

DELIBERATION

du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 27 mai 2021

I – Délibérations

1.3 - Questions relatives à la formation et à la vie universitaire

1.3.1 – Accréditation de l'offre de formation à compter de la rentrée universitaire 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- VU** *le code de l'Éducation et notamment son Art. L.712-3,*
VU *la délibération n°2021-05-20-05 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire réunie en séance le 20 mai 2021,*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve à l'unanimité des voix, avec 1 abstention, 2 voix contre et 24 voix pour, accréditation de l'offre de formation à compter de la rentrée universitaire 2022 pour :**
- **l'IUT du Mans ;**
 - **l'IUT de Laval ;**
 - **l'UFR Droit, Sciences Économiques et de Gestion;**
 - **l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines;**
 - **l'UFR Sciences et Techniques.**

Le détail est annexé à la présente.

Le Mans, le 10 juin 2021

Pour le Président de l'Université du Mans
Le Président de l'Université du Mans
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Vincent BARRE
Pascal LEROUX

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 10 juin 2021

DELIBERATION

de la Commission de la Formation et Vie Universitaire

☞ Séance du 20 Mai 2021 ☛

CA le 27 Mai 2021

**Fiche DA02 - dossier d'accréditation 2022 –
Le Mans Université
avant adoption au Conseil d'Administration du 27 Mai 2021**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.),

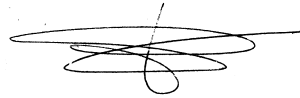
- VU le code de l'Education et notamment son Art. L712-6-1
VU la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et notamment son article 116
VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration, réuni en séance le 12 Octobre 2017,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

- Adopte à l'unanimité : 27 OUI 0 NON 0 ABSTENTION

Le Mans, le 20 Mai 2021

Pour le Président de l'Université,
Le Vice-Président de la CFVU,


Sylvain DURAND

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :

Table des matières

I.	Caractérisation de l'offre de formation	3
A.	Structuration de l'offre de formation en domaines/thématiques/champs	3
B.	Panorama de l'offre proposée.....	4
1.	Droit, Economie, Gestion	4
2.	Sciences, Technologie, Santé	4
3.	Arts, Lettres, Langues / Sciences Humaines et Sociales.....	5
4.	Les formations aux métiers de l'enseignement	5
5.	Les BUT et LP des IUT Le Mans et Laval	6
6.	Les formations d'Ingénieurs.....	6
7.	Les Licences « Accès santé »	7
8.	L'offre en Formation Continue.....	7
C.	Place de l'offre de formation de l'établissement dans la stratégie et l'offre globale du site et/ou du territoire. 7	
D.	Relations avec les autres parties prenantes des formations du supérieur	8
II.	Pilotage de l'offre de formation	9
A.	La structure de pilotage institutionnelle et opérationnelle de l'offre de formation.....	9
B.	Dispositifs favorisant la participation des étudiants et diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations. 9	
C.	Dispositifs favorisant la participation de la recherche et du monde socio-économique et culturel au pilotage des formations.	10
D.	Dispositifs favorisant la coordination des formations et la mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques	10
E.	Dispositifs de suivi de l'offre de formation	10
1.	Réussite et insertion professionnelle.....	10
2.	Formation continue	11
3.	Stages.....	11
F.	Dispositifs d'évaluation interne des formations, forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite. 11	
1.	Dispositifs internes des évaluations.....	11
2.	Forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite	11
III.	Organisation pédagogique de l'offre de formation	12
A.	Modalités d'inscriptions et de réinscriptions, dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement.....	12
1.	Les modalités de candidatures et inscriptions.....	12
2.	Les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement.....	12
3.	Les dispositifs « OUI SI »	13
4.	L'accueil des étudiants internationaux	13
B.	Organisation globale de l'offre de formation	14
C.	Politique de l'établissement en matière de progressivité et de personnalisation des parcours	15
D.	Politique de l'établissement en matière de qualité	15
1.	Optimiser la pédagogie par les acteurs et les innovations numériques	15

2.	Description en compétences	16
3.	Apprentissage des langues.....	16
4.	Lien avec la recherche.....	17
5.	Lien avec l'international.....	17
E.	Politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et compétences.	17
F.	Politique de l'établissement dans le cadre du nouvel arrêté licence de 2018, en particulier sur le contrat de réussite pédagogique.....	18

I. Caractérisation de l'offre de formation

A. Structuration de l'offre de formation en domaines/thématiques/champs

Le Mans Université (LMU) est structurée autour de 3 UFR (Droit-Sciences Economiques-Gestion, Lettres-Langues-Sciences Humaines, Sciences et Techniques), 2 IUT (1 sur le site de Laval et 1 sur le site du Mans) et 1 école d'ingénieur (ENSIM). Son projet stratégique inclut le déploiement progressif d'instituts, sous des formes structurelles variées mais qui valorisent le triangle de la connaissance Recherche-Formation-Innovation. Ces IRFI (Institut Recherche Formation et Innovation) mettent en avant des domaines de compétence de LMU en matière de formation et de recherche.

Trois instituts sont d'ores et déjà créés :

- L'Institut d'Acoustique Graduate School (Ecole Universitaire de Recherche (EUR)) ;
- L'institut d'Informatique Claude Chappe ;
- L'institut du Risque et de l'Assurance.

Trois autres sont en maturation :

- Un institut « Molécules et matériaux » ;
- L'institut Sport Santé et Education du Mans ;
- Un institut en Sciences Humaines et Sociales.

LMU, dans les limites de ses ressources, reste vigilante à la possibilité de proposer un cycle L-M à ses usagers et à favoriser l'adossement recherche de ses différents masters pour faciliter la poursuite en doctorat.

LMU propose également l'accès aux études de santé de l'Université d'Angers sur ses campus du Mans et de Laval, tout d'abord en offrant la possibilité de suivre de manière délocalisée la 1^{ère} année Pluripass, puis en permettant de suivre certaines formations initiales disciplinaires (L1, L2, L3) mais proposant l'option « Accès Santé » par le système L-PASS.

LMU est aussi partie prenante des Masters MEEF de l'académie de Nantes.

La structuration de l'offre de formation continue est, quant à elle, en relation avec les besoins répertoriés au niveau des entreprises et des desiderata des stagiaires.

A moyen terme, la création de la COMUE-Angers le Mans et le PIA4 offrent l'opportunité de renforcer cette structuration et la valorisation des niches d'excellence en formation initiale par la possible création de « Graduate Schools » dans le cadre d'un « Graduate Institute ». Les 4 thématiques suivantes sont envisagées :

- Acoustique ;
- Matériaux ;
- Sciences du végétal ;
- Challenges sociétaux (avec une dominante SHS).

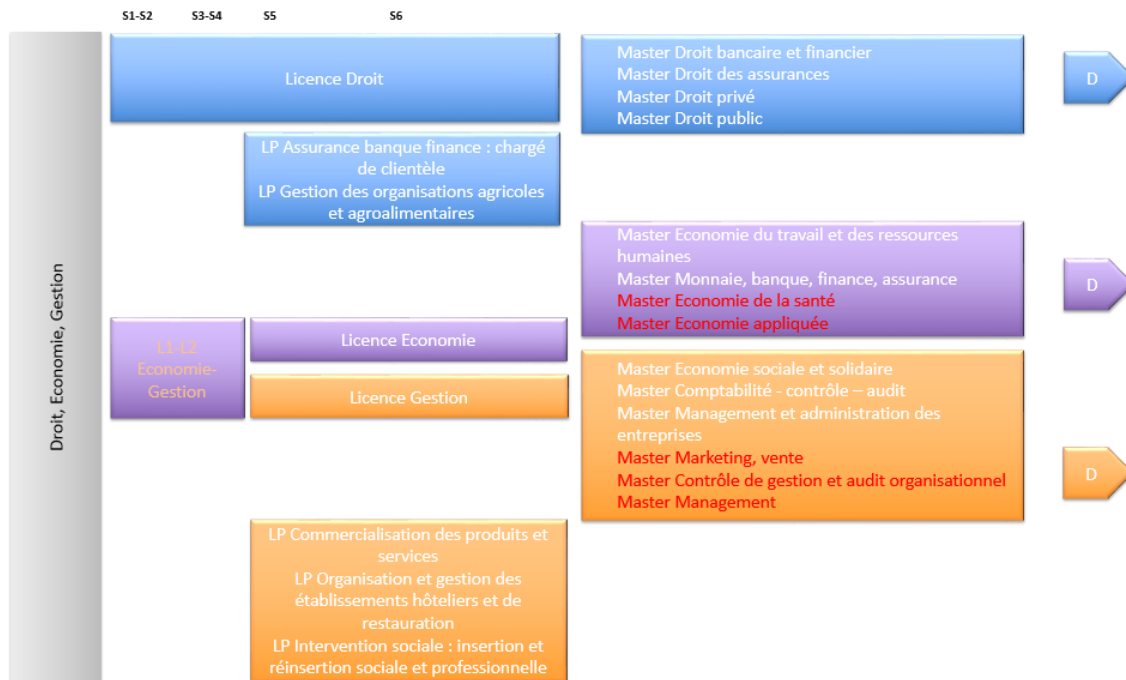
Le panorama de l'ensemble de l'offre de formation est présenté ci-dessous.

B. Panorama de l'offre proposée

- 17 mentions de licence (14 dans le contrat 2017-2021)
- 19 mentions de licence professionnelle (30 dans le contrat 2017-2021, mais 10 mentions seront intégrées dans des BUT – voir détail dans la fiche DA10)
- 35 mentions de masters (32 dans le contrat 2017-2021), sans compter les mentions MEEF.

En rouge figurent les mentions de LP et M demandées pour la 1ère fois.

1. Droit, Economie, Gestion



2. Sciences, Technologie, Santé



3. *Arts, Lettres, Langues / Sciences Humaines et Sociales*

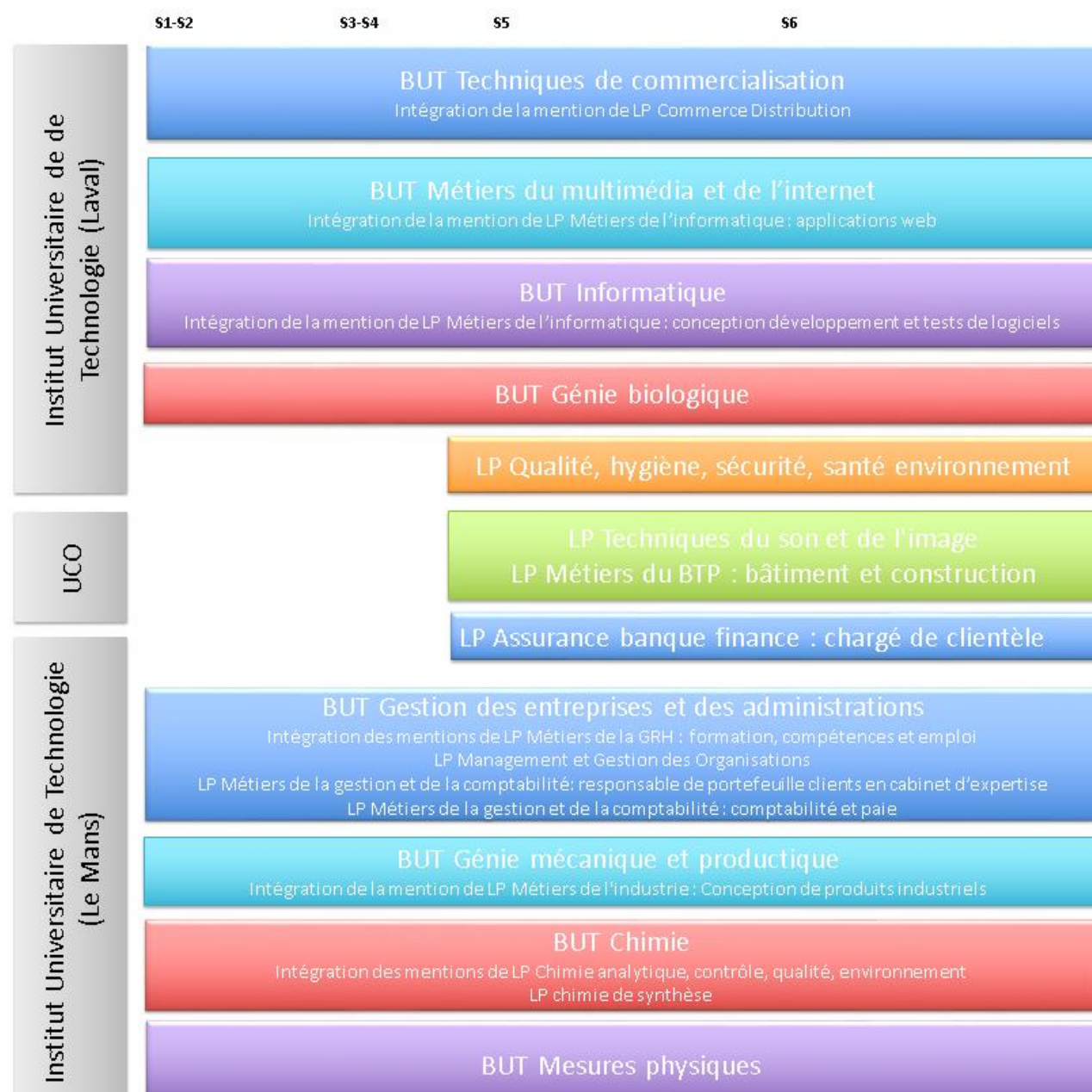
51-52 53-54 55 56



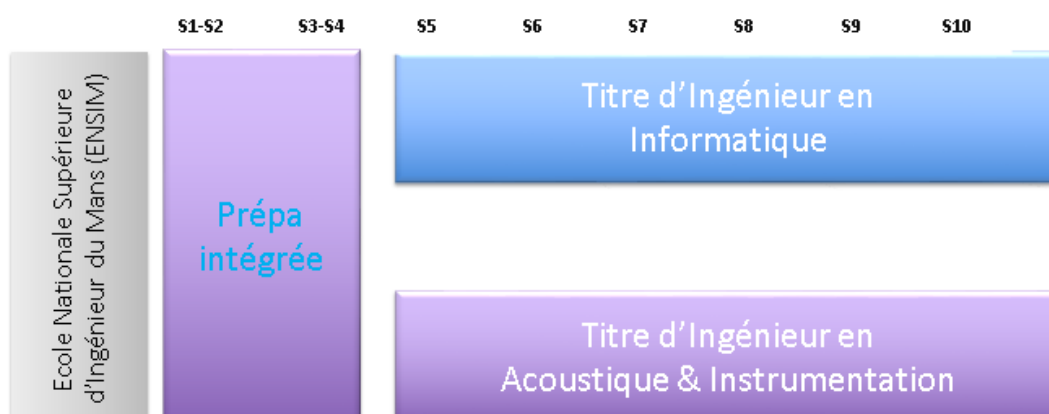
4. *Les formations aux métiers de l'enseignement*



5. *Les BUT et LP des IUT Le Mans et Laval*



6. *Les formations d'Ingénieurs*



7. Les Licences « Accès santé »

L-PASS est un dispositif qui permet d'accéder également aux 5 filières de santé en suivant un cursus de licence disciplinaire complété par une option « Accès Santé » (un choix de 10 modules) à laquelle les étudiants doivent s'inscrire :

Sur le campus du Mans, au sein des licences de

- Droit ;
- Economie-Gestion ;
- Géographie et aménagement ;
- Histoire ;
- Langues, Littératures & Civilisations Etrangères et Régionales (Allemand ou Espagnol) ;
- Lettres ;
- Mathématiques et Applications ;
- Physique/Chimie ;
- Sciences de la vie/Sciences de la Terre.

Sur le campus de Laval, au sein de la licence de Droit

Tout étudiant de ces licences (L1, L2, L3, CPGE) peut s'inscrire une 1^{ère} fois en L-PASS : c'est la 1^{ère} chance.

Si la 1^{ère} chance L-PASS ou PluriPASS n'a pas permis l'accès aux études de santé, la 2^{ème} chance se fait par L-PASS.

8. L'offre en Formation Continue

L'Université au travers du Service Formation Continue (SFC) apporte une réponse aux enjeux de formation auxquels font face les entreprises du tissu socio-économique local et régional et leurs salariés. A l'écoute des entreprises, des institutions et des salariés, le SFC met en place des actions sur mesure adaptées aux exigences de tous les acteurs et aux différents financements, dont le Compte Formation et le Fond National de l'Emploi-Formation. En collaboration avec les différentes composantes, l'offre de formation est interdisciplinaire et multimodale (Enseignement à Distance, hybride & présentiel). Plus de 30 dispositifs de formations à distance sont ouverts regroupant plus de 700 étudiants en France et à l'international. L'ensemble de ces diplômes sont inscrits au RNCP, certains par blocs de compétences.

C. Place de l'offre de formation de l'établissement dans la stratégie et l'offre globale du site et/ou du territoire.

Les axes stratégiques de LMU, présentés dans son rapport d'auto-évaluation montrent notre volonté de promouvoir une politique de formation ambitieuse, ouverte à la diversité, à la transdisciplinarité et à l'innovation. Un des enjeux de LMU, identifié par l'HCERES depuis 2016, est d'être une université de proximité sur ses sites lavallois et manceaux, favorisant et encourageant l'ascension sociale dans ses territoires. Les indicateurs dédiés confortent cette catégorisation avec un recrutement majoritairement local ou régional pour les licences et les licences professionnelles sur ses deux sites du Mans et de Laval. Ainsi, 80% des étudiants sont sarthois ou mayennais et 35% sont boursiers. Notre offre de formation se doit d'être une force pour répondre à cet enjeu. Au niveau L, elle se veut donc caractérisée par une pluridisciplinarité et un équilibre entre formations générales et professionnelles. Elle revendique également le développement ciblé de thématiques et de pôles d'excellence en formation et en recherche (IRFI) et s'appuie sur une démarche d'innovation et de partenariat avec l'environnement socio-économique.

LMU souhaite ainsi assurer cette double mission de proximité généraliste et d'innovation axée sur des « niches », pour être en cohérence avec son territoire, aussi bien vis-à-vis des politiques de développement territorial menées par les collectivités que pour la politique de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, telle qu'elle se construit dans la nouvelle COMUE Angers-Le Mans.

Il est à noter que les formations existantes présentent un très bon taux d'insertion, ce qui justifie leur maintien. En outre, de nouveaux parcours, dans le sillage des IRFI ou favorisant l'interdisciplinarité, sont proposés ou adaptés, tenant compte des enjeux liés au développement des usages numériques et à la démarche de validation des compétences prônée par l'arrêté Licence de 2018. Un regard spécifique sera porté sur le site Lavallois pour encourager le développement et la spécificité de l'offre de formation sur le campus, dans le domaine du Droit notamment (projet de Master Droit privé, parcours Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale, et projet de Master Droit Public, parcours Droit de la sécurité

climatique) mais aussi pour l'IUT. Pour ce dernier, la mise en place des BUT peut aider à « colorer » les formations en fonction des besoins du monde socio-économique (particulièrement l'industrie agro-alimentaire et le numérique).

D. Relations avec les autres parties prenantes des formations du supérieur

LMU poursuit son rôle majeur en tant que moteur dans le domaine de la formation et de l'innovation au sein du territoire. Bien ancrée dans l'écosystème local, LMU a développé des relations avec l'IRT Jules Verne, la SATT Ouest Valorisation, les French Tech du Mans et de Laval, le Centre de Transfert de Technologie du Mans, le Centre Hospitalier du Mans; tout ceci avec le soutien des collectivités territoriales. La COMUE Angers-Le Mans va renforcer également les synergies entre les deux universités et leurs écosystèmes

A titre d'exemple, LMU a établi des liens avec l'Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes (ESGT) qui se caractérisent par un partenariat pour la licence professionnelle Métiers du BTP: Travaux Publics; parcours Géo-mesures et aménagement, une nouvelle mention de Master en Géographie, Aménagement, Environnement et Développement, ainsi qu'un parcours « Ingénieur » intégré dans le portail Maths-Physique-Chimie (MPC) de l'UFR ST qui prépare à l'entrée à l'ESGT comme à l'ENSIM.

Dans le cadre de l'universitarisation des études paramédicales, LMU est également conventionnée avec les Instituts de Formation en Soins Infirmiers de Sarthe et de Mayenne, et les Instituts de Formation en Ergothérapie et en Masso-Kinésithérapie de Laval. Des chargés de mission participent en tant que représentant de l'université aux différentes instances de pilotage de ces structures.

Une convention cadre lie également LMU et le CH du Mans afin, entre autres, de proposer aux personnels une offre de formation continue et complémentaire. Pour régir cette convention un comité de pilotage a été créé avec des membres des deux entités avec les missions suivantes :

- identifier les axes d'amélioration concernant le fonctionnement des actions communes aux deux établissements (Formation et Recherche) ;
- identifier et impulser la création de nouvelles actions communes (dont les nouvelles formations) ;
- réaliser le bilan des actions effectuées et définir de nouvelles actions (démarche d'amélioration continue) ;
- constituer des groupes de travail en commun sur les thématiques d'Enseignement, de Recherche ou de Vie étudiante.

Des intervenants du CH participent à certaines de nos formations pour faire profiter les étudiants de leur expertise (exemple: éthique de la santé en L3 STAPS APAS) et un appel à projet stage de recherche M2 est maintenant réalisé chaque année proposant 5 financements de stage de 6 mois. Le but de cet appel à projet est de favoriser l'émergence de projet de recherche commun aux deux entités tout en confrontant les étudiants à la recherche en milieu hospitalier.

En ce qui concerne la recherche, le pôle doctoral de LMU fait partie de l'Ecole des Docteurs Bretagne-Loire (<https://www.doctorat-bretagne Loire.fr/>). Actuellement dix écoles doctorales spécifiques sont ainsi rattachées à LMU, et une est actuellement dirigée par un enseignant-chercheur de LMU : Matière, Molécules et Matériaux (3M). Six laboratoires de l'Université sont labellisés CNRS (dans le domaine ST et SHS) et un 7ème est en cours d'évaluation pour une tutelle secondaire (Laboratoire de Planétologie et Géodynamique). Le domaine SHS de LMU rentre également dans le périmètre de la MSH Ange Guépin (CNRS-USR).

Pour les aspects internationaux, de nombreuses collaborations sont menées avec plusieurs universités aussi bien avec nos voisins européens qu'avec les pays émergents et en voie de développement. Dans le cadre des échanges étudiants, l'université compte 147 accords Erasmus répartis dans 89 universités et 22 pays européens. Elle a mis en place plus de 50 doubles diplômes de Licence et de Master en Europe de l'Est, au Maghreb, en Afrique subsaharienne, en Asie ainsi qu'en Amérique latine. En Sciences, six Licences sont délocalisées à l'Université de Sfax en Tunisie et à l'Institut Universitaire de la Côte à Douala au Cameroun. LMU est aussi pleinement engagée dans une démarche de soutien au développement des enseignements en langue française à l'étranger et est membre de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). Au final, depuis 2015, LMU a pu soutenir près de 250 mobilités pour un montant subventionné global s'élevant à environ 2 millions d'euros (contrat 2020 inclus).

Notre Université a également répondu à l'appel à candidature du programme Erasmus+ pour l'action de la MIC « Mobilité Internationale de Crédits » et a obtenu une subvention de 636 740 € afin de réaliser des

mobilités pendant deux années universitaires avec des établissements d'enseignement supérieur qui sont des partenaires historiques. LMU est le premier établissement d'enseignement supérieur français coordinateur d'un projet Erasmus+ d'Alliance de la Connaissance (*Acoustics Knowledge Alliance*). Enfin, plusieurs projets sont en cours de montage : (projet Erasmus+ d'Université européenne ; projet de formation/action avec l'Université d'Oran 2 ; projet Erasmus+ de Capacity Building ICOOPEB ; projet Erasmus+ de Capacity Building ...)

Au niveau de la recherche, de nombreuses conventions financées par des projets du MESRI, du MAE ou du CNRS ciblant des pays avec lesquels des collaborations stratégiques sont engagées. Les cotutelles de thèse constituent un autre volet du développement international de LMU, nos écoles doctorales étant fortement impliquées dans un processus d'internationalisation de leurs formations. A titre d'exemple, ce sont près d'une quarantaine de thèses qui se déroulent en cotutelle, et plus de 45% des doctorants sont des étudiants internationaux, venus de laboratoires partenaires historiques. Le projet de doctorat en enseignement à distance, sera un élément majeur de formations innovantes, tant au niveau pédagogique que technologique. Ce dispositif, qui sera accessible aux étudiants internationaux, permettra de répondre aux besoins croissants de formation tout au long de la vie avec des parcours professionnels flexibles et divers.

II. Pilotage de l'offre de formation

A. La structure de pilotage institutionnelle et opérationnelle de l'offre de formation.

L'offre de formation est pilotée au niveau institutionnel d'abord *via* une étroite collaboration entre la commission Formation et Vie Universitaire et la Direction des Etudes et de la Formation (DEF), qui depuis 2019, a remplacé le Service des Etudes et de la Vie Universitaire (SEVU). Ce pilotage s'appuie sur une organisation classique permettant la transmission et la réception des informations entre l'ensemble des membres de la chaîne de pilotage de l'offre de la formation.

Sur un mode « bottom-up » :

- les départements de formation discutent de leur offre de formation spécifique ;
- les conseils de composantes débattent de leur offre ;
- des comités de pilotage rassemblant VP CFVU, directeur de la DEF et directeurs des études des composantes sont régulièrement organisés pour préparer les questions spécifiques à traiter lors des CFVU qui se réunissent sur un rythme mensuel ;
- La CFVU discute de la stratégie globale de l'université sur les aspects formations et entérine l'offre de formation avant sa validation finale par le CA de l'Université.

Pour le pilotage opérationnel, la DEF représente l'organe central auquel peuvent s'adresser directement les directeurs des études et les scolarités pour les questions relatives à la gestion de leurs formations. Elle est organisée en 4 pôles qui permettent de proposer des interlocuteurs spécifiques pour répondre aux questions de manière rapide et efficace :

- un pôle « scolarité, candidatures et inscriptions » : véritable référent tout au long de l'année des scolarités des composantes. Ce pôle administre aussi les applications de candidatures (Parcoursup/Etudes en France/Ecandidat) et pilote les campagnes d'inscriptions administratives et pédagogiques ;
- un pôle « vie étudiante et institutionnelle » qui gère le FSDIE, des problématiques de vie étudiante, et l'organisation des CFVU et autres commissions thématiques ;
- un « pôle handicap » qui gère l'accueil et l'insertion dans l'établissement des étudiants en situation de handicap ;
- un pôle « tutorat » qui coordonne la mise en place de tutorats étudiants, notamment dans le cadre du projet NCU THELEME.

B. Dispositifs favorisant la participation des étudiants et diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations.

L'université a mis dans ses objectifs prioritaires le renforcement de la participation des étudiants dans la vie de l'université en soutenant notre démarche qualité et en incitant les usagers à s'y impliquer plus massivement. Pour cela LMU compte s'appuyer sur le dispositif existant des conseils de perfectionnement

organisés dans les différentes formations et travailler avec les équipes pédagogiques et les associations d'étudiants pour renforcer la participation des usagers.

EVAMAINE est l'outil numérique développé spécifiquement au sein de l'Université afin de permettre l'autoévaluation des formations. Cette autoévaluation peut se réaliser à différents niveaux: Cours, Unités d'Enseignement, Formation Globale. Son utilisation apparaît actuellement disparate au sein des composantes et une campagne de sensibilisation accrue à son utilisation va être menée par l'intermédiaire de la DEF, de la CFVU ainsi que par les commissions d'enseignement des composantes. Une aide dans la conception des questionnaires pourra être proposée *via* la DEF en se basant sur l'expérience des collègues utilisant l'outil.

Une attention particulière sera de plus portée à la valorisation du statut de l'étudiant élu et de l'engagement étudiant. Un travail a été entamé dans ce sens au cours de la précédente accréditation. Il se devra d'être conclu pour encourager la participation et l'implication des étudiants élus dans les différents conseils.

C. Dispositifs favorisant la participation de la recherche et du monde socio-économique et culturel au pilotage des formations.

L'université a fait du développement des Instituts un axe majeur dans sa stratégie de développement. Ces structures ont vocation à être largement ouvertes sur le monde socio-économique. Par définition, ce sont des éléments centraux de synergie interne, de différenciation, de visibilité et de rayonnement externe. Les instituts rassemblent laboratoires de recherche et composantes autour de thématiques définies en collaboration avec la présidence de l'université. Dans ce cadre, certains instituts partagent la compétence du niveau master, et donc le pilotage correspondant, avec les composantes concernées. Ce montage doit favoriser l'appropriation par les étudiants des méthodologies propres à la recherche et à l'innovation.

Les différents conseils de pilotage (conseil de perfectionnement, conseils d'institut, conseils d'IUT, conseils d'UFR et conseils centraux) intègrent des acteurs du monde de la recherche et du monde socio-économique. Par exemple, dans les conseils d'IUT, 10 membres sur 30 relèvent du domaine socio-économique (4 collectivités, 6 secteurs économiques).

D. Dispositifs favorisant la coordination des formations et la mutualisation des enseignements et des équipes pédagogiques

L'objectif de coordination et de mutualisation est particulièrement présent au sein de l'UFR Sciences et Techniques. Le L1, fortement pluridisciplinaire (portail maths-physique-chimie + option en informatique et portail en sciences de la Vie/Sciences de la Terre), permet l'acquisition des connaissances de base nécessaires à tout scientifique quelle que soit sa future spécialisation. Cette première année permet à l'étudiant d'effectuer progressivement son choix de filière. Pour cela, il est aidé par des modules préprofessionnels qui lui permettent d'avoir une première vision des différents secteurs professionnels vers lesquels il pourra s'orienter (modules « panorama des sciences modernes » au S1 et « projet professionnel de l'étudiant » au S2).

Le portail « Physique-Chimie-Mathématiques » fonctionne depuis plusieurs années pour le S1. Il permet à l'étudiant de confirmer ou non son choix de mention et au besoin de se réorienter facilement entre ses disciplines. Il intègre également un parcours E2I, préparation intégrée pour l'entrée dans les écoles d'Ingénieur ENSIM et ESGT. Le changement de mention (vers Maths ou éventuellement vers Sciences de la Vie ou Sciences de la Terre) est donc possible à la fin du S1 pour les étudiants du domaine inscrits dans ce portail. Les deux premières années des licences Economie et Gestion sont également organisées en portail. Par ailleurs, des parcours types communs à plusieurs mentions de licence existent en LLSH (Administration, Enseignement).

Les conseils d'enseignements des composantes, tout comme les IRFI (acteurs majeur de synergie entre composantes, départements de formation et laboratoires de recherche) sont également des lieux importants de discussion et de concertation pour travailler sur ces aspects régissant l'offre de formation de LMU.

E. Dispositifs de suivi de l'offre de formation

1. Réussite et insertion professionnelle

La DEF établit les taux de réussite filière de formation par filière de formation à l'occasion de chaque jury. Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé de manière institutionnelle grâce à des enquêtes classiquement menées 30 mois après l'obtention du diplôme des étudiants. Des enquêtes sont menées annuellement par le PRN pour évaluer les dispositifs de formation instrumentés par le numérique et identifier les besoins des

étudiants en termes d'instrumentation et d'accompagnement (une pour les dispositifs EAD, une autre pour les dispositifs numériques génériques).

2. *Formation continue*

Dans le domaine de la formation continue, l'accompagnement des stagiaires se prolonge après la formation, jusqu'à septembre de l'année suivante, à la demande des stagiaires. Ils peuvent revenir vers le SFC pour un accompagnement dans leur projet de reprise d'études ou pour être orientés auprès des services adéquats. Des enquêtes sont menées par les ingénieurs du SFC auprès des anciens stagiaires pour connaître leur situation à l'issue de la formation (3 mois et 6 mois après la fin de formation). Un fichier contact des anciens stagiaires permet également de les informer de toute action menée sur les thématiques de l'emploi et la formation (Nouvelle vie professionnelle, FormaSarthe, Journées Portes Ouvertes de l'Université, Alternance Manufacturing, Job dating...). Une remise des diplômes est organisée en début d'année civile (Janvier ou Février) ce qui permet aux anciens de se retrouver et d'échanger sur leurs parcours. C'est aussi l'occasion pour le SFC d'obtenir des témoignages qui sont diffusés sur le site de l'Université pour attirer de futurs candidats.

3. *Stages*

La possibilité de réaliser des stages est également un enjeu important pour de nombreuses formations, qu'elles soient à vocation directement professionnalisantes ou non, en alternance ou non. Le suivi est en partie réalisé en interne au sein des départements de formation avec l'établissement d'un annuaire des stages. Le Career-Center de LMU permet également de suivre et de gérer les offres de stage et un salon du stage co-organisé avec le Medef se déroule sur le site de l'université au mois de novembre. Des « pôles entreprises » sont spécifiquement mis en place au niveau des IUT et un « pôle relations industrielles » existe au niveau de l'ENSIM.

F. Dispositifs d'évaluation interne des formations, forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite.

1. *Dispositifs internes des évaluations*

L'évaluation interne des formations est réalisée avec garantie de l'anonymat grâce au dispositif EVAMAINE développé par la DSI. C'est un outil en ligne à destination des étudiants qui permet non seulement de créer des enquêtes et d'analyser les résultats mais également de retrouver l'intégralité des évaluations menées sur plusieurs années. Cet outil « clé en main » est simple d'utilisation et peut être actualisé à partir du système d'information Apogée pour retrouver facilement l'enseignement à évaluer et les étudiants à interroger.

Les questionnaires sont modulables et peuvent être élaborés à partir d'un questionnaire type selon un processus collaboratif permettant le partage de la structure d'un questionnaire et l'entraide pendant la phase de construction.

EVAMAINE est mis à disposition des enseignants, son utilisation n'est pas imposée. L'utilisateur est le seul dépositaire de ses résultats. Aucune autre utilisation des données n'est autorisée. L'ensemble des données sont protégées grâce à un hébergement sur un serveur propre à LMU.

2. *Forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite*

Le contexte géographique (proximité de grands centres universitaires (Rennes, Nantes, Paris), liaison TGV) peut représenter à la fois une force (coûts immobiliers plus faibles) et une faiblesse (attrait des grandes métropoles, offres culturelles et sportives extrêmement diversifiées...) en termes d'attractivité. LMU est attachée à son image d'université à taille humaine facilitant l'accueil des étudiants et leur intégration rapide tout en se caractérisant par des niches d'excellence. Les Instituts créés ou en cours de développement ont vocation à être des vitrines de ces niches (par exemple l'EUR d'acoustique et le futur technocampus). Ils doivent contribuer non seulement à notre attractivité locale mais également à notre attractivité nationale et internationale, cette dernière étant déjà d'un excellent niveau pour une université de notre dimension grâce à l'implication des équipes dédiées.

Les diverses rénovations immobilières prévues dans le cadre des différents CPER ainsi que la future réflexion sur l'aménagement des campus renforcera l'attractivité de LMU. Parmi les autres facteurs positifs, nous pouvons citer le dynamisme de la vie étudiante avec une forte implication des associations étudiantes, l'Espace de Vie Étudiante, la Maison des Langues ou le SUAPS. Ces différents éléments sont des facteurs de bien-être bénéfique à la réussite des usagers. On pourra ajouter comme contributeurs à cette réussite l'expérience du PRN dans la pédagogie numérique et l'innovation, la mise en place du tutorat par les pairs et les différents PIA dans lesquels LMU est impliqué (Thélème, Ecri+, Hype-13...) qui devront être à terme des indicateurs de qualité.

Toutefois, une des faiblesses de LMU reste un ratio Etudiant/Enseignant disparate au sein de l'Université. Ceci peut engendrer des difficultés dans certaines disciplines sous tension avec une surcharge de travail pour les équipes pédagogiques pouvant nuire à l'efficacité de leur travail et donc à la réussite des étudiants.

La croissance du nombre d'étudiants accueillis en France a progressé moins vite que celle de la mobilité étudiante mondiale au cours des cinq dernières années (+19% contre +28%). LMU a connu ainsi une baisse de la mobilité entrante hors étudiants en formation délocalisée. Il est désormais urgent de réagir pour être davantage attractif auprès des étudiants internationaux. Cela implique un effort porté sur l'amélioration de l'accueil des étudiants étrangers, sur la simplification des démarches administratives, sur un meilleur accès au logement, mais aussi sur le développement d'une offre de formation en anglais, qui s'avère insuffisante pour attirer des étudiants internationaux non francophones.

LMU a répondu à l'appel à projet intitulé « Bienvenue en France » lancé par le MESRI et est lauréate de l'axe sur l'offre en langues étrangères. Le projet FAUM (Formation en Anglais Université du Mans), co-financé par la Région des Pays de la Loire, se centre sur la mise en place de cours en anglais dans des parcours disciplinaires. Il s'agit non seulement de renforcer l'offre actuelle de formation et d'attirer ainsi davantage d'étudiants internationaux anglophones mais également de proposer aux étudiants francophones une internationalisation dite « domestique ». Des cours aujourd'hui dispensés en français seront ainsi internationalisés, c'est-à-dire délivrés partiellement ou totalement en anglais. Pour cela, le dispositif FAUM a pour objectif de renforcer notre offre universitaire par la mise en place de cours en anglais dans les parcours disciplinaires pour améliorer l'intégration de nos étudiants internationaux et inciter des anglophones à s'inscrire chez nous.

III. Organisation pédagogique de l'offre de formation

A. Modalités d'inscriptions et de réinscriptions, dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement

1. Les modalités de candidatures et inscriptions

Depuis de nombreuses années maintenant, les services numériques de scolarité ont été déployés pour les phases d'inscription/réinscription administrative, ainsi que pour l'inscription pédagogique.

L'accès en 1ère année de 1er cycle est conditionné à une phase préalable de candidatures sur l'application nationale Parcoursup, idem pour l'accès aux formations des étudiants étrangers via l'application Etudes en France. Enfin, pour les formations sélectives de type LP et Master, c'est l'application E-candidat qui est utilisée.

La DEF administre ces services numériques, coordonne les scolarités et secrétariats de départements sur ces phases de candidatures et inscriptions, et assure la réponse aux usagers.

La Formation continue est gérée par le SFC qui centralise les inscriptions de personnes en reprise d'études financée ou non financée.

2. Les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement

Depuis 4 ans, un Kiosque Info Services est mis en place fin août-début septembre pour accueillir les primo-entrants, faciliter la production et la remise de la carte Pass'Sup (carte multiservices). Ce lieu permet aussi aux primo-entrants comme aux réinscrits de rencontrer des partenaires associés à l'événement : CROUS, SNCF, SETRAM (transports en commun manceaux), CAF, CPAM, Le Mans Habitat et le Centre Information Jeunesse de la Ville du Mans.

Le SUIO-IP prend en charge sur demande toute question liée à l'orientation, la réorientation et l'insertion professionnelle et organise des entretiens individuels. Il coordonne et organise diverses actions spécifiques sur les campus comme des ateliers-rencontres avec des professionnels, Couralafac qui permet aux jeunes des lycées partenaires de venir découvrir la réalité d'un cours à l'université, ou encore la journée « Tremplin vers l'enseignement supérieur » qui est une journée dédiée à l'Enseignement Supérieur, à la réussite de son parcours et à l'orientation. Il assure également toutes les actions de promotion de l'offre de formation lors des salons d'orientation sur le site du Mans et de Laval et gère le Career Center de LMU.

Il est à noter que LMU fait partie du consortium d'université lauréat avec "ETOILE (Enseignement supérieur et territoire d'orientation innovant ligérien en évolution)" de l'appel à projets "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" dans le cadre du PIA 3. L'ambition de ce projet financé sur 10 ans

est de faire en sorte que chaque jeune, peu importe où il réside, ait accès à une information de qualité et puisse construire de manière éclairée son projet d'orientation, menant ou non vers la poursuite d'études.

Un investissement profond dans l'accompagnement des étudiants est assuré grâce au pôle tutorat de la DEF, en support des enseignants référents. Cette dynamique est bien entendu portée grâce au soutien de la loi Oré mais également par un engagement financier de LMU pour le tutorat d'accueil renforcé par le PIA Thélème. En effet, parmi ses différents axes, Thélème promeut notamment le développement de l'engagement étudiant et du tutorat.

Sur un autre versant, il faut également souligner l'aide spécifique aux étudiants de M2 pour leur recherche de stage avec la mise en place de différents systèmes de bourse comme les bourses LMU-Centre Hospitalier du Mans et les bourses du Service Recherche dans le cadre de l'appel à projet "Soutien au stage de M2 en laboratoire de Recherche" (56 mois de stage/an).

3. *Les dispositifs « OUI SI »*

Depuis la loi ORE, l'inscription d'un candidat peut être subordonnée à l'acceptation, par ce dernier, du bénéficiaire des dispositifs d'accompagnement pédagogique ou du parcours de formation personnalisé proposés par l'établissement pour favoriser sa réussite.

La campagne d'examen des dossiers de candidature en Licence sur Parcoursup au printemps 2018 a donc été l'occasion, pour les équipes de formation, de répondre « oui si » à des candidatures jugées plus fragiles et pour lesquelles un aménagement semblait utile.

A la rentrée 2018-2019, 294 étudiants inscrits en première année entraient dans un dispositif avec aménagement dont un de type licence en 4 ans pour la mention Economie-Gestion, ou de type licence en 3 ans dans les mentions du domaine Sciences, Technologies, Santé. Ces étudiants ont ainsi pu bénéficier d'entretiens individuels réguliers de suivi ainsi que de bilans réalisés par les enseignants responsables de L1 notamment.

Un an plus tard, le dispositif a été étendu à l'ensemble des formations des domaines Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales, avec le choix de proposer pour certaines filières un aménagement de type licence en 4 ans, pour atteindre un effectif total de 420 étudiants accompagnés.

Enfin, lors de la rentrée de l'année universitaire 2020-2021, ce sont cette fois 621 étudiants qui s'inscrivent en 1ère année de Licence dans un tel dispositif.

Deux mentions de licence maintiennent une articulation avec une 1ère année de licence prévue en 2 ans, dès l'acceptation du candidat sur Parcoursup : Economie-Gestion et LLCER anglais. Pour les autres mentions, l'aménagement proposé est envisagé dans le cadre d'une licence en 3 ans.

4. *L'accueil des étudiants internationaux*

Sur le plan international, l'Université du Mans accueille chaque année environ 1500 étudiants internationaux de 117 pays, soit plus de 15 % de son effectif global.

Le Bureau d'Accueil International (BAI) accueille et accompagne les étudiants internationaux tout au long de leur séjour, depuis leur admission et jusqu'à leur départ, voire après leur départ. Il les aide dans leurs démarches quotidiennes et administratives : recherche de logement, inscription universitaire, démarches d'immigration, demandes de prestations sociales (aides pour le logement, complémentaire santé solidarité), assurances, ouverture d'un compte en banque, etc. Il organise des permanences sans rendez-vous pendant les périodes de rentrée, et des entretiens individuels avec un membre de l'équipe au sujet des démarches qu'il doit effectuer. Des réunions d'informations sont également mises en place afin d'accueillir les étudiants internationaux, de s'assurer qu'ils connaissent le BAI et ses missions, et de leur permettre de connaître les autres services et associations avec qui le BAI travaille.

Le BAI oeuvre quotidiennement avec les composantes et avec d'autres services communs et est un partenaire privilégié du CROUS. La convention mise en place avec ce dernier lui permet de loger 105 étudiants internationaux en mobilité encadrée à la cité universitaire qui se situe sur le campus, et de gérer ce contingent de logements tout au long de l'année. Un partenariat est également en place avec la Préfecture, afin de faciliter les démarches d'immigration des étudiants internationaux (renouvellement des titres de séjour, demandes de conventions d'accueil, régularisations administratives...). Une communication privilégiée a été mise en place avec des partenaires sociaux (CPAM, CAF), pour aider les étudiants à comprendre leurs droits et à bénéficier des aides auxquelles ils sont éligibles. Il est, par ailleurs, associé aux actions menées par le Collectif solidaire de l'Université envers les plus démunis qui sont, pour la plupart, des étudiants internationaux.

Le BAI organise également des événements et des voyages tout au long de l'année, dans le cadre du programme « Alter Ego », afin de permettre aux étudiants internationaux de se rencontrer, de rencontrer des étudiants locaux, de découvrir la région, de se divertir et de réussir leur intégration dans le campus, voire dans la ville et plus largement la société française. De plus, des cours de français sont proposés à titre gracieux par la Maison des Langues, en collaboration avec le BAI, au début de chaque année universitaire (« Campus Rentrée »).

Une nouvelle rubrique dédiée à l'internationalisation a vu le jour en septembre 2017, sur le site internet institutionnel. Pensée pour les différents publics cibles, elle met à disposition des informations essentielles pour les étudiants sortants (modalités pour effectuer stages/études à l'international), les étudiants entrants « en » et « hors » programme (les coordinateurs, les aspects administratifs, les formalités de séjour), les partenaires internationaux (présentation de tous nos types d'accords). Une version anglaise, permettant l'accès de l'information au plus grand nombre, est également disponible.

Par ailleurs, LMU a été lauréate du projet « Bienvenue en France » AURII (Accompagnement Universitaire pour la Réussite et l'Intégration des Internationaux) qui vise à développer des modules d'accompagnement à l'intégration et à la réussite des étudiants internationaux et réfugiés (DU passerelle). Ces modules multimodaux intègrent des vidéos enrichies et des parcours d'apprentissage en autonomie et peuvent être utilisés dans différentes configurations, selon les besoins de l'étudiant et de la formation.

Enfin, LMU est très investie dans les grands réseaux internationaux pour l'enseignement supérieur, ce qui lui assure ainsi une reconnaissance et une meilleure visibilité internationale. Cet investissement concerne aussi bien les réseaux traditionnels (l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) que le Bureau de coopération interuniversitaire regroupant des établissements universitaires québécois (BCI), l'Agence CAMPUS-France (Label deux étoiles de « Bienvenue en France »), que de nouveaux réseaux récemment intégrés telle l'Université Franco-Allemande (UFA) ou encore « Migrants dans l'Enseignement Supérieur » (MEnS) qui fédère des établissements d'enseignement supérieur engagés dans l'accueil et l'insertion des étudiants et des chercheurs en exil en France. LMU est également membre de l'ADCUEFE, réseau des centres universitaires de FLE, de RANACLES, et d'EURAXESS (accueil de doctorants étrangers).

B. Organisation globale de l'offre de formation

LMU propose une organisation globale de son offre de formation basée sur les principes suivants de l'arrêté Licence :

Sur un plan pédagogique, les parcours de licence sont organisés en semestres, en blocs de connaissances et de compétences et en unités d'enseignement, afin de séquencer les apprentissages.

La définition de blocs de connaissances et de compétences vise à valider et à attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle.

L'architecture de l'offre de formation doit permettre à l'étudiant de construire progressivement son projet personnel et professionnel. A cette fin notamment, l'offre de formation :

1° Comprend les dispositifs nécessaires de remédiation et de remise à niveau, notamment pour les étudiants ayant été admis sous condition de suivre de tels enseignements ;

2 ° Permet aux étudiants de se spécialiser progressivement et de choisir leurs mentions et leurs parcours aussi bien en début de licence qu'au terme d'un ou plusieurs semestres ;

3° Peut être organisée notamment sous la forme de portails pluridisciplinaires ou de majeures-mineures.

A noter que dans le cadre du projet NCU Thélème (PIA3) qui vise à expérimenter une nouvelle organisation de la licence, une organisation de la structuration des formations en Blocs/UE va être progressivement tentée dans certaines formations pour optimiser le travail sur le développement des compétences. En fonction des résultats préliminaires, il pourra être, à terme, visé une appropriation de cette modalité pour la totalité de l'université

C. Politique de l'établissement en matière de progressivité et de personnalisation des parcours

L'offre de formation est conçue sur un modèle de spécialisation progressive. La notion de parcours-type apparaît généralement dans les maquettes à partir de la deuxième année de licence. Seule la mention Droit propose dès la première année de Licence un parcours-type spécifique, « Common Law and Legal English ». Les étudiants intéressés sont orientés vers ce parcours, après un test en début d'année universitaire pour s'assurer de leur niveau d'anglais.

Au cours de sa licence, l'étudiant est donc amené à choisir un parcours, qu'il pourra parfois personnaliser par le choix d'options en fonction du métier visé. Ce choix est nourri grâce à la réflexion menée dans le cadre de l'UE Projet Professionnel de l'Étudiant, qui est proposée selon les formations dans une des deux premières années de licence. Cette UE aide l'étudiant à faire le point sur ses aspirations professionnelles et son cursus de formation. En complément de ces démarches, certaines formations ont mis en place depuis 2018 des tests de positionnement visant à proposer des outils, ressources et accompagnements adaptés en fonction des besoins spécifiques identifiés. Il s'agit ainsi de soutenir de manière personnalisée la bonne montée en compétences des étudiants et un phénomène moindre de décrochage.

La personnalisation du parcours est réalisée également par le choix d'une unité d'enseignement d'ouverture (UEO) affectée de 2 crédits ECTS et de 20 heures d'enseignement. En fonction des formations, ces UE peuvent être proposées du semestre 3 au semestre 6 de la licence. Elles doivent proposer des enseignements non disciplinaires destinés à apporter à l'étudiant des compétences dans une discipline qui ne correspond pas à son cursus ou à sa discipline de formation ou qu'il ne maîtrise pas déjà par une pratique extra-universitaire (sportifs, musiciens, polyglottes...).

D. Politique de l'établissement en matière de qualité

L'université s'inscrit logiquement dans une politique "qualité" avec des axes et un management qui s'articule autour de points majeurs.

1. *Optimiser la pédagogie par les acteurs et les innovations numériques*

Le PRN accompagne le Pôle doctoral et forme tous les doctorants de première année aux usages des outils techno-pédagogiques pour l'enseignement, à la construction d'une séquence pédagogique et à la création et utilisation d'évaluations.

Un dispositif spécifique d'accompagnement des maîtres de conférences stagiaires est mis en place. Ainsi, ces néo-arrivants au sein de notre communauté universitaire ont une décharge de 32h pour leur première année d'activité et l'obligation de suivre une formation conduite chaque année par le PRN et la DRH pour initier la mise en œuvre de compétences d'enseignement. Cette formation est proposée sous la forme d'un MOOC « Enseigner dans le supérieur » de France Université Numérique. Elle fait partie d'un programme qui alterne des séances d'accompagnement à la pratique, des séances d'ateliers méthodologiques et des séances de formation/action. Cette procédure contribue à faire des néo-MCF formés, des relais et des porteurs de projet de l'innovation pédagogique au sein de leurs départements et composantes.

En soutien est également menée une politique de transition pédagogique et numérique tournée vers la professionnalisation des pratiques et la montée en compétences de tous les enseignants. Elle s'appuie sur des modules de formation proposés aux enseignants et un process d'accompagnement en ingénierie de formation réalisé par les ingénieurs pédagogiques du PRN qui a été renforcé en 2018 par la création d'une « charte qualité de l'enseignement à distance » décrivant les attendus en termes d'animation et d'accompagnement des étudiants engagés dans ce type de modules.

Cette recherche de qualité en ingénierie des dispositifs s'est traduite aussi lors des accompagnements réalisés au travers des PIA Thélème et ECND Academy qui ont servis de catalyseur d'innovation

Enfin, en ce qui concerne les dispositifs de formation instrumentés par le numérique, deux enquêtes spécifiques sont menées annuellement auprès des étudiants pour identifier leurs besoins en termes d'instrumentation et d'accompagnement (une pour les dispositifs EAD, une autre pour les dispositifs numériques génériques). Les résultats obtenus rendent compte jusqu'à présent d'une bonne adéquation des attentes étudiantes aux dispositifs proposés. Ils ont permis de prendre conscience de la nécessité de renforcer encore non seulement notre écosystème pédagogique mais aussi les tests d'auto-positionnement ainsi que l'accès aux modules et aux ressources pour favoriser la réussite de tous les étudiants.

En soutien de l'action du PRN, LMU va mettre en place au cours du prochain contrat un espace universitaire de pédagogie (Espace-UP), outil de diffusion, de partage, de réflexion et de recherche sur les pratiques pédagogiques. Il représentera un point majeur de notre politique d'accompagnement des étudiants, et de formation des enseignants et enseignants-chercheurs et contribuera à l'image d'une université porteuse de savoir et sensible à la transmission efficace de ces savoirs. L'ambition est d'encourager le lancement ou la poursuite des travaux en pédagogie universitaire avec les collègues, en lien avec les laboratoires intéressés et travaillant sur ces problématiques ainsi que les services d'appui de l'université. Dans cet espace, les collègues pourront se réunir autour des usages, échanger entre différentes disciplines, expérimenter des pratiques actives et des nouvelles technologies, adopter un regard critique et réaliste et développer des projets communs, tout en bénéficiant du regard critique des étudiants.

Un encouragement envers la demande de congé pour projet pédagogique sera produit, ce dispositif relativement nouveau ne bénéficiant pas pour l'instant d'une résonance similaire à celui du congé pour recherche ou conversion thématique.

2. Description en compétences

La construction des maquettes en termes de compétence est progressivement prise en charge et va faire l'objet d'un encouragement et d'un soutien spécifique avec le support de la DEF et des ingénieurs pédagogiques. Au niveau des IUT, cette description en compétences bénéficiera du cadrage national. Au niveau des autres composantes, ce travail sera entamé avec une vigilance particulière sur trois axes :

- L'appropriation par les maquettes actuelles des compétences définies et la correspondance avec les objectifs disciplinaires de la filière ;
- Les modalités d'enseignement spécifiques pour le développement des compétences ;
- Les modalités d'évaluation utiles à la certification de l'acquisition de ces compétences.

Cet objectif global s'inscrit également dans les perspectives du PIA NCU Thélème et pourra ainsi bénéficier de l'expertise du groupe de travail dédié et des financements associés.

3. Apprentissage des langues

LMU est consciente de l'importance de proposer un apprentissage des langues de qualité au sein de son offre de formation. Pour cela, elle a fait le choix d'avoir une équipe spécialisée dans chaque composante, composée d'enseignants titulaires en langues, principalement composée de PRAG et de PRCE. En collaboration avec les enseignants disciplinaires et parfois avec la Maison des Langues (voir ci-dessous), ces équipes sont chargées de proposer un programme, d'assurer les cours dans les maquettes, en licence et en master, d'évaluer les étudiants. Le volume horaire semestriel varie de 15h à 40h, principalement en langue anglaise. Soucieuse d'enrichir et de diversifier l'offre, elle a mis en place un service commun, la Maison des Langues, avec pour mission d'accompagner tous les étudiants des deux campus pour pouvoir renforcer leurs compétences linguistiques dans les langues apprises à l'école, de découvrir de nouvelles langues et de s'ouvrir aux autres cultures. Complémentaire, l'offre de la ML est gratuite pour tous les étudiants et accessible sur simple inscription. La ML propose à la fois des ressources (papiers et numériques), des cours du soir, du tutorat et des ateliers interculturels. Pour s'adapter aux besoins et contraintes des étudiants, cette offre est multilingue (Anglais, Français, Espagnol, Allemand, Italien, Portugais, Polonais, Russe, Arabe, Chinois, Japonais, Coréen), multimodale (en présentiel, à distance ou hybride) et adaptable aux rythmes. Un étudiant peut suivre plusieurs actions ou n'en suivre qu'une seule ou changer en cours de semestre. La ML propose :

- Un accès toute la semaine aux ressources en autonomie de la ML avec un service dédié à l'accueil et conseil ;

- Des cours du soir (2h par semaine et par langues) chaque semestre : deux modules de 10h au S1 et un module de 20h au S2. Pour l'anglais et le FLE, nous respectons les niveaux du CEDRL (A1, A2, B1, B2, C1), pour les autres langues, nous proposons le niveau découverte (A1-A2) et le niveau intermédiaire (B1-B2). Pour les cours d'anglais, nous disposons d'un lecteur d'anglais. Pour les autres cours, nous faisons appel à des vacataires ou des étudiants internationaux ;

- Les ateliers interculturels : une fois par semaine, présentation d'une culture ou d'un pays de manière ludique par le pôle interculturel composé d'une administrative et d'un volontaire en service civique ;

- Un tutorat assuré selon les besoins par des étudiants

- Les certifications en anglais (TOEIC), français (écrit et TCF), allemand (Widaf) : des préparations numériques ou sous la forme d'ateliers sont proposées aussi aux étudiants

La ML propose aussi des accompagnements spécifiques que ce soit pour les étudiants en doctorat (formation intensive à l'anglais scientifique) et aux étudiants internationaux ou réfugiés. Pour ces derniers, elle propose plusieurs types de formation, les formations intensives DUEF et le DU passerelle des étudiants en exil, diplômes universitaires reconnus et intensifs pour la préparation aux études universitaires avec trois niveaux (A2, B1, B2), les cours du soir en Français Langue Etrangère, le campus d'été en collaboration avec le SRI et le campus rentrée pour les étudiants Erasmus.

La ML participe activement aux projets locaux, régionaux et nationaux dont le projet 2PF (AMI2019), écri+ (PIA3), PUNCHy (PIA3), AURII et ENVOL (réponses à l'AAP Bienvenu en France). Ce travail ne serait pas possible sans la collaboration des enseignants et des enseignants-chercheurs des composantes. La ML travaille avec les composantes sur la mise en place de dispositifs intégrés aux maquettes.

Afin de contrôler la qualité et l'impact de son offre, la ML met à disposition une coordination pédagogique et administrative de chaque formation (récolte des besoins, organisation des sessions, calcul des taux de participation et de présence...), des bilans intermédiaires et finaux avec l'ensemble des formateurs et des questionnaires de satisfaction en fin de formation (qualitatif et quantitatif).

4. *Lien avec la recherche*

LMU est extrêmement attentive à l'adossé recherche de ses différentes formations, facteurs d'excellence et d'innovation. Les différents masters répondent à cette exigence. La politique de mise en place des Instituts encourage le triptyque de la connaissance Recherche-Formation-Innovation et doit être un marqueur de qualité pour les secteurs identifiés. L'EUR d'acoustique, labellisée par les programmes d'investissement d'avenir (PIA) et portée par Le Mans Université et le CNRS illustre cet engagement. Elle regroupe en effet autour du Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans (LAUM - UMR 6613 CNRS), l'ENSIM, la Faculté des Sciences & Techniques, l'école doctorale Sciences pour l'ingénieur et de nombreux partenaires nationaux et internationaux pour former des étudiants de haut-niveau avec une expertise recherche-innovation importante. La future installation d'un technocampus tourné vers l'acoustique renforcera l'ambition de cet institut de consolider la place de leader européen de l'université du Mans en acoustique tant en formation qu'en recherche, la visibilité et l'attractivité de l'acoustique mancelle.

Cette dynamique est à amplifier envers l'ensemble des secteurs de l'université. La création de la COMUE Angers-Le Mans doit servir également de catalyseur et une réflexion collective est ainsi en cours dans le cadre du PIA4 pour proposer des Graduate Programs en appui sur les masters d'excellence et les thématiques de recherche déjà identifiés ou à fort potentiel aussi bien en ST qu'en SHS. Sont notamment envisagés 3 autres Graduate Schools: 1) Smart Materials 2) Plant Sciences 3) Societal Challenges.

5. *Lien avec l'international*

Notre ambition est d'améliorer la visibilité des activités et l'attractivité de l'Université du Mans à l'échelle internationale avec une approche collective impliquant les enseignants-chercheurs et les équipes administratives de l'UdM.

Pour ancrer cette ambition, notre stratégie consiste à renforcer et étendre les liens de collaboration entretenus en Europe et dans le monde en utilisant au mieux les avantages comparatifs de notre établissement.

L'amélioration continue de la « qualité » de notre politique internationale s'articule autour des principales actions suivantes :

- Veiller à un accueil et un accompagnement personnalisés des étudiants internationaux pour faciliter leur réussite et leur intégration ;

- Soutenir la mobilité des enseignants chercheurs et du personnel administratif pour en faire un facteur d'enrichissement de nos pratiques pédagogiques et administratives ;

- Favoriser une mobilité étudiante pour le développement des compétences et la préparation d'une carrière internationale ;

- Nouer des partenariats clés pour mener des formations et une recherche d'excellence.

E. **Politique de l'établissement en matière de modalités de contrôle des connaissances et compétences.**

Actuellement, les formations sont découpées en semestres, UE et éléments constitutifs d'UE. Au sein d'un semestre, les UE se compensent. Les 2 semestres d'une année se compensent également en Licence. En

Master, la compensation est aussi basée sur les semestres, sauf dispositions particulières prévues dans les modalités de contrôle des connaissances particulières d'une mention (par exemple, avoir une note supérieure ou égale à 10 à l'ensemble des UE hors stage).

Conformément à l'arrêté licence de 2018, l'établissement prévoit, dans le cadre de la nouvelle accréditation, l'application progressive d'une compensation basée sur des regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants. Le semestre ne sera plus nécessairement la base de calcul de la compensation.

F. Politique de l'établissement dans le cadre du nouvel arrêté licence de 2018, en particulier sur le contrat de réussite pédagogique.

L'arrêté licence de 2018 prévoit l'établissement d'un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui précise, pour l'étudiant, son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite.

Dès la rentrée 2018-2019, une réflexion a été menée sur ce contrat, par la direction des Etudes et de la Formation, en lien avec des équipes de formation. Cette réflexion a amené à faire émerger des questions particulières comme :

- A quel moment l'établir avec l'étudiant, alors que le début d'année universitaire est chargé, entre des périodes d'inscription administrative qui s'étirent (juillet à octobre), une période d'inscription pédagogique, traditionnellement considérée comme celle du choix d'UE et de l'inscription aux examens, et gérée de manière dématérialisée (service numérique d'inscription pédagogique [IPWEB] en lien avec l'application de gestion des étudiants et des enseignements [APOGEE]) ?

- Comment l'articuler avec d'autres procédures d'identification des besoins particuliers qui rythment la rentrée : identification des étudiants en situation de handicap, sportifs de hauts niveaux, salariés demandant des dispenses d'assiduité ?

- Comment établir un véritable accompagnement personnalisé dans des mentions de licences qui comptent des centaines d'étudiants ? et donc, comment éviter que le contrat pédagogique ne soit pas qu'un formulaire de plus, identique pour tous les étudiants, et ne leur apportant rien de plus que ce que contient l'inscription pédagogique au sens strict, à savoir le choix des UE ?

Depuis la rentrée 2019-2020, diverses expérimentations ont été menées sur l'édition de contrats pédagogiques réalisés via l'application ConPeRe mise à disposition par l'AMUE et construite par l'Université de Grenoble-Alpes. Pour exemple, au sein de l'UFR LLSH un contrat pédagogique a été formalisé à la rentrée 2020-2021 pour les étudiants redoublants leur proposant deux alternatives, sous couvert de l'accord de la direction du département, ils pouvaient ainsi choisir de repasser des UE déjà validées afin d'en améliorer la note et/ou de tenter de valider par anticipation des UE de l'année supérieure. Le contrat pédagogique mis en place est élaboré conjointement entre l'étudiant et l'équipe pédagogique concernée, représentée par le responsable de formation en lien avec le secrétariat de ladite formation pour le suivi administratif. Toutefois, l'absence d'articulation avec l'inscription pédagogique APOGEE limite encore la portée de cette application.

Cette réflexion conjointe avec les équipes de formation va être poursuivie et renforcée pour permettre de rentrer dans une phase d'opérationnalisation effective la plus globale possible au niveau de l'université. Un des objectifs majeurs pour cela va être d'aider à l'appropriation par les équipes de la notion de contrat pédagogique pour en faire réellement un instrument d'échange entre l'étudiant et ses référents pédagogiques.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence Droit
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration Création d'un <i>Collège de droit</i> regroupant des formations d'excellence : <i>Parcours Common Law and Legal English</i> et <i>Parcours Humanités</i> au Mans ; <i>Parcours Science politique</i> à Laval ; <i>Spécialité Développement durable</i> sur les deux sites ; deux diplômes universitaires à Laval (Droit général approfondi et Droit formation continue).
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Droit
Établissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Néant
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	La formation classique de Licence en droit est aujourd'hui complétée par un <i>Parcours d'excellence</i> au Mans : le <i>Parcours Common Law</i>

and Legal English (CLLE) qui a succédé au Parcours Anglais juridique et une Spécialité Droit, éthique & numérique créée à Laval en 2018 et au Mans en 2019.

A l'occasion de l'accréditation des formations, la Faculté de droit propose de créer un collège de droit regroupant l'ensemble des formations d'excellence, innovantes et en lien avec le territoire.

Sur le site du Mans :

- Maintien du Parcours *Common Law and Legal English* sur les 3 années de Licence
- Création d'un Parcours *Humanités* sur les 3 années de Licence auquel seront intégrés les enseignements de l'actuelle spécialité Droit, éthique & numérique, et comprenant un partenariat avec le *Forum philo Le Monde - Le Mans*
- Création d'une Spécialité *Développement durable*

Sur le site de Laval :

- Création d'un Parcours *Science politique* auquel seront intégrés les enseignements de l'actuelle Spécialité Droit, éthique & numérique, et comprenant les enseignements fondamentaux des cursus de Science politique ou, en cas de partenariat avec un IEP (projet des collectivités territoriales), création d'une double Licence Droit et Science politique.
- Création d'une Spécialité *Développement durable*
- Création d'un DU droit général approfondi pour les L3 (5 cours supplémentaires sur l'année parmi les options non choisies dans la licence).
- Création d'un DU droit formation continue destiné aux

	<p>professionnels/inactifs. Parcours « à la carte » autour de 7 blocs thématiques.</p> <p>- Renouveau LAS sur Le Mans et Laval</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans et Laval
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Licence générale = 1496h (dont 90h en langue étrangère) : L1 = 456h / L2 = 523h / L3 = 517h</p> <p>Licence parcours CLLE = 1598h (dont 410h en langue étrangère) : L1 = 498h / L2 = 553h / L3 = 547h</p> <p>Pour l'actuelle spécialité Droit, éthique et numérique : +54h</p>
Effectifs attendus :	<p>Au Mans : plus de 700 étudiants pour les trois années de licence</p> <p>A Laval : près de 300 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Néant
Accords internationaux particuliers :	<p>Accords Erasmus du domaine « Droit » avec les universités de Thessalonique, Castilla la Mancha, Santiago di Compostella, Vigo, Passau, Bremen, Ferrare et Cantazaro.</p> <p>Partenariat spécifique et régulier avec l'Université Laval à Québec</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Néant

Les recommandations de l'évaluation Hcéres ont été prises en compte par l'établissement :**- le pilotage de la formation est désormais clairement identifié :**

Il est assuré par un directeur des études. Par ailleurs, un responsable pédagogique par année d'études assure le suivi des étudiants.

- un conseil de perfectionnement a été créé :

Chaque année, l'équipe de pilotage réunit le conseil de perfectionnement de la licence Droit, afin de réaliser un bilan annuel de la formation et de proposer à la DEF les améliorations à apporter à la formation. Le conseil de perfectionnement comprend les membres de l'équipe de pilotage, auxquels se joignent plusieurs enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, des personnalités extérieures (deux avocats au barreau du Mans), des personnels administratifs (un représentant de la scolarité) et des étudiants (de la L 1 à la L 3).

- l'insuffisance de la dimension internationale des formations constatée a été corrigée :

Les partenariats susvisés ont été entretenus. Par ailleurs, un parcours spécifiquement dédié à la *Common Law* (parcours *Common Law and Legal English*) a été créé. Il est largement présenté (sur le site Internet de la Faculté, lors des « portes ouvertes », ainsi que lors des réunions de rentrée) et mis en valeur.

- l'importance de la place réservée au numérique a été augmentée :

Une place importante, et croissante, est désormais réservée au numérique dans la Licence droit. En effet, une spécialité « Droit, éthique et numérique » a été ouverte de la L1 à la L3 en 2018 à Laval puis en 2019 au Mans. Elle a pour objectif non seulement de former les étudiants au Droit du numérique mais également de les initier aux outils numériques appliqués au droit (via des ateliers informatiques en partenariat des informaticiens de l'IUT de Laval et l'Institut Claude Chappe Le Mans - Laval). Elle mêle des enseignements de droit et des enseignements d'informatique et envisage les enjeux éthiques attachés au numérique. Ces différents enseignements auront vocation, dans le cadre de la nouvelle accréditation à abonder, au Mans, le parcours Humanités et, à Laval, le parcours Science Politique. Par ailleurs, des référents en pédagogie numérique sont clairement identifiés désormais (soit au PRN, soit au sein de la Faculté).

- l'offre de formation du champ DEG fait l'objet d'une spécialisation constante, tout en conservant un caractère généraliste :

Les parcours et spécialités susmentionnés tendent à souligner la spécificité de propositions pédagogiques innovantes, tout comme les projets de création en cours, notamment la création d'un « collège de droit », qui prendrait place aux côtés de la Licence générale et qui proposerait des formations complémentaires d'excellence : le parcours CLLE déjà existant, mais aussi un parcours « Science politique », sur le site de Laval, ainsi qu'un parcours « Humanités » qui serait porté par l'université du Mans, voire un parcours « Licence approfondie », sur le site de Laval. Ce Collège de droit favoriserait des débouchés professionnels et académiques différents, ou du moins plus variés, que ceux

traditionnellement constatés à l'issue d'une licence de droit généraliste. Outre les apports disciplinaires complémentaires aux sciences juridiques (anglais juridique, science politique, philosophie, etc.), des pratiques pédagogiques innovantes telles que le procès fictif, des ateliers de recherches ciblées (veille juridique, création d'un blog juridique) sont privilégiés.

- **La place de la recherche est reconnue dès le niveau Licence**

Tous les colloques et conférences organisés par le Laboratoire de recherche en droit Thémis - Um (EA n°4343) sont accessibles aux étudiants de Licence (de L1 à L3 en fonction de la thématique) qui y sont même encouragés par une modification de leur emploi du temps, lorsque cela est possible. En L2, les projets professionnels de l'étudiant impliquent des recherches collectives. Les étudiants de la spécialité Droit, éthique & numérique sont initiés à la recherche par des veilles juridiques, des bibliographies, des travaux de recherche sur le numérique, la préparation d'un ouvrage sur le thème de la justice prédictive (Laval). Les doctorants ont aussi la possibilité de présenter leurs travaux aux étudiants de Licence (par ex., lors de la journée de droit comparé à Laval).

- **Une double certification de langue étrangère est proposée**

La Faculté de droit offre la possibilité de passer des certifications de langue étrangère : le TOEIC (Le Mans et Laval) et le TOLES (Le Mans). D'autres certifications sont possibles avec la Maison des langues de l'université.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Le dispositif « accès santé » est accessible aux étudiants de Licence de droit par le suivi, en visioconférence à distance, d'une centaine d'heures de cours dispensés par la faculté de médecine de l'université d'Angers.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

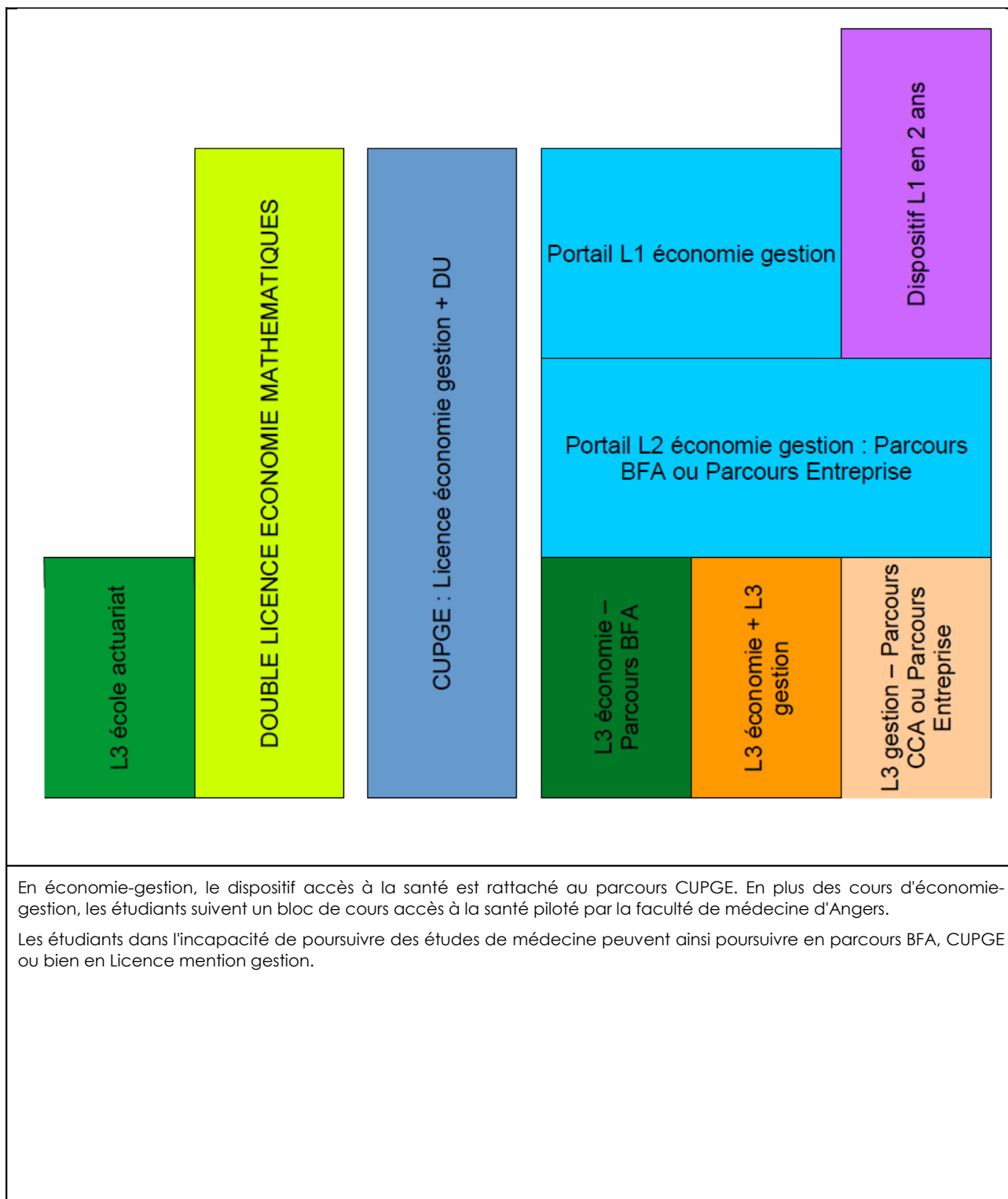
Établissement demandant l'accréditation : LE MANS UNIVERSITE - UFR Droit, Économie et Gestion

La formation	
<p>Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</p>	<p>Licence mention économie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles (CUPGE) - Parcours Double Cursus Économie-Gestion - Parcours Banque Finance Assurance - Parcours Double Licence économie – mathématiques (anciennement Sciences Actuarielles et Financières) - Dispositif de L1 en 2 ans - Parcours L3 EA (création dans le cadre de l'école d'actuariat)
<p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>Licence généraliste en 3 ans</p>
<p>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</p>	<p>Renouvellement à l'identique pour 5 parcours et création d'un nouveau parcours en L3 dans le cadre de la création de l'école d'actuariat et data science.</p> <p>La structure actuelle de la L3 a été créée en 2019 à partir de la licence mention économie-gestion. La licence mention économie, tout comme la licence mention gestion, repose sur un portail commun L1/L2 économie-gestion.</p> <p>Dans le cadre de la création de l'école d'actuariat, les étudiants valident une L3 mention économie et une L3 mention mathématiques.</p>
<p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Champ principal : Économie</p> <p>Champ secondaire : Mathématiques</p> <p>La Licence mention économie est le diplôme de base d'une formation permettant aux étudiants d'acquérir les connaissances utiles au décryptage de l'environnement économique et financier. Elle permet de maîtriser les outils d'aide à la décision stratégique des entreprises ou des pouvoirs publics à un niveau local, national ou international. Il s'agit d'acquérir des compétences en économie, mais aussi en gestion, par le biais d'enseignements généralistes.</p> <p>Pour ce faire, la formation vise l'acquisition de compétences en économie, en méthodes quantitatives, en langue vivante et d'une culture générale solide. Elle</p>

	prépare l'étudiant à poursuivre des études en Master.
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	<p>- Pas de co-accréditation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le parcours Double Licence Économie-Mathématiques (anciennement Sciences actuarielles et financières) est commun avec la Licence de mathématiques de l'UFR STS de Le Mans Université.
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	<p>La Licence mention Économie se compose de 6 parcours. Les UE sont mutualisées entre parcours ou avec le Licence mention gestion ou avec la licence mathématiques :</p> <p>- Parcours Banque Finance Assurance (BFA)</p> <p>Ce parcours prépare les étudiants à une poursuite d'étude en master monnaie, banque et finance. Il s'adresse aux étudiants se destinant aux métiers de l'analyse quantitative dans les compagnies d'assurance, les établissements financiers, les banques, les sociétés de traitement du risque ou les sociétés spécialisées en conseil. Ce parcours propose donc aux étudiants l'acquisition d'une double compétence particulièrement recherchée par les entreprises : Comprendre l'environnement économique et financier de l'entreprise et Maîtriser les outils statistiques et informatiques permettant l'analyse économique et financière.</p> <p>- Parcours Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles (CUPGE)</p> <p>Le CUPGE de Le Mans Université a été créé en septembre 2018. Il prépare aux concours AST2 (Admission sur Titre en 2^{ème} année) des Ecoles de Commerce. La première promotion achève le cycle (CUPGE 3) en 2020/2021. il s'agit d'un parcours sélectif.</p> <p>Volume horaire : En L1 et L2 les étudiants suivent le même programme que les étudiants du parcours BFA. En L3, le programme est celui du parcours Double Cursus Économie-Gestion (L3 DC). Par ailleurs, les étudiants du parcours CUPGE suivent un DU en 3 années en complément de l'obtention d'une Licence (L) d'Economie Gestion.</p> <p>- Parcours Double Cursus Économie-Gestion (L3 DC)</p> <p>La double licence Économie-Gestion offre la possibilité de valider simultanément deux Licences : la Licence Économie et la Licence Gestion. L'obtention de cette double diplomation repose sur un volume d'heures de cours supérieur, mais permet d'élargir l'éventail des choix professionnels.</p> <p>- Parcours LAS</p> <p>Le parcours Licence Accès Santé permet aux étudiants de suivre les enseignements du parcours CUPGE avec la place du DU en bloc de cours santé.</p> <p>- Parcours Double Licence économie mathématiques (Anciennement Sciences Actuarielles et Financières L1, L2, L3)</p> <p>Il s'agit d'un parcours proposé par les économistes et mathématiciens de l'université du Mans au sein de l'Institut du Risque et de l'Assurance. Les étudiants acquièrent une double compétence en économie et en mathématiques. Au terme du cycle licence, les étudiants reçoivent une licence d'économie et une licence de mathématiques. Les cours d'économie de ce parcours sont généralement mutualisés avec l'UFR STS. Les débouchés possibles sont les masters d'économie, les masters de mathématiques appliquées et les masters d'actuariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de L1 en 2 ans 'OUI SI' <p>Le dispositif de L1 en 2 ans (Parcoursup 'OUI SI') permet aux étudiants en difficulté d'effectuer la première année du portail économie-gestion en 2 ans. Ils bénéficient par ailleurs de cours de remise à niveau en mathématiques et techniques de communication.</p>

	<p>- Parcours L3 École d'Actuariat (Création dans le cadre de la nouvelle école d'Actuariat et de Data Science)</p> <p>Il s'agit d'une création de parcours permettant l'accès à la nouvelle école d'actuariat et data science, sur dossier, à la fin de la L2. Cette année est très fortement mutualisée avec la L3 Double Licence Eco-Math et constitue la première année de l'école (qui se poursuit ensuite sans sélection jusqu'à BAC+5).</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université : UFR DEG et Institut du Risque et de l'Assurance (72000)
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale en présentiel
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>- Parcours Banque Finance Assurance (BFA)</p> <p>Volume horaire : Portail économie-gestion L1 (523H), L2 (560H) et L3 (524H).</p> <p>- Parcours Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles (CUPGE)</p> <p>Volume horaire : Portail économie-gestion L1 (523H), L2 (560H), L3 (621H) + DU : DU1 (114H), DU2 (100H), DU3 (96H)</p> <p>- Parcours Double Cursus Économie-Gestion (L3 DC)</p> <p>Volume horaire : Portail économie-gestion L1 (523H), L2 (560H), L3 (621H)</p> <p>- Parcours LAS</p> <p>Volume horaire : Portail économie-gestion L1 (523H) [L2 (560H), L3 (621H)]</p> <p>- Parcours Double Licence Eco-Math</p> <p>Volume horaire : 2045H en 3 ans (1847H en économie)</p> <p>- Dispositif de L1 en 2 ans 'OUI SI'</p> <p>Volume horaire sur 2 ans : Portail économie-gestion L1 (523H) + Remise à niveau (145H).</p>
Effectifs attendus :	<p>- Portail Licence économie-gestion L1. (120)</p> <p>- Dispositif L1 en 2 ans L1.1: (50)</p> <p>- Dispositif LAS L1: (8)</p> <p>- Dispositif L1 en 2 ans L1.2 : (25)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - CUPGE1 (30), CUPGE2 (25), CUPGE3 (25) - Parcours BFA2 (20), BFA3 (20) - Parcours Double cursus 3 (15) - Parcours Double licence Eco-Math : L1 (40), L2 (35), L3 (35)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Passerelles possibles entre la CPGE du Prytanée militaire (La Flèche) et le CUPGE
Accords internationaux particuliers :	Le domaine économie-gestion possède de nombreux partenariats permettant une mobilité à l'étranger : Université de Grenade, Université de Bradford, Université de Paderborn, Université de Naples, Université de St Jacques de Compostelle, Université de Milan, Université de Varna, Université d'Olomouc.
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>La demande d'accréditation est un renouvellement à l'identique sans modification de structure.</p> <p>La licence mention économie est un dispositif universitaire exigeant qui a pour finalité de former de futurs cadres d'entreprise et des chercheurs en économie - gestion (pour ceux qui poursuivront dans le cadre d'études doctorales). Ce champ disciplinaire est nouveau pour de nombreux bacheliers. L'orientation se fait de manière progressive. Ainsi, la première année (semestres 1 et 2) est consacrée à la présentation la plus exhaustive des thèmes et méthodes de l'économie et de la gestion. La spécialisation se fait aux semestres 3, 4, 5 et 6 sous forme de parcours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif de L1 en 2 ans <p>Le dispositif de L1 en 2 ans a fait ses preuves en permettant de conduire jusqu'à la L2 une vingtaine d'étudiants en difficulté sur 50. Les autres se sont généralement réorientés vers des BTS. Parfois en utilisant le dispositif de réorientation mis en place par l'université du Mans.</p> <ul style="list-style-type: none"> - CUPGE <p>Le DU CUPGE est un dispositif sélectif permettant de muscler le niveau de culture générale et le niveau en langues d'étudiants de Licence ayant déjà un bon ou un très bon niveau académique.</p> <p>La formation, en complément de la Licence d'Économie Gestion (suivie dans son intégralité), permet aux étudiants de préparer une insertion dans des Masters d'excellence délivrés par des universités, écoles ou instituts, en France ou à l'étranger.</p> <p>En 3^{ème} année, en plus du stage obligatoire effectué dans le cadre de la Licence, les étudiants suivent des séances animées par des intervenants professionnels pour affiner leur projet professionnel et préparer leur insertion en entreprise à l'issue de leur Bac + 5 (minimum).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Double Licence Économie - Mathématiques / L3 (1ère année d'École d'Actuariat) <p>L'évolution de la double licence Économie - Mathématiques est liée à l'ouverture de l'école d'Actuariat et Data Science à la rentrée 2021.</p> <p>Les L1 et L2 ne sont modifiées qu'à la marge pour améliorer l'offre de formation et s'adapter à l'arrivée des nouveaux bacheliers.</p> <p>En L3, 2 parcours avec de fortes mutualisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création du parcours L3 1^{ère} année d'École d'Actuariat commun avec la licence de mathématiques, qui constitue la première année de l'école d'Actuariat et Data Science (accès sur dossier après le L2 et délivrance du double diplôme à la fin du cycle licence). - Aménagement à la marge du parcours Économie - Mathématiques (anciennement SAF), moins connoté Actuariat, avec également délivrance des deux diplômes de Licence à la fin des trois années. 	



DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : LE MANS UNIVERSITE - UFR Droit, Économie et Gestion

Licence Economie et Gestion	
<i>Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	<p>Licence mention Gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours Entreprises - Parcours Comptabilité, Contrôle Audit (CCA) - Parcours Economie-Gestion Double Licence - Parcours de remédiation (Oui-SI)
<i>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</i>	Licence en trois ans
<i>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	<p>Il s'agit d'un renouvellement à l'identique sans aucun changement de structure.</p> <p>La structure actuelle de la L3 a été créée en 2019 à partir de la licence mention économie-gestion. Les deux mentions de licence (économie et gestion) partagent un portail commun L1/L2 économie-gestion.</p>
<i>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	<p>La licence Gestion a pour vocation de former les étudiants aux fondamentaux de la gestion des entreprises.</p> <p>Pour ce faire, la formation vise l'acquisition de connaissances et la construction de compétences dans les divers domaines de la gestion : management, comptabilité, gestion financière, marketing, stratégie et ressources humaines. Cela inclut également une ouverture pluridisciplinaire principalement vers l'économie, le droit et la sociologie. Parallèlement un renforcement en langue vivante est proposé.</p> <p>Elle prépare l'étudiant à poursuivre des études en Master dans les différents domaines de la gestion et du management.</p>
<i>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	- Pas de co-accréditation

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>La Licence mention Gestion se compose de 2 parcours en plus du double cursus commun avec la mention Economie. Une partie des UE est mutualisée entre les deux parcours de Gestion et le parcours Banque Finance Assurance de la Licence mention Economie.</p> <p>- Parcours Entreprises</p> <p>Le parcours Gestion des Entreprises est une voie généraliste dont l'objectif est d'assurer aux étudiants un socle de connaissances fondamentales dans tous les domaines de la gestion (GRH, Stratégie, Marketing, Gestion financière, Management, Contrôle de gestion, etc.) leur offrant ainsi une solide culture générale en management. Ce parcours permet aux étudiants de comprendre les spécificités des différentes formes d'organisations et leur fonctionnement, d'analyser l'environnement et les relations avec les parties prenantes. Il forme également aux différents outils théoriques et techniques de diagnostic et de gestion des organisations.</p> <p>- Parcours Contrôle, Comptabilité et Audit</p> <p>Le Parcours Comptabilité, Contrôle, Audit (Licence 3 CCA) est sélectif. Il s'inscrit dans une spécialisation vers les métiers de l'expertise comptable, de l'audit, du commissariat aux comptes, du contrôle de gestion et de de la finance d'entreprise. Le contenu des enseignements est en cohérence avec le programme national du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion).</p> <p>Il constitue la formation préalable à la poursuite d'études en Masters spécialisés dans des domaines tels que les Masters Comptabilité, Contrôle et Audit et Contrôle de gestion et Audit organisationnel.</p> <p>- La double licence Économie-Gestion (DC)</p> <p>Ce parcours offre la possibilité de valider simultanément deux Licences : la Licence Économie et la Licence Gestion. L'obtention de cette double diplomation repose sur un volume d'heures de cours supérieur, mais permet d'élargir l'éventail des choix professionnels.</p> <p>-Dispositif de remédiation 'OUI SI'</p> <p>Le dispositif de remédiation (Parcoursup 'OUI SI') permet aux étudiants en difficulté d'effectuer la première année du portail économie-gestion en 2 ans. Ils bénéficient par ailleurs de cours de remise à niveau en mathématiques et français ainsi que des séances de tutorat.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Le Mans Université- UFR Droit, Économie et Gestion</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Formation initiale en présentiel.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>- Parcours Entreprises</p> <p>Volume horaire : L1 (523H), L2 (560H), L3 (440H)</p> <p>Dont volume horaire de l'Enseignement en langue étrangère : 40H</p> <p>- Parcours Comptabilité, Contrôle Audit (L3 CCA)</p> <p>Volume horaire : L1 (523H), L2 (560H), L3 (480H)</p> <p>Dont volume horaire de l'Enseignement en langue étrangère : 40H</p>

	<p>- Parcours Double Cursus Économie-Gestion (L3 DC)</p> <p>Volume horaire : Portail économie-gestion L1 (523H), L2 (560H), L3 (621H)</p> <p>Dont volume horaire de l'Enseignement en langue étrangère : 40H</p> <p>- Dispositif de remédiation 'OUI SI'</p> <p>Volume horaire sur 2 ans : Portail économie-gestion L1(523H) + Remise à niveau (145H).</p>
Effectifs attendus :	<p>- Portail Licence économie-gestion L1 : (120)</p> <p>- Dispositif remédiation L1.1: (50)</p> <p>- Dispositif de remédiation L1.2 : (25)</p> <p>- Parcours Entreprises (70)</p> <p>- Parcours Comptabilité, Contrôle, Audit-CCA : (20)</p> <p>- Parcours Double Cursus Economie-Gestion (15)</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non concerné
Accords internationaux particuliers :	Le domaine économie-gestion possède de nombreux partenariats permettant une mobilité à l'étranger : Université de Grenade, Université de Bradford, Université de Paderborn, Université de Naples, Université de St Jacques de Compostelle, Université de Milan, Université de Varna, Université d'Olomouc.
Conventionnement avec une institution privée française :	Non concerné
	<ul style="list-style-type: none"> o La demande d'accréditation est un renouvellement à l'identique sans modification de structure. o A partir de l'entrée en première année de licence, l'orientation se fait de manière progressive. Ainsi, la première année (semestres 1 et 2) est consacrée à la présentation la plus exhaustive des thèmes et méthodes de l'économie et de la gestion. La spécialisation se fait aux semestres 3, 4, 5 et 6 sous forme de parcours. o A partir de la troisième année (L3), la mention Gestion poursuit l'accompagnement vers une spécialisation dans la perspective de poursuites d'études en master. o La forme appliquée de certains cours, l'existence de projets tutorés et d'un stage participent à la professionnalisation du diplôme et participe à l'accueil des étudiants issus de DUT et BTS. <p>Dispositif de remédiation</p> <ul style="list-style-type: none"> o Le dispositif de remédiation a fait ses preuves en permettant de conduire jusqu'à la L2 une vingtaine d'étudiants en difficulté sur 50. Les autres se sont généralement réorientés vers des BTS. Parfois en utilisant le dispositif de réorientation mis en place par l'Université du Mans.
	Le parcours LAS, Licence Accès Santé, est rattaché à la mention Economie.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : **Université du Mans**

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence professionnelle Mention Assurance-Banque-Finance : chargé de clientèle.
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement La licence professionnelle Assurance Banque Finance : chargé de clientèle résulte de la fusion de la licence ABF commercialisation de produits bancaires (créée en 2013) et de la licence ABF métiers de l'assurance. Cette fusion est effective depuis la rentrée 2017.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	UFR Droit Économie et Gestion (DEG) & IUT Le Mans (Département GEA)
Établissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Néant
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	La LP Assurance-Banque-Finance : chargé de clientèle comporte deux parcours : l'un en banque (IUT Le Mans) et l'autre en assurance (UFR DEG).

	<p>Ces parcours comprennent un module d'enseignement mutualisé sur les matières fondamentales de la banque et de l'assurance.</p> <p>Les deux parcours sont dispensés en alternance. Toutefois le rythme et l'organisation de l'alternance varient dans chaque parcours, pour s'adapter au mieux aux besoins des entreprises partenaires.</p> <p>Parcours BANQUE : l'alternance débute en septembre pour finir en août et autant que possible selon un rythme de 15 jours/15 jours.</p> <p>La Licence a pour objectif de former des chargés de clientèle et des conseillers gestionnaires de clientèle du secteur « particuliers », et « professionnels ».</p> <p>Les enseignements dispensés sont repartis en 5 modules, le 6ème concernant les travaux liés à l'alternance.</p> <p>UE1. Techniques et produits communs à la banque et à l'assurance</p> <p>UE2. Langages fondamentaux</p> <p>UE3. Connaissance du secteur bancaire</p> <p>UE4. Connaissance du métier bancaire</p> <p>UE5. Connaissance du métier commercial</p> <p>UE6. Mise en situation professionnelle</p> <p>La formation conduit les diplômés à maîtriser la diversité des opérations afin de répondre aux besoins exprimés par le client dans des secteurs d'activités variés : services, industrie, artisanat et agriculture. Elle leur permettra d'évaluer la situation financière d'un client, d'apprécier le risque-client, de faire une offre globale en produits bancaires et d'assurance. La licence professionnelle doit permettre à ses titulaires d'évoluer vers d'autres secteurs de la profession, comme la gestion de patrimoine et d'exercer à terme des responsabilités d'encadrement.</p> <p>Parcours ASSURANCE : l'alternance s'organise de septembre à fin août, selon un rythme de 7 jours/ 7 jours. La formation dure 450 h (dont projet tutoré et</p>
--	---

	<p>suivi en entreprise) – 20 semaines à la Faculté de droit et 30 semaines en entreprise (incluant les congés payés).</p> <p>Les enseignements sont dispensés par une équipe pédagogique mixte comprenant des universitaires et des professionnels. Elle comprend sept modules obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques et produits (matières communes aux deux parcours). - Environnement de l'assurance. - Communication –marketing. - Droit applicable aux spécialités de l'assurance. - Gestion de produits d'assurance. - Gestion de sinistre. - OPTION, choix entre : Gestion de patrimoine ou Initiation à la souscription. <p>L'objectif est de permettre aux étudiants non seulement d'acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la pratique des assurances (en tant que chargé de souscription ou gestionnaire de sinistre, en compagnie, chez un agent général ou encore un courtier), mais aussi de leur permettre de développer, grâce à l'alternance, une expérience professionnelle.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Parcours Banque : IUT Le Mans (Département GEA) et en Agence bancaire</p> <p>Parcours Assurance : UFR Droit- Éco-Gestion (Le Mans Université – Campus du Mans) et en entreprise</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Contrats d'apprentissage (pour l'essentiel) et contrats de professionnalisation (pour quelques étudiants)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Parcours Banque : 434 h dont 30h d'anglais bancaire

	Parcours Assurance : 450 h dont 30h TD d'anglais des assurances
Effectifs attendus :	Parcours Banque : 28 max. <i>Les capacités d'accueil de chaque LP étant votées en Conseil d'Institut avant le lancement de la procédure de recrutement, pour cette année, 28 étudiants peuvent intégrer la formation.</i> Parcours Assurance : 20 dans l'idéal – 25 au plus
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Parcours Banque : en cours de recherche Parcours Assurance : néant
Accords internationaux particuliers :	Accord Erasmus Droit et IUT
Conventionnement avec une institution privée française :	UCO Laval
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> <p><u>Parcours Assurance</u></p> <p>Le suivi des apprentis est assuré par</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation périodique d'échanges entre maîtres d'apprentissage et tuteurs pédagogiques. - l'organisation de visites en entreprise - la mise à disposition, pour les étudiants, les tuteurs pédagogiques et les maîtres d'apprentissage, du livret électronique de l'apprenti, destiné à assurer une meilleure coordination du suivi de l'apprenti et à faciliter la transmission des informations essentielles. - une enquête d'insertion professionnelle, menée chaque année pour mesurer le taux d'insertion professionnelle de nos diplômés. <p>Le suivi de la formation est assuré</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la mise en place chaque année d'un conseil de perfectionnement, lequel est l'occasion d'échanger et de faire évoluer la formation, en fonction des besoins des entreprises partenaires, mais aussi en fonction des retours formulés par les étudiants et enseignants. - la mise en place chaque année d'une évaluation EVAMAINE, permettant une évaluation de la formation par les étudiants inscrits. <p><u>Parcours Banque</u></p>	

Des réunions pédagogiques ont été mises en place.

Une rencontre tuteur enseignant/tuteur professionnel est organisée en début.

Une ouverture de la Licence à l'international est envisagée.

Un Forum des LP de l'IUT permet désormais de communiquer sur la Licence.

Des auditions sont organisées à mi-parcours. A cette occasion, les alternants sont invités à présenter leur expérience devant les responsables RH, les directeurs d'Agence, les tuteurs professionnels et les tuteurs enseignants.

Les différents responsables RH de nos banques partenaires sont conviés durant l'année afin de présenter leur entreprise et les métiers liés à la banque.

Un Job dating est organisé au mois de mars dans la perspective de rapprocher les entreprises partenaires et les candidats acceptés au sein de la Licence.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Commercialisation des produits et services
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement avec une légère restructuration, Création d'un cours de marketing digital, CRM et bases de données
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Le champ principal est le marketing Le champ secondaire : les services
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Le Mans Université : UFR DROIT- ECONOMIE-GESTION
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Marketing des services
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations) :</i>	Le Mans Université

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation en présentiel
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	445 h dont 40 h en anglais
Effectifs attendus :	24
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	La formation sera proposée dans la cadre de la COMUE (avec l'IAE d'Angers)
Accords internationaux particuliers :	Aucun
Conventionnement avec une institution privée française :	Aucune
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Renforcement de l'orientation Compétences des contenus de la formation.</p> <p>Renforcement des outils numériques / marketing digitale</p>	
Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
<p>Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i></p>	<p>LP Gestion des Organisations Agricoles et Agroalimentaires</p> <p>Parcours Droit de l'entreprise agricole (option culture/élevage – option équestre),</p> <p>Parcours Droit de la distribution agroalimentaire</p>
<p>Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :</p>	<p>LP</p>
<p>Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i></p>	<p>Renouvellement de la LP GOAA avec restructuration : création d'un nouveau parcours.</p> <p>Pour proposer une offre de formation complète en Gestion des Organisations Agricoles et Agroalimentaire et répondre aux besoins de formation du secteur professionnel, il est proposé l'ouverture d'un 2nd parcours en droit de la distribution agroalimentaire en plus du 1^{er} parcours déjà existant en Droit de l'entreprise agricole.</p>

Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	<p>Droit rural</p> <p>Droit agroalimentaire</p> <p>Droit de la distribution</p>
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Le Mans Université
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	<p>Parcours déjà existant : Droit de l'entreprise agricole</p> <p>Parcours proposé à l'ouverture : Droit de la distribution agroalimentaire</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Faculté de droit – Antenne de Laval</p> <p>Campus de Laval</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation en présentiel, ouverture en modalité classique (avec stage de 12 semaines) et en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation).
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>489h, dont 315h mutualisée avec le parcours Droit de l'entreprise agricole déjà existant (tronc commun)</p> <p>(dont 20h de langue étrangère)</p>
Effectifs attendus :	20
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	AgriCampus Laval – Projet partenariat AgroCampus Ouest
Accords internationaux particuliers :	Université de Laval à Québec
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Partenariats avec Cerfrance 53-72, Chambre d'agriculture Anjou-Maine, FDSEA 53, AGRIAAL...</p> <p>Partenariats réguliers avec les entreprises via les conventions de stage, d'apprentissage et de professionnalisation.</p>

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

I. EVOLUTIONS ET/OU AMELIORATION DE LA LP :

Pour favoriser la restructuration de la LP en deux parcours, la LP s'est restructurée autour d'1 parcours et 2 options connues :

Parcours Droit de l'entreprise agricole

2 options : option culture/élevage et l'option équestre

V. fiche de la LP en pièce-jointe

Formation en présentiel

Formation accessible :

- en **initiale** et en **continue**. Renforcement de la visibilité de la formation continue en lien avec le SFC.

-en **formation classique** (projet tutoré théorique, projet tutoré pratique, stage de 12 semaines) et **depuis septembre 2020, en alternance** (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage).

Lieux : Nouveaux locaux de la Faculté de Droit -Antenne de Laval, depuis 2019 – salle dédiée neuve, dotée d'équipements numériques, à proximité des services du CROUS et de la BU

Pilotage : réunion du **conseil de perfectionnement** deux fois par an ; suivi et réunions du **comité de pilotage** à échéances régulières

Composition du conseil de perfectionnement : Président (personnalité extérieure), intervenants de la LP (EC, enseignants de l'Agricampus Laval partenaire, intervenants issus du secteur professionnel), représentants du secteur professionnel (maître de stage ou d'apprentissage), représentants étudiants, gestionnaire administratif)

Composition du comité de pilotage : 2 EC, 2 enseignants de l'Agricampus Laval, 3 intervenants issus du secteur professionnel

Gestion : Recrutement en octobre 2020 d'une gestionnaire administrative de la LP

Equipe pédagogique : maintien d'une équipe pédagogique diversifiée (EC, enseignants de l'Agricampus Laval, professionnels). 75% des enseignements sont dispensés par des professionnels.

Equipe pédagogique mobilisée sur l'approche par compétences. Renforcement en cours de l'expression de la formation en compétences (lien fiche RNCP).

Formation professionnelle

Renforcement des enseignements sur l'insertion professionnelle, not. avec l'ouverture à l'alternance (ouverture d'une UE encadrement technique à l'insertion professionnelle en alternance...).

Renforcement de la formation sur des compétences et enjeux d'actualité (ouverture d'UE : UE cours de production agricole et sécurité alimentaire, UE droit de l'agrinumérique, UE droit des activités agri-environnementales...)

Développement en cours de modules d'accompagnement sur Umtice (anti-plagiat, etc.)

Mise en place progressive d'un portefeuille de compétences auto-évaluables (en cours).

Etablissement d'un contrat pédagogique personnalisé systématique dès septembre 2021

Insertion professionnelle : maintien de l'insertion professionnelle à un excellent taux – maintien des rencontres des professionnels et conférences pratiques

Partenariats académiques et professionnels :

Maintien et renforcement des partenariats académiques français (Agricampus Laval), internationaux (Université de Laval à Québec) et professionnels (Centres de gestion, cabinets d'experts comptables et foncier, chambres d'agricultures, cabinets d'avocat, études notariales, banques, assureurs, etc.)

Visibilité : renforcement de la communication sur la page de l'Université (vidéo de présentation), création du blog de la LP en 2019 (bloglpgoaalaval.fr), création de la page Facebook et du groupe Facebook de la LP (réseau des anciens), communication sur Linked in Faculté de Droit-Antenne de Laval, etc.

Recherche/innovation : adossement de la LP à des manifestations scientifiques pratiques et théoriques (conférences pratiques de la LP, cycle de conférence de droit de la terre, colloques Droit & Agrinumérique...)

II. ELEMENTS RELATIFS A LA DEMANDE DE CREATION D'UN NOUVEAU PARCOURS : Parcours Droit de la distribution agroalimentaire

Depuis plus de 15 ans, l'UFR DEG de l'Université du Mans, par son Antenne de Droit de Laval, porte la LP GOAA Parcours Droit de l'entreprise agricole. Pour proposer une offre de formation complète en gestion des organisations agricoles mais aussi agroalimentaires, il est proposé l'ouverture d'un 2nd parcours.

Objectif / public cible : répondre au besoin de formation des professionnels et acteurs du secteur de la distribution agroalimentaire, en particulier des agriculteurs en circuits courts, conseillers para-agricoles (chambre d'agriculture, syndicat, centre de gestion...), juristes en négociation agroalimentaire (OP, coopérative, filière produits, etc.).

Débouchés professionnels :

- agriculteurs et jeunes agricultures engagés dans une filière circuit court, coopérative, etc.
- Conseillers para-agricoles (centre de gestion, chambre d'agriculture, syndicat, etc.).
- Juristes négociateurs (OP, coopératives...), juristes droit de la distribution agroalimentaire...

Compétences développées :

- savoirs et savoir-faires : compréhension de la structure des filières de distribution agroalimentaire (vente directe, circuits courts, GSM, coopératives...), rédaction, analyse et conseils contractuels, audit et conseils contentieux
- compétences techniques : maîtrise du droit et de la pratique de l'entreprise agricole et de la distribution de produits agroalimentaires ; maîtrise de la gestion, comptabilité et enjeux financiers de la distribution agroalimentaire ; maîtrise du risque, contentieux et de la négociation agroalimentaire ; maîtrise des contraintes techniques et réglementaires de la mise en marché de produits agroalimentaires, de l'activité de distribution de produits agroalimentaires, notamment en e-commerce et circuits courts ; mise en conformité ; prospect de clients
- qualités professionnelles : autonomie, réactivité et agilité, rigueur et persévérance

Moyens : le 2nd parcours s'adossera sur une majorité d'enseignements issus d'un tronc commun, mutualisé avec le parcours Droit de l'entreprise agricole (315h mutualisées).

Il se composera de 174h différenciées permettant une spécialisation en droit de la distribution agroalimentaire par l'acquisition de compétences en droit et pratique de la distribution agroalimentaire.

Modalités : à l'image de l'ouverture du parcours Droit de l'entreprise agricole à l'alternance à la rentrée 2020, pour faire suite aux recommandations HCERES, le 2nd parcours proposé sera aussi accessible en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation).

Programme (ne sont détaillés que les enseignements différenciés ; on renverra au programme actuel du parcours Droit de l'entreprise agricole pour les enseignements mutualisés)

Bloc 1 : Fondamentaux du droit de la distribution agricole - RNCP29762BC06 Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.

Outre les enseignements du tronc commun :

Droit de la distribution et des filières

Droit de la concurrence et du marché agricole

Droit de la consommation

Droit et valorisation des produits agricoles

Droit du commerce international de produits agroalimentaires

Bloc 2 : Economie et gestion de la distribution agroalimentaire - RNCP29762BC07 Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation

Outre les enseignements du tronc commun :

Organisation de la distribution agricole

Bloc 3 : Cadre juridique de la distribution agroalimentaire - RNCP29762BC06 Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.

Outre les enseignements du tronc commun :

Droit des coopératives agricoles

Bloc 4. Droit et pratique de la distribution agroalimentaire - RNCP29762BC06 Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.

Outre les enseignements du tronc commun :

Pratique des contrats spéciaux de l'agroalimentaire

Pratique du commerce agricole (étude marché, négociation, relation client) (RNCP29762BC07 Maîtrise des différentes dimensions de la gestion d'une organisation)

Droit et pratique du e-commerce (iut)

Droit et pratiques RSE de la filière agroalimentaire

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Intervention sociale - insertion et réinsertion sociale et professionnelle
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement. La LP a débuté à la rentrée 2006. Poursuivre l'accueil simultané de deux publics 1/ public d'étudiants et d'apprenants en reprise d'études ou formation continue 2/ publics d'apprentis ou de personnes en contrat de professionnalisation (1 ^{ère} rentrée en 2020-2021)
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Intervention sociale (sciences de l'éducation)
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Pas de co-accréditation
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Parcours ingénierie de formation
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations) :</i>	A Le Mans Université (au Service de Formation Continue)

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Enseignement en présentiel (public traditionnel), mais aussi en apprentissage, contrat de professionnalisation. Ainsi publics : étudiants, apprentis, contrat de professionnalisation, formation continue, reprise d'études.
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	Tronc commun : 252 h (dont 18h d'anglais) Parcours Ingénierie de formation : 144 h En Entreprise : 441 h <i>Projet Tuteuré et Mémoire : 163h</i> <i>Travail personnel et collectif et auto-apprentissage guidé : 163h</i>
Effectifs attendus :	18-25
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	néant
Accords internationaux particuliers :	néant
Conventionnement avec une institution privée française :	néant
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). 	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration.
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique. La formation existe depuis 2008. Elle est en apprentissage / contrat de professionnalisation
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences de gestion.
Établissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Néant
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Néant
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans Université (et au CFA du lycée partenaire)

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Formation en apprentissage. Contrats d'apprentissage / contrat de professionnalisation
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	280 heures en présentiel + 120 heures projet tutoré + Mémoire à rédiger et soutenance 30 heures d'anglais 165 jours en entreprise (pour des contrats de 10 à 12 mois)
Effectifs attendus :	~ 15 apprentis (+2-3 VAE en moyenne par an)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	néant
Accords internationaux particuliers :	néant
Conventionnement avec une institution privée française :	Avec le campus des métiers Sainte Catherine (Le Mans)
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). 	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Comptabilité – Contrôle - Audit
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique d'une formation existante sous la même mention dans le cadre de l'accréditation en cours et proposée à LMU depuis 1973 (MSTCF).
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences de Gestion
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Non concerné
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans Université
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale • Formation continue

Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<ul style="list-style-type: none"> • M1 : Nombre d'heures en présentiel : 525 h • M2 : Nombre d'heures en présentiel : 325 h • Nombre d'heures en langue étrangère (anglais) : 40h en M1 et 30h en M2 • Stage obligatoire de 3 à 5 mois en Master 1 • Stage obligatoire de 4 à 6 mois en Master 2
Effectifs attendus :	<p>Entre 20 et 25 en M1</p> <p>Entre 20 et 25 en M2</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non concerné
Accords internationaux particuliers :	<p>Co-diplomation avec ESPRIT SCHOOL OF BUSINESS (Tunisie)</p> <p>Co-diplomation avec ESTEM (Maroc)</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Plusieurs conventions dans le cadre de la chaire CCA avec la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes Ouest-Atlantique, l'Association des experts comptables de la Sarthe, le Conseil Régional de l'Ordre des experts comptables des Pays de la Loire, STREGO, FITECO, COMPTAFRANCE et KPMG.
<p>On trouvera ici :</p> <p>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de conseils de perfectionnement chaque année en présence des représentants des instances de gouvernance comptable, des professionnels, des étudiants et des enseignants chercheurs dans la formation ; ➤ Intégration de modules de préprofessionnalisation en Master 1 et 2 pour stimuler l'insertion professionnelle de nos étudiants ; ➤ Evaluation de la formation au niveau M1 et M2 généralisée et automatisée via le dispositif EVAMAINE de notre établissement ; ➤ Organisation de conférences débats animées par des professionnels sur des problématiques concrètes et actuelles relatives à la profession de l'expertise comptable et de commissariat aux comptes ; ➤ Ouverture de la formation à l'international avec l'établissement de partenariats internationaux avec deux écoles d'enseignement supérieur au Maroc et en Tunisie. 	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : **Le Mans Université, UFR Droit, Economie, Gestion**

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	Mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel (fiche RNCP 34035)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master (Master 1 + Master 2)
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Création issue d'une restructuration</p> <p>Explication :</p> <p>Le département Gestion a souhaité faire évoluer l'offre de formation au niveau Master à partir de septembre 2019.</p> <p>Dans une première phase, il s'agissait de fermer le Master Commerce international et de décliner le Master « Management des PME-PMI » en 2 parcours : <u>dont le parcours Contrôle de gestion</u> (comme indiqué dans le document de synthèse d'autoévaluation). L'objectif étant d'effectuer, dans un 2nd temps, une demande d'accréditation pour des mentions plus représentatives du contenu de chacun des deux parcours (dont la mention CGAO). Aussi, cette évolution a été réalisée à coûts constants.</p> <p>Le parcours Contrôle de gestion a été créé pour répondre à une double demande de la part des <u>étudiants</u> et de la part des <u>entreprises locales</u>.</p> <p>1) Des étudiants de notre Licence 3 exprimaient le souhait d'intégrer des Masters CGAO de la région. Par ailleurs, plusieurs étudiants de masters de Gestion réalisaient des stages en Contrôle de gestion ou en Contrôle interne. Certains étudiants de M1 ont fait le choix de quitter LMU pour intégrer un M2 CGAO dans une autre université.</p> <p>De par le contenu généraliste du Master PME-PMI, les étudiants</p>

	<p>pouvaient être mis en difficulté à deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour leur recherche de stage : Forte concurrence des étudiants des masters spécialisés CGAO. - Compétences en lien avec le métier de Contrôleur de gestion insuffisantes pouvant rendre l'accomplissement de certaines missions et l'insertion professionnelle plus difficiles. <p>2) Parallèlement, les entreprises/organisations locales (principalement Sarthe et Mayenne mais également les départements voisins) exprimaient une demande réelle à travers des offres de stage en Contrôle de gestion/Contrôle interne.</p> <p>Aussi, la création de ce parcours avait pour but de faire rencontrer l'offre et la demande du tissu économique local.</p> <p>Toutefois, l'intitulé de la mention « PME-PMI » s'avère réducteur quant aux perspectives de débouchés proposées par le parcours Contrôle de gestion.</p> <p>En effet, de par son contenu, le parcours Contrôle de gestion s'adresse à un panel large d'organisations qu'il s'agisse des entreprises privées (PME mais également grands groupes), organisations publiques, assurances, etc. Ce sont d'ailleurs tous ces types d'organisations qui nous adressent des offres de stages et d'alternances et souhaitent, à terme, pouvoir embaucher.</p> <p>L'objectif est donc que le parcours Contrôle de gestion obtienne la mention CGAO lors de l'accréditation 2022 afin que l'intitulé de la mention corresponde mieux aux <u>contenu</u>, <u>objectifs</u> et <u>débouchés</u> de la formation.</p> <p>Cette mention aujourd'hui connue et reconnue, apparaît comme un véritable gage de visibilité auprès de nos étudiants potentiels et de nos entreprises et organisations partenaires.</p>
<p>Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	<p>Sciences de gestion</p>
<p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Néant</p>
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>Néant</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Le Mans Université, UFR Droit Economie Gestion</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat</p>	<p>Master 1 : en Formation initiale.</p> <p>Master 2 : en Formation initiale + Formation en alternance.</p>

<p><i>de professionnalisation; à distance, etc.) :</i></p>	<p>Alternance : Le Master sera proposé en <u>contrat de professionnalisation</u> et en <u>contrat d'apprentissage</u> (CFA Formasup Pays de la Loire) à partir de septembre 2021.</p> <p>Explication : Une prospection a été menée sur plusieurs semaines auprès des entreprises locales pour étudier les besoins en alternance en Contrôle de gestion. Plusieurs entreprises ont exprimé leur intérêt pour des contrats d'alternance dans le cadre du Master parcours Contrôle de gestion et plusieurs d'entre elles ont déjà fait parvenir à la responsable de formation des <u>offres de contrats d'alternance pour la rentrée 2021</u> pour diffusion aux étudiants.</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p><u>Master 1</u> : 439h présentiel (dont 40h de modules d'anglais) + examens et soutenance de stage + stage entre 4 et 6 mois</p> <p><u>Master 2</u> : 412h présentiel (dont 40h de modules d'anglais) + examens et soutenance de stage + stage de 5 mois ou année en alternance</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p><u>Master 1</u> : environ 20 étudiants</p> <p><u>Master 2</u> : environ 20 étudiants</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Néant</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Plusieurs accords Erasmus (14 accords) et doubles-diplômes avec des universités partenaires sont proposés aux masters du domaine Economie-Gestion.</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p><u>Depuis septembre 2020</u> : Convention de partenariat avec l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle internes) : Antenne Grand Ouest</p> <p><u>En cours</u> (convention actuellement à l'étude par le service juridique de l'Université) : Convention de partenariat avec la DFCG (Association des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion) : Antenne Bretagne - Pays de la Loire</p>
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Vous trouverez ci-dessous quelques éléments d'informations supplémentaires permettant d'apprécier la demande d'accréditation pour la mention CGAO. Les réponses au rapport d'évaluation HCERES du Master PME-PMI et de son parcours Contrôle de gestion sont quant à elles présentées dans la fiche « Observations et erreurs factuelles ».</p>	

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Equipe pédagogique (informations actualisées pour l'année 2021-2022) :

La moitié des enseignements est dispensée par des Enseignants-Chercheurs :

4 MCF de LMU (Le Mans Université) : 1 MCF en Contrôle de gestion + 1 MCF en Systèmes d'information + 1 MCF en stratégie + 1 MCF en Droit privé ;

1 MCF HDR LMU : 1 MCF HDR spécialiste en Techniques quantitatives ;

2 PU LMU : 1 PU en Finance & Gouvernance + 1 PU Directrice de l'Ecole doctorale intervenant en Méthodologie de la recherche ;

2 PU EXTERIEURS : 2 PU en Contrôle de gestion de l'IGR-Rennes et de l'IAE d'Angers.

L'autre moitié des enseignements est assurée par des professionnels (il convient de préciser que les professionnels dispensent parfois leur module d'enseignement en binôme du fait de leurs contraintes de planning liées à leur activité professionnelle. Il s'agit souvent de professionnels collègues d'un même service, qui se connaissent très bien et se coordonnent parfaitement dans la gestion de leur module d'enseignement) :

5 Contrôleurs de gestion (+ 2 Contrôleurs de gestion intervenants dans le cadre des Conférences professionnelles) ;

1 Directeur financier externe (+ 2 DAF intervenants dans le cadre des Conférences professionnelles) ;

2 Responsables d'Audit interne (dont le Directeur de l'IFACI Antenne Grand Ouest) ;

1 Manager en IT Risk Consulting ;

1 Statisticienne à la DAF ;

1 Ingénieur Data à la DSI ;

1 Directeur de la transformation digitale ;

1 Expert-comptable ;

2 Conseillers en création d'entreprise ;

1 Consultante QHSCT, etc.

Les professionnels impliqués sont de véritables experts assurant une **formation de qualité dans les modules d'enseignement en lien avec leurs domaines de spécialité**.

Par ailleurs, l'implication des professionnels reflète **l'intérêt avéré et le soutien des organisations locales pour cette formation** du fait de leurs besoins de recrutements **dans ces métiers** (Contrôle de gestion, Direction des finances, Contrôle interne, ..).

CONTENU DE LA FORMATION BASÉ SUR LES COMPÉTENCES

Contenu du Master :

Le programme de la formation est conforme aux attentes d'un **master CGAO** (voir fiche **RNCP 34035**).

Le Master est organisé en 6 principaux blocs d'enseignements qui correspondent aux principaux champs de compétences acquis au terme de la formation :

1) Contrôle de gestion (RNCP34035BC06 Conception et pilotage de solutions de gestion de la performance) ;

2) Finance d'entreprise (RNCP34035BC06 Conception et pilotage de solutions de gestion de la performance) ;

3) Gestion des risques, Contrôle & Audit internes (RNCP34035BC07 Mesure et contrôle des outils et méthodes de gestion + RNCP34035BC08 Règles, normes et qualité) ;

4) Systèmes d'information et Business Intelligence (RNCP34035BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques) ;

5) Management (RNCP34035BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel + RNCP34035BC05 Réflexion et élaboration de la stratégie) ;

6) Compétences transversales et professionnelles (RNCP34035BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances + RNCP34035BC10 Comportements et postures au travail).

Les compétences des blocs « [RNCP34035BC09 Culture managériale et organisationnelle](#) » et « [RNCP34035BC02 Développement et intégration de savoir hautement spécialisés](#) » seront développées au cours des immersions professionnelles proposées par la formation (stages et alternances en entreprise).

Chaque bloc d'enseignements comporte plusieurs modules de cours (voir le détail des enseignements sur le site www.univ-lemans.fr/master/PME-PMI-CDG.)

Cette structuration en « blocs d'enseignements » présente trois principaux avantages :

- Elle offre une réelle lisibilité des compétences acquises au terme de la formation utile aux entreprises dans leur processus de recrutement en leur permettant de vérifier l'adéquation entre la formation et donc, du candidat potentiel, et le profil du poste à pourvoir.
- Elle permet de répondre au besoin de formation tout au long de la vie en permettant aux salariés de s'inscrire à un bloc spécifique d'enseignements afin de compléter leurs compétences dans le domaine qui leur fait défaut et pourtant est requis dans l'exercice de leurs fonctions actuelles ou futures. Cette structuration s'inscrit également parfaitement dans le cadre de VAE (une **première VAE est en cours de préparation dans le cadre la formation** et sera soutenue en septembre 2021).
- Elle établit un lien clair et explicite avec les blocs de compétences de la fiche RNCP 34035 de la mention CGAO (voir ci-dessus les numéros et intitulés des blocs de compétences de la fiche RNCP indiqués [en violet](#)).

En plus des modules d'enseignements, des Conférences professionnelles sont organisées en Master 1 au cours desquelles les professionnels partagent leurs expériences, présentent leurs métiers ainsi que les évolutions de leurs secteurs d'activité. Aussi, ces conférences-métiers donnent la possibilité aux étudiants de mieux appréhender les perspectives d'insertion professionnelle que ce soit en termes de types de métiers que de types de structures.

Pour l'année 2021-2022 : **4 conférences professionnelles de 3h** sont d'ores et déjà prévues.

PLACE DU NUMÉRIQUE

A partir de 2021, le bloc d'enseignements « Systèmes d'information et Business Intelligence » correspondant au bloc « [Usages avancés et spécialisés des outils numériques](#) » de la fiche RNCP 34035 proposera **un volume de 93h de cours pour former aux logiciels et outils numériques**.

Aussi, le numérique, déjà présent dans la formation au cours de l'année 2019-2020, tiendra une place majeure dans la formation à partir de 2021, ce qui est cohérent avec les évolutions du métier de Contrôleur de gestion.

CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT

Une enquête EVAMAINE sera réalisée auprès des étudiants chaque fin d'année (courant mai) afin de prévoir un conseil de perfectionnement au cours du mois de juin.

En complément, des « Ateliers de réflexion » par blocs d'enseignements se tiendront également chaque fin d'année universitaire permettant à la responsable de formation d'avoir des échanges plus ciblés avec les professionnels pour analyser les contenus des blocs et les faire évoluer selon les besoins du marché de l'emploi.

A titre illustratif, suite aux ateliers de réflexion réalisés fin février/début mars 2021, de nouveaux modules de cours seront proposés à la rentrée 2021 afin de répondre à aux besoins identifiés notamment dans les blocs « **Contrôle de gestion** » ; « **Systèmes d'information et Business Intelligence** » ; « **Gestion des risques, Contrôle et & Audit internes** ».

DÉBOUCHÉS

Le Master Contrôle de gestion forme à 2 types de métiers :

- Les métiers en lien avec le Contrôle de gestion et la Direction financière
- Les métiers en lien avec la Gestion des risques, le Contrôle et l'Audit internes

Il répond à une demande avérée de la part des entreprises et organisations locales qui nous font parvenir régulièrement des offres de stage et récemment des offres d'alternance (depuis qu'elles ont pris connaissance de

l'ouverture effective à l'alternance à la rentrée 2021).

Parallèlement, plusieurs échanges entre la responsable de formation et les professionnels (essentiellement des Contrôleurs de gestion et Directeurs financiers) ont également confirmés les besoins du tissu économique local pour ces métiers.

Les compétences acquises permettront aux titulaires du Master d'intégrer tout type d'organisations : entreprises privées (PME-PMI ou grands groupes) mais également assurances, organisations publiques ou sans but lucratif.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Master Droit bancaire et financier
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master 1 & 2
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique des matières dispensées et du volume horaire. En revanche, l'évaluation permanente de la formation conduit à faire évoluer les séminaires dispensés dans ces matières afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'excellentes connaissances académiques et d'adapter les thématiques aux évolutions des matières.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Le Master droit bancaire et financier s'inscrit dans le champ de formation Droit Économie Gestion (DEG). Droit privé Droit des affaires
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	N/A
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	N/A
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans

<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> En formation initiale : former pour les banques et les établissements financiers, les sociétés, les cabinets d'avocats et les cabinets d'audit des collaborateurs spécialisés dans ce domaine juridique.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En formation continue : ce diplôme s'adresse à des juristes de banque, des avocats et des experts-comptables souhaitant se spécialiser en ces matières.</p> <p>Formation en présentiel</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Master 1 : 688 heures eq. TD dont 40 heures eq TD d'anglais juridique)</p> <p>Master 2 : 538 heures eq. TD dont 50 heures eq TD d'anglais et 45 heures eq. TD de Techniques rédactionnelles des contrats d'affaires dispensés en partie en anglais</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Master 1 : 15 étudiants</p> <p>Master 2 : 18 étudiant afin de prendre en considération la forte demande d'étudiants venant d'autres Universités tout en conservant un effectif raisonnable pour une intégration à 100 % des étudiants.</p> <p>A titre d'illustration, entre la session 2019 et la session 2020, le nombre de candidatures a augmenté de 48 % pour s'établir à plus de 400 candidatures venant principalement des Pays de Loire (Angers, Rennes, Nantes) mais également de nombreuses métropoles régionales (Toulouse, Lyon, Grenoble, Aix-en-Provence, Strasbourg, Lille) mais également de plus en plus d'étudiants parisiens.</p> <p>La formation est particulièrement reconnue par le monde professionnel et ainsi très attractive pour les étudiants qui s'informent des formations.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p><i>École supérieure de la Banque (nouveau partenariat pour la rentrée prochaine)</i></p> <p><i>Institut du Risque et de l'Assurance Le Mans</i></p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Séminaire franco-américain</p>

	<p>Historiquement, étudiants et enseignants du Master participent au séminaire franco-américain organisé avec <i>the University of Maine School of law</i> à Portland (Etats-Unis). Le séminaire donne lieu à la rédaction d'articles et de présentations orales des étudiants français et américains sur une thématique commune et vise à faire découvrir le système juridique et judiciaire des deux pays à travers l'organisation de visites et de conférences dans les hauts lieux du monde politique et judiciaire. Après une courte interruption, le partenariat avec Portland s'est ravivé. Outre l'intérêt qu'il présente pour la recherche et l'étude du droit comparé, il permet également aux étudiants du Master qui le souhaitent d'étudier à Portland.</p> <p>L'Institut du Risque et de l'Assurance de l'Université du Mans a développé des relations internationales qui devraient constituer un axe majeur d'ouverture et de développement pour tous les masters rattachés à l'IRA.</p> <p>L'Institut du Risque et de l'Assurance du Mans partage de multiples partenariats avec des universités étrangères :</p> <ul style="list-style-type: none">• Université Humboldt de Berlin (Allemagne)• Université Catholique de Louvain (Belgique)• Université ETH-Zurich (Suisse)• Université Stockholm (Suède)• Université du Texas à Dallas (U.S.A.)• Université de British Columbia (Canada)• Université du Québec à Montréal (Canada)• Université de Marrakech (Maroc)• Université Tunis El Manar (Tunisie)• Université City de Hong-Kong (Chine)• Université de Shandong (Chine)• Université de Fudan (Shanghai, Chine)• Université Nationale de Singapour (Singapour)• Université d'Adelaïde (Australie)
--	--

<p>Partenariats formels et informels du Master</p> <p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Principaux partenariats par l'accueil des étudiants et l'enseignement de praticiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Autorité des Marchés Financiers ; - Cabinet Dentons; - Cabinet Gowling ; - Cabinet Darrois Villey Brochier ; - Cabinet Bredin Prat ; - Cabinet Hogan Lovells ; - Cabinet Herbert Smith Freehills - Crédit Agricole Investment Banking ; - Société Générale - Cabinet DLA ; - Cabinet Kramer Lewin ; - Cabinet White & Case - Cabinet Francis Lefebvre ; - Société générale Asset Managment ; - BNP Paribas ; - Bank of China ; - Caisse des dépôts et consignation Ixis.
--	--

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

La formation a été qualifiée « **d'excellence** » par le dernier rapport Hcéres mettant notamment en exergue l'excellente intégration des étudiants dans le milieu professionnel.

☑ Atouts de la formation :

✓ Cette formation se caractérise par son **aspect transversal, pluridisciplinaire, professionnel et cohérent** :

- **transversal** : l'étude du droit bancaire et boursier se fait de façon transversale en partant de l'étude des opérations financières et commerciales ;
- **pluridisciplinaire** : il s'agit d'envisager dans les différents domaines du droit tout ce qui intéresse les opérations financières et commerciales. Les matières concernées sont notamment le droit des sociétés et spécialement le droit des sociétés cotées, le droit des sûretés, le droit des contrats, le droit des biens (fiducie, trust, holding familiale, gestion de patrimoine...), le droit international privé, le droit communautaire, le droit fiscal et le droit pénal des affaires ;
- **professionnel** : une place importante est accordée au stage d'une durée minimum de 8 semaines permettant aux étudiants de mettre en pratique les connaissances acquises. Le stage est aussi une occasion pour les étudiants de se familiariser avec le milieu professionnel qu'ils veulent rejoindre. De plus, les étudiants sont souvent amenés à postuler dans l'entreprise ou le cabinet d'avocats dans lequel ils ont fait leur stage. Pareillement, la politique de recrutement des entreprises et des cabinets s'inscrit dans une perspective identique au sens où ces derniers proposent un emploi à l'étudiant qui s'est correctement accompli durant son stage ;
- **cohérent** : le Master Droit bancaire et financier 2^{ème} année s'inscrit dans la suite logique des Masters de droit des affaires et de droit privé.

✓ Cette formation se caractérise par une **très forte implication de l'équipe pédagogique** :

L'équipe pédagogique comprend des universitaires spécialisés dans leurs travaux de recherche aux matières enseignées mais également un effort de recherche avec les praticiens enseignants est développé afin d'avoir une synergie de recherche pointue appréhendant les spécificités des matières.

Enseignants titulaires

Richard MARTY / MCF HDR (Directeur de la formation)

Pierre Grégoire MARLY / PR

Valérie LASSERRE / PR

Stéphan REIFEGERSTE / MCF

Céline BEGUIN / MCF

Isabelle JEANTIN / MCF

Robert DODSWORTH / PRAG

Enseignants vacataires

Maître Yvan Marjault, Docteur en droit, Avocat à la Cour

Maître Bruno Zabala, Avocat à la Cour (spécialiste des marchés financiers)

Maître Pierre Mathé, Avocat à la Cour

Monsieur Gabriel Mauger, Directeur juridique de pôle Société Générale

Intervenants professionnels principaux en M2 Droit bancaire et financier sous forme de séminaires professionnels

Madame Joëlle Simon, Directrice juridique et DGA du MEDEF

Monsieur Marc Sénéchal, Mandataire judiciaire

Maître Pascal Chadenet, Avocat à la Cour

Maître Olivier Genevois, Avocat à la Cour

Maître Véronique Collin, Avocat à la Cour

Maître Pascal Jouannic, Avocat à la Cour

Maître Antouine Pampouille, Avocat à la Cour

Maître Véronique Collin, Avocat à la Cour

Maître Danhoe Reddy-Girard, Avocat à la Cour

Maître Hugues Bouchetemple, Avocat à la Cour

Maître Muriel Goldberg-Darmon, Docteur en droit, Avocat à la Cour

Maître Thomas Abulius, Avocat à la Cour

Maître Julien Bacus, Docteur en droit, Avocat à la Cour

Maître Charles Tissier, Avocat à la Cour

Maître Vincent Hatton, Avocat à la Cour

Monsieur Maurice-Antoine Lafortune, magistrat,

Monsieur Renaud Salomon, magistrat

Monsieur Alain Python, Secrétaire général de Paris Europlace

✓ **Une auto-évaluation permanente** : cette pratique sera poursuivie :

Le responsable pédagogique et l'ensemble de l'équipe pédagogique sollicitent de manière régulière les intervenants, soit individuellement, soit collectivement, afin de connaître leur retour quant au déroulement de leurs enseignements respectifs et leurs rapports avec les étudiants. Un retour est effectué après chaque séminaire ou enseignements dispensés par les praticiens afin de vérifier l'adéquation du contenu de la matière, son adéquation avec les finalités professionnelles et le niveau des étudiants.

Ces échanges permettent d'évaluer la qualité de la formation dispensée et éventuellement peuvent justifier des rectifications immédiates dans le déroulement d'un enseignement ou, plus largement, dans la pédagogie en cours. A plus long terme, ils nourrissent notre réflexion annuelle sur le bilan de la scolarité écoulée et sur les évolutions de la scolarité prochaine.

Cette réflexion annuelle passe par la consultation de plusieurs intervenants, particulièrement impliqués et représentatifs, qui conseillent l'équipe pédagogique sur le perfectionnement de la formation. Cette consultation a lieu également au fil de l'eau et ses auteurs varient en fonction des nécessités et de l'actualité.

Cette évolution permanente à l'écoute du marché de l'emploi permet une excellente intégration professionnelle des étudiants.

☑ **Réponses au rapport Hcéres :**

✓ **Doctorats :**

Le Master de droit bancaire et financier permet également une poursuite d'études des meilleurs étudiants désireux de s'engager dans un doctorat. Pour la dernière période d'évaluation du Master de droit bancaire et financier, un étudiant a soutenu sa thèse en 2016, un étudiant est en cours de doctorat et deux projets de doctorat sont en projet.

✓ **Renforcement des travaux de groupe :**

Le renforcement de la *Clinic Law* (sous la forme de travail en groupes), sera accentué. Il est attendu des étudiants une excellente connaissance juridique, une adaptabilité au monde de l'entreprise, de la banque ou des cabinets d'affaires afin de permettre une intégration dans les meilleures conditions.

Cette approche sera renforcée par des modalités pédagogiques innovantes avec notamment des concours de plaidoirie, des projets collectifs et des présentations de groupe et la mise en pratique des acquis et des connaissances avec les praticiens intervenants dans le Master.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention Droit de la santé
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Niveau Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>Le Master Droit de la santé, proposé à l'accréditation est une création <i>ex nihilo</i> d'une formation originale destinée à former les étudiants à l'ensemble des règles juridiques assurant la protection de santé humaine, par la protection de l'intégrité physique du corps, comme par la protection de son environnement et de son alimentation.</p> <p>Le Master s'inscrit dans un contexte général marqué par la prise de conscience de l'interdépendance entre la santé de l'Homme, la santé animale, la sécurité sanitaire et la santé environnementale, prise de conscience exprimée par le concept « <i>One health</i> », placé au cœur du nouveau plan stratégique 2021-2023 du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.</p> <p>Sur le plan local, il répond au besoin d'une formation débordant les seuls droit public et droit privé, et qui mobilise des connaissances transversales en droit de la santé. Une large part du Master sera également consacrée aux problématiques juridiques et éthiques attachées à</p>

	<p>l'utilisation du numérique pour protéger la santé, qu'il s'agisse des technologies directement appliquées à la santé, plus communément désignées par le terme <i>e-santé</i>, ou qu'il s'agisse des technologies attachées à l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la <i>blockchain</i>.</p>
<p>Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :</p>	<p>Le champ de formation principal dans lequel s'inscrit la formation est le champ du droit dans sa plus large acception. La formation appréhendera en effet les règles du droit des personnes, du droit de la bioéthique et du droit de la santé, mais le droit de la sécurité alimentaire, le droit de l'environnement, ou encore le droit du numérique. Elle envisagera également des considérations relatives à l'économie de la Santé.</p>
<p>Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :</p>	<p>Le Master « droit de la santé » sera porté par l'Université du Mans</p>
<p>Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :</p>	<p>Le Master « droit de la santé » propose un parcours « Protection de la personne humaine et santé commune » qui s'inscrit dans le cadre de la convention signée en 2019 entre le Centre Hospitalier du Mans et Le Mans Université, et bénéficie du soutien de l'Espace de Réflexion Ethique des Pays de la Loire.</p> <p>L'objectif de la formation est de préparer et former des professionnels capables de maîtriser l'ensemble des règles juridiques assurant la protection de la santé humaine en prenant en considération les évolutions attachées, en la matière, à la transition environnementale et numérique. La formation, juridique par essence, sera enrichie par des considérations techniques, économiques, philosophiques et éthiques, propres à la protection de la santé.</p> <p>Activités professionnelles : Le Parcours Protection de la Personne humaine du Master Droit de la santé formera à différentes activités professionnelles : juristes spécialisés en droit de la santé – avocats spécialisés en dommage corporel – enseignement et recherche.</p>

	<p>Débouchés : juristes dans les établissements de santé, juristes des entreprises du secteur sanitaire, mutuelles, associations d'usagers du système de santé, association de défense des consommateurs, cabinets d'avocats, laboratoires pharmaceutiques, entreprise de production de dispositifs médicaux...</p>
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	La formation sera dispensée sur le site de l'Université du Mans.
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	<p>Une formation ouverte à l'alternance - La formation proposée en formation initiale et en formation continue, sera ouverte à l'alternance (contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation).</p> <p>Une formation hybride comprenant des enseignements à distance - Certains des modules pourront être proposés en enseignement à distance de façon à exploiter les partenariats nationaux et internationaux.</p> <p>Une formation comprenant une clinique juridique et des cas de simulation Par ailleurs, afin de renforcer les liens entre les professionnels intéressés par le Droit de la santé, la formation proposera des enseignements en clinique juridique offrant ainsi aux étudiants la possibilité de travailler sur des cas réels, sous la direction d'universitaire et en collaboration, de travailler sur des cas réels, en collaboration avec des avocats. Elle mettra également en place, en collaboration avec le centre hospitalier du Mans, des sessions de simulation, mêlant professionnels de santé et professionnels du droit.</p>
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<p>420 heures par niveau de formation dont 50 heures d'enseignement de langues étrangères appliquées au droit de la santé.</p> <p>Des certifications en langue étrangère (TOEIC et TOLES) et en numérique (PIX niveau 2) seront proposés aux étudiants du Master.</p>

Effectifs attendus :	25 étudiants par niveau de diplôme (25 étudiants en M1, 25 étudiants en M2)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>La formation bénéficie de partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec le Centre Hospitalier du Mans et l'Espace de Réflexion éthique des Pays - avec l'Espace de Réflexion éthique des Pays de la Loire. - avec l'agri Campus de Laval, Campus métier Filière alimentaire de demain,
Accords internationaux particuliers :	<p>Le Master Droit de la santé a vocation à s'inscrire dans le cadre de plusieurs accords internationaux particuliers.</p> <p>Il pourra en premier lieu, décliner à la matière sanitaire les accords conclus par le domaine « Droit » (Le Mans) avec les Universités Thessalonique, Castilla La Mancha, Santiago di Compostella, Vigo, Passau, Bremen, Ferrare et Cantazaro aujourd'hui entretenus au niveau Licence <i>via</i> les accords Erasmus, et qui ont vocation à être étendus au niveau Master.</p> <p>Le Master Droit de la santé, s'appuiera en deuxième lieu, sur le partenariat développé depuis plusieurs années avec l'Université de Laval à Québec, qui permet notamment l'invitation de professeurs québécois, l'organisation de séminaires à destination d'étudiants, et qui a déjà pu donner lieu à des publications communes en matière de droit de la santé, notamment sur le droit comparé de la fin de vie.</p> <p>Le Master droit de la santé bénéficiera, enfin, de l'accord particulier et historique conclu avec the University of Maine School of Law de Portland (Maine – USA) qui offre aux étudiants la possibilité de participer aux séminaires franco-américains (rédaction d'articles, présentation orale sur une thématique commune, conférences, visites</p>

	des institutions) et de partir étudier à Portland, voire d'envisager une co-tutelle pour le doctorat.
Conventionnement avec une institution privée française ou autre :	Le Master Droit de la santé a vocation à être déployé en alternance. Aussi des accords avec les entreprises du secteur sanitaire, des entreprises exploitant les biotechnologies, ou des entreprises impliquées dans la <i>e-santé</i> sont en cours de formalisation.
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Objectifs de la formation - La demande de création, par l'UFR Droit Économie et Gestion de l'Université du Mans, d'un MASTER Droit de la santé, Parcours « Protection de la personne humaine et santé commune », répond à différents constats : celui, en premier lieu, de la confrontation de la personne humaine à de nouveaux défis, liés notamment au développement des nouvelles technologies médicales et au déploiement de la e-santé, mais à également à l'interdépendance de plus en plus manifeste entre la santé humaine, la santé environnementale, la sécurité alimentaire et la sécurité climatique. Cette interdépendance, exprimée par le concept « One Health », justifie l'ouverture d'une formation destinée à former des professionnels maîtrisant l'ensemble des règles assurant la protection de la santé de l'individu, qu'il s'agisse de la protection directe de son intégrité physique, ou de la protection de sa santé par la protection de son environnement ou de son alimentation. Le second constat auquel répond la création, au sein de l'Université du Mans d'un Master Droit de la santé, est celui d'un besoin exprimé au niveau local, par les établissements de santé, par les associations d'usagers du système de santé (notamment France Asso Santé) ou par les professionnels impliqués dans la réparation du dommage corporel, d'une formation destinée à préparer des juristes spécialisés en droit de la santé et maîtrisant les aspects de santé individuelle comme de santé publique. Le Master Droit de la Santé répond ainsi au besoin d'une formation débordant les seuls droit public et droit privé, et mobilisant des connaissances transversales en droit de la santé. A ce jour, il n'existe pas à l'Université du Mans, de formation de niveau Master spécialisée en droit de la santé ni même en droit des personnes, et ce malgré une demande renouvelée de la part de nos étudiants, qui intéressés par ces matières, sont contraints de partir vers d'autres universités. Enfin, il n'existe pas, au niveau régional de formation en droit de la santé envisageant cette dernière de manière globale, et non seulement sous ses aspects médicaux et hospitaliers. L'ouverture d'un module d'enseignement initiant les étudiants aux aspects tenant à la protection de la santé de la personne par la protection de son environnement et de son alimentation constitue à cet égard une originalité.</p> <p>Modalités de la formation – Les étudiants en Master Droit de la santé pourront suivre la formation en suivant deux voies : une voie recherche d'une part, les formant à la méthodologie et à l'éthique de la recherche, par la rédaction d'un mémoire de recherche et la préparation d'un projet tuteuré de groupe, et une voie professionnelle d'autre part, répondant à la demande du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation, et tissant des liens étroits entre les</p>	

acteurs du secteur sanitaire, qu'il s'agisse des institutions sanitaires publiques, des associations, ou encore d'entreprises privées.

Contenu de la formation :

Le Master 1 Droit de la santé sera composé d'un tronc commun mutualisé avec les autres masters de l'Université, et d'enseignements de spécialités (droit de la protection sociale, droit approfondi des personnes vulnérables, droit du vivant, droit des libertés corporelles ...)

Le Master 2 Droit de la santé sera entièrement spécialisé et se décomposera en sept unités d'enseignement. Outre une unité consacrée aux enjeux juridiques et éthiques attachés à la santé commune (*Droit de la santé et santé environnementale, droit de la santé et sécurité alimentaire, droit de la santé et sécurité climatique, enjeux et droit de la e-santé*) plusieurs unités d'enseignement présenteront le système de santé et ses acteurs, tant au niveau national qu'à l'international, les politiques publiques et l'économie de la santé, le droit commun (*démocratie sanitaire – secret professionnel, droit à l'information*) et spécial (*fin de vie, handicap, santé mentale*) des patients et des usagers du système de santé, les questions de responsabilités soulevées par l'activité de soins (*responsabilité civile ou administrative, responsabilité pénale, responsabilité disciplinaire*) les régimes spécifiques d'indemnisation ainsi que les modes alternatifs de règlement des litiges, le droit des produits de santé (*produits pharmaceutiques et pharmacovigilance, dispositifs médicaux*), le droit spécial des activités périnatales et de la recherche médicale. La dernière unité d'enseignements sera consacrée, pour les étudiants ayant choisi la voie recherche, à la préparation d'un mémoire de recherche et d'un projet tuteuré, et comprendra des enseignements de méthodologie de la recherche, et une formation à l'éthique de la recherche. Pour les étudiants ayant choisi la voie professionnelle, la dernière UE sera consacrée à la préparation d'un rapport d'apprentissage et à la préparation d'un projet commun. Les sujets des projets communs seront proposés par les entreprises et institutions partenaires. Le master comprendra en outre, pour tous les étudiants, des enseignements en clinique juridique ainsi que des simulations. Il convient enfin de préciser que ce Master Droit de la santé, très spécialisé, sera utilement complété, pour tout ce qui concerne la protection de la santé de la personne humaine par la protection de son environnement, de son alimentation et du climat, par des connexions avec deux autres formations de niveau Master portées par l'UFR. Ainsi les aspects liés à la protection de la santé de la personne par la protection de son environnement et de l'alimentation seront mutualisés avec le parcours « Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires et santé environnementale », porté par Sylvie Lebreton-Derrien, spécialiste de ces questions. Certains enseignements concernant la protection de la santé par la protection du climat seront, quant à eux, mutualisés avec le Parcours « Sécurité climatique » du Master Droit public, porté par le Professeur de droit public international Sabrina Robert-Cuendet, spécialiste des questions climatiques, ces questions étant essentielles à la santé de la personne (maladies cardiovasculaires et respiratoires, maladies liées à la malnutrition, nouvelle géographie des risques infectieux liés aux conséquences du climat sur le cycle de vie des agents pathogènes et des animaux réservoirs...).

Partenariats - Le Master Droit de la santé ayant vocation à être ouvert à l'alternance, il développera naturellement des liens étroits avec les établissements de santé, les entreprises du secteur sanitaire, ou les associations d'usagers. Il a également vocation à s'appuyer sur plusieurs partenariats déjà existants, notamment sur la convention conclue en 2019 entre l'Université du Mans et le Centre Hospitalier du Mans, mais également sur une collaboration régulière avec l'Espace de Réflexion éthique des Pays de la Loire. A l'international, le Master Droit de la santé

exploitera les différents partenariats internationaux conclus par le domaine « Droit » avec les Universités Thessalonique, Castilla La Mancha, Santiago di Compostella, Vigo, Passau, Bremen, Ferrare et Cantazaro. Il s'appuiera également sur le partenariat existant avec l'Université de Laval à Québec ainsi que sur le partenariat historique conclu avec l'École de Droit de Portland.

Débouchés professionnels et poursuites d'études - En termes de débouchés, le Master Droit de la santé a vocation à former des professionnels maîtrisant l'ensemble des règles assurant la protection de la santé humaines. Il formera ainsi des juristes spécialisés en droit de la santé pouvant exercer dans les établissements de santé, dans les entreprises du secteur sanitaire, les mutuelles, les associations d'usagers du système de santé, les associations de défense des consommateurs, les cabinets d'avocats. S'agissant des possibilités de poursuite d'études, les étudiants pourront quant à eux poursuivre leurs études en doctorat, *via* un contrat doctoral ou une convention CIFRE.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Sans objet.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Master Droit des assurances
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M - Master DROIT
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique (avec adaptation de quelques cours de la maquette)
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Droit
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	unique
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation sur le campus Formation initiale et formation continue
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	En Master 1 : 502 ou 514 H CM (suivant les options) et 100 H TD (Droit et langue anglaise) En Master 2 : 385H CM et 44H TD (Droit et langue angl.) Langue anglaise : 75 H TD (Réparties sur les deux années de Master)
Effectifs attendus :	13 étudiants en Master 1 et 15 étudiants en Master 2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	non
Accords internationaux particuliers :	Accords de l'Université (Erasmus, Universités canadiennes du réseau BCI)
Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>1) En master 1 Droit des assurances, le cours de droit médical sera modifié dans ses contenus et intitulés afin de bénéficier de sa mutualisation avec les autres formations de Master de Droit, en l'orientant vers les enjeux de protection de la personne et de sa santé. Un cours de droit de la consommation pourrait être ouvert, en concertation avec les autres formations de Master de Droit.</p> <p>2) Plusieurs adaptations de la maquette de formation sont prévues en Master 2 :</p> <p>Valorisation dans la maquette des cours de droit des assurances construction, actuellement intégrés dans le volume horaire d'un autre cours. Le volume horaire sera redistribué pour que l'intitulé de l'enseignement dispensé, en droit des assurances de la construction apparaisse directement dans la maquette.</p> <p>Réorganisation des cours envisageant les aspects procéduraux du droit des assurances tels que prévus dans la maquette validée par la précédente accréditation, dans un cours transverse de contentieux de l'assurance et de la banque.</p> <p>Le cours de Droit de la régulation sera remplacé par une nouvelle matière intitulé Conformité et éthique des affaires. Les problématiques de conformité aux réglementations juridiques étaient évoquées précédemment dans le cursus de formation au titre de différents cours. Un cours dédié est en prise avec les évolutions de l'actualité et l'existence de directions spécialisées sur ces thèmes au sein des entreprises du secteur financier. En parallèle du cours de droit pénal des affaires orienté vers les secteurs bancaire et</p>	

financier, il est utile de compléter la formation des étudiants en les orientant vers les nouvelles lignes directrices tracées par l'adaptation des pratiques professionnelles à l'aune de l'éthique des affaires.

3) Le rapport HCERES établi en 2016 indiquait une mise en valeur insuffisante des liens entre le laboratoire de recherche (THEMIS-UM) et le Master. Il s'interrogeait sur l'intégration à l'emploi du temps des étudiants des manifestations scientifiques organisées en lien avec le secteur de l'assurance. Le rapport d'auto-évaluation du Master Droit des assurances transmis en 2020 illustre les liens entre la recherche effectuée par les enseignants-chercheurs et leur intégration dans le cursus des étudiants de Master 1 et Master 2 par des journées banalisées permettant aux étudiants de participer à ces manifestations. Il est mis en place un parcours de recherche-formation-innovation dans le domaine de l'assurance (notamment en 2018 : ses liens avec le numérique, le financement de l'économie, les véhicules autonomes ; en 2019 : le droit de la responsabilité canadien et néo-zélandais, l'assurance du secteur agricole ; entre avril et juin 2020 sur le droit des assurances saisi par la crise sanitaire ; en octobre et novembre 2020 l'épargne et la banque et le droit de la consommation en assurance en novembre 2020...). Un débat participatif sur l'assurance des pertes d'exploitation s'est tenu en visio-conférence en mars 2021 avec la participation de l'ensemble de la promotion du Master 2.

4) Le rapport HCERES établi en 2016 retenait que le stage en Master 1 n'est pas obligatoire. Or, les stages de valorisation du cursus sont encouragés auprès des étudiants, mais les dates proposées étant après l'achèvement des cours et des examens de mai, il est parfois difficile d'intéresser les entreprises d'assurance, qui préfèrent accueillir sur de plus longues durées des étudiants de Master 2 issus de différentes universités.

5) Le rapport HCERES de 2016 relevait que les statistiques sur l'intégration d'étudiants en formation continue n'étaient pas assez détaillées. L'Université a établi des statistiques plus explicites pour accompagner le rapport d'auto-évaluation remis en 2020. Le rapport d'auto-évaluation remis en 2020 soulignait que les étudiants en reprise d'études ne présentent pas nécessairement leur candidature par les services de formation continue. La promotion 2020-2021 du Master 2 comprend deux étudiants quarantenaire ayant repris récemment leurs études après un parcours professionnel de plusieurs années, tandis qu'un étudiant du Master 1 a financé l'intégralité de ses études en occupant en parallèle des emplois dans le secteur de l'assurance (BTS Droit des assurances, Licence de Droit). En 2019-2020, une personne ayant travaillé dans une collectivité territoriale au titre des marchés publics intégrait le Master 2 Droit des assurances en reprise d'études, conformément à son projet il s'est spécialisé en marchés publics d'assurance, étant recruté dès septembre 2020 par un courtier en assurance. En 2019-2020, une avocate colombienne a été diplômée du Master 2 Droit des assurances, après avoir suivi les deux années de formation. En 2017-2018, une étudiante latino-américaine ayant exercé comme avocate ainsi qu'une autre étudiante ayant travaillé deux ans ont été diplômées du Master 2 Droit des assurances. En 2016-2017 a été diplômée du Master 2, une personne ayant travaillé plusieurs années chez des agents d'assurances et reprenant ses études.

6) Le rapport HCERES de 2016 retenait une place faible de l'international dans le diplôme. Le rapport d'auto-évaluation remis en 2020 soulignait que les deux années de Master Droit des assurances valorisent la progression pédagogique en cours de langue anglaise par une approche interdisciplinaire. Le même professeur de langue suit les étudiants durant les deux années de formation, notamment via des ressources numériques individualisées et des exercices en laboratoire de langues. Tandis qu'en deuxième année de Master, une avocate d'un cabinet anglo-saxon intervient en complément sur sa pratique professionnelle en langue anglaise dans le secteur des assurances. Elle propose une approche pratique de contrats et dispense son cours en langue anglaise. Ce volume d'heures dispensé en fin de semestre par un professionnel constitue un moyen de prolonger les acquis à la lumière des pratiques d'un cabinet d'avocats exerçant des activités internationales. De surcroît, les étudiants de première année de Master Droit des assurances peuvent bénéficier des deux partenariats proposés exclusivement aux étudiants inscrits en Master à l'Université du Mans avec l'Université du Maine à Portland, aux États-Unis et l'Université anglophone de Sherbrooke, au Canada. S'y ajoutent des partenariats internationaux de recherche avec les Universités de Laval (Québec) et de Portland (États-Unis). Dans le prolongement des séminaires de recherche déjà effectués avec l'Université de Portland, un travail est engagé par des enseignants-chercheurs sur la prise en charge du risque climatique et environnemental, qui approfondira les problématiques d'assurance.

7) Les éléments de réponse au Rapport d'évaluation HCERES 2021, suite à l'envoi du rapport d'auto-évaluation du master, figurent dans le document récapitulatif d'évaluation des différents Master de Droit.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :
non

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université du Mans

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	Droit privé
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Renouvellement avec création de parcours</p> <p>Le master droit privé comporte actuellement un parcours « Contentieux » qui fonctionne avec succès depuis 2008. A ce parcours historique s'ajouteront deux nouveaux parcours, l'un en partenariat avec l'université d'Angers dans le cadre de la COMUE et l'autre sur le site de Laval :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un parcours « Responsabilité civile – risque – innovation » créé en partenariat avec l'université d'Angers dans le cadre de la COMUE Angers – Le Mans qui bénéficiera de l'environnement favorable avec l'institut du risque et de l'assurance - Un parcours « Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale » prévu dans le cadre du schéma local d'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Mayenne, en partenariat avec les organismes juridiques et les entreprises para-agricoles et

	agroalimentaires, AgriCampus Laval et AgroCampus Ouest, Campus régional Filière alimentaire de demain.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Droit, Economie et Gestion
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université du Mans et Université d'Angers (pour le parcours « Responsabilité civile - risque - innovation »)
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S)) :	<p>Parcours Contentieux (Campus du Mans, renouvellement)</p> <p>Parcours Responsabilité civile - risque - innovation (Angers - Le Mans, création)</p> <p>Parcours Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale (Campus de Laval, création)</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Parcours contentieux : Le Mans (M1 et M2)</p> <p>Parcours Responsabilité civile - risque - innovation :</p> <p>M1 : Angers - Le Mans</p> <p>M2 : année paire : Université d'Angers, année impaire : Université du Mans</p> <p>Parcours Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale : Campus de Laval (M1 et M2)</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Parcours Contentieux et Responsabilité civile - risque - innovation : formation classique (en présentiel avec possibilité de passage à distance en cas de difficultés sanitaires)</p> <p>Parcours Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale :</p>

	<p>formation en présentiel (distanciel si exigences sanitaires) et en voie classique recherche (étudiants non alternants) ou en alternance : contrats d'apprentissage et de professionnalisation.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Parcours Contentieux et Parcours Responsabilité civile – risque - innovation : M1 : 500 h (dont 40 h de langues étrangères)</p> <p>M2 : 365 h contentieux et 380 h en RCRI (dont 40 h de langues étrangères)</p> <p>Parcours Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale : 420 heures en M1 et en M2 pour les alternants (voie professionnelle) et 450 heures pour les autres étudiants (voie recherche) dont les enseignements en langues étrangères. Ces enseignements en langues étrangères seront doubles : 50 h. équivalent TD de langues étrangères et au moins 40 h. d'enseignements de droit, notamment de technique rédactionnelle des contrats, en anglais par année de master).</p> <p>Pour l'ensemble des parcours, le développement annoncé des professeurs invités permettra d'offrir de nombreuses conférences en langues étrangères, notamment de droit comparé. Des certifications en langues étrangères (TOEIC et TOLES) complétant la certification numérique (PIX niveau 2, Master) sont déjà proposées pour l'ensemble des master Droit au sein de l'UFR.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Parcours Contentieux et Parcours Responsabilité civile – risque - innovation : autour de 15 étudiants en M1 par parcours et 15 étudiants en M2 par parcours.</p> <p>Parcours Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale : autour de 20 étudiants en M1 et idem en M2 en fonction des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Parcours Contentieux et Parcours Responsabilité civile - risque - innovation : Université du Mans – Université d'Angers (COMUE)</p> <p>Parcours Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale : un</p>

	<p>partenariat existe déjà avec AgriCampus Laval au niveau Licence et il sera déployé au niveau Master et un partenariat est en cours de construction avec AgroCampus Ouest qui ne propose pas de formation juridique.</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Les accords Erasmus du domaine « Droit » (Le Mans) avec les universités de Thessalonique, Castilla la Mancha, Santiago di Compostella, Vigo, Passau, Bremen, Ferrare, Cantazaro et Porto, ont vocation à être développés au niveau Master Droit privé.</p> <p>Un accord particulier est développé depuis plusieurs années avec l'Université de Laval à Québec (professeurs invités, conférences de droit comparé à destination des enseignants et des étudiants, recherches comparées et publications communes, séminaire de droit comparé spécifique aux doctorants,...)</p> <p>Si les liens sont actuellement développés avec la Faculté de droit, un lien avec la Faculté d'agriculture est envisagé pour le Parcours Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale.</p> <p>Un accord particulier et historique avec the University of Maine School of Law de Portland (Maine – USA) offre aux étudiants la possibilité de participer aux séminaires franco-américains (rédaction d'articles, présentation orale sur une thématique commune, conférences, visites des institutions,...) et de partir étudier à Portland.</p> <p>Sur le site de Laval, un accord particulier est en cours de construction avec l'Université Externado de Bogota (Colombie).</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française ou autres ...</p>	<p>Sur le plan judiciaire, des partenariats historiques existent avec la Cour d'appel d'Angers et, plus particulièrement, les tribunaux judiciaires du Mans et de Laval, les Barreaux du Mans et de Laval, la Chambre interdépartementale des notaires,... La formalisation des conventions de partenariat est en cours.</p> <p>Plus généralement, les liens avec les entreprises privées se formaliseront avec l'ouverture du parcours en alternance.</p>

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Le master droit privé s'appuie sur l'expérience du parcours contentieux créé en 2008 (sous la dénomination de master contentieux privé) qui a fait ses preuves et s'est développé de sorte qu'il attire un nombre très important d'étudiants (487 candidatures réceptionnées pour le M1, 313 pour le M2 en 2020) pour un nombre de places réduit (18 étudiants), ce qui conduit à refuser de nombreux candidats. L'augmentation du nombre d'étudiants en licence depuis plusieurs années, tant sur le site du Mans, que sur le site de Laval, et les forts besoins de recrutement dans le bassin sarthois et mayennais non satisfaits, permettent d'envisager l'ouverture de deux nouveaux parcours : l'un dans le cadre de la COMUE Angers – Le Mans, l'autre sur le campus de Laval.

- Le nouveau parcours « **Responsabilité Civile- Risque - Innovation** » a pour objectif d'offrir aux étudiants une formation initiale juridique approfondie leur permettant de connaître et traiter les questions relatives à l'établissement de la responsabilité pour accompagner et défendre les victimes demandant la réparation de leur dommage. Il s'appuie sur les ressources de l'Institut du risque et de l'assurance de l'université du Mans et les compétences des enseignants-chercheurs des universités du Mans et d'Angers qui poursuivent des recherches en droit des assurances et de la responsabilité depuis de nombreuses années. La première année de ce parcours sera largement commune au parcours contentieux dans la mesure où elle consiste en une formation relativement généraliste de droit privé mais elle comprendra quelques enseignements spécifiques utiles pour l'étude de la responsabilité et des risques qui permettront aux étudiants d'approfondir cette thématique en deuxième année. Le parcours Responsabilité – risque - innovation se singularise ainsi au sein du paysage de l'enseignement supérieur tout en s'appuyant sur les atouts et les moyens des deux universités qui le portent.
- Le nouveau parcours « **Droit des entreprises agricoles et agroalimentaires & santé environnementale** », prévu dans le schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la Mayenne, soutenu par les collectivités territoriales et

répondant à une forte demande des entreprises du bassin local qui peinent à recruter des juristes de niveau master, a pour objectif de former des professionnels de haut niveau, ayant vocation à intégrer des cabinets d'avocats, des services juridiques des entreprises ou organisations para-agricoles et agroalimentaires. Les enseignements accorderont une place importante aux questions de santé environnementale et, plus globalement, de santé commune (autour du concept « *one health* » désormais placé au cœur du nouveau plan stratégique 2021-2023 du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) en lien le Campus des métiers *Filière alimentaire de demain* installé à l'AgriCampus Laval et en réponse au programme FEDER/FSE sur les investissements fléchés. Un partenariat avec AgroCampus Ouest est en cours de construction.

La formation comprend un bloc général en M1 : Droit patrimonial appliqué aux entreprises agricoles et agroalimentaires (sûretés, régimes matrimoniaux, successions, sociétés, fiscal, social, procédures collectives, droit européen et international) et 2 blocs spécifiques à choisir parmi 4 : soit Droit de la production et de l'entreprise agricole, soit Droit de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, soit Droit fiscal, social et comptabilité appliqué à l'entreprise agricole, soit Droit national de la sécurité sanitaire et alimentaire. En M2, un bloc général est consacré au Droit commercial appliqué aux entreprises agricoles et agroalimentaires (contrats spéciaux approfondis, distribution, concurrence, propriété industrielle, consommation, droit européen et international approfondis) et 2 blocs spécifiques parmi 4 : soit Droit approfondi de la production et de l'entreprise agricole, soit Droit approfondi de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, soit Droit approfondi fiscal, social et comptable appliqué à l'entreprise agricole, soit Droit approfondi européen et international de la sécurité sanitaire et alimentaire. Ces enseignements seront complétés de la certification PIX, Master 2 Métiers du droit, déjà proposée dans les masters du Mans. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'université (un pôle de chercheurs se constitue autour de ces thèmes au sein de la nouvelle chaire) ; elle sera complétée par des professionnels juristes d'entreprises, avocats, dont certains interviendront en langue étrangère.

Ce nouveau parcours au sein de la Mention Droit privé développera des liens privilégiés (formation, recherche et innovation) tant avec les étudiants du nouveau parcours « Droit de

la sécurité climatique » proposé aussi à Laval, au sein de la Mention Droit public, qu'avec les étudiants du Master Mention Droit de la santé, parcours Protection de la personne humaine, proposé à l'accréditation pour le site du Mans. Si la formation sera proposée majoritairement en voie professionnelle (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) avec projet tutoré et rapport, elle sera aussi proposée en voie recherche, avec élaboration d'un mémoire de recherche, véritable tremplin pour continuer en doctorat, via les contrats doctoraux financés notamment par les collectivités locales et régionales ou les conventions CIFRE que la nouvelle Chaire universitaire *Droit & transitions sociétales* (Laboratoire de recherche Thémis-UM EA n°4343) a vocation à développer en Mayenne en réponse aux attentes partagées des étudiants, des entreprises, des collectivités et de l'université. Enfin, une place importante sera accordée à l'international, tant dans les enseignements que dans la recherche avec les différents partenariats institutionnels déjà évoqués, mais aussi avec les services juridiques étrangers d'entreprises du bassin Anjou Maine (développement des stages à l'étranger).

:

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Master Droit public
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement avec restructuration (réagencement de maquette, création de parcours spécifiques)
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Droit public
Établissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Néant
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Renouvellement du Master Droit public avec les deux parcours de M2 : <ul style="list-style-type: none"> - Droit des étrangers, réfugiés et apatrides (DERA) - Droit public économique (DPE)

	<i>Création d'un parcours Droit de la sécurité climatique sur le site de Laval</i>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<i>Le Mans (renouvellement) et Laval (création du nouveau parcours)</i>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<i>Formation continue avec une possibilité d'évolution en formation en apprentissage (en réflexion)</i>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<i>M1 : 414h dont 48 h de langue étrangères</i> <i>M2 Parcours DPE : 379 h dont 48 h langue étrangère</i> <i>M2 Parcours DERA : 401 h dont 48 h langue étrangère</i> <i>M2 Parcours Droit de la sécurité climatique : 360 h dont 48 h langue étrangère et 30 heures enseignement disciplinaire en formule « English friendly »</i>
Effectifs attendus :	<i>25 étudiants au niveau M1</i> <i>12 à 15 étudiants par parcours au niveau M2</i>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<i>Néant</i>
Accords internationaux particuliers :	<i>Accords Erasmus du domaine « Droit » avec les universités de Thessalonique, Castilla la Mancha, Santiago di Compostella, Vigo, Passau, Bremen, Ferrare et Cantazaro.</i> <i>Accord de partenariat avec University of Maine School of Law - Portland</i>
Conventionnement avec une institution privée française :	<i>Néant</i>

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*

- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

- Pour le site du Mans, le renouvellement du Master droit public est demandé, dans sa version remaniée depuis 2019, avec les deux parcours DERA et DPE. Après deux années d'existence sous cette forme, le master a montré qu'il était devenu plus attractif, répondant à la fois aux aspirations des étudiants et aux besoins du tissu socio-professionnel local et national. Il faut laisser le temps à cette formation pour trouver un rythme pérenne (notamment en terme d'effectif). Pour répondre aux recommandations des experts de l'HCERES, un renforcement du partenariat avec Portland (USA – Maine) va être initié, notamment avec la mise en place, dès l'année prochaine (2021) d'un séminaire de recherche conjoint auquel participeront les étudiants du master.
- Pour le site de Laval, la création d'un parcours Droit de la sécurité climatique répond à la nécessité de former les spécialistes du droit public (notamment dans les administrations publiques) aux enjeux de la crise climatique actuelle (à la compréhension des problématiques juridiques et à la conceptualisation des réponses adéquates). Le parcours Droit de la sécurité climatique est conçu comme un parcours indépendant des deux parcours déjà existants, mais avec des liens évidents (quelques enseignements seront mutualisés et des projets tutorés entre étudiants des trois parcours seront mis en place). Le parcours M2 Droit de la sécurité climatique s'inscrit dans la consolidation de la formation au développement durable entreprise depuis quelques temps pour les formations de droit de l'Université du Mans (création de l'UEO Sentinel en 2020 ; création d'un parcours « Développement durable » pour la nouvelle accréditation).
- Dans un premier temps, le parcours M2 Droit de la sécurité climatique est envisagé en formation initiale. Mais une réflexion est déjà initiée pour envisager la possibilité de faire évoluer le master en formation en apprentissage, pour certains étudiants qui le souhaitent. Dans tous les cas, le parcours proposera également une formation à la recherche, afin de préparer aussi bien les étudiants à une entrée immédiate dans le monde professionnel ou à une poursuite en doctorat.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention « Économie Appliquée » Parcours recherche : « Théorie et Évaluation des Politiques Économiques »
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Nouveau parcours du master Mention « Économie Appliquée » de l'université d'Angers Parcours co-habilité par les universités du Mans et d'Angers
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Économie
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université d'Angers et Université du Mans
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours recherche : « Théorie et Évaluation des Politiques Économiques »
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Angers et Le Mans
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Enseignement en présentiel, classique et à distance

Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	300h en M1 et 240h en M2 = 540h dont 50% en anglais
Effectifs attendus :	15 étudiants en M1 et 15 étudiants en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Partenariat Le Mans –Angers Universités
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Contexte : les universités d'Angers et le Mans ont créé une COMUE expérimentale en janvier 2020. Au printemps 2019, nous avons pris contact avec les économistes angevins pour leur proposer de discuter d'une collaboration plus approfondie avec nous, des complémentarités et des points communs étant assez visibles, tant au travers de la FR TEPP 2042 à laquelle nos deux laboratoires appartiennent, que dans le prolongement du projet régional PANORisk (2016-2021).</p> <p>Objectifs : Pour consolider une dynamique de recherche conjointe et améliorer l'offre de formation doctorale au niveau régional, nous souhaitons co-accréditer un parcours Recherche dans le master Mention « Économie appliquée » de l'université d'Angers qui comporte déjà 3 parcours professionnels.</p> <p>Ce master permettrait de former des économistes possédant les fondamentaux théoriques et les méthodes quantitatives associées sur un nombre limité de sujets clés, tels que Croissance et environnement, Emplois et salaires, Monnaie, banques centrales et fluctuations, Économie comportementale et expérimentations, Démographie, santé et retraite, ou Inégalités et fiscalité. Cette large palette de thématiques permettrait une insertion plus facile des étudiants sur le marché du travail (institutions, services économiques de banques-assurances, ...) ou leur poursuite d'étude en doctorat.</p> <p>Organisation de la formation (provisoire) :</p> <p>Semestre 1 (180h-30ECTS)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Microéconomie (60h) <ul style="list-style-type: none"> ○ Décisions individuelles : principes et applications 	

- Théorie des jeux : concepts et applications aux interactions sociales
- Macroéconomie (60h)
 - Politiques économiques en économie fermée
 - Commerce et finance internationale
- Méthodes quantitatives (60h)
 - Économétrie
 - Mathématiques et méthodes numériques pour l'économiste

Semestre 2 (120h-30ECTS)

1. Croissance et environnement (60h)
 - Innovation, création-destruction et croissance
 - Soutenabilité de la croissance et environnement
 - Économétrie de panel et convergence
2. Emploi et salaire (60h)
 - Dynamiques de l'emploi et du Chômage
 - Inégalités de salaire : théorie et analyses empiriques
 - Économétrie de la demande de de l'offre de travail

Semestre 3 (120h-30ECTS)

3. Monnaie, banque centrales et fluctuations (60h)
 - Théorie des fluctuations et modélisation des politiques monétaires
 - Résolution et estimation des modèles macro-dynamiques (Dynare)
 - Économétrie des séries temporelles
4. Économie comportementale et expérimentations (60h)
 - Théorie de la décision : incertitude et temps
 - Jeux dynamiques : crédibilité et cohérence
 - Expériences contrôlées en économie

Semestre 4 (120h-30ECTS)

5. Démographie, santé et retraite (60h)
 - Dynamique intergénérationnelle et épargne
 - Économie de la santé

- Vieillessement et systèmes de retraite

6. Inégalités et fiscalité (60h)

- Théorie des inégalités de richesse
- Fiscalité optimale et redistribution
- Analyse historique des inégalités

7. Stage et mémoire

Équipe pédagogique : les modules seront assurés par les membres des laboratoires GAINS et GRANEM, en fonction de leur spécialité. L'idée est de composer des équipes comportant des théoriciens et des empiristes pour chaque module. A cela s'ajouterait des séances faites par des intervenants extérieurs (du monde de la recherche ou professionnels), afin de nouer rapidement des partenariats et trouver des débouchés de stages et d'emplois pour les étudiants.

Évaluation : les deux années de Master représenteraient 540h de cours. L'étudiant devra réaliser des dossiers dans chacun des blocs thématiques du Master, en plus des épreuves prévues dans chaque matière. Ces dossiers seront l'équivalent de travaux demandés à un assistant de recherche ou chargé d'études économiques. Ils devront être reproductibles par l'enseignant et l'ensemble de la promotion au moyen de notebooks (en Python ou R). Pour compléter sa formation, l'étudiant devra également réaliser un stage de mars à fin août dans un laboratoire de recherche et écrire un mémoire de master.

Attendus pour l'établissement et la COMUE :

- une meilleure structuration de la recherche grâce à une meilleure structuration de l'offre de formation
- le renforcement de la qualité de la formation doctorale.

Cela déboucherait probablement sur plus de collaborations dans les domaines de recherche communs, l'amélioration de la qualité des travaux pour une meilleure reconnaissance des équipes au niveau national et international.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
<i>Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Économie de la Santé
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M (M1 et M2)
<i>Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	<p>Création ex-nihilo</p> <p>Ce nouveau master a 4 objectifs :</p> <p>i) Répondre à de nouveaux besoins :</p> <p>L'augmentation exponentielle du volume des données de santé et leur plus grande accessibilité ont fait naître de nouveaux besoins au sein de l'industrie pharmaceutique, des institutions du secteur de la santé et du monde de la recherche. L'objectif de ce master est de répondre aux besoins du marché en formant des experts en traitement et analyse des données de santé. Plus globalement, il nous semble important de développer un master axé sur les méthodes quantitatives de traitement et d'analyse de données.</p> <p>ii) Diversifier notre offre de formation :</p>

Ce master permettrait de diversifier notre offre de formation, jusque-là axée sur l'économie du travail et l'économie du risque/l'assurance/la finance, deux axes de recherche historiques du GAINS. Une partie des recherches récentes du GAINS, plus axées sur l'économie de la santé, ne trouve pas d'écho dans l'offre de formation actuelle. L'ouverture de de nouveau master pourrait permettre de compléter l'offre existante et d'améliorer ainsi l'articulation entre recherche et formation en économie à l'université du Mans. Il trouverait également un adossement recherche avec l'axe Santé de la FR CNRS TEPP (2042), dont le GAINS est un des membres fondateurs.

iii) Renforcer l'Institut du Risque et de l'Assurance du Mans :

L'originalité de ce master est de combiner des enseignements en économie et en mathématique. Un master co-accrédité éco-maths permettrait de poursuivre le développement du partenariat entre les laboratoires GAINS et LMM, les départements d'Economie et Mathématiques et ainsi de renforcer l'IRA.

iv) Développer les liens avec les universités de l'Ouest :

Cette formation pourrait également permettre de développer les liens avec les universités du grand Ouest, notamment à travers les CHU. Ce master s'inscrirait parfaitement dans la dynamique de rapprochement avec l'Université d'Angers, engagée dans le cadre de la Comue expérimentale.

Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Economie / Mathématiques
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Le Mans Université
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S)) :	Pas de parcours
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université, le Mans (72000)
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale en présentiel dans un premier temps avec une volonté d'ouverture à l'apprentissage à très court terme
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	1164,5 HTD au total 579,5 HTD en M1 585 HTD en M2 120HTD (10,5%) en langues étrangères (Cours de spécialisation et projet international au second semestre de chaque année de master)
Effectifs attendus :	15 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	NON
Accords internationaux particuliers :	Une quinzaine d'accords internationaux permettent des mobilités au niveau master. Nous souhaitons développer certains de ces accords et mettre en place des projets internationaux permettant de faire travailler nos étudiants et des étudiants d'universités étrangères sur des projets communs.
Conventionnement avec une institution privée française :	NON

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*

- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Objectif du master. L'objectif de ce master est de former les étudiants aux compétences quantitatives dans le domaine de la santé, tout en les dotant d'un solide socle de connaissances dans les dimensions institutionnelles et de l'analyse économique de la santé.

Opportunités du master. Avec l'ouverture de l'accès aux données de santé depuis 2017, la mise à disposition de données massives en OpenData ou encore le développement des données liés à la santé issues des objets connectés ou réseaux sociaux, il y a aujourd'hui à la fois de nouvelles opportunités et un véritable enjeu autour de l'exploitation des données de santé. Le contexte actuel de crise sanitaire et de campagne de vaccination massive, mais aussi les débats récurrents autour des politiques de santé et de l'organisation des systèmes de soins (tarifications et gestion des dépenses, organisation de l'offre de soin et des acteurs du secteur, problématique des inégalités territoriales et de déserts médicaux en particulier...) révèlent avec force l'importance de l'exploitation de données et de la modélisation pour aider à la décision les acteurs privés et publics du système de santé.

Positionnement dans le paysage de l'offre de formation. Le master d'Economie de la santé de Le Mans Université s'inscrit dans la lignée des masters qui visent à former des experts en méthodes quantitatives appliquées à la santé et en évaluation des politiques publiques, des stratégies et des technologies de santé. Il se singularisera en s'appuyant sur les forces et spécificités du Département d'Economie et du Département de Mathématiques dans le cadre de l'Institut du Risque et de l'Assurance (IRA), qui permettent de couvrir un large spectre de compétences techniques d'analyse de données, d'ouvrir à l'analyse actuarielle de l'assurance santé et de proposer une spécialisation sur les questions de santé au travail et de vieillissement. Une co-accréditation avec les mathématiciens de l'IRA permettra de mettre en place certains enseignements (traitement de données massives – *big data*, calcul actuariel) qui seront spécifiques à ce master. En terme d'affichage, le master sera à même d'attirer des profils plus quantitatifs, tout en demeurant ouvert aux économistes.

Forces et avantages du Département d'Economie de Le Mans Université. Le Département d'Economie dispose de fortes compétences en analyse économique du risque et de la protection sociale, en méthodes économétriques, en méthodes d'évaluation des politiques publiques, en calcul actuariel et en langages de programmation utiles dans ce secteur (notamment SAS et R). Il pourra mettre au service du master son expertise dans trois domaines :

- **une expertise dans le champs de l'assurance et de la protection sociale** (avec des applications au secteur de la santé), permettant d'offrir des enseignements indispensables sur les aspects institutionnels du secteur de la santé et l'analyse micro-économique avancée, mais aussi des développements originaux sur l'assurance santé dans sa dimension actuarielle, notamment grâce à l'inscription du département au sein de l'IRA.
- **une expertise dans l'évaluation de politiques tant au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique**, permettant de former aux techniques statistiques et économétriques avancées propres au secteur santé qui sont nécessaires tant pour les évaluation *ex ante* (modélisations et prévisions) que *ex post* (évaluation sur données réelles). Le GAINS est un membre fondateur et actif de la fédération de recherche CNRS 2042 « Théorie et Evaluation des Politiques Publiques », lui conférant ainsi une certaine crédibilité sur les questions d'évaluation des politiques publiques et méthodes d'évaluation d'impact.

- **une expertise sur les interactions entre santé et travail** (le travail étant l'axe historique de recherche du GAINS), permettant de développer une spécialisation en la matière, répondant ainsi aux besoins des entreprises et des acteurs publics en matière de suivi et de prévention des risques professionnels.

Compétences visées et débouchés. Cette formation a pour objectif de former les étudiants aux métiers suivants :

- Chargé d'études économiques/d'études statistiques/de mission auprès des acteurs et observateurs du secteur de la santé.
- Analyste en évaluation médico-économique.
- Consultant/expert médico-économique et en économie de la santé.
- Expert en analyse et évaluation des politiques de santé/stratégies de santé.
- Biostatisticien.
- Poursuite d'études en doctorat dans le cadre d'un laboratoire ou Cifre
- Les employeurs visés sont les institutions du secteur de la santé et de la protection sociale (HAS, Santé Publique France, IRESP, ARS, DREES, IRDES, INSERM, CHU, CNAM, CNAV, etc...), l'industrie pharmaceutique, les mutuelles et les assurances, ainsi que les cabinets de consulting.

Enseignements et intervenants. Chacun des 4 semestres du master sera articulé autour des 5 socles de connaissances et compétences que l'on souhaite transmettre aux étudiants :

- Un socle « informatique et programmation » dans lequel les étudiants apprendront à manier les principaux logiciels et outils numériques utilisés par les acteurs publics et privés du secteur de la santé. Ceci permettra aux étudiants d'être opérationnels dans la collecte, le traitement et la visualisation des données.
- Un socle « méthodes quantitatives » dans lequel les étudiants verront en détail l'ensemble des techniques quantitatives générales et spécialisées appliquées sur les données de santé permettant de mener des évaluations aussi bien *ex ante* que *ex post* pour l'aide à la décision.
- Un socle « Théorie économique » qui abordera les concepts et théories fondamentales qui se posent en économie de la santé, nécessaire pour une approche microéconomique et macroéconomique des problématiques du secteur.
- Un socle « Environnement et institutions du secteur de la santé » qui donnera aux étudiants la culture générale nécessaire pour travailler dans le secteur de la santé, avec un focus particulier sur la législation en matière de protection des données et les aspects institutionnels.
- Un socle « Mise en pratique professionnelle » qui comporte le stage en fin de 1ère et de 2ème années, mais aussi un projet professionnel international et des conférences métiers et recherche pour permettre aux étudiants d'une part de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises dans les autres socles, et d'autre part d'avoir une connaissance plus fine des débouchés professionnels et de construire sur la durée et de façon encadrée leur projet personnel et professionnel.

Le master sera animé par trois types d'intervenants : des intervenants du département d'Economie, du département de Mathématiques et des intervenants professionnels.

Pré-requis. Le master accueillera des étudiants disposant d'une licence en économie et dotés de bonnes bases dans les matières quantitatives (statistique et économétrie) ainsi que les étudiants disposant d'une licence de mathématiques exprimant un goût prononcé pour l'économie et ayant acquis les bases indispensables à l'analyse économique (microéconomie, et dans une moindre mesure, macroéconomie). Il pourra constituer une poursuite d'études possible pour les étudiants de la double licence Economie-

Mathématiques de le Mans Université.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Economie sociale et solidaire (Fiche RNCP 34842).
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement d'une formation existante sous la même mention dans le cadre de l'accréditation en cours et proposée à LMU depuis 1981 sous différentes formes (DESS, IUP).
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Sciences de gestion
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Le Mans Université
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Parcours M2 Management et Gouvernance avec déclinaison spécifique en formation continue dans le cadre d'un partenariat avec MGEN.
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations) :</i>	Délocalisation partielle au Centre de Formation de MGEN à La Verrière pour le parcours en formation continue.

<p>Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :</p>	<p>Enseignement en CM et TD avec stages obligatoires en M1 (2 à 4 mois) et en M2 (3 à 6 mois). Les cours sont proposés principalement en présentiel. Contrat de professionnalisation possible.</p> <p>Les enseignements sont structurés en trois blocs de connaissances : celles relevant des sciences de gestion, celles liées au management et à la gouvernance des organisations de l'ESS et celles plus transversales abordées en rapport avec l'environnement spécifique de l'ESS. Ces enseignements sont déclinés en compétences à acquérir qui sont répertoriées dans un référentiel de compétences.</p>
<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>800 heures présentes environ sur les deux années de Master dont 80 h d'anglais et une ouverture prévue de quelques cours à un enseignement avec support pédagogique en anglais.</p> <p>Environ la moitié des enseignements sont assurés par des professionnels, l'autre moitié par des enseignants-chercheurs en sciences de gestion de LMU et d'établissements voisins.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>25 à 30 étudiants pour chaque année du Master en formation initiale dont 25 à 40% d'étudiants étrangers. 20 à 25 étudiants pour le M2 en formation continue.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Accord conclu en 2020 avec National Institute of Development Administration (Bangkok, Thaïlande) pour des stages étudiants.</p> <p>Partenariat en construction avec l'Université Libanaise de Beyrouth (en collaboration avec l'Agence Universitaire de la Francophonie).</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Chaire ESS en partenariat avec la Fédération Nationale de la Mutualité Française et l'Union Régionale de la Mutualité Pays de la Loire.</p> <p>Convention annuelle avec MGEN via le Service Formation Continue de l'université pour le parcours M2 en formation continue.</p>

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Éléments supplémentaires en réponse aux principaux points faibles identifiés dans le rapport HCERES. Ces éléments complètent les réponses déjà apportées au rapport.

Les **outils numériques** ont été fortement mobilisés durant les deux dernières années pour assurer la continuité pédagogique. Cela a permis d'en mesurer les limites, mais aussi de mieux apprécier certains de leurs atouts. Une réflexion est prévue pour déterminer la place que pourront avoir à l'avenir ces outils dans la formation.

Concernant le **suivi du devenir des étudiants**, en plus des études réalisées périodiquement par le SUIO de l'université sur l'insertion professionnelle à 18 et 30 mois, un projet de structuration des anciens diplômés du Master ESS est en cours en lien avec les possibilités offertes par les réseaux sociaux. Parallèlement, les séminaires Charles Gide proposés par la Chaire ESS en lien avec le Master ESS sont l'occasion d'offrir des témoignages concrets d'anciens étudiants et de leur trajectoire professionnelle.

S'agissant de **l'évaluation de la formation par les étudiants**, l'enquête EVAMAINE menée chaque année depuis cinq ans sera poursuivie de manière à faire remonter de manière anonymisée les principaux points positifs et négatifs de la formation du point de vue de ses usagers. C'est sur la base de ces retours que des aménagements ont été apportés à la formation (modification du calendrier pour permettre un stage de fin de master plus long ou modification de maquettes pour introduire des cours permettant d'acquérir de nouvelles compétences ou renforcer celles déjà existantes).

Enfin, **l'internationalisation** sera poursuivie et intensifiée tant du point de vue de la mobilité entrante des étudiants, qui est traditionnellement très élevée dans ce Master (plus de 30% de l'effectif total), que de la mobilité sortante dans le cadre proposé par ERASMUS au niveau européen ou sous forme de stages à l'étranger et de semestres de formation dans des établissements partenaires. L'accord conclu en 2020 avec le National Institute of Development Administration (Bangkok, Thaïlande) doit permettre de proposer des stages aux étudiants intéressés par une expérience à l'international. Les contacts noués en 2021 avec l'Université Libanaise de Beyrouth en collaboration avec l'Agence Universitaire de la Francophonie s'inscrivent dans la perspective d'une co-diplomation avec le Master ESS de cette université. Il est également prévu de renforcer l'usage de l'anglais dans la formation en développant le recours à du matériel pédagogique en anglais.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Master Economie du travail et des ressources humaines
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Niveau M
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration : offre réduite et resserrée en tenant compte des recommandations de l'HCERES
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Economie et Gestion
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Indifférencié Economie-Gestion en M1 Parcours Management des Ressources Humaines (M2- FC-EAD) Parcours Ingénierie et innovation sur le travail, l'emploi et les ressources humaines (M2 – FI)

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Parcours Management des Ressources Humaines : Formation continue en mode hybride (présentiel et distanciel) Parcours : Formation initiale en mode hybride (présentiel et distanciel, alternance envisagée à la rentrée 2022)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	654 heures équivalent TD
Effectifs attendus :	50, sur les deux années et les deux parcours
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Convention en cours de signature avec l'ESCG de l'Université El Jadida (Maroc)
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	Partenariat avec GERESO pour le parcours en EAD-FC
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de deux parcours « Expertise économique et méthodes d'évaluation » et « Economics and data science for public policy analysis » - Mutualisation des cours en FC et en FI pour la partie distanciel - Resserrement de l'offre de formation, pour que celle-ci soit plus cohérente avec un positionnement professionnalisant incluant les apports nécessaires de la recherche aux contenus enseignés. - Intervention de professionnels qualifiés occupant des postes de responsabilité dans le domaine de la gestion des ressources humaines dans différents secteurs. - Ouverture de la seconde année à l'alternance dès la rentrée 2022 - Création d'un livret de la formation avec les syllabus de chacun des cours - Mise en place de partenariats avec des entreprises du territoire 	

qSi la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Management et Administration des Entreprises
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique d'une formation existante sous la même mention dans le cadre de l'accréditation en cours et proposée à LMU depuis 1984 sous différentes appellations (CAAE, DESS, Master).
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences de Gestion
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S)</i>) :	Parcours M2 Management stratégique de l'ESS en formation continue dans le cadre d'un partenariat avec MGEN.
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans Université
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale • Formation continue

Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<ul style="list-style-type: none"> • M1 : Nombre d'heures en présentiel : 300 h • M2 : Nombre d'heures en présentiel : 335 h • Nombre d'heures en langue étrangère (anglais) : 30 h en M1 et 30h en M2 • Stage obligatoire de 3 à 4 mois en Master 1 • Stage obligatoire de 4 à 5 mois en Master 2
Effectifs attendus :	Entre 25 et 30 en M1 Entre 20 et 25 en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non concerné
Accords internationaux particuliers :	Co-diplomation en cours avec l'ISGA (Maroc)
Conventionnement avec une institution privée française :	Un partenariat de co-diplomation avec un organisme d'alternance Médicis Business School (MBS) à Paris.
<p>On trouvera ici :</p> <p>- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de conseils de perfectionnement chaque année en présence des représentants des instances de gouvernance comptable, des professionnels, des étudiants et des enseignants chercheurs dans la formation ; ➤ Intégration de modules d'insertion professionnelle en Master 1 et 2 pour booster l'intégration de nos étudiants dans le marché de l'emploi ; ➤ Evaluation de la formation via le dispositif EVAMAINE de notre établissement ; ➤ Proposition de la formation en formation continue à travers un dispositif sur mesure exprimé en compétences aux nouveaux directeurs départementaux de la MGEN ; ➤ Introduction de l'alternance en M1 à travers notre partenariat avec Médicis ; ➤ Ouverture de la formation à l'international avec l'établissement (en cours de validation) d'un partenariat international avec une école d'enseignement supérieur au Maroc. <p>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Mention Management (fiche RNCP 34028)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Niveau Master
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Création issue d'une restructuration. Cette formation est l'héritière du Master Mention PME PMI -Parcours Management et développement Durable. Afin de mieux orienter les étudiants et d'être mieux alignée avec les attentes du monde socio-économique, un changement de mention est demandé
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Sciences de Gestion
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	-
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Parcours Management et Développement Durable

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation Initiale
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	800 heures présentielles environ sur les deux années de Master dont 80 h d'anglais Environ 40% des enseignements sont assurés par des professionnels en M1 et 30% en M2, L'autre moitié par des enseignants-chercheurs en sciences de gestion, en géographie et en droit de LMU ainsi que quelques collègues d'établissements voisins.
Effectifs attendus :	20 à 25 pour chaque année du Master en formation initiale
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	-
Accords internationaux particuliers :	-
Conventionnement avec une institution privée française :	Chaire Gouvernance et RSE, en partenariat avec la société LSDH.
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Le suivi du devenir des étudiants est assuré par les études réalisées périodiquement par le SUIO de l'université sur l'insertion professionnelle à 18 et 30 mois. En parallèle, un projet de suivi des anciens diplômés est en phase d'élaboration. La première promotion du Parcours MDD (anciennement adossé à la mention PME PMI) étant diplômée à la fin de l'année 2021, ce suivi dès la création du Parcours permettra la constitution d'une base des anciens intéressante pour l'insertion professionnelle, tant concernant les opportunités de stages pour les étudiants que pour l'accès au marché du travail.</p> <p>L'intégration sur le territoire et la participation au monde socio-économique fait partie intégrante des missions de ce Master. Le Master Management – Parcours Management et développement Durable sera adossé à la chaire Gouvernance et RSE. Il bénéficiera ainsi d'un ancrage au monde socio-économique local via l'intégration des étudiants aux conférences professionnelles annuelles.</p>	

Certains des enseignements offriront l'opportunité aux étudiants de contribuer à des projets locaux et ainsi de dynamiser les liens tissés avec les acteurs du territoire (notamment le cours dédié à la gestion de projet).

S'agissant de **l'évaluation de la formation par les étudiants**, l'enquête EVAMAINE menée depuis cette année sera poursuivie chaque année de manière à faire remonter de manière anonyme, les principaux points positifs et négatifs de la formation du point de vue de ses usagers. C'est sur la base de ces retours et des retours issus d'un dialogue permanent avec les acteurs locaux que des aménagements seront apportés à l'offre de formation (modification du calendrier pour permettre un stage de fin de master plus long ou modification de maquettes pour introduire des cours permettant d'acquérir de nouvelles compétences ou renforcer celles déjà existantes).

A partir du M2, l'ensemble des enseignements seront évalués sous le format de projet afin d'accentuer la prise de conscience des étudiants de leur capacité d'action.

- **Débouchés professionnels** : Ce Master prépare à une grande variété d'emplois qui vont de postes de management généraliste à des postes en lien avec la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) soit dans les fonctions RH, achats, communication, audit ou encore dans les services dédiés au développement durable (DD). Les titulaires pourront également s'orienter vers le métier de consultant en RSE notamment dans des agences de notation sociale. Ils pourront par exemple trouver des débouchés en tant qu'analyste des critères ESG (environnementaux, sociaux ou de gouvernance) ou encore en tant que chargé de mission dans des associations, ONG ou encore collectivités locales ou territoriales dans le cadre des démarches engagées en matière de DD ou de RSE. Les compétences acquises leur permettront d'intégrer tout type d'organisations : entreprises privées mais également assurances, organisations publiques ou sans but lucratif.

Enfin, concernant **l'internationalisation**, celle-ci sera poursuivie tant du point de vue de la mobilité entrante des étudiants que de la mobilité sortante dans le cadre notamment proposé par ERASMUS au niveau européen ou sous forme de stages à l'étranger.

Il est également prévu de renforcer l'usage de l'anglais dans la formation.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Mention Marketing-Ventes, parcours Marketing des Services
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	<p>Création issue d'une restructuration.</p> <p><u>Un master qui répond à une forte demande</u></p> <p>Ce master répond tout d'abord à une forte demande de la part à la fois des étudiants et des entreprises du bassin local. Il vient compléter et renforcer l'offre actuelle de masters de LMU autour du marketing, discipline incontournable en management.</p> <p>- Aujourd'hui, Le Mans Université ne dispose pas de formation en marketing au-delà de la licence professionnelle. A ce titre, LMU perd de nombreux étudiants de licence qui partent vers des formations en marketing dans d'autres universités, voire dans des écoles privées du Mans ou des régions limitrophes. En particulier, nous n'assurons pas de continuité pédagogique en marketing ni aux étudiants de licence éco-gestion parcours entreprise de LMU ni aux étudiants du département Techniques de commercialisation de l'IUT de Laval. A partir de la rentrée 2021, le DUT Techniques de commercialisation proposé à l'IUT de Laval deviendra un BUT et proposera trois parcours de spécialité : « Marketing Digital, e-business et entrepreneuriat », « Marketing et management du point de vente » et « International Business : Achat et vente ». Si LMU souhaite conserver ses étudiants de licence, il est indispensable de leur offrir des masters attractifs qui correspondent à leurs</p>

	<p>disciplines de prédilection ; et le marketing en fait clairement partie.</p> <p>- Il y a deux ans, deux masters généralistes en gestion ont été supprimés : « Management des PME-PMI (MPP) » et « Management et Commerce International (MCI) ». Ces masters, relativement généralistes, donnaient aux étudiants la possibilité d'aborder une diversité de disciplines dont le marketing et permettaient ainsi de capter des étudiants de licence 3 et d'IUT intéressés par ces disciplines. L'ouverture depuis 2019 de deux nouveaux masters, « Contrôle de gestion » et « Développement Durable », en remplacement annoncé des masters MPP et MCI a abouti à une forte spécialisation de l'offre, comme le note l'HCERES dans son rapport : il reste finalement deux masters orientés comptabilité/contrôle de gestion (CCA et CDG) et deux masters construits sur un champ d'application (ESS et DD), seul le master Management des Administrations et des Entreprises (MAE) restant généraliste, mais s'adressant à des étudiants provenant de parcours hors gestion. Il manque aujourd'hui dans l'offre LMU en management des masters plus généralistes ou ouverts à d'autres disciplines, le marketing étant l'une des plus demandées par les étudiants.</p> <p>- Par ailleurs, certaines entreprises locales nous incitent depuis plusieurs années à créer un master en marketing. C'est par exemple le cas de MMA, entreprise phare du Mans prête à recruter des étudiants en master marketing en alternance. Des cadres marketing de MMA interviennent d'ailleurs dans des cours en master que des membres titulaires en marketing de l'équipe coordonnent.</p> <p><u><i>Insertion du master dans le paysage régional</i></u></p> <p>- Le master Marketing des Services que nous souhaitons ouvrir n'est pas proposé dans les universités avoisinantes d'Angers, Nantes ou Rennes. Il n'est proposé qu'à l'université de Tours. Il existe donc un important potentiel pour ce master, d'autant plus fort que Le Mans Métropole accueille un nombre significatif d'entreprises de services, en particulier, dans les secteurs de la banque et de l'assurance.</p> <p>- Il est à noter que l'Université d'Angers, qui propose trois parcours de masters en marketing (« Management international et marketing », « Marketing digital » et « Pricing et revenue management », dont les deux derniers ont ouvert récemment), ne parvient pas à absorber la demande locale de ses étudiants pour les formations en marketing.</p>
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation.</i>	Droit, économie et gestion

Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Pas de co-accréditation
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S) :	Marketing des Services
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	UFR économie et gestion à Le Mans Université
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :	Ouverture de la formation en formation initiale et formation continue, avec la volonté d'un développement rapide de l'alternance (soutien d'entreprises locales dans ce sens, comme MMA par exemple).
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	M1 : 265 h (dont 30h d'English for business et 40h de cours en anglais) M2 : 235 h (dont 20h d'English for business et 15h de cours en anglais) Les cours en anglais seront davantage développés par la suite, au fil des années.
Effectifs attendus :	25 à 30 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	non
Accords internationaux particuliers :	non
Conventionnement avec une institution privée française :	non
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Le Master Marketing des Services s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence en management/ gestion (ou équivalent) et vise à former des cadres de haut niveau en marketing des services.</p> <p>Le recrutement est réalisé à partir d'un dossier de candidature (dont le détail sera fourni sur le site web), d'un entretien et du score IAE Message (SIM).</p> <p>Contenus :</p>	

Le contenu du programme de ce master a été mis au point sur la base des compétences basiques et spécifiques répertoriées sur la fiche RNCP M1705 d'une part, et d'échanges avec les professionnels des métiers du service d'autre part.

SEMESTRE 7	h
UE 1 Fondements de la gestion	
Management des équipes / Management RH	15
Management de la chaîne logistique et de projets	15
English for Business	15
Négociation commerciale / techniques de vente	15
Droits des affaires / droit commercial	15
UE 2 Fondements du marketing	
Consumer behavior	20
Communication et publicité	15
Management de la marque	15
Marketing digital	15
Introduction au marketing relationnel	10

SEMESTRE 8	h
UE 3 Pratiques marketing	
Marketing strategy	20
Marketing des services	20
English for Business	15
UE 4 Introduction à la recherche Marketing	
Introduction à la recherche en marketing	15
Méthodes qualitatives et quantitatives	30
Note de recherche	
UE 5 Professionnalisation	
Mémoire de stage et soutenance	
Certification Google	15
TOTAL HEURES M1	265

Semestre 9	h
UE 1 Fondements du marketing des services	
Gestion de la relation client / CRM	15
Satisfaction, qualité de service et fidélisation du client	15
English for Business	20
UE 2 Stratégies et techniques en marketing des services	
Stratégie de tarification dans les services / Yield management	15

Stratégie de distribution et digitalisation dans les services	15
Marketing et expérience du consommateur / marketing sensoriel dans les services	15
Communication et événementiel dans les services	15
Marketing et innovation dans les services	15
UE 3 Enjeux managériaux	
Marketing sociétal	15
Marketing de la banque et de l'assurance	15
Nouvelles tendances de consommation dans les services	12
Conférences en option (3 conférences au choix)	
Marketing des banques coopératives et mutuelles	6
Marketing territorial et management public	6
Marketing de la santé	6
Marketing des événements sportifs et culturels	6
Marketing touristique, hôtellerie et restauration	6

Semestre 10	h
UE 4 Recherche Marketing approfondie	
Epistémologie et méthodologie de la recherche	10
Analyse des données en marketing (quali et quanti)	30
Mémoire de recherche / stage 6 mois minimum	
UE 5 Professionnalisation	
Alternance, mémoire professionnel et soutenance	
Insertion professionnelle : aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, et préparation aux entretiens	10
TOTAL HEURES M2	235

Les cours dont les heures sont surlignées en **jaune** peuvent être mutualisés avec d'autres masters

Ce programme de formation comprend l'apprentissage d'outils numériques innovants qui seront présentés dans le cadre de cours comme Marketing digital, Gestion de la relation client/CRM ou Marketing et Innovation. Il est également prévu que tous les étudiants passent la certification Google.

Débouchés professionnels :

D'un point de vue qualitatif :

Chef de Produit, Chef de marque, Chef de marché, Product manager, Responsable de gamme ou de produit (fiche RNCP M1703) et à terme Responsable marketing, Chargée(e) d'affaires marketing, Chargée(e) de projet marketing, Consultant marketing, Chef de groupe marketing, Directeur(-trice) marketing (M1705).

La maquette de ce master a été conçue selon une approche par compétences, sur la base des compétences (de base et spécifiques) identifiées dans les deux fiches ci-dessus (M1703 et M1705). Ainsi,

toutes les compétences identifiées sur la fiche M1703, et une partie de celles figurant sur la fiche M1705, sont prises en compte dans les cours proposés.

D'un point de vue quantitatif :

D'après les derniers chiffres de l'INSEE en 2018, la Sarthe comptait 15.239 entreprises (187.861 emplois) dont 11.327 (135.332 emplois) dans le secteur des services (74% des entreprises et 72% des emplois). En particulier, sur 3.761 entreprises créées dans la Sarthe en 2020, 3.163 l'ont été dans le secteur des services (soit 84%). Les chiffres sont du même ordre pour la Mayenne, qui comprenait, en 2018, 9.523 entreprises (107.117 emplois) dont 6.619 (72.218 emplois) dans le secteur des services (70% des entreprises et 67% des emplois). Sur 2.411 entreprises créées dans la Mayenne en 2020, 2.102 l'ont été dans le secteur des services (soit 87%). Ainsi, dans la Sarthe comme dans la Mayenne, les activités de services dominent l'économie locale de façon écrasante et représentent la grande majorité des emplois, assurant des débouchés en quantité.

Par ailleurs, nous avons mené un rapide sondage auprès des 68 étudiants de L3 éco-gestion parcours Entreprises, et à ce jour, 27 d'entre eux sont prêts à s'inscrire à ce master, sans compter les étudiants du parcours général d'éco-gestion ou ceux qui proviennent des IUT du Mans et de Laval, affiliés à LMU. Il est à noter que l'IUT de Laval proposera bientôt trois parcours de spécialité en BUT dans le cadre de la réforme des IUT : « Marketing Digital, e-business et entrepreneuriat », « Marketing et management du point de vente » et « International Business : Achat et vente ». Ce parcours de master pourra alors répondre aux étudiants issus de ces formations et qui souhaitent poursuivre en master orienté marketing.

Internationalisation de la formation :

Ce master Marketing des Services est résolument tourné vers l'international.

Ainsi, au-delà des 50h de cours d'English for Business dispensés en M1 et M2, plusieurs cours disciplinaires sont proposés en anglais, comme Consumer Behavior ou Marketing Strategy, par exemple. Le nombre de cours en anglais est amené à augmenter dans les années suivant le lancement de ce master.

Outre le fait que ces cours préparent les étudiants à entrer dans l'univers professionnel du marketing où l'anglais est souvent la langue de base, ils facilitent la mobilité internationale étudiante entrante dans le cadre du programme Erasmus.

De plus, les étudiants en M1 et M2 de ce master pourront réaliser leurs stages à l'étranger.

Poursuite d'études :

Une poursuite en doctorat est possible, du fait de l'insertion d'une forte orientation recherche lors des deux années de master, à travers des cours dédiés (30h de Méthodes qualitatives et quantitatives en M1 et 30h d'Analyse de données en marketing en M2, ainsi que des mémoires de recherche à mener chaque année). La plupart des masters en gestion sont actuellement professionnalisant et ne permettent pas cette poursuite en doctorat. Cela constitue donc un point fort de ce master, sachant que le marketing est la seule discipline de management à compter deux PU et un MCF HDR en capacité d'encadrer des thèses.

La majorité des étudiants est cependant amenée à chercher un emploi en entreprise à l'issue du master 2. L'insertion professionnelle sera favorisée par les stages effectués en M1 et M2, et par des formations telles que l'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, et la préparation aux entretiens, qui seront assurées par des professionnels.

Par ailleurs, la présence de nombreux professionnels du marketing pour dispenser les cours ainsi que l'insertion de modules de connaissance de l'environnement professionnel (UE 3 sur les enjeux managériaux et conférences en option au semestre 9) permettront aux étudiants de ce master de se familiariser avec cet environnement et d'élaborer leur projet professionnel.

Équipe pédagogique :

Nathalie Fleck, PU LMU, marketing
Christine Gonzalez, PU LMU, marketing
Mouloud Tensaout, MCF HDR LMU, marketing
Axelle Faure-Ferlet, MCF LMU, marketing
Tiéfing Diawara, MCF LMU, marketing
Claire Spaletta, Doctorante, PRAG LMU, marketing

Les intervenants pressentis sont issus de MMA, partenaire historique de l'UFR DEG, demandeur de cette formation et ouvert à recruter des alternants (il est à noter que certains membres de l'équipe pédagogique coordonnent des cours où des cadres marketing de MMA interviennent. Les intervenants sont donc en partie identifiés et les contacts existent déjà) ; Crédit Agricole ; MAIF ; ainsi que dans d'autres entreprises de moindre taille.

Les intervenants extérieurs représenteront 30 à 40% de l'ensemble des intervenants de ce programme.

Pilotage du master :

La responsabilité pédagogique du master sera prise en charge par l'un ou l'une des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. Ce ou cette responsable veillera à rester à l'écoute des remontées des enseignants-chercheurs, des intervenants et des étudiants afin d'améliorer continuellement le fonctionnement de la formation. Ces points seront plus formellement discutés et présentés à l'ensemble des parties prenantes de la formation lors d'un Conseil de perfectionnement qui sera organisé une fois par an, et pourra se réunir davantage si besoin. Ce Conseil regroupera des représentants de l'équipe pédagogique (enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs), des étudiants et des personnels administratifs en lien avec la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et le règlement des examens seront communiqués dès le début de chaque semestre sur le site web de la formation.

La réussite des étudiants sera examinée au fur et à mesure des années. Le devenir des diplômés sera pour sa part suivi grâce aux enquêtes menées 18 et 30 mois après leur diplomation par le Service universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'Université du Mans. L'ensemble de ces enquêtes sera analysé et présenté lors du Conseil de perfectionnement, afin d'envisager des mesures d'amélioration de la formation.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Master Monnaie, Banque, Finance et Assurance
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Niveau Master
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	<p>Renouvellement avec restructuration</p> <p>Conformément aux préconisations de l'HCERES dans le rapport suite à l'auto-évaluation, la mention MBFA pourrait accueillir deux nouveaux parcours de masters, en alternance en M1 et M2, en partenariat avec l'Ecole supérieure de la Banque et déployés sur les deux sites de l'université du Mans (Le Mans et Laval) pour répondre à une forte demande clairement exprimée sur le plan territorial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Mans, Master 1 (Banque finance) et Master 2 Conseillers de clientèle de professionnels avec une spécialisation pour la clientèle agricole - A Laval, Master 1 (Banque finance) et Master 2 Conseiller patrimonial agence avec une spécialisation sur les usages et l'encadrement réglementaire du numérique <p>Ces deux nouveaux parcours associeront le droit, l'économie et la gestion.</p>
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Droit, économie et gestion

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accreditation) :	Le Mans Université
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S)) :	<p>Deux parcours « Analyste » :</p> <p>Parcours entièrement mutualisés en M1 et distincts en M2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyste Quantitatif et Marketing de l'Assurance (AQMA) : en formation initiale • Analyste Économique et Quantitatif en Assurance (AEQA) : en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation <p>Deux parcours « Banque » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseiller de clientèle de professionnels avec une spécialisation sur l'encadrement réglementaire du foncier et des activités agricoles <u>au Mans</u> • Conseiller patrimonial agence avec une spécialisation sur les usages et l'encadrement réglementaire du numérique <u>à Laval</u>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<ul style="list-style-type: none"> • M1 parcours indifférencié en présentiel • M2 Analyste Quantitatif et Marketing de l'Assurance (AQMA) : en formation initiale • M2 Analyste Économique et Quantitatif en Assurance (AEQA) : en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation <p>Pour les deux parcours « Banque », la formation est en présentiel (avec utilisation des environnements numériques de travail) et entièrement en alternance : contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale M1 et M2: 951 HTD • Formation en alternance M1 & M2 : 907 HTD <p>Pour les deux parcours Banque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M1 : 400 h (dont 266h d'enseignement professionnalisant par l'ESB et 60h d'enseignement en anglais) • M2 Conseiller patrimonial agence : (400 h dont 245 h d'enseignements professionnels par l'ESB et 60 h d'enseignements en anglais) • M2 Conseiller de clientèle de professionnels : 400 h (dont 245 h d'enseignement professionnels par l'ESB et 60 h d'enseignement en anglais)

Effectifs attendus :	<p>Parcours Analyste : 56 étudiants, sur 2 ans et tous parcours confondus</p> <p>Parcours « Banque » : entre 20 et 25 étudiants alternants par promotion et par parcours, donc entre 80 et 100 étudiants au total sur les sites du Mans et de Laval.</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	<p>Pour les parcours « Analyste » :</p> <p>Faculté de Sciences Économiques de l'Université d'Antioquia (Colombie)</p> <p>Pour les parcours « Banque » :</p> <p>En cours de construction, notamment avec les partenaires internationaux de l'UFR Droit, des sciences économiques et de gestion</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Pour les deux parcours Banque (en tant que nouvelle formation) :</p> <p>L'équipe pédagogique se composera pour partie, d'enseignants-chercheurs juristes, économistes et gestionnaires de l'UFR Droit, sciences économiques et de gestion de l'université du Mans et des enseignants-chercheurs en gestion des IUT du Mans et de Laval et, pour l'autre partie, des intervenants professionnels de l'ESB (ce qui allègera la charge des ressources humaines à mobiliser sur l'UFR). Des liens naturels et parfaitement complémentaires avec deux masters de l'UFR sont envisagés : le Master Droit bancaire et financier qui forme les futurs juristes pour les banques et les établissements financiers, les sociétés, les cabinets d'avocats et les cabinets d'audit des collaborateurs spécialisés dans ce domaine juridique ; et le Master Marketing-ventes, Parcours marketing des services présenté à l'accréditation pour la rentrée 2022. Les étudiants des Parcours « Banque » du Master MBFA seront ainsi en mesure de compléter leur formation universitaire de base par une découverte de l'environnement juridique d'autres métiers déployés au sein de la banque. Ils auront aussi vocation à suivre l'ensemble des conférences et colloques organisés par l'UFR et les laboratoires de recherches sur les thématiques de la banque. L'équipe pédagogique sera complétée par de nombreux professionnels de la banque proposés par l'Ecole supérieure de la Banque dans le cadre du partenariat. Un conseil de perfectionnement présidé par un professionnel de la banque, composé d'enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels, se réunira au moins deux fois par an.</p> <p>Pour les unités d'enseignements professionnels, les étudiants bénéficient d'un campus numérique ou sont disponibles tous les contenus pédagogiques de l'année de formation. C'est un vrai outil d'appropriation des connaissances ; les intervenants sont des professionnels de la banque en exercice qui animent les séquences.</p>	

Cet ancrage « terrain » est un vrai plus en termes d'insertion professionnelle : 93% d'insertion dans l'emploi pour les deux spécialités de master à la fin du diplôme. Il y a une adéquation totale entre les contenus pédagogiques, les modes d'enseignement et les besoins du secteur. L'alternance est une voie d'excellence pour intégrer le secteur bancaire. Les banques locales expriment des besoins réels et participent à la formation des étudiants sur le territoire. Cela explique les taux d'insertion très élevés. Pour les contrats de professionnalisation, le service de formation continue (SFC) de l'université du Mans est déjà pleinement mobilisé et accompagnera stagiaires et entreprises dans ce dispositif tout au long des étapes de réalisation :

- Conseiller l'entreprise et le candidat sur leurs obligations et les conditions de réalisation du contrat ;
- Garantir le bon déroulement du contrat d'alternance, sur le plan administratif et juridique.
- Accompagner, écouter et sécuriser le parcours pour les entreprises et l'alternant tout au long de leurs missions
- Optimiser les solutions de financement du contrat et indiquer les prises en charge éventuelles

Les taux de réussite au diplôme sont de 97% pour le master Conseiller Patrimonial Agence et 98% pour le master Conseiller de clientèle de professionnels. A l'issue de la formation les jeunes intègrent un poste de conseiller patrimonial agence ou conseiller de clientèle de professionnels. La demande est forte sur ces niveaux de qualification et de compétences métiers. Pendant tout leur parcours les étudiants sont suivis par un coordinateur pédagogique. Celui-ci vérifie que les missions en entreprise sont en concordance avec le parcours suivi et les besoins de l'étudiant en termes de montée en compétences. Ce dispositif de suivi régulier est un facteur clé de succès du process pédagogique ; il permet de sécuriser tout le dispositif de formation.

La formation est encore complétée de la certification de l'Autorité des Marchés financiers passée auprès de l'Ecole supérieure de la Banque en tant qu'organisme certificateur ce qui représente un vrai plus pour les étudiants.

La réussite des étudiants sera examinée au fur et à mesure des années. Le devenir des diplômés sera suivi grâce aux enquêtes menées 18 et 30 mois après leur diplomation par le Service universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'Université du Mans. L'ensemble de ces enquêtes sera analysé et présenté lors du Conseil de perfectionnement, afin d'envisager des mesures d'amélioration de la formation.

DELIBERATION

de la Commission de la Formation et Vie Universitaire

☞ Séance du 20 Mai 2021 ☛

CA le 27 Mai 2021

**Présentation de l'offre des formations de l'UFR DEG pour le dossier d'accréditation 2022 -
Le Mans Université**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.),

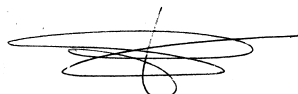
- VU le code de l'Education et notamment son Art. L712-6-1
VU la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et notamment son article 116
VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration, réuni en séance le 12 Octobre 2017,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

- Adopte à l'unanimité : 28 OUI 0 NON 0 ABSTENTION

Le Mans, le 20 Mai 2021

Pour le Président de l'Université,
Le Vice-Président de la CFVU,



Sylvain DURAND

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :

IUT **IUT LAVAL** Saisir code CCN :

Université **UNIVERSITÉ DU MANS**

Académie **NANTES**

Regrpt. universitaire **Université Bretagne Loire**

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_B 2022

Année de création du département : **1994**

Sites / Implantations	Département	Nb de LP	Surface département (m ²)
IUT Laval	GB	1	2 779 m ²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2020 **165**

Nb étudiant.e.s IUT : **686**

% étud dépt GB / étud IUT **24,1%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT 149					
Etudiant.e.s en LP 16	8		8		
Etudiant.e.s en DU 0					
Autres 0					
Total 165	8	0	8	0	0

% étud DUT / étud dépt GB **90,3%**

% étud LP / étud dépt GB **9,7%**

% étud autres / étud dépt GB **0,0%**

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A	
Bac Général	112	60
Bac Technologique	37	20
Bac Professionnel		
Autres		
Dont réorientation	7	6

Nb boursiers en DUT 1A **40**

Nb boursiers en LP **3**

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT **27**

Nb de stages et semestres en LP **0**

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **0**

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **0**

Moyens humains

Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020

PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
1,0	9,0		0,5		1,0	6,5	0,5		

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) : **6 003,0** h

	En DUT		En LP		
Total	4 722,0		244,0		h par les enseignant.e.s de l'IUT
	68,0		127,0		h par d'autres enseignant.e.s de l'université
	672,0		170,0		h par d'autres enseignant.e.s
					h par des professionnels vacataires
					h par des autres intervenants
	5 462,0		541,0		

	Etat	Contractuel	Mis à dispo.
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	5,5	1,0	

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	1,0	2,0	3,5

IUT	IUT LAVAL
Université	UNIVERSITÉ DU MANS
Académie	NANTES
Regrpt. universitaire	Université Bretagne Loire
DUT	GB

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_B	2022

Année de création du département : **1994**

Recrutement 2019/2020 i

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 1 694 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 78	21,7 ↑	18,9	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Nombre de candidatures appelées 540 Nombre de candidatures classées 1 088	49,6% ↑	12,3%	Compléments Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 81 Capacité d'accueil en DUT 1A 78	103,8% ●	100,2%	Compléments Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 18 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 2 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 81	22,2% 2,5% 24,7% ↑	23,2%	Compléments Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 6 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 81	7,4% ↓	25,7%	Compléments Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 40 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 80	50,0% ↑	43,9%	Compléments Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP 5	31,3% ↓	34,8%	Compléments Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

Nombre total d'inscrit.e.s en LP	16		
Indicateur n°8		Dernier diplôme avant l'entrée en LP	Indicateur national ⁱ Compléments
Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	3	18,8% ↓	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	11	68,8% ↑	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	1	6,3% ↑	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	1	6,3% ↓	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	16		

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9 Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	672,0	12,3% ↓	19,8%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	5 462,0		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.
Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...)
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10 Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	170,0	31,4% ↓	34,2%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	541,0		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.
Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...)
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11 Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	149	100,0% ↑	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	0,0% ↓	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0% ↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0% ↓	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	149		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)
Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12 Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	8	50,0% ↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	8	50,0% ↑	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	0	0,0% ↓	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	0,0% ↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	16		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)
Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13 Taux de réussite : DUT en 4 semestres Indicateur national selon le baccalauréat ⁱ Indicateur national selon la spécialité ⁱ Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	11	44,0% ↓	51,3%	73,6%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	25				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	48	87,3% ↑	74,4%		
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	55				

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	14	56,0% ↓	64,4%	83,3%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	25				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	49	89,1% ↑	83,4%		
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	55				

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	21,7% ↓	25,3%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	3,7% →	3,6%	
En poursuites d'études	69,0% ↑	62,0%	
En reprise d'études	1,9% ↓	4,7%	
En inactivité	3,7% ↓	4,3%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	55	Taux de retour du département : 79,7%	
		Taux de retour national de la spécialité : 70,7%	

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	6 003,0	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT	149	
Nb d'inscrit.es en LP	16	

Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	4 768	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	128	
Potentiel réel (hTD)	4 640	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	8 228	

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des non-titulaires	1 037,0	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.
	17,3%	

Nombre totales d'heures réalisées **6 003,0**

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s

165

25,4 

38,9%

Nombre total de postes BIATSS

6,5

Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A

1,0

15,4% 

23,2%

Nombre de BIATSS catégorie B

2,0

30,8% 

27,4%

Nombre de BIATSS catégorie C

3,5

53,8% 

49,4%

Nombre total de postes BIATSS

6,5

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs

10,5

60,0%

Nombre total de postes

17,5

Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences

9,0

90,0% 

81,1%

Nombre de professeurs et maîtres de conférences

10,0

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 54 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	21,7		18,9
2	Taux d'appel DUT	49,6%		12,3%
3	Taux de remplissage DUT	103,8%		100,2%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	22,2%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	2,5%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	24,7%		23,2%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	7,4%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	50,0%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	31,3%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	18,8%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	68,8%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	6,3%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	6,3%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	12,3%	19,8%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	31,4%	34,2%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	100,0%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	50,0%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	50,0%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	0,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	44,0%	51,3%	73,6
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	87,3%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	56,0%	64,4%	83,3
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	89,1%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	21,7%		25,3%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	3,7%		3,6%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	69,0%		62,0%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	1,9%		4,7%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	3,7%		4,3%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	82,4%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	70,5%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	17,3%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	25,4	0,4	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	15,4%	23,2%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	30,8%	27,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	53,8%	49,4%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	60,0%		
22	Taux de maître de conférence	90,0%	81,1%	

IUT Saisir code CCN :

Université

Académie

Regrpt. universitaire

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_B 2022

Année de création du département :

Sites / Implantations	Département	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Laval	INFO	#NOM?	1 720 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2020

Nb étudiant.e.s IUT :

% étud dépt INFO / étud IUT

% étud DUT / étud dépt INFO

% étud LP / étud dépt INFO

% étud autres / étud dépt INFO

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	100				
Etudiant.e.s en LP	10		9	5	
Etudiant.e.s en DU	0				
Autres	0				
Total	110	0	9	5	0

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A	
Bac Général	54	29
Bac Technologique	43	25
Bac Professionnel	0	0
Autres	1	0
Dont réorientation	4	1

Nb boursiers en DUT 1A

Nb boursiers en LP

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT

Nb de stages et semestres en LP

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)

Moyens humains

Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020

PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
1,0	5,5		1,0		1,0	1,0	2,5		

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) :

Total h dont

	Etat	Contractuel	Mis à dispo.
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	1,0	1,0	0,5

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020			2,5

	En DUT	En LP	
	3 593,0	356,0	h par les enseignant.e.s de l'IUT
	39,0		h par d'autres enseignant.e.s de l'université
	142,0		h par d'autres enseignant.e.s
	318,0	290,0	h par des professionnels vacataires
	34,0		h par des autres intervenants
	4 126,0	646,0	

IUT	#NOM?
Université	#NOM?
Académie	#NOM?
Regrpt. universitaire	#NOM?
DUT	INFO

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_B	2022

Année de création du département : **2005**

Recrutement 2019/2020 ⁱ

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 1 061 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 56	18,9 ###	#NOM?	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nombre de candidatures appelées 380 Nombre de candidatures classées 556	68,3% 0,7	#NOM?	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 56 Capacité d'accueil en DUT 1A 56	100,0% ●	#NOM?	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 27 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 0 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 56	#NOM? #NOM? #NOM? #####	#NOM?	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 2 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A		25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 31 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 56	55,4% ↑	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP 11	45,8% ↑	34,8%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

Nombre total d'inscrit.e.s en LP	24		
Indicateur n°8		Dernier diplôme avant l'entrée en LP	Indicateur national ⁱ Compléments
Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	8	#NOM? #####	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	13	#NOM? #####	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	0	#NOM? #####	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	3	#NOM? #####	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	24		

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9 Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	318,0	7,7% ↓	19,8%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	4 126,0		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10 Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	290,0	44,9% ↑	34,2%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	646,0		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11 Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	100	#NOM? #####	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	#NOM? #####	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	#NOM? #####	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	#NOM? #####	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	#NOM? #####	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	100		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12 Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	10	#NOM? #####	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	9	#NOM? #####	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	5	#NOM? #####	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	#NOM? #####	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	#NOM? #####	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	24		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13 Taux de réussite : DUT en 4 semestres Indicateur national selon le baccalauréat ⁱ Indicateur national selon la spécialité ⁱ Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	18	#NOM? ###	51,3%	#NOM?	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	23				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	30	#NOM? ###	74,4%		
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	32				

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	18	#NOM? ###	64,4%	#NOM?	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	23				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	30	#NOM? ###	83,4%	#NOM?	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	32				

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	#####	#NOM?	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	#####	#NOM?	
En poursuites d'études	#####	#NOM?	
En reprise d'études	#####	#NOM?	
En inactivité	#####	#NOM?	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	#####	#NOM?	
	Taux de retour du département	#NOM?	
	Taux de retour national de la spécialité	#NOM?	

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	4 772,0	#NOM?
Nb d'inscrit.e.s en DUT	100	
Nb d'inscrit.es en LP		

Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	2 848	#NOM?
Décharges (hTD)		
Potentiel réel (hTD)	2 848	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	#NOM?	

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments	
Nombre d'heures réalisées par des non-titulaires	823,0	17,2%	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.

Nombre totales d'heures réalisées **4 772,0**

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s

124

49,6



38,9%

Nombre total de postes BIATSS

2,5

Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A

0,0

#NOM? #####

23,2%

Nombre de BIATSS catégorie B

0,0

#NOM? #####

27,4%

Nombre de BIATSS catégorie C

2,5

#NOM? #####

49,4%

Nombre total de postes BIATSS

2,5

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs

7,5

68,2%

Nombre total de postes

11,0

Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences

5,5

84,6%



81,1%

Nombre de professeurs et maîtres de conférences

6,5

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 54 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	18,9		#NOM?
2	Taux d'appel DUT	68,3%		#NOM?
3	Taux de remplissage DUT	100,0%		#NOM?
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	#NOM?		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	#NOM?		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	#NOM?		#NOM?
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A		25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	55,4%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	45,8%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	#NOM?	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	#NOM?	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	#NOM?	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	#NOM?	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	7,7%	19,8%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	44,9%	34,2%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	#NOM?	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	#NOM?	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	#NOM?	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	#NOM?	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	#NOM?	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	#NOM?	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	#NOM?	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	#NOM?	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	#NOM?	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	#NOM?	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	#NOM?	51,3%	#NOM?
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	#NOM?	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	#NOM?	64,4%	#NOM?
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	#NOM?	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	#NOM?		#NOM?
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	#NOM?		#NOM?
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	#NOM?		#NOM?
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	#NOM?		#NOM?
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	#NOM?		#NOM?
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	#NOM?		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	#NOM?		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	17,2%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	49,6	0,4	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	#NOM?	23,2%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	#NOM?	27,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	#NOM?	49,4%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	68,2%		
22	Taux de maître de conférence	84,6%	81,1%	

IUT Saisir code CCN :

Université

Académie

Regrpt. universitaire

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_B 2022

Année de création du département :

Sites / Implantations	Département	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Laval	MMI	#NOM?	1 710 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2020

Nb étudiant.e.s IUT :

% étud dépt MMI / étud IUT
 % étud DUT / étud dépt MMI
 % étud LP / étud dépt MMI
 % étud autres / étud dépt MMI

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	131		18		
Etudiant.e.s en LP			11	1	
Etudiant.e.s en DU					
Autres					
Total	131	0	29	1	0

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A	
Bac Général	105	55
Bac Technologique	44	23
Bac Professionnel	1	1
Autres		
Dont réorientation	18	9

Nb boursiers en DUT 1A
 Nb boursiers en LP

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante
 Nb de stages et semestres en DUT
 Nb de stages et semestres en LP

Mobilité entrante
 Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)
 Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...)

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020	1,0	4,5		1,0		1,0	1,5	4,0		1,0

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) :	Etat			En DUT		En LP		h par les enseignant.e.s de l'IUT
	Contractuel	Mis à dispo.						
Total				4 321,0		301,0		
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	2,5			266,0				h par d'autres enseignant.e.s de l'université
				817,0		126,0		h par d'autres enseignant.e.s
				27,0				h par des professionnels vacataires
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020			2,5	5 431,0		427,0		h par des autres intervenants

IUT	#NOM?
Université	#NOM?
Académie	#NOM?
Regrpt. universitaire	#NOM?
DUT	MMI

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_B	2022

Année de création du département : **1997**

Recrutement 2019/2020 ⁱ

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 886 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 78	11,4 ###	#NOM?	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nombre de candidatures appelées 166 Nombre de candidatures classées 330	50,3% 0,5	#NOM?	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 79 Capacité d'accueil en DUT 1A 78	101,3% ●	#NOM?	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 23 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 0 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 79	#NOM? #NOM? #NOM? #####	#NOM?	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 10 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 79	12,7% ↓	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 33 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 79	41,8% →	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP 4	33,3% →	34,8%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

Nombre total d'inscrit.e.s en LP	12		
Indicateur n°8		Dernier diplôme avant l'entrée en LP	Indicateur national ⁱ Compléments
Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	7	#NOM? #####	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	4	#NOM? #####	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence		#NOM? #####	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	1	#NOM? #####	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	12		

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9		Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	Indicateur national ⁱ Compléments
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	817,0	15,0% ↓	19,8%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	5 431,0		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10		Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	Indicateur national ⁱ Compléments
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	126,0	29,5% ↓	34,2%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	427,0		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11		Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation	Indicateur national ⁱ Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	132	#NOM? #####	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	18	#NOM? #####	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	#NOM? #####	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	#NOM? #####	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	#NOM? #####	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	150		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12		Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation	Indicateur national ⁱ Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	0	#NOM? #####	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	11	#NOM? #####	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	1	#NOM? #####	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	#NOM? #####	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	#NOM? #####	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	12		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13		Taux de réussite : DUT en 4 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat ⁱ
------------------------	--	--	--

Indicateur national selon la spécialité ⁱ	Compléments
--	-------------

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	18	#NOM? ###	51,3%	#NOM?	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	23				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	50	#NOM? ###	74,4%	#NOM?	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	54				

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments	
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	22	#NOM? ###	64,4%	#NOM?	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	23				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	50	#NOM? ###	83,4%	#NOM?	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	54				

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	#####	#NOM?	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	#####	#NOM?	
En poursuites d'études	#####	#NOM?	
En reprise d'études	#####	#NOM?	
En inactivité	#####	#NOM?	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	#####	#NOM?	
	Taux de retour du département	#NOM?	
	Taux de retour national de la spécialité	#NOM?	

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	5 858,0	#NOM?
Nb d'inscrit.e.s en DUT	149	
Nb d'inscrit.es en LP	12	

Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	3 808	#NOM?
Décharges (hTD)	15	
Potentiel réel (hTD)	3 794	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	#NOM?	

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments	
Nombre d'heures réalisées par des non-titulaires	1 236,0	21,1%	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.

Nombre totales d'heures réalisées **5 858,0**

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s

161

64,4 

38,9%

Nombre total de postes BIATSS

2,5

Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A

0,0

#NOM? #####

23,2%

Nombre de BIATSS catégorie B

0,0

#NOM? #####

27,4%

Nombre de BIATSS catégorie C

2,5

#NOM? #####

49,4%

Nombre total de postes BIATSS

2,5

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs

6,5

54,2%

Nombre total de postes

12,0

Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences

4,5

81,8% 

81,1%

Nombre de professeurs et maîtres de conférences

5,5

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 54 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	11,4		#NOM?
2	Taux d'appel DUT	50,3%		#NOM?
3	Taux de remplissage DUT	101,3%		#NOM?
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	#NOM?		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	#NOM?		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	#NOM?		#NOM?
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	12,7%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	41,8%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	33,3%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	#NOM?	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	#NOM?	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	#NOM?	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	#NOM?	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	15,0%	19,8%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	29,5%	34,2%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	#NOM?	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	#NOM?	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	#NOM?	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	#NOM?	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	#NOM?	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	#NOM?	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	#NOM?	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	#NOM?	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	#NOM?	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	#NOM?	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	#NOM?	51,3%	#NOM?
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	#NOM?	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	#NOM?	64,4%	#NOM?
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	#NOM?	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	#NOM?		#NOM?
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	#NOM?		#NOM?
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	#NOM?		#NOM?
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	#NOM?		#NOM?
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	#NOM?		#NOM?
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	#NOM?		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	#NOM?		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	21,1%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	64,4	0,4	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	#NOM?	23,2%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	#NOM?	27,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	#NOM?	49,4%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	54,2%		
22	Taux de maître de conférence	81,8%	81,1%	

IUT **IUT LAVAL**
 Université **UNIVERSITÉ DU MANS**
 Académie **NANTES**
 Regrpt. universitaire **Université Bretagne Loire**

Saisir code CCN :

Evaluation CPN
Fiche identité DUT

Vague_contractuelle_B 2022

Année de création du département : **1989**

Sites / Implantations	Département	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT Laval	TC	1	2 025 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2020

236

Nb étudiant.e.s IUT : **686**

% étud dépt TC / étud IUT **34,4%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	221				
Etudiant.e.s en LP	12		3		
Etudiant.e.s en DU	0				
Autres	0				
Total	233	0	3	0	0

% étud DUT / étud dépt TC **93,6%**

% étud LP / étud dépt TC **6,4%**

% étud autres / étud dépt TC **0,0%**

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A	
Bac Général	149	81
Bac Technologique	71	26
Bac Professionnel	0	0
Autres	1	1
Dont réorientation	12	9

Nb boursiers en DUT 1A **57**

Nb boursiers en LP **7**

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT **13**

Nb de stages et semestres en LP **0**

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **1**

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **0**

Moyens humains

Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020

PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
	4,0					2,0	6,0		

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) :

Total **6 879,0** h dont

Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	Etat		
	Contractuel	Mis à dispo.	
	2,0	0,5	
			2,5

Nb de postes BIATSS au 15/01/2020

En DUT		En LP	
5 523,0	340,0	h par les enseignant.e.s de l'IUT	
85,0	100,0	h par d'autres enseignant.e.s de l'université	
652,0	110,0	h par d'autres enseignant.e.s	
69,0		h par des professionnels vacataires	
		h par des autres intervenants	
6 329,0	550,0		

IUT	IUT LAVAL
Université	UNIVERSITÉ DU MANS
Académie	NANTES
Regrpt. universitaire	Université Bretagne Loire
DUT	TC

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_B	2022

Année de création du département : 1989

Recrutement 2019/2020 i

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 1 609 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 115	14,0 ↓	15,7	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre de candidatures appelées 616 Nombre de candidatures classées 704	87,5% ↑	20,7%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 114 Capacité d'accueil en DUT 1A 112	101,8% ●	102,5%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national de la spécialité i	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 28 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 5 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 114	24,6% 4,4% 28,9% ↓	 33,6%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 11 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 114	9,6% ↓	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national i	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 55 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 114	48,2% ↑	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national i	Compléments
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP 4	26,7% ↓	34,8%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

Nombre total d'inscrit.e.s en LP	15		
Indicateur n°8		Dernier diplôme avant l'entrée en LP	Indicateur national ⁱ Compléments
Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	3	20,0% ↓	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	11	73,3% ↑	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	0	0,0% ↓	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	1	6,7% ↓	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	15		

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9 Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	652,0	10,3% ↓	19,8%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	6 329,0		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.
Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...)
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°10 Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	110,0	20,0% ↓	34,2%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	550,0		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.
Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...)
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Indicateur n°11 Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	226	100,0% ↑	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	0,0% ↓	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0% ↓	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0% ↓	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	226		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)
Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12 Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation Indicateur national ⁱ Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	12	80,0% ↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	3	20,0% ↓	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	0	0,0% ↓	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	0,0% ↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	15		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)
Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13 Taux de réussite : DUT en 4 semestres Indicateur national selon le baccalauréat ⁱ Indicateur national selon la spécialité ⁱ Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	36	67,9% ↑	51,3%	75,3%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	53				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	55	85,9% ↑	74,4%		
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	64				

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat	Indicateur national selon la spécialité	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	79,2% ↑	64,4%	81,6%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017				
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	89,1% ↑	83,4%		Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat général qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017				

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
En emploi	19,6% ↓	27,1%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	3,5% ↓	4,1%	
En poursuites d'études	60,2% ↑	55,4%	
En reprise d'études	6,7% ↓	7,0%	
En inactivité	10,0% ↑	6,4%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	60	63,2%	
	Taux de retour du département	52,3%	
	Taux de retour national de la spécialité		

Pilotage, gouvernance, moyens

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments	
Nombre d'heures	90,1%	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.	
Nb d'inscrit.e.s en DUT			226
Nb d'inscrit.es en LP			15

Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments	
Potentiel théorique (hTD)	63,0%	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.	
Décharges (hTD)			0
Potentiel réel (hTD)			3 840
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")			7 622

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des non-titulaires	14,8%	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.

Nombre totales d'heures réalisées **6 879,0**

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s

236

94,4



38,9%

Nombre total de postes BIATSS

2,5

Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels administratifs et techniques

Indicateur national 

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A

0,0

0,0%



23,2%

Nombre de BIATSS catégorie B

0,0

0,0%



27,4%

Nombre de BIATSS catégorie C

2,5

100,0%



49,4%

Nombre total de postes BIATSS

2,5

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs

4,0

33,3%

Nombre total de postes

12,0

Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national 

Compléments

Nombre de maîtres de conférences

4,0

100,0%



81,1%

Nombre de professeurs et maîtres de conférences

4,0

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 54 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	14,0		15,7
2	Taux d'appel DUT	87,5%		20,7%
3	Taux de remplissage DUT	101,8%		102,5%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	24,6%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	4,4%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	28,9%		33,6%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	9,6%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	48,2%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	26,7%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	20,0%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	73,3%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	0,0%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	6,7%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	10,3%	19,8%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	20,0%	34,2%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	100,0%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	80,0%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	20,0%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	0,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	67,9%	51,3%	75,3
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	85,9%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	79,2%	64,4%	81,6
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	89,1%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	19,6%		27,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	3,5%		4,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	60,2%		55,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	6,7%		7,0%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	10,0%		6,4%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	90,1%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	63,0%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	14,8%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	94,4	0,4	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	0,0%	23,2%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	0,0%	27,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	100,0%	49,4%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	33,3%		
22	Taux de maître de conférence	100,0%	81,1%	

Recrutement 2019/2020 ⁱ

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 5 250 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 327	16,1	15,5	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre de candidatures appelées 1 991 Nombre de candidatures classées 2 678	74,3%	19,5%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage en DUT	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 330 Capacité d'accueil en DUT 1A 324	101,9%	99,8%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes en DUT.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 89 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 5 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 330	27,0% 1,5% 28,5%	32,5%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 30 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 330	9,1%	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 158 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 321	49,2%	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.
Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP 24	35,8%	34,8%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

Nombre total d'inscrit.e.s en LP	67	33,3%	34,0%
Indicateur n°8 Dernier diplôme avant l'entrée en LP Indicateur national ⁱ Compléments			
Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	21	31,3%	34,0%
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	39	58,2%	48,2%
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	1	1,5%	2,8%
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	6	9,0%	15,0%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	67		

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9 Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT Indicateur national ⁱ Compléments			
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	2 459,0	11,5%	19,1%
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	21 348,0		
Indicateur n°10 Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP Indicateur national ⁱ Compléments			
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	696,0	32,2%	34,2%
Nombre totales d'heures réalisées en LP	2 164,0		
Indicateur n°11 Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation Indicateur national ⁱ Compléments			
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	601	97,1%	91,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	18	2,9%	5,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0%	1,0%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0%	0,9%
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	0,4%
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	619		

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.
Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...)
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.
Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...)
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)
Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12 Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation Indicateur national ⁱ Compléments			
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	30	44,8%	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	31	46,3%	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	6	9,0%	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	0,0%	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0%	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	67		

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)
Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.



Indicateur n°13

Mobilité entrante

Indicateur national

Compléments

Nombre d'étudiants étrangers inscrit.e.s en DUT	2
Nombre d'étudiants étrangers inscrit.e.s en LP	1
Nombre total d'inscrit.e.s	686

0,3%	↓
0,1%	

2,5%

Cet indicateur nous montre l'attractivité et/ou l'engagement de l'IUT sur la scène internationale. Une partie des ces flux s'inscrivent dans le cadre des programmes d'échanges internationaux pilotés par l'ADIUT.

Indicateur n°14

Mobilité sortante

Indicateur national

Compléments

Nb d'étudiants en DUT ayant fait un stage ou un semestre à l'étranger	53
Nb d'étudiants en LP ayant fait un stage ou un semestre à l'étranger	0
Nombre total d'inscrit.e.s	686

7,7%	→
0,0%	↓

8,0%
8,0%

Les stages ou les semestres à l'étranger peuvent être le fruit de partenariats tissés entre l'IUT et des établissements de formation ou des entreprises situés à l'étranger. Ils peuvent être également le résultat de démarches individuelles effectuées par les étudiant.e.s.

Réussite et devenir



Indicateur n°15

Taux de réussite : DUT en 4 semestres

Indicateur national

Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	83
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	124
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	183
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	205

66,9%	↑
89,3%	↑

51,3%
74,4%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Indicateur n°16

Taux de réussite : DUT en 6 semestres

Indicateur national

Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	96
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	124
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	186
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	205

77,4%	↑
90,7%	↑

64,4%
83,4%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Indicateur n°17

Réussite en 2 ou 3 ans : taux observé

Réussite en 2 ou 3 ans : taux simulé

Réussite en 2 ou 3 ans : valeur ajoutée (en points)

Compléments

82,6%

76,1%

6,5

6,5

La valeur ajoutée est égale à l'écart entre le taux simulé et le taux observé. Ces taux sont calculés à partir des critères suivants : le sexe ; le retard au bac ; le type de bac ; les PCS des parents ; la spécialité du DUT. Le taux simulé correspond au taux national (de tous les DUT de France), tandis que le taux observé correspond au taux d'un établissement précis. Le calcul se fonde sur les caractéristiques des étudiant.e.s inscrit.e.s pour la première fois en première année de DUT.

Indicateur n°18

Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT

Indicateur national

Compléments

En emploi	20,3%
En recherche d'emploi	2,7%

20,3%	↓
2,7%	↓

25,2%
3,5%

Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.

En poursuites d'études	63,4%	63,4%	→	62,2%
En reprise d'études	5,6%	5,6%	↓	6,1%
En inactivité	7,9%	7,9%	↑	3,0%
Taux de retour à l'enquête	54,0%	54,0%	↑	42,9%

Pilotage, gouvernance, moyens



Indicateur n°19

Taux de réalisation des maquettes pédagogiques

Compléments

Nombre d'heures	23 512,0	86,6%	
Nb d'inscrit.e.s DUT tertiaires	221		
Nb d'inscrit.es LP tertiaires	27		
Nb d'inscrit.es DUT secondaires	398		
Nb d'inscrit.es LP secondaires	40		

Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.

Indicateur n°20

Taux d'encadrement des formations diplômantes

Compléments

Potentiel théorique (hTD)	15 264	63,7%	
Décharges (hTD)	143		
Potentiel réel (hTD)	15 122		
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	29 670		
Nombre d'inscrits en DUT MMI (optionnel)	0		

Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.

Indicateur n°21

Taux d'heures réalisées par des non-titulaires

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des non-titulaires	4 112,0	17,5%	
Nombre totales d'heures réalisées	23 512,0		

Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.

Indicateur n°22

Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques

Indicateur national



Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s	686	22,5	###	38,9
Nombre total de postes BIATSS	30,5			

Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°23

Catégories des personnels administratifs et techniques

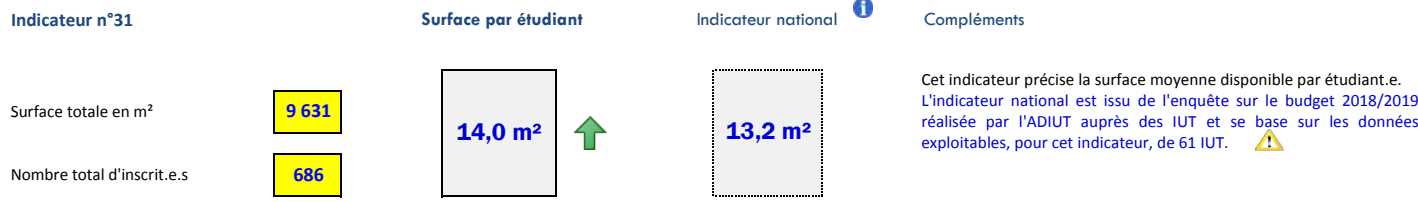
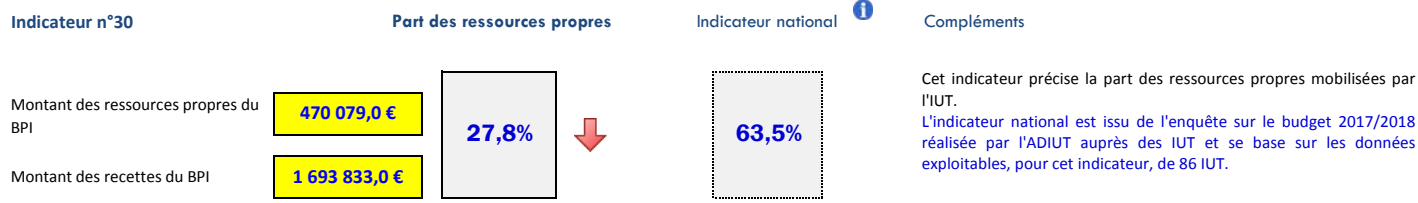
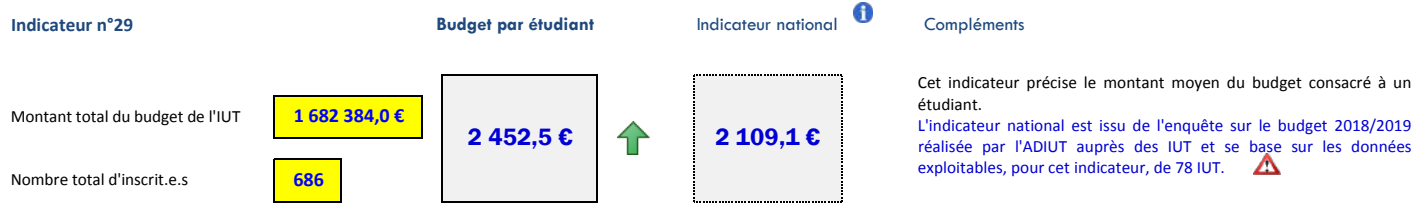
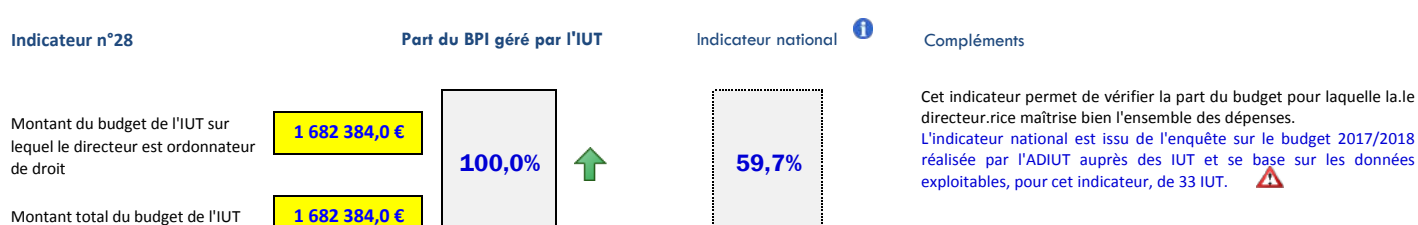
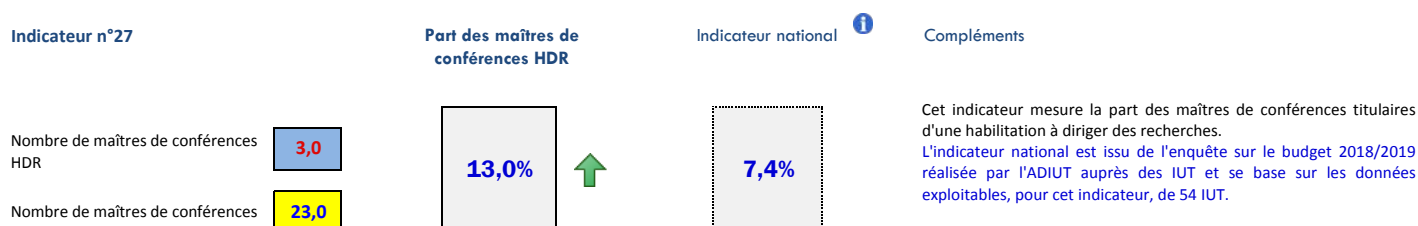
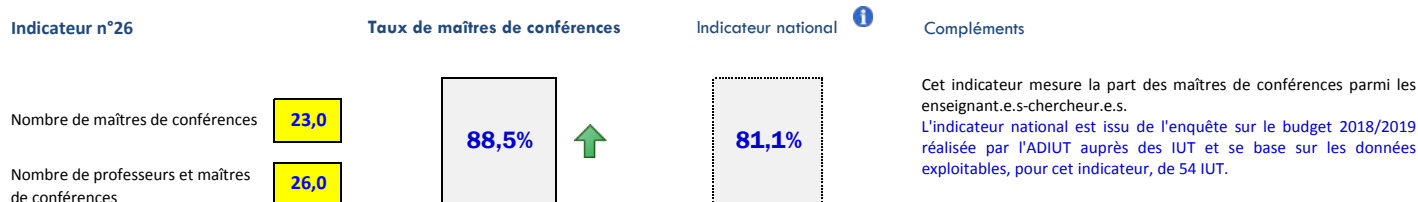
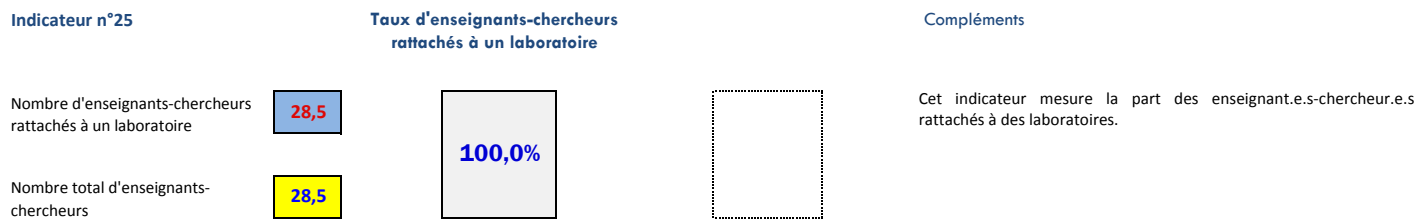
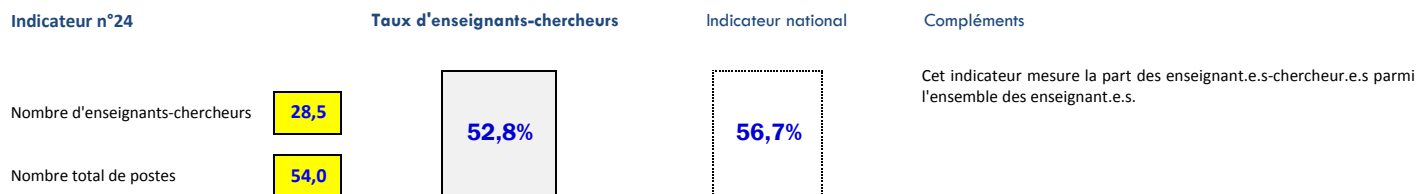
Indicateur national



Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A	7,5	24,6%	↑	23,2%
Nombre de BIATSS catégorie B	7,0	23,0%	↓	27,4%
Nombre de BIATSS catégorie C	16,0	52,5%	↑	49,4%
Nombre total de postes BIATSS	30,5			

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.



2018/2019

0

100,0%

relatives au réseau.

Nb d'enquêtes reçues année
2018/2019

8

Ces enquêtes abordent les thématiques suivantes : le budget, la formation continue et l'alternance, les inscrit.e.s, la réussite, ...

N° indicateur CCN	Nom de l'indicateur	IUT
1	Taux de pression DUT	16,1
2	Taux d'attractivité DUT	0,7
3	Taux de remplissage DUT	101,9%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	28,5%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	9,1%
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	49,2%
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	35,8%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	31,3%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	58,2%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	1,5%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	9,0%
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	11,5%
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	32,2%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	97,1%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	2,9%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	44,8%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	46,3%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	9,0%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	0,0%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%
13	Mobilité entrante : DUT	0,3%
13	Mobilité entrante : LP	0,1%
14	Mobilité sortante : DUT	7,7%
14	Mobilité sortante : LP	0,0%
15	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	67%
15	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	89%
16	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	77%
16	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	91%
17	Réussite en 2 ou 3 ans : valeur ajoutée (en points)	6,5
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	20,3%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	2,7%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	63,4%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	5,6%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	7,9%
19	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	86,6%
20	Taux d'encadrement des formations diplômantes	63,7%
21	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	17,5%
22	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	22,5
23	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	24,6%
23	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	23,0%
23	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	52,5%
24	Taux d'enseignants-chercheurs	52,8%
25	Taux d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire	100,0%
26	Taux de maître de conférence	88,5%
27	Part des maîtres de conférences HDR	13,0%
28	Part du BPI géré par l'IUT	100,0%
29	Budget par étudiant	2 452,5 €
30	Part des ressources propres	27,8%
31	Surface par étudiant	14,0 m ²
32	Taux de participation aux enquêtes de l'ADIUT	100,0%

National
15,5
19,5%
99,8%
32,5%
25,7%
43,9%
34,8%
34,0%
48,2%
2,8%
15,0%
19,1%
34,2%
91,9%
5,9%
1,0%
0,9%
0,4%
34,3%
32,6%
25,5%
6,8%
0,9%
2,5%
8,0%
8,0%
51,3%
74,4%
64,4%
83,4%
25,2%
3,5%
62,2%
6,1%
3,0%
38,9
23,2%
27,4%
49,4%
81,1%
7,4%
59,7%
2 109,1 €
63,5%
13,2 m ²

IUT **IUT LAVAL** Saisir code CCN :

Université **UNIVERSITÉ DU MANS**

Académie **NANTES**

Regrpt. universitaire **COMUE Angers - Le Mans** Année de création de l'IUT :

Evaluation CCN
Fiche identité IU
Vague_contractuelle_B

Nb de spécialités : **4** dont **2** secondaire(s) **2** tertiaire(s) **4** LP (rentrée 2019) **0** DU (rentrée 2019)

Spécialités DUT rentrée 2019	Secondaires	GB	INFO							
	Tertiaires	MMI	TC							

Sites / Implantations	Nb dépt.	Nb LP	Nb étudiant.e.s	Surface (m ²)
IUT Laval	4	4	686	

Surfaces totales : **9 631 m²**

Classification du patrimoine

	en m ²	en
A		0%
B		0%
C		0%
D		0%
E		0%

Nb total d'étudiant.e.s en IUT au 15/01/2020 **686** Nb étudiant.e.s université : **10 117** étu IUT / étu Univ :

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC		Sec
Etudiant.e.s en DUT	619		18				DUT
Etudiant.e.s en LP	67		31	6			LP
Etudiant.e.s en DU	0						Te
Autres	0						DUT
Total	686	0	49	6	0		LP

Baccalauréat d'origine en DUT	dont 1A		Nb de boursiers en DUT 1A
Bac Général	420	225	
Bac Technologique	195	94	
Bac Professionnel	1	1	
Autres	3	1	
Dont réorientation	41	25	

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante	Mobilité entrante
Nb de stages et semestres en DUT : 53	Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) : 2
Nb de stages et semestres en LP : 0	Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) : 1

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020	3,0	23,0		2,5		3,0	11,0	13,0	

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) :	Total	En DUT	En LP
	23 512,0 h	18 159,0 h	1 241,0 h
		39,0 h	
		561,0 h	227,0 h
		2 459,0 h	696,0 h
		130,0 h	
		21 348,0	2 164,0

Moyens financiers de l'unité budgétaire IUT, réalisés en 2019

Recettes totales	Dépenses totales	Budget de l'IUT
1 693 833,00 €	1 682 384,00 €	1 682 384,00 €
Part Université : 844 217,00 €	Investissement : 184 772,00 €	Budget de l'IUT sur lequel le directeur est ordonnateur de droit : 1 682 384,00 €
Collectivités : 268 758,00 €	Heures complémentaires : 420 140,00 €	CPOM couvrant la période du contrat : <input type="text"/>
Ressources propres : 470 079,00 €	Personnel (hors HC) : 383 002,00 €	Sur combien de CRB les ressources de l'IUT sont elles positionnées : <input type="text"/>
Autres : 110 779,00 €	Fonctionnement : 694 470,00 €	Si 0 CRB, sur quel niveau l'IUT se situe-t-il ? <input type="text"/>
dont :	Masse salariale Etat : 6 100 984,00 €	
Taxe d'apprentissage : 127 562,00 €	Dépenses consacrées à la vie étudiante : 10 624,00 €	Réponse manuscrite
Contrat d'apprentissage : 277 775,00 €		
FTLV : 1 769,00 €		
Autres ressources propres : 62 973,00 €		

V
T
2022

1997

9)

! :

%
%
%
%
%

6,8%

secondaires

398
40

tertiaires

221
27

158

20

Autres

1,0

é

34,00 € 

34,00 €

non

2



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : LE MANS UNIVERSITÉ

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	Licence professionnelle – Mention Qualité, Hygiène, sécurité, Santé, Environnement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Niveau L
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Cette LP permet de former des assistants qualité qui conseillent et assistent la direction de l'entreprise dans la mise en œuvre de sa politique en matière de qualité, d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments. Sous la direction du responsable qualité, ils en assurent la mise en place, l'animation, le suivi et le contrôle. Dans le cadre de référentiels qualité, ils établissent des plans d'action afin de réduire le nombre de non-conformités ou les écarts par rapports à des indicateurs. Dans les PME, les étudiants issus de cette LP peuvent fréquemment devenir, de fait, responsables des aspects hygiène et qualité.</p> <p>Cette formation a ouvert pour la première fois en 2002. Elle a intégré l'alternance en 2013 et a subi une restructuration importante à l'occasion de la précédente accréditation en 2017 avec notamment un changement d'intitulé. Des modifications sont apportées annuellement à son organisation et à sa maquette pédagogique suite aux conseils de perfectionnement qui se réunissent chaque année.</p> <p>Dans le cadre de la réforme des IUT, cette formation associée au secteur de l'agro-alimentaire n'est pas intégrable au parcours « Biologie médicale et Biotechnologie » du BUT Génie Biologique qui sera préparé à l'IUT de Laval. Convaincus de l'importance économique de l'agro-alimentaire sur le territoire régional et de la pertinence stratégique de cette formation, nous demandons un renouvellement avec modifications mineures par rapport à la précédente accréditation.</p>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit	STI

<p>cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	
<p>Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>LE MANS UNIVERSITÉ – IUT de Laval</p>
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S)) :</p>	<p>Le parcours Qualité et Hygiène des Produits Agro-Alimentaires (QualHyPAA) est le seul parcours proposé pour cette formation.</p> <p>Les compétences acquises au cours de ce parcours de formation sont les suivantes :</p> <p>Compétences disciplinaires :</p> <p>Identifier et utiliser les différents systèmes de management de la qualité : réglementation, référentiels et normes ISO, pratique de l'HACCP, traçabilité ascendante et descendante.</p> <p>Assurer la conformité avec la législation et limiter les risques d'incidents sanitaires.</p> <p>Analyser les dangers et actions de prévention en matière de dangers microbiologiques, physiques et chimiques.</p> <p>Planifier et coordonner les opérations d'analyses biologiques et physiques</p> <p>Informier et sensibiliser le personnel à une démarche qualité, hygiène, sécurité, environnement et à la prévention des risques via des outils de communication adaptés.</p> <p>Élaborer ou faire évoluer les référentiels, procédures et consignes d'hygiène, sécurité, et environnement et contrôler leurs conformités d'application. Participer à la gestion documentaire.</p> <p>Compétences transversales, linguistiques, informatiques et méthodologiques</p> <p>S'exprimer à l'oral et à l'écrit en Anglais en utilisant un vocabulaire générique et technique.</p> <p>Prendre la parole en public pour une formation ou pour présenter un plan d'action.</p> <p>Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</p> <p>Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</p> <p>Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</p> <p>Développer une argumentation avec un esprit critique.</p>

	<p><u>Compétences professionnelles</u></p> <p>S'adapter à son environnement de travail</p> <p>Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</p> <p>Communiquer avec les personnels et responsables de services</p> <p>Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</p> <p>Caractériser et valoriser son parcours, ses compétences et son projet professionnel.</p> <p>Se mettre en recul d'une situation, s'autoévaluer et se remettre en question pour apprendre.</p>
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Laval (53) : IUT de Laval – Département Génie Biologique (Le Mans Université) et Agricampus Laval
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	<p>Pour la période à venir, cette formation sera dispensée uniquement par la voie de l'alternance.</p> <p>Les enseignements sont sous forme de CM, TD, TP enrichis par des supports à distance (UMTICE) et des conférences. Ils sont assurés très majoritairement en présentiel, parfois sous forme de classes inversées. Il est envisagé que quelques interventions de vacataires professionnels géographiquement éloignés de Laval puissent avoir lieu à distance. Les cours magistraux servent de support pour apporter les connaissances de base. Ils sont associés à des TD où le travail de groupe est privilégié. Les séances de travaux pratiques complètent la formation en visant l'acquisition de compétences expérimentales.</p> <p>Pendant les huit premiers mois de formation, les étudiants alternent des périodes d'environ trois semaines en entreprise avec des périodes équivalentes à l'IUT. Les quatre derniers mois se déroulent intégralement en entreprise. Les étudiants passent donc 16 semaines à l'IUT et 35 semaines en entreprise. Au-delà des missions de routine qu'ils doivent assurer au sein de l'entreprise, celle-ci leur confie généralement une mission thématique qu'ils doivent mettre en œuvre et mener à bien tout au long de l'année. Par ce cursus, ils acquièrent des compétences et des expériences solides leur permettant d'intégrer facilement le milieu professionnel.</p> <p>Une organisation spécifique est mise en place pour les étudiants en alternance. Un livret d'apprentissage sous forme électronique LÉA est utilisé pour le suivi. Il est rempli au fur et à mesure par le maître d'apprentissage et l'enseignant tuteur de l'étudiant. La responsable du pôle alternance rencontre régulièrement les alternants (minimum 6 séances réparties sur l'année universitaire) pour faire le point sur l'état d'avancement de leurs missions dans l'entreprise mais également sur leur intégration dans l'entreprise et dans la promotion.</p>

	<p>Une mise à niveau est proposée à certains étudiants en fonction de leur parcours initial de formation avant d'intégrer la LP QualHyPAA. Les étudiants concernés sont informés dès leur recrutement. Pour ces étudiants, des enseignements sont mis en place la première semaine de la rentrée dans le domaine de la microbiologie (4,5 heures CM/TD, 8 heures TP) et un peu plus tard dans l'année dans le domaine du Génie des Procédés (11.5 heures CM/TD). Une évaluation orale des prérequis au début des enseignements concernés permet de juger de l'efficacité de cette mise à niveau.</p> <p>Chaque intervenant pourra s'adapter au cas par cas aux difficultés des étudiants et les accompagner individuellement.</p> <p>L'évaluation est basée sur le contrôle continu. Elle est constituée d'évaluations écrites portant plus spécifiquement sur les savoirs mais aussi d'évaluations des compétences acquises par les étudiants à travers des mises en situations professionnelles : visites d'entreprises, analyses de cas, travaux de groupes faisant l'objet de présentations écrites ou orales, mission en entreprise, ...</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Cette formation comprend 400h d'enseignement universitaire (60 ECTS) réparties sur 16 semaines (de septembre à mai par période de 2 ou 3 semaines) réparties en cinq UEs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Systèmes de management de la qualité ● Microbiologie appliquée à l'hygiène ● Maîtrise des procédés de fabrication ● Communication et compétences pour le management ● Mise en situation professionnelle <p>Nous veillons à une bonne adéquation entre le contenu pédagogique dispensé par les enseignants et les vacataires professionnels, et les objectifs visés quant à la formation d'assistant qualité. L'équipe pédagogique est structurée autour d'enseignants titulaires du département Génie Biologique de l'IUT, d'enseignants d'AgriCampus Laval et de vacataires professionnels. Ces derniers assurent un volume important de la formation (de 120 h environ soit 30% des enseignements théoriques et pratiques) et apportent ainsi leur expertise du milieu professionnel et ouvrent ainsi plus facilement l'accès du monde de l'entreprise aux étudiants.</p> <p>Cette formation comporte un enseignement de langues étrangères à visée professionnelle d'un volume horaire égal à 30h (soit 7.5%).</p> <p>Si certains supports pédagogiques peuvent parfois être partiellement en langue anglaise, il n'est pas envisagé à ce jour d'enseignement scientifique (DNL) en anglais. L'enseignement d'anglais oriente son contenu pédagogique vers l'expression orale sur des thèmes spécifiques à l'agro-alimentaire comme par exemple être capable d'expliquer des règles d'hygiène à des intérimaires ou bien encore décrire un plan de contrôle d'un process de fabrication.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et est constitué d'enseignants titulaires du département Génie biologique, d'AgriCampus Laval, de vacataires professionnels, de maîtres d'apprentissage et des</p>

	<p>étudiants de la formation. Le bilan de l'année est présenté et des modifications sont proposées suite aux remarques et suggestions formulées lors de ce conseil. La répartition des volumes horaires des différentes UE évoluent ainsi régulièrement pour s'adapter à l'évolution des exigences professionnelles.</p>																		
Effectifs attendus :	<p>La LP QualHyPAA recrute actuellement des étudiants titulaires de DUT Génie Biologique, DUT Hygiène, Sécurité, Environnement, BTSA Sciences et Technologies des Aliments et Productions Animales (partenariat existant avec les lycées agricoles Sarthe / Mayenne), BTS IAA, BTS Bio analyses et contrôles, BTSA ANABIOTEC ... Les étudiants titulaires d'une L2-L3 SVT, Biologie, Biochimie peuvent également accéder à cette formation.</p> <p>Dans le cadre de la réforme du BUT, la plupart des LP QHSE du territoire régional seront intégrées dans le BUT en trois ans. Notre formation sera donc une des seules LP du territoire régional formant spécifiquement des assistants qualité.</p> <p>L'existence simultanée de trois promotions de BUT et d'une promotion de LP dans les locaux nous amène à limiter l'effectif de la licence professionnelle.</p> <table border="1" data-bbox="550 891 1391 1256"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2021</th> <th>2020-2021</th> <th>Cible</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'inscrits</td> <td>17</td> <td>21</td> <td>16</td> <td>24</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Dont alternants</td> <td>11</td> <td>15</td> <td>8</td> <td>12</td> <td>14</td> </tr> </tbody> </table> <p>Sur les quatre dernières années, les alternants représentent la moitié des effectifs. Cette modalité de formation est de plus en plus demandée par les candidats et notre important réseau d'entreprises partenaires est assez solide pour envisager, pour la prochaine période, un effectif réduit de 14 étudiants mais tous en alternance.</p>		2017-2018	2018-2019	2019-2021	2020-2021	Cible	Nombre d'inscrits	17	21	16	24	14	Dont alternants	11	15	8	12	14
	2017-2018	2018-2019	2019-2021	2020-2021	Cible														
Nombre d'inscrits	17	21	16	24	14														
Dont alternants	11	15	8	12	14														
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Deux établissements sont associés à l'IUT de Laval pour la mise en œuvre de la LP QualHyPAA :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'EPLEFPA AgriCampus Laval (ex- Lycée Agricole) -Le pôle "Hygiène Industriel, environnement et sécurité alimentaire" de Laval Mayenne Technopole. <p>Le partenariat avec AgriCampus Laval permet de bénéficier des compétences techniques de l'équipe pédagogique du BTSA en Sciences et Technologies des Aliments (STA) en particulier autour du génie alimentaire et des systèmes de management de la qualité. Il permet également une complémentarité d'enseignement et de ressources matérielles avec l'IUT. Grâce à ce partenariat, la LP est intégrée à la Plateforme Régionale d'Innovation "Nov' Alim" permettant un accès à la halle de technologie en agro-alimentaire.</p>																		

	<p>Le partenariat avec Laval Mayenne Technopole (LMT) permet une prise directe sur le réseau d'entreprises agroalimentaires Mayennaises. Ce partenariat avec les entreprises est aussi renforcé par l'adhésion de l'IUT au réseau « European Hygienic Engineering and Design Group » (EHEDG) qui porte sur la conception hygiénique des équipements agro-alimentaires.</p> <p>Depuis 2018, cette formation est intégrée dans le campus des métiers et des qualifications « Filière alimentaire de demain » des Pays de la Loire.</p>
Accords internationaux particuliers :	<p>La formation ne s'inscrit actuellement dans aucun partenariat international particulier. Sur les périodes précédentes, la mobilité internationale sortante a été encouragée mais le nombre de stages à l'étranger est resté cependant faible car l'insertion professionnelle à l'issue du stage est jugée plus difficile par les étudiants.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation, la formation ne sera proposée qu'en alternance ce qui compliquera peut-être encore le développement de la mobilité internationale.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	néant
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants de la LP se fait via l'application en ligne EVAMAINE. Cette évaluation se fait à deux niveaux. Tout d'abord, à la fin de chaque module, un questionnaire est envoyé aux étudiants après l'examen théorique. Afin d'avoir un maximum de questionnaires remplis, la responsable de la formation prévoit un créneau sur l'emploi du temps pendant lequel elle est présente. -De plus, à la fin de chaque année, un questionnaire sur l'évaluation de la formation (niveau 3) est programmé. Il comprend des questions communes à toutes les LP de l'IUT et des questions spécifiques à chaque LP. Les résultats de ce questionnaire sont joints au compte rendu du conseil de perfectionnement où ils sont présentés et discutés.</p> <p>Trois procédures de suivi de l'insertion professionnelle sont mises en place. En complément de l'enquête nationale 30 mois après le diplôme coordonnée par le SUIO-IP, l'IUT effectue une première enquête de devenir lors des soutenances de fin d'année (à T0) et une seconde lors de la remise des diplômes (à T + 3 mois). Ces 2 enquêtes sont analysées par le responsable de la formation et lors du conseil de perfectionnement.</p>	
Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : Néant	

DA10 - LISTE DES LICENCES PROFESSIONNELLES DEVENANT DES BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Établissement : **Le Mans Université – IUT Laval**

Intitulé de la licence professionnelle	Intitulé du Bachelor universitaire de technologie
<p>LP Commerce Distribution</p> <p>-Parcours Commerce Agroalimentaire Agrofourniture (CAA)</p> <p>- Parcours Distribution de Produits alimentaires (DPA)</p>	<p>Techniques de Commercialisation</p> <p><i>CAA => Parcours Business international + Marketing et Management du Point de Vente</i></p> <p><i>DPA => Parcours Marketing et Management du Point de Vente</i></p>
<p>LP Métiers de l'informatique applications web</p> <p>- Parcours développeur et intégrateur de Webapps (DIWA)</p>	<p>Métiers du Multimédia et de l'Internet</p> <p>=> Parcours Développement web et dispositifs interactifs</p>
<p>LP Métiers de l'informatique : Conception Développement et Test de Logiciels</p> <p>-Parcours test et qualité logiciel (TQL)</p>	<p>Informatique</p> <p>=>Parcours Réalisation d'applications : conception, développement, validation, + déploiement d'applications communicantes et sécurisées.</p>



Département d'évaluation
des formations

DA10 - LISTE DES LICENCES PROFESSIONNELLES DEVENANT DES BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Établissement : **Le Mans Université – IUT de Laval**

Intitulé de la licence professionnelle	Intitulé du Bachelor universitaire de technologie
<p>LP Commerce Distribution</p> <p>-Parcours Commerce Agroalimentaire Agrofourniture (CAA)</p> <p>- Parcours Distribution de Produits alimentaires (DPA)</p>	<p>Techniques de Commercialisation</p> <p>CAA => <i>Parcours Business international + Marketing et Management du Point de Vente</i></p> <p>DPA => <i>Parcours Marketing et Management du Point de Vente</i></p>
<p>LP Métiers de l'informatique applications web</p> <p>- Parcours développeur et intégrateur de Webapps (DIWA)</p>	<p>Métiers du Multimédia et de l'Internet</p> <p>=> Parcours Développement web et dispositifs interactifs</p>
<p>LP Métiers de l'informatique : Conception Développement et Test de Logiciels</p> <p>-Parcours test et qualité logiciel (TQL)</p>	<p>Informatique</p> <p>=>Parcours Réalisation d'applications : conception, développement, validation, + déploiement d'applications communicantes et sécurisées.</p>



*Extrait du Procès-verbal de la réunion du
conseil d'institut en date du 19 avril 2021*

3 – Accréditation HCERES 2022/2027 des Licences Professionnelles

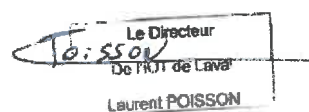
Monsieur POISSON présente l'accréditation HCERES 2022/2027 des licences professionnelles, celles qui sont intégrées dans un parcours BUT et celles qui restent des licences professionnelles.

Celle-ci est validée par le vote suivant :

Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

Laval, le 20 avril 2021

Pour le Président de séance,
Le Directeur de l'IUT


Le Directeur
De l'IUT de Laval
Laurent POISSON

Laurent POISSON



Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : LE MANS UNIVERSITÉ

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	Licence professionnelle – Mention Qualité, Hygiène, sécurité, Santé, Environnement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Niveau L
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Cette LP permet de former des assistants qualité qui conseillent et assistent la direction de l'entreprise dans la mise en œuvre de sa politique en matière de qualité, d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments. Sous la direction du responsable qualité, ils en assurent la mise en place, l'animation, le suivi et le contrôle. Dans le cadre de référentiels qualité, ils établissent des plans d'action afin de réduire le nombre de non-conformités ou les écarts par rapports à des indicateurs. Dans les PME, les étudiants issus de cette LP peuvent fréquemment devenir, de fait, responsables des aspects hygiène et qualité.</p> <p>Cette formation a ouvert pour la première fois en 2002. Elle a intégré l'alternance en 2013 et a subi une restructuration importante à l'occasion de la précédente accréditation en 2017 avec notamment un changement d'intitulé. Des modifications sont apportées annuellement à son organisation et à sa maquette pédagogique suite aux conseils de perfectionnement qui se réunissent chaque année.</p> <p>Dans le cadre de la réforme des IUT, cette formation associée au secteur de l'agro-alimentaire n'est pas intégrable au parcours « Biologie médicale et Biotechnologie » du BUT Génie Biologique qui sera préparé à l'IUT de Laval. Convaincus de l'importance économique de l'agro-alimentaire sur le territoire régional et de la pertinence stratégique de cette formation, nous demandons un renouvellement avec modifications mineures par rapport à la précédente accréditation.</p>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit	STI

<p>cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</p>	
<p>Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>LE MANS UNIVERSITÉ – IUT de Laval</p>
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.A.S)) :</p>	<p>Le parcours Qualité et Hygiène des Produits Agro-Alimentaires (QualHyPAA) est le seul parcours proposé pour cette formation.</p> <p>Les compétences acquises au cours de ce parcours de formation sont les suivantes :</p> <p>Compétences disciplinaires :</p> <p>Identifier et utiliser les différents systèmes de management de la qualité : réglementation, référentiels et normes ISO, pratique de l'HACCP, traçabilité ascendante et descendante.</p> <p>Assurer la conformité avec la législation et limiter les risques d'incidents sanitaires.</p> <p>Analyser les dangers et actions de prévention en matière de dangers microbiologiques, physiques et chimiques.</p> <p>Planifier et coordonner les opérations d'analyses biologiques et physiques</p> <p>Informier et sensibiliser le personnel à une démarche qualité, hygiène, sécurité, environnement et à la prévention des risques via des outils de communication adaptés.</p> <p>Élaborer ou faire évoluer les référentiels, procédures et consignes d'hygiène, sécurité, et environnement et contrôler leurs conformités d'application. Participer à la gestion documentaire.</p> <p>Compétences transversales, linguistiques, informatiques et méthodologiques</p> <p>S'exprimer à l'oral et à l'écrit en Anglais en utilisant un vocabulaire générique et technique.</p> <p>Prendre la parole en public pour une formation ou pour présenter un plan d'action.</p> <p>Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</p> <p>Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</p> <p>Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</p> <p>Développer une argumentation avec un esprit critique.</p>

	<p><u>Compétences professionnelles</u></p> <p>S'adapter à son environnement de travail</p> <p>Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</p> <p>Communiquer avec les personnels et responsables de services</p> <p>Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</p> <p>Caractériser et valoriser son parcours, ses compétences et son projet professionnel.</p> <p>Se mettre en recul d'une situation, s'autoévaluer et se remettre en question pour apprendre.</p>
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Laval (53) : IUT de Laval – Département Génie Biologique (Le Mans Université) et Agricampus Laval
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	<p>Pour la période à venir, cette formation sera dispensée uniquement par la voie de l'alternance.</p> <p>Les enseignements sont sous forme de CM, TD, TP enrichis par des supports à distance (UMTICE) et des conférences. Ils sont assurés très majoritairement en présentiel, parfois sous forme de classes inversées. Il est envisagé que quelques interventions de vacataires professionnels géographiquement éloignés de Laval puissent avoir lieu à distance. Les cours magistraux servent de support pour apporter les connaissances de base. Ils sont associés à des TD où le travail de groupe est privilégié. Les séances de travaux pratiques complètent la formation en visant l'acquisition de compétences expérimentales.</p> <p>Pendant les huit premiers mois de formation, les étudiants alternent des périodes d'environ trois semaines en entreprise avec des périodes équivalentes à l'IUT. Les quatre derniers mois se déroulent intégralement en entreprise. Les étudiants passent donc 16 semaines à l'IUT et 35 semaines en entreprise. Au-delà des missions de routine qu'ils doivent assurer au sein de l'entreprise, celle-ci leur confie généralement une mission thématique qu'ils doivent mettre en œuvre et mener à bien tout au long de l'année. Par ce cursus, ils acquièrent des compétences et des expériences solides leur permettant d'intégrer facilement le milieu professionnel.</p> <p>Une organisation spécifique est mise en place pour les étudiants en alternance. Un livret d'apprentissage sous forme électronique LÉA est utilisé pour le suivi. Il est rempli au fur et à mesure par le maître d'apprentissage et l'enseignant tuteur de l'étudiant. La responsable du pôle alternance rencontre régulièrement les alternants (minimum 6 séances réparties sur l'année universitaire) pour faire le point sur l'état d'avancement de leurs missions dans l'entreprise mais également sur leur intégration dans l'entreprise et dans la promotion.</p>

	<p>Une mise à niveau est proposée à certains étudiants en fonction de leur parcours initial de formation avant d'intégrer la LP QualHyPAA. Les étudiants concernés sont informés dès leur recrutement. Pour ces étudiants, des enseignements sont mis en place la première semaine de la rentrée dans le domaine de la microbiologie (4,5 heures CM/TD, 8 heures TP) et un peu plus tard dans l'année dans le domaine du Génie des Procédés (11.5 heures CM/TD). Une évaluation orale des prérequis au début des enseignements concernés permet de juger de l'efficacité de cette mise à niveau.</p> <p>Chaque intervenant pourra s'adapter au cas par cas aux difficultés des étudiants et les accompagner individuellement.</p> <p>L'évaluation est basée sur le contrôle continu. Elle est constituée d'évaluations écrites portant plus spécifiquement sur les savoirs mais aussi d'évaluations des compétences acquises par les étudiants à travers des mises en situations professionnelles : visites d'entreprises, analyses de cas, travaux de groupes faisant l'objet de présentations écrites ou orales, mission en entreprise, ...</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Cette formation comprend 400h d'enseignement universitaire (60 ECTS) réparties sur 16 semaines (de septembre à mai par période de 2 ou 3 semaines) réparties en cinq UEs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de management de la qualité • Microbiologie appliquée à l'hygiène • Maîtrise des procédés de fabrication • Communication et compétences pour le management • Mise en situation professionnelle <p>Nous veillons à une bonne adéquation entre le contenu pédagogique dispensé par les enseignants et les vacataires professionnels, et les objectifs visés quant à la formation d'assistant qualité. L'équipe pédagogique est structurée autour d'enseignants titulaires du département Génie Biologique de l'IUT, d'enseignants d'AgriCampus Laval et de vacataires professionnels. Ces derniers assurent un volume important de la formation (de 120 h environ soit 30% des enseignements théoriques et pratiques) et apportent ainsi leur expertise du milieu professionnel et ouvrent ainsi plus facilement l'accès du monde de l'entreprise aux étudiants.</p> <p>Cette formation comporte un enseignement de langues étrangères à visée professionnelle d'un volume horaire égal à 30h (soit 7.5%).</p> <p>Si certains supports pédagogiques peuvent parfois être partiellement en langue anglaise, il n'est pas envisagé à ce jour d'enseignement scientifique (DNL) en anglais. L'enseignement d'anglais oriente son contenu pédagogique vers l'expression orale sur des thèmes spécifiques à l'agro-alimentaire comme par exemple être capable d'expliquer des règles d'hygiène à des intérimaires ou bien encore décrire un plan de contrôle d'un process de fabrication.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et est constitué d'enseignants titulaires du département Génie biologique, d'AgriCampus Laval, de vacataires professionnels, de maîtres d'apprentissage et des</p>

	<p>étudiants de la formation. Le bilan de l'année est présenté et des modifications sont proposées suite aux remarques et suggestions formulées lors de ce conseil. La répartition des volumes horaires des différentes UE évoluent ainsi régulièrement pour s'adapter à l'évolution des exigences professionnelles.</p>																		
Effectifs attendus :	<p>La LP QualHyPAA recrute actuellement des étudiants titulaires de DUT Génie Biologique, DUT Hygiène, Sécurité, Environnement, BTSA Sciences et Technologies des Aliments et Productions Animales (partenariat existant avec les lycées agricoles Sarthe / Mayenne), BTS IAA, BTS Bio analyses et contrôles, BTSA ANABIOTEC ... Les étudiants titulaires d'une L2-L3 SVT, Biologie, Biochimie peuvent également accéder à cette formation.</p> <p>Dans le cadre de la réforme du BUT, la plupart des LP QHSE du territoire régional seront intégrées dans le BUT en trois ans. Notre formation sera donc une des seules LP du territoire régional formant spécifiquement des assistants qualité.</p> <p>L'existence simultanée de trois promotions de BUT et d'une promotion de LP dans les locaux nous amène à limiter l'effectif de la licence professionnelle.</p> <table border="1" data-bbox="550 891 1391 1256"> <thead> <tr> <th></th> <th>2017-2018</th> <th>2018-2019</th> <th>2019-2021</th> <th>2020-2021</th> <th>Cible</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre d'inscrits</td> <td>17</td> <td>21</td> <td>16</td> <td>24</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Dont alternants</td> <td>11</td> <td>15</td> <td>8</td> <td>12</td> <td>14</td> </tr> </tbody> </table> <p>Sur les quatre dernières années, les alternants représentent la moitié des effectifs. Cette modalité de formation est de plus en plus demandée par les candidats et notre important réseau d'entreprises partenaires est assez solide pour envisager, pour la prochaine période, un effectif réduit de 14 étudiants mais tous en alternance.</p>		2017-2018	2018-2019	2019-2021	2020-2021	Cible	Nombre d'inscrits	17	21	16	24	14	Dont alternants	11	15	8	12	14
	2017-2018	2018-2019	2019-2021	2020-2021	Cible														
Nombre d'inscrits	17	21	16	24	14														
Dont alternants	11	15	8	12	14														
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Deux établissements sont associés à l'IUT de Laval pour la mise en œuvre de la LP QualHyPAA :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'EPLEFPA AgriCampus Laval (ex- Lycée Agricole) -Le pôle "Hygiène Industriel, environnement et sécurité alimentaire" de Laval Mayenne Technopole. <p>Le partenariat avec AgriCampus Laval permet de bénéficier des compétences techniques de l'équipe pédagogique du BTSA en Sciences et Technologies des Aliments (STA) en particulier autour du génie alimentaire et des systèmes de management de la qualité. Il permet également une complémentarité d'enseignement et de ressources matérielles avec l'IUT. Grâce à ce partenariat, la LP est intégrée à la Plateforme Régionale d'Innovation "Nov' Alim" permettant un accès à la halle de technologie en agro-alimentaire.</p>																		

	<p>Le partenariat avec Laval Mayenne Technopole (LMT) permet une prise directe sur le réseau d'entreprises agroalimentaires Mayennaises. Ce partenariat avec les entreprises est aussi renforcé par l'adhésion de l'IUT au réseau « European Hygienic Engineering and Design Group » (EHEDG) qui porte sur la conception hygiénique des équipements agro-alimentaires.</p> <p>Depuis 2018, cette formation est intégrée dans le campus des métiers et des qualifications « Filière alimentaire de demain » des Pays de la Loire.</p>
Accords internationaux particuliers :	<p>La formation ne s'inscrit actuellement dans aucun partenariat international particulier. Sur les périodes précédentes, la mobilité internationale sortante a été encouragée mais le nombre de stages à l'étranger est resté cependant faible car l'insertion professionnelle à l'issue du stage est jugée plus difficile par les étudiants.</p> <p>Pour la prochaine période d'accréditation, la formation ne sera proposée qu'en alternance ce qui compliquera peut-être encore le développement de la mobilité internationale.</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	néant
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants de la LP se fait via l'application en ligne EVAMAINE. Cette évaluation se fait à deux niveaux. Tout d'abord, à la fin de chaque module, un questionnaire est envoyé aux étudiants après l'examen théorique. Afin d'avoir un maximum de questionnaires remplis, la responsable de la formation prévoit un créneau sur l'emploi du temps pendant lequel elle est présente. -De plus, à la fin de chaque année, un questionnaire sur l'évaluation de la formation (niveau 3) est programmé. Il comprend des questions communes à toutes les LP de l'IUT et des questions spécifiques à chaque LP. Les résultats de ce questionnaire sont joints au compte rendu du conseil de perfectionnement où ils sont présentés et discutés.</p> <p>Trois procédures de suivi de l'insertion professionnelle sont mises en place. En complément de l'enquête nationale 30 mois après le diplôme coordonnée par le SUIO-IP, l'IUT effectue une première enquête de devenir lors des soutenances de fin d'année (à T0) et une seconde lors de la remise des diplômes (à T + 3 mois). Ces 2 enquêtes sont analysées par le responsable de la formation et lors du conseil de perfectionnement.</p>	
Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : Néant	



Département d'évaluation
des formations

DA10 - LISTE DES LICENCES PROFESSIONNELLES DEVENANT DES BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Établissement : **Le Mans Université – IUT de Laval**

Intitulé de la licence professionnelle	Intitulé du Bachelor universitaire de technologie
<p>LP Commerce Distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> -Parcours Commerce Agroalimentaire Agrofourniture (CAA) - Parcours Distribution de Produits alimentaires (DPA) 	<p>Techniques de Commercialisation</p> <p>CAA => <i>Parcours Business international + Marketing et Management du Point de Vente</i></p> <p>DPA => <i>Parcours Marketing et Management du Point de Vente</i></p>
<p>LP Métiers de l'informatique applications web</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours développeur et intégrateur de Webapps (DIWA) 	<p>Métiers du Multimédia et de l'Internet</p> <p>=> Parcours Développement web et dispositifs interactifs</p>
<p>LP Métiers de l'informatique : Conception Développement et Test de Logiciels</p> <ul style="list-style-type: none"> -Parcours test et qualité logiciel (TQL) 	<p>Informatique</p> <p>=>Parcours Réalisation d'applications : conception, développement, validation, + déploiement d'applications communicantes et sécurisées.</p>



IUT Laval
Le Mans
Université

Institut Universitaire de Technologie de Laval

www.iut-laval.univ-lemans.fr



IUT Laval

Evaluation quinquennale CCN/CPN

- Vague contractuelle B (2022-2026)
- Autoévaluation
- Faire le bilan de l'offre de formation DUT
- Projeter l'offre de formation BUT sur la période
- Aider à la définition des actions susceptibles de s'inscrire dans le projet de l'université
- Evaluation par la Commission Consultative Nationale (CCN) et par les Commissions Pédagogiques Nationales (CPN)



IUT Laval

Evaluation quinquennale CCN/CPN

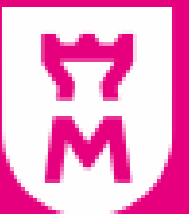


4 départements à l'IUT de Laval

- Génie Biologique (GB)
- Informatique (INFO)
- Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)
- Techniques de Commercialisation (TC)

630 étudiants en DUT (Bac +2)
80 étudiants environ en Licence
Professionnelle (Bac +3)

⇒ Environ 700 étudiants sur site
dont 60-70 alternants

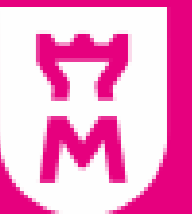


IUT Laval

Evaluation quinquennale CCN/CPN

ATOUPS

- Spécialités attractives et bien articulées avec les autres IUT régionaux
- Solidarité et esprit collectif
- Investissement des équipes
- Soutien des collectivités locales
- Intégration au territoire
- Implantation de la recherche sur site
- Interactions avec l'Université
- Locaux globalement en bon état

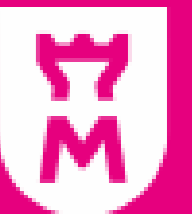


IUT Laval

Evaluation quinquennale CCN/CPN

FAIBLESSES

- Ressources humaines insuffisantes
- Ressources propres limitées
- Offre de formation (FI, FC) peu diversifiée
- Alternance insuffisamment développée

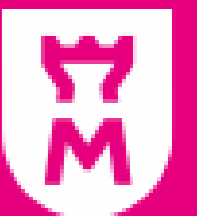


IUT Laval

Evaluation quinquennale CCN/CPN

MENACES

- Incapacité à assurer le surcroît d'activité lié au B.U.T.
- Incapacité à assurer le renouvellement du parc d'équipement et l'entretien des locaux
- Perte d'autonomie
- Perte d'attractivité



IUT Laval

Evaluation quinquennale CCN/CPN

OPPORTUNITES

- Développer l'offre de formation dans le cadre du B.U.T. via les parcours
- Développer l'alternance
- Orienter des parcours de B.U.T. à l'international
- Repositionner l'enseignement technologique et professionnel dans le cadre de la COMUE Angers-Le Mans

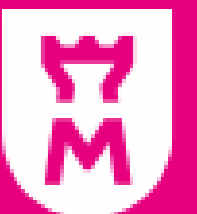


IUT Laval

Evaluation quinquennale CCN/CPN

PERSPECTIVES – PROJETS - STRATEGIE

- Maintenir l'attractivité de l'IUT de Laval
- Participer au développement de l'enseignement supérieur sur le territoire
- Porter des thématiques communes forte: apprentissage, ouverture international, qualité, développement durable
- Poursuivre le rapprochement avec l'IUT du Mans
- Œuvrer au développement d'un pôle technologique de niveau L (voire de niveaux L et M) au sein l'université du Mans et de la COMUE



Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –
-B-

« Partie DUT »

IUT : LAVAL
Département : GÉNIE BIOLOGIQUE
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
Académie : NANTES

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

Sommaire

Introduction	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	4
1- Formation et professionnalisation	4
2- Recrutement des étudiant.e.s.....	10
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s.....	12
4- Ouverture internationale	13
5- Vie étudiante et engagement étudiant	13
6- Dynamique de l'équipe de formation	14
7- Articulation département - IUT	15
Partie 2 : Bilan et perspectives	16
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	16
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	17

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :
- État des lieux et analyse du département ;
- Bilan et perspectives.

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : Génie Biologique

Site : Laval

Chef du département:

Prénom, Nom, qualité : Françoise LOURDAIS, PRAG Biochimie Génie Biologique

Date de la prise de fonction : 01 septembre 2019

Mandat : **X 1er** □ 2d

Adresse : 52 rue des Docteurs Calmette et Guérin
BP 2045
53 020 Laval Cedex 9

Téléphone : 02 43 59 49 59

Télécopie :

Adresse électronique : francoise.lourdais@univ-lemans.fr
iut-gb@univ-lemans.fr

Site web : www.iut-laval.univ-lemans.fr

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

-Introduction

Les conclusions de la dernière évaluation étaient globalement positives. Le département s'est efforcé de maintenir cette qualité des formations proposées dans un contexte local qui a peu évolué en terme de ressources depuis 2015. Les propositions de diversification de l'offre de formation formulées par la CPN n'ont pu aboutir à des projets opérationnels faute de moyens suffisants. Le département ne propose toujours qu'un parcours mais la maquette de la licence professionnelle a été revue en profondeur lors de la dernière accréditation. Les autres points de vigilance évoqués dans le rapport d'expertise (place des vacataires, ressources, formation continue, etc.) sont développés dans la suite de ce document.

-Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1 - Formation et professionnalisation

- Dynamique et qualité de l'offre de formation

Le département propose actuellement 2 formations, un DUT GB option ABB et une LP QualHyPAA (Qualité Hygiène des Productions Agro-Alimentaires). La capacité d'accueil votée en Conseil d'Institut pour 2019-2020 est de 176 étudiants répartis de la façon suivante :

- 1^{ère} année de DUT: 78
- 2^{ème} année de DUT: 70
- LP : 28 (14 classique/14 alternance)

Le taux de remplissage était de 102,6 % pour la première année de DUT (80 étudiants pour 78 places), 98,6% pour la deuxième année (69 étudiants pour 70 places) mais seulement de 57,1 % pour la LP (16 étudiants pour 28 places) soit un taux de remplissage de 93,8 % pour l'ensemble du département (165 étudiants pour 176 places).

Ces valeurs peuvent varier d'une année sur l'autre en particulier en LP. Ainsi en 2020-2021, le taux de remplissage de la LP atteint 85,6% (24 étudiants dont 12 alternants) et celui de la seconde année de DUT 107,1% (75 étudiants).

Dans le cadre de la réforme du BUT, nous envisageons de conserver la LP en 60 ECTS car cette formation est bien adaptée à l'environnement socio-économique local. De plus, un partenariat avec le lycée agricole existe et il nous semble important de participer avec cet établissement à l'offre de formation dans l'enseignement supérieur en Mayenne. Depuis plusieurs années, des entreprises mayennaises prennent des étudiants de la LP en alternance et nous souhaitons fidéliser ces relations. Cependant, cette formation ne pourra être proposée qu'en alternance car le manque de moyens financiers, matériels et humains ne nous permettra pas de maintenir cette LP en formation classique du fait de l'accueil à moyen terme de 3 années de BUT.

- FTLV et VAE

Nous accueillons régulièrement en LP QualHyPAA des personnes relevant de la formation professionnelle (contrat de professionnalisation, congé individuel de formation (CIF) ou plan de formation entreprise, ...). En DUT, nous examinons régulièrement des demandes de validation d'études supérieures ou de validation des acquis (une à deux par an) mais les demandes n'aboutissent pas toujours. Actuellement, nous accueillons une étudiante d'origine colombienne pour laquelle nous avons validé la première année de DUT et certains modules du semestre 3 dans le cadre d'une VES. Une VAE est également en cours avec une technicienne du laboratoire départemental d'analyses.

Le département propose trois formations dans le catalogue de la formation continue de l'université (stage de 2 jours HPLC, stage de 4 demi-journées Technique ELISA et certification CAPER). Ces stages de formation sont, pour le département, un moyen de renforcer des liens avec des établissements ou entreprises partenaires mais aussi d'adapter notre pédagogie à un public moins habituel et moins homogène au niveau des acquis. C'est aussi un moyen d'accroître nos ressources propres.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

Dans le cadre de la dernière accréditation de la LP QualHyPAA, la maquette a été construite en blocs de compétences. La proposition de séquences courtes à certains personnels d'entreprises désirant se former ou se mettre à niveau sur des thématiques ciblées en liaison avec l'hygiène et la sécurité alimentaire peut être envisagée aujourd'hui.

- Équipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques

L'IUT, et donc le département, bénéficie d'un soutien significatif et régulier des Collectivités Locales Mayennaises et de la Région Pays de la Loire, abondant les ressources propres de l'IUT et permettant le renouvellement des équipements (microscopes, spectrophotomètres, lecteur de plaques ...) et l'achat de matériel répondant aux évolutions du métier.

Ainsi, le développement de l'enseignement de physiologie animale a été rendu possible grâce à la mise à niveau de la salle de travaux pratiques dédiée à cette matière et par la création d'une animalerie dans le bâtiment recherche « Cerium² » en 2015 conforme à la réglementation en expérimentation animale. Il est à noter, par ailleurs, que cet équipement nous permettra de répondre aux compétences spécifiques attendues dans le BUT parcours Biologie Médicale et Biotechnologie.

Un renforcement de la professionnalisation en biologie moléculaire est également possible aujourd'hui grâce à l'achat d'un spectrophotomètre UV Visible Nanodrop et d'une PCR quantitative, financés à 80 % par la région.

- Pratique des conseils de département, place des licences professionnelles, pratique des conseils de perfectionnement

Chaque année, deux conseils de département sont organisés, l'un en Janvier et l'autre en Juin. Lors de ces conseils sont discutés et votés les grandes orientations et les dispositifs mis en place au département (mise en place de parcours, déploiement de l'alternance, achat équipement, dispositifs d'aide à la réussite ...). De plus pour la LP, un conseil de perfectionnement est organisé en fin d'année universitaire pour faire évoluer la maquette et le rythme de l'alternance en fonction des retours des étudiants et des entreprises. Nous rencontrons, tous les ans, des difficultés à mobiliser les étudiants et les professionnels à participer à ces instances malgré différentes propositions de dates et de modalités d'organisation.

- Pratique de l'évaluation des enseignements

Depuis 2008, le département génère, via l'outil institutionnel Evamaine, des questionnaires anonymes à destination des étudiants leur permettant d'évaluer les enseignements et les formations. Concernant l'évaluation des enseignements, elle est mise en place en fin d'année pour la LP et en fin de semestre pour le DUT (l'ensemble des modules d'un semestre est évalué en 2 ans). Les étudiants évaluent également la formation dans sa globalité (DUT ou LP) à la fin de chaque année universitaire. Les questionnaires sont générés par la direction des études et adressés aux étudiants par mail. Pour mettre les étudiants en situation d'évaluation et ainsi obtenir un taux de réponse significatif, une plage spécifique est planifiée dans l'emploi du temps en salle informatique.

Le résultat de chaque enquête est transmis aux enseignants concernés et à la direction du département afin d'être discuté et de proposer des solutions de remédiation. Un retour vers les étudiants est fait au moins sous forme d'analyse globale en fin de période en conseil de département.

Ces consultations ont permis de mettre en avant un fort taux de satisfaction des étudiants vis-à-vis de leur formation. Parmi les points forts, nous pouvons relever l'entretien des locaux, les équipements de laboratoire, l'accueil, le suivi individualisé des étudiants, la disponibilité et les relations avec les enseignants. Les points faibles sont liés surtout à la charge d'enseignement (emploi du temps chargé, nombreux examens, etc.) et au manque de locaux disponibles pour le travail personnel ou en groupe ainsi que de lieux de convivialité. Les remarques formulées par les étudiants ont permis des améliorations de supports pédagogiques, des nouvelles répartitions CM/TD/TP, la mise en place d'outils d'aide à l'apprentissage (QCM, annales ...).

Au cours de l'année 2019/2020, l'équipe de direction a également créé des questionnaires sur UMTICE afin de consulter les étudiants pendant la période d'enseignement à distance due à la situation sanitaire. Ces questionnaires ont porté, d'une part, sur les difficultés matérielles pouvant

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

être rencontrées par les étudiants dans le suivi de l'enseignement et des examens à distance et, d'autre part, sur leur ressenti face aux nouvelles modalités pédagogiques mises en place (rythme de la formation à distance, supports proposés, outils à privilégier, etc...).

Nous auto-évaluons nos formations également grâce au retour des entreprises qui accueillent nos stagiaires, les enquêtes sur le devenir des étudiants à +6 mois, les rencontres semestrielles avec les représentants de groupes TP, les rencontres individuelles des étudiants avec la direction des études ou encore lors des conseils de département et de perfectionnement.

- Respect du PPN

A chaque réforme du DUT, le département s'est efforcé de respecter le PPN, à la fois au niveau qualitatif en respectant au mieux la structure de la maquette (volumes CM, TD, TP des UE/modules) mais aussi au niveau quantitatif, le taux de réalisation des maquettes pédagogiques est de 82,4 %. Ce taux correspond à nos capacités en ressources humaines et disponibilité des locaux. Dans les années passées, nous avons dû réduire d'environ 100 h la maquette pour des questions budgétaires. Nous estimons également que ce taux ne peut pas être plus élevé au regard du rythme et des capacités de travail des étudiants. La réforme du BUT qui vise à diminuer le volume horaire par année semble sur cet aspect tout à fait pertinent.

Lors de la mise en place du confinement en mars 2020, les enseignements du semestre 4 étaient quasiment terminés mais le semestre 2 n'était commencé que depuis un mois. Les étudiants de LP avaient également encore trois semaines de cours. Nous avons fait le choix de maintenir le contenu de formation mais en créant un nouvel emploi du temps adapté à la fois aux contraintes matérielles rencontrées par nos étudiants et au rythme de travail acceptable pour du « tout distanciel ». Trois séances de 2h étaient programmées chaque jour. Les enseignants construisaient alors des séquences pédagogiques alternant vidéos de cours et exercices. Les ressources étaient accessibles de façon asynchrone mais l'enseignant échangeait avec les étudiants en direct par chat, visio ou classe virtuelle selon les cas. Nous avons proposé des séances dédiées aux TP en utilisant les protocoles prévus pour le présentiel couplés à des vidéos, des questionnaires, ... Si le dispositif n'a pas permis l'apprentissage des gestes techniques, les connaissances théoriques prévues en première année ont pu être traitées.

- Adaptations locales

Le département propose deux parcours de formation aux S3 et S4 (parcours IPLP : Insertion Professionnelle et Licence Professionnelle et parcours PEL : Poursuites d'Études Longues). Pour établir ces deux parcours, nous nous sommes appuyés sur le contexte économique local et les compétences de l'équipe de recherche. Ainsi, en IPLP, nous avons développé la microbiologie alimentaire et en PEL le génie enzymatique et la protéomique.

Nous avons également mis en place un enseignement renforcé en physiologie/expérimentation animale et pharmacologie en nous appuyant sur notre environnement professionnel (Sociétés Porsolt et Janvier), la présence d'une animalerie, et des enseignants et personnels techniques qualifiés à l'expérimentation animale (niveau 1 pour 3 enseignants et niveau 2 pour deux techniciennes).

Le département a également renforcé l'enseignement en informatique et la préparation au PIX dans le cadre de l'adaptation locale.

- Innovations pédagogiques (TICE, aide à la réussite, solutions de remédiation, passerelles, blocs de compétences, semestres décalés, parcours innovants, travail sur les blocs de compétences, etc.)

Depuis la dernière évaluation de 2015, chaque enseignant titulaire a largement développé son utilisation de la plateforme de travail collaboratif intégrée à l'ENT des étudiants (plateforme de type Moodle, nommée UMTICE à l'Université du Mans). Sur cette plateforme, les étudiants trouvent des tests de positionnement, des exercices, des fichiers, des annales d'examen et y déposent des travaux qui peuvent alors être directement notés par l'enseignant.

Cet usage s'est particulièrement enrichi pendant la période de fermeture de l'IUT (mars à juin 2020) avec la nécessité d'une montée en compétences de l'ensemble de l'équipe, accompagnée par la direction du département pour la maîtrise des fonctionnalités avancées de la plateforme

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

UMTICE. Différents outils ont ainsi pu être progressivement déployés : évaluation à distance, vidéos et diaporamas commentés, classe virtuelle pour les enseignements théoriques à distance et visio pour le suivi des étudiants et les réunions.

Le cours sous forme de diaporama commenté au format vidéo est apprécié des étudiants sous réserve qu'ils disposent d'un équipement informatique personnel et d'une connexion internet efficace. Il est adapté à leurs difficultés dans la prise de notes et la concentration rencontrées lors d'un cours en amphithéâtre. Nous avons donc capitalisé sur ces pratiques pour organiser la rentrée. Les CM ne pouvant se tenir en promotion complète, nous avons choisi ce format pour la première partie de l'année.

De plus, cette expérience ouvre de nouvelles perspectives dans le cadre de la réforme du BUT. Nous envisageons de concevoir des ressources consultables à distance permettant de proposer un enseignement le plus individualisé possible et répondant ainsi à la diversité du public accueilli, aux demandes de formation continue et aux passerelles entrantes d'étudiants à différents niveaux du BUT.

Ces outils pourraient également permettre d'augmenter le taux de vacataires professionnels pouvant être recrutés sur l'ensemble du territoire et sans contraintes liées à leur engagement professionnel. Cependant, une implication importante des directrices des études et de la responsable de LP pour accompagner les vacataires professionnels dans la prise en main de ces outils et de ces nouvelles pratiques pédagogiques est indispensable. Cela s'est fortement senti dans le cadre des confinements.

Le PPP, les stages et les projets tutorés sont évalués par compétences ; ce travail entrepris collectivement depuis 2 ans a permis la conception de grilles d'évaluation. Dans certaines disciplines (physiologie animale, chimie ...), ces outils sont également utilisés. Le changement complet des modalités d'évaluation dans la réforme du BUT nécessitera un accompagnement et la formation de toute l'équipe enseignante y compris des enseignants vacataires, ce qui ne pourra se faire que progressivement.

- Projets tutorés

Les étudiants du département doivent mener un projet tutoré par année de formation. Le projet tutoré de première année porte sur une synthèse documentaire. A partir d'un article de vulgarisation scientifique fourni par leur tuteur-enseignant, les étudiants (par groupes de 3 ou 4) constituent un dossier documentaire sur la thématique (4 ou 5 articles complémentaires) puis rédigent une synthèse de 10 pages. Ce projet permet de travailler les compétences transversales : travail en équipe, s'exprimer à l'écrit, effectuer une recherche documentaire et synthétiser des informations.

Les projets de deuxième année de DUT et de LP sont plus libres dans la forme et davantage orientés vers la recherche d'autonomie et la gestion de projet. Des enseignements spécifiques ont été mis en place pour présenter la méthodologie et les outils de la gestion de projet (Trello, Drive, carte heuristique...). Les étudiants choisissent un sujet technique ou événementiel qu'ils doivent ensuite mener à bien sur 2 semestres (organisation de la journée Fête de la Science, Portes ouvertes, conférences, couralafac ...). Chaque groupe est accompagné par un tuteur enseignant. Dans le cadre de ces projets, les contacts avec l'extérieur sont vivement conseillés : accueil de public, rencontre de lycéens, collégiens, professionnels. Les projets sont évalués au regard des résultats obtenus et d'un oral au cours duquel les étudiants présentent la méthodologie qu'ils ont développée.

- Stages

Au cours de leur formation de DUT, les étudiants effectuent deux stages. Le stage d'observation d'une semaine en 1^{ère} année, réalisé pendant les vacances scolaires, permet aux étudiants de mieux appréhender le métier de technicien de laboratoire et de découvrir la démarche de recherche de stage et par conséquent d'emploi. Un TD et un TP organisés en septembre aident les étudiants à la rédaction de leur CV et lettres de motivation. Depuis cette année, des outils proposés en ligne par le SUIO-IP sont utilisés par l'enseignante pendant les séances. Les étudiants sont accompagnés dans la recherche de stage par un référent tuteur PPP qui vérifie les documents ainsi que le mail adressé aux entreprises. Nous constatons que cet accompagnement est nécessaire au regard des difficultés de rédaction et de présentation de ces

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITÉ
 IUT : LAVAL
 DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

outils de communication. Ce stage fait l'objet d'une présentation orale permettant une mise en perspective de cette expérience avec leur PPP. Cette soutenance est aussi l'occasion de préparer l'étudiant à son oral de stage de 2^{ème} année.

En 2^{ème} année, un stage de 10 à 13 semaines en fin de S4 (avril – mi-juin) est réalisé par les étudiants. Ce stage est évalué par l'appréciation du maître de stage, un rapport écrit et une soutenance orale. Les étudiants effectuant leur stage à l'étranger prolongent généralement leur stage de 3 semaines pour remplir les conditions des aides à la mobilité (bourse régionale Envoléo, aide des collectivités locales...). Des séances spécifiques à la recherche du stage et à la gestion des documents administratifs sont assurées par la responsable des stages du département.

En Licence Professionnelle, les étudiants de la formation classique effectuent un stage unique de 16 semaines de mi-février à mi-juin.

Pendant le stage de DUT2 et LP, chaque étudiant est accompagné par un enseignant du département qui s'assure du bon déroulement du stage et donne si nécessaire quelques conseils méthodologiques et pédagogiques.

- Certifications

Afin de permettre aux étudiants du département d'ajouter des compétences à leur diplôme et à leur CV, nous permettons aujourd'hui à ceux qui le souhaitent de passer différentes certifications : PIX, TOEIC, partie théorique du certificat de préleveur, AFGSU, CAPER.

• Le PIX

Depuis la rentrée 2018, le C2i n'est plus proposé et est remplacé par le PIX. La phase de préparation à la certification PIX se fait tout au long de l'année mais plus spécifiquement au sein du module M2304, Outils informatiques : approfondissement sous forme de présentiel d'activités autonomes. L'épreuve de certification est surveillée dans une salle accréditée PIX à l'IUT et se déroule courant mai. Cette certification est gratuite pour les étudiants. Elle leur demande un travail personnel important mais les compétences développées sont reconnues et appréciées par les étudiants et les professionnels dans le cadre du stage de fin de formation.

• Le TOEIC

L'enseignement en Anglais du semestre 3 permet de préparer les étudiants de DUT au TOEIC. Ils passent tous un TOEIC blanc et en fonction de leur résultat peuvent s'inscrire au TOEIC. Pour les étudiants de Licence Professionnelle, 5 séances gratuites de préparation spécifiques au TOEIC sont proposées en cours du soir.

La certification est proposée au tarif de 60 euros et l'IUT étant depuis 2 ans centre certificateur, les étudiants passent l'épreuve sur site. 25 étudiants ont présenté le TOEIC en 18/19 (38%) et 22 étudiants en 19/20 (31%) dont 17 en 19/20 ont obtenu un score égal ou supérieur à 780, score minimal généralement demandé pour une entrée en école d'ingénieur. Trois enseignants du département participent à la formation pour une habilitation TCA (Test Center Administrators) afin de pouvoir administrer les sessions de certification TOEIC.

• Le CCPS : Certificat de Capacité pour effectuer des Prélèvements Sanguins

Le CCPS est un certificat indispensable à un technicien pour réaliser des prélèvements sanguins en laboratoire d'analyses biomédicales (Article R. 4352-13 du code de la santé publique) et ce certificat est souvent exigé avant l'embauche. Quatre étapes sont nécessaires pour l'obtention du CCPS :

Épreuve écrite (note minimale à obtenir : 12/20) – inscription : 55 euros

Formation aux gestes et soins d'urgence, niveau 2 (AFGSU2) – inscription : 240 euros

Stage pratique de 40 prélèvements (note minimale à obtenir : 12/20) – inscription gratuite

Épreuve pratique = évaluation devant un jury (note minimale à obtenir : 12/20) – inscription : 55 euros

L'IUT de Laval propose aux GB2 de se présenter aux deux premières étapes. En coopération avec l'Agence Régionale de Santé et la Croix Rouge des Pays de la Loire, l'IUT de Laval organise chaque année en février, dans ses locaux, une session de l'épreuve écrite du CCPS. En coopération avec le Centre d'Enseignement aux Soins d'Urgence de l'hôpital de Laval (CESU53), l'IUT de Laval organise plusieurs sessions d'AFGSU2 (12 à 14 étudiants/session).

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITÉ
 IUT : LAVAL
 DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

L'IUT, à travers une subvention de 800 euros versée au BDE, aide financièrement les étudiants engagés. Le BDE reverse alors à chaque inscrit une somme entre 25 et 50 euros selon le nombre d'inscrits. Ce nombre d'inscrits varie d'une année sur l'autre, entre 16 et 34 candidats les quatre dernières années. C'est une compétence importante pour les étudiants visant une insertion professionnelle en laboratoire de biologie médicale.

• **Le CAPER (Certification Application des Procédures en Expérimentation animale sur petits Rongeurs)**

Ce certificat, conformément à la réglementation en vigueur (Décret 2013-118) vise à l'acquisition du niveau 2 en expérimentation animale et permet donc d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de participer aux travaux menés en expérimentation animale sur les petits rongeurs. Deux sessions sont organisées par année universitaire : une première session en décembre ouverte aux étudiants du M2 Toxicologie-Ecotoxicologie de l'UFR Sciences et aux extérieurs à l'Université (FC et autres) et une deuxième session en juin ouverte aux étudiants du DUT GB (GB1 et GB2) de l'IUT de Laval et aux extérieurs à l'Université (FC et autres). C'est une formation hybride proposée en présentiel et à distance à raison de 50h réparties sur 7 journées. Pour les étudiants de l'université du Mans, le coût de la certification s'élève à 200 euros. Un enseignant du département, porteur du projet est le coordonnateur de cette certification (inscription des étudiants, recrutement des intervenants ...).

- Partenariats dont relations avec les milieux professionnels, avec les collectivités, ...

La liaison avec l'environnement socio-économique se fait principalement via la participation aux enseignements des vacataires professionnels (hôpitaux de Laval et du Mans, ANSES de Fougères, Lactalis, Porsolt, LDA 53...). Ils sont également conviés aux commissions de validation des semestres et aux conseils de perfectionnement de la LP.

Nous avons également établi des relations étroites dans le cadre des stages de deuxième année avec tous les ans des étudiants accueillis dans ces structures (CHU Pontchaillou, CH Laval, CHR Le Mans, EFS, Porsolt...). Des tuteurs de stage GB2, LP classiques et LP alternants sont également amenés à se rendre sur les lieux de stages. Ces partenariats sont renforcés par des visites de laboratoires par les étudiants et par des conférences « métiers » organisées dans le cadre du Projet Professionnel et Personnel (PPP) des 3 années de formation.

Nous sommes également en contact avec l'environnement socio-professionnel via Laval Mayenne Technopole (LMT) avec qui nous avons des échanges fréquents (programme de recherche, organisation de colloques scientifiques). Les étudiants en formation classique de la LP QualHyPAA participent tous les ans au Challenge Compétences organisé par LMT. En lien avec des étudiants du département TC, ils conçoivent une innovation répondant à une problématique proposée par une entreprise locale.

Le département est également membre, via l'IUT, de l'association « European Hygienic Engineering & Design Group » dont le rôle est de rédiger des directives concernant la prise en compte de la nettoyabilité des équipements dès leur conception. Notre lien avec EHEDG France (dont le siège social est à Laval) permet d'associer les étudiants de LP QualHyPAA à cette problématique.

Outre leur soutien financier en équipement, les collectivités locales mayennaises ont financé grâce à un projet FEDER le centre de recherche CERIU² mis à la disposition des chercheurs du département à partir de 2015. Une thèse en biologie est également financée tous les deux ans environ.

- Réseaux (ACD, autres établissements, etc.)

Le département est représenté à chaque ACD par son chef de département, ce qui permet de participer à la mise en place de la réforme du BUT. Dans ce cadre, la cheffe de département a également participé à deux réunions avec le Labset. Elle est également membre de l'UPBM (Union des professeurs de Physiologie Biochimie Microbiologie) ce qui permet des échanges avec des enseignants des sections technologiques STL et ST2S ainsi que des enseignants de BTS et DUT.

Un partenariat existe avec le lycée Réaumur de Laval et plus particulièrement avec la section STL. Ce partenariat permet des échanges avec les enseignants du lycée, la présentation de la

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITÉ
 IUT : LAVAL
 DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

formation aux bacheliers et les cordées de la réussite (dispositif qui accompagne les élèves dans leur parcours du scolaire vers l'enseignement supérieur). Dans ce cadre, une dizaine de lycéens en première STL travaille avec des étudiants GB2 autour de l'organisation d'ateliers de travaux pratiques pour la journée d'immersion/orientation « COURALAFAC ».

- Relation pédagogique à d'autres départements et d'autres composantes, ...

Le département Génie Biologique s'inscrit toujours dans une recherche de mutualisation des pratiques et des ressources, dans un souci de cohérence et d'efficacité pour l'ensemble de l'IUT. Il maintient des relations de travail constructives avec les autres départements et aspire à les développer au travers de coopérations sur certains enseignements tels que les projets tutorés (présentation de chroniques web radio), la journée d'intégration, la préparation au TOEIC.... Le département est toujours force de propositions en matière d'hygiène et de sécurité. Il a contribué largement à la mise en place des mesures d'hygiène et de comportement dans la crise sanitaire du coronavirus (procédure, affiches ...).

Le département a également participé, à plusieurs reprises, à des projets de recherche du LIUM (Laboratoire d'Informatique de l'Université du Mans auquel sont rattachés les collègues des départements INFO et MMI) : développement d'une application permettant la création de chasses aux trésors pédagogiques, création d'un éditeur permettant à un enseignant de créer seul une séquence pédagogique en réalité virtuelle (test de faisabilité fait en partenariat avec les enseignants de physiologie, chimie, biochimie, ...), création d'un TP en réalité virtuelle pour la pose de cathéter sur le rat. Dans ce cadre, depuis mars 2018, l'équipe IEIAH du LIUM et l'équipe pédagogique du département Génie Biologique de l'IUT de Laval collaborent afin de concevoir et développer un environnement virtuel pour l'expérimentation animale avec un modèle rat vivant anesthésié. Ce projet s'inscrit, pour l'équipe du LIUM, dans le domaine des EIAH (Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain) et traite les problématiques de recherche autour de la conception des activités pédagogiques dans les environnements virtuels pour l'apprentissage humain (EVAH). La règle des 3R « Remplacer, Réduire, Raffiner » est un des points majeurs de la réglementation sur l'expérimentation animale. L'item « Remplacer » encourage donc le développement de méthodes alternatives à l'expérimentation animale. Cette collaboration avec l'équipe du LIUM va se poursuivre autour de l'acquisition de gestes techniques en microbiologie (gamme de dilution, techniques d'ensemencement ...).

A travers l'implication individuelle de ses enseignants et malgré la délocalisation par rapport au campus principal, le département participe également à d'autres formations ou projets pédagogiques portées par l'Université : interventions dans le Master Toxicologie et Eco-toxicologie de la Faculté des Sciences et Techniques, participation au montage et au pilotage du PIA Thélème sur le volet liaison Lycées-Université,... Deux enseignantes du département se sont également investies dans la délocalisation des formations PluriPASS (ex PACES) et L-AS de l'Université d'Angers sur le campus de Laval. Elles assurent aujourd'hui la coordination pédagogique de cette formation qui s'inscrit dans le cadre du Schéma Local d'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en Mayenne.

2 - Recrutement des étudiants

Pour le DUT, nous avons observé depuis 2014 une constante augmentation du nombre de dossiers de candidatures. Ce chiffre atteint 1694 candidatures en 2019 et 1945 en 2020. Le taux de pression est de 21,7 soit 3 points supérieurs à la moyenne nationale ; il a doublé en trois ans (24,9 en 2020 contre 12,5 en 2017). On peut se féliciter de cette augmentation qui permet d'envisager les recrutements assez sereinement et qui récompense les efforts du département pour accroître sa visibilité nationale. Nous regrettons cependant que la part des bacheliers technologiques dans les candidatures ait tendance à diminuer (22,5 % en 2018, 21 % en 2019, 19,9 % en 2020).

- Relations lycées-IUT

Le bassin de recrutement de nos étudiants se situe majoritairement sur le grand ouest avec des étudiants essentiellement issus des Pays de la Loire (environ 50 % des inscrits : Mayenne(17,8 %),

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITÉ
 IUT : LAVAL
 DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

Loire-Atlantique (11,9 %), Sarthe (9,4 %), Maine-et-Loire(8,1 %) et Vendée(2,8 %) et d'Ille-et-Vilaine (environ 27%). La présence de la même formation à Angers n'impacte pas notre recrutement. En effet, notre proximité avec Rennes permet un nombre de candidatures d'élèves rennais important. Toutefois, le taux d'appel montre que la formation à Laval reste souvent un second choix pour les angevins, les mayennais et les nantais, ce qui peut s'expliquer par l'envie des étudiants de suivre des études dans une grande ville universitaire.

Nous nous efforçons de promouvoir la formation en participant aux salons de l'étudiant (Laval, Rennes, Le Mans). Nous nous déplaçons dans différents lycées mayennais avec la participation de la cheffe de département aux forums du lycée Avesnières et du lycée Réaumur de Laval, et la participation de nos étudiants dans d'autres lycées mayennais ou du grand Ouest.

La convention de partenariat signée avec le lycée Réaumur facilite les échanges avec des enseignants de la section STL et la participation des élèves de terminale aux cordées de la réussite dans le cadre des projets tutorés GB2. Nous pouvons toutefois constater un très faible recrutement de lycéens des lycées généraux de Laval ce qui nécessiterait d'établir un partenariat plus étroit pour présenter la formation autrement que lors de la journée Couralafac.

- Accueil des bacheliers technologiques

Le public inscrit est principalement composé de bacheliers scientifiques même si, lors du recrutement, 30 % des places sont réservées aux bacs technologiques (taux voté en Conseil d'Institut). Malgré cela en 2019/2020, le taux d'inscrits en bacs technologiques issus de Parcoursup n'était que de 23,8 %, chiffre légèrement inférieur aux années précédentes car nous avons épuisé la liste des candidats classés et la procédure complémentaire n'a pas été fructueuse. Pour le recrutement 2020/2021, nous avons donc augmenté le nombre d'étudiants classés, mais nous avons quasiment épuisé la liste sans pouvoir atteindre la cible de 30 %. Cette situation récurrente nous inquiète quant à notre capacité à accueillir 50 % d'étudiants issus de la voie technologique dans le cadre de la future réforme. Le vivier régional en étudiants issus d'un bac technologique est majoritairement constitué du bac ST2S, filière pour laquelle nous sommes obligés d'être plus sélectifs du fait de la moins bonne adéquation formation lycée et formation post bac.

- Diversification des publics

Le département accueille 50 % d'étudiants boursiers en première année de DUT. Ceci traduit sans doute l'attraction de cette formation courte, professionnalisante avec des frais de scolarité et d'hébergement modérés, auprès de publics qui n'envisageraient pas d'études supérieures par ailleurs. La présence d'étudiants salariés existe mais nous ne sommes pas en mesure de fournir un indicateur fiable car ce sont des situations très variées selon les étudiants et souvent évolutives.

Nous constatons un faible taux d'inscrits en réorientation en 1^{ère} année (7,5% des inscrits contre environ 17 % des candidatures). Ceci peut s'expliquer par le fait que ces étudiants n'ont pas suivi leur première année d'études universitaires à Laval et qu'il s'agit souvent d'une candidature Parcoursup « de sécurité » en cas d'échec dans la formation suivie. Par contre, nous recevons de nombreux dossiers pour une réorientation/intégration en 2^{ème} année. Le bon taux de réussite en première année de DUT et notre capacité d'accueil limitée en deuxième année ne nous permet pas d'accueillir plus largement ces étudiants comme nous le souhaiterions.

La LP est un excellent tremplin pour les BTS qui représente 69 % des inscrits en LP en 2019, ce qui nous conforte dans l'idée de garder la LP en 60 ECTS.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous accueillons régulièrement des étudiants bénéficiant d'aménagements d'études (tiers temps, preneur de notes, secrétaire d'examen, ordinateur pour les examens ...). Nous travaillons en concertation avec la médecine préventive et la mission handicap de l'université. Toutefois, l'absence de ces services sur le campus de Laval complique le suivi et nécessite une forte implication de l'équipe de direction et du secrétariat du département pour accueillir dans les meilleures conditions ces étudiants en situation de handicap. Le développement du centre de santé sur le campus dans le cadre d'une mutualisation avec les autres établissements d'enseignement supérieur, devrait permettre un accompagnement de proximité, à la fois des étudiants et des équipes.

Le département ne propose pas de formation adaptée au profil d'étudiants sportif de haut niveau mais des adaptations peuvent être réfléchies au cas par cas.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

3 - Réussite et devenir des étudiant.e.s

Le taux de réussite en deux ou trois ans des néobacheliers est plutôt satisfaisant avec une moyenne globale sur les quatre dernières cohortes de 85,3 % (90,7% pour les bacheliers généraux et 73% pour les bacheliers technologiques).

Ainsi la cohorte 2017 utilisée dans cette évaluation (taux G : 89,1 % et T: 56 %) ne nous semble pas complètement significative de ce que nous observons depuis plusieurs années mais elle met en lumière un point de vigilance essentiel. Nous avons, en effet, enregistré en 2017/2018 un très grand nombre de démissions parmi les bacheliers technologiques au premier comme au second semestre. Ces démissions traduisent des difficultés, peut-être plus marquées, liées aux différences de sélectivité du recrutement des bacs G et des bacs T. En effet, le nombre croissant de candidats issus de bacs généraux augmente la sélectivité alors qu'elle a diminué pour les bacs T car nous avons dû allonger les listes de candidats classés et nous avons épuisé la liste au moment du recrutement.

Nous avons augmenté le nombre de rencontres dédiées à ce public en tout début d'année et cette démarche semble porter ses fruits puisque le taux de passage en seconde année des bacheliers technologiques, qui avait baissé en 2017/2018 à 58 %, était de 61,5 % en 2018/2019 et de 81,8 % en 2019/2020 (chiffre confinement à relativiser compte-tenu de la tendance nationale).

L'adaptation de l'équipe enseignante à ce public, les enseignements d'adaptation à l'enseignement supérieur réalisés en début de première année, les séances de soutien proposées (maths, physique, chimie), le tutorat entre pairs ainsi que le suivi pédagogique soutenu par la direction des études expliquent sans doute ces bons résultats. La motivation et le sérieux de ces étudiants complètent ces dispositifs dans une optique de réussite.

Les étudiants en échec sont systématiquement reçus et accompagnés par la direction des études vers une réorientation en adéquation avec leurs nouveaux projets. Plusieurs étudiants ont ainsi été réorientés avec succès en BTS du lycée agricole de Laval avec lequel nous coopérons.

Les activités que nous proposons dans le cadre du PPP participent à la réussite de tous les étudiants qui peuvent ainsi se projeter vers une insertion professionnelle, une poursuite d'études, voire une réorientation vers une filière plus en adéquation avec leurs attentes. En S1 et S2, le PPP est principalement orienté sur la connaissance de soi, des milieux professionnels, et du métier de technicien de biologie médicale. Dans ce cadre, nous organisons des visites de laboratoires (laboratoires de biologie médicale privés et hospitaliers, contrôle laitier, recherche en pharmacologie, LDA ...) et proposons des conférences de techniciens permettant de présenter différents aspects du laboratoire et de nuancer certains *a priori* (l'automatisation en analyses médicales, l'industrie agro-alimentaire...). Le stage d'observation d'une semaine prévu au S2 s'intègre également au PPP. Les étudiants sont invités à structurer leurs réflexions en rédigeant un registre qui se décline sous forme de fiches : fiche projet initial et attentes par rapport à la formation, fiche visite, fiche conférences, fiche stage, fiche bilan...

En S3 et S4, le PPP porte davantage sur les poursuites d'études et la recherche d'emploi. De plus, une rencontre des étudiants GB2 avec les anciens étudiants, en présentiel et en visioconférence, est organisée annuellement afin d'orienter le choix post-DUT de nos diplômés. Ce fonctionnement donne satisfaction et n'appelle pas de modification à venir actuellement.

Devenir des étudiants :

Une enquête est menée chaque année par l'IUT lors de la remise des diplômes, c'est à dire 6 mois après la fin de la formation. Les résultats montrent sur cinq années (diplômés 2014 – 2015 – 2017 – 2018 – 2019) que 77 % des étudiants en moyenne poursuivent leurs études pour 12 % en emploi et 1,8 % en recherche d'emploi. Environ 10,6 % de ceux qui poursuivent leurs études après le DUT ne font qu'une année d'étude supplémentaire dans le cadre d'une Licence Professionnelle, 46,4 % poursuivent en L2 ou L3 en vue d'un Master, 12 % en école d'ingénieurs et 7,6 % en classes préparatoires aux concours agro/véto. La très grande majorité des emplois concerne des postes de technicien de laboratoire en CDD.

Pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, des offres d'emploi sont diffusées via des listes de diffusion, une pour les diplômés DUT et une pour les diplômés de LP. La plupart des

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

offres d'emploi sont également diffusées et archivées sur le serveur Career center de l'université. Le lien public vers l'offre est transmis aussitôt aux abonnés de l'une ou de l'autre des listes de diffusion. Les anciens peuvent alors candidater via Career Center ou directement via les coordonnées du contact visibles dans l'offre. Les offres sont présentes pendant 2 mois sur le site. Nous recevons une moyenne annuelle de 80 offres d'emploi pour les DUT et environ 20 pour les LP. De plus, nous profitons des stages pour rappeler aux entreprises l'existence de cette liste « emploi » et les modalités d'envoi des offres. La liste est animée par un enseignant du département.

4 - Ouverture internationale

Nous n'accueillons plus d'étudiants étrangers dans le cadre des programmes ADIUT, Campus France ou hors programmes. Différentes raisons au fil du temps ont démotivé l'équipe à s'engager dans cet accueil d'étudiants étrangers. En effet, certains étudiants obtenaient trop tardivement des visas voire n'obtenaient pas de visas. D'autres se sont retrouvés en grande difficulté du fait d'un niveau trop faible de compréhension et d'expression en français, ce qui, au-delà des enseignements dispensés à l'IUT, rendait très difficile l'obtention d'un stage professionnel. Nous avons également observé un manque d'adéquation entre le projet de l'étudiant et le diplôme proposé. De plus, il nous est arrivé régulièrement d'accorder des places pour un étudiant qui finalement a choisi une autre formation.

Par contre depuis une dizaine d'années, nous avons développé les stages à l'étranger pour les étudiants de 2^{ème} année avec environ 42,1 % d'étudiants concernés (moyenne des années 16/17, 17/18, 18/19). Au cours des quatre dernières années, nous avons consolidé nos relations au Canada, notamment avec l'Université de Montréal (Montréal, Canada), l'INRS - Institut Armand Frappier (Laval, Canada), l'Université McGill (Montréal, Canada) et l'Université d'Ottawa (Ottawa, Canada). D'autres universités acceptent régulièrement nos étudiants comme l'Université de Portsmouth au Royaume Uni, la Swedish University of Agricultural Sciences ou encore l'Université de Newcastle en Australie. En mai 2020, l'enseignante d'anglais devait se rendre en Angleterre sur plusieurs lieux de stage pour consolider des partenariats avec des laboratoires des Universités de Cambridge, Portsmouth, Birmingham et Bath.

Malheureusement, du fait de la crise sanitaire, les stages à l'étranger de 2019-2020 ont été annulés, il devait y avoir 27 départs à l'étranger sur 66 étudiants soit 40%, avec des destinations internationales très variées : Australie, la Nouvelle-Zélande, Chili, Guatemala, Canada, Angleterre, Allemagne, Belgique, Finlande et Suède.. Pour 2020-2021, l'université du Mans demande aux étudiants de ne pas quitter le territoire européen. Nous espérons pouvoir relancer largement les stages à l'étranger dans le cadre de la réforme du DUT avec un stage long possible en BUT3 dans les secteurs de la recherche.

La mobilité au semestre reste pour l'instant inexistante au département mais nous souhaitons travailler à cette possibilité en collaborant par exemple avec un Cegep au Canada.

Nous devons également développer certains enseignements en anglais (en totalité ou en partie) dans le BUT.

5 - Vie étudiante et engagement étudiant

- Environnement de travail

Les étudiants disposent d'un environnement de travail de qualité, les locaux sont en bon état et correctement entretenus depuis 25 ans. Ils peuvent accéder librement à 3 salles TD pour travailler en toute autonomie lorsque ces salles ne sont pas utilisées pour les enseignements. Ils disposent également d'un accès libre de 7h30 à 21h à deux salles informatiques soit environ 24 postes. Les étudiants peuvent imprimer et scanner leurs travaux à l'aide d'une imprimante et d'un scanner à disposition dans une des deux salles informatiques. Ils disposent pour cela d'un crédit annuel d'impressions.

Un micro-onde géré par le BDE est également à disposition dans une salle ce qui permet aux étudiants de se restaurer sur place les jours de travaux pratiques.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

- Participation à la vie institutionnelle

La vie institutionnelle de l'IUT s'appuie sur le travail de différentes instances. Tous les ans, les étudiants constituent une liste lors des élections des représentants des usagers au conseil de département. La composition de cette liste est l'occasion de rencontres entre les promotions du département afin de proposer des candidats issus des 3 niveaux de formation. Les étudiants élus sont intéressés par leur participation à cette instance où leur point de vue est entendu et oriente fréquemment certaines décisions.

Si les étudiants expriment en général une plus faible motivation pour les discussions à l'ordre du jour du conseil d'institut, sur les 5 sièges réservés aux usagers, il est fréquent que des étudiants du département soient élus, 2 en 2018/2019. Un seul candidat GB s'est proposé en 2019/2020 mais les élections ne se sont pas tenues car il était seul à présenter une liste au niveau de l'IUT et 2 sièges du conseil d'institut étaient déjà occupés par deux étudiants, la parité n'était donc pas respectée. En début d'année, chaque groupe TP désigne un représentant qui participe à une réunion bilan en fin de semestre avec la direction du département.

- Politique en matière de handicap

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite et nous disposons d'un ascenseur permettant l'accès à toutes les salles d'enseignements. La direction du département travaille en étroite collaboration avec la mission handicap pour accompagner au mieux les étudiants ayant besoin d'aménagements de scolarité. La direction du département s'assure de la mise en place de ces aménagements auprès de l'équipe enseignante, administrative et technique.

- Sports, vie associative et activités culturelles

Les étudiants du département GB ont une association active et dynamique, le BGB (Bureau Génie Biologique). Cette association organise diverses soirées en cours d'année, participe à l'accueil et l'intégration des premières années (parrainage d'un étudiant GB1 par un étudiant GB2), assure la vente de sweat-shirt et de photos de promotion, gère les stages de formation AFGSU en lien avec une enseignante et l'achat groupé de petits matériels personnels de laboratoire : trousse à dissection, lunettes de protection...

Les étudiants s'impliquent fortement dans la préparation et la participation à différents événements (journée portes ouvertes, matinée rencontre avec les anciens, conférences, rallye nature, course à pied, journée d'intégration ...)

6 - Dynamique de l'équipe de formation

Le nombre total de poste enseignant est de 17,5. L'équipe enseignante est constituée de 16 enseignants titulaires affectés au département : 1 PR, 9 MCF, 6 PRAG, 1,5 postes en contrats : 0,5 CTER correspondant à 1 temps plein sur 6 mois de janvier à juin et 1 contrat doctoral. Deux enseignants d'anglais affectés respectivement au département MMI et TC réalisent une partie de leur service au département GB, mais ils ne participent pas aux missions administratives et d'encadrement.

Le nombre de poste enseignant est quasi constant depuis la dernière évaluation puisque seul un demi-poste CTER s'est ajouté à l'équipe. De plus, parmi les enseignants titulaires, 2 enseignants ont une décharge, un service à 80 % pour un PRAG (décharge de 76,8h) et un service de 33% pour un MCF soit une décharge de 128h (directeur de l'IUT). L'ensemble des postes enseignants représentent donc un potentiel réel de 4179,2 heures auquel on peut ajouter 336,5 h des deux collègues d'anglais, soit 4515,7 h d'enseignement. Ce volume horaire reste insuffisant pour réaliser les maquettes d'enseignement et pour permettre aux enseignants, très investis, d'assurer sereinement leurs différentes missions d'enseignement, d'encadrement et leur activité de recherche.

Dans ce cadre et dans l'objectif de la mise en place du BUT, un poste supplémentaire d'enseignant chercheur est toujours fortement souhaité pour assurer la charge d'enseignement des maquettes pédagogiques. Les volumes conséquents en mathématiques/statistiques assurés uniquement par des vacataires enseignants posent régulièrement des problèmes de recrutement.

En 2019/2020, 25 vacataires et 4 conférenciers sont intervenus en DUT dont 25 professionnels. 9 vacataires et 7 conférenciers sont intervenus dans la licence professionnelle auxquelles se rajoutent

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

5 enseignants du Lycée Agricole de Laval (AgriCampus). Les heures réalisées par les non titulaires représentent environ 1300 heures des heures réalisées pour les 3 promotions, ce qui représentent environ 21 % des heures d'enseignement.

Le nombre de postes BIATSS est de 6,5 correspondants à 4 postes techniques dont 1 poste contractuel (3,8 ETP), 2 postes administratifs (1,5 ETP) et 1 poste personnel d'entretien (1 ETP). Le personnel technique intervient au niveau des enseignements pratiques et projets tutorés du département et participe également aux activités de recherche. L'ingénieur d'études assure également une formation sécurité auprès des étudiants. Une technicienne est à 50 % en recherche, une autre à 20 % et l'ingénieur d'études à 80 % assure 50 % de son activité en recherche. Ainsi, la participation du personnel technique aux activités d'enseignement correspond à 2,7 ETP. La montée en puissance du PN dans le cadre de la réforme du BUT avec 150 à 250 h de projet tutoré chaque année et l'existence de SAE (Situations d'Apprentissage et d'Évaluation) demandera une augmentation du temps de participation aux enseignements du personnel technique. Il en est de même pour le personnel administratif puisque 3 promotions seront à suivre.

Le fonctionnement du département repose sur une équipe coordonnée par la cheffe de département. Plusieurs enseignants assurent différentes tâches administratives nécessaires au fonctionnement du département. La direction du département est assurée par la cheffe du département et deux directrices des études, l'une responsable du pôle administratif (emploi du temps, recrutement des vacataires, services des titulaires et vacataires ...) et l'autre responsable du pôle pédagogique (contrôle de l'assiduité, gestion des notes, suivi des étudiants, commission de validation des semestres ...). Une responsable de la licence professionnelle assure la coordination de la licence QualHyPAA. D'autres enseignants sont responsables de stages, du recrutement des étudiants, des projets tutorés, de la poursuite d'études, du pôle emploi et de la coordination informatique. Au total 9 enseignants sur 16 titulaires assurent des tâches administratives.

La cheffe de département coordonne cette équipe par des dialogues directs avec chacun mais également via les réunions de département (1 par mois). Les projets importants sont validés en conseil de département (2 par an). La liaison avec la direction est assurée par la cheffe de département qui participe aux conseils de direction de l'IUT (2 par mois) et aux conseils d'institut (environ 4 par an).

Pour assurer le suivi des stages et des projets, une répartition concertée des missions d'encadrement et de tutorat est effectuée chaque année en réunion de département entre tous les membres de l'équipe enseignante. Il en est de même pour le recrutement des étudiants GB1, GB2 et LP.

Les enseignants-chercheurs du département appartiennent tous au laboratoire BiOSSE (Biologie des Organismes Stress Santé Environnement). Les activités de recherche se déroulent au sein du CERIU² sur le site de Laval. Les thématiques développées portent sur :

- la régulation du métabolisme des lipides et des acides gras chez différentes espèces de micro-algues en réponse à un stress abiotique,
- la valorisation par voie enzymatique des acides gras polyinsaturés issus de micro-algues
- l'impact de molécules bioactives issues de micro-algues sur les mécanismes biochimiques impliqués dans la régulation du métabolisme chez des modèles murins ou cellulaires associés à diverses situations physiopathologiques.

7 - Articulation département - IUT

Des élus du département siègent au Conseil d'Institut et participent aux décisions importantes prises au niveau de l'IUT. Le département s'est par ailleurs fortement impliqué dans le fonctionnement de l'IUT et de l'Université au travers, par exemple, de la fonction de Directeur de l'IUT assurée par un enseignant du département depuis 2013. Une enseignante est également membre du CA de l'université.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

Des actions proposées par l'université ou par l'IUT sont l'occasion d'échanger en ateliers, sur les pratiques pédagogiques, entre collègues des 4 départements (Approche par compétence, Co-développements pédagogiques ...).

- Budget/dépenses :

Tous les ans, une discussion autour du budget de fonctionnement du département est organisée avec le chef de département, l'ingénieur d'études, le directeur de l'IUT, le responsable administratif et le responsable financier. Cette rencontre est l'occasion d'établir un dialogue budgétaire entre la direction et le département.

Le département a disposé en 2020 d'un budget de fonctionnement de 64000€ en hausse par rapport aux années précédentes (61500€ en 2019 ; 59500€ en 2014 ; 63000€ en 2013) car le département était contraint de solliciter régulièrement des compléments de budget de fonctionnement en fin d'exercice à cause notamment de l'augmentation des coûts des consommables, des animaux mais aussi des opérations de maintenances du matériel vieillissant.

La mise en place du BUT, et en particulier de la troisième année, va nécessairement entraîner un accroissement des dépenses et, une hausse du budget de fonctionnement doit donc être anticipée.

Le maintien des subventions des collectivités locales mayennaises, ainsi que les crédits régions alloués sur des projets permettent le renouvellement du parc de matériel ainsi que l'achat de nouveaux équipements en relation avec l'évolution technique des métiers de la biologie.

-Partie 2 : Bilan et perspectives

1 - Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Les points forts du département résident dans l'investissement très important de l'équipe enseignante dans l'accompagnement pédagogique des étudiants et leur suivi au niveau de leur projet professionnel post-DUT. Ainsi, le département cherche toujours à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques pédagogiques et administratives pour un meilleur service aux usagers. Le département bénéficie également de la très bonne qualité des locaux et des matériels mis à disposition des étudiants, ainsi que de la qualité des infrastructures sur le campus, ces atouts sont très remarquables lors des portes ouvertes. Un autre point fort est l'investissement de l'équipe technique et d'un secrétariat, assidus et impliqués dans la réussite des étudiants. Un souci constant de contacts avec l'extérieur caractérise toujours l'action du département au travers de participations à divers événements : fête de la Science, Challenge compétence, forums et salons d'étudiants, accueil de classes et de stagiaires, contacts avec les lycées... La présence d'une équipe de recherche et de doctorants associés aux enseignements, en bonne intelligence avec les enseignants PRAG du site, renforce l'attractivité du département aux yeux des étudiants. Enfin, l'ouverture du département à l'international à travers le stage de 2ème année contribue à l'attrait pour la formation à Laval.

Les points faibles pour la vie du département est la taille peu importante de l'effectif enseignant déjà bien engagé pour la plupart des enseignants dans des tâches administratives et pédagogiques, ou pour certains, dans des fonctions au sein de l'IUT et de l'université et des mandats électoraux. Cette situation limite des actions de développement pédagogique dans l'intérêt des étudiants et du département et l'ouverture de nouvelles formations. Le départ en retraite au 30 septembre 2021 de la seule enseignante Professeure des Universités qui sera remplacée par un poste d'ATER complique encore la situation.

De même, le département n'a pas résolu son déficit de recrutement de vacataires professionnels par rapport à la dernière évaluation, toujours à cause du relatif isolement de l'établissement vis-à-vis des grands centres universitaires, du manque d'attractivité des conditions de rémunération proposées à ces derniers et des contraintes administratives pour recruter des vacataires.

La réforme du DUT en BUT sans visibilité à ce jour (février 2021) du contenu des référentiels de formation et d'évaluation rend difficile la réflexion autour de projets. La complexité de cette

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

réforme autour de l'approche par compétence, la construction de SAE (Situation d'apprentissage et d'évaluation) ... sans aucune formation et accompagnement de l'équipe génère un climat de stress et de lassitude peu propice à l'émergence de projets.

De plus, nous allons devoir accueillir et nous adapter à une nouvelle génération de bacheliers ayant suivi des spécialités différentes au lycée, ayant des compétences diverses, et ce sans avoir le temps d'appréhender la réforme du lycée. Nous devons augmenter le recrutement des bacs technologiques, tout en les accompagnant vers la réussite. Nous n'avons aucune perspective des flux entrant et sortant d'étudiants au cours des 3 années de BUT.

Enfin, cette réforme est envisagée à moyens humains, financiers, logistiques constants, ce qui renforce la fatigue physique et morale de l'équipe, malmenée par les crises sanitaires à répétitions. Cette réforme à marche forcée constitue une menace pour l'équilibre du département, d'autant plus que nous ne percevons pas à ce jour comment les élèves et leurs parents ainsi que les professionnels vont accueillir cette réforme du DUT, alors que nous étions jusqu'à maintenant plébiscité par ces personnes.

2 - Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Quels sont les projets du département ?

Les perspectives du département sont de réussir la réforme du BUT en conservant notre attractivité locale, la qualité de la formation reconnue par les professionnels et la réussite des étudiants. Pour accompagner cette transition, un poste supplémentaire d'enseignant est nécessaire tout comme une extension des surfaces allouées au département GB, le manque d'une salle de travaux dirigés étant fortement handicapant dans l'élaboration des emplois du temps.

Nous envisageons également de développer l'alternance dans le cadre de la 2^{ème} et 3^{ème} année de BUT. La discussion est en cours entre les différents ministères sur la reconnaissance des diplômes pour les professions réglementées. Selon une reconnaissance à BUT 2 ou BUT 3, les possibilités de contrat d'alternance en laboratoire de biologie médicale seront différentes.

Nous souhaitons maintenir la LP QualHyPAA en LP de niche, uniquement en alternance et en lien avec l'environnement socio-économique.

Nous souhaitons poursuivre le développement des stages à l'étranger et nous envisageons l'ouverture d'un semestre à l'étranger en partenariat avec un CEGEP canadien.

Nous souhaitons enfin augmenter le taux de vacataires professionnels en dynamisant nos relations avec les anciens étudiants.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITÉ
IUT : LAVAL
DUT : GÉNIE BIOLOGIQUE

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____ , le

Le/La chef du département,

A _____ , le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____ , le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A _____ , le

Le/La président(e) de l'université,

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
Des instituts universitaires de technologie
Et
Des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –
-B-

« Partie DUT »

IUT : LAVAL

Département : INFORMATIQUE

Université : LE MANS UNIVERSITE

Académie : NANTES

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

Sommaire

Introduction	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	7
1- Formation et professionnalisation	7
2- Recrutement des étudiant.e.s	13
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s	14
4- Ouverture internationale	14
5- Vie étudiante et engagement étudiant	15
6- Dynamique de l'équipe de formation	16
7- Articulation département - IUT	17
Partie 2 : Bilan et perspectives	17
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	17
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	18

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :
- État des lieux et analyse du département ;
- Bilan et perspectives.

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : INFORMATIQUE

Site : LAVAL

Chef du département :

Nathalie VIEILLARD PRCE économie-gestion

Date de la prise de fonction : 01 septembre 2017

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse :
52 rue des docteurs Calmette et Guérin
53000 LAVAL

Téléphone : 02.43.59.49.49

Télécopie :

Adresse électronique : nathalie.vieillard@univ-lemans.fr

Site web : <http://iut-laval.univ-lemans.fr/fr/departements/informatique.html>

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

Introduction

Prise en compte des préconisations depuis la dernière évaluation.

– *Développement des relations internationales :*

. Renforcement du TOEIC :

Mutualisation de la préparation au TOEIC avec le département TC (techniques de commercialisation). 2 heures par semaine prodiguées par Madame Lucie DOLAN, enseignante en charge de cette préparation à la certification.

Ces heures, hebdomadaires, sont proposées en commun avec les deux départements afin de développer un engouement étudiant autour de ce projet mais également de mutualiser les spécificités professionnelles en langue anglaise de ces deux formations.

Nos étudiants, anglophones par nécessité professionnelle et par intérêts culturels (pratiques de jeux en ligne, lecture de romans, de programmes audiovisuels et bandes dessinées en anglais), rencontrent néanmoins dans ce défi du TOEIC la possibilité de renforcer la richesse de leur vocabulaire et celle de s'évaluer sur une base professionnelle internationalement reconnue dans le contexte d'un projet professionnel pouvant nécessiter des stages et semestres à l'international dans des pays anglophones.

Souvent enclins à continuer leurs études vers des écoles d'ingénieurs, ils sont conscients que le score obtenu ne pourra être utilisé de suite pour valider une compétence professionnelle de terrain.

Par ailleurs, la possibilité de suivre la préparation en partenariat avec des étudiants d'autres promotions les séduit pour échanger sur les contenus de leurs diverses formations. C'est l'occasion d'un décloisonnement dont ils sont ravis.

. Stages à l'étranger

Notre enseignant-chercheur référent du suivi des stages monsieur Ludovic Hamon fait partie avec notre enseignant d'anglais monsieur Olivier Roulin de la commission relations internationales de l'IUT. Dans ce contexte, un travail est mené pour augmenter le nombre de stages à l'étranger au travers :

(a) d'une communication régulière sur les avantages d'un tel stage (expérience internationale très valorisante dès la deuxième année, expérience culturelle, augmentation des compétences en anglais, découverte de nouveau paradigme professionnel, etc.) ;

(b) l'accompagnement, avec administration de l'IUT et Mme Solenne Tanguy coordinatrice des relations internationales, des étudiants sur les aides financières possibles avec, par exemple, une répartition des bourses régionales ENVOLEO, Erasmus+, allocation départementale de stage, etc.

Enfin, la mise en place du dispositif ACompLIE par l'IUT de Laval permet aux étudiants réalisant un stage à l'étranger en utilisant la langue anglaise d'obtenir une attestation validant les compétences à caractère international si l'étudiant rédige son rapport de stage et soutient en anglais (sous réserve d'avoir un score au TOEIC >785).

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

Une convention de stage en Belgique sur la période 2020-2021 a été signée au moment où ces lignes sont écrites. Ce stage sera réalisé de même en télétravail si la situation sanitaire ne s'améliore pas. En effet, nous avançons avec d'énormes précautions en raison de la situation sanitaire liée à la crise du covid-19, la notion de télétravail pouvant être un élément de médiation dans la signature de la convention.

. Enseignements techniques en anglais

Grâce à notre collègue bi-linguiste, Madame Iza Marfisi cf. partie 1-1 innovations pédagogiques ; le module "Bases de la conception orientée objet" est entièrement réalisé en anglais (support pédagogiques et expression orale).

Cette innovation pédagogique rencontre un franc succès, conforte les étudiants à l'aise dans la pratique de la langue anglaise et démontre aux étudiants réservés qu'ils ont tout de même des capacités qui peuvent être exploitées.

. Projets d'ateliers jeux sérieux anglais

Avec notre collègue anglaise du département TC (projet sur l'IUT)

Ce projet, reporté pour l'année universitaire 2021-2022 en raison de contraintes professionnelles de Lucie DOLAN, porterait sur des ateliers visant à accroître l'aisance à l'oral dans un contexte ludique, libérant ainsi les participants du poids pédagogique habituel.

Notre département a répondu très favorablement à cette proposition de Madame DOLAN dans la mesure où la finalité du LIUM et des activités de recherche teinte d'ores et déjà nos pratiques pédagogiques d'une approche ludique.

Nous considérons que la situation communicative et conative d'un contexte ludique est fortement propice à dépasser les clivages et blocages issus d'une situation d'apprenant pour découvrir le plaisir de la communication dans une langue non-native.

. Maintien de notre participation Maroc/Mexique.

Nous ouvrons nos formations à des étudiants de ces deux pays afin de faciliter les échanges culturels entre notre département et d'autres nations.

Nous bénéficions pour ce programme de l'investissement de notre collègue franco-marocain Lahcen OUBAHSSI qui coordonne ce programme au sein de notre département.

Nous avons à cœur d'accompagner les étudiants en insertion (1 marocain en DUT et 2 mexicains en LP) dans leurs démarches administratives quotidiennes. Nos deux secrétaires sont alors de véritables repères pour ces jeunes qui savent trouver auprès d'elles des explications simples et utiles.

Les enseignants, quant à eux, sont vigilants sur la pratique de la langue française, avec des conseils linguistiques et une adaptation des vocables à leur intention.

En fin de formation, les étudiants mexicains regagnent leur pays et s'insèrent dans le tissu économique local.

Pour ce qui est des étudiants marocains, la poursuite d'études est un constat quasi général, d'autant plus facilité qu'ils ont très largement amélioré leur pratique orale et écrite du français.

. Matane partenariat avec le CEGEP

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

Dans le cadre d'une immersion totale pour le semestre 4.

Depuis de nombreuses années, nous proposons à 3 étudiants volontaires de bénéficier d'une insertion totale à Matane sur leur dernier semestre de formation.

Outre la possibilité pour eux de réaliser leur stage dans un modèle économique différent, cette immersion est fortement salutaire au point de vue maturité, curiosité, découverte culturelle.

Les retours que nous en font les étudiants sont multiples :

- *L'étonnement climatique (l'enneigement des régions de Loire est rarissime, l'arrivée fin janvier est un grand choc météorologique !),*
- *La découverte d'une francophonie différente (registre de langage, accent),*
- *L'obligation du développement de l'autonomie.*

Nombreux sont ceux qui sont restés au Québec afin de terminer leurs études ou de s'insérer directement dans le tissu économique local.

Les étudiants sont sélectionnés par notre équipe (directeur des études et moi-même) sur des critères mêlant à la fois :

- *La motivation,*
- *La progression scolaire,*
- *La qualité rédactionnelle de leur demande (un module de communication professionnelle est en parallèle de ces demandes).*

Le Cegep quant à lui est vigilant sur les résultats au lycée notamment dans la maîtrise de la langue française ; le niveau dans le développement informatique doit par ailleurs permettre de valider le semestre 4 par les prérequis.

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : INFORMATIQUE

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

Les éléments figurant dans cette partie pourront contribuer à apporter un éclairage qualitatif et contextuel. Celui-ci devra être alimenté, en partie, par les éléments quantitatifs renseignés dans les grilles d'indicateurs.

1- Formation et professionnalisation

- dynamique et qualité de l'offre de formation, respect du PPN, adaptations locales, pratique des conseils de départements, place des licences professionnelles, pratique des conseils de perfectionnement, pratique de l'évaluation des enseignements, réseaux (ACD, autres établissements, etc.), relation pédagogique à d'autres départements et d'autres composantes, etc. ;
- équipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques ;
- innovations pédagogiques (TICE, aide à la réussite, solutions de remédiation, passerelles, blocs de compétences, semestres décalés, parcours innovants, travail sur les blocs de compétences, etc.) ;
- projets ;
- stages ;
- alternance ;
- partenariats dont relations avec les milieux professionnels, avec les collectivités, ... ;
- FTLV et VAE ;
- certifications ;
- ...

- PPN : couverture de la formation, sur les années passées, nous sommes à une moyenne de 80 %
- Les vacances par professionnels sont utilisées à environ 70% par les DUT et 30 % par les LP

Nous avons bénéficié dès septembre 2018 d'un poste d'enseignant-chercheur que nous partageons avec le département MMI (monsieur Rémi VENANT).

Pour la campagne emploi 2021, nous avons demandé sur l'IUT un poste de Professeur des Universités en informatique. Conformément au plan pluriannuel prévu entre l'institut d'informatique et la présidence, ce poste devrait être octroyé au département MMI, pour nous Département Informatique, nous avons demandé pour 2024 un poste MCF afin de couvrir le passage au BUT.

Il est important de noter que nous rencontrons de nombreuses difficultés à réaliser l'ensemble de la maquette. De fait, les exigences liées à l'emploi de vacataires professionnels nous posent de sérieux problèmes tant les contraintes administratives pour recruter ces derniers sont fortes.

Notre vivier s'appauvrit, notamment au niveau de l'anglais. En effet, nous avons jusqu'alors fonctionné en partenariat avec des enseignants de lycée qui, investis dans la rénovation du baccalauréat, n'ont pas souhaité cette année renouer les liens pédagogiques habituels.

- Fragilité du dynamisme des enseignants//nombre d'HS :

Répartition consensuelle des services et des HS,

Volonté manifeste de certains collègues de faire des HS (notamment chez les PRCE/PRAG)

Renforcement des vacataires, mais il est très difficile d'arriver au taux de couverture préconisé en raison notamment des conditions d'éligibilité à la vacation exigées de l'Université. Cette année, nous rencontrons de grosses difficultés à motiver les enseignants de lycée habituellement partenaires dans certains modules du fait de la rénovation pédagogique qu'ils doivent intégrer de leur côté.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

– **Évaluation des enseignements :**

Nous procédons de deux façons : d'une part les évaluations prévues par l'application dédiée « Evamaine » qui permettent aux enseignants de personnaliser leur questionnaire par module d'enseignement, d'autre part les évaluations en fin de semestre dont nous débattons lors du conseil de département.

Pour ce faire, je propose ; lors d'une séance spécifique en fin de semestre ; que les étudiants notent- pour chaque module suivi durant le semestre écoulé- leurs ressentis et surtout leurs propositions pour améliorer la situation. L'objectif visé étant de prendre en compte leur appréciation de nos pratiques pédagogiques et d'entendre leurs idées.

Les représentants étudiants ont à charge de recueillir anonymement les observations de leurs pairs et de m'en faire une synthèse que je valide avant présentation lors du conseil de département.

Ces observations portent sur de nombreux points : la vie générale d'un étudiant au département, le suivi personnalisé qui leur est apporté, le déroulement des CM TD TP, la charge de travail individuel, le rythme quotidien, hebdomadaire, et le contenu pédagogique de chaque module.

Cette validation préalable de ma part poursuit deux objectifs : supprimer les fautes d'orthographe-grammaire et améliorer le style rédactionnel ou narratif, vérifier que les observations soient dénuées d'accusation, d'agressivité ou autre et soit surtout accompagnée de propositions constructives.

Lors du conseil de département, les représentants étudiants présentent une synthèse globale des observations, présentent les propositions de modifications globales dont nous discutons du bienfondé et pour lesquelles nous cherchons consensuellement un profil dont nous planifions l'élaboration sur les réunions pédagogiques ultérieures.

Les enseignants, quant à eux, reçoivent individuellement et par courriel les observations et propositions faites par les étudiants sur leurs modules.

C'est un moment très agréable et très constructif dont nous tirons tous un grand bénéfice.

Conseil de perfectionnement : nous organisons tous les ans en septembre un conseil de perfectionnement autour de la Licence Professionnelle TQL (Test et Qualité du Logiciel) proposée en alternance ou en "classique".

À cet effet, nous réunissons autour d'un repas basé sur la notion de convivialité, les représentants des entreprises qui accueillent nos stagiaires, l'ensemble de l'équipe pédagogique, les étudiants LP TQL qui le souhaitent, notre chargée mission alternance au niveau de l'IUT madame Anne-Laure TEXIER, ainsi que le directeur de notre IUT monsieur Laurent POISSON.

Animée par monsieur Lahcen OUBAHSSI enseignant-chercheur responsable de la licence TQL, nous prenons connaissance des actions menées sur la session de l'année universitaire, les partenaires entreprises, les bénéfices retirés de ces échanges.

À la suite de cette présentation officielle, c'est dans une ambiance de partage et d'échanges que nous proposons des modifications et améliorations des prestations pour la session suivante.

– **Visibilité LP auprès des candidats :**

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

Attribution d'une fonction administrative propre à cet objectif, (madame Iza Marfisi)

Structuration de supports dynamiques spécifiques et mis à jour régulièrement, (diaporama en lien avec les réalités et actualités du monde du test)

Gestion/planification des interventions des collègues auprès des lycées afin de faire la promotion de la LP TQL.

Intégration des étudiants LP aux plannings d'intervention dans les lycées/BTS (soit par le biais d'association d'anciens lycéens, soit par le biais de proximité géographique)

Envoi de courriers personnalisés, d'affiches et de flyers aux lycées du grand ouest,

Dynamisation et valorisation de la présence de la LP aux JPO (présence d'étudiants actuels, témoignages d'anciens étudiants soit en formation post-licence, soit en postes dans des entreprises)

– **Equipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques :**

Nous avons renforcé notre parc de machines en informatisant une quatrième salle TD et en nous dotant de 30 ordinateurs portables rechargeables dans une armoire dédiée.

Ces ordinateurs permettent une plus grande fluidité dans notre pédagogie et dans la gestion des emplois du temps (contrainte salle-machine allégée).

Nous considérons que l'évolution des enseignements tend à fluidifier les espaces dédiés et, si nous considérons qu'un établissement public de formation se doit d'équiper les étudiants en supports et outils d'apprentissage, nous comprenons également qu'il faut s'adapter à la volonté des étudiants de travailler sur des machines personnelles. De ce fait, il nous faut nous orienter de plus en plus vers des salles polyvalentes.

Renouvellements réguliers des matériels (écrans, UC, câblages...)
Maintien d'une flotte d'outils de développement (tablettes...)

Serveur DISCORD: Après l'annonce du premier confinement lors de la période 2019-2020, un serveur discord a été très rapidement mis en place afin d'assurer dans l'urgence la continuité pédagogique. Ce serveur a été créé et maintenu par Monsieur Quentin COULAND, ATER et Madame Lucie MASSON, étudiante en première année sur la période. Le logiciel Discord est un logiciel qui permet de rassembler virtuellement plusieurs personnes, de communiquer textuellement en ligne ou hors ligne, vocalement, de déposer des fichiers, de réaliser des visioconférences, etc., tout ceci de façon structurée en fonction des différentes matières enseignées, à l'aide de salons et de catégories.

Discord constitue l'un des outils principaux de communication des étudiants actuellement. Face au succès de ce premier serveur et après une phase de transfert de compétences, nous avons mis en place un serveur officiel Discord du département informatique.

Le serveur Discord actuel a été créé et est actuellement géré par Messieurs Ludovic Hamon, Yann Walkowiak, Pierre Laforcade, Lahcen Oubahssi et Madame Lucie Masson. Le serveur a été structuré afin de représenter de manière individuelle chaque matière enseignée en première et deuxième année du DUT, ainsi qu'en LP.

Les droits d'accès et la visibilité des matières (par semestre pour les étudiants, sur l'année pour les enseignants) sont gérés avec précision en fonction des rôles attribués aux

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

membres du serveur (Enseignants, DUT info1, DUT info1, LP, Secrétariat, Pôle alternance, etc.).

Des guides d'utilisation ont été créés et des formations ont été et sont dispensés pour chaque nouvel intervenant ne connaissant pas le logiciel (une dizaine de formation d'une heure actuellement en moyenne ont été dispensés au moment où j'écris ces lignes). Un bot a été créé pour aider les enseignants afin notamment de faire automatiquement l'appel, le suivi de la progression des étudiants durant les exercices et différentes fonctions d'administration.

Nous effectuons également depuis quelques mois une partie des enseignements à l'aide de la plateforme Teams qui développe au fur et à mesure des fonctionnalités qui se rapprochent de Discord dans son aspect souple et simplicité de fonctionnement.

A ce jour, nous sommes confrontés à une difficulté supplémentaire liée à la décision de la DSI de ne plus accorder de droit d'utilisation de Discord sur l'enceinte de l'Université. Cette décision, motivée par des questions de sécurité, complique fortement l'enseignement informatique à distance. Teams et autres applications n'apportant pas la souplesse nécessaire au travail de groupe ou à l'accompagnement individuel, notamment de par l'impossibilité de s'isoler dans un salon momentanément.

– Stages :

Sur l'ensemble du dernier quinquennat, un suivi rapproché des étudiants de deuxième année du DUT informatique est réalisé par le responsable des stages, Monsieur Ludovic Hamon et contribue à la réussite de la très grande majorité de nos étudiants de la recherche du stage à sa soutenance.

Les étudiants doivent trouver un stage d'une durée minimale de 11 semaines et gratifié.

Le suivi se traduit tout d'abord par des réunions d'information tous les deux mois, commençant dès la rentrée avec constitution de groupe de travail suivant les défauts constatés dans la recherche (exemples : limitation dans les zones géographiques de recherche, le domaine technique, le nombre de candidatures envoyées, etc.) avec identification des problèmes sous-jacents pour mener un débat et trouver des solutions en groupe.

Des questionnaires sont remplis en amont des réunions permettant de tenir à jour des statistiques sur le nombre de candidatures faites, les outils de recherche utilisés, les salons auxquels les étudiants ont participé, etc. Cela permet de faire l'inventaire des méthodes et outils utilisés et de les mettre à jour pour les étudiants de la promotion courante et des promotions à venir.

Les étudiants sont tenus de mettre en copie le responsable des stages des candidatures effectuées. Un suivi personnalisé est aussi prodigué pour les étudiants demandeurs, faisant état de problème singulier (peur/angoisse du monde professionnel, aucun entretien après l'envoi de multiples candidatures, situation financière ou familiale particulière, etc.). Les seuls qui n'ont pas trouvé un stage sur le quinquennat étaient des étudiants en difficulté qui avaient de très faibles chances d'obtenir leur DUT même avec le stage (la réciproque étant fausse).

Durant le stage, chaque étudiant est suivi par un enseignant au moins 3 fois durant la période par mails. À cela s'ajoute une visite de stage en présentiel (dans la mesure du possible du point de vue géographique), au moins une révision d'une première version du rapport à mi-parcours et une préparation à la soutenance (révision du diaporama à minima).

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : INFORMATIQUE

Au total cela représente :

- 41 stages (2015-2016)
- 40 stages (2016-2017)
- 44 stages (2017-2018)
- 48 stages (2018-2019)
- 44 stages (2019-2020)

Impact de la crise sanitaire lié au Covid-19:

L'annonce du premier confinement durant la période 2019-2020 a entraîné l'annulation immédiate de 5 stages et le report voire l'annulation de 20 autres stages durant le confinement.

Les étudiants ont effectué une nouvelle recherche avec des conditions d'obtention assouplie (durée minimum diminuée en fonction de la date de départ, non-obligation de la gratification, etc.).

Au final, seuls deux étudiants n'ont pas trouvé de stage et ont finalement effectué un stage au LIUM, encadré par des collègues, pour une durée de 8 semaines.

Supports pédagogiques :

. Sensibilisation aux ressources de la BU de Laval et LMU (thématiques techniques, culture pro...),

. Salle d'innovation pédagogique afin d'être « autrement » dans sa position d'apprenant Cette salle est en cours d'aménagement : mobilier individuel, mobile, zones d'affichages multiples dans la salle, "zones" d'installation différentes (poufs, sièges de format autre). Cet espace devrait faciliter la communication autour de thématiques de réflexions sur les techniques d'apprentissage, l'investissement personnel dans la formation, la prise de recul sur l'information, le dynamisme du travail d'équipe, l'appropriation de la méthode agile.

- **Innovations pédagogiques** : spécifiques au confinement, classes inversées, auto-évaluation, travaux de groupe, agilité...
- **Projet Parcours Droit Ethique du Numérique (DEN)** les licences de droit qui s'articule autour de la complémentarité nécessaire entre les métiers du droit et ceux de l'informatique (notamment avec le constat de la justice prédictive). De ce fait, cela conduit à des « échanges » d'enseignements et de compétences :

*Info vers droit : initiation à la programmation et à l'Intelligence Artificielle (découvrir la notion d'algorithme et Co création d'une application avec les élèves informaticiens), découverte du fonctionnement du web (fonctionnement des algorithmes de recherche de Google, données stockées dans les cookies), découverte de la cryptographie (méthode de sécurisation des données), dynamisation de la prise de parole par les jeux sérieux d'expression orale et corporelle.

*Droit vers info : dans le cadre du concours d'argumentation au tribunal de Laval (fin mars), les étudiants de droit étudient avec les étudiants d'info le cas juridique qui leur est soumis afin de les guider au mieux sur les aspects techniques du cas

*Droit et info : soirée match improvisation théâtrale en décembre

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

- Projet KATASTROPHIK

Le projet Katastrophik est le fruit d'un projet présenté par monsieur Pierre Laforcade, enseignant en informatique au département, qui a obtenu un financement par la structure Atlantic 2020.

Le concept consiste en une application sur smartphone qui réunit deux parties : les étudiants et leurs enseignants. Ces derniers décident par des défis comportementaux et non de compétences techniques, de valoriser les étudiants qui le souhaitent. Les étudiants valorisés reçoivent des trophées : les "Katas".

Une des utilisations de ces katas se définit entre l'enseignant et l'étudiant qui peut alors monnayer des aménagements de consigne : report d'une date butoire, changement d'exercice noté, ou autre...

L'autre déclinaison de ce projet est la mise en service d'une monnaie locale "le Kata". Sous couvert de partenariat avec le bureau des étudiants "Adiil", les étudiants remportant des trophées Katastrophik obtiennent des katas, monnaie locale qui leur permet d'acheter des friandises auprès de leur BDE.

Outre l'impact motivant de ces trophées, cette monnaie locale est une application du module d'économie générale du semestre 1 sur le rôle et la place de la monnaie dans l'économie actuelle et une application du module de droit du semestre 2 sur le droit contractuel puisqu'une convention concernant le kata est signée entre le département et l'Adiil.

En l'état actuel de la situation nous avons suspendu cette action dans la mesure où elle n'était que guère envisageable à distance.

- Projet de BORNE ARCANE

La troisième phase du projet KATASTROPHIK est la conception d'une borne arcane ludique, utilisable à l'aide de jetons obtenus par les Katas.

Ce projet s'articule autour d'une collaboration avec des étudiants bénévoles pour construire la borne dans le contexte de la création d'un Fab Lab sur le Campus de Laval

Les jetons sont achetés auprès d'une société spécialisée, le financement de ce projet a permis l'achat d'un kit de jeux auprès d'une société spécialisée.

La situation actuelle met un frein indéniable aux différentes formes d'exploitation de ces projets pédagogiques.

- Enseignement technique en anglais : notre collègue enseignante-chercheur Iza Marfizi, franco-américaine dispense son module de second semestre "bases de la conception orientée objet" totalement en langue anglaise.

Les modalités sont les suivantes : la langue utilisée est obligatoirement en anglais, les supports sont en anglais, l'accent est fortement mis sur l'accompagnement à l'expression et à la compréhension des échanges.

Un support de secours en langue française est à la disposition des étudiants le souhaitant.

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : INFORMATIQUE

Cet enseignement est favorablement accueilli par les étudiants, y compris par ceux qui se sentent peu diserts dans cette langue étrangère.

- Du fait de l'enseignement distanciel, chacun enseignant a eu à cœur de revoir ses exigences afin de les adapter au nouveau contexte : il n'est pas sage d'exiger le même comportement d'un étudiant en groupe dans un local dédié à l'apprentissage et d'un étudiant isolé dans son environnement familial.

Chaque enseignant, qu'il soit titulaire ou vacataire a adapté ses enseignements et ses outils afin d'optimiser la capacité d'implication des étudiants. Nous avons tiré un enseignement du premier confinement et considéré notamment qu'il était indispensable de prévoir officiellement est instant de "décompression" dans l'emploi du temps afin de laisser à chacun des instants de liberté intellectuelle.

- Agilité : lors de la réalisation du projet tutoré du semestre 3, nous agissons en agilité avec nos étudiants qui voient en leur tuteur non pas un encadrant mais un client avec lequel ils doivent avoir des relations de type agilité (écoute des besoins, propositions, redéfinition des attentes, adaptation).

- Accès immédiat aux services de santé (poste d'infirmier, pôle d'accompagnement psy)

. Référent intermédiaire psy notre secrétaire qui accompagne l'étudiant qui le souhaite dans la prise de rdv (décrochage du téléphone),

. Référent enseignant pour chaque étudiant qui peut trouver en lui un interlocuteur, directeur des études qui fait le relais,

. Poste infirmier : consciente de l'importance de cette structure sur le campus de Laval, notre équipe pédagogique avait présenté une motion auprès de l'Université (septembre 2019).

Aujourd'hui, ce projet est en cours de réalisation avec la mise aux normes d'un local central sur le Campus et le recrutement de personnels spécifiques.

2- Recrutement des étudiant.e.s

- relations lycées-IUT ;
- accueil des bacheliers technologiques ;
- diversification des publics ;
- ...

- Relations lycées-IUT : intervention des S1 dans leurs anciens lycées, participation aux salons étudiants (Laval-Rennes-Le Mans, Nantes) partenariat avec le lycée Réaumur de Laval, journées Couralafac, JPO orientées autour de plusieurs pôles
- Accueil des BTN : accent mis dès la rentrée sur les difficultés envisageables et le retour d'expérience ; développement du partenariat entre pairs, parrainage S1-S3, culture de l'écoute et du soutien de l'équipe enseignante, enseignant référent affecté à chaque étudiant à la rentrée du S1 ;

Depuis toujours, notre département a souhaité laisser une large place aux bacheliers technologiques lors de son recrutement, sans jamais regretter ce choix. Même s'il est vrai que les bacheliers de spécialité mathématiques ont une plus grande facilité à réussir dans nos filières, il est indéniable que le brassage des filières permet d'enrichir la réflexion, et que les BTN, dès l'instant où ils acceptent de fournir les efforts de travail personnel nécessaire à l'équilibrage des pré-requis, ont des résultats tout à fait honorables.

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : INFORMATIQUE

- Module de méthodologie de travail mi-octobre : durant ces deux séances d'une heure/étudiant, l'enseignant de culture générale propose une redéfinition de la notion de travail personnel, accompagne des binômes dans l'exploitation de documentation technique, échange sur les découvertes et l'appropriation de la formation en IUT.

Instituées lors de la promotion 2019-2020, ces deux séances ont rencontré un accueil favorable des étudiants qui y voient l'occasion d'échanges "sans note" et d'encouragements à la réussite. Souvent peu habitués au travail personnel, il est intéressant de comparer les techniques de chacun pour réussir à s'approprier les savoirs, qu'ils soient techniques ou généraux, à rappeler ce que signifient les termes souvent utilisés que sont : apprentissage, révision, entraînement etc...

- Diversification des publics : 2 places disponibles (4%) pour autre profil (hors S et STIDD)
- Féminisation de la formation : participation à des actions pour attirer des jeunes femmes dans les filières informatiques (ateliers Girls'R Coding initié par Atlanstic2020, interventions dans les collèges et lycées en partenariat avec le ZOOM de Laval), valorisation des filles lors des JPO.
- "Depuis sa création, le département INFO s'implique dans la filière numérique régionale en contribuant à son développement en lien avec l'association ADN Ouest. Nous sommes plus particulièrement investis sur les aspects emploi et formation pour promouvoir les métiers du numérique au travers d'actions de sensibilisation. Nous avons, par exemple, co-organisé en octobre 2020 un stage "Girls'R Coding" de découverte des métiers du numérique pour 21 jeunes filles de 12 à 15 ans issues de divers collèges et lycées de la Mayenne. Durant les 4 jours de stage, elles ont pu découvrir ou approfondir différents aspects de programmation web, de robotique pédagogique ou de programmation de jeux vidéo dans des ateliers animés par des diplômés de l'IUT".

3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

- Gros travail en PPP sur le devenir professionnel (découverte des variétés d'entreprises employeuses, découverte des types de métiers, des types de responsabilités, enquêtes auprès de professionnels, accompagnement dans la construction d'un projet professionnel à moyen et à long terme)
- Parrainage des premières années par les secondes années pour l'intégration dans le système universitaire, la ville de Laval, les méthodes de travail,
- Professeur tuteur avec un entretien et un suivi régulier lors de la première année,
- Accompagnement par le directeur des études et le chef de département des projets de réorientation,
- Salles en libre-service,
- Très grande disponibilité des enseignants et forte proximité dans les locaux (petits locaux, bureaux des enseignants très facilement accessibles par les étudiants)
- Forum poursuite d'études obligatoire avec une quinzaine d'école pour les infos 2 et ouverts aux infos 1 en décembre. Présence d'écoles qui le souhaitent et également des écoles vers lesquelles nos étudiants ont l'habitude de candidater en fin de cycle DUT.
- Dans le cadre du télé-enseignement, nombreux instants de discussions avec les étudiants. Les enseignants ont à cœur de leur demander régulièrement leur état d'esprit face aux contraintes organisationnelles, face à l'éloignement physique.

4- Ouverture internationale

- Matane : dans le cadre d'une collaboration avec le CEGEP de Matane, 3 de nos étudiants ont la possibilité de réaliser leur semestre 4 au Québec. Cette initiative leur permet d'acquérir une grande autonomie, de développer la notion de réseautage étudiantin. Par

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : INFORMATIQUE

ailleurs, ils se retrouvent confrontés à une culture nouvelle dans de nombreux domaines : culinaires, climatiques, professionnels. Cette expérience est très enrichissante, nombreux sont ceux qui sont par la suite restés dans la région de Matane. Nous sélectionnons les 3 étudiants autour de 3 critères : leur niveau de connaissances, leur investissement dans la formation et la qualité de leur candidature (lettre notamment).

- Cours techniques "Bases de la conception orientée objet", de première année, enseigné exclusivement en anglais (expression orale et supports pédagogiques), par une enseignante bilingue, Madame Iza Marfisi. Cette méthode, utilisée depuis 2018, est largement plébiscitée par les étudiants.
 Une session de cours supplémentaire et les supports de cours sont fournis en français pour les quelques élèves en difficultés.
- Stages à l'étranger : Sur le dernier quinquennat, il y a eu :
 - o 1 stage au Canada (2015-2016)
 - o 1 stage en Irlande (2016-2017)
 - o 2 stages en Allemagne et en Irlande (2017-2018)
 - o 3 stages au Canada (2 stages) et en Colombie (2018-2019)
 - o 1 stage en Suisse (2019-2020)

Il est à noter qu'une quinzaine d'étudiants de deuxième année de DUT, en moyenne, se montrent intéressés et motivés par la recherche d'un stage à l'étranger en début d'année. Cependant, la recherche se montrant plus difficile (c-à-d multiplication des candidatures par rapport à une recherche nationale) combinée aux difficultés financières (c-à-d les dépenses liées à un tel déplacement et séjour sont à la charge de l'étudiant) expliquent le faible nombre de stages à l'étranger obtenu par an.

Impact de la crise sanitaire lié au covid-19: Si nos étudiants sont intéressés par la possibilité de réaliser leur stage à l'étranger, la situation sanitaire liée à la crise du covid-19 a mis un frein la réalisation de deux stages à l'étrangers sur la période 2019-2020 (Brésil et Bulgarie) par décision des entreprises et des pays concernés couplée à l'interdiction du déplacement en dehors du territoire national. Un stage en SUISSE a tout de même eu lieu en télétravail. Le contexte sanitaire rend difficilement possible tout expérience à l'international en présentiel.

Au moment où ces lignes sont écrites, une convention de stage a été signée avec une entreprise en Belgique pour la période 2020-2021.

5- Vie étudiante et engagement étudiant

(Environnement de travail, politique en matière de handicap, associations, participation à la vie de l'institut et de l'université...)

- Environnement de travail : chaque étudiant peut librement s'installer pour travailler dans l'ensemble des salles entre 7H30 et 21H (hors normes sanitaires spécifiques à cette rentrée durant laquelle chaque étudiant se voit attribuer une salle de cours) ;

La BU est également en libre accès à compter de 9h et jusqu'à 20H, elle propose, en dehors des espaces généraux de consultation, des espaces spécifiques de travail (3 salles banalisées et 1 salle pc).

Les étudiants peuvent imprimer les travaux qui le nécessiteraient par le biais d'une imprimante qui leur est réservée, ils disposent d'un crédit de photocopie annuel. Si besoin était, le prêt de matériel spécifique (tablettes, pc portables) est envisageable

- BDE : ADIIL (Association Département Informatique IUT de Laval).

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : INFORMATIQUE

Organisation du parrainage, de barbecues, de soirées LAN. Renforcement du sentiment d'appartenance avec la journée Noël, de nombreuses actions calendaires basées essentiellement sur le partage et la bonhomie.

Co-organisation de la journée Paris avec les Licences Droit dans le cadre du parcours DEN.

Action de représentation du département auprès du CI (présentation de la formation et témoignage de la vie estudiantine), forte implication lors de la journée d'intégration, des JPO.

- Représentation des étudiants : élus au conseil de département, ils ont notamment pour mission de nous faire un retour d'expérience sur le semestre écoulé, tant sur les pédagogies que le fond des modules. Ces retours d'expérience se doivent d'être constructifs, c'est-à-dire axés sur le duo constat-solutions. L'analyse est faite par module, remise au chef de département qui la diffuse aux enseignants, une synthèse est présentée et discutée lors du conseil d'enseignement.
- Politique d'intégration du handicap : en ce qui concerne les PMR, ouverture des ascenseurs, rehausse de l'entrée, renforcement des affichages spécifiques. En ce qui concerne les situations de type « dys », officialisation et information de la situation par la médecine universitaire (nous conseillons régulièrement à nos étudiants d'y avoir recours), enseignements adaptés le plus possible à ces spécificités (comportement non verbal et verbal notamment).

6- Dynamique de l'équipe de formation

(Personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATS : répartition et soutenabilité des missions dans le département, mixité des équipes, participation des praticien.ne.s, lien avec recherche et transfert, entrepreneuriat, projets divers, ...)

- Répartition et soutenabilité des missions dans le département
- Mixité des équipes : notre équipe accueille une enseignante-chercheur madame Iza Marfisi et une enseignante certifiée en économie-gestion madame Nathalie VIEILLARD. Le concept de parité est bien fragile dans le domaine de l'informatique, Madame Marfisi est membre actif de l'exposition femmes en informatique pilotée par le projet Atlanstic 2020.
- Lien avec la recherche : les enseignants-chercheurs du département travaillent dans l'équipe Ingénierie des Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain (IEIAH) du Laboratoire Informatique de l'Université du Mans (LIUM).

Leurs travaux de recherche portent sur les environnements informatiques pour l'apprentissage et la formation professionnelle.

A ce titre, plusieurs innovations pédagogiques, en lien avec ces travaux, ont été utilisées au sein de l'IUT, tel que Chimory, un jeu pour réviser les réactions chimiques ou VAE, un simulateur de dissection en Reality Virtuelle pour le département Génie Biologique.

L'application mobile Katastrophyk est utilisée par plusieurs enseignants du département INFO pour encourager les bons comportements en gratifiant les étudiants avec des trophées échangeables contre des services (ex. changer le TP qui sera noté) mais également des boissons et des friandises vendues par le BDE. Certains cours sont également ludifiés avec des systèmes de challenges entre groupes et des chapeaux de cowboy.

- Projet de la borne d'arcade. Dans le contexte du montage d'un FabLab sur le campus universitaire "étendue" (composantes universitaires et écoles d'ingénieurs), le département INFO a proposé la conception et la réalisation d'une borne d'arcade. Elle aurait les spécificités suivantes : elle serait adaptée à des étudiants en situation de mobilité

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : INFORMATIQUE

réduite (fauteuils), elle permettrait d'utiliser des "jetons" qui seraient obtenus en contrepartie des points obtenus en relation avec l'autre projet "Katastrophyk", elle permettrait à 2 étudiants de jouer ensemble. Le matériel informatique a été acheté (Raspberry Pi, lecteur NFC...) et des séances de conception ouvertes aux étudiants et enseignants intéressés ont eu lieu. La conception physique du mobilier ne s'est pas achevée et le projet est temporairement stoppé en raison des conditions sanitaires.

- Stage en laboratoire de recherche: Chaque année l'équipe IEIAH du Laboratoire d'informatique de l'Université du Mans accueille en moyenne de 2 à 3 stagiaires de deuxième année du DUT.

Le financement est issu du budget de l'équipe ou du budget d'appel à projets financés. La sélection se fait sur entretien + tests (suivant les collègues) et une attention particulière est portée sur la motivation du candidat à découvrir la recherche.

Les stagiaires sont intégrés au CERUM² et côtoient ainsi l'ensemble des doctorants, des ingénieurs de développement et de recherche de l'équipe.

Ils participent de plus aux réunions mensuelles tandis que les sujets proposés sont en général orientés "développements" avec un aspect de découverte sur la recherche (participation à la réalisation et l'analyse d'une bibliographie, participation à la réalisation d'une expérimentation, etc.).

En 2019, un article scientifique a été co-signé par un stagiaire à la conférence GALA¹.

En outre, les étudiants sont aussi encouragés à faire des stages dans d'autres laboratoires (2 stages en moyenne par an).

7- Articulation département - IUT

(Utilisation et développements d'outils communs, partage de pratiques, dialogue budgétaire, évolution des ressources humaines, information et aide au pilotage, scolarité, partage/mutualisation de ressources IUT (salles, équipements, activités communes), participation aux instances de l'IUT...).

- Participation aux événements phares des membres de l'iut (coupe des iut, courses inter-départements, fête de la science)
- Sensibilisation des étudiants aux métiers de la recherche grâce notamment à la présentation des travaux de recherche du LIUM aux deuxièmes années suivies de la visite du laboratoire avec des démonstrations des outils développés.
- Enseignants communs MMI/INFO (Rémi VENANT, Bruno ERNET, Olivier ROLLIN, Xavier DUBOURG, Alain CORBIERE)
- Développement du partenariat Droit-INFO dans le cadre du projet DEN
- Partenariat avec le département de biologie autour de l'outil VAE pour l'apprentissage de la biologie/anatomie en réalité virtuelle (Lahcen OUBAHSSI)
- Participation très active de l'ensemble des étudiants, des personnels et des enseignants aux journées d'intégration organisées par l'Université (3 années consécutives le département fut lauréat du prix de participation).

¹

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : INFORMATIQUE

Partie 2 : Bilan et perspectives

8- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

– Faiblesses :

- Sous encadrement dans les pôles informatiques,
- 1 seule ressource humaine fixe en culture générale économique, besoin d'un demi-poste que nous pourrions partager avec le département Technique de Commercialisation,
- Besoin d'un demi-poste en anglais que nous pourrions partager avec les départements Technique de Commercialisation et Génie Biologique
- Complexité de la recevabilité au statut vacataire
- Actuellement pas de pôle santé sur le campus,

– Atouts :

- Approche humaine du département grâce à ses effectifs réduits,
- Qualité des enseignements et du suivi étudiants, projets d'innovation pédagogique,
- Gestion managériale horizontale,
- Ancrages des ressources humaines dans le territoire
- Confort d'exercice dans un bâtiment convivial (qui devra être régulièrement entretenu)
- Réputation du département par les anciens étudiants

– Menaces :

- Écoles privées,
- Flottements dans les recrutements liés au passage du DUT au BUT,
- Confusions éventuelles entre les parcours BUT info et BUT MMI,

– Opportunités :

- Attraits pour le numérique de la ville de Laval par le développement de Laval Virtual,
- Offre locative locale forte et bon marché pour le budget des familles,
- Développement du campus avec l'arrivée de nouvelles écoles ou Universités (antenne de Droit)

9- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Nos projets sur les 5 années à venir se présentent sous deux axes : l'innovation dans la pratique pédagogique, le développement de l'alternance.

INNOVATION DANS LA PRATIQUE PEDAGOGIQUE.

Nous avons les années passées, sous la férule de notre collègue Lahcen Oubahssi, fortement appliqué la méthodologie Agile dans nos enseignements, qu'ils soient techniques ou culturels.

Riches de ces découvertes et de l'engouement qu'elles ont suscité, nous souhaitons, pour les années à venir, mettre l'apprenant au cœur de nos pratiques afin de lui permettre un accès plus personnalisé à la connaissance.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

De ce fait, nous sommes en phase de réalisation de contextes matériels pour "apprendre autrement".

Nous réfléchissons à la configuration de nos locaux pour décroiser la distance entre l'enseignant et l'apprenant.

À cette fin, nous sommes en train de créer une salle d'innovation pédagogique dans laquelle nous travaillons à créer un espace de travail modulable qui permette à tout à chacun d'adopter l'attitude physique qui renforce sa capacité à apprendre.

Nous considérons que certains enseignements peuvent se pratiquer dans un climat de détente et de confiance qui laisse davantage place à l'expression créatrice de chacun d'entre nous.

C'est pourquoi nous nous orientons vers une salle dont les supports classiques (tables et chaises) devraient être le plus modulables possible, tant dans leur installation dans l'espace que dans leur capacité à être escamotables.

L'informaticien, de plus en plus tourné vers un métier de communicant, nécessite de développer ses capacités à s'exprimer à l'oral, face à un public restreint ou au contraire élargi. Ce type d'espace permet aisément de mener des ateliers d'expression orale sous plusieurs formes (jeux de rôle, travail de l'écoute, du regard, travail de la voix etc....)

Nous considérons que la petite taille de notre unité de formation est un avantage non négligeable que nous devons exploiter au mieux pour accompagner de façon personnalisée les étudiants qui la composent.

DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

L'arrivée du BUT avec sa projection sur trois ans nous semble opportune pour insérer les étudiants dans un partenariat avec les entreprises sur du long terme.

Tout d'abord une alternance pourra être envisagée dès la deuxième année en lien avec les différentes compétences de l'informaticien issu des deux premières années du parcours "Réalisation d'applications : conception, développement, validation"

De plus, la spécialisation forte en test et qualité logicielle de la licence professionnelle ainsi que la réputation de cette licence sur le bassin local, régional et national nous amène à poursuivre ces efforts au sein du BUT avec une coloration du parcours "Réalisation d'applications : conception, développement, validation" orienté "test" ouverte à l'alternance en troisième année.

Laval et sa technopole étant connues pour son développement économique autour de la réalité virtuelle, nous envisageons aussi une coloration autour de l'introduction à la réalité virtuelle, augmentée, mixte et aux interactions innovantes.

Cette coloration serait appuyée par les différents chercheurs de l'équipe IEIAH du LIUM intégrés dans l'axe de recherche du même nom et pourrait donner lieu à une alternance en troisième année du BUT notamment avec les entreprises locales.

Cette coloration est aussi envisagée dans un souci d'intégration à la carte de formation locale en tant que tremplin vers le "master 2 Management des technologies interactives 3D : parcours Ingénierie du virtuel et Innovation" de l'ENSAM par exemple mais aussi en complément de la formation Laval 3DI, cette dernière étant orientée en infographie.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

Par ailleurs, nous démarrons une réflexion sur l'opportunité de l'ouverture du parcours "Administration, gestion et exploitation des données"

Cela permettrait l'association des compétences en base de données et traitements de données des départements info et MMI et des entreprises.

Au moment où ces lignes sont écrites, une étude est actuellement menée en interaction avec le service communication porté par Madame Cécile Lucas et le pôle alternance porté par Madame Anne-Laure Texier pour interroger les entreprises du bassin local, les établissements de formation, les étudiants afin de mener le projet d'alternance en adéquation avec leurs besoins, attentes et contraintes.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : INFORMATIQUE

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____ , le

Le/La chef du département,

A _____ , le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____ , le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A _____ , le

Le/La président(e) de l'université,

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –
-B-

« Partie IUT »

IUT : LAVAL

Université : Le Mans Université

Académie : Nantes

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

Sommaire

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années	4
Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)	10
1. Positionnement	10
2. Missions	13
3. Gouvernance et pilotage	15
a. Gouvernance : capacité à piloter, animer, impulser (cohérence et application de l'arrêté 2005)	15
b. Capacité à gérer les ressources humaines	17
c. Capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget	18
Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.....	19

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif de décrire l'environnement des formations portées par l'IUT et d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer.

Le dossier se veut plus analytique et prospectif que descriptif (les indicateurs quantitatifs peuvent suffire à éclairer, hors quelques éléments spécifiques, les évaluateur.rice.s).

Le dossier se limitera à 20 pages (hors parties relatives aux départements et hors page des signatures).

Le dossier d'auto-évaluation de l'IUT se décline en 3 parties :

- *Les suites de la précédente évaluation et l'évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années ;*
- *L'état des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage) ;*
- *La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.*

Directeur de l'IUT :

Laurent POISSON
MCF CNU 64

Président du conseil de l'IUT :

Philippe GUILLOU
Groupe Lactalis

Date de prise de fonction : 01 janvier 2018

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse :

52 rue des Drs Calmette et Guérin
BP 2045 – 53020 Laval Cedex

Téléphone : 02 43 59 49 01

Télécopie :

Adresse électronique : iut-laval@univ-lemans.fr

Site web : <http://iut-laval.univ-lemans.fr>

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années

À partir de la fiche de synthèse de la dernière évaluation et de l'auto-évaluation précédente, présenter un bilan de la période écoulée (projet initial, modifications majeures, prise en compte des préconisations...).

Depuis la dernière évaluation, un changement de direction a eu lieu à l'IUT de Laval dans une continuité concernant le fonctionnement et les pratiques générales en vigueur (le nouveau directeur étant au préalable directeur-adjoint - Pôle entreprises). Cinq principaux axes de développement ont été proposés pour le mandat en cours, en cohérence avec le rapport de la dernière évaluation quinquennale et en particulier avec le point #10 – projets de développement.

- **Offre de formation / Transformation pédagogique**

L'offre de formation de l'IUT n'a pas véritablement évolué au cours de la période écoulée; elle s'est même plutôt contractée. La Licence Professionnelle « Gestionnaire Import- Export » (GIE) dispensée en partenariat avec le *Wiltshire college* de Chippenham a en effet été mise en sommeil depuis 2016 du fait de frais de scolarité en Angleterre devenus non -soutenables et qui se sont associés au départ en retraite des responsables de la formation. Cela est clairement dommageable, mais nous n'avons pas, pour le moment, retrouvé le contexte et un modèle économique viable permettant de relancer cette formation.

L'un des objectifs de ce mandat est de consolider le niveau « L » qui nous a semblé être l'enjeu des années à venir. Toutefois, malgré un soutien de l'université, le potentiel enseignant reste trop limité pour nous permettre d'envisager sereinement des projets d'ouverture de nouvelles LP: e-commerce, expérimentation animale...

Nous avons donc choisi en priorité de consolider les effectifs des LP existantes en les associant davantage aux DUT.

En ce sens, afin de relancer la licence Pro Commerce Distribution qui a connu une érosion des candidatures ces 3-4 dernières années, un nouveau parcours « Distribution de Produits Alimentaires » (DPA) a été initié en plus du parcours déjà existant de Commerce Agroalimentaire et Agrofourniture (CAA). Fortement mutualisé, ce nouveau parcours qui répond bien aux besoins des entreprises locales est plus adapté aux étudiants de DUT TC et plus généralement aux étudiants possédant un prérequis commercial et/ou managérial (BTS NDRC, MUC...). Il est ouvert depuis la rentrée 2020 et a bien répondu à nos attentes en termes d'effectifs et d'alternance.

Avec l'idée de mieux valoriser nos LP auprès des DUT, nous avons aussi envisagé de nous inscrire à terme dans le programme PLIUT (PTGL), mais avec l'émergence du B.U.T. nous avons finalement choisi de nous concentrer sur sa préparation. D'ailleurs, afin d'acculturer les collègues enseignants et administratifs à ce nouvel horizon, nous avons organisé 2 ateliers de formation d'1h30 autour de l'Approche Par Compétence qui va être centrale dans le futur B.U.T. À l'initiative du directeur adjoint qui coordonne les aspects « formation et pédagogie » - Vincent Barré (MCF, Dpt Info) et dispensé par une collègue ingénieur d'études de l'Université, ces 2 ateliers, suivis par 50% des enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT, ont été bien accueillis et ont permis de rendre plus explicite, et donc moins anxiogène, cette nouvelle approche pédagogique. Nous avons continué à encourager certaines démarches de transformations pédagogiques dont certaines sont déjà largement engagées : Eduscrum (méthodes agiles), classe inversée, ludification, *design thinking*, tutorat par les pairs... Nous avons aussi commencé à adapter progressivement certaines salles à ces nouvelles approches pédagogiques et à la démarche BYOD (*Bring Your Own Device*) en les rendant plus polyvalentes grâce à un mobilier plus adapté. Le contexte épidémique actuel lié à la COVID-19, a clairement montré qu'il y avait un enjeu pour nos étudiants à mieux maîtriser leur propre ordinateur et leur environnement numérique de travail. Aussi dans ce cadre, la démarche BYOD initiée semble être un objectif à poursuivre.

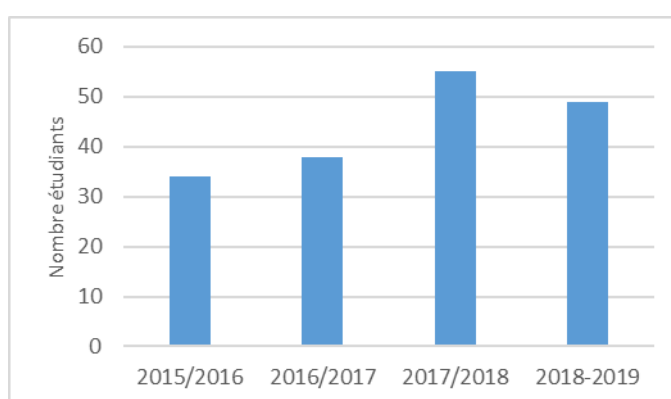
Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

Depuis 2014, l'IUT de Laval participe à un challenge à l'innovation piloté par Laval Mayenne Technopole : le « challenge Compétences ». Ce challenge fait travailler des groupes mixtes d'étudiants issus des 2 LP de l'IUT du domaine de l'agroalimentaire (LP CDAA et QualHyPAA). Ce challenge conduit les étudiants à proposer à des entreprises locales, des idées d'innovation après une visite du site de production. Le programme qui contient en outre des séances de créativité, se déroule sur une semaine et se termine par une présentation devant un jury en présence des responsables des entreprises. Au-delà de son intérêt pédagogique, ce programme permet également de renforcer nos relations entreprises. Un retour d'expériences concernant ce challenge à l'innovation a été proposé aux Journées Pédagogie et Professionnalisation (JPP) 2019 de Saint Nazaire.

La période de confinement et l'énorme investissement des collègues pour assurer la continuité pédagogique a conduit à une meilleure appropriation des outils numériques dédiés à l'EàD (classe virtuelle, diaporama audio, évaluation à distance...) tout en mesurant les limites pédagogiques. Il s'agira dans la construction du B.U.T. de capitaliser sur ces compétences pour introduire de manière concertée une part d'EàD dans certains enseignements quand cela peut avoir du sens.

- **Relations internationales**

Malgré la mise en sommeil de la LP GIE évoquée précédemment, nous avons toutefois maintenu une dynamique forte et incitative en matière de mobilité en stage et en semestre. Les résultats quantitatifs sont plutôt encourageants et les effectifs en progression ont été stabilisés à environ 50 mobilités par an depuis 3 ans (Graph. 1) Les relations avec notre partenaire québécois (CEGEP de Matane) sont solides et nous permettent de proposer 15 places en mobilité de semestre par an pour les étudiants de l'IUT. En termes plus qualitatifs, il est à noter que cette dynamique, bien développée au sein du département GB, tend à diffuser dans les autres départements de l'IUT (Info, TC et MMI). Ces résultats ont été obtenus grâce à un « bouche à oreille » favorable (réseaux sociaux, journées portes ouvertes...), mais aussi par la mise en place d'un « écosystème » interne basé sur une aide concertée apportée aux étudiants. Cette aide concertée s'appuie sur une gestion centralisée des demandes de bourses (notamment régionales – ENVOLEO) au niveau du service scolarité, sur un relais fort des responsables des stages dans les départements et sur une coordination de la responsable des relations internationales de l'IUT - Solenne Tanguy (MCF, Dpt TC). Dans ce cadre, une commission Relations Internationales a été créée afin de mieux coordonner les actions de l'IUT en matière de relations internationales. Conjointement avec l'IUT du Mans, nous avons également mis en place, une Attestation de Compétences en Langues et à l'International en Entreprise (**AComPLIE**) afin de motiver les étudiants autour de l'ouverture à l'international. Il s'agit d'un document « maison » co-signé par les directeurs de 2 IUT et qui est délivré aux étudiants qui ont validé un parcours incluant : i) un score minimum de 785 au TOEIC ; ii) un stage réalisé à l'étranger ou en France dans un contexte international avec une utilisation intensive de l'anglais ; iii) un rapport et une soutenance en anglais.



Graph 1 : Mobilité internationale sortante

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval

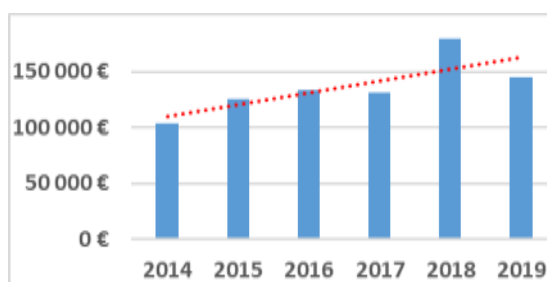
Malgré cette politique proactive, les marges de progression restent importantes en termes de relations internationales. Pour consolider les choses, nous souhaitons développer en premier lieu la mobilité enseignante. Nous avons en effet pu accueillir ces deux dernières années, une enseignante-chercheuse de l'université de Florence en Italie (Graziella Chini-Zittelli) et une chercheuse de l'institut Armand Frappier de Laval au Québec, Canada (Isabelle Plante). Ces opportunités ont pu être valorisées par le biais de conférences données à nos étudiants, mais aussi par la concrétisation de mobilités en stage. Toutefois, cette pratique encore trop marginale mérite d'être intensifiée et d'être envisagée de manière plus récurrente en mettant à profit le dispositif Erasmus+, à la fois pour l'accueil d'enseignants étrangers, mais aussi pour la mobilité des enseignants de l'IUT vers des établissements partenaires. En second lieu, nous souhaitons établir des relations plus officielles avec plusieurs établissements qui accueillent nos étudiants régulièrement en stage notamment en Grande-Bretagne et au Canada. Nous avons prévu de soutenir ces relations via le financement de missions de visites de stage et de « réseautage » sur ces deux pays avec pour objectif d'établir de véritables partenariats. Enfin, nous souhaitons développer les enseignements disciplinaires en langues étrangères (concept EMILE). Depuis 2 ans, le module « Base de la Conception Orientée Objet » centrée sur les diagrammes UML (*Unified Modeling Language*) du Semestre 2 du DUT INFO est intégralement enseigné en anglais. Avec les activités transversales de négociations en langues étrangères du département TC, il s'agit de l'embryon de parcours internationaux que nous souhaitons mettre en place à terme à l'IUT dans le cadre du B.U.T.

La pandémie actuelle de COVID-19 a malheureusement complètement bouleversé toutes les perspectives en termes d'ouverture à l'international : pour l'année 2020, tous les stages à l'étranger ont été annulés (sauf deux qui ont pu se dérouler à distance) ainsi que les mobilités en semestre d'automne au CEGEP de Matane (Québec, CA). Nous espérons pouvoir redémarrer des échanges dès que possible, mais il est difficile d'avoir une communication incitative dans un contexte aussi incertain.

En matière de mobilité entrante, nous participons principalement aux programmes ADIUT Maroc et Mexprotec dont les étudiants intègrent respectivement les départements TC et Informatique.

• Relations Entreprises

Les missions du pôle entreprises mis en place à partir de 2013 ont été maintenues dans le cadre de l'actuel mandat. Coordonné par un Directeur adjoint – Rhouma Drine (MCF – Dpt TC), le pôle entreprise permet d'améliorer la diffusion des offres des stages et d'emplois, de favoriser l'apprentissage, de soutenir l'entrepreneuriat et d'optimiser la collecte de la taxe d'apprentissage. De nombreux progrès restent encore à faire au niveau du pôle entreprises tant la mission est conséquente et chronophage (déplacements pour présenter l'IUT aux entreprises, évènementiels en soirée, accueil d'entreprises à l'IUT, « réseautage »...). Néanmoins, depuis la dernière évaluation, un cap semble avoir été franchi. Cela a permis d'accroître significativement la proximité de l'IUT avec le monde socio-économique, de tisser de nouvelles relations avec les acteurs locaux et de faciliter l'insertion des étudiants en entreprise. Cela s'est concrétisé par une augmentation sensible de la collecte de la taxe d'apprentissage (Barème ou Hors Quota).



Graph 2 : Evolution de la collecte de la Taxe d'Apprentissage

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

Bien sûr, la réforme de l'apprentissage et la réduction de 23 à 13 % du Hors quota (aujourd'hui appelé « solde de la taxe d'apprentissage ») va entraîner mécaniquement une réduction de cette recette. L'enjeu aujourd'hui est clairement de **développer l'apprentissage**, une modalité pédagogique en cohérence avec nos objectifs de formation professionnelle, mais aussi un moyen de compenser cette perte financière. Dans ce cadre, un second groupe TP a d'ores et déjà été ouvert à l'alternance en deuxième année de DUT MMI à partir de la rentrée universitaire 2018. Dans le cadre de la mise en place du B.U.T., il conviendra d'ouvrir nos formations aussi largement que possible à l'apprentissage. Des actions de communication ont été mise en place afin de promouvoir l'alternance auprès de nos étudiants (soirée de conférences, témoignages d'étudiants apprentis et de maîtres d'apprentissage)

Une dizaine d'étudiants de l'IUT participe chaque année au challenge régional à l'**entrepreneuriat** « les Entrep' ». Réalisé en équipes mixtes inter-établissements et inter-compétences (Antenne UFR droit, écoles ingénieurs, Master CCI,...), ce challenge permet aux étudiants de développer une idée de création d'activités tout en ayant accès à des formations associées sous forme de « soirée tools » : *Business Plan*, créativité, étude de marché... Des étudiants ont également pu bénéficier du dispositif PEPITE pour développer des projets de création plus matures dans le cadre de leur stage (ex : réparation de téléphones portables par le groupe « FAKT » en 2017).

L'emploi du temps chargé des étudiants de DUT, l'alternance en Licence Professionnelle et la différence de maturité avec les étudiants des écoles d'ingénieurs constituent des freins à une participation plus large de nos étudiants à cette ouverture à l'entrepreneuriat.

La réduction du volume horaire du B.U.T. et le renforcement de la part de projets permettront sûrement de mieux positionner cet objectif. En lien également avec des enjeux de transformation pédagogique, la création d'un **Fab Lab** constituera un « outil » d'intérêt pour la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans la mesure où il permettra de donner aux étudiants des opportunités de mieux valoriser leurs projets d'innovation via la création de prototypes. Dans ce cadre, l'IUT a été force de propositions concernant un projet de Fab Lab en lien avec les autres établissements du Campus de Laval. Le travail de préparation du projet, entamé il y a un an à l'occasion de la venue du FabLab Tour UBL à Laval, s'est achevé le 11 juin dernier avec l'organisation du pre

mier challenge CHIC au sein du Laval Virtual World. Le projet est désormais prêt à être déployé dans des locaux provisoires. Néanmoins, l'espace dédié, prévu dans le cadre du prochain CPER au sein du bâtiment « Maison de l'étudiant », permettra de le rendre pleinement opérationnel.

- **Recherche**

À Laval, sur un campus universitaire délocalisé, il est important de maintenir une activité de recherche dynamique pour éviter un important « turn-over » et/ou une démotivation des enseignants-chercheurs.

Nous bénéficions dans ce cadre d'un soutien constant des collectivités locales mayennaises via une subvention annuelle de fonctionnement dédiée à la recherche de 135 000 € et un budget d'environ 90 000 € pour l'investissement (mixte enseignement / recherche). La subvention de fonctionnement permet notamment le financement de 3 bourses de thèse (90 000 €) et d'un appel à projets (10 000€). En dehors de ces financements, les enseignants chercheurs présents sur le site de Laval ont obtenus de très bons résultats lors d'appel à projets (projets européen et ANR notamment).

À proximité de l'IUT, Laval Agglomération a également mis à disposition des chercheurs lavallois un plateau recherche, le **CERIUM² (Centre de Recherche et d'Innovation de l'Université du Mans en Mayenne)** inauguré en 2017. Ce lieu dédié est un véritable atout pour les enseignants-chercheurs car il leur permet de mener leur recherche sur le campus de Laval.

Afin de dynamiser la recherche au niveau de l'IUT, un conseil scientifique a été mis en place depuis plusieurs années. Coordonné par un directeur adjoint - Sébastien George (PU – Dpt Info), ses attributions sont les suivantes :

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval

- il coordonne au niveau de l'IUT, les actions de recherche et peut proposer des appels à projets.
- il soutient les initiatives d'intérêt scientifique et technologique reconnu.
- il favorise les collaborations inter-laboratoires, inter-composantes et inter-universités.
- il encourage et fait connaître les activités (séminaires, stages, conférences, colloques, publications), susceptibles d'améliorer le niveau scientifique de l'IUT.
- Il propose les orientations de la politique de recherche, dans le cadre des objectifs définis par le Conseil d'Administration de l'Université du Mans, sur proposition du Conseil Scientifique de l'Université du Mans.
- Il prépare pour le conseil d'institut un bilan annuel des activités de recherche de l'IUT ainsi qu'un bilan des activités du conseil scientifique de l'IUT.
- Il propose la répartition des crédits de recherche.
- Il donne son avis sur toute demande de création ou de publication de poste d'enseignant-chercheur

Les enseignants-chercheurs de l'IUT sont regroupés au sein de 5 laboratoires (voir Tableau 1.)

Tableau 1. Les laboratoires d'accueil des enseignants chercheurs de l'IUT de Laval

Laboratoires	Thématiques principales	Effectifs des équipes lavalloises (au 1 ^{er} janvier 2020)
BIOSSE* Biologie du stress en santé environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Lipides et enzymes lipolytiques de microalgues • Métabolisme des lipides des microalgues. Valorisation en nutrition et santé	1 Professeur des Universités 8 Maîtres de Conférences 3 Doctorants 1 post-doctorant 2 personnels techniques à 50 %
LIUM Laboratoire d'Informatique de l'Université du Mans	Équipe IEIAH (Ingénierie des Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain) : <ul style="list-style-type: none"> • Conception, opérationnalisation, adaptation de situations pédagogiques • Modélisation de l'observation et analyse de traces • Interactions avancées et collaboratives pour l'apprentissage 	2 Professeurs des Universités 7 Maîtres de Conférences 5 Doctorants 1 ATER 1 Ingénieur d'étude à 50 %
CREN Centre de Recherche en Éducation de Nantes	<ul style="list-style-type: none"> • Usages des TIC dans l'enseignement et la formation • Politiques publiques développées en la matière • Modalités d'émergence et de conduite de l'innovation technico-pédagogique dans le domaine de la formation et l'enseignement 	2 Maîtres de Conférences
GAINS Groupe d'Analyses des Itinéraires et Niveaux Salariaux	<ul style="list-style-type: none"> • Économie du travail : Assurance chômage, Placement des travailleurs, Contrôle de la recherche d'emploi, Evaluation des politiques publiques de formation 	1 Maître de Conférences
ARGUMANS Laboratoire de recherche en gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance, Audit & Performances • Management responsable & Innovations sociales • Consommation, Processus de choix & société. 	3 Maître de Conférences

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

Afin de partager avec l'ensemble du personnel de l'IUT Laval (enseignants, personnels administratifs), les activités des équipes de recherche présentes sur le site, une journée de type « **portes ouvertes de la recherche** » a été organisée en juin 2018 au CERIU². L'objectif a été de faire découvrir ou redécouvrir, le métier de chercheur et les différents travaux des laboratoires. Des animations et ateliers ont été l'occasion d'échanger sur le métier de chercheur, les objectifs de production de connaissances, les activités du chercheur, la formation des doctorants...

Chaque année les activités de recherche du laboratoire BIOSSE sont présentées aux étudiants de DUT GB 2eme année dans le cadre du PPP. De même des présentations de la recherche en informatique sont organisées par les chercheurs du LIUM à destination des étudiants des départements Info et MMI.

Après Palerme et Athènes, les enseignants –chercheurs du LIUM, soutenu par la direction de l'IUT, ont relevé le défi d'organiser en décembre 2020 le [colloque international GALA](#) ayant pour thématique les jeux sérieux. Du fait du contexte sanitaire, le colloque a été organisé en distanciel au sein du Laval Virtual World qui permet de se déplacer via un avatar de manière très immersive au sein d'un centre de congrès. La difficulté initiale du distanciel a parfaitement été contournée pour devenir un atout et les retours des participants ont été largement positifs.

- **Qualité/ Qualité de vie**

L'IUT possède une bonne culture de l'écrit et de nombreuses procédures ont été rédigées lors des précédents mandats. Toutefois pour mieux formaliser les choses et poursuivre les efforts consentis, l'IUT s'est engagé, depuis le début de ce mandat, dans une démarche qualité/sécurité/environnement basée notamment sur le référentiel **Qual'IUT (Ref AFNOR 267)**. Un état des lieux a été réalisé afin de mesurer le niveau de conformité de nos pratiques par rapport aux engagements qualité du référentiel. Un besoin d'amélioration a particulièrement été identifié au niveau de l'accueil des vacataires et des personnels nouvellement recrutés. Cela a permis d'aboutir à la rédaction de livrets d'accueil spécifiques (« Personnels » et « Vacataires ») et à une fiche mémo des actions à mener lors d'une intégration. Ce travail, mené en lien avec les collègues de l'IUT du Mans, est actuellement encore en cours de développement.

En lien avec la démarche qualité, une modernisation de la **gestion documentaire** est apparue nécessaire. Les documents communs sont actuellement mis à disposition sur un WIKI dont l'usage est peu intuitif et dont le moteur de recherche est peu efficace. Grâce à un travail de réflexion mené par le service informatique de l'IUT et le département MMI, une nouvelle base documentaire utilisant la plateforme Nextcloud est actuellement en cours de construction avec une mise en service progressive au cours de l'année 2020-2021.

La mise en place d'un tableau de bord d'indicateurs est aussi un objectif sur lequel nous devons avancer. Différents fichiers d'indicateurs existent actuellement, mais sont « éclatés » au sein des services producteurs des données brutes : scolarité, finances, personnel, intendance... Il s'agirait de compiler ces différents fichiers au sein d'une même plateforme et d'en automatiser la mise à jour à partir d'extractions SIFAC, SIHAM, APOGEE. Une réflexion à ce sujet est actuellement en cours au niveau de l'ADIUT (aide au pilotage) et nous serons heureux d'y apporter notre modeste contribution.

En ce qui concerne le **développement durable**, de nombreuses propositions individuelles ont été soutenues : fauchage différencié, labellisation « refuge LPO », Blog Nature, hôtel à insectes, refuge à chauves-souris, tri des déchets, mise en avant des transports « doux » (achat d'un nouvel abri à vélo)...

Nous avons également une attention particulière en termes de consommation énergétique. Cela s'est dernièrement concrétisé par la rénovation complète des candélabres extérieurs (ampoules LED + éclairage sectorisé limitant la pollution lumineuse) pour un montant de 35 000 euros TTC sur le budget de l'IUT. Dans ce cadre, il est également envisagé de revoir l'isolation thermique de certains bâtiments de l'IUT (façades nord des bâtiments TC et MMI en particulier) froids et humides

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

aux intersaisons et difficiles à chauffer l'hiver. Il s'agit toutefois d'un investissement lourd que l'IUT ne pourra pas supporter seul et il apparaît souhaitable que ce projet soit intégré à la stratégie immobilière de l'université. Un diagnostic thermique de l'ensemble des bâtiments des campus du Mans et de Laval pourrait permettre d'établir une cartographie objectivée des défauts d'isolation, un chiffrage des coûts et une priorisation/planification des interventions.

D'ailleurs au-delà de l'aspect consommation énergétique et développement durable, l'entretien des bâtiments et **la qualité du cadre de vie et du contexte de travail** sont des éléments importants de notre attractivité par rapport aux villes universitaires voisines de Rennes et d'Angers. Un plan pluriannuel de travaux est mis en œuvre pour maintenir nos locaux en état : façades extérieures, peintures salles enseignement, réfection câblages (courant faible / courant fort) ...Toutefois, l'âge des bâtiments avançant, le budget consacré à la logistique immobilière (24% du budget actuel) deviendra insuffisant pour maintenir les locaux en état sans une aide, même ponctuelle, importante.

Une avancée notable est à signaler en termes de **qualité du cadre de vie universitaire** sur le campus de Laval avec le développement du service de médecine préventive. En comparaison avec des sites délocalisés comparables comme Saint-Nazaire ou La Roche Sur Yon, Laval était clairement sous-doté en matière de soin infirmier et d'offre de soutien psychologique à destination des étudiants. En outre une partie des problématiques, ainsi mal prises en charge, se reporte sur les directeurs, directrices des études ou chefs de département déjà surchargés et dont ce n'est pas le métier.

Grâce à la prise en charge de ce dossier par un(e) VP Campus nommé(e) par la présidence de l'université à partir de 2018, les choses ont évolué tout à fait positivement avec le renforcement significatif des permanences de la psychologue (le mercredi), l'aménagement des locaux du service de médecine préventive, et le recrutement à partir de décembre 2020 d'une infirmière à plein temps. La soutenabilité de ce service va nécessiter la mise en place d'un conventionnement et d'une prise en charge financière par les établissements privés voisins (ESIEA, ESTACA, ...).

Dans le cadre du prochain CPER, une « maison de l'étudiant » regroupant des espaces pour les associations, un Fablab, une salle de coworking, une salle à vocation culturelle, des installations sportives et de nouveaux locaux pour la médecine préventive, devrait être priorisée sur le site de Laval pour une entrée en fonctionnement à l'horizon 2025. Cela permettra de pérenniser et développer ces actions pour lesquelles la structure actuelle des locaux du campus de Laval est devenue limitante.

Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)

Cette partie du dossier vise à présenter la situation de l'IUT en termes de positionnement par rapport à certains critères quantitatifs et de pilotage interne et externe.

Cette partie s'articule en 3 points : 1) la présentation du positionnement afin de pouvoir identifier la stratégie définie par l'IUT et sa contribution à la stratégie de l'université ainsi que sa politique partenariale ; 2) la capacité à assumer sa mission ; 3) la description de la politique menée en termes de gouvernance et de pilotage afin de préciser comment l'IUT traduit sa stratégie dans le pilotage et dans la mobilisation des moyens dont il dispose.

Certains de ces points peuvent être illustrés si cela paraît pertinent par des focus sur des indicateurs quantitatifs lorsqu'ils appellent des commentaires.

1. Positionnement

a. Stratégie de l'IUT

L'IUT de Laval a pour vocation de proposer un enseignement supérieur technologique de qualité et de proximité sur le territoire mayennais.

Pour répondre à cela l'IUT de Laval a pour principaux objectifs :

- se positionner en phase avec le secteur socio-économique local (numérique, commerce agroalimentaire)
- s'intégrer dans une offre régionale cohérente

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval

- chercher à offrir à ses étudiants des formations attractives en apportant notamment une attention particulière à la pédagogie, aux équipements, aux locaux et à l'ouverture à l'international
- dynamiser l'activité de recherche sur le site de Laval

b. Capacité à représenter l'IUT et développer des partenariats (internes ou externes)

- Université et autres composantes ;

Comme sûrement l'ensemble des IUT, l'IUT de Laval a un double positionnement : un premier positionnement au sein du maillage national du réseau des IUT et un second positionnement plus local au sein de son université de rattachement. L'IUT de Laval souhaite donc jouer pleinement son rôle au sein de l'université du Mans. Il s'agit tout d'abord pour nous d'être un opérateur important de l'université en matière de formation technologique au niveau L. Il s'agit aussi d'être un des acteurs privilégiés de sa stratégie de développement de son campus lavallois.

Avec la faculté des sciences et l'école d'ingénieur (ENSIM), l'IUT de Laval est l'un des membres fondateurs de l'Institut d'Informatique Claude Chappe (IC2) au titre de ses spécialités Info et MMI. Dans le cadre du B.U.T., l'Institut Claude Chappe constitue un lieu de dialogue adapté pour mettre en place des paliers d'orientation et des passerelles entre les différentes formations en informatique de l'université. Un groupe de travail a été lancé en décembre dernier sur cette thématique spécifique des passerelles. Si l'enjeu est important, les difficultés à ce niveau ne sont pas à sous-estimer car les objectifs et les orientations pédagogiques des différentes formations sont parfois assez dissemblables.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, nous avons établi avec l'IUT du Mans un dialogue renforcé.

Ce dialogue porte tout particulièrement sur les aspects d'orientation, de démarche qualité et de communication. Nous participons par exemple conjointement à plusieurs forums et actions spécifiques à destination des bacheliers technologiques. Nos fiches formation sont construites et revues annuellement en conformité avec le référentiel Qual'IUT (Ref AFNOR 267), mais une attention particulière est également apportée par les chargés de communication des 2 IUT pour en homogénéiser les informations et la lecture. On peut, en outre, signaler qu'une réflexion commune a été portée sur l'accueil des nouveaux personnels et les vacataires et des livrets d'accueil homogènes ont été produits. Pour l'IUT de Laval, ce dialogue régulier avec les collègues de l'IUT du Mans est particulièrement stimulant.

Nous souhaitons par ailleurs renforcer encore les liens entre les deux IUT de Le Mans Université dans le cadre du Bachelor Universitaire de Technologie. Plus généralement, il conviendra d'ouvrir conjointement avec la présidence une réflexion stratégique sur la place de la formation technologique et professionnelle au sein de notre université *via* la mise en place d'un « pôle Technologique » qui aurait vocation à se déployer sur la COMUE Angers- Le Mans.

- Partenaires institutionnels : autres ministères, rectorat, lycées, instituts, CFA, pôles de compétitivité, technopoles, campus des métiers... ;

Depuis 2012, l'IUT de Laval a mis en place une convention de partenariat avec le Lycée Technologique Lavallois Réaumur portant essentiellement sur les filières STI2D (pour l'accès aux DUT Info et MMI) et STL (pour l'accès au DUT GB). Ce partenariat se concrétise par divers événements comme « les cordées de la réussite » ou l'organisation d'une journée d'immersion pour les enseignants du lycée dans les enseignements de l'IUT.

En liaison avec l'Inspecteur Pédagogique Régional du domaine des Sciences et Techniques Industrielles, nous avons, avec les collègues de l'IUT du Mans, participé à plusieurs journées de concertation autour de la réussite des bacheliers STI2D en IUT (Info, MMI, MP et GMP).

Nous avons également initié début 2020 une démarche tout à fait similaire avec le Lycée Ambroise Paré autour de la filière STMG.

Grâce à ses deux licences professionnelles en lien avec l'agroalimentaire (CDAA et QualHypaa), l'IUT de Laval entretient depuis presque 20 ans un partenariat avec le Lycée Agricole de Laval

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval

(AgriCampus Laval). Ce partenariat officialisé via une convention permet à l'IUT de bénéficier de l'apport de compétences pédagogiques importantes dans le domaine de l'agroalimentaire, mais d'avoir aussi un accès à une halle de technologie. L'IUT de Laval permet pour sa part une poursuite d'études privilégiée aux étudiants du BTS Sciences et Technologies Agroalimentaires du Lycée Agricole. L'IUT est par ailleurs adhérent au « Campus des métiers et des qualifications de la filière alimentaire de demain en Pays de la Loire » dont l'établissement support est le Lycée Agricole de Laval.

L'apprentissage est géré en partenariat avec le CFA régional « hors les murs » FORMASUP qui regroupe les 3 universités des Pays de la Loire et d'autres établissements comme l'ESIEA, l'UCO ou l'ICES. Regroupant près de 2000 apprentis, le CFA FORMASUP, gère les aspects techniques, administratifs et financiers en lien avec le service alternance de l'IUT et il est aussi l'interlocuteur privilégié des OPCO. Le CFA FORMASUP a également pour vocation de devenir une « marque » forte et attractive permettant de promouvoir l'apprentissage dans le supérieur auprès des entreprises. Le directeur de l'IUT de Laval représente l'Université du Mans au conseil d'administration du CFA.

- Entreprises et organisations : branches, associations professionnelles... ;

Nous sommes à l'origine d'un stage dating du numérique auquel participent toutes les formations locales de ce domaine (DUT, BTS, Ingénieur) et qui est réservé en priorité aux entreprises mayennaises ou implantées en Mayenne (Jouve, Gulfstream communication, MPO, Thales, HRV...). Ceci permet de mieux faire connaître le tissu économique local à nos étudiants (notamment à ceux originaires de la Sarthe et de l'Ille et Vilaine), mais aussi de favoriser l'insertion professionnelle et la dynamique économique du territoire. Cette action est en outre l'occasion de travailler avec Laval Mayenne Technopole, un partenaire de longue date de l'IUT.

Avec son conseil présidé par Philippe Guillou du groupe Lactalis, l'IUT de Laval participe aussi avec ses 2 licences professionnelles CDAA et QualHypaa à la dynamique locale du secteur de l'agroalimentaire. Avec les collègues du Lycée Agricole de Laval, nous sommes en effet des interlocuteurs locaux réguliers au niveau de la formation et de la promotion de cette filière en Mayenne.

L'IUT de Laval est aussi adhérent à plusieurs associations comme Adn ouest (numérique) ou EHEDG (conception hygiénique des équipements en IAA) qui permettent à nos formations d'être en prise directe avec certains réseaux professionnels. À l'automne 2020, nous avons d'ailleurs co-organisé avec Adn Ouest, Atlanstic 2020 et le CCSTI de Laval (le ZOOM), un stage d'initiation au code informatique pour les jeunes filles de la 4ème à la seconde afin d'essayer de faire évoluer les représentations et les schémas d'orientation très « genrés » par rapport à la filière du numérique. Néanmoins, la présence de l'IUT au sein des réseaux professionnels locaux (CCI Mayenne, JCE, IUMM...) serait globalement à consolider.

- Collectivités territoriales ;

Nous bénéficions, depuis la création des premiers départements d'IUT sur le campus de Laval, d'un soutien constant des collectivités locales mayennaises (Laval Agglomération et Conseil Départemental) qui apportent à l'IUT une subvention annuelle de fonctionnement et d'investissement principalement fléchée recherche (voir supra).

Les collectivités locales soutiennent aussi de nombreux projets « Campus » en prenant par exemple en charge les travaux d'aménagement de l'actuel service de médecine préventive ou en s'impliquant fortement dans la construction d'une maison de l'étudiant dans le cadre du prochain CPER.

Les collectivités territoriales sont d'autre part représentées au sein de notre conseil d'IUT (collège des personnalités extérieures) et contribuent également à ce titre à la vie de notre établissement.

De son côté, comme évoqué précédemment, l'IUT de Laval a pleinement conscience de son rôle au niveau territorial. L'IUT de Laval souhaite être un élément important du développement du campus délocalisé de l'université du Mans, mais aussi un acteur et un interlocuteur privilégié de l'enseignement supérieur public sur le territoire Mayennais. Cela implique, comme cela a été évoqué précédemment, une participation à la vie, à la dynamique et à l'attractivité du territoire.

Les chercheurs de l'IUT Laval sont par exemple investis dans différentes structures locales. Un chercheur en Informatique est membre du conseil d'administration du CCSTI de Laval (le ZOOM) et

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval

un chercheur en biologie est membre de son conseil scientifique. Un chercheur de l'IUT a également été renouvelé en 2020 en tant que membre du conseil d'administration de Clarté (Centre de conseil et d'innovation en réalité virtuelle et augmentée).

L'IUT de Laval est aussi force de propositions ou actif dans plusieurs actions locales : création d'un Laval Fab Lab, Entrepreneuriales, Nuit de l'info, Fête de la Science, salon Laval Virtual,...

Les étudiants de l'IUT ont également participé à plusieurs exercices de sécurité civile (attentat avec prise d'otage au circuit de moto cross d'Ernée, accident ferroviaire en gare de Laval) organisés par la Préfecture de la Mayenne (qui accueille par ailleurs une apprentie de MMI au sein de son service communication depuis plusieurs années).

- Réseaux : ADIUT, UNPIUT, ACD, ARIUT, Collegium, RI...

L'IUT de Laval est parfaitement convaincu de l'apport du réseau des IUT et participe à mesure de ses possibilités à son animation :

- Le directeur est régulièrement présent aux réunions de l'ADIUT et de l'ARIUT Pays de la Loire (dont il est trésorier)
- Le président du conseil de l'IUT est membre du conseil d'administration de l'UNPIUT et participe régulièrement aux réunions de l'ARIUT.
- Les chefs de départements sont régulièrement présents aux ACD
- La chargée de communication de l'IUT est très active au sein de l'ARIUT et au niveau de la Commission communication de l'ADIUT.
- Les étudiants se mobilisent fortement pour de nombreuses actions du réseau
 - ✓ Coupe de France des IUT (en 2019 : 1^{er} en Basket féminin ; 6^{eme} au général)
 - ✓ Festival MMI (en 2020 : 1^{er} dans les catégories « animation » et « son »)
 - ✓ Alticiades
 - ✓ Régates des IUT
 - ✓ Challenge de Négociation en langues étrangères (Laval était l'IUT hôte en 2020)

2. Missions

L'IUT est-il capable d'assurer sa mission : former des futur.e.s technicien.ne.s supérieur.e.s (en 2 ou 3 ans), par différentes voies pédagogiques (FI, FA, FC, VAE) tout en leur permettant d'évoluer au gré des opportunités qu'elles et ils rencontreront ?

- a. Recrutement : politique de recrutement (bacheliers technologiques...), capacité à accueillir tous les publics (étudiant.e.s salarié.e.s, étudiant.e.s en situation de handicap, artistes et sportifs de haut niveau...),

L'IUT de Laval cherche à répondre à la fois à un engagement politique visant à donner toute leur place aux bacheliers technologiques, mais aussi à un engagement pédagogique visant à les faire réussir.

L'IUT de Laval est toujours mobilisé autour de l'accueil des bacheliers technologiques et présente au global un taux d'accueil de bacheliers technologiques dans la moyenne nationale voire au-dessus en considérant nos spécialités prises isolément.

Pour assurer la meilleure réussite des bacheliers technologiques, différentes actions complémentaires sont mises en place au sein des départements :

- Des conseils en matière de méthodologie et d'engagement dans le travail personnel. C'est très certainement la principale clef de la réussite des bacheliers technologiques.
- Un niveau élevé de suivi et d'accompagnement des étudiants afin de pouvoir les aider à se remobiliser en cas de difficultés.
- Du tutorat par les pairs
- Une charge de travail et d'examens « lissée » et réfléchi en équipe pédagogique
- Une prise en charge particulière (heures de soutien) lors des premiers mois d'intégration pour si nécessaire combler les éventuels manques (de contenu ou de méthode de travail)

Si la réussite des bacheliers technologiques reste comparativement plus faible que celle des étudiants issus de bacs généraux, les résultats obtenus sont plutôt encourageants, car leur taux de réussite en 6 semestres à l'IUT de Laval (77%) est plus élevé que la moyenne nationale (64.4%).

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval

Les étudiants en situation de handicap ainsi que les artistes et sportifs de haut niveau ont bien sûr leur place à l'IUT et nous essayons de nous adapter au mieux, au cas par cas, aux spécificités de leurs situations. Pour les étudiants en situation de handicap nous établissons dans ce cadre un dialogue avec le service de médecine préventive et le relais Handicap de l'Université. De même, pour les sportifs de haut niveau, une concertation avec les clubs partenaires (Stade Lavallois) est mise en place.

Formation et professionnalisation : capacité à adapter l'offre de formation, environnement de travail et patrimoine, partage des pratiques et mutualisation des outils, formation tout au long de la vie (FTLV), VAE...,

Une attention constante est portée dans chacune des formations de l'IUT de Laval, à la professionnalisation des étudiants. Cela se caractérise par un plan pluriannuel d'investissement permettant de maintenir le niveau du parc technologique à un niveau comparable à celui des entreprises et laboratoires. Les étudiants sont ainsi très vite opérationnels lors de leur insertion professionnelle.

Grâce au soutien des collectivités locales mayennaises et de la région Pays de la Loire nous parvenons à réaliser un plan d'équipement d'environ 140 k€ chaque année.

La professionnalisation se caractérise aussi par les certifications que nous proposons aux étudiants afin de leur permettre une meilleure employabilité et insertion professionnelle.

- Certification en langue anglaise : Une préparation et une certification (TOEIC) sont proposées chaque année aux étudiants de LP et de DUT 2eme année. Nous devons de toute évidence à revoir l'organisation de cette certification en langue anglaise qui va devenir obligatoire en B.U.T. dès l'an prochain.
- Certificat de préleveur sanguin et Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) : ces deux certifications connexes sont proposées aux étudiants du département Génie Biologique qui se dirigent vers une insertion professionnelle en laboratoires de biologie médicale.
- Certification Application des Procédures en Expérimentation animale sur petits Rongeurs (CAPER) Cette formation agréée par le ministère de l'agriculture est dispensée en mode hybride (présentiel/distanciel) par le département Génie Biologique. Ouverte à la FTLV, elle est proposée aux étudiants en formation initiale de DUT GB 2eme année ainsi qu'aux étudiants de Master en biologie de la faculté des sciences. Elle donne une plus-value importante à nos étudiants qui souhaitent s'orienter vers le domaine de la R&D pharmaceutique et des études précliniques.
- Certification ISTQB (*International Software Testing Qualifications Board*). Cette certification de testeur logiciel est proposée aux étudiants de la LP Test et Qualité Logiciel du Département informatique.

Du fait de sa faiblesse en ressources humaines, l'IUT de Laval a des difficultés à se projeter sur des projets d'ouverture de formations dans le cadre de la FTLV.

En 2015, nous avons néanmoins participé en lien avec la chambre des métiers et de l'artisanat de la Mayenne à la mise en place d'un DU Management et développement commercial des TPE qui a permis d'accompagner plusieurs salariés et demandeurs d'emploi. Fautes d'une source de financement consolidée, ce DU n'a pas été reconduit.

b. Réussite et devenir : taux de réussite, accompagnement.

Les taux de réussite en 1^{ere} et 2^{eme} de DUT (tableau 2) ainsi que les taux de réussite en 4 ou 6 semestres (indicateurs 15 et 16) sont assez favorables à l'IUT de Laval et plutôt au-dessus de la moyenne nationale.

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval

Tableau 2 : la réussite en 1^{ère} et 2^{ème} de DUT

Spécialité	Résultats cumulés depuis 2006			
	Effectif cumulé 1ère année	Taux de réussite 1ère année	Effectif cumulé 2ème année	Taux de réussite 2ème année
Génie Biologique	1044	83,6%	891	95,7%
Informatique	530	78,9%	467	88,0%
Métiers du Multimédia et d'Internet	1047	75,5%	848	92,5%
Techniques de commercialisation	1481	82,1%	1289	95,1%

Différents éléments contribuent à ces résultats : les aides mises en place pour les bacheliers technologiques (cf. supra) profitent à l'ensemble des étudiants fragiles, la mixité des publics, les effectifs « à taille humaine de l'IUT » et le travail en équipe pédagogique des enseignants. Néanmoins, il faut aussi signaler que ces taux de réussite sont également obtenus par un engagement fort et constant des collègues. Une fois encore, il faut signaler que la faiblesse des ressources humaines constitue une menace pour la pérennité de la qualité de nos formations. Oui rappelle du fort engagement enseignant et de ressource faible ...

Ce paragraphe sera complété par les auto-évaluations des départements.

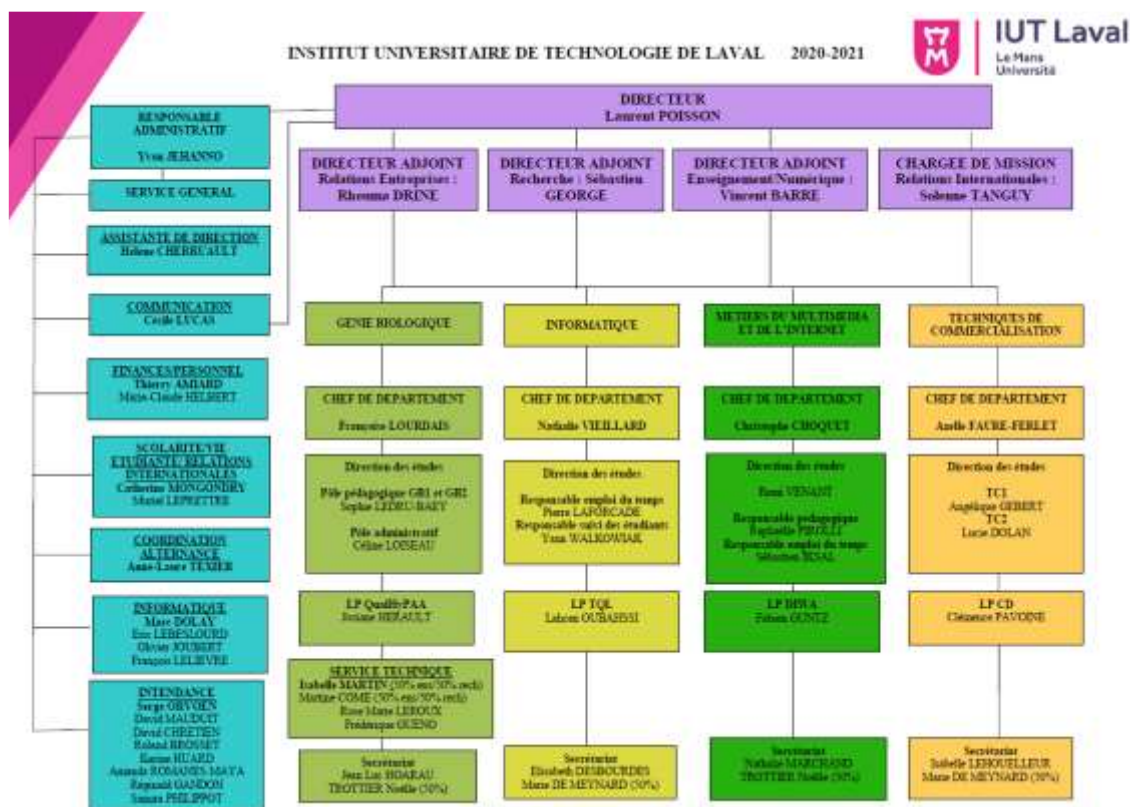
3. Gouvernance et pilotage

a. Gouvernance : capacité à piloter, animer, impulser (cohérence et application de l'arrêté 2005)

- Relation intra-IUT : rôle du Conseil d'institut et de son président / Équipe de direction / Commissions (des personnels, vie étudiante, etc.) / CHSCT / Relations et coordination entre les départements et entre les sites délocalisés...
- Relations internes avec l'université sous les angles politique, administratif et technique ;
- Pilotage : outils communs (contrôle de gestion, scolarité, calendrier de gestion, indicateurs, système d'information, etc.), politique de communication (démarches, outils, relations universités, ARIUT) ;
- Projet d'établissement Université / CPOM.

Depuis maintenant plusieurs mandats, la direction de l'IUT se conçoit comme un travail d'équipe associant le responsable administratif, trois directeurs adjoints (Formation et transformation pédagogique, Pôle entreprises, Recherche) une chargée de mission Relations Internationales et les 4 chefs de département (Graph 3)

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval



Graph3 : organigramme de l'IUT de Laval

Cette organisation collaborative se veut agile et réactive. Elle permet de traiter en parallèle plusieurs aspects importants de la vie de l'IUT et d'être en connexion avec le plus grand nombre d'instances universitaires : COPIL recherche, CFVU, SUIO – IP, EàD, RI, commission formation... Grâce à cela l'IUT joue pleinement son rôle dans les discussions au niveau de l'université et reste bien connecté, malgré la délocalisation, avec les dossiers gérés en central au Mans. Néanmoins, cela nécessite une bonne coordination interne, un dialogue régulier et un transfert d'informations ajusté.

Dans ce cadre, des points de situation sont régulièrement faits avec les directeurs adjoints et la chargée de mission RI, autour de leur domaine d'expertise afin de discuter des difficultés éventuelles, des points de vigilance et des solutions à apporter. C'est aussi l'occasion de voir ensemble certaines évolutions stratégiques pour l'IUT.

Des conseils de direction sont également programmés à l'année à un rythme bimensuel. Ils réunissent avec le directeur, les chefs de département, le responsable administratif, et l'assistante de direction (ainsi que les directeurs adjoints et chargée de mission en fonction de l'ordre du jour et des disponibilités). Un ordre du jour est prévu à chacun de ces conseils et un compte rendu est établi et archivé. Ces conseils sont cruciaux pour la vie de l'IUT et pour sa gouvernance. Ils permettent bien sûr un dialogue direct indispensable entre la direction et les départements, mais ils sont aussi des moments importants de prise de décisions collectives et d'échanges de bonnes pratiques.

Le conseil d'institut (CI) est présidé par M. Philippe Guillou du groupe Lactalis. Il compte au sein du collège des personnalités extérieures,

- des représentants du secteur économique local : Séché environnement, Jouve, Gulfstream Communication, ...
- des représentants des collectivités : Laval agglomération, Conseil départemental de la Mayenne, et Conseil Régional des Pays de la Loire
- Des représentants de la CCI et de Laval Mayenne Technopole

5 conseils d'institut sont programmés chaque année. M. Philippe Guillou souhaite que des aspects de la vie de l'IUT soient mis en avant lors des CI afin de mieux valoriser l'établissement et de rendre plus motivante la participation des étudiants.

Au-delà de son rôle d'animateur du Conseil d'institut, le Président du conseil est aussi un ambassadeur des IUT et de leur formation auprès du secteur économique. C'est aussi une

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval

personne qui, à l'interne est précieux pour nous donner des indications sur les compétences recherchées par les entreprises lors de l'embauche de collaborateurs Bac +2/Bac+3, mais aussi pour nous donner le point de vue de l'entreprise sur nos évolutions majeures.

Le responsable administratif anime également chaque vendredi une réunion de service d'une heure pour faire le point sur la semaine écoulée et la préparation de la semaine à venir. Le responsable administratif prépare aussi en lien avec le directeur 3 commissions BIATSS par an.

Enfin, les commissions RI, Recherche et Pôle Entreprises sont aussi des moments importants d'échanges et de calage sur des sujets spécifiques.

Comme cela a été évoqué plus haut, un travail est en cours pour faire évoluer le système de documentation/information regroupé actuellement au niveau d'un wiki vieillissant. Dans ce cadre, une plateforme Nextcloud est en développement. Une réflexion autour du partage d'indicateurs communs doit également être menée.

b. Capacité à gérer les ressources humaines

- *Enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement, formation, carrières (CRCT, promotions...)* ;
- *BIATSS : recrutement, formation, suivi de carrières...* ;
- *Gestion des RH université : suivi des emplois, adaptation des profils de postes, redéploiements, réorganisations, optimisation de la masse salariale ;*
- *Gestion des RH sur ressources propres : capacité à agir, attractivité des postes ;*
- *Gestion des vacataires : recrutement, pilotage, part relative, participation à la vie de l'IUT.*

Créé en 1997 à une période où les postes d'enseignants titulaires ont commencé à être rares, l'IUT de Laval n'a eu de cesse depuis d'essayer de rattraper un handicap en matière de ressources humaines. Avec un taux d'encadrement de 65% (indicateur n°20), les ressources humaines constituent clairement le point faible de l'IUT. Ce point faible peut même devenir une menace dans le cadre de la mise en place du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) à partir de 2021 ou de tout autre surcroît d'activités conséquent. Plusieurs postes « cœur de métiers » seraient en effet à créer sur l'ensemble des départements Info, MMI (Infographie) et TC (droit, économie – gestion) et les besoins sur certains enseignements transversaux comme l'anglais, l'espagnol sont également importants.

Chaque année, avant fin août, des profils de postes sont élaborés au sein des départements. Ils sont ensuite discutés et priorisés en conseil de direction et en conseil d'institut restreint avant d'être remontés à l'Université dans le cadre de la campagne d'emploi. Au niveau de l'Université, l'ensemble des postes est présenté en conférence des composantes avant un dialogue spécifique entre la présidence et chacune des composantes. Le contexte budgétaire dégradé de l'université (taux de soutenabilité de la masse salariale au-dessus de la zone prudentielle, financement du GVT non maîtrisé...) permet malheureusement de ne répondre chaque année, qu'à un nombre très faible de demandes. Il est, de plus, difficile d'avoir une vision claire des indicateurs et des arguments politiques soutenant les arbitrages finaux de l'université. Aussi, en l'absence de contrat d'objectif et de moyens, l'IUT peine à se projeter et à construire une trajectoire de développement.

La problématique des ressources humaines est d'autant plus accrue que le recours à la vacataire n'est pas simple non plus (indicateurs 9 et 10). Le bassin de recrutement est étroit en Mayenne et la concurrence forte à ce niveau avec les écoles consulaires et d'ingénieurs privées voisines (CCI, ESIEA, ESTACA...). Les recrutements plus éloignés de vacataires sur Angers, Rennes ou Le Mans fonctionnent également très mal du fait de la faiblesse du taux horaire de la vacataire qui rend les interventions peu attractives au regard des frais de déplacement engagés.

Enfin, les règles administratives d'éligibilité à la vacataire sont particulièrement contraignantes et constituent un frein supplémentaire au recrutement. Chaque année, plusieurs dossiers ne peuvent aboutir pour raison administrative : chiffre d'affaires insuffisant ou création d'activité trop récente pour les auto-entrepreneurs, nombre d'heures insuffisant pour les salariés...

Toutefois, afin d'essayer de mieux fidéliser les enseignants vacataires et d'améliorer leur sentiment d'appartenance nous avons créé, en lien avec l'IUT du Mans, un « livret du vacataire » et identifié pour chacun un ou plusieurs enseignants titulaires référents.

Les ressources humaines étant comme évoqué précédemment un point sensible à l'IUT de Laval, une attention particulière est portée par la direction pour valoriser les investissements et les prises de responsabilité des collègues. Il s'agit en effet de se saisir des possibilités de promotion de grade ouvertes chaque année via le tableau d'avancement (Hors Classe et Classe Exceptionnelle), mais

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval

aussi pour les enseignants certifiés, la promotion interne via la liste d'aptitude au corps des agrégés. Le responsable du service du personnel de l'IUT est attentif à retransmettre certains points de l'Actu'RH (Newsletter du service du personnel de l'université) et à inciter les enseignants éligibles à faire les démarches nécessaires. Les dossiers des candidats sont ensuite défendus par le directeur lors de réunion d'harmonisation et d'interclassement au niveau de l'université.

Les palmes académiques sont aussi un moyen (non monétarisé) offert à la direction pour reconnaître de manière tangible l'investissement précieux des collègues.

Les rendez-vous de carrière menés chaque année par la direction de l'IUT sont également des moments importants et intéressants permettant de faire un point d'étape avec les enseignants du second degré et de se donner des perspectives.

Malgré les difficultés en termes de ressources humaines, nous sommes également attentifs à donner des perspectives aux enseignants chercheurs en priorisant un poste de professeur d'université en vue d'un recrutement à l'interne quand cela a un sens au niveau recherche et une réelle chance d'aboutir au niveau de la campagne d'emploi. Cela est cohérent avec l'incitation de la direction à ce que les collègues MCF en situation puissent passer l'HDR, mais aussi avec un taux de PU plus faible à Laval par rapport à la moyenne nationale (indicateur n°26) qu'il convient de rattraper.

Le suivi des carrières / formation des BIATSS se fait à la fois par le supérieur hiérarchique et par le responsable administratif via un dialogue direct régulier. Dans ce cadre, les EPI sont également des moments importants d'échanges et de formalisation des besoins de formations et de perspectives de carrière.

Une attention particulière est apportée lors du recrutement des personnels (BIATSS et enseignants) à leur adaptation à l'équipe mais aussi à la qualité de leur intégration dans l'établissement. Pour améliorer cet aspect en cohérence avec le référentiel Qual'IUT, un livret d'accueil a été mis en place ainsi qu'un trombinoscope partagé de l'ensemble des personnels.

c. Capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget

- *Relation à l'université : note de cadrage et matérialisation du cadrage, dialogue de gestion, éléments pluriannuels, protocoles divers ;*

- *Étendue de l'autonomie financière : pratiques et éléments constitutifs du BPI, existence d'un CRB, ressources propres, ordonnateur, etc. ;*

- *Politique interne en matière de budget : dialogue de gestion avec les départements et services, politique d'investissement, pratiques des ressources propres (constitution, consommation, répartition) ;*

- *Évolution des masses budgétaires (fonctionnement, investissement, personnels) sur 4 ans tant sur les recettes que sur les dépenses.*

L'IUT de Laval dispose d'un BPI d'environ 1,7 million d'euros. La Subvention pour Charge de Service Publique représente environ 48% de ce budget, les ressources propres environ 38% et les autres subventions (Collectivités Locales et Région) le complètent. La particularité du budget de l'IUT de Laval est d'intégrer pour des raisons pratiques et de délocalisation environ 400 k€ de crédits liés à la recherche. Depuis 2020, une ligne budgétaire centralisée a été créée au niveau de l'université pour regrouper les contrats pluriannuels de recherche type ANR. Ceci va conduire à faire sortir les crédits associés aux contrats ANR (158 k€ en 2019) du budget de l'IUT.

Les ressources propres sont collectées en central au niveau de l'IUT (à part celles des laboratoires qui sont réaffectées aux laboratoires et celles de la formation continue qui sont réaffectées aux départements). Elles sont clairement à consolider en développant notamment davantage l'apprentissage. Le B.U.T. sera une opportunité pour cela.

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Laval



Graph 4 : Evolution de la répartition des masses budgétaires

Depuis 4 ans, pour des budgets globaux sensiblement identiques, la masse personnelle tend à diminuer au profit de la masse fonctionnement (Graph. 4). La baisse de la masse personnelle s'explique principalement par la titularisation de plusieurs agents contractuels sur ressources propres. En parallèle le vieillissement des bâtiments entraîne un surcroît de travaux et de mises aux normes (réfection façade, éclairage extérieur...) et donc une augmentation de la masse fonctionnement.

Le budget de fonctionnement des départements n'est pas défini selon des clefs de répartition (nombre étudiants, apprentis, secondaire, tertiaire...), mais en fonction des besoins. Ce budget de fonctionnement fait l'objet d'un dialogue de gestion une fois par an avec chacun des chefs de département. Cela permet de passer en revue les principaux postes de dépense de l'année N-1 et de réajuster si nécessaire le budget de l'année N. Le budget équipement investissement (équipement) d'environ 180k€ est établi de manière pluriannuelle collectivement en conseil de direction en fonction des projets et ensuite un arbitrage et des priorités sont établis selon les moyens qui peuvent être affectés (subventions collectivités locales, Région, ressources propres...)

Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.

Après une synthèse concise (atouts, faiblesses, opportunités, menaces), présenter les perspectives à 5 ans en termes de projets et d'amélioration continue (positionnement, missions, gouvernance et pilotage) et leur traduction dans le CPOM.

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
Spécialités attractives et bien articulées avec les autres IUT du secteur Solidarité et esprit collectif Investissement des équipes Soutien des collectivités locales Intégration au territoire Implantation de la recherche sur site Interactions avec l'Université Locaux globalement en bon état	Ressources humaines insuffisantes Ressources propres limitées Offre de formation (FI, FC) peu diversifiée Alternance insuffisamment développée
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
Développer l'offre de formation dans le cadre du B.U.T. via les parcours Développer l'alternance Orienter des parcours de B.U.T. à l'international Repositionner l'enseignement technologique et professionnel dans le cadre de la COMUE Angers-Le Mans	Désengagement des collègues Incapacité à assurer le surcroît d'activité lié au B.U.T. Incapacité à assurer le renouvellement du parc d'équipement et l'entretien des locaux Perte d'autonomie Perte d'attractivité

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

Le prochain quinquennal s'annonce important à de nombreux égards. La mise en place du B.U.T. va tout d'abord être évidemment un élément crucial. Au-delà de la mise en place pédagogique et technique, les parcours de B.U.T. qui ont été proposés collectivement en décembre dernier, vont permettre de donner à l'IUT de Laval de nouveaux objectifs de développement, mesurés et réalistes, mais tout à fait motivants. Les parcours proposés qui se verront déployés lors du prochain quinquennat sont les suivants :

B.U.T. Génie Biologique

- Biologie médicale et biotechnologie

B.U.T. Informatique

- Réalisation d'applications : conception, développement, validation
- Déploiement d'applications, communicantes et sécurisées

B.U.T. Métiers du Multimédia et de l'Internet

- Stratégie de communication numérique et design d'expérience
- Création numérique
- Développement web et dispositifs interactifs

B.U.T. Techniques de commercialisation :

- Marketing digital, e-business et entrepreneuriat
- Business international : achat et vente
- Marketing et management du point de vente

Les Licences professionnelles Test et Qualité Logiciel (TQL), Développeur Intégrateur de Web Apps (DIWA) et Commerce Distribution (CD) pourront naturellement être intégrées aux parcours de B.U.T. En revanche le maintien de la LP Qualité et Hygiène des Produits AgroAlimentaires est en questionnement. En effet, en décalage avec le Parcours « Biologie médicale et biotechnologie » du B.U.T. GB, son intégration n'est pas envisageable. Toutefois, sa fermeture entraînerait une rupture avec tout un domaine important de l'activité locale et la disparition d'une offre de formation en agroalimentaire de niveau L en Mayenne.

La mise en place du B.U.T. sera l'occasion de travailler à renforcer l'apprentissage (dès le B.U.T. 2) et la mobilité internationale en en faisant une coloration forte (style classe euro) de certains parcours.

Lors du prochain quinquennal, l'environnement d'étude des étudiants devrait aussi se trouver modifié avec la livraison, dans le cadre du prochain CPER, de deux nouveaux bâtiments sur le campus de Laval. Un premier bâtiment permettant d'accueillir de nouveaux espaces de formations, et un second « une maison de l'étudiant ». Ces nouveaux bâtiments vont très certainement ouvrir de nouvelles opportunités de développement pour l'IUT qui est d'ores et déjà partie prenante de plusieurs activités: Fablab, épicerie solidaire, médecine préventive, espace de co-working.

Comme évoqué plus haut, la mise en place du BUT pourra être également l'occasion de requestionner conjointement avec l'IUT du Mans, la place de l'enseignement technologique dans l'offre de formation de niveau L de l'Université. Cela pourrait conduire à la création d'un « pôle technologique » qui aurait vocation à se déployer sur la COMUE- Angers-Le Mans. Par ailleurs, un dialogue renforcé avec l'ensemble des IUT de la région Pays de la Lorie sera également un objectif important.

Pour permettre la réalisation dans de bonnes conditions de ces différents projets et en particulier la massification de l'enseignement technologique au niveau L sur le campus de Laval, **un soutien particulier de l'université sera indispensable notamment en termes de ressources humaines.**

Comme nous avons déjà commencé à le faire, un esprit « Qualité sécurité Environnement » devra enfin être encore renforcé et mieux imprégner nos actions.

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Laval

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le directeur/ la directrice de l'IUT,

**À été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)**

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

À été présenté à la CFVU ou au CAC le (date à indiquer) :

À été présenté au Conseil d'Administration le (date à indiquer) :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

Académie : Nantes
Université Le Mans Université:
IUT : Laval
DUT : MMI

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –
-B-

« Partie DUT »

IUT : LAVAL

Département : Métiers du Multimédia et de l'Internet

Université : Le Mans Université

Académie : Nantes

Académie : Nantes
Université Le Mans Université:
IUT : Laval
DUT : MMI

Sommaire

Introduction	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	4
1- Formation et professionnalisation	4
2- Recrutement des étudiant.e.s	6
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s	7
4- Ouverture internationale	7
5- Vie étudiante et engagement étudiant	7
6- Dynamique de l'équipe de formation	8
7- Articulation département - IUT	8
Partie 2 : Bilan et perspectives	9
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	9
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	10

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Nantes
Université Le Mans Université:
IUT : Laval
DUT : MMI

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :

- État des lieux et analyse du département ;*
- Bilan et perspectives.*

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : Métiers du Multimédia et de l'Internet

Site : Laval

Chef du département :

Christophe CHOQUET – Professeur des Universités CNU 27

Date de la prise de fonction : 1^{er} Septembre 2019

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : 52, rue des Docteurs Calmette et Guérin
BP 2045
53020 Laval Cedex 09

Téléphone : 02 43 59 49 20

Télécopie : /

Adresse électronique : iut-mmi@univ-lemans.fr

Site web : <http://iut-laval.univ-lemans.fr/>

Académie : Nantes
 Université Le Mans Université:
 IUT : Laval
 DUT : MMI

Préambule

La préparation du BUT, la gestion du contexte COVID et le sous-effectif enseignant, n'ont pas permis de préparer ce document comme nous l'aurions voulu en termes d'exhaustivité et de précision. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Introduction

Un nouveau chef de département a pris ses fonctions à partir de septembre 2019 ce qui a conduit notamment à la création d'une nouvelle mission de responsable du suivi numérique permettant de fluidifier les échanges documentaires, la communication et l'organisation interne.

Comme souligné lors de la précédente évaluation, le département MMI de l'IUT de Laval fonctionne bien notamment grâce au travail d'une équipe pédagogique soudée qui place l'étudiant et la qualité des enseignements au centre du dispositif.

Néanmoins, comme l'ensemble des départements de l'IUT de Laval, le sous-encadrement reste la difficulté majeure qui bride les projets et limite les perspectives de développement malgré un important potentiel.

Comme préconisé lors de la dernière évaluation, l'équipe s'est tout de même renforcée avec l'obtention en 2018 d'un poste de MCF en informatique (CNU 27) affecté au département MMI mais dont le service statutaire est partagé avec le département Informatique. Deux postes en création ont été demandés en campagne d'emploi pour 2021 : un poste de professeur des universités en informatique et poste d'enseignant du second degré en arts plastiques spécialisé en infographie. Au moment de la rédaction de ce document, ces 2 postes, clairement bénéfiques pour le département, sont encore soumis à la validation de la campagne d'emploi par le rectorat.

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

Les éléments figurant dans cette partie pourront contribuer à apporter un éclairage qualitatif et contextuel. Celui-ci devra être alimenté, en partie, par les éléments quantitatifs renseignés dans les grilles d'indicateurs.

1- Formation et professionnalisation

- dynamique et qualité de l'offre de formation, respect du PPN, adaptations locales, pratique des conseils de départements, place des licences professionnelles, pratique des conseils de perfectionnement, pratique de l'évaluation des enseignements, réseaux (ACD, autres établissements, etc.), relation pédagogique à d'autres départements et d'autres composantes, etc. ;
- équipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques ;
- innovations pédagogiques (TICE, aide à la réussite, solutions de remédiation, passerelles, blocs de compétences, semestres décalés, parcours innovants, travail sur les blocs de compétences, etc.) ;
- projets ;
- stages ;
- alternance ;
- partenariats dont relations avec les milieux professionnels, avec les collectivités ... ;
- FTLV et VAE ;
- certifications ;
- ...

Professionnalisation

Dans le cadre de la dernière accréditation des formations de l'université, la Licence Professionnelle «Conception et Réalisation de Services et Produits multimédias(CRSPM)» a été revisitée dans son contenu et renommée «développeur et intégrateur de Webapps –DIWA», pour mieux correspondre aux besoins du secteur économique local. Cette formation est toujours ouverte exclusivement par la voie de l'alternance (soit un groupe de 14 étudiants).

Le département MMI a été pionnier au niveau de l'IUT de Laval en matière de formation par apprentissage et reste le seul département à proposer de l'alternance en DUT. Après plusieurs années de fonctionnement en surcapacité (15-16 étudiants), le département a doublé en 2018 les possibilités d'accueil d'apprentis en DUT MMI 2eme année en passant de 14 à 28 étudiants (soit un groupe TD). Malgré des offres nombreuses, les difficultés logistiques liées à l'alternance restent compliquées à aplanir pour plusieurs de nos étudiants de 1ere année. Bien qu'initialement motivés, certains finissent finalement par rester en formation « classique ». De ce fait, il n'a pas été possible à ce jour de dépasser un effectif de plus de 20 alternants en DUT.

Académie : Nantes
 Université Le Mans Université:
 IUT : Laval
 DUT : MMI

Les projets tutorés sont organisés en 1ere et 2eme année sous forme d'ateliers ; en général en Mars et juin. Pour les 2eme années, l'atelier du mois de juin permet aux étudiants de recroiser entre eux les compétences acquises en stage.

En lien avec le PPP, le département propose aux étudiants des parcours différenciés au S4. La logique orientée autour de la poursuite d'études (courtes / longues) a été abandonnée au profit d'une logique davantage orientée vers des secteurs d'activité et l'insertion professionnelle :

- Parcours Communication, Audiovisuel, Graphisme (PCAG)
- Parcours Intégration Multimédia (PIM)

Afin de mieux contextualiser professionnellement certains enseignements, les étudiants peuvent être amenés à travailler sur des projets concrets via des cahiers des charges fournis par des partenaires extérieurs (non commerciaux). Cette formule est utilisée depuis de nombreuses années pour l'enseignement d'infographie du S2 (cf tableau 1)





	Logo et charte graphique « Vitanui » pour le respect de la vie nocturne - Ville de Laval (2018)
	Logo de la Web radio associative de l'IUT (2019)
	Logo du colloque scientifique international GALA (Games and Learning Alliance) organisé par le Laboratoire d'Informatique de l'Université du Mans. (2020)
	Logo d'un laboratoire de recherche en biologie - Le Mans Université – UCO Angers (2020)

Tableau 1. Exemples de réalisations issus de partenariats

Classiquement, les étudiants dont les travaux ont été retenus, sont récompensés par les partenaires extérieurs via un bon d'achat.

La professionnalisation de la formation est également assurée par une attention particulière portée sur les équipements proposés aux étudiants. Voici quelques exemples récents d'acquisition :

- ✓ Via un financement régional, un studio son a été inauguré au département MMI en Mars 2019. Ce studio qui permet d'assurer les enseignements de traitement du signal constitue aussi un formidable outil pour un groupe d'étudiants qui l'utilise pour leur Web radio associative « Le Studio » (https://www.twitch.tv/le_studio). Ce Projet de Web radio encadré par un enseignant du département a fait l'objet d'un partenariat avec France Bleu Mayenne sous la forme de courtes chroniques hebdomadaires ([Planète IUT](#)) diffusées à l'antenne. Ce travail préparatoire a apporté aux étudiants énormément de savoir-faire et une nette montée en compétences. Depuis la rentrée 2021, la web radio fédère aussi des étudiants du département GB qui assurent une chronique de vulgarisation scientifique.
- ✓ 9 stations de montages supplémentaires permettant la création 3D ont été acquises pour un montant global de plus de 30 000€. Ceci a permis de créer une salle TP complète dédiée à cet usage (2019)
- ✓ 30 postes informatiques d'une salle TD ont été complètement renouvelés en parallèle d'une réfection du câblage courant faible/courant fort (2020)

Académie : Nantes
 Université Le Mans Université:
 IUT : Laval
 DUT : MMI

Pour permettre une valorisation en dehors des périodes d'utilisation pédagogique, certains matériels comme des sets de tournage vidéo ou des sets de prise de son, sont proposés à la location dans un catalogue mis en ligne sur notre site web.

Les licences pèsent beaucoup sur le budget du département et pour que leur renouvellement reste soutenable, la suite «Affinity » a remplacé Adobe photo, designer et Indesign.

Le stage est un moment important de la formation et nous sommes vigilants à ce que nos étudiants n'acceptent pas des stages dans des structures de trop petite taille qui ne peuvent pas proposer un contexte de travail adéquat où *a minima* une personne ressource en interne permettant de les guider dans la réalisation de leur mission. Pour les aider dans leur recherche de stage, les étudiants bénéficient d'une base de données des entreprises qui ont régulièrement accueilli des stagiaires du département. Les étudiants sont également incités à participer fin novembre au « stage dating du numérique » co-organisé depuis plusieurs années par l'IUT. Lors de cet évènement, les étudiants peuvent en effet venir rencontrer des entreprises mayennaises du numérique ou de la communication digitale sur la base d'offres communiquées en amont et finalement décrocher un stage. Nous recevons également plus directement des offres de stage que nous communiquons aux étudiants.

Des étudiants du département participent chaque année en équipe pluri-compétences, avec d'autres étudiants du campus, au programme d'entraînement à l'entrepreneuriat : « les Entrep' ». Certains ont d'ailleurs le souhait de développer une activité d'auto-entrepreneur dans le domaine de la prestation web ou audiovisuelle à la sortie de l'IUT.

Les étudiants du département se mobilisent fortement pour le festival MMI et sont souvent bien représentés au Palmarès. En 2020, un étudiant de MMI Laval a remporté les 1^{er} prix des catégories « animation » et « Son » avec sa réalisation « Super MMI ».

De manière générale, les réalisations des étudiants sont aussi l'occasion de valoriser la formation MMI et de contribuer à améliorer la visibilité de l'IUT de Laval auprès du grand public et du tissu socio-économique local.

On peut d'ailleurs signaler dans ce cadre qu'un étudiant de MMI Laval a, au cours de l'été 2019, totalisé plus de 120 000 followers et plusieurs millions de vues sur Twitter avec son Emoji smashup bot qui consiste à fusionner/customiser des Emoji. Cela a suscité de nombreux articles dans la presse locale (Ouest France), spécialisée (Journal du Geek) voire internationale (Forbes).

Entretenus régulièrement via un plan pluriannuel de travaux défini au niveau de l'IUT, les locaux sont globalement agréables et constituent un contexte d'études favorable.

Toutefois, le bâtiment, construit il y a 25 ans, nécessiterait une révision de son isolation en particulier au niveau de sa façade Nord.

Pédagogie

Des enseignants du département sont des utilisateurs avancés des méthodes « agiles » appliquées à l'enseignement – Eduscrum.

La plate-forme collaborative (Moodle) de l'université – UMTICE est utilisée de manière courante par l'équipe pédagogique.

Lors de la période de confinement de mars 2020, la continuité pédagogique a été rapidement assurée afin de maintenir au mieux la qualité de nos formations. Un serveur Discord a rapidement été déployé afin de permettre la communication à distance avec les étudiants dans des « salons » dédiés aux différents enseignements. En parallèle à ce serveur Discord, les étudiants ont pu bénéficier d'un accès à distance aux machines des salles TP de l'IUT. Dans ce dispositif de continuité pédagogique, la plate-forme collaborative UMTICE a également joué un rôle central.

2- Recrutement des étudiant.e.s

- relations lycées-IUT ;
- accueil des bacheliers technologiques ;
- diversification des publics ;

Avant l'ouverture d'un département MMI à Lannion, l'IUT de Laval était le seul site pour cette formation dans l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire). Avec 1810 connexions en 2019 pour 78 places, l'attractivité est donc excellente.

Académie : Nantes
Université Le Mans Université:
IUT : Laval
DUT : MMI

Dans le cadre du recrutement Parcoursup, nous demandons aux candidats de compléter un dossier de motivation et de donner accès (sur YouTube ou un drive) à un fichier vidéo ou à un document équivalent donnant un exemple de leur créativité. Nous n'avons pas fait le choix de l'entretien, car au vu de la zone géographique, le déplacement risquerait d'être discriminant pour les candidats les plus éloignés.

Du fait de ce choix de recrutement, le nombre de candidatures confirmées se trouve réduit (886 en 2019) mais cela concentre les candidats particulièrement motivés.

Le souci c'est qu'après une visite de la CNIL à l'IUT et un échange avec le ministère de l'ESRI, le fait de demander des fichiers lourds non gérés par Parcoursup, n'est désormais possible que si l'établissement demandeur peut assurer la sécurité des données collectées (cadre RGPD). Le recours à YouTube ou à un drive n'est plus possible. La recherche d'une solution alternative est actuellement en cours.

Le profil des bacs recrutés est diversifié : S, ES, STI2D, STMG. Le taux cible de Bacheliers Technologiques était de 30% en 2019 et 2020 et nous avons prévu une évolution à 32 % pour 2021.

Le DUT MMI est présenté dans les forums des lycées lavallois et sur les salons étudiants. Nous avons par ailleurs une relation privilégiée avec le Lycée Réaumur qui propose la filière STI2D.

3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

Les taux de réussite en 2 ans sont plutôt bons et au-dessus de la moyenne nationale aussi bien pour les bacheliers technologiques que pour les bacheliers généraux (78,3 et 92,6 respectivement). En 2 ou 3 ans, le taux de réussite des bacheliers technologiques montent encore à 95,7%.

Ces résultats sont à mettre en relation avec les modalités de recrutement des étudiants évoquées plus haut qui permettent de mettre en avant les étudiants les plus motivés et présentant les meilleures chances de réussite. Ensuite, un suivi régulier des étudiants est assuré par la direction des études ce qui permet de proposer, dès les premiers signes de difficulté, des conseils méthodologiques et/ou des solutions de remédiation. Tout au long de leur formation, les étudiants disposent également d'un référent enseignant dans le cadre du PPP ce qui contribue également à leur suivi et donc à leur réussite.

4- Ouverture internationale

Depuis 2014, l'IUT de Laval a noué un partenariat avec le CEGEP de Matane, ce qui permet à des étudiants des départements de suivre l'intégralité du S4 au Québec. Après le programme d'études suivies à Matane en Gaspésie, les étudiants font souvent leur stage à Montréal. Les retours sont très positifs et il est fréquent que les étudiants restent au Canada pour poursuivre leurs études. Cette mobilité en semestre, longtemps contingentée à 3 étudiants par an, a été étendue en 2020, à 8 étudiants de manière expérimentale.

La mobilité internationale en stage reste marginale et constitue une voie de développement. Le contexte COVID actuel constitue une difficulté pour évoluer sur cette question.

Sur la base du volontariat, les étudiants de DUT ont la possibilité de suivre une préparation au TOEIC et de passer, pour 60€, l'épreuve de certification organisée sur le site de l'IUT.

5- Vie étudiante et engagement étudiant

(Environnement de travail, politique en matière de handicap, associations, participation à la vie de l'institut et de l'université, ...)

Plusieurs associations étudiantes dynamisent la vie du département et plus largement celle de l'IUT. Le BDE La2Mi anime la vie étudiante en organisant notamment des soirées LAN sur l'IUT. La2Mi assure également un tutorat informel entre pairs. L'association « Scroll » a une visée plus culturelle et développe des projets audiovisuels ou photographiques (notamment autour du patrimoine de la ville de ville). L'association « au dé blindé » organise régulièrement des séances de jeu de plateau et participe activement à la journée d'intégration de l'IUT.

Académie : Nantes
 Université Le Mans Université:
 IUT : Laval
 DUT : MMI

Les étudiants du département MMI participent conjointement avec ceux du département Info et de l'école d'ingénieur ESIEA à l'évènement national « la Nuit de l'info » organisé depuis plusieurs années sur le campus de Laval.

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite et la direction du département travaille en étroite collaboration avec la mission handicap de l'université pour accompagner au mieux les étudiants ayant besoin d'aménagements de scolarité. Nous étudions également, au cas par cas, les demandes d'adaptation d'études d'artistes de haut niveau.

6- Dynamique de l'équipe de formation

(Personnels enseignants, enseignants-chercheurs et BIATS : répartition et soutenabilité des missions dans le département, mixité des équipes, participation des praticien.ne.s, lien avec recherche et transfert, entrepreneuriat, projets divers ...)

En 2018-2019, le nombre total de postes était de 13 avec un équilibre entre enseignants du second degré (1,5 PRAG, 4 PRCE, 1 CDI enseignant) et enseignant-chercheurs (4,5 MCF, 1PU, 1 ATER). Des étudiants en thèse peuvent compléter l'équipe dans le cadre de missions complémentaires d'enseignement.

Ce potentiel enseignant est clairement insuffisant pour assurer sereinement le PPN, le taux d'encadrement est inférieur à 60%. Comme évoqué précédemment, deux postes en création ont été demandés en en campagne d'emploi pour 2021 : un poste de professeur des universités en informatique et poste d'enseignant du second degré en arts plastiques spécialisé en infographie.

Coordonnée par le chef de département, l'équipe comprend les missions suivantes :

- 3 directeurs des études avec des missions différentes : suivi des étudiants, emploi du temps, organisation-numérique
- 1 responsable des stages /recrutement
- 1 responsable des projets audiovisuels
- 1 responsable des projets
- 1 responsable de LP

Sur les enseignants-chercheurs affectés au département, 3 appartient au laboratoire d'informatique de l'université du Mans (LIUM), 2 au centre de recherche en éducation de Nantes (CREN) et 1 est rattaché à un laboratoire de l'Ensam. Une des thématiques de recherche du LIUM portant sur les environnements informatiques pour l'apprentissage humain (EIAH), il est fréquent que les collègues du CREN et du LIUM collaborent sur certains projets. Les enseignants chercheurs du département ont une activité de recherche dynamique et sont régulièrement porteurs ou impliqués dans des projets ANR (Hubble, Pastel...). Le LIUM dispose en outre de locaux (bureaux, salle d'expérimentation) au sein du CERIU² (Centre de Recherche et d'Innovation de l'Université du Mans en Mayenne).

Plusieurs enseignants du département sont élus au Conseil d'Institut et participent à la politique de l'IUT.

Un enseignant chercheur du département est Vice-Président délégué pour le développement du Campus de Laval.

Le département compte 2.5 postes BIATSS

- 1 agent d'entretien
- 1,5 postes de secrétariat (le ½ poste est un poste partagé avec le Département GB)

Au titre des spécialités Info et MMI, l'IUT de Laval est membre, avec la faculté des sciences et techniques et l'école d'ingénieur ENSIM, de l'Institut d'Informatique Claude Chappe (IC2). Dans le cadre de la mise en place du BUT, l'IC2 sera le cadre idéal pour discuter des passerelles entrantes/sortantes. Un groupe de travail à ce sujet est d'ailleurs actuellement en constitution.

7- Articulation département - IUT

(Utilisation et développements d'outils communs, partage de pratiques, dialogue budgétaire, évolution des ressources humaines, information et aide au pilotage, scolarité, partage/mutualisation de ressources IUT (salles, équipements, activités communes), participation aux instances de l'IUT...).

Les salles TD « machines » du département MMI sont régulièrement utilisées par le département Génie Biologique pour des examens pratiques de bureautique.

Académie : Nantes
 Université Le Mans Université:
 IUT : Laval
 DUT : MMI

Du fait de leur appartenance commune au domaine du numérique les interactions sont fréquentes avec le département informatique. Un enseignant chercheur du département MMI effectue la moitié de son service statutaire au département informatique et a contrario 3 enseignants du département Info interviennent dans les enseignements du département MMI (anglais, développement web, service sur réseau).

Par ailleurs, 3 enseignants chercheurs du département MMI sont membres du laboratoire de recherche LIUM avec les enseignants chercheurs du département Info.

Un enseignant du département MMI a été chargé de revoir et de gérer les échanges documentaires du département. Un protocole de gestion documentaire s'appuyant sur les possibilités offertes par l'outil Nexcloud a ainsi été défini et mis en place fin 2019. Afin de déployer une GED au niveau des services centraux, la direction de l'IUT s'appuie aujourd'hui sur le modèle et les conseils du département MMI, en avance de phase sur cette thématique.

Des outils numériques conçus par des enseignants du département ont été déployés ou repris au niveau de l'IUT voire de l'Université (outil numérique de gestion des absences et des trombinoscopes, Livret Electronique d'Apprentissage – LEA).

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

<p style="text-align: center;"><u>Forces</u></p> <p>Spécialité très attractive et bien adaptée aux besoins des entreprises Fort investissement de l'équipe pédagogique Compétences équilibrées de l'équipe enseignante autour des principaux axes de la formation. Bonne intégration à l'environnement local Implantation de la recherche sur site Interactions avec l'Université Locaux globalement agréables</p>	<p style="text-align: center;"><u>Faiblesses</u></p> <p>Ressources humaines insuffisantes Mobilité internationale en stage insuffisamment développée</p>
<p style="text-align: center;"><u>Opportunités</u></p> <p>Développer l'offre de formation dans le cadre du B.U.T. via les parcours Développer l'alternance Orienter des parcours de B.U.T. à l'international</p>	<p style="text-align: center;"><u>Menaces</u></p> <p>Désengagement des collègues Incapacité à assurer le surcroît d'activité lié à la mise en œuvre du BUT Incapacité à assurer le renouvellement du parc d'équipement et l'entretien des locaux Perte d'attractivité</p>

Tableau 2. Analyse SWOT

Le département MMI de Laval est un département dynamique qui contribue fortement à l'attractivité et à la visibilité de l'IUT.

Toutefois comme cela a été signalé en Introduction, le sous-encadrement chronique du département limite les perspectives de développement malgré un important potentiel (Tableau 2).

Académie : Nantes
Université Le Mans Université:
IUT : Laval
DUT : MMI

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Quels sont les projets du département ?

Fort de son expérience, le département a pour ambition de proposer les 3 parcours possibles en BUT MMI afin de maintenir son attractivité sur le territoire:

- Stratégie de communication numérique et design d'expérience
- Création numérique
- Développement web et dispositifs interactifs

Ce projet qui constitue en soi un bel objectif de développement pour les 5 prochaines années, semble cependant raisonnable et naturel. Les compétences au sein de l'équipe pédagogique sont plutôt équilibrées et permettent de répondre aux enseignements critiques des 3 parcours. D'autres part, ces parcours de type 2 restent fortement mutualisés sur S3/S4 et ne se distinguent véritablement qu'à partir du S5. Dans ce contexte, la LP DIWA serait d'ailleurs bien sûr intégrées aux Parcours de BUT.

Indépendamment du nombre de parcours, la véritable problématique va être le nombre d'étudiants en BUT3 ; chose que nous ne pouvons clairement prévoir à ce jour.

Néanmoins, il est fort probable que nous ayons une augmentation significative des étudiants (et donc du nombre de groupes) sur les semestres S5/S6 entraînant une tension sur notre capacité à assurer les enseignements au vu de notre sous-encadrement actuel.

Un accompagnement en postes de la part de l'université sera nécessaire pour atteindre cet objectif.

Académie : Nantes
Université Le Mans Université:
IUT : Laval
DUT : MMI

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____ , le

Le/La chef du département,

A _____ , le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____ , le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A _____ , le

Le/La président(e) de l'université,

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –
-B-

« Partie DUT »

IUT : LAVAL

Département : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Université : LE MANS UNIVERSITE

Académie : NANTES

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Sommaire

Introduction	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	4
1- Formation et professionnalisation	4
2- Recrutement des étudiant.e.s	12
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s	13
4- Ouverture internationale	13
5- Vie étudiante et engagement étudiant	14
6- Dynamique de l'équipe de formation	15
7- Articulation département - IUT	16
Partie 2 : Bilan et perspectives	18
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	18
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	18

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :

- État des lieux et analyse du département ;*
- Bilan et perspectives.*

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : Techniques de Commercialisation

Site : Laval

Chef du département :

Prénom, Nom, qualité : Axelle FAURE-FERLET, MCF en Sciences de Gestion

Date de la prise de fonction : 1^{er} septembre 2020

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse :

52 rue des Docteurs Calmette et Guérin
BP 2045
53 020 Laval Cedex 9

Téléphone : 02 43 59 49 30

Adresse électronique : axelle.faure-ferlet@univ-lemans.fr ; iut-tc@univ-lemans.fr

Site web : <http://iut-laval.univ-lemans.fr/fr/departements/techniques-de-commercialisation.html>

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Introduction

Les conclusions de la dernière évaluation quinquennale sont encourageantes et positives. Le département s'est efforcé de poursuivre la dynamique engagée depuis la réforme du PPN de 2013 afin d'améliorer encore la qualité de son offre de formation.

La quasi-totalité des projets prévus ont pu être menés à terme. Une partie des étudiants de la LP CAA (renommée LP CD depuis 2016) bénéficient maintenant d'un contrat d'apprentissage. L'ouverture à l'international a été renforcée sur le DUT, en particulier sur les stages et la mobilité semestrielle ; même si la LP GIE – qui engendrait une mobilité estudiantine importante – a malheureusement dû fermer en 2016 pour des raisons financières. Un suivi des anciens a été mis en place par le biais de la création d'un projet tutoré de type « Alumni » en deuxième année de DUT en 2019. Les enseignants s'efforcent d'innover en matière d'activités pédagogiques (ex. escape games, situations de gestion réelles) afin de diversifier les situations d'apprentissage.

Seul le projet de DU « Créateurs d'activités » n'a pas pu être mis en place. Néanmoins, le département encourage l'entrepreneuriat étudiant, notamment en favorisant leur participation au challenge régional « Les Entrep' » qui leur permet de développer une idée d'activité. En 2017, un groupe de 4 étudiants du département a également pu bénéficier du dispositif PEPITE et du statut d'étudiants-entrepreneurs suite à leur participation à ce challenge. Également, le DU « Management et développement commercial des TPE », mis en place en 2015, n'a pas pu être reconduit faute de financements consolidés.

Le département voit dans la réforme du BUT de nouvelles opportunités de développement qui permettront d'adapter plus avant son offre de formation à son environnement économique et au bassin de recrutement qui est le sien.

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1- Formation et professionnalisation

Dynamique et qualité de l'offre de formation

En 2019-2020, le département propose 2 formations : un DUT TC et une LP Commerce et Distribution parcours Agroalimentaire et Agrofourniture (CD AA).

La capacité d'accueil du département votée en Conseil d'Institut est de 248 étudiants au total répartis de la façon suivante : 112 en 1^{ère} année de DUT, 112 en 2^{ème} année de DUT et 24 en LP.

2019-2020	Nombre d'étudiants inscrits	Taux de remplissage
DUT 1A	114	101,8 %
DUT 2A	112	100 %
LP	15	62,5 %

Sur la période, le taux de remplissage est de 101,8% en première année de DUT, de 100% en deuxième année de DUT et de 62,5% en LP, soit 97,2% sur l'ensemble du département (241 étudiants pour 248 places). Ces effectifs peuvent varier d'une année sur l'autre, notamment en ce qui concerne la LP. Depuis la dernière évaluation quinquennale, la LP a en effet connu plusieurs évolutions dans le but de redynamiser l'offre de formation du département. Depuis 2016, elle est indépendante et s'intitule Commerce et Distribution parcours Agroalimentaire et Agrofourniture. Depuis 2020, un nouveau parcours Distribution des Produits Alimentaires (DPA) vient compléter le parcours existant (renommé Commerce Agroalimentaire et Agrofourniture, CAA). Pour l'année 2020-2021, la LP compte 26 étudiants (13 étudiants par parcours) pour 28 places disponibles, soit un taux de remplissage de 92,9%.

Respect du PPN

En 2019-2020, le taux de réalisation des maquettes pédagogiques est de 90,1% ; ce chiffre tenant compte à la fois du taux de réalisation du PPN DUT et de la maquette LP.

Sur la partie DUT en particulier, le département effectue 73,1% du PPN (hors stages et projets tutorés). Chaque année et quelles que soient les contraintes rencontrées (humaines ou financières), le département s'efforce de respecter le PPN en appliquant au mieux la structure de la maquette (UE, modules, répartition CM/TD/TP) au prorata de ses capacités. Ce taux peut

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

difficilement être plus élevé compte tenu du rythme du calendrier, de la contrainte des locaux et du taux d'encadrement du département.

Lors du confinement en mars 2020, les enseignements du semestre 4 étaient quasiment terminés et la moitié des enseignements du semestre 2 étaient effectués. Nous avons choisi de maintenir les emplois du temps en l'état malgré le passage au distanciel. L'objectif était de maintenir un cadre, une structure à laquelle nos étudiants étaient habitués pour dégrader le moins possible leur bien-être et la progression pédagogique initiée. Afin de les accompagner au mieux pendant cette période anxiogène, les directeurs des études avaient notamment mis en place un agenda que les enseignants remplissaient en fin de semaine avec les consignes à destination des étudiants pour la semaine suivante (ex. modalités particulières, rappel du travail à faire). Les ressources mises à disposition par les enseignants étaient disponibles de façon asynchrone, mais les cours se déroulaient de façon synchrone par chat, en visio ou en classe virtuelle. La plupart du temps, les enseignants adaptaient leurs modalités d'enseignement en fonction du type de cours (CM, TD ou TP) afin de délivrer le mieux possible les compétences nécessaires à l'évolution des étudiants.

Adaptations locales

Le département a fait le choix d'appliquer au maximum le PPN sans qu'il n'y ait vraiment d'adaptation locale. Une adaptation ainsi été effectuée seulement sur les éléments qui appelaient à être adaptés : les activités transversales et les parcours proposés aux étudiants en deuxième année.

Concernant les activités transversales, nous avons fait le choix, au semestre 1, de proposer aux étudiants une activité qui leur permet de développer leur capacité d'expression orale en public, sous la forme d'un concours d'éloquence. Cet enseignement est délivré par une professionnelle du monde du spectacle. Au semestre 2, nous leur proposons de prendre part à une activité transversale axée sur la culture anglophone, qui se traduit par une journée sur l'île de Jersey. Les étudiants sont répartis en douze groupes de travail sur différents axes. Afin de préparer le voyage, ils mènent diverses actions commerciales pour financer une partie du déplacement ainsi que plusieurs animations en amont, telles que l'organisation d'un petit déjeuner anglais au RU ou encore des conférences dynamiques qu'ils animent eux-mêmes (ex. les conséquences économiques et commerciales du Brexit). Au semestre 3, les étudiants sont invités à choisir une activité transversale dans la palette proposée par les enseignants du département. Parmi les activités proposées se trouvent par exemple : la création d'une communication basée sur la gamification où les étudiants élaborent un jeu innovant (type jeu de société, jeu de piste) pour redynamiser le territoire Mayennais ; la participation au Challenge de Négociation en langues étrangères en anglais ou en espagnol ; la réalisation d'un diagnostic des activités commerciales de Laval Agglo. Au semestre 4, les étudiants font face à une situation de gestion à résoudre (ex. la création et la simulation de lancement d'un produit) en faisant appel à l'ensemble des compétences acquises tout au long de la formation.

En deuxième année, nous proposons deux parcours aux étudiants : un parcours études courtes dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle ou la poursuite en LP ; et le parcours études longues qui a pour objectif d'accompagner les étudiants qui le souhaitent dans leur poursuite d'études.

Équipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques

Le département bénéficie d'un soutien financier régulier de l'IUT, notamment par le biais des subventions octroyées par les collectivités locales et la région qui permettent d'en augmenter les fonds propres. Ce soutien important permet d'effectuer des investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité des enseignements compte tenu, notamment, des évolutions technologiques. Entre 2018 et 2020, le département a, par exemple, pu se doter de 2 armoires mobiles contenant chacune 16 ordinateurs portables et une borne Wi-Fi ad hoc, ainsi que d'une valise contenant 15 tablettes tactiles. Ces équipements viennent compléter l'offre existante (2 salles informatiques équipés de 16 postes fixes, et 1 laboratoire de langues équipé de 17 postes fixes) et permettent de faire évoluer les activités d'enseignement, et de fluidifier la gestion des espaces et des emplois du temps. Les enseignants faisant appel de plus en plus à l'utilisation d'internet pendant leurs cours, nous tendons actuellement vers la mise à disposition de plusieurs

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

postes fixes dans chacune des salles TD pour les étudiants qui n'ont pas les moyens d'avoir un ordinateur portable personnel.

Le département bénéficie également d'un support informatique significatif de la part de l'Université qui fournit des outils d'apprentissage permettant la mise à disposition de ressources à destination des étudiants et l'amélioration du travail collaboratif entre les différents acteurs (étudiants et enseignants). Depuis la dernière évaluation quinquennale, l'équipe pédagogique et l'ensemble des enseignants ont largement développé leur utilisation de ces plateformes, d'autant plus depuis le premier confinement de mars 2020. Les enseignants ont effectivement travaillé à faire évoluer les modalités d'enseignement et à revoir leurs attentes pour que le tout soit plus adapté aux évolutions technologiques et à la situation pandémique. Parmi les outils mis à disposition par l'Université, UMTICE (une plateforme de type Moodle intégrée à l'ENT) permet par exemple la mise à disposition de ressources, la mise en place de sondages ou de QCM et facilite le rendu des travaux effectués par les étudiants. Elle intègre également plusieurs fonctionnalités, tel que le carnet de notes, qui permettent aux étudiants de suivre leur évolution. L'accès à Microsoft Office 365 Education permet la création et l'édition de documents de travail collaboratif. Il facilite le travail en commun des étudiants et ouvre de nouvelles possibilités pour les enseignements de TIC en première comme en deuxième année de DUT, en particulier sur les périodes de cours en distanciel. Teams permet le travail en mode projets que ce soit au niveau de l'équipe pédagogique, des groupes de projets tutorés ou des TD/TP suivant les cas. L'accès à VIA permet la mise en place de classes virtuelles lorsque cela est nécessaire. Depuis mars 2020, l'offre a encore évolué : nous avons désormais accès à un système de streaming (DIRECT AMPHI) qui permet la retransmission de cours en direct et en différé de puis les amphithéâtres de l'IUT ; et plus récemment à ZOOM qui facilite la mise en place de classes virtuelles ou de réunions.

Innovations pédagogiques (TICE, aide à la réussite, solutions de remédiation, passerelles, blocs de compétences, semestres décalés, parcours innovants, travail sur les blocs de compétences, etc.) :

▪ **Tutorat par les pairs**

En 2019-2020, 43% des étudiants de première année (soit 49 étudiants) bénéficie de 48 heures de tutorat au total effectuées par 7 étudiants de deuxième année en mathématiques et statistiques appliquées, et en comptabilité. Chaque année, le département s'efforce d'accompagner au mieux des étudiants de première année dans l'appréhension des modules dans lesquels ils ressentent des lacunes. Le nombre d'étudiants concernés, d'heures effectuées et les thématiques abordées peuvent varier d'une année sur l'autre. En effet, la participation au tutorat se fait sur la base du volontariat et le choix des thématiques résultent d'un sondage auprès des étudiants à chaque début de semestre. Néanmoins, il est important de noter que ce sont principalement les modules impliquant une manipulation importante des chiffres (mathématiques et statistiques appliquées, comptabilité, études et recherche commerciales) sur lesquels les étudiants demandent le plus à être soutenus. Suite à la réforme du baccalauréat et en particulier à la suppression de l'enseignement des mathématiques de façon obligatoire, les prochaines promotions auront certainement besoin d'un accompagnement encore plus important sur ces modules.

▪ **Ateliers conversation en langues étrangères et cours de préparation au TOEIC**

Des ateliers de conversation, dans le cadre de la Maison des Langues du Mans, sont également proposés aux étudiants volontaires de toutes les composantes du site de Laval, par un enseignant en anglais (rattaché au département Informatique) et une enseignante en espagnol (rattachée au département TC). Ces ateliers ont lieu le midi, deux fois par semaine, sous forme de cafés conversation. Ils offrent la possibilité aux participants de pratiquer une langue étrangère de manière ludique et conviviale à travers des débats sur des sujets d'actualité ou des jeux de rôle. Ces ateliers évoluent suivant les années pour s'adapter à la demande des étudiants. En espagnol, par exemple, l'enseignante a proposé, de 2017 à 2019, des ateliers de renforcement des bases linguistiques, et en 2019-2020, un atelier "grands débutants". Afin de s'adapter à l'offre des trois parcours que le département TC proposera dans le cadre de la réforme du BUT et de stimuler les étudiants qui hésitent souvent à participer à ces ateliers du fait de leur emploi du temps dense, les enseignants adopteront une approche plus pragmatique à partir de septembre 2021, afin de

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

mieux préparer les volontaires à un départ à l'International. La prochaine rentrée sera également l'occasion d'étendre l'offre et d'ouvrir de nouveaux ateliers de langues (ex. le coréen) selon la demande des étudiants.

▪ **Escape games**

Depuis 2019-2020, le département propose aux étudiants de deuxième année de concevoir des escape games pédagogiques dans le cadre des activités transversales. Une vingtaine d'étudiants répartis par groupe de 4 sont ainsi invités à concevoir des escape games à visée pédagogique, c'est-à-dire des escape games qui intègrent les principes d'un escape game classique (fouille, logique, cohésion d'équipe, compétition, scénario immersif) en ayant une finalité formatrice (ex. acquérir la méthodologie de recherche de stage, appréhender les poursuites d'études envisageables). Lors de cette activité, les étudiants doivent ainsi concevoir un escape game dans sa totalité qui mobilise de nombreuses compétences intellectuelles, créatives et organisationnelles. Après avoir finalisé la conception, ils animent une journée pendant laquelle les étudiants de première année sont invités à s'affronter en équipe et à élire leur escape game préféré. En parallèle du travail de conception en tant que tel, les équipes assurent également la promotion de la journée et récoltent des lots pour les participants ayant réalisé les meilleurs temps. Au-delà de l'aspect ludique de l'escape game, cette activité permet à la fois aux étudiants-concepteurs et aux étudiants-participants d'appréhender le travail en équipe et en autonomie sur une durée limitée. En outre, la visée pédagogique de l'escape game s'apparente à une forme de tutorat par les pairs qui permet aux étudiants de deuxième année de faire le point sur leurs connaissances, et aux étudiants de première année de parfaire leurs compétences et connaissances. En 2020-2021, cette activité a nécessairement dû évoluer pour pouvoir la proposer dans le cadre des enseignements à distance. Les étudiants ont été amenés à concevoir des escape games virtuels à destination de la journée portes ouvertes, mobilisant en plus les compétences acquises en module de TIC.

▪ **Supports et plateformes technologiques**

Comme détaillée dans la partie précédente, l'utilisation des supports technologiques comme les plateformes collaboratives ou les outils permettant la mise en place de visioconférences s'est largement étendue depuis quelques années et notamment depuis le confinement de mars 2020. Cette dernière expérience a nécessité un accompagnement important des enseignants titulaires et vacataires pour prendre en main les outils et monter en compétences sur leur utilisation. Toutefois, elle a également permis de faire évoluer le champ des possibles. A moyen terme, nous envisageons par exemple la possibilité de faire intervenir plus facilement des vacataires professionnels ou des intervenants étrangers à distance, ce qui nous permettrait d'élargir notre bassin de recrutement et ce qui faciliterait l'ouverture de nos formations à l'international.

▪ **Evaluation par compétences**

Jusqu'à présent, seuls certains modules, tels que les langues vivantes par exemple, bénéficiaient d'une évaluation par compétences du fait de la formation des enseignants concernés à cette approche. En 2019-2020, un travail collectif a été entrepris pour faire évoluer l'évaluation des projets tutorés vers une évaluation par compétences. Cela a ainsi été l'occasion de concevoir deux grilles d'évaluation adaptées pour une évaluation par les enseignants d'une part, et par les pairs d'autre part. Les nouvelles modalités d'évaluation induites par la réforme du BUT nécessiteront certainement l'accompagnement et la formation de l'ensemble des enseignants du département, titulaires et vacataires, pour qu'elles puissent être mobilisées convenablement.

Projets tutorés

Les étudiants du département en formation initiale doivent mener un projet tutoré par année de formation. En 2019-2020, le département compte ainsi 22 projets tutorés en première année de DUT, 19 projets en deuxième année de DUT et 5 projets en LP. Le nombre de projets peut varier d'une année sur l'autre suivant le nombre d'étudiants inscrits. Ainsi, en 2020-2021, nous comptons 22 projets en première année, 18 en deuxième année et 6 en LP.

En première année de DUT, nous invitons les étudiants à imaginer et à mettre en place leur propre projet dans l'objectif de les initier très vite au travail en équipe et à la conduite de projet. Il s'agit

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

de créer une association loi 1901 dont le but est de conduire une mission concrète de manière professionnelle. Le projet est mené par groupe de 4 à 6 étudiants sur une période couvrant les semestres 1 et 2 afin de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises au cours de l'année. Le projet doit permettre aux étudiants de répondre à une demande réelle en proposant une solution adaptée ; de travailler au sein d'une équipe sous contraintes de temps et de moyens ; et de démontrer leurs capacités d'initiatives, d'autonomie et de responsabilité. La mission peut concerner l'IUT, le département TC, une entreprise, une collectivité ou une association par exemple. Chaque année, nous avons 4 types de projets : les projets humanitaires (ex. récoltes de fonds pour une association humanitaire) ; les projets artistiques, culturels ou sportifs (ex. organisation d'un vernissage, d'un marathon) ; les projets d'animation de la vie étudiante (ex. organisations d'un repas de Noël) ; et des projets plus techniques (ex. organisation d'un concours de vitrine entre les magasins du centre-ville). Les étudiants sont accompagnés à la fois par le référent projets tutorés, notamment à travers le module de conduite de projets, et par un enseignant-tuteur attribué en début d'année. En fin de semestre 2, chaque groupe de projet doit produire un rapport écrit détaillant l'activité de l'association tout au long de l'année et effectuer une soutenance orale. Les projets sont évalués en fonction des compétences mobilisées (ex. gestion budgétaire) et des résultats obtenus. Les livrables sont évalués à la fois par le référent projets tutorés et l'enseignant-tuteur.

En deuxième année de DUT, nous invitons les étudiants à reprendre les 19 associations loi 1901 existantes. Ces associations regroupent 4 à 6 étudiants et recouvrent 4 types de projet : les projets d'animation qui ont pour objet d'animer le département et la vie des étudiants (ex. BDE) ; les projets réseaux qui ont pour vocation de maintenir, d'animer et de renforcer les relations du département (ex. Alumni) ; les projets concours dont le but est de représenter le département aux concours nationaux inter-IUT (ex. Coupe de France des IUT, Alticiades, Masters de négociation, Régate des IUT) ; et les projets sociétaux qui ont un objectif humanitaire (ex. 4L Trophy). Au début du semestre 3, chaque groupe de projet reçoit une fiche contenant les objectifs que l'association doit atteindre sur l'année. L'intérêt est de maintenir un niveau de complexité équivalent d'un projet à l'autre. Tout au long de l'année, les étudiants sont accompagnés à la fois par le référent projets tutorés et par un enseignant-tuteur. En fin de semestre 4, chaque groupe de projet doit produire un rapport écrit détaillant les activités de l'association sur l'année et effectuer une soutenance orale en insistant particulièrement sur la façon dont ils ont rempli leurs objectifs. En complément, les membres de chaque projet apprécient l'implication des autres membres du projet sur la base d'une grille de critères. Les projets sont ainsi évalués en fonction des compétences mobilisées tout au long de l'année, de la capacité des étudiants à remplir les objectifs fixés et de l'implication de chacun dans le projet. Les livrables sont évalués à la fois par le référent projets tutorés et l'enseignant-tuteur.

En LP_CD, les étudiants du parcours CAA participent en début d'année au challenge Innovation mis en place avec Laval Technopole. Il s'agit de proposer un plan d'action commercial à des entreprises du secteur agroalimentaire sélectionnées par Laval Technopole. Une partie des projets consiste à travailler sur la mise en œuvre de ces plans d'action en collaboration avec ces entreprises suite à une phase de sélection. Les étudiants dont les projets sont retenus travaillent ainsi sur la mise en œuvre du plan d'action proposé ; et les étudiants, dont les projets ne sont pas retenus, s'orientent vers de nouveaux projets mis en place avec des entreprises partenaires (ex. Le Cochon du Chesnot) ou avec des entreprises qu'ils ont eux-mêmes démarchés. Il peut s'agir d'effectuer une étude de marché, de la prospection, une veille concurrentielle ou de travailler à l'amélioration d'outils de communication. Les étudiants du parcours DPA (parcours ouvert en 2020) doivent quant à eux réaliser une mission commerciale dans le domaine de la distribution de produits alimentaires. Le projet est mené pour le compte d'une enseigne (ou d'un magasin) de distribution à prédominance alimentaire trouvée et démarchée par les responsables de la formation. Les étudiants, organisés en équipe (3 à 4 étudiants) et encadrés par un enseignant-tuteur, se voient confier une problématique managériale (ex. Comment valoriser ou mieux vendre les produits alimentaires à date courte auprès des clients du magasin Lidl d'Evron ?). Ils doivent formuler des propositions concrètes à court et à moyen terme à partir d'une analyse-diagnostic de la situation. La mise en application du plan d'action est exécutée à la demande de l'enseigne partenaire. Tout comme les étudiants du parcours CAA, d'autres missions sont possibles pour les

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

étudiants dont la proposition ne serait pas retenue. Quel que soit le parcours (CAA ou DPA), nous attendons des étudiants qu'ils mènent un projet du début à la fin (élaboration d'une proposition, mise en place et présentation devant un jury).

Stages

En vue de l'obtention du DUT, les étudiants effectuent deux stages lors de leur formation.

Un premier stage de 4 semaines est réalisé en fin de semestre 2, au mois de mai. Nous invitons l'ensemble des étudiants à le réaliser dans un magasin ou dans un service commercial afin de découvrir les métiers de la vente. Cela leur permet de se développer sur un plan relationnel grâce à la confrontation avec les clients, en plus de la confrontation avec leur manager. Cela leur permet également de se développer sur un plan professionnel en appréhendant notamment la place de la vente, voire de la distribution, par rapport aux autres métiers liés à toute activité commerciale (ex. marketing, communication). Les cours de PPP délivrés aux semestres 1 et 2 invitent les étudiants à mener une réflexion sur leur avenir professionnel, les guident dans leur recherche de stage et les aident à construire les outils de communication nécessaires à cette recherche (CV et lettres de motivation). Ces cours sont dispensés à la fois par un enseignant titulaire, référent stages du département, et des anciens étudiants du département devenus professionnels de la vente, du marketing ou de la communication afin de diversifier les discours et d'ouvrir le champ des possibles. En matière de stage, les étudiants sont suivis à la fois par le référent stage tout au long de l'année et par un enseignant tuteur chargé de les accompagner spécifiquement sur la période de stage. A la suite du stage, les étudiants doivent produire un rapport écrit et leur expérience fait l'objet d'une soutenance orale permettant notamment une mise en perspective de l'expérience vécue avec leur projet professionnel. Le stage et les différents livrables sont évalués à la fois par le tuteur entreprise, l'enseignant tuteur et le référent stages du département.

Un second stage de 8 semaines est réalisé en fin de semestre 4, sur une période s'étalant de mi-avril à mi-juin. Nous invitons l'ensemble des étudiants à le réaliser dans un secteur ou dans une famille de métiers qui se rapproche le plus possible de leur projet professionnel. Les cours de PPP délivrés au semestre 3 sont notamment l'occasion de se familiariser avec les différentes offres de formation et de rencontrer de nombreux professionnels aux parcours variés, ce qui permet aux étudiants d'affiner leur projet. Le stage de deuxième année donne lieu, comme celui de première année, à un rapport écrit et à une soutenance orale, évalués par le tuteur entreprise, l'enseignant tuteur et le référent stages du département.

En vue de l'obtention de la LP, les étudiants en formation initiale effectuent un stage de 12 à 14 semaines à partir du mois d'avril. Ils sont amenés à conduire en responsabilité ou co-responsabilité des actions commerciales dans une entreprise spécialisée en agroalimentaire ou en agrofournitures (parcours CAA), de gérer un rayon alimentaire ou une unité commerciale de petite ou moyenne taille dans le secteur de la distribution à prédominance alimentaire (parcours DPA). Les missions doivent s'intégrer dans la politique commerciale de l'entreprise. Comme les stages de première et de deuxième année de DUT, le stage de LP est suivi d'un rapport écrit et d'une soutenance orale qui sont évalués par le tuteur entreprise, l'enseignant-tuteur et les responsables de la LP.

Alternance

En 2019-2020, le département compte 3 alternants parmi les 15 étudiants inscrits en LP (soit 20% d'alternants). Le nombre d'inscrits en LP et le nombre d'alternants étaient variables et connaissaient plutôt une tendance à la baisse depuis quelques années du fait du manque d'attractivité de notre offre de formation et en particulier de l'inadéquation d'une grande partie du contenu (trop technique) du parcours CAA avec le profil d'étudiants issus de filières tertiaires et leurs projets professionnels orientés à majorité vers des emplois purement commerciaux. En 2020-2021, grâce au lancement du parcours DPA, la LP compte 26 étudiants (dont 5 en alternance sur le premier parcours et 3 sur le second, soit 30,8% d'alternants).

Il est important de noter que nos étudiants de DUT sont de plus en plus intéressés par l'alternance. Nous envisageons d'ailleurs de profiter de la réforme du BUT pour monter en puissance sur cet indicateur en proposant l'alternance aux étudiants de deuxième et troisième année de BUT.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Certifications

En complément de la formation, deux certifications sont proposées aux étudiants du département afin de leur permettre de valoriser certaines de leurs compétences auprès des entreprises et des autres instituts de formation : le TOEIC et le Projet Voltaire.

▪ **TOEIC**

Plusieurs sessions de certification TOEIC sont planifiées tout au long de l'année par la Maison des Langues de l'Université, dont deux sur le site de Laval. Pour les étudiants de deuxième année de DUT et les étudiants de LP, 2h de préparation au TOEIC par semaine sont dispensées par une enseignante du département, en charge de la préparation au TOEIC et de l'organisation de la certification au sein de l'IUT. Ces heures de préparation, mutualisées avec le département Informatique, permettent aux étudiants de compléter et de consolider leurs connaissances en vue de la certification. En 2019-2020, 13 étudiants du département se sont présentés au TOEIC afin de valoriser leur dossier en vue d'une recherche d'emploi ou d'une poursuite d'études. Deux enseignants du département ont une habilitation TCA et viennent compléter l'ensemble des personnes capables d'administrer des sessions de certification TOEIC au sein de l'IUT.

▪ **Certificat Voltaire**

Depuis plusieurs années, le département prépare également les étudiants de DUT à l'obtention du certificat Voltaire dans le cadre des modules d'Expression-Communication-Culture et d'une activité transversale. En 2019-2020, 179 étudiants ont ainsi été préparés à la certification afin d'améliorer leur niveau d'orthographe et 31 se sont présentés au certificat afin de valoriser leurs CV et dossiers de poursuite d'étude. Depuis 2020-2021, nous préparons également les étudiants de LP à cette certification.

Pratique des conseils de départements, pratique des conseils de perfectionnement, pratique de l'évaluation des enseignements

Chaque année, deux conseils de département élargis sont organisés au mois de janvier et au mois de juin afin de décider des grandes orientations du département. Pour la LP en particulier, un conseil de perfectionnement est organisé en fin d'année universitaire afin de discuter de l'adéquation de la maquette et du rythme de l'alternance aux évolutions des attentes des entreprises et des étudiants.

Depuis plusieurs années, une enquête institutionnelle (appelée Evamaine) permet aux étudiants de DUT et de LP d'évaluer la formation dans sa globalité. L'évaluation se déroule au semestre 4 pour les étudiants de DUT et au semestre 6 pour les étudiants de LP. Le questionnaire est généré par le secrétariat de scolarité et envoyé à l'ensemble des étudiants par mail. Chaque étudiant peut ainsi évaluer de façon anonyme le contenu de la formation, son organisation, les moyens pédagogiques et équipements mis à disposition, le rythme d'évaluation des connaissances et la communication au sein du département, ou plus largement au sein de l'IUT. Parmi les points forts, les étudiants plébiscitent la qualité de la formation et de son contenu, sa dimension professionnalisante grâce notamment aux projets tutorés et aux stages, et la taille humaine des promotions qui permettent à l'équipe pédagogique de les accompagner de façon individualisée. Les points faibles sont surtout liés au manque d'espaces dédiés au travail personnel ou à la mise à disposition d'un espace de restauration dans les locaux propres au département. Ces remarques ont permis d'engager une réflexion importante autour de l'agencement des locaux afin de proposer aux étudiants des espaces communs plus adaptés à leurs besoins. En particulier, un projet tutoré de deuxième année a été mis en place dans l'objectif de travailler à l'amélioration des conditions de vie des étudiants au sein de l'IUT et plus particulièrement du département (ex. création d'un espace pique-nique à l'extérieur, enquête sur l'amélioration de la restauration des étudiants, réorganisation des espaces communs).

Malheureusement, nous avons du mal à mobiliser les étudiants à la fois pour qu'ils participent aux conseils de département et pour qu'ils répondent à l'enquête Evamaine. A court terme, nous envisageons de faire évoluer nos pratiques afin que les étudiants soient plus impliqués dans l'évaluation et l'évolution de l'offre de formation. D'une part, nous envisageons d'impliquer plus en avant les étudiants dans les conseils de département en nommant, par exemple, un représentant

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

par groupe TD ou en renforçant le rôle naturel de porte-parole des étudiants du BDE. D'autre part, nous envisageons de dédier une plage horaire dans l'emploi du temps des étudiants afin de maximiser le nombre de réponses à l'enquête Evamaine.

Partenariats dont relations avec les milieux professionnels, avec les collectivités, ...

Nos partenariats prennent trois formes. Tout d'abord, nous pouvons compter sur un certain nombre d'intervenants extérieurs issus du tissu économique local (ex. Lactalis, Lidl, Mamie Mesure, France Invendus). Ensuite, de nombreuses entreprises montrent de l'intérêt pour notre LP : elles organisent des portes ouvertes pour nos étudiants (ex. Terrena, Fromagerie d'Entrammes, Sojasun, Monbana, Norhuil, Valorex, Les Goronnaises, Lidl) ; elles recrutent régulièrement des alternants dans les domaines de la distribution alimentaire (ex. Lidl, Super U, Intermarché, Carrefour Market) et du commerce agroalimentaire et agrofourniture (ex. Ker Cadéac, Socopa, Charal) ; et elles leur proposent des stages de qualité. Enfin, afin de contextualiser leurs enseignements et de donner davantage de sens à ceux-ci, les enseignants du département offrent la possibilité aux étudiants d'interroger les pratiques des organisations locales. Ils peuvent ainsi proposer des évolutions en terme de stratégie marketing ou de stratégie de communication à des entreprises (ex. chocolaterie ID Sucré, traiteur Poivre et Sel, Chai d'Antan etc.), ou encore participer à la mise en œuvre d'une franchise. Certains de nos étudiants participe également à la conception d'un jeu en ligne destiné à la promotion du territoire Mayennais, et ce en partenariat avec le Conseil Départemental de la Mayenne.

Réseaux (ACD, autres établissements, etc.)

Le département est représenté à chaque ACD par le chef de département et les deux directeurs des études afin de participer aux réflexions nationales. Lorsqu'ils y sont invités, d'autres enseignants du département se joignent également aux ateliers proposés par l'ACD. Récemment, plusieurs enseignants ont par exemple participé à des ateliers visant à définir les SAE relatives à la première année de BUT ou à des ateliers visant à définir la place des matières supports dans la nouvelle offre de formation (ex. langues, mathématiques, économie).

Dans le cadre des projets tutorés, le département est également très présent aux différents événements organisés par le Réseau TC, telles que les Alticiades, ainsi qu'aux événements organisés par d'autres département TC, tels que les Europubliciades, la Régate des IUT ou encore le Concours de négociation en langues étrangères. Au-delà de leur aspect ludique et des expériences professionnalisantes qu'elles offrent aux étudiants, ces compétitions inter-départements donnent l'occasion aux équipes pédagogiques d'échanger et de nouer des relations. Cela offre également une visibilité importante au département TC de l'IUT de Laval sur le plan national. En 2020-2021, nous avons choisi d'asseoir encore notre présence nationale en participant pour la première fois aux Masters de négociation, compétition organisée par le Réseau TC, en tant que centre organisateur en binôme avec le département TC de l'IUT Lyon 1.

Dans le cadre de la LP, le département est partenaire du lycée agricole AgriCampus de Laval afin d'offrir une formation adaptée aux spécificités des secteurs agroalimentaire et agrofourniture aux étudiants du parcours CAA.

Relation pédagogique à d'autres départements et d'autres composantes, etc. :

Le département souhaite mutualiser les pratiques et les ressources avec les autres départements de l'IUT de Laval pour participer à la cohérence et à l'efficacité de l'offre de formation de l'IUT dans sa globalité. Jusqu'à présent, cette mutualisation concernait surtout certaines salles bénéficiant d'équipements spécifiques (ex. amphithéâtres, laboratoires de langues), la préparation au TOEIC et les enseignements en langues (ex. mutualisation d'un poste en anglais avec le département GB et d'un poste en espagnol avec le département MMI et la faculté de droit), mais le département TC a la volonté de renforcer plus avant ses relations avec les autres départements. Par exemple, dans le cadre de la réforme du BUT, nous avons fait le choix de proposer le parcours « Marketing digital, e-business et entrepreneuriat » et cela laisse entrevoir la possibilité de mutualiser certains enseignements notamment avec le département MMI. Cela permettrait de répondre en partie aux problèmes de ressources humaines que nous rencontrons.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Nous gagnerions également à profiter des synergies existantes sur certains projets tutorés sur lesquelles nous ne capitalisons pas encore afin de faire monter nos étudiants en compétences (ex. création d'affiches ou de spot publicitaires dans le cadre des Europubliciades).

En complément, plusieurs enseignants s'impliquent de façon individuelle dans les formations d'autres composantes. Cela peut varier d'une année sur l'autre en fonction de la charge de travail de chacun, mais il arrive régulièrement que les enseignants du département interviennent sur le campus du Mans, par exemple dans le Master 2 Management et Commerce International.

2- Recrutement des étudiant.e.s

Pour le DUT, nous avons reçu 1609 candidatures en 2019, un indicateur en constante augmentation depuis 2014. Le taux de pression reste malgré tout assez bas (14%, soit 1,7 point en dessous de la moyenne nationale) ce qui peut traduire un manque de visibilité ou d'attractivité.

Nos étudiants proviennent majoritairement des Pays de la Loire (63,7% des primo-étudiants inscrits en 2019-2020) et des régions limitrophes, notamment de Bretagne (30,1%). En particulier, en 2019-2020, 41,6% de nos étudiants de première année sont originaires de la Mayenne, 24,8% d'Ille-et-Vilaine et 15% de la Sarthe. Notre proximité avec de plus grandes villes comme Rennes et Le Mans génère un nombre de candidatures important dont le département bénéficie. Néanmoins, le taux d'appel très important (87,5%) montre que Laval reste un second choix pour un certain nombre d'étudiants qui préfèrent suivre leurs études dans une plus grande ville universitaire, notamment ceux issus des filières générales. Ce chiffre s'explique également par le fait que beaucoup de bacheliers technologiques appellent déclinent notre proposition pour se tourner vers un BTS ; les lycées présents dans le bassin de recrutement ayant eux-mêmes du mal à recruter les bacheliers professionnels lorsqu'ils ne proposent pas l'alternance.

Nous envisageons de profiter de la réforme du BUT pour augmenter notre visibilité et l'attractivité de notre offre de formation en montant en puissance sur deux éléments particulièrement plébiscités par les étudiants : l'international et l'alternance.

Relations lycées-IUT

La promotion des formations proposées par le département est en grande partie réalisée par les étudiants de deuxième année de DUT et de LP. Un groupe de projet tutoré a été créé à cette fin dans chacune des deux formations. Ils participent à l'organisation des journées portes ouvertes, aux salons de l'étudiant et visitent de nombreux lycées du grand ouest. Pour le DUT en particulier, les étudiants accueillent les futurs étudiants dans le cadre de la journée Couralafac et sollicitent les lycées de la région pour aller y présenter la formation. Ils accompagnent également les étudiants de première ou deuxième année ayant été sollicités par leur lycée d'origine. Pour la LP, les étudiants se concentrent sur les lycées qui proposent des BTS A et des BTS tertiaires pour y présenter notre offre de formation.

Accueil des bacheliers technologiques

Les étudiants inscrits aux formations du département sont principalement des bacheliers généraux provenant des filières économique ou scientifique. En 2019-2020, le département compte 28.9% de bacheliers technologiques inscrits en première année de DUT (dont 24,6% issus de Parcoursup et 4,4% hors Parcoursup) – même si 35% des places leur sont réservées lors du recrutement (taux voté en Conseil d'Institut) – et 26,7% en LP. Chaque année, nous rencontrons des difficultés pour recruter un nombre suffisant de bacheliers technologiques ; et la procédure complémentaire ne suffit pas à atteindre les objectifs fixés malgré le vivier d'étudiants issus d'un bac STMG en Mayenne et dans les départements limitrophes. Cette situation nous mène à questionner notre capacité à recruter 50% de bacheliers technologiques dans le cadre de la réforme du BUT.

Diversification des publics

En 2019-2020, le département accueille 48,2% d'étudiants boursiers en première année de DUT. Parmi nos étudiants, nombreux sont également ceux (boursiers ou non) qui cumulent une activité salariée en plus de leurs études. Ces éléments traduisent certainement l'attractivité du DUT auprès de publics qui envisagent une insertion professionnelle rapide, mais cela traduit aussi et surtout le niveau de vie modéré du bassin d'étudiants dans lequel nous nous trouvons.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Par ailleurs, le département accueille 9,6% d'étudiants inscrits en réorientation. Une attention particulière est portée à l'évaluation de ce type de candidatures lors du recrutement Parcoursup dans la mesure où la procédure ne favorise pas ces dossiers. Nous recevons également de nombreuses candidatures en réorientation pour une intégration en deuxième année, mais notre capacité d'accueil limitée en deuxième année ne nous permet pas toujours d'accueillir ces étudiants.

Suivant les années, le département accueille également des étudiants sportifs de haut niveau dont les études nécessitent des aménagements et des étudiants entrepreneurs.

3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

En DUT, le taux de réussite en deux ou trois ans est de 84,6% sur les diplômés 2017 (79,2% pour les bacheliers technologiques et 89,1% sur les bacheliers généraux) ; un chiffre plutôt satisfaisant.

Les différentes activités mises en œuvre au sein du département participent à la réussite des étudiants en leur permettant de se projeter dans leur devenir, aussi bien d'un point de vue personnel que professionnel :

- Chaque année un système de parrainage des étudiants de première année par les étudiants de deuxième année est mis en place afin de favoriser leur intégration dans l'environnement universitaire.
- Les différents modules de PPP permettent aux étudiants de découvrir les métiers du commerce au sens large, de mener une réflexion sur leur personnalité et sur leur avenir en première année. Ils sont également l'occasion de rencontrer des professionnels et d'envisager les possibilités qui s'offrent à eux en terme d'insertion professionnelle comme de poursuite d'études en deuxième année.
- Le tutorat par les pairs permet de soutenir les étudiants de première année qui ressentent des lacunes dans l'acquisition des connaissances dans le cadre de la formation.
- Un stage-dating organisé au mois de novembre aide les étudiants de deuxième année à rencontrer des entreprises dans le cadre de leur recherche de stage.
- Des conférences métiers sont organisées à différents moments de l'année afin que des professionnels partagent leur quotidien avec les étudiants de deuxième année.
- Un forum des écoles organisé au mois de mars a pour objectif d'éclairer les étudiants sur les possibilités de poursuite d'études post-DUT. Cela vient compléter l'accompagnement individualisé mis en œuvre au quotidien par le référent poursuite d'études.

Afin de connaître le devenir de nos diplômés, une enquête en deux temps est menée par l'IUT. La première phase de l'enquête se déroule au moment de la remise des diplômes, 6 mois après la fin de la formation. La deuxième survient 30 mois après la formation. Les résultats de la première phase de l'enquête cumulés à partir des réponses recueillies auprès des diplômés de 2014 à 2019 montrent que 76,8% des étudiants poursuivent leurs études après le DUT pour 11,5% en emploi et 2,8% en recherche d'emploi. Parmi les étudiants qui poursuivent leurs études, 43,7% intègrent une école de commerce, 30,6% intègrent une licence à l'Université ou en IAE et 25,8% intègrent une LP. Parmi ceux qui ont un emploi, 69,6% sont en CDD et 30,4% en CDI.

Dans l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants, un projet tutoré de deuxième année de type « Alumni » a été créé en 2019. Il a pour mission de recréer le contact avec nos anciens étudiants, d'animer la communauté d'anciens et de mettre en relation les étudiants actuels et les anciens étudiants. Lorsque le contexte sanitaire le permettra, nous envisageons d'organiser un événement annuel composé de tables rondes et de temps d'échanges informels entre anciens étudiants et étudiants actuels.

4- Ouverture internationale

Depuis plusieurs années, le département s'attache à proposer aux étudiants de première et deuxième année de DUT une mobilité internationale. Celle-ci revêt 2 formes.

D'une part, dans le cadre d'une collaboration avec le CEGEP de Matane (Québec, Canada), nous proposons chaque année à 3 ou 4 étudiants d'effectuer leur semestre 3 au Québec. La formation proposée sur place est équivalente au DUT TC en terme de contenu, mais elle se concentre sur les secteurs de l'évènementiel et du tourisme. Cette expérience à l'étranger est très

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

enrichissante pour les étudiants. Elle leur permet entre autres de découvrir une nouvelle culture, de gagner en ouverture d'esprit et en autonomie. Généralement, une quinzaine d'étudiants sont intéressés pour effectuer leur semestre 3 à Matane. La sélection s'effectue sur la base de 4 critères : les notes obtenues par l'étudiant en première année, sa capacité d'investissement dans la formation, la cohérence et la qualité globale de sa candidature. En 2019-2020, 4 étudiants ont ainsi profité de cet accord.

D'autre part, nous proposons aux étudiants qui le souhaitent de les accompagner dans une recherche de stage à l'international que ce soit en première ou en deuxième année. En plus du référent stages du département, la responsable Relations Internationales de l'IUT et deux enseignants en anglais accompagnent les étudiants dans les différentes démarches (ex. recherche d'entreprises, montage des dossiers d'aides financières : bourse régionale, départementale, aides de l'IUT). Chaque année, des stages "clé en main" en Angleterre (ex. Boston, Ormskirk, Worcester) sont proposés aux étudiants de première année. La sélection se fait sur dossier.

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	(2019-2020)
DUT 1A	6	6	2	(6)
DUT 2A	0	3	3	(2)
Total	6	9	5	(8)

Depuis 2016-2017, entre 5 et 9 stages par an se déroulent à l'international. En 2019-2020, 8 stages étaient prévus dont 5 en Grande Bretagne, 1 en Argentine, 1 aux îles Canaries et 1 au Maroc. Malheureusement, ces stages ont dû être annulés du fait du contexte sanitaire.

Lors de la dernière évaluation quinquennale, le département proposait une LP GIE dont une partie importante de la formation se déroulait en Grande-Bretagne. Pour des raisons budgétaires, cette LP a malheureusement dû s'arrêter en 2016. La nouvelle mouture du BUT nous permet toutefois d'envisager la mise en place de partenariats internationaux ou de bénéficier des partenariats développés par l'Université ou par le Réseau TC afin de proposer une mobilité semestrielle à un nombre plus conséquent d'étudiants, notamment dans le cadre du parcours 2 « Achat et vente à l'international ». Nous envisageons également de profiter de la réforme pour développer certains des enseignements en anglais, qu'ils soient délivrés par un enseignant local ou par un professeur international invité.

Enfin, le département accueille chaque année quelques étudiants étrangers dans le cadre du programme Campus France. En 2018-2019, deux étudiants marocains sont inscrits en DUT, l'un en première année et l'autre en deuxième année. Les chiffres varient d'une année sur l'autre en fonction de la capacité de l'étudiant à obtenir un visa, ou du fait qu'il choisisse une autre formation alors que nous lui avons réservé une place.

5- Vie étudiante et engagement étudiant

Environnement de travail

Les étudiants peuvent accéder librement aux 8 salles TD, lorsqu'elles ne sont pas utilisées pour les cours, pour travailler en autonomie. Jusqu'à présent, ils disposaient également d'un espace de travail qui leur est dédié, ainsi que de deux salles informatique libre-service équipées de 16 postes et d'une imprimante chacune (qu'ils peuvent utiliser dans la limite de leur crédit d'impression annuel). Cependant, afin de préparer le département à la réforme du BUT, ces deux salles sont en passe de devenir des salles TP modulables (informatique ou non selon les besoins). La réflexion que nous menons actuellement quant au réaménagement des locaux du département devrait néanmoins nous permettre de préserver le bien-être de nos étudiants.

En complément, les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire de 9h à 20h dont les services comprennent, au-delà de l'espace commun de consultation et de lecture, la mise à disposition d'espaces de travail (4 salles dédiées dont une salle informatique) et d'un copieur.

Politique en matière de handicap

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite et nous disposons d'un ascenseur permettant l'accès aux salles de cours et à l'amphithéâtre présents à l'étage. A court terme, il est prévu qu'une porte automatique soit installée à l'entrée du bâtiment pour en faciliter l'accès.

Participation à la vie institutionnelle

Nous avons beaucoup de mal à mobiliser les étudiants pour qu'ils participent aux différentes instances du département et de l'IUT (ex. conseil de département, conseil d'institut). Dès la rentrée prochaine, nous envisageons de prendre exemple sur les pratiques des autres départements de l'IUT en nommant un représentant par groupe TD ou en organisant des élections à cette fin. Au niveau du département, cela permettra de mieux tenir compte de leur point de vue lors des prises de décision, notamment lorsque les discussions concernent leurs conditions de vie sur site.

Sports, vie associative et activités culturelles

De par le format des projets tutorés pour lequel nous avons opté en DUT (exclusivement sous format associatif), il existe de nombreuses associations au sein du département. En 2019-2020, les étudiants prenaient ainsi part à 41 associations (22 en première année et 19 en deuxième année).

Chaque année, ces associations organisent de nombreux événements de cohésion de groupe, sportifs ou culturels. Si la plupart des événements permettent aux étudiants de financer les activités de leur association (ex. organisation de soirées, vente de roses anonymes pour la Saint Valentin, vente de sweat-shirts à l'effigie du département, tournois de futsal, barbecue), les événements les plus importants correspondent souvent à tout ou partie des objectifs de ces associations (ex. organisation du bal de promo, organisation d'un voyage à l'étranger, organisation d'un marathon au profit d'une association humanitaire, participation à l'émission de télévision Quotidien).

En complément, l'ensemble des étudiants ont également la possibilité de participer aux activités sportives organisées par le SUAPS ou à une activité théâtre organisée par l'IUT, qui leur octroient une bonification.

6- Dynamique de l'équipe de formation

Le nombre de postes est constant par rapport à la dernière évaluation quinquennale. Suite à des départs en retraite, deux postes de PRAG/PRCE ont été renouvelés (en anglais et en économie-gestion) et le poste de MCF section 11 a été transformé en section 6 afin de renforcer le pôle gestion. Un poste de PRCE a été créé en 2017 afin de répondre en partie aux besoins en espagnol. Le département compte ainsi 12 postes enseignant (occupés par 13 titulaires) : 4 MCF, 2 PRAG, 5 PRCE à temps plein et 2 PRCE qui réalisent chacune la moitié de leur service respectivement au département MMI et au département GB (ce qui correspond en pratique à 2 demi postes). Quelles que soient les responsabilités administratives ou pédagogiques dont ils ont la charge, les enseignants du département ne bénéficient d'aucune décharge. L'ensemble des postes enseignants représentent donc un potentiel réel de 3840 heures (pour une charge de 7622 heures, hors charges administratives et pédagogiques, soit un taux d'encadrement de 50,4% ; à noter que nous ne retompons pas sur le même chiffre que celui qui est calculé dans la grille des indicateurs). Le potentiel actuel est insuffisant pour réaliser complètement le PPN et pour permettre aux enseignants d'assurer correctement à la fois leurs missions d'enseignement, d'encadrement (projets tutorés, stages, apprentis) et leur activité de recherche. A la rentrée prochaine, un MCF section 6, très impliqué dans le département et les différentes instances de l'IUT, passera à temps partiel pour les 3 prochaines années. Cela aura nécessairement un impact négatif sur le potentiel réel et le taux d'encadrement au département TC. Dans le contexte qui est le nôtre (à très court terme : 11,5 postes ; mise en place du BUT ; diplôme conditionné par le passage d'une certification en anglais), plusieurs postes supplémentaires d'enseignants et d'enseignants-chercheurs seraient les bienvenus pour assurer les enseignements, l'encadrement et permettre à l'ensemble de l'équipe de gagner en sérénité et donc en qualité.

En 2019-2020, 13 vacataires et 5 conférenciers sont intervenus en DUT ; 6 vacataires et 1 conférencier en LP. Sur les 6879 heures réalisées au total, 1016 heures ont été effectuées par les non titulaires (soit 14,8%) dont 762 par des professionnels (à hauteur de 11,1%) et 254 par des enseignants du secondaire dans le cadre du partenariat avec le Lycée Agricole de Laval pour la LP et dans le cadre des enseignements en langues pour le DUT (à hauteur de 3,7%). Nous

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

rencontrons de nombreuses difficultés dans le recrutement des vacataires, notamment en DUT. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que nos emplois du temps tels qu'ils sont construits actuellement (ex. créneaux d'1h sur 12 semaines que ce soit en CM, en TD ou en TP) offrent assez peu de flexibilité pour les professionnels. Nous envisageons de profiter de la réforme du BUT pour revoir en profondeur le rythme des emplois du temps afin qu'il corresponde mieux aux rythmes habituellement adoptés dans les formations universitaires (ex. créneaux d'1h30 plutôt qu'1h) et qu'ils permettent aux professionnels de s'y projeter.

Le département compte 2,5 postes BIATSS de catégorie C : 2 secrétaires dont l'une réalise la moitié de son temps de travail au département Informatique (soit, en pratique 1,5 postes) et 1 personnel d'entretien, ce qui équivaut à 1 personnel BIATSS pour 94,4 étudiants ; un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale qui comptabilise des départements dont la formation nécessite des personnels techniques, comme c'est le cas en GB notamment. Néanmoins, le passage du DUT au BUT entrainera nécessairement une charge de travail plus importante pour le personnel administratif du fait de l'augmentation du nombre d'étudiants à suivre.

La direction du département est assurée par le chef de département, deux directeurs des études (l'un responsable des étudiants de première année de DUT et l'autre, des étudiants de deuxième année) et deux responsables LP (un par parcours). D'autres enseignants sont responsables des stages, des projets tutorés, du développement des partenariats internationaux, du recrutement des étudiants et de la poursuite d'études. En complément, une enseignante est responsable des relations internationales pour l'IUT. Au total, 10 enseignants sur 13 titulaires assurent des tâches administratives et/ou pédagogiques au sein du département ou de l'IUT. La charge d'encadrement est répartie entre les enseignants en fonction de leur corps : les PRAG-PRCE suivent deux fois plus de stages et de projets tutorés que les MCF. La répartition des apprentis est effectuée par les responsables de LP en fonction de la disponibilité des enseignants et de l'adéquation de leurs compétences aux missions de l'apprenti. La réforme du BUT nécessitera un engagement plus important de la part de l'équipe du fait, notamment, de l'augmentation du nombre d'étudiants, des périodes de stages et de la montée en puissance des projets tutorés.

Les enseignants-chercheurs du département appartiennent aux laboratoires GAINS (1 MCF section 5) et ARGUMans (3 MCF section 6) dont les activités de recherche se déroulent sur le site du Mans. Ils participent régulièrement aux séminaires de leurs laboratoires, communiquent dans des colloques nationaux et internationaux (2 conférences en 2019-2020), participent à des ouvrages collectifs (3 chapitres en 2019-2020) et publient leurs travaux dans des revues classées (1 article en 2019-2020). En économie, les recherches développées portent sur l'économie du travail, notamment sur les politiques d'emploi, l'assurance chômage et les politiques de formation des chômeurs. En gestion, 2 enseignants-chercheurs sont spécialisés en marketing. Leurs recherches portent sur les stratégies de croissance des distributeurs et le comportement des consommateurs face aux stratégies d'enseignes pour l'un ; le marketing agroalimentaire, la consommation socialement responsable et le gaspillage alimentaire pour l'autre. Le troisième enseignant-chercheur en gestion est spécialisé en stratégie et travaille en particulier sur le management des relations inter-entreprises et le crowdfunding. Chacun mobilise ses travaux de recherche pour mettre à jour les concepts fondamentaux utilisés en enseignement et partager avec les étudiants des illustrations concrètes et actuelles.

7- Articulation département - IUT

Chaque département dispose de ses propres locaux, mais certaines salles spécifiques sont mutualisées : les 3 amphithéâtres et les 3 laboratoires de langues. De la même façon, les départements partagent certains titulaires (ex. enseignants en langues) et certaines activités (ex. préparation au TOEIC, organisation des sessions de certification TOEIC). Dans la perspective du BUT, nous envisageons de mutualiser plus avant les ressources en enseignement suivant les synergies possibles entre les nouvelles maquettes (ex. entre les maquettes TC et MMI). Encore une fois, même si des synergies sont certainement possibles, le recrutement de nouveaux titulaires sera nécessaire pour assurer la qualité de nos formations suite à la nouvelle réforme.

Le service général assure la gestion financière et la gestion des personnels de l'IUT, le secrétariat de scolarité, la maintenance des locaux, la maintenance et le renouvellement des outils informatiques

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

et la communication externe. Chacun des pôles sait se rendre disponible pour aider au mieux les équipes dans le pilotage des départements.

Plusieurs enseignants du département TC sont très impliqués dans les instances de l'IUT. Ils sont directeur adjoint ou responsable de commission, siègent au Conseil d'Institut ou au Conseil Scientifique. Ils participent en ce sens aux décisions importantes qui concernent l'IUT dans sa globalité. Le chef de département participe également au Conseil de Direction qui se réunit 2 fois par mois. Ces réunions sont l'occasion d'échanger avec le directeur de l'IUT, le responsable administratif et les autres chefs de département. Ces discussions favorisent l'entraide entre départements et permettent le partage de bonnes pratiques. Ainsi, par exemple, le département TC a pu bénéficier du protocole sanitaire imaginé par le département GB (ex. éléments de communication, organisation des locaux) lors de la reprise des cours sur site en septembre 2020.

Chaque année, une discussion budgétaire est organisée entre le chef de département, le directeur de l'IUT, le responsable administratif et le responsable financier. Cette réunion est l'occasion d'échanger au sujet des besoins du département selon les contraintes de l'IUT. En 2019-2020, le département disposait de 15 000 € pour couvrir ses dépenses en fonctionnement. Ce budget devra certainement être revu à la hausse à moyen terme pour couvrir l'augmentation des dépenses que va engendrer le BUT, notamment la hausse du nombre d'étudiants (ex. consommables, visite de stages, visites d'alternance). Les investissements et les budgets alloués aux équipements sont pris en charge par le service général et sont discutés en Conseil de Direction. Le bâtiment TC est vieillissant et présente, entre autres, de nombreux problèmes d'infiltration. Si l'IUT prend en charge le rafraîchissement des sols, des murs ainsi que la maintenance et le renouvellement des installations (ex. installations électriques), il devient urgent que l'Université investisse dans des travaux de rénovations plus importants.

Académie : NANTES
 Université : LE MANS UNIVERSITE
 IUT : LAVAL
 DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

<p>ATOUS</p> <p>Qualité des infrastructures du campus Qualité de l'accompagnement du service général Investissement important de l'équipe pédagogique et des personnels BIATSS Présence dans l'équipe d'enseignants-chercheurs producteurs/publiants Expérience de l'international : stages, mobilité semestrielle grâce au partenariat avec le CEGEP de Matane et à l'ancienne LP GIE Expérience de l'alternance grâce à la LP CD</p>	<p>FAIBLESSES</p> <p>Taux de pression en constante augmentation, mais qui reste faible par rapport au national Taux d'appel important : attractivité moindre de la ville de Laval par rapport aux plus grandes villes universitaires Difficulté à recruter des bacheliers technologiques dont le vœu 1 est souvent un BTS Faible taux d'encadrement Titulaires qui cumulent les heures d'enseignements, les responsabilités administratives/pédagogiques et, pour 4 d'entre eux, les activités de recherche Difficulté à recruter des vacataires professionnels Locaux vieillissants qui nécessitent un rafraîchissement/une rénovation importante</p>
<p>OPPORTUNITES</p> <p>Intérêt des étudiants de DUT pour l'alternance Intérêt des étudiants de DUT pour l'international Peu ou pas de concurrence sur la Mayenne pour plusieurs parcours BUT (parcours 1, 2, 3 et 5) Intégration possible de la LP CD dans la nouvelle mouture du BUT (parcours 3) Compétences en interne pour 3 des 5 parcours BUT (parcours 1, 2 et 3) Partenariats possibles avec de nombreuses entreprises locales Expérience de l'enseignement à distance (ex. opportunité pour l'intervention de professeurs étrangers ou de vacataires recrutés au national)</p>	<p>MENACES</p> <p>Climat anxieux : cumul de la situation pandémique et du manque d'information au sujet du BUT (approche par compétences, SAE, référentiels de formation) Méconnaissance des profils des prochains candidats du fait de la réforme du baccalauréat général (diversité des profils et des niveaux, notamment en mathématiques) Quid de l'existence de passerelles entre le BUT et les formations proposées en Ecole de commerce ou en IAE Pas de projection possible des flux entrants et sortants entre la deuxième et troisième année de BUT</p>

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Le département souhaite profiter de la réforme du BUT pour faire évoluer son offre de formation afin de la rendre plus visible et plus attractive, notamment auprès des bacheliers technologiques. Nous prévoyons ainsi de proposer 3 parcours :

- Le parcours 1 « Marketing digital, e-business et entrepreneuriat » qui présente une cohérence régionale importante du fait de l'écosystème numérique dynamique dans lequel nous nous trouvons à Laval, pour lequel nous détenons les compétences en interne et sur lequel des synergies sont possibles avec le département MMI ;
- Le parcours 2 « Business international : Achat et vente à l'international » qui est plébiscité par nos étudiants de DUT qui poursuivent leurs études et pour lequel nous pourrions bénéficier de nos expériences passées et actuelles à l'international ;
- Et le parcours 3 « Marketing et management du point de vente » dans lequel notre LP s'intègre parfaitement, en particulier le parcours DPA, et pour lequel nous bénéficions déjà de nombreux partenariats.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

En complément, nous envisageons de proposer l'alternance aux étudiants à partir de la deuxième année de BUT et de favoriser la mobilité internationale sur tout ou partie des parcours (semestres et stages). Nous souhaitons également augmenter le nombre de vacataires professionnels en dynamisant nos relations avec nos anciens étudiants, et en modifiant le rythme de nos emplois du temps pour gagner en flexibilité.

Toutefois, il sera nécessaire de nous accompagner dans cette transition à plusieurs niveaux. Tout d'abord, notre faible taux d'encadrement (qui tombera à 49,1% à la rentrée 2021, hors responsabilités pédagogiques et administratives) atteste de la nécessité de recruter des enseignants et enseignants-chercheurs pour renforcer et soulager l'équipe pédagogique. Ensuite, les budgets alloués au département devront être adaptés à la montée en puissance des stages et des projets tutorés engendrée par la réforme du BUT. Enfin, nous aurons besoin d'une assistance administrative renforcée pour supporter l'augmentation du nombre d'alternants et le développement de la mobilité des étudiants.

Académie : NANTES
Université : LE MANS UNIVERSITE
IUT : LAVAL
DUT : TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____ , le

Le/La chef du département,

A _____ , le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____ , le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A _____ , le

Le/La président(e) de l'université,



Évaluation de l'IUT du Mans et de ses 4 diplômes universitaires de technologie

Chimie

Génie mécanique et productique

Gestion des entreprises et des administrations

Mesures physiques

VAGUE CONTRACTUELLE 2022 -B



IUT Le Mans

Le Mans
Université



Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –
-B-

« Partie IUT »

IUT :

Université :

Académie :

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

Sommaire

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années	4
Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)	6
1. Positionnement	6
2) Missions	10
3) Gouvernance et pilotage	14
a) Gouvernance : capacité à piloter, animer, impulser (cohérence et application de l'arrêté 2005)	14
b) Capacité à gérer les ressources humaines	16
c) Capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget	17
Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.....	20

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif de décrire l'environnement des formations portées par l'IUT et d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer.

Le dossier se veut plus analytique et prospectif que descriptif (les indicateurs quantitatifs peuvent suffire à éclairer, hors quelques éléments spécifiques, les évaluateur.rice.s).

Le dossier se limitera à 20 pages (hors parties relatives aux départements et hors page des signatures).

Le dossier d'auto-évaluation de l'IUT se décline en 3 parties :

- *Les suites de la précédente évaluation et l'évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années ;*
- *L'état des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage) ;*
- *La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.*

Directeur de l'IUT :

Prénom, Nom, qualité
Pierre LE LOUARN, MCF 6^{ème}

Date de prise de fonction :
1/09/2019

Mandat : □ 2^d

Adresse : IUT du Mans, Avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans Cedex 9

Téléphone : 02 43 83 34 01

Télécopie :

Adresse électronique : Pierre.Le_Louarn@univ-lemans.fr

Site web : iut.univ-lemans.fr

Président du conseil de l'IUT :

Prénom, Nom, qualité
Hervé ROUVRE, représentant du
MEDEF, Conseil d'entreprises

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT sur les cinq dernières années

À partir de la fiche de synthèse de la dernière évaluation et de l'auto-évaluation précédente, présenter un bilan de la période écoulée (projet initial, modifications majeures, prise en compte des préconisations...).

L'IUT du Mans accueille plus de 1000 étudiants. Il abrite quatre départements : chimie, gestion des entreprises et des administrations, génie mécanique et productique, mesures physiques. Il propose 9 licences professionnelles, 5 dans le domaine tertiaire et 4 dans le domaine secondaire. Il accueille également des étudiants étrangers se préparant à l'entrée dans un IUT, dans le cadre d'un diplôme universitaire de préparation aux formations supérieures technologiques (DU PFST), diplôme préparé dans 7 IUT.

La précédente évaluation était la suivante :

« L'IUT du Mans a construit une stratégie claire et a su diversifier son offre de formation et les modalités pédagogiques. Cela doit permettre de renforcer son attractivité qui, à ce jour, constitue une faiblesse. Cela peut expliquer en partie le faible taux de réussite des BTn sur lequel les équipes doivent se pencher. Une bonne dynamique est engagée en matière d'alternance et de formation continue. Il est nécessaire d'augmenter la proportion des heures de formation dispensées par des intervenants professionnels : les liens développés avec les entreprises doivent le permettre. Il reste à finaliser le nouveau COM. »

La diversification de l'offre s'est poursuivie sur la période mais les tensions croissantes sur les moyens humains et financiers ont ralenti les évolutions poursuivies depuis quelques années. Néanmoins, le passage en alternance des formations (LP et DUT) reste un axe fort.

Le renforcement de l'attractivité est patent, même si cette situation semble fragile. Certes, les taux de pression se sont accrus de manière significative et le taux de remplissage des formations est maintenant satisfaisant pour la plupart des formations mais l'appel à la procédure complémentaire reste de mise pour 2 DUT sur 4 et les taux d'appel sont importants pour les trois départements secondaires. Par conséquent, un travail reste nécessaire quant à l'élargissement du vivier des candidatures et à la qualité de ces candidatures. En effet, nous constatons un nombre accru de candidatures de bacheliers technologiques dont la filière ne correspond pas aux attendus de nos spécialités, ce qui accentue nos difficultés de recrutement.

Si le taux de réussite s'est globalement amélioré sur la période, des points de vigilance subsistent, en particulier quant à la réussite des bacheliers technologiques, l'écart de réussite avec les bacheliers généraux restant important. Nous poursuivons nos efforts en la matière : accompagnement pédagogique, détection et suivi des étudiants en difficulté, etc. Néanmoins, le vivier de bacheliers technologiques restant faible, ces efforts n'ont pas toujours l'efficacité souhaitée.

La dynamique en matière d'alternance s'est poursuivie. La formation continue reste peu développée, malgré des tentatives en ce sens (comme dans le secteur des services à la personne). Elle constitue par ailleurs une activité centralisée par l'université au sein du Service de Formation

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

Continue (SFC). En revanche, ce dernier sollicite régulièrement nos équipes pédagogiques et les responsables de LP pour les procédures de demandes de VAE et VPP. Par ailleurs, certains enseignants interviennent pour des activités de formation continue entièrement pilotées par le SFC : l'IUT n'intervient pas et n'est pas informé de ces quelques actions.

En matière de professionnalisation, l'un des points faibles reste la faible intervention des professionnels dans les cursus DUT. Ce point n'a jusqu'à ce jour pas connu d'amélioration notable, en dépit du fait que l'attention des équipes a régulièrement été attirée sur la question lors de la période. En revanche, l'attractivité pour les vacataires professionnels des LP, principalement celles ouvertes en alternance, est patente. Aussi, il est permis de penser qu'avec la généralisation de l'alternance au sein des parcours de BUT, le nombre d'intervenants professionnels devrait croître significativement.

En revanche, les liens avec les entreprises, leurs représentants institutionnels ainsi que les représentants des collectivités territoriales sont tissés de longue date par l'intermédiaire de leurs représentants au sein du conseil d'administration de l'IUT. Ils se font très régulièrement le relais des demandes de l'IUT dans différents domaines : stages, apprentissage, développement de l'international, proposition d'actions pédagogiques, notamment.

Enfin, il n'existe pas de COM avec l'université. Si une version avait été préparée il y a 6 ans, elle n'a jamais fait l'objet d'une finalisation. Cette possibilité n'a plus jamais été évoquée depuis cette période.

Depuis la dernière évaluation, nous avons cherché à organiser notre action autour du triptyque professionnalisation – réussite – innovation pédagogique, selon les objectifs suivants :

- accroître la professionnalisation de nos formations ;
- améliorer la réussite de nos étudiants ;
- mettre l'innovation pédagogique au service de l'individualisation des parcours ;
- renforcer notre attractivité au sein du territoire.

Par ailleurs, le souhait d'inscrire l'IUT dans la stratégie de l'établissement est constant. Celle-ci a connu des évolutions importantes sur la période, dans la mesure où le projet de Communauté d'universités et d'établissements (Comue) Bretagne- Pays de Loire a été abandonné au profit de regroupements plus restreints. Ainsi, l'université s'engage maintenant dans un partenariat avec l'université d'Angers, conduisant à la mise en place d'une Comue en cours d'élaboration. Dans ce contexte, l'IUT, comme toutes les composantes, est conduit à s'adapter.

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

Partie 2 : Etat des lieux de l'environnement des diplômés (positionnement, missions, gouvernance et pilotage)

Cette partie du dossier vise à présenter la situation de l'IUT en termes de positionnement par rapport à certains critères quantitatifs et de pilotage interne et externe.

Cette partie s'articule en 3 points : 1) la présentation du positionnement afin de pouvoir identifier la stratégie définie par l'IUT et sa contribution à la stratégie de l'université ainsi que sa politique partenariale ; 2) la capacité à assumer sa mission ; 3) la description de la politique menée en termes de gouvernance et de pilotage afin de préciser comment l'IUT traduit sa stratégie dans le pilotage et dans la mobilisation des moyens dont il dispose.

Certains de ces points peuvent être illustrés si cela paraît pertinent par des focus sur des indicateurs quantitatifs lorsqu'ils appellent des commentaires.

1. Positionnement

a) Stratégie de l'IUT

Il convient de relever que la crise Covid 19 a depuis son début conduit à concentrer les efforts de l'IUT sur une stratégie d'adaptation à² cette situation inédite. Comme toutes les structures d'enseignement supérieur, l'objectif, de facto, a été, dans un premier temps, de préserver notre capacité à préparer les étudiants aux diplômes délivrés (adoption des dispositifs à distance) puis dans un deuxième temps de gérer les conditions d'un accueil physique le plus satisfaisant possible de nos étudiants, en fonction de l'évolution des réglementations en la matière.

Le premier volet de notre stratégie, c'est-à-dire le développement du triptyque professionnalisation – réussite – innovation pédagogique, n'a par conséquent pas pu bénéficier sur la période de crise de la mobilisation des moyens et des énergies nécessaires. Ce volet reste néanmoins la pierre angulaire de notre action et contribue pleinement à la préparation de l'IUT à assurer dans les meilleures conditions possibles le succès de la mise en œuvre du BUT.

Les éléments de ce triptyque sont destinés à améliorer la qualité pédagogique, dans les différentes dimensions constituant les missions de l'IUT : professionnaliser les formations, renforcer l'insertion professionnelle en développant l'innovation pédagogique, l'individualisation des parcours et l'attractivité de nos formations, tant pour les publics concernés que pour les entreprises du territoire.

Le second volet stratégique réside dans la définition et la mise en œuvre d'un positionnement de l'IUT dans son environnement, créant les conditions d'un accomplissement efficace des missions qui lui sont dévolues :

- Rapprochement avec les deux IUT de Laval (université du Mans) et d'Angers (université d'Angers), afin de proposer la création d'un pôle technologique au sein d'une communauté des deux établissements en cours de constitution (Comue Angers-Le Mans) ;
- Coopération avec les Instituts Recherche-formation-innovation (RFI) en cours d'élaboration à Le Mans Université, en se dotant des outils de pilotage de la structure permettant de renforcer la cohérence interne entre formation, recherche et innovation ;

Académie : Nantes
 Université : Le Mans
 IUT : Le Mans

- Co-construction avec les entreprises et le territoire (institutions, collectivités, lycées) en mettant mieux en évidence nos propositions d'offres et en recherchant une création conjointe de valeur avec nos partenaires.

Ces deux volets de la stratégie de l'IUT doivent être lus dans la perspective de la mise en place du BUT dans les cinq ans à venir, dans le contexte de l'établissement d'appartenance de l'IUT et de son territoire. Le triptyque professionnalisation – réussite – innovation pédagogique est essentiel pour favoriser les synergies et les transversalités nécessaires en interne. Les stratégies de rapprochement, de coopération et de co-construction permettent d'inscrire et de faire reconnaître et adopter cette nouvelle offre de formation supérieure technologique dans son écosystème.

b) Capacité à représenter l'IUT et développer des partenariats (internes ou externes)

- Université et autres composantes ;
- Partenaires institutionnels : autres ministères, rectorat, lycées, instituts, CFA, pôles de compétitivité, technopoles, campus des métiers... ;
- Entreprises et organisations : branches, associations professionnelles... ;
- Collectivités territoriales ;
- Réseaux : ADIUT, UNPIUT, ACD, ARIUT, Collegium, RI...

Compte tenu du dessein stratégique énoncé, la capacité de l'IUT à être représenté auprès de l'ensemble de ses partenaires est essentielle.

L'université

L'une des clés du succès de la mise en place du BUT sera constituée par notre capacité à mettre en évidence l'intérêt stratégique pour notre université de favoriser l'émergence d'une filière technologique de niveau L en son sein, avec les missions qui lui sont propres, ses spécificités et des moyens adaptés. Les activités de cette filière sont destinées à être en interaction avec l'ensemble des autres activités de l'établissement et de ses autres composantes.

Un dialogue de gestion stratégique doit être développé avec la présidence de l'université sur cette question essentielle pour le devenir de l'IUT. Il conviendra de mener ce dialogue avec la nouvelle équipe présidentielle qui sera constituée à l'issue des élections, reportées plusieurs fois en raison de la crise Covid et programmées maintenant au mois de mars 2021. Certaines propositions émises ces derniers mois (constitution d'un institut physique-chimie gérant l'ensemble de ce domaine de formation à l'université ou encore mutualisation de la première année de la licence physique-chimie, du DUT Chimie et du DUT Mesures Physiques) montrent le caractère urgent et important de ce dialogue.

L'IUT du Mans n'abrite pas de laboratoires de recherche, à l'exception d'une antenne du laboratoire d'acoustique au sein du département GMP. Cette situation a pour conséquence une forte relation entre l'UFR de Sciences et Techniques et l'IUT, par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs appartenant à deux gros laboratoires :

- Le LAUM (laboratoire d'acoustique), auquel sont rattachés des enseignants-chercheurs appartenant principalement au département GMP mais également au département MP ;

Académie : Nantes
 Université : Le Mans
 IUT : Le Mans

- L'IMMM (laboratoire physique-chimie), auquel sont rattachés des enseignants-chercheurs appartenant principalement aux départements chimie et MP.

Par ailleurs, certains enseignants-chercheurs de l'IUT sont responsables de masters à l'UFR de Sciences et Techniques. D'autres sont membres de la direction des laboratoires de recherche et de nombreux enseignants assurent des heures d'enseignement à l'UFR, de même que plusieurs enseignants de l'UFR, ainsi que de l'ENSIM, école d'ingénieurs, interviennent à l'IUT. Enfin, un enseignant-chercheur de l'IUT est chargé de mission par la Présidence pour la mise en place de l'Institut RFI physique-chimie.

Les relations sont également fortes avec l'UFR de droit, sciences économiques et de gestion. L'UFR abrite trois laboratoires :

- Themis, le laboratoire de droit ;
- Le GAINS, laboratoire d'économie ;
- Argumans, laboratoire de sciences de gestion, récemment créé (il était rattaché auparavant au laboratoire GAINS).

Les enseignants-chercheurs du département GEA sont rattachés à l'un ces laboratoires. Par ailleurs, plusieurs collègues enseignent dans les différents cursus de l'UFR.

Enfin, quelques collègues sont rattachés ou sont en lien avec les laboratoires de recherche de l'UFR lettres et sciences humaines, en particulier dans le domaine du Français langue étrangère (FLE) et dans celui de la sociologie.

Ce lien fort avec les laboratoires est un levier puissant facilitant les relations entre nos composantes, les équipes ayant l'habitude d'un travail collectif.

Par ailleurs, les échanges sont très fréquents entre les directions des deux IUT, dans le cadre d'un dialogue confiant et constructif, avec un objectif partagé de rapprochement.

Enfin, l'IUT apporte une très forte contribution à la gouvernance de l'établissement : le Président de l'université, la VPCA, ainsi qu'un VP délégué sont tous les trois issus de l'IUT.

Les partenaires institutionnels : *autres ministères, rectorat, lycées, instituts, CFA, pôles de compétitivité, technopoles, campus des métiers... ;*

Les relations institutionnelles de l'IUT sont nombreuses et anciennes. Elles constituent un maillage sur lequel il est possible de s'appuyer, afin de se donner les meilleures chances de succès pour réussir la mise en place du BUT au sein du territoire.

Les partenariats et soutiens s'expriment notamment par l'intermédiaire des administrateurs de l'IUT : les collectivités (Région, Département et Métropole), les représentations patronales (Medef et UIMM) ainsi que de salariés (CFTC, CFE-CGC) mais aussi plusieurs entreprises représentatives des secteurs d'activité concernés par nos formations ou encore des représentants de professions (Association des Experts-Comptables de la Sarthe) ou d'institutions économiques (Banque de France, avec collaboration sur un jeu d'entreprise).

L'IUT a tissé des liens anciens avec le Centre de Transfert de Technologie du Mans (CTTM), opérateur dans le domaine de l'accompagnement des entreprises pour leurs innovations produits ou

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

procédés, notamment dans le domaine des matériaux, qui est un domaine de compétences de l'IUT. Une PAST salariée du CTTM a été en poste pendant longtemps à l'IUT, facilitant ainsi les relations entre les deux entités. De nombreuses études ont été menées pour le CTTM, qui bénéficie souvent de mise à disposition de locaux et de matériels de l'IUT pour mener lui-même ses études.

Plus globalement, des études et prestations sont réalisées pour des entreprises, par les trois départements secondaires. Cette activité, qui va croissant, est en cours de structuration au sein de l'IUT, avec l'identification d'un responsable et la mise à disposition d'un budget pour ces opérations.

Une partie de ces activités trouveront, notamment pour le département Mesures Physiques, leur prolongement dans l'implication de l'IUT dans le projet Technocampus, plateforme de recherche technologique du Mans pour sa partie matériaux. L'apport de l'IUT à ce projet se fera dans le cadre de l'intervention conjointe des différents acteurs de la filière matériaux de l'université. Il est prévu que l'IUT occupe un emplacement au sein de la halle matériaux (il existera également une halle acoustique dans le projet), en mettant à disposition des entreprises certains des matériels de son plateau technologique. Les modalités de cette intervention sont encore à préciser à ce stade, en particulier sur la question des moyens à consacrer à l'opération.

L'IUT est aussi impliqué dans le projet de développement du campus des métiers et des qualifications Auto-mobilités en Pays de Loire, qui concerne plus particulièrement le territoire de la Sarthe. Ce projet, labellisé pour 5 ans, concerne les secteurs de la mobilité, de l'aéronautique et des transports terrestres et maritimes. Il est actuellement en phase de démarrage.

Bien entendu, les relations avec de nombreuses entreprises sont tissées par l'intermédiaire de l'accueil d'étudiants en stage ou en apprentissage. Ces relations sont entretenues, en collaboration avec les différents départements car elles constituent l'ossature de nos liens avec le tissu économique.

Enfin, un projet de développement d'une association d'anciens élèves de l'IUT a été initié mais n'a pu aboutir sur la période. Il s'est pour le moment décliné en liens développés avec les anciens de chaque département via les réseaux sociaux.

Sur le plan de l'enseignement, de nombreuses relations ont été tissées.

Les échanges avec certains lycées de la ville sont nombreux, notamment pour l'accueil dans nos locaux de certaines formations et l'accueil de certains de nos étudiants dans les lycées pour des enseignements (licence professionnelle CFAO, par exemple) ou encore à l'occasion de l'organisation d'événements conjoints, comme les Olympiades de la chimie.

Des rencontres sont également organisées avec des élèves dans les lycées, afin de leur présenter nos formations et des mini-stages de découverte sont proposés pendant les vacances solaires (département Mesures Physiques).

Des relations avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) à Laval existent depuis de nombreuses années car la licence professionnelle assurance-banque-finance mention chargé de clientèle, qui fait partie de notre offre de formation, est également proposée par l'UCO. La Présidence du jury est par convention assurée par un enseignant de l'IUT.

L'IUT participe activement au travail collectif du réseau des IUT.

Académie : Nantes
 Université : Le Mans
 IUT : Le Mans

Le Président du Conseil d'administration est secrétaire du bureau de l'UNPIUT et le directeur de l'IUT est membre de la CCN-IUT.

Plusieurs enseignants sont ou ont été membres de certaines CPN et un enseignant a été membre de la CCN-IUT.

La participation aux commissions de l'ADIUT (communication, international) est régulière par l'intermédiaire de responsables de services de l'IUT.

D'autre part, l'IUT comprend dans son offre de formation un diplôme d'université d'accueil d'étudiants étrangers (DU PFST) qui fait partie du réseau des 7 IUT assurant cette formation coordonnée sur le territoire national. La responsable de ce DU est coordinatrice du programme auprès de l'ADIUT au niveau national et a développé une expertise forte des relations internationales en Asie pour le réseau des IUT.

Enfin, l'IUT du Mans s'inscrit pleinement dans le travail de l'association régionale des IUT (ARIUT). Le directeur et le Président (Vice-président de l'ARIUT) participent au travail collaboratif très soudé de l'ARIUT et aux réflexions collectives de développement d'une offre de formation coordonnée au sein du territoire régional. La chargée de communication de l'IUT est investie dans l'équipe des chargés de communication des IUT de l'ARIUT, qui est très active. Les relations avec le rectorat et le Recteur transitent essentiellement par l'ARIUT, les échanges sur la mise en place du BUT ou les pourcentages d'accueil de bacheliers technologiques se faisant principalement par ce canal.

2) Missions

L'IUT est-il capable d'assurer sa mission : former des futur.e.s technicien.ne.s supérieur.e.s (en 2 ou 3 ans), par différentes voies pédagogiques (FI, FA, FC, VAE) tout en leur permettant d'évoluer au gré des opportunités qu'elles et ils rencontreront ?

a) Recrutement

politique de recrutement (bacheliers technologique, capacité à, capacité à accueillir tous les publics (étudiant.e.s salarié.e.s, étudiant.e.s en situation de handicap, artistes et sportifs de haut niveau...),

L'accroissement significatif des candidatures sur Parcoursup (29% de candidats supplémentaires pour la rentrée 2020), est un indicateur encourageant de l'attractivité de l'IUT. Ce résultat provient pour une large part de l'implication de l'ensemble du personnel de l'IUT (participations à différents salons, organisation d'événements tels que la Journée Portes Ouvertes, etc.). Le site Web de l'IUT, récemment renouvelé, y contribue également, de même que la communication de l'ensemble de l'offre des IUT de la Région Pays de la Loire par l'ARIUT dans les salons et dans différentes brochures et publications, ainsi que le recrutement pour les différentes LP, réalisé sur une plateforme unique régionale (Arexis). L'efficacité de nos supports de communication est analysée tous les ans notamment grâce à l'enquête de rentrée réalisée par le service de scolarité de l'IUT.

De nombreux dispositifs ont été mis en place avec les lycées du territoire (organisation de rencontres avec les collègues des lycées et comme indiqué précédemment, des actions conjointes avec les lycées et auprès des lycéens) afin d'assurer le continuum bac-3 bac+3. Avec trois ans de recul sur Parcoursup, nous avons pour projet, dès la rentrée prochaine, de cibler les zones géographiques ou les lycées susceptibles de représenter un potentiel mal exploité. Convaincus de la nécessité d'assurer l'égalité des chances d'accès à nos formations supérieures technologiques, nous

Académie : Nantes
 Université : Le Mans
 IUT : Le Mans

souhaitons continuer à collaborer avec les lycées de la ville du Mans et de la Sarthe mais aussi les lycées ligériens. Avec l'arrivée du BUT, nous engageons un travail commun avec l'IUT de Laval et le SUIOP-IP de l'université, destiné à accroître l'efficacité de nos actions de communication envers les lycées de Sarthe et de Mayenne.

Le taux de pression s'est accru régulièrement, en particulier depuis la mise en oeuvre de Parcoursup. En revanche, il est toujours nécessaire de descendre jusqu'au bout des listes et de faire appel à la procédure complémentaire, notamment en ce qui concerne les bacheliers technologiques pour les départements Chimie et Mesures Physiques. Néanmoins, le taux de remplissage, même s'il fluctue selon les années (cas du département Mesures Physiques) reste globalement satisfaisant.

L'objectif d'accueil de 50% de bacheliers technologiques engendre des questions de la part des équipes quant à notre capacité à atteindre ces taux, compte tenu du vivier réduit des bacheliers issus de ces filières. A cet égard, le constat d'une baisse nationale des candidatures de STI2D dans les IUT interroge. Au niveau local, la faiblesse du vivier de bacs STL est également un facteur d'interrogations. Dans ces conditions, le choix fait est d'opter pour un accroissement par étapes du pourcentage d'accueil des bacheliers technologiques, afin de ne pas déstabiliser la structure de notre recrutement. Ces taux devront être fixés dans le cadre du dialogue de gestion, dans cette perspective d'accroissement régulier et avec la souplesse d'ajustement nécessaire.

Le taux de réorientation est significatif (de l'ordre de 15%), bien qu'inférieur à la moyenne nationale.

L'objectif est d'accroître ces réorientations, dans le cadre du BUT, en initiant un travail collaboratif avec les différentes composantes de l'université concernées, afin de mettre en place des passerelles.

Le département GEA organise depuis plusieurs années un aménagement d'études pour les sportifs de haut niveau, en collaboration avec le SUAPS : quelques étudiants sont accueillis dans ce cadre chaque année et sont suivis par un enseignant chargé de cette mission.

b) Formation et professionnalisation

capacité à adapter l'offre de formation, environnement de travail et patrimoine, partage des pratiques et mutualisation des outils, formation tout au long de la vie, VAE...

Sur le plan de la professionnalisation, le bilan est positif :

- six diplômes supplémentaires ouverts à l'alternance (DUT Chimie et DUT Mesures Physiques –en deuxième année- , LP Surfaces Fonctionnelles pour l'Industrie (qui n'a pas pu trouver son régime de croisière et n'est plus proposée depuis l'an dernier) ; LP Assurance-banque-finance ; LP Gestion de la Paie et du Social ; LP Responsable de Portefeuille Clients. Nous poursuivons cette démarche en demandant cette année l'ouverture en apprentissage de la LP GRH ;
- développement de l'international (nouveaux accords comme avec l'université du Québec à Chicoutimi ou encore création d'un label reconnaissant l'engagement international de l'étudiant en collaboration avec l'IUT de Laval) ;
- développement du plateau technologique, par exemple acquisition d'une imprimante 3D métal en GMP ou d'un profilomètre optique en Mesures Physiques ;
- valorisation des projets tutorés (forum des projets, communication, notamment dans la rubrique actualités du nouveau site internet) ;

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

- organisation d'un stage dating IUT ouvert à l'ensemble des étudiants des quatre départements. La dernière édition a permis à 226 étudiants de rencontrer des professionnels à la recherche de stagiaires dans leur spécialité respective. 37 entreprises étaient présentes et près de 700 entretiens se sont tenus en deux heures. Certaines entreprises ont conclu plusieurs conventions de stages et une cinquantaine de stages ont été trouvés en deux heures ;
- mise en place d'un carnet de suivi PPP commun pour les quatre départements accompagnant l'étudiant dans la construction de son projet professionnel tout au long de son parcours en DUT. Ainsi à travers plusieurs activités pédagogiques, l'étudiant va rencontrer des professionnels dans une perspective de découverte de métiers, participer à des événements, s'interroger sur ses motivations à travers une carte mentale puis construire son projet post-DUT en fonction de cette perspective professionnelle. Il doit également retranscrire sa montée en compétences professionnelles à travers l'analyse et la valorisation de ses expériences personnelles, professionnelles et iutiennes (divers projets notamment projets tutorés réalisés au cours des deux ans de DUT) ;
- création au département GEA des projets « info-com ». Les étudiant·e·s de deuxième année de DUT sont amenés à apporter leurs compétences à des entreprises/associations ou à épauler les étudiants entrepreneurs qui ont débuté un projet personnel de création d'entreprise. Une quarantaine d'heures de cours, encadrées par les enseignants, sont destinées à mener ces projets, auxquelles peuvent s'ajouter du temps de travail personnel de la part des étudiant·e·s. L'objectif pédagogique est de libérer les potentiels et de renforcer l'implication des étudiants dans les disciplines que sont l'informatique et la communication. Ce module aide également les apprenants à prendre conscience des possibilités qu'offre le numérique dans des contextes métier.

L'offre de licences professionnelles s'est déployée en quelques années, de manière différenciée selon nos départements.

Le secteur tertiaire a pu proposer une offre dans les différents métiers de la gestion : du marketing à la comptabilité, en passant par la gestion des ressources humaines et le management, ce sont cinq licences professionnelles qui permettent à l'IUT d'avoir une bonne lisibilité sur son territoire dans ces différents domaines. En effet, il s'agit d'une offre complète, nous permettant de toucher pratiquement tous les segments de la gestion des entreprises du territoire.

Trois de ces licences professionnelles sont en alternance et une quatrième est en cours de passage en alternance.

Les spécialités industrielles ont développé une offre de formation assise, d'un côté sur nos savoir-faire en chimie et de l'autre sur nos compétences en conception et en production industrielle dans les domaines mécaniques. L'ensemble de ces licences professionnelles sont en alternance.

Sur le plan de la professionnalisation, le taux d'heures effectué par des professionnels dans la formation est de 31,2% pour les licences tertiaires mais il n'est malheureusement que de 8% pour les licences professionnelles dans le domaine mécanique et de 3% dans le domaine chimie.

En ce qui concerne les DUT, ce taux de professionnels est de 2,9% pour le DUT GEA, de 0,1% en chimie, 0,3% en GMP et 2,1% en MP.

Académie : Nantes
 Université : Le Mans
 IUT : Le Mans

L'ensemble de ces éléments révèle un point d'amélioration majeur, déjà relevé dans l'évaluation précédente mais qui n'a pas connu de progression. L'ampleur de l'écart entre l'objectif (25% de professionnels) et la réalité qui vient d'être décrite conduit à proposer à la communauté une réflexion partagée quant à l'élaboration d'un programme d'action susceptible de lever les freins habituellement évoqués :

- Difficulté à recruter des vacataires, en raison du manque de souplesse des dispositifs réglementaires ;
- Faible taux de rémunération, peu attractif pour les professionnels ;
- Temps disponible insuffisant pour les professionnels et difficulté à intégrer leurs interventions dans les formations en raison de leurs contraintes de disponibilités ;
- Nécessité de mettre en œuvre des pédagogies performantes afin de faire réussir nos étudiants post-bac, difficilement accessibles à des professionnels dont ce n'est pas le métier principal ;
- Insuffisance de temps disponible des équipes pour recruter et prendre en charge les professionnels ;
- Difficulté à innover compte tenu des dispositifs réglementaires en vigueur régissant la partie formation des partenariats avec les entreprises.

L'ensemble de ces points doit être abordé et faire l'objet de réflexions partagées, afin de tenter de lever une partie de ces freins.

c) Réussite et devenir

taux de réussite, accompagnement

La réussite des étudiants fait l'objet d'une attention soutenue, en particulier pour les bacheliers technologiques :

- tutorat par les pairs, issus de deuxième année, généralisé dans les quatre départements ;
- cours de soutien dans les matières qui posent des difficultés particulières pour les bacheliers technologiques. Par exemple, au sein du département GMP cours de méthodologie et mise à niveau en conception et en maths effectués en début de première année ;
- appel à une association extérieure (EGEE) pour coacher les étudiants volontaires. Cette action n'a pas été prolongée mais a fait l'objet d'une évaluation conjointe avec l'association, qui a fait apparaître principalement la difficulté de la plupart des étudiants concernés à s'inscrire dans un projet avec des partenaires extérieurs assortis d'un suivi régulier et durable ;
- mise en place de bilans de milieu de semestre pour diagnostiquer la nature des difficultés et proposer pour certains étudiants des réorientations. Ainsi au département GMP, de nombreux étudiants sont réorientés rapidement en BTS vers des établissements partenaires. Ce travail de suivi est assuré par les équipes pédagogiques, constituées des directeurs des études et des enseignants référents ;
- modules d'aide à la réussite avec des dispositifs variés selon les départements ayant tous pour objectif de transmettre des compétences méthodologiques universitaires permettant de pallier certaines difficultés des étudiants en ce domaine ;
- maintien d'enseignements en effectifs réduits (TP, Amphi dédoublé, ...) ;
- pédagogie par projet et innovante ;

Académie : Nantes
 Université : Le Mans
 IUT : Le Mans

- développement de la vie associative facilitant l'intégration des étudiants : bureau des élèves, bureau des sports.

Les résultats sont favorables puisque les taux de réussite en DUT à 3 ans ont augmenté de plus de 10 points (de 66 à 77% sur la période de 5 ans écoulée).

Innovation pédagogique :

Autour de modules transversaux comme le module PPP, nous avons organisé des ateliers pédagogiques permettant la rencontre de collègues des 4 départements. Aujourd'hui chaque étudiant de DUT à l'IUT du Mans, à travers son carnet de suivi PPP, bénéficie d'un suivi personnalisé permettant de valoriser son parcours et de l'accompagner dans la construction de son projet post DUT. Placés sous le signe de l'échange et du partage, ces ateliers ont mis en exergue des objectifs communs et créé des synergies inter-départements.

Par ailleurs, des expérimentations sont développées sur le plan de l'évaluation. Ainsi, le département chimie met en place de manière progressive une évaluation par compétences sur un certain nombre de séquences en génie chimique et le département mesures physiques fait de même pour l'évaluation des stages. Ces éléments seront précieux pour la mise en place du BUT.

TICE : de nombreux cours font l'objet d'une mise à disposition de ressources en ligne sur la plateforme UMTICE dans les quatre départements. Des enseignants ont aussi parfois développé leur propre plateforme. Depuis 2013, la plateforme Umotion dédiée à la mise en ligne de vidéos a aussi facilité l'utilisation de la vidéo par les étudiants, qui peuvent y déposer des fichiers d'une taille conséquente. La création de vidéos est ainsi notamment utilisée en cours de langues et pour le module aide à la réussite du semestre 2 au sein du département GEA. Des enseignants peuvent aussi déposer des vidéos en complément des cours.

Les enseignants de l'IUT se sont fortement investis dans l'enseignement à distance lors de la crise sanitaire et ont proposé pour une grande majorité d'entre eux en plus des ressources en ligne des cours en visio avec la plateforme Via (proposée par l'université) ou Zoom qui étaient inscrits sur l'emploi du temps des étudiants. Certains enseignants, au sein du département MP notamment, ont également proposé des diaporamas commentés.

Ce paragraphe sera complété par les auto-évaluations des départements.

3) Gouvernance et pilotage

- Gouvernance : capacité à piloter, animer, impulser (cohérence et application de l'arrêté 2005)

- Relation intra-IUT : rôle du Conseil d'institut et de son président / Équipe de direction / Commissions (des personnels, vie étudiante, etc.) / CHSCT / Relations et coordination entre les départements et entre les sites délocalisés... ;

- Relations internes avec l'université sous les angles politique, administratif et technique ;

- Pilotage : outils communs (contrôle de gestion, scolarité, calendrier de gestion, indicateurs, système d'information, etc.), politique de communication (démarches, outils, relations universités, ARIUT) ;

- Projet d'établissement Université / CPOM.

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

La gouvernance de l'IUT est organisée de manière classique. Le conseil d'administration, composé de 32 membres, définit par ses votes les orientations de l'IUT, ainsi que la mobilisation des moyens humains et budgétaires nécessaires. Il vote les propositions qui sont faites par l'IUT à l'université dans différents domaines, principalement liés à la pédagogie. Le Président du conseil, très investi dans le réseau des IUT, a développé un travail constant, régulier et enrichissant avec la direction de l'IUT.

Les membres extérieurs qui occupent 12 sièges sur les 32 ont eu un taux de présence ou de représentation supérieur à 72% sur les 30 derniers mois.

Tous les nouveaux membres extérieurs ou usagers, avec leurs suppléants éventuels, sont reçus avant leur prise de fonction par le Directeur et le Président afin d'être informés sur le rôle du Conseil d'Administration, les statuts, les orientations stratégiques de l'IUT et bénéficient d'une présentation de l'IUT et des différences instances du réseau national et régional. Chaque membre suppléant reçoit les mêmes informations que les titulaires, ce qui leur permet d'assumer leur fonction en cas de vacance du titulaire.

Le conseil de direction se réunit environ deux fois par mois et traite de l'ensemble des questions liées au pilotage de l'IUT et à la préparation des votes du conseil d'administration. Il est composé, autour du directeur, de la directrice adjointe, des chefs de département et du responsable administratif. L'assistante de la direction est présente à tous les conseils. Un compte-rendu de chaque séance est diffusé à l'ensemble du personnel.

Une commission Biatss est réunie pour évoquer les questions spécifiques concernant ces personnels et un comité scientifique est consulté dans le cadre principalement de la préparation de la campagne d'emplois.

L'IUT du Mans, à l'instar de nombreux IUT de première génération (1967) a développé une culture forte de spécialités. Certes, les structures de coordination et de concertation mises en places sont là pour faciliter le dialogue mais elles ne compensent que partiellement une certaine difficulté à faire émerger des projets transversaux ou des positions communes. Par exemple, il n'est pas toujours aisé d'organiser des événements communs ou bien, dans le domaine stratégique, de partager une thématique commune à tous les départements. La priorisation de demandes de postes ou d'investissements ne fait pas non plus aisément l'objet de consensus. Il s'agit là d'un point important d'amélioration qui nécessite un travail constant.

Les relations internes avec l'université sur la période écoulée peuvent être caractérisées par une tendance à la centralisation, tant au niveau des décisions que des procédures. Une conférence des composantes réunit environ toutes les trois semaines les directeurs de composantes autour du bureau de l'université. L'ordre du jour est souvent proposé la veille et il n'y a que rarement un compte-rendu.

Des réunions des responsables administratifs et des réunions avec les différents chefs de service sont programmées régulièrement par les services centraux. Les directeurs de composante ne bénéficient pas d'un compte-rendu, ce qui peut dans certains cas soulever des problèmes de pilotage de la structure, l'information parvenant in fine au directeur étant parfois très parcellaire.

Par ailleurs, les évolutions stratégiques font l'objet d'informations aux directeurs de composante ; ces derniers peuvent être amenés dans certains cas à participer à la réflexion et à l'élaboration de la stratégie.

Les outils de gestion utilisés sont les outils communs de l'université, en particulier dans les domaines comptable, scolarité et RH. Ces outils classiques (Sifac, Apogée, système Siham d'information RH) sont difficilement utilisables comme systèmes de pilotage de la composante et

Académie : Nantes
 Université : Le Mans
 IUT : Le Mans

d'élaboration de tableaux de bord, en raison de leur conception d'essence centralisatrice et souvent également de leur manque d'ergonomie.

Par conséquent, le besoin d'élaboration d'un système de pilotage de l'IUT se fait fortement sentir. A cet égard, les indicateurs élaborés par l'ADIUT et la CCN sont un premier pas dans la conception d'un tableau de bord intégré. L'objectif est de réactualiser de manière régulière les indicateurs préparés pour cette évaluation et de les compléter si nécessaire.

De manière complémentaire, sur le plan des procédures, il est nécessaire de s'orienter vers la mise en œuvre d'une démarche qualité. Des travaux ont été menés depuis deux ans de manière conjointe avec l'IUT de Laval mais n'ont pu être poursuivis à ce stade, en raison d'une insuffisance de moyens disponibles et de la crise. La volonté des deux IUT de continuer cette démarche est forte. Elle est appuyée par la nécessité de répondre aux spécifications de la démarche Qualiopi dans le domaine de l'apprentissage.

Sur le plan de la communication, l'IUT bénéficie d'un poste de chargée de communication. Un travail important est mené par le service central de la communication de l'université pour harmoniser les communications des composantes. Parallèlement, un travail constant existe avec l'ARIUT pour développer des actions de communication communes (salons, etc.). Les outils classiques de communication sont déployés (site internet, réseaux sociaux). Les actions de communication à destination des publics lycéens sont nombreuses : portes ouvertes, visites dans les lycées, mini-stages, journée d'accueil des enseignants et conseillers d'orientation, ... Plusieurs de ces manifestations sont organisées au niveau central de l'université, en collaboration étroite avec les composantes.

Le projet d'établissement se structure progressivement autour de l'émergence d'instituts recherche-formation-innovation. Ce projet suscite des interrogations quant à la place réservée aux IUT. L'intégration du niveau L dans les instituts organisés par domaines a été évoquée à diverses reprises. La proposition alternative que les IUT souhaitent porter est de faire apparaître un pôle technologique en capacité de co-construire avec les instituts recherche-formation-innovation. Ce débat n'est pour l'instant pas tranché, en raison de plusieurs facteurs : création d'une Comue Angers-Le Mans nécessitant de réinterroger la stratégie de chaque université, élections des conseils centraux et du Président repoussées au Mans, crise Covid.

b) Capacité à gérer les ressources humaines

- *Enseignants et enseignants-chercheurs : recrutement, formation, carrières (CRCT, promotions...)* ;
- *BIATSS : recrutement, formation, suivi de carrières...* ;
- *Gestion des RH université : suivi des emplois, adaptation des profils de postes, redéploiements, réorganisations, optimisation de la masse salariale ;*
- *Gestion des RH sur ressources propres : capacité à agir, attractivité des postes ;*
- *Gestion des vacataires : recrutement, pilotage, part relative, participation à la vie de l'IUT.*

Dans le domaine de la gestion des ressources humaines, la tendance à la centralisation est également observable depuis plusieurs années. Dans un grand nombre de domaines, nous sommes maintenant dans l'ordre de la demande plutôt que de la décision.

Ainsi, les campagnes d'emploi consistent à formuler des demandes à la Présidence, discutées en interne puis votées par le conseil d'administration restreint de l'IUT. Ces demandes font ensuite l'objet d'une explication par la direction de l'IUT auprès du bureau de l'université et de justifications si nécessaire. La décision du bureau sur l'ensemble de la campagne d'emplois est

Académie : Nantes
 Université : Le Mans
 IUT : Le Mans

ensuite présentée lors d'une conférence des composantes élargie aux différents responsables de l'université.

Compte tenu du contexte global de gestion de la masse salariale, plusieurs postes ont fait l'objet d'un gel partiel (postes occupés par un ATER pendant parfois plusieurs campagnes de suite). Cette année et pour la première fois, un PRAG partant à la retraite est remplacé par un contractuel.

Les postes Biatss faisaient jusqu'à présent l'objet d'un remplacement sans difficulté lors d'un départ. Cette situation est en train d'évoluer, dans la mesure où les souhaits de récupération de postes en central sont formulés de manière de plus en plus claire.

La gestion des vacataires est décentralisée au niveau de chaque département sur le plan de la recherche des intervenants et de la gestion pédagogique. Seule la gestion des contrats est traitée au niveau du service RH de l'IUT. Afin d'induire une véritable dynamique de gestion des vacataires dans le cadre des objectifs prévus par le BUT, il est souhaitable de mettre en place un mode de gestion permettant d'assurer une meilleure intégration de l'intervenant, un suivi de sa contribution à l'IUT et une fidélisation des intervenants. Cela ne peut être réalisé que dans le cadre d'une modification des procédures actuelles, d'un renforcement du suivi pédagogique et administratif et d'une modification des modalités pédagogiques.

c) Capacité à mobiliser des ressources et gérer un budget

- Relation à l'université : note de cadrage et matérialisation du cadrage, dialogue de gestion, éléments pluriannuels, protocoles divers ;
- Etendue de l'autonomie financière : pratiques et éléments constitutifs du BPI, existence d'un CRB, ressources propres, ordonnateur, rice, etc. ;
- Politique interne en matière de budget : dialogue de gestion avec les départements et services, politique d'investissement, pratiques des ressources propres (constitution, consommation, répartition) ;
- Évolution des masses budgétaires (fonctionnement, investissement, personnels) sur 4 ans tant sur les recettes que sur les dépenses.

Le processus budgétaire est précisé dans une note de cadrage qui fait l'objet d'une présentation aux différents responsables de l'université. Depuis quelques années, la principale préoccupation qui en ressort est la maîtrise de la masse salariale ainsi que les mesures nécessaires qui en découlent.

Il n'y a pas à proprement parler de dialogue de gestion ou d'engagements pluriannuels en matière budgétaire. La subvention pour charge de service public (SCSP) est constante depuis plusieurs années mais un prélèvement sur ressources propres de 12% a été institué depuis trois ans, ce qui revient in fine à une réduction de la contribution de l'université au budget de l'IUT.

Le budget propre intégré (BPI) est effectif au sens où les différents éléments de recettes sont affectés sur le compte budgétaire de l'IUT, qui est un CRB. En revanche, il convient d'observer que la part des ressources propres directement versées sur le budget de l'IUT est décroissante. De plus en plus, les mouvements se font par virements internes. Ainsi en est-il des recettes d'apprentissage ou des subventions pour investissements des collectivités territoriales.

Pour ces dernières, l'IUT exprime ses demandes et l'université négocie directement avec les collectivités territoriales, en procédant aux répartitions entre les différentes entités de l'établissement. L'une des conséquences est une certaine variabilité des sommes accordées, en raison des priorités de la politique d'investissements de l'établissement. Les prévisions se font maintenant sur 3 ans, ce qui est un point positif, même si ces prévisions sont glissantes et sont ainsi susceptibles de modifications chaque année.

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

Or, l'IUT est et sera confronté dans les années à venir au problème des plateaux technologiques et de bâtiments vieillissants, qui nécessiteront de consacrer une part croissante du budget aux travaux, réparations et investissements. Pour faire face à cet enjeu, l'un des objectifs est de mettre en place une politique de prévention. La première étape est de procéder à une étape de diagnostic par bâtiment et par plateau technologique, afin de construire un prévisionnel. De premières esquisses de ce travail ont déjà été élaborées et une part du budget prévisionnel est dès cette année consacré à des actions de prévention.

Afin de contribuer à une meilleure efficacité de cette allocation budgétaire, les investissements des départements ont été centralisés il y a trois ans. L'idée était d'instaurer un dialogue de gestion interne à l'IUT, permettant de faire émerger au niveau du conseil de direction des priorités dans les choix des investissements.

Par ailleurs, l'IUT bénéficie du CPER, sur un programme prévu depuis de longues années, consistant à rénover le bâtiment central, l'atelier GMP et à construire un nouveau bâtiment demi-grand pour le département chimie. Ce programme devrait être réalisé en 2022. Il permettra à l'IUT, outre de meilleures conditions d'enseignement et d'accueil, d'alléger ses frais de maintenance et de réparation, en particulier en ce qui concerne l'atelier demi-grand, qui devient problématique, tant en termes de sécurité, qu'en coûts de sécurité, de réparation et de maintenance.

L'affectation d'un budget à chaque département repose depuis quelques années sur une répartition relativement stable, gérée par consensus. Il est en effet à ce stade difficile pour les départements de proposer un budget prévisionnel, d'une part par manque d'outils de gestion suffisamment affinés (inexistence d'une comptabilité analytique, notamment) et d'autre part, en ce qui concerne les départements secondaires, en raison de l'aléa des réparations, poste de dépenses fluctuant qui pèse donc de manière irrégulière sur leur budget. Un travail est en cours pour réduire cet aléa en intégrant une part des coûts des réparations dans le budget central, afin d'offrir aux départements un cadre de gestion budgétaire autorisant de meilleures prévisions.

Globalement, le budget de l'IUT est de l'ordre de 2 millions d'euros en tenant compte des prélèvements opérés par l'université, qui viennent en terme de contribution financière minorer la part de l'Etat dans le budget : cette part représente environ 37% du budget. La part des ressources propres est de l'ordre de 50% et la part de subventions des collectivités territoriales de l'ordre de 13%. Ces chiffres peuvent connaître des variations, en fonction des évolutions de la politique de subventions ou des incertitudes bien connues quant aux flux de ressources propres (taxes d'apprentissage et ressources d'alternance) mais ils sont représentatifs de la structure des ressources de l'IUT.

En ce qui concerne l'emploi de ces ressources, la masse salariale représente environ 42%, le fonctionnement 36% et l'investissement 22%. Cet investissement, constitué pour moitié de subventions et pour moitié de financement propre, est susceptible de varier de manière importante, dans la mesure où il constitue le poste sur lequel se portent les ajustements.

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

Académie : Nantes
 Université : Le Mans
 IUT : Le Mans

Partie 3 : La stratégie à venir, les projets, la pratique d'amélioration continue et les perspectives de l'IUT.

Après une synthèse concise (atouts, faiblesses, opportunités, menaces), présenter les perspectives à 5 ans en termes de projets et d'amélioration continue (positionnement, missions, gouvernance et pilotage) et leur traduction dans le CPOM.

L'analyse synthétique suivante fait apparaître les atouts et les faiblesses de l'IUT, ainsi que les opportunités et les menaces que recèle son environnement.

Les atouts :

- Une équipe aux compétences multiples, un taux d'encadrement parmi les meilleurs des IUT
- Une offre de formation composée de spécialités de sciences industrielles, offrant ainsi des possibilités de synergies importantes et d'une spécialité tertiaire, susceptible d'irriguer dans le domaine de la gestion, les secteurs industriels concernés par les trois spécialités secondaires
- Une bonne contribution à la dynamique recherche de l'établissement
- Une démarche de soutien et d'aide à la réussite structurée au sein de l'IUT (PPP, ...)
- Une mise en oeuvre d'innovations pédagogiques
- Un bon déploiement de l'alternance (9 formations, 1 en projet)
- Des bâtiments rénovés dans le cadre du CPER (construction d'un nouveau demi-grand en chimie, rénovation de l'atelier GMP et du bâtiment central)

Les faiblesses :

- Une forte culture de départements, rendant plus difficile l'émergence de projets transversaux et d'un projet global de l'IUT
- La perception d'un taux d'encadrement insuffisant par un certain nombre d'acteurs de l'IUT (0,83)
- Une insertion professionnelle quasi inexistante en DUT, satisfaisante en LP mais sur des effectifs réduits, voire inexistantes, pour certaines spécialités
- Un écart de taux de réussite bacheliers technologiques-bacheliers généraux à réduire (20% d'écart)
- Une attractivité qu'il faut continuer à améliorer, en particulier en ce qui concerne le vivier de bacheliers technologiques
- Un taux de bacheliers technologiques à faire progresser (28%)
- Un taux de vacataires professionnels à améliorer (1% en DUT, 18% en LP)
- Une absence d'un tableau de bord de gestion prévisionnelle et de suivi (budgétaire, RH)

Les opportunités :

- Un nouveau diplôme pour les IUT, renforçant pour la communauté IUT l'importance :
 - o des objectifs d'insertion professionnelle à Bac+3, à réussir avec le territoire
 - o d'accueil et de réussite de publics diversifiés
 - o de la mise en oeuvre d'une véritable formation par compétences
- Un travail déjà entrepris de rapprochement avec l'IUT de Laval
- Une bonne notoriété de l'IUT sur son bassin d'emploi
- Un fort soutien des collectivités territoriales (CPER, subventions d'investissement)

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

Les menaces :

- Un paysage universitaire changeant depuis plusieurs années (rapprochement des universités d'Angers et du Mans, après l'échec de la Comue Bretagne-Pays de Loire, évolutions sur les structurations internes à l'établissement), rendant difficile la définition et la mise en œuvre d'une stratégie stable pour l'IUT au sein de son établissement
- Un dialogue de gestion restant à développer
- L'absence de CPOM
- Une concurrence accrue en raison du développement d'une offre de bachelors en alternance, surtout dans le tertiaire
- Une incertitude sur le modèle économique à venir de l'IUT

Les projets à 5 ans vont être structurés par les deux éléments majeurs qui constituent l'environnement de l'IUT : le remplacement du DUT par le BUT et la constitution d'une Comue Angers-Le Mans.

Le premier élément correspond au premier volet de la stratégie de l'IUT, consistant à s'appuyer sur le triptyque professionnalisation-réussite-innovation pédagogique. Il s'agit également de proposer une dynamique interne donnant une cohérence lisible à nos BUT et aux parcours choisis. La proposition faite en interne est de conférer une coloration commune aux offres de formation des quatre spécialités, en mettant l'accent sur le développement durable.

La thématique du développement durable est fortement portée par les collectivités territoriales. Depuis novembre 2016, la région Pays de Loire est labellisée « Territoires hydrogène », dans le cadre de l'appel à projets national Nouvelle France Industrielle. L'ensemble des collectivités territoriales, des acteurs institutionnels et de nombreux acteurs privés se mobilisent sur l'émergence de cette filière. Ainsi en témoigne l'inauguration récente d'une première station à hydrogène en Sarthe.

Les parcours et les adaptations locales pourraient permettre à l'IUT de s'inscrire dans cette dynamique.

Ainsi, le département Mesures Physiques a choisi le parcours « Mesures et analyses environnementales » et s'inscrit dans une volonté de co-construction avec les partenaires du territoire local autour de la filière hydrogène.

Le département chimie choisit comme l'un de ses parcours « Analyse, contrôle qualité, environnement ».

Le département GMP n'a pas choisi pour le moment le parcours « conception et production durable » mais pourrait l'adopter en fonction des moyens disponibles.

Quant au département GEA, les adaptations locales pourraient permettre de développer des éléments liés au développement durable au sein du parcours « Gestion, entrepreneuriat et management d'activités ».

Les facteurs sont donc favorables à l'émergence d'une dynamique commune qui permettrait de faire apparaître des synergies et des mutualisations entre spécialités mais également de donner une lisibilité accrue à la cohérence de l'offre de formation de l'IUT.

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

La stratégie énoncée par l'université est le deuxième élément majeur. Cette stratégie consiste à créer des instituts rassemblant recherche-formation-innovation, dotés de moyens et de structure qui lui sont propres. Comme évoqué précédemment, la question actuelle est de savoir si ces instituts vont également intégrer le niveau L de l'offre de formation : la question ne semble pas clairement tranchée.

Face à ces enjeux, le projet proposé par l'IUT à son établissement, en accord avec l'IUT de Laval, consiste à proposer la constitution d'un pôle technologique au sein du grand ensemble Angers-Le Mans en cours de construction.

Les contours de ce pôle restent à définir : ils pourraient être établis au niveau L mais également au niveau M (écoles d'ingénieurs et IAE).

Ce pôle permettra de déployer l'offre de formation supérieure technologique au niveau L de l'établissement. Des parcours pourront être co-construits entre les IUT, afin d'enrichir les possibilités offertes aux étudiants. Par ailleurs, les passerelles pourront être discutées et élaborées entre le pôle technologique et l'ensemble des composantes de l'établissement, qu'elles soient des UFR ou des Instituts.

La dynamique recherche pourra faire l'objet d'une concertation structurée au sein du pôle technologique, afin d'être en capacité de proposer des thématiques liées à celles mises en avant par notre établissement, tout en faisant apparaître notre spécificité technologique.

Académie : Nantes
Université : Le Mans
IUT : Le Mans

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le directeur/ la directrice de l'IUT,

**A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)**

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (date à indiquer) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (date à indiquer) :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT	IUT LE MANS	Saisir code CCN :		Evaluation CCN Fiche identité IUT Vague_contractuelle_B 2022
Université	UNIVERSITÉ DU MANS			
Académie	NANTES			
Regrrpt. universitaire	Comue Angers-Le Mans		Année de création de l'IUT : 1967	

Nb de spécialités : **4** dont **3** secondaires(s) **1** tertiaire(s) **10** LP (rentrée 2019) **1** DU (rentrée 2019)

Spécialités DUT rentrée 2019	Secondaires	CHIMIE	GMP	MP							
	Tertiaires	GEA									

Sites / Implantations	Nb dépt.	Nb LP	Nb étudiant.e.s	Surface (m²)
	4	10	1 022	

Surfaces totales : **18 650 m²**

Classification du patrimoine :

	en m²	en %
A		0%
B	15 154 m²	81%
C	3 186 m²	17%
D	310 m²	2%
E		0%

Nb total d'étudiant.e.s en IUT au 15/01/2020 **1 022** Nb étudiant.e.s université : **10 117** étu IUT / étu Univ : **10,1%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC	Secondaires
Etudiant.e.s en DUT	831	1	13	0	0	512
Etudiant.e.s en LP	168	2	54	43	0	64
Etudiant.e.s en DU	23	0	0	0	0	
Autres	0					319
Total	1 022	3	67	43	0	104

Baccalauréat d'origine en DUT		dont 1A	
Bac Général	607		327
Bac Technologique	202		132
Bac Professionnel	2		1
Autres	20		11
Dont réorientation	142		69

Nb de boursiers en DUT 1A	215
Nb de boursiers en LP	42

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante	Mobilité entrante
Nb de stages et semestres en DUT : 34	Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) : 5
Nb de stages et semestres en LP : 0	Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) : 0

Moyens humains

	PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020	13,0	38,8	0,0	4,0	1,0	0,0	24,8	17,0	0,0	3,0

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) :	Total	En DUT	En LP
	39 162,3 h	29 756,9 h	4 315,6 h
		1 229,3 h par les enseignant.e.s de l'IUT	247,8 h par d'autres enseignant.e.s de l'université
		1 352,3 h par d'autres enseignant.e.s	150,0 h par des professionnels vacataires
		421,6 h par des professionnels vacataires	1 105,5 h par des autres intervenants
		334,6 h par des autres intervenants	248,8 h par des autres intervenants

Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	Etat	Contractuel	Mis à dispo.
	32,3	11,6	1,0

Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
	6,8	11,6	26,5

Moyens financiers de l'unité budgétaire IUT, réalisés en 2019

Recettes totales	2 040 875,00 €	Dépenses totales	2 040 875,00 €	Budget de l'IUT	2 040 875,00 €
Part Université	753 926,00 €	Investissement	450 762,00 €	Budget de l'IUT sur lequel le directeur est ordonnateur de droit	2 040 875,00 €
Collectivités	269 563,00 €	Heures complémentaires	610 672,00 €	CPOM couvrant la période du contrat	non
Ressources propres	1 014 515,00 €	Personnel (hors HC)	239 390,00 €	Sur combien de CRB les ressources de l'IUT sont elles positionnées ?	1
Autres	2 871,00 €	Fonctionnement	740 051,00 €	Si 0 CRB, sur quel niveau l'IUT se situe-t-il ?	Réponse manuscrite
dont :		Masse salariale Etat	10 446 378,82 €		
Taxe d'apprentissage	307 586,00 €	Dépenses consacrées à la vie étudiante			
Contrat d'apprentissage	283 060,00 €				
FTLV	0,00 €				
Autres ressources propres	423 869,00 €				

Recrutement 2019/2020

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 5 800 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 457	12,7 ↓	15,5	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national	Compléments
Nombre de candidatures appelées 3 982 Nombre de candidatures classées 4 940	80,6% ↑	19,5%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage en DUT	Indicateur national	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 471 Capacité d'accueil en DUT 1A 457	103,1% ●	99,8%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes en DUT.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 121 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 11 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 471	25,7% 2,3% 28,0% ↓	[] [] 32,5%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 69 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 471	14,6% ↓	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 215 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 471	45,6% →	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.

Indicateur n°7

Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP

68

40,5%



34,8%

Nombre total d'inscrit.e.s en LP

168

Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.

Indicateur n°8

Dernier diplôme avant l'entrée en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT

78

46,4%



34,0%

Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS

78

46,4%



48,2%

Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence

8

4,8%



2,8%

Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme

4

2,4%



15,0%

Nombre total d'inscrit.e.s en LP

168

Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9

Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT

421,6

1,3%



19,1%

Nombre totales d'heures réalisées en DUT

33 094,7

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.

Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°10

Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP

1 105,5

18,2%



34,2%

Nombre totales d'heures réalisées en LP

6 067,7

Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels.

Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°11

Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale

817

98,3%



91,9%

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage

13

1,6%



5,9%

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation

0

0,0%



1,0%

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue

1

0,1%



0,9%

Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées

0

0,0%



0,4%

Nombre total d'inscrit.e.s en DUT

831

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)

Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

Indicateur n°12

Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	69	41,1%	↑	34,3%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	54	32,1%	→	32,6%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	43	25,6%	→	25,5%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	2	1,2%	↓	6,8%
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0%	↓	0,9%
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	168			

Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...)
Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.

International ⁱ

Indicateur n°13

Mobilité entrante

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre d'étudiants étrangers inscrit.e.s en DUT	5	0,5%	↓	2,5%
Nombre d'étudiants étrangers inscrit.e.s en LP	0	0,0%		
Nombre total d'inscrit.e.s	1 022			

Cet indicateur nous montre l'attractivité et/ou l'engagement de l'IUT sur la scène internationale.
Une partie des ces flux s'inscrivent dans le cadre des programmes d'échanges internationaux pilotés par l'ADIUT.

Indicateur n°14

Mobilité sortante

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nb d'étudiants en DUT ayant fait un stage ou un semestre à l'étranger	34	3,3%	↓	8,0%
Nb d'étudiants en LP ayant fait un stage ou un semestre à l'étranger	0	0,0%	↓	8,0%
Nombre total d'inscrit.e.s	1 022			

Les stages ou les semestres à l'étranger peuvent être le fruit de partenariats tissés entre l'IUT et des établissements de formation ou des entreprises situés à l'étranger.
Ils peuvent être également le résultat de démarches individuelles effectuées par les étudiant.e.s.

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°15

Taux de réussite : DUT en 4 semestres

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	54	53,5%	→	51,3%
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	101			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	224	79,2%	↑	74,4%
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	283			

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Indicateur n°16

Taux de réussite : DUT en 6 semestres

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	63	62,4%	→	64,4%
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	101			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	234			83,4%
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017				

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Indicateur n°17	Réussite en 2 ou 3 ans : taux observé	Réussite en 2 ou 3 ans : taux simulé	Réussite en 2 ou 3 ans : valeur ajoutée (en points)	Compléments
	82,6%	76,1%	6,5 6,5	La valeur ajoutée est égale à l'écart entre le taux simulé et le taux observé. Ces taux sont calculés à partir des critères suivants : le sexe ; le retard au bac ; le retard au bac ; le type de bac ; les PCS des parents ; la spécialité du DUT. Le taux simulé correspond au taux national (de tous les DUT de France), tandis que le taux observé correspond au taux d'un établissement précis. Le calcul se fonde sur les caractéristiques des étudiant.e.s inscrit.e.s pour la première fois en première année de DUT.

Indicateur n°18	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT		Indicateur national ⁱ	Compléments
En emploi	25,3%	25,3% →	25,2%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	5,4%	5,4% ↑	3,5%	
En poursuites d'études	61,0%	61,0% →	62,2%	
En reprise d'études	4,5%	4,5% ↓	6,1%	
En inactivité	3,7%	3,7% ↑	3,0%	
Taux de retour à l'enquête	64,0%	64,0% ↑	42,9%	

Pilotage, gouvernance, moyens ⁱ

Indicateur n°19	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques		Compléments
Nombre d'heures	39 162,3	102,1%	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s DUT tertiaires	319		
Nb d'inscrit.es LP tertiaires	104		
Nb d'inscrit.es DUT secondaires	512		
Nb d'inscrit.es LP secondaires	64		

Indicateur n°20	Taux d'encadrement des formations diplômantes		Compléments
Potentiel théorique (hTD)	28 013	82,5%	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	643		
Potentiel réel (hTD)	27 370		
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	41 456		
Nombre d'inscrits en DUT MMI (optionnel)	0		

Indicateur n°21	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires		Compléments
Nombre d'heures réalisées par des non-titulaires	5 089,8	13,0%	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.
Nombre totales d'heures réalisées	39 162,3		

Indicateur n°22	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s	1 022	22,8 ###	38,9	Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.
Nombre total de postes BIATSS	44,9			

Indicateur n°23	Catégories des personnels administratifs et techniques		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre de BIATSS catégorie A	6,8	15,1% ↓	23,2%	Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.
Nombre de BIATSS catégorie B	11,6	25,8% ↓	27,4%	
Nombre de BIATSS catégorie C	26,5	59,0% ↑	49,4%	
Nombre total de postes BIATSS	44,9			

Indicateur n°24	Taux d'enseignants-chercheurs		Indicateur national	Compléments
Nombre d'enseignants-chercheurs	56,8	57,6%	56,7%	Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des enseignant.e.s.
Nombre total de postes	98,6			

Indicateur n°25	Taux d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire			Compléments
Nombre d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire	50,8	89,4%		Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s rattachés à des laboratoires.
Nombre total d'enseignants-chercheurs	56,8			

Indicateur n°26	Taux de maîtres de conférences		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre de maîtres de conférences	38,8	74,9% ↓	81,1%	Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 54 IUT.
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	51,8			

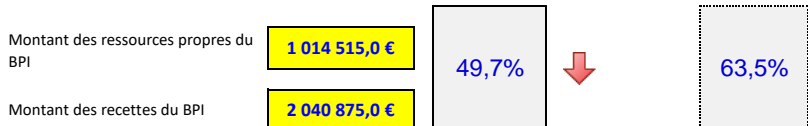
Indicateur n°27	Part des maîtres de conférences HDR		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre de maîtres de conférences HDR	9,0	23,2% ↑	7,4%	Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences titulaires d'une habilitation à diriger des recherches. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 54 IUT.
Nombre de maîtres de conférences	38,8			

Indicateur n°28	Part du BPI géré par l'IUT		Indicateur national ⁱ	Compléments
Montant du budget de l'IUT sur lequel le directeur est ordonnateur de droit	2 040 875,0 €	100,0% ↑	59,7%	Cet indicateur permet de vérifier la part du budget pour laquelle la.e directeur.ice maîtrise bien l'ensemble des dépenses. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 33 IUT. ⚠
Montant total du budget de l'IUT	2 040 875,0 €			

Indicateur n°29	Budget par étudiant		Indicateur national ⁱ	Compléments
Montant total du budget de l'IUT	2 040 875,0 €	1 996,9 € ↓	2 109,1 €	Cet indicateur précise le montant moyen du budget consacré à un étudiant. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 78 IUT. ⚠
Nombre total d'inscrit.e.s	1 022			

Indicateur n°30**Part des ressources propres**Indicateur national 

Compléments

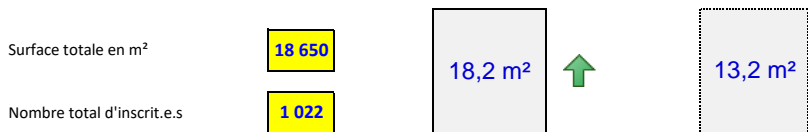


Cet indicateur précise la part des ressources propres mobilisées par l'IUT.


L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2017/2018 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 86 IUT.

Indicateur n°31**Surface par étudiant**Indicateur national 

Compléments

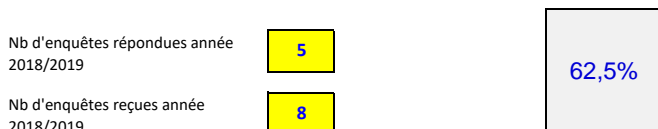


Cet indicateur précise la surface moyenne disponible par étudiant.e.

L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 61 IUT. 

Indicateur n°32**Taux de participation aux enquêtes de l'ADIUT**

Compléments



Cet indicateur souligne si l'IUT a répondu aux sollicitations de l'ADIUT concernant les enquêtes destinées à consolider les informations relatives au réseau.

Ces enquêtes abordent les thématiques suivantes : le budget, la formation continue et l'alternance, les inscrit.e.s, la réussite, ...

N° indicateur CCN	Nom de l'indicateur	IUT	National
1	Taux de pression DUT	12,7	15,5
2	Taux d'attractivité DUT	0,8	19,5%
3	Taux de remplissage DUT	103,1%	99,8%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	28,0%	32,5%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	14,6%	25,7%
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	45,6%	43,9%
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	40,5%	34,8%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	46,4%	34,0%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	46,4%	48,2%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	4,8%	2,8%
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	2,4%	15,0%
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	1,3%	19,1%
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	18,2%	34,2%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	98,3%	91,9%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	1,6%	5,9%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,1%	0,9%
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	41,1%	34,3%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	32,1%	32,6%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	25,6%	25,5%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	1,2%	6,8%
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%
13	Mobilité entrante : DUT	0,5%	2,5%
13	Mobilité entrante : LP	0,0%	
14	Mobilité sortante : DUT	3,3%	8,0%
14	Mobilité sortante : LP	0,0%	8,0%
15	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	53%	51,3%
15	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	79%	74,4%
16	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	62%	64,4%
16	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux		83,4%
17	Réussite en 2 ou 3 ans : valeur ajoutée (en points)	6,5	
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	25,3%	25,2%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	5,4%	3,5%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	61,0%	62,2%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	4,5%	6,1%
18	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	3,7%	3,0%
19	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	102,1%	
20	Taux d'encadrement des formations diplômantes	82,5%	
21	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	13,0%	
22	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	22,8	38,9
23	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	15,1%	23,2%
23	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	25,8%	27,4%
23	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	59,0%	49,4%
24	Taux d'enseignants-chercheurs	57,6%	
25	Taux d'enseignants-chercheurs rattachés à un laboratoire	89,4%	
26	Taux de maître de conférence	74,9%	81,1%
27	Part des maîtres de conférences HDR	23,2%	7,4%
28	Part du BPI géré par l'IUT	100,0%	59,7%
29	Budget par étudiant	1 996,9 €	2 109,1 €
30	Part des ressources propres	49,7%	63,5%
31	Surface par étudiant	18,2 m ²	13,2 m ²
32	Taux de participation aux enquêtes de l'ADIUT	62,5%	

Académie : Nantes
Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –
-B-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie : Nantes
 Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Sommaire

Introduction	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département.....	4
I. Formation et professionnalisation	4
Offre de formation	4
Respect du PPN - Adaptation locale	4
Conseils de département	5
Réseaux	5
Places des licences professionnelles	5
Pratique des conseils de perfectionnement LP	5
Pratique de l'évaluation des enseignements.....	6
Equipement et plateaux technologiques	6
Innovations pédagogiques.....	6
Parcours innovants.....	7
Stages et Projets	8
Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique.....	10
Formations tout au long de la vie et VAE.....	10
Certifications.....	10
II. Recrutement des étudiant.e.s.....	11
Taux de remplissage, taux de recrutement et taux de sélectivité	11
Politique de communication	12
III. Réussite et devenir des étudiant.e.s	13
Réussite en DUT.....	13
Echec en DUT et Dispositifs de réorientation	13
Réussite comparée des bacs technologiques / Bacs généraux.....	13
Réussite en licence professionnelle	14
Devenir des étudiants	14
IV. Ouverture internationale	15
Stages à l'étranger	15
Semestre 4 à l'UQAC.....	15
Accueil et réussite des étudiants étrangers	16
V. Vie étudiante et engagement étudiant	16
Environnement de travail	16
Participation à la vie institutionnelle	17
Sports, vie associative et activités culturelles.....	17
Politique en matière de handicap	17
VI. Dynamique de l'équipe de formation.....	18
Les enseignants	18
Les BIATSS.....	18
La liaison recherche et le transfert de technologie	19
Les vacataires.....	19
VII. Articulation département - IUT	20
Partie 2 : Bilan et perspectives	21
I. Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	21
II. Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT.....	21

Académie : Nantes
Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Département : Chimie

Site : Le Mans

Chef du département :

Philippe BERTUS, Professeur des Universités (de 09/2013 à 08/2019)
Stéphanie BEAUMESNIL, Professeur agrégée (depuis 09/2019)

Date de la prise de fonction : 09/2019 – Premier mandat

Adresse : IUT du Mans
Avenue Olivier Messiaen
72085 Le Mans Cedex 09
Téléphone : 02 43 83 34 26
Télécopie : 02 43 83 34 31

Adresse électronique : stephanie.beaumesnil@univ-lemans.fr

Site web : <http://iut.univ-lemans.fr>

Académie : Nantes
Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Introduction

Depuis la précédente évaluation (2015), le département Chimie n'a eu de cesse de réfléchir pour corriger ses points faibles tout en préservant ses points forts et en tenant compte des recommandations émises en Novembre 2015, à savoir :

- Renforcer les liens avec les représentants des professionnels comme l'UIC Ouest Atlantique,
- Valoriser les actions de communication comme les Olympiades de la Chimie
- Apporter un soutien au projet de rénovation de l'atelier de demi-grand
- Continuer à être attentif à la réussite des diplômés en L3 chimie et apporter le cas échéant les mises en garde nécessaires aux étudiants de 2^{ème} année

Le cadre de vie du département, ses équipements pédagogiques modernes et en évolution avec le projet de rénovation du demi-grand, son équipe pédagogique dynamique et très investie dans les différentes formations proposées et dans les actions de communication, le soutien actif des personnels BIATSS, et l'ouverture à l'international sont toujours les principaux atouts du département mis en avant dans sa promotion. L'ouverture en 2016 de la deuxième année de DUT en apprentissage en collaboration avec le CFA Pays de la Loire, et la collaboration avec l'Université de Chicoutimi permettant à nos étudiants d'effectuer leur S4 à l'UQAC, sont de nouveaux points forts qui font preuve de la volonté du département à améliorer son attractivité auprès du public lycéen. Les actions de communication se sont également développées : les Olympiades de la chimie ont lieu chaque année au département, une journée d'immersion d'une classe de terminale STL s'est déroulée en 2019...

Cependant, le recrutement peu sélectif notamment dans la filière STL, la faiblesse des interventions des professionnels dans les enseignements du DUT et le manque de lien avec l'UIC Ouest Atlantique sont les points faibles du département qui avaient été soulignés en 2015, et nous verrons au travers de ce rapport que malheureusement, il a été difficile pour diverses raisons de pallier ces défauts.

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

I. Formation et professionnalisation

Offre de formation

Le département propose le DUT Chimie en formation initiale, et depuis la rentrée 2016 la seconde année est également proposée en apprentissage. De plus, depuis la rentrée 2017, un partenariat de coopération interuniversitaire entre l'Université du Mans et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), signé en novembre 2013, permet aux étudiants de réaliser le semestre 4 à l'UQAC. Ces deux points seront développés ultérieurement dans le rapport.

En première année de DUT la capacité d'accueil est de 117 dont 34 places sont réservées aux bacheliers technologiques, et le taux de remplissage avoisine 100%. En deuxième année, l'effectif évolue entre 76 et 99 étudiants selon les années.

Outre le DUT, le département propose deux licences professionnelles :

- La licence LPAC Analyse chimique et contrôle des matériaux,
- La licence professionnelle Chimie de Synthèse parcours Chimie fine et synthèse (LPCF).

Respect du PPN - Adaptation locale

Chaque année, nous nous attachons à revoir la répartition en vigueur pour chaque unité d'enseignement et à la comparer aux PPN. Ces dernières années, des aménagements ont ainsi été faits pour des raisons techniques et pédagogiques. Par exemple, le laboratoire de chimie analytique étant utilisé par les étudiants de DUT chimie, les étudiants de DUT mesures physiques et les étudiants des deux LP, nous avons reporté certaines séances de TP de chimie analytique de S3 pour les passer en S2. Pour certaines matières (chimie générale, physique, mathématiques), nous avons choisi de faire des cours/TD à la place des cours en amphi, de manière à éviter un nombre d'heures en cours magistraux trop important et permettre une mise en application directe, en groupe restreint, de l'enseignement dispensé.

Au semestre 4, deux « modules au choix » étaient proposés jusqu'à la rentrée 2019 :

- Chimie Générale-Concepts
- Chimie Organique -Molécules du vivant

A partir de la rentrée 2020, un troisième module sera proposé aux étudiants : Chimie de formulation.

Nous avons décidé de proposer ce module afin d'anticiper la mise en place du BUT : trois parcours du BUT pourraient en effet être proposés dont Formulation.

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Conseils de département

En général, 2 à 3 conseils de département sont programmés dans l'année universitaire, et lors de ces conseils, les échanges entre les élus étudiants et les enseignants permettent de discuter des éventuels problèmes ou des améliorations à envisager.

Réseaux

- **Avec le réseau des IUT**

Le chef de département participe traditionnellement aux ACD. Le département n'a pas accueilli d'ACD ces 6 dernières années mais il le fera à l'automne 2021.

- **Avec les autres départements de l'IUT**

Un travail collaboratif inter-département a été entrepris depuis 2016 animée par une enseignante du département GEA devenue directrice adjointe de l'IUT, autour de l'enseignement du module PPP. Après de nombreux échanges de pratiques, un groupe de travail a élaboré un carnet de suivi des PPP permettant d'induire une même démarche pédagogique de suivi de la construction du parcours et du projet personnel et professionnel de chaque étudiant de DUT de l'IUT. Les directeurs des études du département Chimie se sont pleinement inscrits dans ce projet et s'appuient sur ce carnet pour animer leurs séquences pédagogiques.

Le département Chimie entretient des liens privilégiés avec d'autres composantes de l'université. Plusieurs enseignants chercheurs sont rattachés à des laboratoires de la Faculté des Sciences et, des enseignants du département Chimie interviennent dans des enseignements au département GMP et au département Mesures Physiques. Réciproquement, des enseignants de ces autres composantes interviennent dans notre DUT ou dans nos licences professionnelles.

Places des licences professionnelles

Le département Chimie propose deux licences professionnelles :

- **La licence Analyse chimique et contrôle des matériaux (LPAC)**

Créée en 2005 avec une capacité de 24 étudiants, cette LP est proposée depuis 2012 uniquement par apprentissage, avec une capacité d'accueil ajustée à 14 apprentis. Le département souhaite à présent augmenter sa capacité d'accueil à 24 étudiants.

- **La licence professionnelle Chimie de Synthèse parcours Chimie fine et synthèse (LPCF)**

Ouverte depuis 2009, avec une capacité d'accueil de 12 étudiants, cette licence professionnelle est proposée depuis 2011 en apprentissage et en formation initiale. Une particularité de cette LP est la formation d'étudiants à la montée en échelle en synthèse organique ce qui permet aux diplômés d'occuper des postes de technicien en développement chimique. Ceci a été possible du fait que le département possède un atelier de génie chimique de type demi-grand.

Depuis l'ouverture de la LPCF, la capacité d'accueil a été fixée à 12 pour des raisons de capacité des salles TP. Au cours de cette période, la capacité d'accueil a été atteinte une seule fois. Ceci peut s'expliquer par le fait que de nombreux candidats n'ont pas d'expérience en synthèse organique via un stage ce qui est très fortement souhaité par les entreprises dans le cadre du recrutement d'apprentis. Afin d'atteindre l'effectif cible, le responsable de formation contacte les candidats non démissionnaires à la mi-août pour les autoriser à suivre la formation. De manière générale, tous les candidats sont appelés et si le nombre de candidatures est inférieur à quarante, l'effectif cible n'est pas atteint.

Nos deux licences professionnelles répondent aux besoins des entreprises et la majorité des diplômés occupent un poste correspondant à la formation. A 3 mois, on observe une bonne insertion professionnelle des diplômés. L'insertion professionnelle atteint 90% pour la LPCF et 90 à 100% pour la LPAC.

Pratique des conseils de perfectionnement LP

Le conseil de perfectionnement, commun aux deux LP, se tient une fois par an, début septembre. Il est composé d'un membre de la direction de l'IUT, d'un membre du CFVU, des deux responsables de formation, de la responsable du service d'alternance, de certains membres de l'équipe pédagogique, d'intervenants professionnels et d'anciens étudiants. Les points abordés sont les suivants : résultats du jury (délivrance du diplôme), bilan pédagogique de l'année écoulée, effectifs pour la rentrée, résultats de l'enquête Evamaine. Le conseil de perfectionnement a également vocation à analyser le contexte de la formation : opportunités et menaces de l'environnement de formation, évolution des compétences, évolution des formations en amont et concurrentes, profils des étudiants, perspectives d'emploi...

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Il fait également état du taux de réussite et analyse les résultats en fonction de l'origine des étudiants et de leurs profils. Il analyse le devenir des diplômés.

Au vu du bilan de la formation réalisé au cours du conseil et en s'appuyant sur les réunions pédagogiques réalisées dans l'année, des modifications dans la maquette et des changements dans les modalités pédagogiques peuvent être proposés afin d'améliorer le contenu de la formation.

Les comptes-rendus des conseils de perfectionnement (suivant une trame commune de l'université) sont adressés à la direction de l'IUT qui les analyse puis les transmet à la Direction des Etudes et de la Formation, pour présentation au CFVU.

Pratique de l'évaluation des enseignements

L'université propose le dispositif Evamaine qui permet des enquêtes pour l'évaluation d'un module ou d'une formation. Les enquêtes « formation » sont systématiquement proposées aux étudiants de première année et deuxième année de DUT du département. Les étudiants sont invités à répondre sur des créneaux prévus sur leur emploi du temps par leur directeur d'études respectif, ce qui permet des taux de réponses importants. Par ailleurs, chaque enseignant, s'il le souhaite, peut lancer une enquête sur le ou les modules dont il a la charge en enseignement.

Équipement et plateaux technologiques

Le département chimie bénéficie d'un parc instrumental de très bonne qualité et en constant renouvellement. Le tableau 1 ci-dessous recense les investissements réalisés en 2019 et 2020 :

Tableau 1 – Investissements		
	Laboratoire	Désignation
Réalisés en 2019	Chimie organique	Appareil de chimie en flux continu
	Chimie organique	GC/FID
	Chimie analytique	Chromatographie HPLC
	Chimie analytique	Fluorescence X
	Génie chimique	Echangeur thermique
	Chimie générale	Bloc de chauffe tube DCO
	Chimie organique	Pompe à vide
	Chimie minérale	Four à moufle
Réalisés en 2020	Chimie analytique	COTmètre + CHONS
	Chimie minérale	Four tubulaire
		Frigidaire de laboratoire

Les besoins pour les années à venir concerneront principalement les équipements présents dans l'atelier pilote. Le projet de réhabilitation de ce bâtiment est en cours et la fin du chantier est prévue au plus tôt en septembre 2022.

Innovations pédagogiques

- **TICE**

A leur arrivée à l'IUT, les étudiants obtiennent un compte avec une adresse électronique et un espace personnel sur les serveurs de l'établissement. Les étudiants sont formés à l'utilisation de leur Environnement Numérique de Travail (ENT) par l'intermédiaire d'une formation au PIX dispensée dans le cadre des cours d'informatique. Via leur ENT, les étudiants ont accès à leur boîte de messagerie universitaire et leur emploi du temps à tout moment. Ils disposent également de différentes ressources pédagogiques en ligne (cours, corrigés de TD, annales des devoirs...) grâce à la plateforme de téléformation UMTICE (plateforme des ressources en ligne de l'université du Maine) gérée par le Pôle Ressources Numériques de l'Université du Maine (PRN). Concrètement, les enseignants qui le souhaitent, mettent à la disposition des étudiants des compléments de ressources pédagogiques qui viendront enrichir le cours. Les différents documents (consignes, planning...) relatifs aux projets tutorés, aux PPP, aux stages et aux poursuites d'études sont également mis en ligne sur Umtice.

Certains enseignements et contrôles des connaissances se font via Umtice. C'est le cas en informatique en première année, en chimie du solide en deuxième année (chimie du solide) et en licence professionnelle. La plateforme est aussi exploitée pour le dépôt de certains travaux que doivent préparer et rédiger les étudiants (dans le cadre des PPP par exemple) ces travaux sont ensuite évalués par les enseignants.

Entre mars 2020 et juillet 2020, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, la continuité pédagogique a pu en partie être assurée grâce à Umtice et au logiciel de classe virtuelle VIA mis à disposition des enseignants. La pratique de ces outils s'est ainsi développée et devrait en permettre une meilleure exploitation pour les mois à venir.

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

- **Aide à la réussite**

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour assurer la réussite des étudiants : tout d'abord, la mise en place d'un livret méthodologique donné en début d'année récapitulant synthétiquement, pour chaque matière, les bonnes méthodes de travailler.

En second temps, des évaluations pluri-matières visant à évaluer en moins d'une demi-heure les fondamentaux de chaque matière ont été organisées. Ces évaluations placées régulièrement quelques semaines après le début des cours, en salle d'examen avec l'ensemble de la promotion, ont pour objectif d'initier les étudiants à réviser leurs cours dès le début de l'année afin de ne pas se laisser déborder pour les devoirs de fin de semestre mobilisant une somme importante de connaissances. Ce dispositif s'est transformé peu à peu : les professeurs ont intégré ces courtes évaluations au sein de leur enseignement TD, ce qui leur permet d'évaluer quand bon leur semble, ce que ne permettait pas forcément le planning imposé des évaluations pluri-matières. Ces courtes évaluations synthèses permettent aux étudiants d'identifier les points essentiels du programme. Ils plébiscitent ce système qui est mis en place au semestre 1 et qui les aide à rythmer leurs révisions et apprentissages.

Nous avons aussi mis en place le système d'un tutorat, sur la base du volontariat : la direction des études sélectionne des étudiants de deuxième année, après étude de leur lettre de motivation, pour encadrer des étudiants de première année en difficultés. Les étudiants de deuxième année proposent leur aide dans des matières dans lesquelles ils sont très à l'aise et les étudiants de première année font remonter leurs besoins de suivi dans les matières dans lesquelles ils ont du mal à suivre ; quelques heures sont allouées pour ces échanges sachant que les étudiants de première année doivent venir en tutorat avec des questions à poser et dans une démarche active. Une fiche de liaison circule entre l'étudiant de deuxième année et la direction des études pour faire le point sur les connaissances apportées, le programme de tutorat suivi et sur les dates et heures de rencontres. Ces heures, étaient au départ données bénévolement par les étudiants de deuxième année, et se sont vues rétribuées par l'IUT après la constitution d'un dossier générant un contrat de travail. Outre un effet pédagogique très positif, on a pu constater que les étudiants s'épanouissaient grandement, dans ce rapport de pair à pair et que cette entraide avait des effets positifs sur leur réussite.

Nous avons aussi organisé des TD de soutien faits par des professeurs des matières de chimie. Le système était libre pour chaque enseignant qui pouvait proposer un soutien prenant la forme d'un soutien sur des points du programme et /ou ouvert à toute question des étudiants. Certains enseignants, déplorant de ne pas voir certains étudiants en difficulté, ont même organisé des soutiens obligatoires pour certains étudiants.

Les étudiants peuvent aussi compter sur un Bureau Des Etudiants (BDE) très dynamique qui met en place un système de parrainage entre les deuxième année et les première année. Chaque étudiant primo-entrant se voit affecter un parrain ou marraine qui lui fait part de son vécu. Les étudiants bénéficient ainsi de l'expérience de leurs aînés qui n'hésitent pas sur leur temps libre à les épauler en cas de difficultés.

Tous ces dispositifs de réussite ont pu émerger grâce au dialogue constant établi entre les étudiants et la direction des études par le biais de la plateforme Evamaine qui interroge les étudiants à la fin de l'année sur les dispositifs mis en place et leur demandent des suggestions pour les aider à mieux réussir.

Parcours innovants

- **Apprentissage en Seconde année de DUT Chimie**

Depuis la rentrée 2016, la deuxième année du DUT est proposée en apprentissage. Ce projet en lien avec le CFA Inter-universités des Pays de la Loire avait vu le jour grâce à une demande croissante de la part des industriels, en particulier les entreprises qui accueillent des stagiaires DUT de fin d'études et qui jugeaient parfois la période de stages de 10 semaines trop courte. Par ailleurs, depuis quelques années (depuis la réforme LMD) les titulaires du DUT chimie s'orientent toujours plus vers les poursuites d'études et le passage d'un groupe d'étudiants en alternance aurait permis de freiner cette tendance (pour rappel, le but principal de la formation DUT est l'insertion professionnelle immédiate). L'effectif visé était restreint à 12 étudiants (soit un groupe TP) mais cet objectif n'a pas été atteint :

- 2016/2017 : 7 apprentis
- 2017/2018 : 8 apprentis
- 2018/2019 : 6 apprentis
- 2019/2020 : 4 apprentis

Ces chiffres peuvent s'expliquer à différents niveaux.

La formation initiale est privilégiée par la majorité des étudiants issus de première année, en effet, certains étudiants souhaitent réaliser des poursuites d'études en L3 Chimie par exemple et l'apprentissage ne leur semble pas être une option intéressante, d'autres étudiants souhaitent réaliser un stage à l'étranger...La formation en apprentissage requiert par ailleurs une certaine maturité (indépendance, autonomie) que beaucoup d'étudiants n'ont pas encore acquis à ce niveau de la formation.

Pour les étudiants intéressés par l'apprentissage, les recherches n'ont hélas pas toujours abouti malgré un accompagnement soutenu du responsable de la deuxième année en alternance et de la responsable alternance au niveau de l'IUT dans la recherche d'entreprise d'accueil. Afin de limiter les coûts de logement et/ou de transport, les étudiants cherchent en général une entreprise dans la Sarthe ou proche du domicile

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

familial, ce qui limite leur champ de recherche et diminue leur chance de trouver un contrat. De plus, les entreprises font finalement souvent le choix de recruter un étudiant de licence professionnelle plutôt qu'un étudiant de DUT.

Pour la rentrée 2020, il a été décidé par l'ensemble des enseignants du département de ne pas ouvrir la seconde année en apprentissage. En effet, à cause de la crise sanitaire liée au Covid19, les recherches ont commencé dans un contexte économique incertain et seule une étudiante avait trouvé une entreprise d'accueil début juillet. Il y avait peu de pistes pour les autres étudiants en recherche. Par ailleurs, la gestion d'un groupe mixte (étudiants en FI et en alternance mélangés dans un même groupe TP) est très complexe (cours à deux niveaux, décalage dans le planning des TP...) et les moyens à mettre en œuvre n'étaient pas en adéquation avec l'effectif d'apprentis très faible qui se profilait. Cette voie par l'alternance sera évidemment reproposée à la rentrée 2021 afin de continuer à proposer une offre de formation diversifiée et surtout en préparation du BUT.

- **Semestre 4 à l'UQAC**

Comme évoqué dans l'introduction, depuis la rentrée 2017, il est possible pour les étudiants de réaliser le semestre 4 à l'UQAC. Ce point sera développé dans la partie « Ouverture internationale ».

Stages et Projets

- **Projets tutorés**

Au cours de leur formation, les étudiants réalisent deux projets tutorés distincts : un projet bibliographique aux semestres 1 et 2, et un projet pratique aux semestres 3 et 4.

Ces projets s'effectuent par groupe de 3 à 5 étudiants accompagné d'un enseignant-tuteur.

Les sujets sont généralement proposés par les tuteurs mais peuvent parfois l'être par les étudiants (Dans ce cas le sujet est préalablement validé par le responsable des projets tutorés).

Lorsque le projet le nécessite, les produits, documents de travail et dans certains cas des déplacements sont financés par le département. Les projets pratiques sont effectués dans les salles de travaux pratiques de l'IUT, d'autres dans les laboratoires de recherche de l'Université. Il existe aussi des projets tutorés faisant l'objet d'une convention particulière, c'est le cas notamment d'un projet tutoré de deuxième année mis en place depuis 2012 et qui travaille en collaboration avec l'association " Les petits débrouillards".

Les étudiants sont évalués sur les projets tutorés au travers de production qui leur sont demandés (Poster, résumé scientifique, présentation orale, rapport écrit). Cependant, les projets tutorés ne sont pas axés principalement sur les résultats mais plutôt sur le développement des compétences suivantes :

- la capacité de travailler en équipe
- le sens de la gestion de projet : établir et respecter un calendrier, trouver des plages horaires communes avec le tuteur
- l'autonomie de travail
- la méthodologie de recherche d'informations
- un esprit critique vis à vis des sources d'information et/ou des résultats expérimentaux
- la communication par email avec le tuteur ou les intervenants extérieurs : savoir s'adresser de façon correcte à un interlocuteur par message électronique
- une organisation de leurs résultats par la rédaction d'un rapport écrit
- la maîtrise de l'outil informatique tant pour la rédaction des écrits que pour la présentation orale
- la présentation orale devant un jury de professeurs.

Grâce au développement de ces compétences, les projets tutorés servent de travail préparatoire au stage de fin de DUT.

- **Projet personnel et professionnel de l'étudiant**

Le Projet Personnel et Professionnel est mis en place en première année et en deuxième année sous forme de travaux dirigés menés par les directeurs des études.

L'objectif de cet enseignement est de faire prendre conscience à l'étudiant qu'il doit être acteur de son orientation et d'autre part, qu'il trouvera plus de motivation à étudier s'il a une vision claire de la voie dans laquelle il souhaite s'orienter. La démarche mise en place lui permet de s'impliquer directement en se confrontant aux réalités du monde professionnel et aux réalités de son niveau personnel.

En première année, le travail est axé sur la découverte des métiers et des environnements professionnels. Un travail personnel conséquent est demandé à l'étudiant puisque c'est à lui de faire son choix de projet et de mettre en œuvre la dynamique et la méthode de recherche concernant son orientation.

S'ensuit un travail en sous-groupes qui consiste, dans un premier temps, en une recherche documentaire (méthodologie de recherche faite en parallèle avec l'enseignement d'expression et communication et en lien avec le SUIO pour accéder à des sites dont les données sont fiables), suivi d'entretiens avec des professionnels (prise de contacts et rendez vous, réalisation de questionnaire, analyse des informations

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

recueillies) rencontrés lors du Forum des Métiers de la Chimie organisé depuis maintenant 3 ans au sein du département chimie.

L'ensemble donne lieu à l'élaboration d'un poster présentant les caractéristiques du métier choisi et de sa présentation devant l'enseignant en présence de tous les étudiants du groupe TD. Les autres étudiants assistent donc à des interventions leur permettant de découvrir certains métiers dont ils ne connaissaient pas forcément l'existence.

Une autre partie du travail consiste à rendre un rapport circonstancié présentant le travail réalisé au cours de la première année : l'étudiant, après avoir confronté les retours des professionnels avec ce qu'il avait pu lire de manière théorique, précise l'évolution de sa vision du métier tout au long de l'année et analyse sa volonté de continuer dans ce métier en précisant s'il a le profil ou non pour l'exercer.

En seconde année, le PPP est axé sur la préparation du parcours post-dut de l'étudiant. L'objectif est de permettre à l'étudiant d'analyser les différentes pistes qui s'offrent à lui afin qu'il choisisse et mette en œuvre la plus pertinente pour lui. Le PPP est mis en place sous forme de travaux dirigés menés par le directeur des études de deuxième année conjointement avec le responsable des stages (choix du domaine du stage en fonction de son projet post-dut) et l'enseignant de formation générale et communication (lecture et analyse d'une offre d'emploi, d'une offre de formation). Le travail demandé à l'étudiant est individuel et donne lieu à la rédaction d'un rapport de quelques pages dans lequel il doit exposer ses motivations à l'origine du choix de la formation en DUT, une carte mentale sur ses motivations pour son projet post DUT, la présentation d'une fiche formation en particulier par type d'étude et un suivi de ses recherches de stage.

• Stage de fin d'études

Les stages se déroulent en fin de semestre 4. Les étudiants sont préparés à rechercher un stage de manière autonome mais ils sont encadrés de façon conjointe par l'enseignant de formation générale, le responsable des stages en France et les responsables des stages à l'étranger (1 pour l'Allemagne et 1 pour tout autre pays étranger).

La recherche de stage s'assimile à une recherche d'emploi, les étudiants identifient les secteurs d'activités dans lesquels ils souhaitent proposer leur candidature et éventuellement les zones à cibler lorsqu'ils ont des contraintes géographiques à respecter. Les étudiants sont aidés dans leur recherche par les responsables des stages qui leur transmettent par mail ou par le biais de la plateforme Umtice toutes les offres reçues au département. Depuis la rentrée 2018, les étudiants peuvent aussi bénéficier du Career Center, une plateforme en ligne adossée au SUIO-IP de l'université, dédiée aux offres d'emploi, aux stages et à l'alternance. De plus, depuis 2018, un groupe de projet tutoré de seconde année dont la thématique est la participation à la promotion du département, co-organise avec un groupe de projet tutoré du département GEA un événement Stage-Dating qui a lieu habituellement début décembre. Plusieurs entreprises en recherche de stagiaires sont conviées afin de rencontrer des étudiants lors d'un entretien d'une durée de quelques minutes. Cet événement offre aux étudiants une occasion remarquable de réaliser des entretiens et d'éprouver leurs compétences de communication face à de véritables représentants d'entreprise.

Les stages se déroulent de façon très majoritaire en entreprises mais dans certains cas particuliers, ils peuvent également avoir lieu dans des laboratoires universitaires pour des étudiants désireux de découvrir le monde de la recherche dans le cadre de leur projet professionnel. C'est le cas également quelquefois pour les étudiants étrangers, principalement chinois, qui ont plus de mal que les autres à obtenir un stage dans le secteur privé.

Les stages se répartissent dans toute la France comme le montre la répartition géographique des entreprises, présentée dans le tableau 2 ci-dessous :

Année	Sarthe	Pays de Loire hors Sarthe	Reste de la France	Etranger	Total
2016	23,7%	13,2%	28,9%	34,2%	100%
2017	20,3%	21,6%	33,8%	24,3%	100%
2018	24,6%	13,1%	32,8%	29,5%	100%
2019	14,1%	21,9%	26,6%	31,3%	100%
2020	31,8%	13,6%	54,6	0%	100%

Pour 2020, les chiffres ne sont pas représentatifs : sur 79 étudiants concernés par un stage, seuls 22 ont pu le réaliser suite à la crise du Covid 19. Tous les autres stages, en particulier ceux prévus à l'étranger, ont été annulés.

On constate d'après les données du tableau que, selon les années, environ un tiers des étudiants de DUT choisissent d'effectuer leur stage à l'étranger. Ce point sera développé dans la partie « Ouverture internationale ».

Académie : Nantes
Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Modalités de partenariat avec l'environnement socio-économique

Les milieux professionnels sont présents à différents niveaux dans nos formations :

- Dans le cadre des stages (visites en entreprise réalisées par des enseignants, participation des maîtres de stage aux jurys de soutenance),
- Dans le cadre de l'apprentissage en DUT et en LP,
- Dans le cadre des projets tutorés (lorsque ceux-ci sont effectués en partenariat entre le département et un industriel par exemple),
- Dans le cadre du Stage-Dating et du Forum des Métiers de la chimie,
- Dans le cadre des enseignements : cette participation s'effectue principalement en licence professionnelle, le taux d'intervention en DUT étant jusqu'à présent limité aux enseignements de Sécurité (semestre 1) et Qualité (semestre 4). Les entreprises de la chimie sont en effet très peu présentes localement et il est de plus très difficile pour les entreprises de libérer leurs collaborateurs pour qu'ils puissent intervenir de façon régulière dans nos formations.

Globalement, les professionnels acceptent d'intervenir de façon ponctuelle pour nous conseiller, nous accompagner par exemple pour la construction d'une nouvelle formation, ou comme vacataires, mais le plus souvent ils pensent que la formation est du ressort de l'équipe pédagogique.

Enfin, il faut prendre en compte, en plus de leur très faible disponibilité, le taux de rémunération proposé, sans aucune mesure avec celui d'un consultant dans le secteur privé qui ne joue pas en notre faveur.

Les collectivités locales participent quant à elles à la vie de l'IUT par le biais du conseil d'Institut. Elles interviennent également largement dans le financement des investissements.

Formations tout au long de la vie et VAE

La formation tout au long de la vie et la VAE sont intégralement gérées au sein de l'université par le service de formation continue (SFC). A notre connaissance, il n'y a eu aucune demande de formation de type « reprise d'études » ou VAE pour le DUT Chimie, mais dans le cadre de la LPAC, une VAE a été effectuée en 2016 et deux dossiers de VAE ont été étudiés sur la durée du contrat.

Certifications

- **Certification en Langues étrangères**

Il est proposé aux étudiants inscrits en DUT et en Licence Professionnelle de préparer et passer le TOEIC (Test Of English for International Communication). Ce test évalue les compétences de compréhension orale et écrite des candidats en anglais, ainsi que leurs connaissances grammaticales et lexicales.

Il s'agit d'une certification connue et reconnue par le monde professionnel, importante dans un CV, et parfois même exigée par certaines écoles où les étudiants souhaitent poursuivre leurs études.

Le montant de l'inscription pour passer le TOEIC en 2020 était de 55 euros, à la charge de l'étudiant.

- **Certification PIX**

La certification PIX est une certification des compétences numériques qui remplace le C2I niveau 1 depuis la rentrée 2018. Elle permet d'obtenir un profil de compétences certifié et reconnu par l'état et le monde professionnel. La plateforme PIX est utilisable depuis 2017 et les enseignements d'informatique de première année du DUT Chimie ont été adaptés afin de permettre aux étudiants de se préparer au test de certification. Il a été également proposé aux étudiants de LP de passer le test au cours de l'année 2019. Par contre, en raison de la crise sanitaire liée au covid 19 en 2020, les étudiants n'ont pas pu passer la certification finale.

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

II. Recrutement des étudiant.e.s

Taux de remplissage, taux de recrutement et taux de sélectivité

Le tableau 3 ci-dessous présente le détail du recrutement en DUT entre la rentrée 2015 et la rentrée 2019, avec chaque année une capacité d'accueil fixée à 117 :

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Effectif 1A	113	102	101	124	124
dont redoublants	12	9	6	5	10
dont bacs technos	15	32	19	37	31
Nombre de places	105	108	111	112	107
Taux de remplissage	96%	86%	86%	106%	106%
Inscrits Primo-entrants	101	93	95	119	112
dont STL	13	29	16	35	27

Nombre de places = Capacité d'accueil – Nb redoublants

Taux de remplissage = Effectif 1A / Capacité d'accueil

En 2013, la capacité d'accueil en 1^{ère} année avait été abaissée de 130 à 117 afin de permettre un taux de remplissage plus proche de 100%. Cet objectif a été atteint, et on peut même noter que le taux est supérieur à 100% depuis 2018. Ces taux sont cependant obtenus au prix d'une faible sélectivité dans la procédure d'admission : le nombre de dossiers refusés dans Parcoursup est faible, le jury d'admission n'éliminant que les candidats n'ayant aucune chance de réussite (redoublements multiples, fiche avenir très défavorable...). La procédure complémentaire est par ailleurs systématiquement ouverte, et assez rapidement pour les bacs technologiques. En effet, pour ces derniers, la concurrence avec les classes préparatoires ou les BTS proposés par les établissements secondaires étant importante, le nombre de propositions refusées par les bacheliers est très élevé par rapport au nombre de dossiers classés sur Parcoursup, et le nombre de candidats sur liste d'attente atteint rapidement la valeur 0.

Jusqu'en 2018/2019, il existait trois groupes sur Parcoursup :

- Bacs S
- Autres : Bacs Pro, Bacs technos différents de STL, bacs étrangers...
- Bacs STL

Comme on peut l'observer dans le tableau 4 ci-après, le taux de sélectivité est relativement élevé pour les bacs S et les bacs STL. Cela s'explique en particulier par le fait que seuls les dossiers les plus faibles dans les filières S et STL sont écartés par la commission d'enseignants en charge du recrutement, comme expliqué précédemment.

Pour le groupe « Autres », le taux de sélectivité est plus faible car on retrouvait dans ce groupe beaucoup de bacs technologiques STI2d et ST2S non adaptés à la filière DUT Chimie. La majorité de ces candidatures sont refusées mais la commission de recrutement y est tout de même très attentive et peut accepter les meilleurs dossiers pour laisser « une chance » aux bacheliers les plus motivés.

Ce groupe « Autres » contenait également les candidatures de bacheliers professionnels. Ces dossiers sont tous examinés par la commission de recrutement mais aucun n'est en général accepté car le niveau requis pour réussir en DUT est très insuffisant.

Pour les bacs STL, pour lesquels le DUT Chimie est une poursuite d'études adaptée, une plus faible sélectivité a été opérée depuis quelques années en particulier pour respecter les quotas imposés par le rectorat, à savoir 29%. En contrepartie de cette faible sélectivité, un nombre d'étudiants de faible niveau est apparu et a entraîné un taux d'échec important en fin de première année. Par ex, en 2018/2019, sur les 29 bacs STL primo-entrants en 1A, seuls 10 ont intégré le semestre 3. Les autres ont soit démissionné au cours de la première année (7), soit ils ont été autorisés à redoubler (3), soit ils ont été exclus (8). Les démissions sont généralement dues à une erreur d'orientation en fin de terminale ou à un découragement par rapport au niveau théorique de la formation. Les exclusions sont quant à elles votées par la commission d'enseignants en fin de semestre 2 et sont justifiées généralement par des problèmes de comportement, un manque de travail ou à un niveau très faible (une réorientation semble très appropriée). Il est important de souligner que la direction des études de première année assure un entretien individuel pour tous les étudiants exclus ou démissionnaires afin de les conseiller au mieux dans leur futur projet d'études et de réorientation.

On peut souligner que depuis 2019/2020 il n'y a plus que deux groupes sur Parcoursup :

- Autres : tous les bacs sauf les bacs technos.
- Bacs technos : STL, ST2S, STI2d.

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

De ce fait, en 2019/2020 le taux de sélectivité du groupe « Bacs technos » est inférieur à 80% : comme évoqué ci-dessus, beaucoup de bacs technos ne sont pas adaptés à la filière DUT Chimie.

	2015/2016			2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019/2020	
	S	Autres	STL	S	Autres	STL	S	Autres	STL	S	Autres	STL	Autres bacs	Bacs technos
Candidatures globales	376	150	79	369	173	85	380	152	90	711	65	158	918	245
Candidatures confirmées	333	110	73	336	131	82	335	127	83	679	47	152	868	232
Candidatures classées	316	66	69	313	83	74	302	94	69	640	19	128	801	181
Taux de sélectivité %	94	60	94	93	63	90	90	74	83	94	40	84	92	78
Capacité d'accueil	71	13	33	71	13	33	71	13	33	80	3	34	83	34

Taux de sélectivité en % = nb classés/nb confirmés

Chaque année, nous avons également quelques candidatures pour des admissions directes en seconde année. Ce sont en général des étudiants qui ont suivi deux années de classe préparatoires, une classe préparatoire intégrée ou deux années de licence.

Politique de communication

La politique de communication est gérée globalement soit au niveau de l'Université, soit au niveau de l'IUT. Ce travail de promotion de notre formation se traduit par divers évènements :

- La journée Portes Ouvertes : c'est une manifestation commune à l'ensemble du campus universitaire qui a lieu généralement fin janvier-début février durant une journée complète. Au département Chimie, les enseignants assistés d'étudiants volontaires accueillent les parents et les lycéens qui souhaitent découvrir la formation DUT et/ou les licences professionnelles. Les enseignants sont mobilisés pour répondre aux questions concernant les programmes, l'organisation des enseignements, les possibilités de poursuites d'études et l'insertion professionnelle. Les étudiants s'occupent principalement de faire visiter les locaux et de répondre à des questions plus pratiques. Ces visites sont très appréciées par les lycéens qui se sentent à l'aise avec les étudiants à qui ils osent poser plus de questions.
- La journée « Cours à la fac » : elle est organisée par l'université, en novembre ou décembre. C'est une journée au cours de laquelle les lycéens ont la possibilité d'assister à une présentation de l'IUT et ses départements, ainsi que d'assister à quelques séances de TD et TP.
- Différents forums d'information comme FormaSarthe, Forum de l'enseignement supérieur de Laval...Ce sont en général des enseignants volontaires qui participent à ces forums.

En complément de ces évènements, nous nous attachons tout particulièrement à organiser des informations directement dans les filières technologiques desquelles nos étudiants sont issus. Par exemple, en décembre 2019, nous avons accueilli une classe de terminale STL du lycée Aristide Briand de Saint Nazaire. Pendant une journée les lycéens ont découvert le département en assistant entre autres à des séances de TP. Chaque année, des élèves du lycée Sud du Mans font également des séances de TP au sein de l'IUT, encadré par leur enseignant, ce qui leur permet de découvrir les lieux et les équipements.

Nous essayons de développer ces rencontres et nous espérons pouvoir proposer une journée d'immersion à l'IUT pour la filière STL du lycée d'Estournelles de Constant de la Flèche (Dpt 72), filière qui a ouvert à la rentrée 2019.

Le département chimie de l'IUT du Mans organise également depuis l'année scolaire 2009/2010 les Olympiades Nationales de la Chimie en Sarthe conjointement avec le lycée Notre-Dame du Mans et le lycée sud. Ce concours est ouvert aux élèves de premières et terminales STL et S. Ce sont essentiellement des élèves de terminale de trois lycées du Mans (Notre-Dame, Sud, Montesquieu) et du lycée Racan de Château du Loir, qui viennent, mais nous avons également, de temps en temps, des élèves de la Flèche, de Mamers et des lycées Touchard, Bellevue et Yourcenard du Mans.

Pour former les élèves au concours, nous proposons différentes séances : 4 séances de TP de chimie, une séance de cours de chimie organique, une visite d'entreprise et une visite du laboratoire de l'IMMM.

Académie : Nantes
 Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

III. Réussite et devenir des étudiant.e.s

Réussite en DUT

Le taux de réussite au département Chimie est présenté dans le tableau 5 ci-dessous. Ce tableau prend en compte les derniers résultats du jury 2020.

Année d'entrée	Effectif de primo entrants	DUT en 2 ans Nombre (%)	DUT en 3 ans Nombre (%)	Taux de réussite global (%)
2015/2016	101	63 (62%)	17 (17%)	79%
2016/2017	93	56 (60%)	7 (8%)	68%
2017/2018	95	55 (58%)	14 (15%)	73%
2018/2019	119	65 (55%)	-	-
2019/2020	112	-	-	-

Sur les effectifs de primo entrants, on observe un taux de succès entre 68 et 80% avec un taux de réussite en deux ans en baisse dont les causes peuvent être diverses mais on peut penser trouver parmi elles :

- une adaptation plus difficile pour les étudiants en première année du fait des changements de programme du lycée et une appétence au travail moins élevée.
- une baisse de notre sélectivité (notamment pour les dossiers STL)
- des exigences maintenues face à un public qui change et dont la capacité à se concentrer et à travailler en autonomie demeure plus faible qu'avant.

Echec en DUT et Dispositifs de réorientation

Les démissions et les exclusions se font principalement au cours de la première année. Les abandons sont généralement dus à :

- Une erreur d'orientation d'étudiants qui ne se sont pas informés suffisamment
- Un découragement par rapport au niveau théorique

Les exclusions en fin de première année sont quant à elles votées par la commission d'enseignants et sont justifiées par des problèmes de comportement, un manque de travail ou à un niveau très faible (une réorientation semble très appropriée). Certaines exclusions sont décidées en fin de semestre 3 ou 4 lorsque l'étudiant n'a pas réussi à valider un ou deux semestres et que le redoublement n'est plus possible.

Les étudiants en situation d'échec sont reçus par le directeur des études et conseillés dans les choix de réorientation. En lien avec le SUIO-IP qui reçoit les étudiants pour faire un point sur orientation, deux cas de figures se présentent le plus souvent : soit un changement complet d'orientation vers une autre filière soit une réinscription en BTS Chimie. En dehors des rendez-vous demandés ponctuellement par certains étudiants, le directeur des études rencontre les étudiants plusieurs fois dans l'année en entretien particulier pour faire un point sur leur scolarité. Certains étudiants sont convoqués au fur et à mesure des devoirs pour expliquer les raisons d'un mauvais résultat ou pour expliquer les raisons d'absences chroniques souvent signe d'un futur décrochage.

Réussite comparée des bacs technologiques / Bacs généraux

Année d'entrée	Primo-entrants		DUT en 2 ans		DUT en 3 ans		Taux de réussite global	
	Bac tech	Bac gen	Bac tech	Bac gen	Bac tech	Bac gen	Bac tech	Bac gen
2015/2016	11	90	3 (27%)	60 (67%)	4 (36%)	13 (14%)	63%	81%
2016/2017	29	64	8 (28%)	48 (75%)	2 (7%)	5 (7%)	34%	83%
2017/2018	16	79	5 (31%)	50 (63%)	4 (25%)	10 (13%)	56%	76%
2018/2019	35	84	-	-	-	-	-	-
2019/2020	27	85	-	-	-	-	-	-

Le tableau 6 montre que le taux de réussite du DUT Chimie en deux ans pour les étudiants venant de bacs technologiques est nettement plus faible que celui des bacheliers issus de série S. Leur formation spécialisée

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

en 1^{ère} et terminale fait qu'il leur manque des bases en mathématiques mais également en physique et chimie, et même s'ils peuvent compenser dans d'autres matières, il est souvent difficile pour eux de rattraper ces lacunes en un an.

L'effectif de bacs technos pour la promotion 2016 a fortement augmenté suite entre autre à une faible sélectivité à l'entrée, mais cela a conduit à un taux d'échec très important : sur les 29 primo-entrants, seuls 10 étudiants ont poursuivi en semestre 3. Pour tenter de limiter ce taux d'échec, les étudiants issus d'un bac technologique sont systématiquement regroupés dans un groupe TD en première année, et ils ont un volume horaire en mathématiques égal à 45h au semestre 1 et au semestre 2, soit 15h de plus par semestre par rapport au reste de la promotion. Ce regroupement des bacs technologiques permet aux enseignants de repérer plus facilement et rapidement les étudiants en difficulté, et d'apporter si besoin un suivi individuel.

Lors d'une rencontre « Tremplin vers l'enseignement supérieur » organisée en 2019 et réunissant des enseignants de lycées et des enseignants de l'IUT, les professeurs du secondaire ont confirmé que regrouper les STL dans un seul groupe leur paraissait bénéfique car ces étudiants se dévalorisent souvent par rapport aux bacheliers S, et qu'ils se sentiraient ainsi plus à l'aise pour parler de leurs difficultés. Ils ont également confirmé que les bacheliers STL avaient une capacité à se concentrer et à travailler en autonomie faible, ce qui expliquerait en partie le taux d'échec en première année.

Réussite en licence professionnelle

Année d'entrée	Effectif	Diplômés	Démissions	Ajournés	Taux de réussite
2015/2016	12	12	0	0	100%
2016/2017	13	11	2	0	85%
2017/2018	15	15	0	0	100%
2018/2019	11	10	0	1	91%
2019/2020	14	En cours	0	0	En cours

En LPAC, les taux de réussites sont bons à très bons, mais ces résultats sont tempérés par l'insuccès de quelques étudiants issus de BTS chimie dont le niveau théorique et l'intégration en entreprise ont pu poser des problèmes certaines années (Les 3 échecs en 2016-2017 et 2018-2019 sont exclusivement liés à des étudiants issus de BTS).

Année d'entrée	Effectif	Diplômés	Démissions	Ajournés	Taux de réussite
2015/2016	10	9	-	1	90%
2016/2017	10	10	-	-	100%
2017/2018	9	9	-	-	100%
2018/2019	12	11	-	1	92%
2019/2020	9	NA	-	NA	NA

Pour la LPCF, les taux de réussite sont très bons. Sur la période 2015-2019, seuls 2 étudiants non apprentis ont été ajournés et ceci est dû au fait qu'ils n'avaient pas trouvé de stage obligatoire.

Devenir des étudiants

Chaque année, une journée de remise des diplômes est organisée au mois de novembre à laquelle sont également conviés les étudiants qui sont en deuxième année. Cette manifestation est l'occasion d'échanges entre les nouveaux diplômés, qu'ils soient en poursuites d'études ou non, et les futurs diplômés.

Nous réalisons à cette occasion une enquête centrée sur le devenir des diplômés de l'année pour laquelle le taux de retour est généralement très satisfaisant.

Les résultats de l'enquête, présentés dans le tableau 9 ci-après, montrent que la majorité des diplômés du DUT chimie poursuivent des études.

Pour ceux qui poursuivent après le DUT, trois grandes catégories se détachent (tableau 10). Pour la moitié, une poursuite en L3 est choisie, principalement au Mans, et cet effectif est une part importante de la L3 Chimie de l'Université du Maine. Un tiers de la promotion préfère les études courtes, c'est-à-dire les licences professionnelles, dispensées à l'IUT ou ailleurs. Enfin, environ 10%, généralement les mieux classés de la promotion, accèdent à des écoles d'ingénieur chimiste (Rennes, Montpellier, Caen, Rouen, Lyon, Compiègne, ...).

Académie : Nantes
 Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Année	Diplômés	Réponses	Insertion professionnelle	Poursuite d'études	Recherche d'emploi
Diplômés 2017	85	62 (73%)	2 (4%)	59 (95%)	1 (2%)
Diplômés 2018	73	52 (71%)	3 (6%)	46 (88%)	3 (6%)
Diplômés 2019	62	51 (82%)	3 (6%)	44 (86%)	4 (8%)

Année	L3	LP	Ecole d'ingénieurs	Autres
Diplômés 2017	32 (54%)	15 (25%)	7 (12%)	5 (8%)
Diplômés 2018	22 (48%)	21 (46%)	3 (6%)	0
Diplômés 2019	18 (41%)	18 (41%)	5 (11%)	3 (7%)

Autres : Autre DUT, prépa ATS, L2 ...

Les étudiants de seconde année sont guidés dès la rentrée dans la préparation de leur parcours post-dut au travers du PPP (voir paragraphe I – Stages et projets) et par le directeur des études. Ce dernier sensibilise en particulier les étudiants sur la poursuite en L3 chimie : quelles sont leurs motivations ? leur projet après la L3 ? Par ailleurs, à partir de janvier et jusqu'au départ en stage des étudiants de deuxième année, des créneaux horaires sont placés dans l'emploi du temps de seconde année afin que des formations extérieures à l'IUT viennent se présenter. Ces formations sont des licences professionnelles ou des écoles d'ingénieur qui, en plus de leurs journées Portes Ouvertes, souhaitent venir à l'IUT pour rencontrer nos étudiants.

IV. Ouverture internationale

Stages à l'étranger

Depuis 2016, entre 24% et 34% des étudiants (hors apprentis et étudiants en stage à l'UQAC) choisissent d'effectuer leur stage à l'étranger. Ces étudiants sont pris en charge par deux responsables des stages (un responsable pour l'Allemagne et un responsable pour tout autre pays). Les étudiants sont accompagnés dans leurs recherches et les démarches administratives de constitution des dossiers de bourse, recherche de logement et organisation du voyage. Ces derniers points sont menés conjointement avec le service relations internationales de l'IUT. Concernant les bourses, selon le pays et la durée du stage, les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse Enveleo (accordée par la région des Pays de la Loire) et/ou d'une bourse Erasmus.

La majorité des stages a lieu au Royaume-Uni au travers de collaborations avec des entreprises et des universités depuis de nombreuses années, mais d'autres pays sont visés par les étudiants : Espagne, Belgique, Hongrie, Italie, Tunisie, Finlande, Grèce, Allemagne...

Concernant l'Allemagne, le département y a de nombreux contacts mais peu d'étudiants sont intéressés pour y partir en stage. Cela est en partie dû au fait que certaines années, malgré notre souhait de proposer l'option LV2 Allemand, nous ne trouvons pas d'enseignants vacataires pour assurer cet enseignement. La non-pratique de la langue pendant la formation de DUT décourage les étudiants.

En revanche, nous proposons la LV2 Espagnol depuis 2012 et le nombre de stages réalisés en Espagne a augmenté et représente désormais chaque année environ 20% des stages réalisés à l'étranger.

Comme pour les stagiaires en France, un enseignant référent est désigné pour chaque étudiant en stage à l'étranger.

Semestre 4 à l'UQAC

Une convention de coopération interuniversitaire entre Le Mans Université et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), a été signée en novembre 2013. Dans le cadre de cette convention, un programme d'échange sans délivrance de diplôme par l'Université d'accueil est proposé au département Chimie de l'IUT, pour le semestre 4 du DUT Chimie. Ce programme est soumis à la signature préalable d'un contrat pédagogique énumérant les matières et cours qui seront suivis par l'étudiant durant son séjour et qui donneront lieu à une évaluation dans l'université d'accueil : 5 cours sont obligatoires, dont un cours de langue, chaque cours a une durée de 3 heures par semaine, la notation est basée sur 100 points, reconvertis en lettres A, B, C, D, E et X (E=Echec, X=Abandon).

L'étudiant peut :

- soit réaliser son semestre 4 complet à l'UQAC, c'est-à-dire suivre les enseignements théoriques choisis et réaliser le stage sur place, appelé cours-projet,
- soit suivre les enseignements théoriques choisis à l'UQAC puis rentrer en France pour réaliser son stage.

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Si l'étudiant obtient la validation de sa période d'études par l'UQAC, la validation par équivalence du semestre 4 en France est effectuée par le Directeur de l'IUT sur proposition du jury au vu des résultats de l'étudiant (relevé de notes) fournis par l'université partenaire. L'étudiant bénéficie des crédits européens (ECTS) correspondant à cette période d'études, sur la base de 30 crédits, pour l'ensemble des Unités d'Enseignement du semestre.

Le Pr André Pichette, responsable du laboratoire LASEVE à l'UQAC, est le principal interlocuteur avec le département Chimie de l'IUT. Il est venu fin 2015 faire une présentation à nos étudiants des opportunités qui s'ouvraient à eux de faire un semestre 4 suivi d'un stage à Chicoutimi sans nécessité d'un permis de travail (nouvelles lois sur l'immigration). En concertation avec le Pr Pichette, le nombre de places offert pour le cursus « S4+Stage » a été fixé à 6. En revanche, aucune limite n'est fixée pour le cursus « S4 ».

Le tableau 11 ci-dessous présente l'historique des échanges :

Année	S4+Stage	S4 uniquement	Validation du DUT
2017	5	1	6
2018	6	0	6
2019	0	6	6
2020	3	4	7

En 2019, en raison d'un problème de délai concernant les démarches administratives à effectuer, aucun étudiant n'a réalisé son stage à l'UQAC.

En 2020, les 3 étudiants devant réaliser leur stage à l'UQAC ont vu leur projet annuler à cause de la crise du Covid 19 et ont été rapatriés en France fin Avril.

Accueil et réussite des étudiants étrangers

Le département accueille, depuis ces dernières années, des étudiants étrangers issus principalement du Gabon, de Chine, du Vietnam et de Thaïlande en raison de la participation de l'IUT aux programmes de l'ADIUT correspondants. Les effectifs sont relativement stables, de l'ordre de 5 par an.

L'origine des étudiants étrangers, et leurs succès respectifs montrent que sur les deux populations les plus importantes (chinois et gabonais), les chinois s'en sortent très bien, avec un taux d'obtention du DUT de 100%. Par contre, les étudiants gabonais, bien que francophones, ont un taux d'échec plus important. Ceci s'explique par le fait que l'équipement au Gabon est assez rudimentaire, et ces étudiants ont de fortes lacunes en pratique, y compris en ce qui concerne l'usage de l'informatique. De plus, ils arrivent en France avec 3 – 4 semaines de retard, ce qui les pénalise d'autant plus.

Les étudiants de 1^{ère} année non francophones, disposent lors des examens d'un tiers – temps supplémentaire au premier semestre dans certaines matières faisant beaucoup appel au français (matières choisies par l'équipe pédagogique) et d'un quart-temps au deuxième semestre pour ces mêmes épreuves.

D'autre part, le directeur des études de première année, chargé de l'accueil des étudiants étrangers, doit identifier les besoins en soutien des étudiants (par exemple les étudiants gabonais ont très souvent besoin de soutien en informatique) et d'en organiser les modalités, en liaison avec l'équipe pédagogique. Ces étudiants sont convoqués de manière hebdomadaire pour faire un point sur leur bonne intégration et leurs éventuelles difficultés.

V. Vie étudiante et engagement étudiant

Environnement de travail

L'ensemble des enseignements dispensés aux étudiants a lieu dans les locaux de l'IUT :

- Le bâtiment TD comprenant 7 salles de TD équipées de vidéoprojecteurs, et les salles de TP physique.
- Le bâtiment TP, à trois niveaux, comprenant 6 salles de TP (Travaux pratiques de chimie analytique, organique 1A et 2A, minérale 1A et 2A, technologie 1A, et une salle de cours informatique). Les salles de TP sont prévues pour 7 binômes ; en chimie organique chaque salle compte 7 sorbonnes et toutes les manipulations ont lieu sous hotte.
- L'atelier pilote où s'effectuent les TP de génie chimique de 2^{ème} année.
- Les deux amphithéâtres où se déroulent les cours magistraux.
- Les 3 Centre de Ressources en Langues.
- Les salles d'informatique dont une dispose de 28 postes.
- La salle d'examen.

Globalement, l'état général est très satisfaisant et les étudiants ont un environnement de travail adapté à la

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

formation. Pour leur travail personnel, les étudiants peuvent se rendre à la bibliothèque universitaire qui dispose de salles de travail et postes informatiques individuels, à l'Espace des Technologies Numériques (ETN@) qui dispose de postes informatiques individuels, dans les salles de TD du département qui sont mises à leur disposition quand elles sont libres. Par ailleurs, les étudiants disposent d'un espace de repos et repas dans le hall d'accueil de l'IUT, à proximité de la cafétéria. Sur le campus, deux autres espaces ont été construits pour améliorer le cadre de vie et de travail des étudiants :

- Ciel : Centre de l'Internationale et des Langues
- EVE : Espace de vie étudiante, qui propose diverses manifestations culturelles

Ces espaces sont à proximité de l'IUT et sont ouverts à tous.

Participation à la vie institutionnelle

En début d'année scolaire, le rôle et le fonctionnement des différents organes institutionnels sont présentés aux étudiants.

Pour le conseil de département, la participation aux élections est assez naturelle pour les étudiants et conduit à des taux de participation satisfaisants : en 2019/2020 par exemple, le taux s'élevait à 63,04% (DUT et LP).

Pour le conseil d'institut, nos étudiants ont plus de difficultés à se sentir concernés mais les directeurs d'études leur présentent l'importance d'avoir des représentants étudiants au sein de ce conseil et ainsi, chaque année, le département chimie y est représenté de manière satisfaisante : en 2019/2020, il y avait 3 représentants étudiants Chimie sur 5 sièges titulaires étudiants.

Les étudiants participent également à la journée « Portes Ouvertes » en accompagnant les lycéens, en leur faisant visiter le bâtiment et en répondant à toutes leurs questions tant sur le déroulement des études que sur des problèmes plus pratiques tels que le logement, le transport et la vie étudiante en général.

Nous faisons également appel à eux pour participer certains forums auxquels ils participent volontiers.

Sports, vie associative et activités culturelles

Une association d'étudiants du département chimie organise les journées d'intégration, de désintégration et les soirées étudiantes. Depuis quelques années, à la demande de l'association, une après-midi est banalisée généralement au cours de la première semaine qui suit la rentrée afin de leur permettre d'accueillir les nouveaux arrivants en DUT 1 Chimie. Le BDE en lien avec la direction des études, accueille aussi les étudiants de première année le premier jour de la rentrée ce qui participe à la bonne ambiance de cette journée.

Entre 2014 et 2019, l'association proposait un séjour au ski, durant la période de l'intersemestre, pour les étudiants de 1^{ère} année et de 2^{ème} année, ainsi qu'aux enseignants volontaires. En 2020, l'association a changé de concept en proposant un voyage de 4 jours à Amsterdam. Ces différents séjours ont rencontré un franc succès auprès des étudiants et ce dispositif devrait être proposé à nouveau en 2021 vers la ville de Rome si la situation sanitaire le permet.

Il n'existe pas à ce jour d'association d'anciens étudiants mais ces derniers, diplômés du DUT ou d'une LP, peuvent recevoir les offres d'emploi reçues au département grâce à une liste de diffusion gérée par la secrétaire.

En ce qui concerne le sport, les étudiants ont accès aux activités proposées par le STAPS. Ils peuvent ainsi pratiquer une activité sportive soit en pratique libre, soit en bonus sport avec une assiduité contrôlée et une note à chaque semestre. Par ailleurs, tous les ans une dizaine d'étudiants du département participe à la Coupe de France des IUT.

Coté Culture, toutes les manifestations sont proposées par le service culturel de l'université, qui se situe à l'espace EVE. Les étudiants peuvent s'inscrire dans une UEL.

Les étudiants ayant choisi une discipline optionnelle bénéficient d'une majoration de la moyenne générale à hauteur de 5% du nombre de points excédant 10 (exemple avec 14, la majoration est de 0.2 point).

Politique en matière de handicap

Nous n'avons pas accueilli d'étudiants en situation de gros handicap physique mais le nécessaire a été fait au niveau des accès lors de la réhabilitation des bâtiments. Le point noir au niveau du département chimie demeure l'atelier pilote mais l'accessibilité des installations à des personnes à mobilité réduite a été prévue dans sa réhabilitation.

Concernant les handicaps plus légers, nous accueillons chaque année des étudiants dont l'état de santé nécessite la mise en place de procédures particulières telles que le tiers-temps supplémentaire lors des épreuves écrites et orales, ou la mise à disposition d'un ordinateur portable pour certaines épreuves écrites. Ces dispositifs ne posent aucun problème particulier dans notre organisation, les étudiants sont bien identifiés, ce qui permet aux enseignants surveillants de les accueillir dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, les directeurs des études prennent contact avec le Relais handicap de l'université lorsqu'ils ont besoin de conseils.

Académie : Nantes
 Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

VI. Dynamique de l'équipe de formation

Les enseignants

	Nombre	dont femmes (%)	% du total	Pot. Théo. (h eqTD)	%	%
PR	8	2 (25%)	24%	1 536	19%	54%
MCF	15	6 (40%)	46%	2 880	35%	
PRAG	5	2 (40%)	15%	1 920	23%	46%
PRCE	4	3 (75%)	12%	1 536	19%	
PLP	1	0	3%	384	4%	
Total	33		100%	8 256	100%	
Décharges (hTD) :				35		
Temps réduit (hTD) :				115		
Potentiel Réel (hTD) :				8106 heures		

Parmi les 15 postes de MCF :

- un enseignant-chercheur était en disponibilité depuis septembre 2013 et remplacé par un ATER, il reprend son poste dès septembre 2020.
- un poste de MCF est vacant et remplacé par un CTER.
- un enseignant-chercheur était en congé longue maladie et remplacé par un ATER. Cet enseignant est depuis 2019 en retraite et son poste est vacant et sera remplacé par un ATER pour 2020/2021.

Une enseignante-chercheur et une enseignante agrégée sont à temps partiel (80%). Ce qui conduit à une réduction de 110 h du potentiel d'enseignement (valeur temps réduit).

Le nombre total d'heures à assurer au département (DUT+LP) pour l'année 2019-2020 était de 10643 heures réparties comme décrit dans le tableau 13 ci-après :

	DUT	LP
Heures par les enseignant(e)s de l'IUT	8729,2	942,6
Heures assurées par d'autres enseignants de l'université	359,5	109,7
Heures assurées par d'autres enseignants	202,3	15
Heures assurées par des professionnels vacataires	12,8	12
Heures assurées par d'autres intervenants	88,8	171,9
TOTAL	9392,6	1251,2

Le volume d'heures supplémentaires est d'environ 2537 h, et une partie de ces heures est assurée par les enseignants du département, lorsque cela est possible. Une autre partie des heures supplémentaires est effectuée par des collègues d'autres départements (GMP et MP), et d'UFR Sciences. Enfin, lorsque cela est possible, nous faisons intervenir des vacataires enseignants issus du secondaire. La part des vacataires professionnels enseignant en DUT est assez faible, et s'effectuait jusqu'en juin 2019 uniquement sur les enseignements d'hygiène-sécurité (S1) et qualité (S4). Depuis septembre 2019, l'enseignement de HSE est assuré par un enseignant du département, en effet, le vacataire professionnel a souhaité stopper ses interventions et nos recherches pour le remplacer ont été infructueuses.

Les BIATSS

Catégorie	Nombre	Localisation
Adjoint administratif catégorie C	1	Secrétaire Département
Ingénieur d'étude catégorie A	1	Chimie analytique
Contractuel catégorie B	1	Atelier pilote et TP Physique
Technicien catégorie B	0,4	Chimie générale- Salles LP
Adjoint technique catégorie C	1	Chimie organique

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Le technicien catégorie B est à temps partiel (80%) et intervient pour la moitié de son temps de travail au département mesures physiques, ce qui explique la valeur 0,4 dans le tableau 13.

L'ingénieur d'études, recruté en 2014, est devenu le responsable de l'ensemble du parc instrumental, indépendamment de la localisation des appareils. Il gère également les prestations extérieures, il assure les formations et l'encadrement des utilisateurs des équipements du département Chimie et il coordonne les activités du personnel technique du département.

Tous les ans, le chef de département est chargé des entretiens professionnels du personnel administratif et technique du département.

L'équipe formée par les personnels BIATSS est soudée et entretient de très bons rapports avec l'équipe enseignante. Elle est à son écoute ainsi qu'à celle des étudiants.

La liaison recherche et le transfert de technologie

- **Liaison entre les enseignants chercheurs du département et la politique de recherche de site.**

L'ensemble des enseignants chercheurs du département est rattaché au laboratoire IMMM (Institut des Molécules et Matériaux du Mans), associé au CNRS, et situé sur le campus universitaire à proximité de l'IUT.

D'autre part, l'IUT accueille régulièrement dans ses locaux des congrès ou colloques, à titre d'exemple, en mai 2017, un groupe d'enseignants-chercheurs du département a organisé et accueilli le congrès bi-annuel de la section Bretagne-Pays de la Loire de la Société Chimique de France.

Le département Chimie participe également chaque année aux manifestations de promotion de la science par le biais de manifestations telles que la Fête de la Science, les Olympiades de la Chimie et la Nuit des Chercheurs.

- **Impact dans la formation**

Les enseignants chercheurs illustrent très souvent leurs enseignements au moyen d'exemples issus de leurs activités de recherche. Ils proposent d'autre part régulièrement des sujets de projets tutorés et éventuellement de stages en lien avec leurs domaines quelques fois directement dans leurs laboratoires de rattachement. Les collaborations qu'entretiennent les chercheurs à l'international permettent également de proposer chaque année de nouvelles opportunités pour les étudiants désireux d'effectuer leur stage à l'étranger. Ces liens facilitent d'autre part le développement de contrats bilatéraux entre universités.

Enfin la connaissance de domaines particuliers est souvent source d'inspiration pour faire évoluer des travaux pratiques existants ou pour en proposer de nouveaux.

- **Implication du département dans le transfert de technologie**

L'implication du département dans les transferts de technologie est réalisée au travers des recherches menées par les enseignants-chercheurs au sein de leurs unités. De nombreux projets tutorés et stages d'étudiants s'appuient sur le potentiel et les actions des laboratoires, et certains équipements du département sont aussi mis à contribution pour ces actions.

Des collaborations de recherche ont été engagées entre des entreprises partenaires de l'IUT dans le cadre de ses formations de licence professionnelle. Ces entreprises ont ainsi été associées en proposant des sujets de projet tutoré en lien direct avec leurs préoccupations de recherche. Par ailleurs, les formations en apprentissage amènent les enseignants de LP à jouer un rôle de conseil auprès des entreprises accueillant des apprentis.

De plus, depuis 2015, le département a développé une assistance au tissu socio-économique local au travers de prestations gérées par l'ingénieur d'études. Les principaux partenaires industriels pour lesquelles les prestations ont été réalisées sont le Centre de Transfert Technologique du Mans, Odyssee Environnement (72), Ajay Europe (53), Alsetex (72)...

Les vacataires

La part des intervenants professionnels dans le volume horaire global est faible en DUT. Ceci s'explique par le fait que nous ne parvenons pas à trouver des intervenants professionnels qui puissent s'investir à long terme dans une formation : l'emploi du temps en DUT est contraignant et il est difficile à un professionnel de se libérer pour plusieurs semaines à date fixe.

Cette part est plus importante dans les licences professionnelles, conformément aux exigences, du fait de l'effectif réduit qui ne contraint pas les professionnels à intervenir pour plusieurs groupes. D'autre part, les enseignements en LP prennent plus souvent la forme de conférences plutôt que de cours académiques, ce qui correspond mieux aux habitudes de nos intervenants. De plus, les LP étant spécialisés dans un domaine donné, il est plus aisé de trouver des conférenciers ou vacataires dans ce domaine en comparaison au DUT qui est plus généraliste.

Académie : Nantes
Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

VII. Articulation département - IUT

Le chef de département Chimie est membre actif du conseil de direction qui se réunit en moyenne 1 fois tous les 15 jours. Ce conseil rassemble les chefs de département des 4 départements de l'IUT, le directeur, la directrice adjointe et le responsable administratif. Selon l'ordre du jour du conseil, des chefs de service y sont également conviés. L'objectif de ces réunions est d'échanger sur les questions portant sur le pilotage des départements et de l'IUT. Les thèmes abordés sont nombreux : questions budgétaires, gestion des ressources humaines, campagne d'emploi, carrière du personnel, gestion de Parcoursup, gestion du calendrier, organisation ou participation à des événements, offre de formation...

Au minimum deux fois par an, le directeur élargit le conseil de direction en y conviant les directeurs des études, les responsables des LP et les responsables des services de l'IUT.

Le chef de département assiste en tant que membre de droit aux conseils d'institut de l'IUT.

Il bénéficie également des services de l'IUT, à savoir : le service scolarité, le service alternance, le service relations internationales, le service de communication, le service gestion des ressources humaines, le service comptable, le service technique, le service informatique et le service de reprographie.

Chacun de ces services est amené à travailler en étroite collaboration avec les différents membres de l'équipe administrative et pédagogique du département.

Le département Chimie bénéficie d'espaces communs aux quatre départements tels que la cafétéria, le hall central, les espaces verts, et aussi de salles communes comme la salle d'examen, les deux amphithéâtres, les CRL, les salles de réunions, et certaines salles d'informatique. La gestion de ces salles communes est facilitée par l'utilisation par tous les départements du logiciel ADE, outil permettant la planification des enseignements et la réservation des salles.

De nombreux événements sont organisés au sein de l'IUT et donc en collaboration avec les autres départements de l'IUT : la journée Portes Ouvertes, la journée Couralafac, « Tremplin vers l'enseignement supérieur », ...A ces événements s'ajoute depuis la rentrée 2019 un afterwork de rentrée organisé par la direction de l'IUT et dont l'objectif est de faciliter l'accueil des nouveaux personnels. A cette occasion chacun des chefs de département est amené à faire visiter et présenter son département.

D'autres manifestations ont lieu hors de l'IUT comme Formasrathe, Studyrama, le forum de Laval, et les 4 départements y sont représentés par des enseignants et également des étudiants.

Les étudiants, comme on a pu l'évoquer dans ce rapport, participent volontiers aux actions de promotion du département et concourent à l'esprit d'appartenance à l'IUT en particulier à travers la Coupe de France des IUT.

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

Partie 2 : Bilan et perspectives

I. Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Le département a de nombreux atouts :

- Des locaux et des équipements pédagogiques modernes,
- Une équipe enseignante motivée, dynamique et investie à la fois dans les enseignements, la recherche et la promotion du département,
- Une équipe constituée du personnel BIATTS très soudée apportant un soutien indéfectible au département,
- Une ouverture à l'international développée au travers des stages et de sa collaboration avec l'UQAC,
- Une formation en apprentissage en constante évolution à la fois en deuxième année de DUT et en LP,
- Une diversité d'intervenants : enseignants, enseignants-chercheurs, vacataires du second degré et intervenants professionnels (essentiellement en LP),
- Un encadrement et un accompagnement des étudiants dès la première année (tutorat, suivi régulier et soutenu assuré par les directeurs d'étude)
- Des relations stables avec le monde socio-économique au travers des stages, des projets tutorés, de l'apprentissage, des interventions des professionnels en LP, du stage dating, du Forum des Métiers de la chimie,
- Une bonne connaissance du public STL,
- Deux licences professionnelles qui pourront s'intégrer aisément dans l'architecture du BUT, auxquelles devrait s'ajouter un parcours Formulation,
- La participation aux Olympiades de la Chimie.

Cependant, le département a conscience de ses points faibles, à savoir :

- Un recrutement pas suffisamment sélectif en particulier en STL : le nombre de dossiers de bacheliers STL n'est pas suffisant pour respecter le quota de 29% sans opérer une faible sélectivité. Le département met tout en œuvre pour sa promotion auprès de ce public (journée d'immersion par ex) mais cela ne suffit pas encore.
- Un nombre d'intervenants professionnels en DUT insuffisant
- Une difficulté à établir des liens solides avec l'UIC Ouest Atlantique qui est basée sur Rennes (où une filière DUT Chimie est proposée à l'IUT) et Nantes. L'UIC a été sollicitée par le chef de département pour que des membres rentrent au conseil de perfectionnement de nos LP mais cela a été sans succès.

La mise en place du BUT va apporter de nombreux changements parmi lesquels un quota de bacheliers technologiques plus important et une place accrue aux intervenants professionnels. Ces exigences du BUT correspondent à nos points faibles et vont donc amener le département à devoir réfléchir collectivement sur les moyens à mettre en œuvre pour y répondre. Ce sera un réel défi pour notre département.

La mise en place du BUT sera également l'occasion de repenser nos approches pédagogiques avec en particulier l'approche par compétences. Les équipes disciplinaires vont devoir s'approprier rapidement les nouvelles attentes de ce cursus en 3 ans et ce travail va nécessiter une refonte des contenus et des méthodes pédagogiques. Par ailleurs, au-delà de l'appellation Bachelor qui est censée être plus attractive pour les étudiants, un travail sur l'image perçue du BUT par les lycéens sera nécessaire. L'objectif d'un accueil plus important de bacheliers technologiques ne devra pas aboutir à un désintérêt de notre formation de la part des bacheliers généraux. La communication vers ce nouveau cursus BUT devra être fortement développée pour éviter un sentiment de « flou » à la fois pour les étudiants et les enseignants des lycées. Cette communication devra passer par des rencontres avec les équipes d'enseignants du 2nd degré (Journée Tremplin par ex), et par le biais d'évènements déjà en place (Couralafac, Journée Portes ouvertes, Salons...).

II. Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

L'un des principaux projets du département est bien évidemment la mise en place progressive du BUT prévue pour la rentrée 2021/2022. Parallèlement à cette réforme du DUT, le département devra réfléchir et travailler sur les points suivants :

- Conforter les formations en apprentissage :

L'apprentissage est proposé en seconde année depuis 2016 mais ne le sera pas cette année. Nous espérons que le contexte économique sera plus favorable pour le re-proposer à la rentrée 2021. Par ailleurs, face au nombre important de candidatures reçues chaque année pour la LPAC, au nombre de contrats d'apprentissage possibles et non pourvus, des débouchés et des offres d'emploi reçues, nous envisageons d'augmenter la capacité d'accueil de cette licence à la rentrée 2021.

Académie : Nantes

Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

- Continuer à développer l'utilisation des TICE :

L'utilisation de la plateforme Umtice permet plus de flexibilité dans les échanges d'informations diverses (Stages, projets tutorés, ...) entre les directeurs des études et les étudiants. Elle permet également d'offrir un support à l'enseignement classique dans les différentes matières, par le biais de documents complémentaires et de tests d'autoévaluation.

- Poursuivre l'effort du département dans sa politique RI : pérennisation des stages à l'étranger, du semestre 4 à l'UCAQ.
- Poursuivre les actions de communication à destination des lycées de la région en essayant de développer les journées d'immersion au sein du département comme cela a été fait avec le lycée de Saint-Nazaire en 2019.
- La sécurité et l'amélioration des conditions de travail et d'enseignement continueront à être une des priorités du département chimie. Dans ce cadre, l'ingénieur d'études est en attente d'une nomination officielle d'assistant de prévention et le document unique est en cours de refonte complète.
- La rénovation du hall génie chimique du département constituera l'un des chantiers importants du prochain contrat quadriennal dans un but de mise en conformité.

Académie : Nantes
Université : Le Mans

IUT : Le Mans

DUT : Chimie

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le/La chef du département,

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT	IUT LE MANS	Saisir code CCN :	
Université	UNIVERSITÉ DU MANS		
Académie	NANTES		
Regrpt. universitaire	Comue Angers-Le Mans		

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
Vague_contractuelle_B 2022

Année de création du département : **1967**

Sites / Implantations	Département	Nb de LP	Surface département (m²)
	CHIMIE	2	3 224 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2020

230 Nb étudiant.e.s IUT : **1 023**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	207	0	4	0	0
Etudiant.e.s en LP	23	0	21	0	0
Etudiant.e.s en DU	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Total	205	0	25	0	0

% étud dépt CHIMIE / étud IUT **22,5%**

% étud DUT / étud dépt CHIMIE **90,0%**

% étud LP / étud dépt CHIMIE **10,0%**

% étud autres / étud dépt CHIMIE **0,0%**

Baccalauréat d'origine en DUT		dont 1A
Bac Général	157	91
Bac Technologique	45	31
Bac Professionnel	0	0
Autres	5	2
Dont réorientation	48	19

Nb boursiers en DUT 1A **68**

Nb boursiers en LP **2**

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT **20**

Nb de stages et semestres en LP **0**

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **0**

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **0**

Moyens humains

Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020

PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
8,0	11,8	0,0	2,0	0,0	0,0	4,8	5,0	0,0	1,0

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) :

10 643,7 h dont

	Etat	Contractuel	Mis à dispo.
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	3,8	1,0	0,0
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	1,0	1,8	2,0

	En DUT	En LP	
	8 729,2	942,6	h par les enseignant.e.s de l'IUT
	359,5	109,7	h par d'autres enseignant.e.s de l'université
	202,3	15,0	h par d'autres enseignant.e.s
	12,8	12,0	h par des professionnels vacataires
	88,8	171,9	h par des autres intervenants
	9 392,6	1 251,1	

IUT	IUT LE MANS
Université	UNIVERSITÉ DU MANS
Académie	NANTES
Regrpt. universitaire	Comue Angers-Le Mans
DUT	CHIMIE

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_B	2022

Année de création du département : 1967

Recrutement 2019/2021

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup 1 100 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup 117	9,4	8,3	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
Nombre de candidatures appelées 954 Nombre de candidatures classées 982	97,1%	18,2%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 124 Capacité d'accueil en DUT 1A 117	106,0%	97,7%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup 26 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) 5 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 124	21,0% 4,0% 25,0%	20,1%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A 19 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 124	15,3%	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A 68 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A 124	54,8%	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.

Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP	7	30,4% ↓	34,8%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	23			

Indicateur n°8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	19	82,6% ↑	34,0%	Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	2	8,7% ↓	48,2%	
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	2	8,7% ↑	2,8%	
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	0	0,0% ↓	15,0%	
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	23			

Professionnalisation ⁱ

Indicateur n°9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	12,8	0,1% ↓	19,8%	Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	9 392,6			

Indicateur n°10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	12,0	1,0% ↓	34,2%	Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠
Nombre totales d'heures réalisées en LP	1 251,1			

Indicateur n°11	Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	203	98,1% ↑	91,9%	Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	4	1,9% ↓	5,9%	
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0% ↓	1,0%	
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0% ↓	0,9%	
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	0,4%	
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	207			

Indicateur n°12	Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation		Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	2	8,7% ↓	34,3%	Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	21	91,3% ↑	32,6%	
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	0	0,0% ↓	25,5%	
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0	0,0% ↓	6,8%	
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	0,9%	
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	23			

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat ⁱ	Indicateur national selon la spécialité ⁱ	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	8	47,1% ↓	51,3%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	17			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	45	62,5% ↓	74,4%	
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	72			
				61,0%

Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat ⁱ	Indicateur national selon la spécialité ⁱ	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	12	70,6% ↑	64,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	17			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	53	73,6% ↓	83,4%	
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	72			
				74,3%

Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments
En emploi	38,2% ↑	31,5%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	3,6% ↑	3,0%	
En poursuites d'études	56,2% ↓	59,5%	
En reprise d'études	1,9% ↓	3,5%	
En inactivité	0,0% ↓	2,5%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	55		
Taux de retour du département		84,6%	
Taux de retour national de la spécialité		68,4%	

Pilotage, gouvernance, moyens ⁱ

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	10 643,7	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT	207	
Nb d'inscrit.es en LP	23	
		104,9%

Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	8 333	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	227	
Potentiel réel (hTD)	8 106	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	11 454	
		88,5%

Indicateur n°18

Taux d'heures réalisées
par des non-titulaires

Compléments

Nombre d'heures réalisées par des
non-titulaires

971,9

9,1%

Nombre totales d'heures réalisées

10 643,7

Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.

Indicateur n°19

Taux d'encadrement étudiants par
les personnels administratifs et
techniquesIndicateur national ⁱ

Compléments

Nombre total d'inscrit.e.s

230

47,9



38,9%

Nombre total de postes BIATSS

4,8

Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°20

Catégories des personnels
administratifs et techniquesIndicateur national ⁱ

Compléments

Nombre de BIATSS catégorie A

1,0

20,8%



23,2%

Nombre de BIATSS catégorie B

1,8

37,5%



27,4%

Nombre de BIATSS catégorie C

2,0

41,7%



49,4%

Nombre total de postes BIATSS

4,8

Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.

Indicateur n°21

Taux d'enseignants-chercheurs

Compléments

Nombre d'enseignants-chercheurs

21,8

69,0%

Nombre total de postes

31,6

Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.

Indicateur n°22

Taux de maîtres de conférences

Indicateur national ⁱ

Compléments

Nombre de maîtres de conférences

11,8

59,6%



81,1%

Nombre de professeurs et maîtres
de conférences

19,8

Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s.
L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 54 IUT.

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	9,4		8,3
2	Taux d'appel DUT	97,1%		18,2%
3	Taux de remplissage DUT	106,0%		97,7%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	21,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	4,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	25,0%		20,1%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	15,3%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	54,8%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	30,4%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	82,6%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	8,7%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	8,7%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	0,0%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	0,1%	19,8%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	1,0%	34,2%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	98,1%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	1,9%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	8,7%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	91,3%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	0,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	47,1%	51,3%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	62,5%	74,4%	61
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	70,6%	64,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	73,6%	83,4%	74,3
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	38,2%		31,5%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	3,6%		3,0%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	56,2%		59,5%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	1,9%		3,5%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	0,0%		2,5%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	104,9%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	88,5%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	9,1%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	47,9	0,4	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	20,8%	23,2%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	37,5%	27,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	41,7%	49,4%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	69,0%		
22	Taux de maître de conférence	59,6%	81,1%	

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Le Mans
DUT : Génie mécanique et productique

184800

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –

-B-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Le Mans
DUT : Génie mécanique et productique

Sommaire

Introduction	3
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	4
1- Formation et professionnalisation	4
2- Recrutement des étudiant.e.s	11
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s	11
4- Ouverture internationale	11
5- Vie étudiante et engagement étudiant	11
6- Dynamique de l'équipe de formation	12
7- Articulation département - IUT	16
Partie 2 : Bilan et perspectives	17
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	17
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	17

Page des visas et signatures : dernière page

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Le Mans
DUT : Génie mécanique et productique

Département : GMP

Site : Le Mans

Chef du département :

Mr El Mahi Abderrahim de juin 2018 à Août 2020

Mr Odiot (chef de département) et Mr Deslandes (adjoint) à partir de septembre 2020

Mandat : 1^{er}

Adresse : Avenue Olivier Messiaen, 72085 LE MANS

Téléphone : 02 43 83 34 60

Adresse électronique : jean-marc.odiot@univ-lemans.fr / samuel.deslandes@univ-lemans.fr

Site web : <http://iut.univ-lemans.fr/fr/departements/genie-mecanique-et-productique.html>

Introduction

Lors de la dernière évaluation :

- « Le taux de réussite des bacs STI2D est très faible ». *Un certain nombre d'actions ont été menées comme l'intervention de membres d'une association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise), tutorat par les étudiants de deuxième année et cours de remise à niveau dans les matières principales.*
- « La gestion de la sécurité est à améliorer. Le document unique est en cours de révision. Néanmoins, une trop grande liberté est laissée dans l'organisation de l'atelier (identification des allées, des zones dangereuses et des dangers), dans la mise en place de consignes de sécurité (pas de fiche de poste sur les machines), dans la disponibilité (possession des chaussures de sécurité non obligatoire) et le port des EPI. » *Le document unique est maintenant à jour et les actions de sécurité sont suivies par un responsable de sécurité identifié au sein du département (un des trois techniciens). Les fiches de poste sont également à jour et installées sur chaque machine. L'association des étudiants prends en charge dès le début de l'année la commande des chaussures et blouses pour les étudiants de première année.*

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1- Formation et professionnalisation

1.1 Offre de formation

La capacité maximale technique d'accueil est de 91 étudiants en première année de DUT GMP + étudiants étrangers + redoublants.

1.2 Respect du PPN

Le PPN est respecté à 91.3% pour les semestres 1 et 2 et à 96% pour les semestres 3 et 4

1.3 Adaptations locales

Quelques adaptations sont mises en place du fait de contraintes d'emploi du temps et de lien avec l'insertion de nos étudiants.

- Respect de la place des modules dans chaque semestre (sauf pour la SDM où les TP se font au 2ème semestre)
- TP de DDS et de Mécanique regroupés au semestre 2 (8h au lieu de 4 + 4) pour effectuer des rotations de TP
- Mise en place de modules complémentaires au semestre 4 (Poursuite d'études ou Insertion professionnelle).

Notre établissement n'a pas mis en place une adaptation locale à proprement dite mais une légère introduction à la CFAO des formes complexes : c'est ainsi que les étudiants de 2ème année suivent un cours de modélisation surfacique et d'usinage des surfaces gauches en 3 axes (16 heures TP). Cette adaptation s'explique par la particularité de nos licences professionnelles.

1.4 Pratique des conseils de départements

Le conseil de département compte 5 élus étudiants qui se décompose en général de la façon suivante :

- 2 en 1ère année
- 2 en 2ème année
- 1 en LP (alternance 1 an sur 2 entre la LP CFAO et MCI)

Le conseil du département se réunit au moins une fois par an et exceptionnellement à la demande d'un de ses membres.

Ces réunions sont l'occasion d'échanges fructueux entre l'équipe de direction, les enseignants et les étudiants ; elles ne doivent pas être négligées pour le bon fonctionnement d'un département.

1.5 Place des licences professionnelles

Les Capacités maximales techniques d'accueil sont :

- o 32 (Formation initiale, continue et alternance) en LP CFAO: Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur.
- o 15 (Formation initiale, continue et alternance) en LP MCI : Sciences et mécanique des matériaux conception et Industrialisation.

Il est à noter que la LP CFCC (sur le site de LAVAL) est fermée depuis la dernière évaluation faute de moyens financiers. La LP MCI a réduit sa capacité d'accueil par deux du fait d'un manque de moyens humains.

Un conseil de perfectionnement commun aux deux licences est réalisé chaque année.

1.6 Pratique de l'évaluation des enseignements

Il a été mis en place sur l'Université du Maine une méthode d'évaluation de la formation qui se nomme : EVAMAINE

Trois niveaux sont évalués par les étudiants :

- L'université
- La composante de l'étudiant (UFR, IUT, ...)
- La formation

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

Un quatrième niveau (l'enseignement par disciplines) est évalué si l'enseignant le souhaite. (La charte EVAMAINE laisse les enseignants responsables du quatrième niveau)

Pour la mise en place d'EVAMAINE dans le département, des plages horaires ont été définies, pendant lesquelles chaque étudiant à la fin des semestres 2 et 4, et à la fin des cours pour la licence professionnelle, peut se connecter sur le site Internet d'Evaluation de l'Université et remplir la base de données.

Les réponses sont anonymes.

Les résultats de l'évaluation sont retournés auprès de l'enseignant concerné et diffusés s'il le désire.

1.7 Réseaux (ACD, autres établissements, etc.), relation pédagogique à d'autres départements et d'autres composantes, etc.

ACD GMP

Le département participe à l'ensemble des réunions de l'ACD GMP qui est très active. (entre 3 et 5 ACD par an dont une avec les directeurs d'études)

Le département dans l'IUT

Enseignement :

Des enseignants du département interviennent dans les trois autres départements de l'IUT ainsi que dans les deux licences professionnelles CFAO et MCI.

- Enseignement de physique dans les départements CHIMIE et MP,
- Enseignement de sciences des matériaux en MP,
- Enseignement de DAO en MP,
- Enseignement de mécanique, DDS, modélisation solide et surfacique, cotation et fabrication en LP CFAO,
- Enseignement de mécanique, modélisation, DDS, matériaux et fabrication en LP MCI,

Locaux :

La mutualisation des moyens sur l'IUT est mise en place depuis de nombreuses années, ce qui permet d'avoir des salles de TP communes, et de répondre par ailleurs à des demandes de l'université.

- Le laboratoire de TP d'électronique (le département GMP accueille des étudiants du département MP)
- Le laboratoire de métallurgie (le département GMP accueille des étudiants du département MP, de l'UFR Sciences et de l'ISMANS),
- Les salles de construction mécanique (le département GMP accueille des étudiants du département MP),
- Le laboratoire de TP d'électrotechnique (le département GMP accueille les étudiants de l'école d'ingénieurs ENSIM).

L'atelier est utilisé par les autres départements, les laboratoires de recherche et les autres composantes.

Le département met à la disposition du laboratoire de recherche sur les matériaux composites, qui fait partie du LAUM, deux salles correspondant à deux salles de TD et une troisième salle (de TP de mise en forme des matériaux composites).

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

Organisation :

L'utilisation du logiciel ADE dans les quatre départements de l'IUT et maintenant sur les autres composantes de l'Université, permet de gérer les emplois du temps des enseignants, mais aussi de tous les équipements (salles de cours, salles d'examen, amphis, véhicules, etc.)

Le département dans l'offre de l'université :

Flux d'étudiants :

Nos étudiants poursuivent des études :

- à l'UFR Sciences en L3 (SPI) puis éventuellement un master (M1 M2) de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ Mention : INNOVATION TECHNOLOGIQUE, Spécialité : INGÉNIERIE NUMÉRIQUE EN PHYSIQUE APPLIQUÉE ET EN MÉCANIQUE,
- à l'IUT, dans les licences professionnelles du département (CFAO, MCI),
- dans les écoles d'ingénieurs ENSIM et ISMANS.

La contribution du département à d'autres formations

Projet :

- Un projet tutoré (rétro-conception de la Mancelle d'Amédée Bollée) s'est déroulé sur 3 ans entre la LP CFAO, le lycée Le Mans Sud et le lycée Claude Chappe.

Enseignement :

Différents enseignants interviennent en :

- Master 1 et 2 de l'UFR Sciences.
- Licence professionnelle de l'UFR Sciences (CND)

Locaux :

Salles de TP communes : d'électrotechnique avec l'ENSIM.

Le département est ouvert à toutes les propositions de coopération.

1.8 Équipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques

Vous trouverez ci-dessous une évaluation de la valeur des équipements hors informatique du département :

Mobilier bureaux + salles de TD	Nombre	Montant	total
TD classique	8,00	4000,00	32000
Salle info Mob	2,00	6500,00	13000
TP Mob	8,00	10000,00	80000
Bureaux	16,00	2000,00	32000
Bureaux + secrétariat	1,00	6000	6000
Total mobilier bureaux + salles de TD		TOTAL	163000

Académie : Nantes

Université : Le Mans Université

IUT : Le Mans

DUT : Génie mécanique et productique

Atelier de fabrication mécanique :			
Deux tours MOCN 3 axes,			150000
Trois fraiseuses MOCN 3 axes,			220000
Une fraiseuses MOCN 5 axes,			140000
Une machine d'usinage grande vitesse HURON KX10 5 axes			390000
Un banc de pré réglage des outils			10000
Un système de frettage			8000
Une presse plieuse			41000
Une machine à cisailier			30000
Une machine découpe plasma			75000
Thermo formeuse			13000
Cintreuse de tube			27000
Une salle équipée d'un four de fusion d'alliages d'aluminium avec les accessoires pour des TPs de fonderie (sable et coquille)			20000
Un ensemble d'équipement pour les TPs de soudure			15000
Une presse à emboutir (hydraulique de 16 tonnes)			70000
Un ensemble de 6 tours traditionnels			36000
Un ensemble de perceuses			3000
Un ensemble de 4 fraiseuses			40000
Une rectifieuses plane			10000
une tailleuse de pignons.			5000
Une machine de fabrication additive métal			300000
Des machines de fabrication additive polymères			20000
Outillage et petit équipement			200000
Total Fabrication Mécanique		TOTAL	1 848 000
Automatismes :			
6 Automates programmables TSX micro,			20000
4 TSX premium et 3 automates M340			20000
logiciel de supervision InTouch avec les interfaces de communication vers les automates (réseau ETHWAY et FIPWAY),			5000
2 robots ABB IRB140 (IRC5)			80000
Un robot pédagogique AID,			20000
3 bancs d'asservissement de position			40000

Académie : Nantes

Université : Le Mans Université

IUT : Le Mans

DUT : Génie mécanique et productique

Des parties opératives mécaniques.			60000
Un banc hydraulique			20000
Un bras manipulateur			10000
Un système automatisé de conditionnement			45000
Petit équipement			30000
Total Automatismes		TOTAL	350 000
Construction mécanique :			
Une salle de TP de démontage pour permettre des travaux pratiques d'observation et d'analyse de systèmes existants.			20000
Total Construction Mécanique		TOTAL	20 000
TP d'électrotechnique :			
Un TP transformateur			14000
Un TP triphasé (6platinés+1 oscillo électrotechnique)			1000
Un TP champs magnétiques (2 teslamètres +2 alimentations (12V 5A)+1 rhéostat +2 multimètres +cables+manip théorème d'ampère +solénoïde)			5000
Un TP groupe Moteur asynchrone+génératrice CC			20000
Un TP banc moteur (2 bancs)			40000
Un TP Panneaux solaires			8000
petit matériel			30000
Total Electrotechnique		TOTAL	118 000
TP de Métallurgie :			
Binoculaire			11000
Dureté Rockwell			10000
Dureté universelle			21000
Enrobeuse			8000
3 fours			2000
Imprimante			2000
Machine de traction			76000
Microscopes			130000
Micro dureté			40000
Polissages			60000
Tronçonneuse			2000
Paillasses			40000
petit matériel			50000

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

Total Electrotechnique		TOTAL	452 000
TP de mécanique et de DDS:			
Le laboratoire de TP de mécanique et de DDS			250000
		TOTAL	250 000
Métrologie mécanique :			
Un banc de mesure de circularité MMQ 2 et de cylindricité MMQ 40 Mahr,			70000
Deux appareils de mesure d'état de surface			15000
Deux colonnes de mesure,			5000
Différents petits appareils de mesure conventionnels,			30000
2 MMT Trimesure, 5axes, MMC1004E à commande numérique			100000
2 Bras de mesure avec tête de scanning			70000
1 scanner à main handyscan pour rétroconception			40000
		TOTAL	255 000
TOTAL département GMP		TOTAL	3 456 000

Le tableau ci-dessous représente le bilan sur le matériel informatique du département GMP :

Salles	Nb PC	+ 4ans	Libre service	Enseignement	Vidéo-Proj
Auto1 salle 122	5	5		4	
Auto2 salle 126	8	8		8	
Fab salle 127	16	16		15	1
Info salle 110	15	15		14	1
Electrotechnique	4	4		4	
Dao 201	15			14	1
Dao 202	15	15		14	1
Dao 206	15		15	15	1
CRL Langues	19	19		19	
Métallurgie	5	5		5	
Méetrologie	4	4		4	
Tp Méca-DDS	6	6		6	
CFAO tp1 salle 115	16			15	1
CFAO tp2 salle 117	16			15	1
CFAO tp3 salle 119	16			15	1
Total	156	63	15	149	10

Chaque année, le matériel d'une salle de DAO (15 postes) pour la formation DUT et /ou une salle de 16 postes pour les licences professionnelles CFAO et MCI est renouvelé. En remarque, chaque salle de TD du département est équipée d'un PC fixe avec vidéoprojecteur.

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

1.9 innovations pédagogiques (TICE, aide à la réussite, solutions de remédiation, passerelles, blocs de compétences, semestres décalés, parcours innovants, travail sur les blocs de compétences, etc.)

L'utilisation des TICEs s'est très largement accentuée avec le confinement. Chacun est maintenant capable d'utiliser ces technologies.

L'aide à la réussite a été développée dans un paragraphe précédent. Il n'y a pas de semestre décalé et de parcours innovants. Les blocs de compétences seront mis en place avec l'application du BUT.

1.10 projets

La mise en place et la réalisation des « projets tutorés » au département GMP de l'IUT s'accompagnent d'une démarche qualité visant à formaliser les objectifs poursuivis et les méthodes :

- informer correctement les usagers et partenaires/ entreprises ou spécialistes sollicités,
- apprécier la pertinence et la cohérence des ressources documentaires et des processus,
- évaluer tout au long la démarche et en prévoir l'amélioration.

Il existe une procédure générale établie à partir des textes ministériels et des orientations arrêtées par l'équipe pédagogique. Cette procédure détermine les objectifs, fixe le cadre pédagogique et le rôle des enseignants et des partenaires, précise le calendrier, et définit des étapes de réalisation.

Une méthodologie a été établie : « définir un sujet, conduire un projet, travailler en équipe, déterminer un cahier des charges... » et transmise, sous forme de guide, aux étudiants. Une information circonstanciée a été faite, en début et en cours d'année.

L'ensemble des projets et de leur déroulement sont validés à échéance régulière (remise d'un plan et d'un avant projet définitif (APD)...) et de façon concertée par les enseignants, les étudiants et les partenaires sollicités.

L'ensemble des opérations constituant les projets tutorés ainsi que la démarche pédagogique sont évalués de façon régulière, individuellement par étudiant et collectivement par groupe de projet.

Exemples de projets en 2018-2020 :

Projets en partenariat avec une entreprise ou un donneur d'ordre extérieur :

- o Réalisation d'une caisse de transport pour des chiens de traîneaux
- o Robot traceur de track de Roller Derby à concevoir et réaliser
- o Outillage spécifique pour carter VW
- o Machine d'extraction d'huile d'argan à concevoir et réaliser

Projets réalisés en interne :

- o Imprimante Delta à concevoir et fabriquer
- o Imprimante cartésienne à concevoir et fabriquer
- o Robot marcheur
- o Tonnelle pliable
- o Direction et freinage d'un Kart
- o Vélo à courroie

1.11 Stages

Chaque étudiant réalise son stage en entreprise qui débouche quelques fois sur un apprentissage en licence professionnelle.

1.12 Alternance

La formation DUT se déroule uniquement en initiale.

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

1.13 Partenariats dont relations avec les milieux professionnels, avec les collectivités, ...

Les interventions des industriels sont principalement réalisées en licence professionnelle.

1.14 FTLV et VAE

Des fiches de proposition de formations ont été rédigées en FAO, en commande numérique, en surfacique, en cotation et en fabrication additive métal. Ces formations sont courtes sur deux, trois jours, en partenariat avec le centre de formation continue de Le Mans Université.

2- Recrutement des étudiant.e.s

2.1 Relations lycées-IUT

Des présentations du département sont effectuées dans des lycées du Mans. Des lycéens sont accueillis lors de journées événements et ponctuellement.

2.2 Accueil des bacheliers technologiques

30 à 35 % de bacheliers technologiques sont accueillis chaque année.

Le taux de pression est de plus en plus élevé chaque année, principalement pour les bacheliers généraux.

3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

Les poursuites d'études

	GMP
Taux de poursuite d'études immédiate	95%
Taux de réussite en poursuite d'études (DUT+1) Passage en année supérieure ou diplôme obtenu	95%

Formation suivie immédiatement après le DUT

	GMP
L3 Licence Générale	5%
Licence Professionnelle	32%
Ecole d'Ingénieurs	56%
Autres (L2, autres DUT, BTS, international...)	7%

4- Ouverture internationale

Quelques stages sont réalisés chaque année à l'étranger. En 2017-18, 2 étudiants ont effectué leur semestre 4 à l'Université de Laval au Québec et 3 l'année suivante.

5- Vie étudiante et engagement étudiant

Il existe une association étudiante (Bilan des Actions MEcaniques) au sein du département permettant l'achat d'EPI et livres pour les étudiants de première année, l'organisation de soirées et événements et barbecue de début et fin d'année.

La participation aux élections du Conseil de Département est importante du fait d'être directement concerné. En revanche, la participation aux élections du conseil d'administration est faible car il est difficile de constituer une liste GMP du fait de la parité. La constitution d'une liste commune aux quatre départements est toujours compliquée.

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

6- Dynamique de l'équipe de formation

6.1 Ressources humaines

Les enseignants

Enseignants	Nombre	Discipline	ETE
Professeur	2	Mécanique	2
Maître de conférences	2	Mécanique	2
Maître de conférences	1	Electricité/électrotechnique	1
Maître de conférences	2	DDS – RDM	2
Maître de conférences	1	Science des matériaux	1
Past	1	Science des matériaux	0,5
Enseignant second degré	1	Mathématiques	2
Enseignants second degré	4	Sciences industrielles Construction	8
Enseignants second degré	6	Sciences industrielles Fabrication –automatisme – informatique – OGP	12
Enseignant second degré	1	Langue (Anglais)	2
Enseignant second degré	1	Expression / Communication	2
TOTAL	22	TOTAL	34,5

CORPS	Nombre	ETE
Professeur	2	2
Maître de Conférences	6	6
Past	1	0,5
PRAG	8	16
PRCE	4	8
PLP	1	2
Total	22	34,5

Le taux d'encadrement est de 1 ETE pour 6,3 étudiants.

Les BIATSS

Le tableau ci-dessous donne le nombre de techniciens et de secrétaires directement rattachés au département

Type de postes	Nombre
ITRF : secrétariat du département	1
ITRF : 2 techniciens Fabrication mécanique	2
Mise à disposition de la DRIRE (Technicien).	1
Total :	4

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

En plus de ces postes, le service général met à la disposition des départements :

- Un pôle entretien général (électricité, plomberie, peinture
- Un CRI (Centre de Ressources Informatiques) composé de quatre personnes qui intervient à la demande des départements
- Une ASI contractuelle pour la gestion de l'alternance sur l'IUT et une secrétaire basée à la scolarité chargée du suivi administratif de toutes les licences professionnelles (convention de stage, gestion administrative des vacataires...).

Les vacataires

Des intervenants professionnels interviennent en DUT et en Licence dans les domaines suivants :

- emboutissage
- modélisation surfacique
- injection plastique
- ingénierie
- conduite de projets
- formation économique et sociale
- outils de la qualité

6.2 La liaison recherche et le transfert de technologie

Laboratoire d'acoustique de l'université du Maine (LAUM) UMR CNR 6613

Actuellement deux salles du département GMP sont allouées au Laboratoire d'Acoustique. La première est la salle d'essais mécanique avec 3 machines d'essai. La deuxième est la salle des thésards avec le matériel informatique. Une troisième salle, est dédiée à la mise en forme des matériaux composites (classiques et bio sourcés). Les salles d'essais et de mise en forme des matériaux sont aussi utilisées pour les Travaux Pratiques des Licences Professionnelles.

Les activités de recherches menées au département GMP de l'IUT du Mans s'inscrivent dans le cadre général des études visant à l'optimisation des propriétés mécaniques des matériaux composites, à la modélisation et la caractérisation de leur comportement mécanique et leur endommagement, notamment à l'identification des mécanismes qui conduisent à leur rupture. Ainsi, à la demande de matériaux nouveaux, aux performances toujours améliorées, s'ajoute maintenant, de manière de plus en plus forte, l'exigence d'une fiabilité en service et à long terme des matériaux qui composent une pièce ou une structure. Cette exigence se traduit concrètement à plusieurs niveaux :

- développer et équiper la salle de mise en forme des matériaux afin d'optimiser l'élaboration des matériaux notamment base polymère (composites à fibres naturelles ou synthétiques, composites sandwichs et bétons polymères),
- pouvoir suivre, grâce à des indicateurs pertinents, l'évolution in situ de l'endommagement d'une pièce ou d'une structure afin d'éviter soit un incident majeur soit un remplacement encore inutile,
- être capable de déterminer à l'avance la durée de vie d'une pièce afin de couvrir au moins la période de garantie et pouvoir la changer au moment le plus opportun.

Les travaux menés au département couvrent ces trois aspects et se trouvent au cœur des préoccupations industrielles et scientifiques. Six enseignants-chercheurs (deux Professeurs et quatre Maîtres de Conférences dont un est habilité à diriger des recherches) sont impliqués dans ces travaux. Ces six enseignants-chercheurs sont membres du Laboratoire d'Acoustique de l'université du Maine (LAUM) UMR CNR 6613.

Les différentes thématiques abordées concernent l'élaboration de matériaux composites classiques et composites bio sourcés ainsi que des bétons à base polymères. L'étude théorique de

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

leur comportement mécanique et vibratoire notamment par éléments finis, la caractérisation mécanique et ultrasonore de ces comportements ainsi que l'étude de l'endommagement notamment par émission acoustique.

Ces enseignants-chercheurs effectuent une recherche de haut niveau scientifique, qui se traduit par des publications reconnues par la communauté scientifique internationale. Cette recherche est très imbriquée à la formation, qui se traduit par l'encadrement de plusieurs étudiants en thèse et en master recherche. Quatre doctorants ont soutenu leur thèse: un en 2010 deux en 2013 et un en 2014. Tous ces étudiants ont effectué leurs travaux de thèse au département Génie mécanique et productique de l'IUT. Actuellement, quatre doctorants mènent leurs travaux de recherche au département, un à 100% et trois à 50%.

Le département génie mécanique participe activement au développement de ces travaux de recherche par la mise à disposition d'une salle de procédé de mise des composites et par la rénovation des salles d'essais mécaniques et calculs des structures dédiées à accueillir les thésards.

Le département accueille par ailleurs des enseignants chercheurs étrangers, notamment algériens dans le cadre des collaborations entre le Laboratoire d'Acoustique et les universités de Guelma, Annaba et Sidi Bel Abbés. De nombreux stagiaires de Master IMA (Ingénierie Mécanique et Acoustique) de la faculté des sciences et techniques ont été encadrés par ces enseignants-chercheurs pour leur stage de recherche en Master2R et pour leur projet de découverte de la recherche en Master1, ainsi que des élèves ingénieurs pour leurs projets de fin d'études.

Lien recherche et le transfert de technologie

Dans le cadre des activités de recherche sur l'analyse du comportement mécanique et l'identification des mécanismes d'endommagement des matériaux et structures composites, en essais statique, fatigue et vibration, des enseignements-chercheurs participent actuellement à plusieurs projets ou contrats de recherches :

- Le projet ECOWINGBOX (ECO composite WING BOX) est un projet de coopération, coordonné par Daher Aerospace, concernant la conception, la fabrication et la validation d'un démonstrateur de caisson d'avion d'affaires en composites.

Les partenaires du projet ECOWINGBOX sont les suivants :

COROLIS COMPOSITES, AJILON, ALLIO, CHASTAGNER DELAIZE, COGIT COMPOSITES, Université de Nantes, Pole de compétitivité EMC2, EUROPE TECHNOLOGIES, l'IRCCyN, SYNERVIA, CETIM, ESTACA, SOCATA et LAUM.

- Le projet ISABEAU (Innovating for Structural Adhesive Bonding Evaluation and Analysis with Ultrasounds) a pour objectif le contrôle et l'évaluation non destructive acoustique et caractérisation mécanique des collages présentant un contact sans adhésion et de développer des méthodes ultrasonores permettant d'évaluer la qualité de l'adhésion.

Les partenaires du projet ISABEAU sont les suivants : LMA, FANO, LAUM, I2M, IMP, ASTRIUM et SAFRAN.

- Le projet TBM ECO est un programme de R&D, il consiste à analyser l'intérêt apporté dans la construction aéronautique par une technologie d'aérostructures en composites utilisant le liège comme matériau d'âme. Les enjeux principaux sont : a) d'améliorer le confort acoustique et thermique en cabine ; b) améliorer/simplifier la conception, la fabrication et réduire les coûts de fabrication et/ou de maintenance de certains éléments d'aérostructures secondaires du TBM 850. Un post doc est recruté dans le cadre de ce projet

(LASCROUP Bertrand) depuis octobre 2013.

Les partenaires du projet TBM ECO sont les suivants : Daher-Socata, LAUM, LIMATB.

- Projet MATIERES - MATériaux et Interfaces pour l'Environnement et l'Exploitation de RESsources biologiques – est un projet collaboratif piloté par l'INRA. Ce projet de recherche

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Le Mans
DUT : Génie mécanique et productique

s'inscrit dans le volet développement des thématiques structurées et associe dix partenaires sur la thématique Matériaux.

Lien avec l'Institut des Molécules et Matériaux du Mans (IMMM) de l'Université du Maine

Le lien entre le département Génie Mécanique et Productique et les activités de recherche a IMMM s'établit principalement autour des activités du laboratoire de SDM dans le cadre des travaux de préparation de surface (polissage) pour différents types d'échantillons et dans le partage de compétences dans le domaine de la microscopie (Visualisation de surface, Système d'acquisition, Traitements d'images).

Le lien s'établit aussi par l'intervention d'un ingénieur matériaux CNRS de IMMM pour l'encadrement des travaux pratiques de nos étudiants.

L'activité des enseignants chercheurs dans le cadre du LAUM et de l'IMMM, a été à l'origine de la décision, en collaboration avec des entreprises du secteur, de monter un dossier pour la création d'une licence professionnelle de mécanique SCIENCES ET MECANIQUE DES MATERIAUX. CONCEPTION ET INDUSTRIALISATION, dont nous avons obtenu l'habilitation pour la rentrée 2010.

Logiciel RDM Le Mans

Développé par un enseignant de DDS du département qui est parti à la retraite en 2011, ce logiciel de calculs de structures est très diffusé dans les différentes écoles (écoles d'ingénieurs, IUT, classes BTS et Lycées) ainsi que dans les entreprises. Ce logiciel est distribué dans la majorité des lycées techniques et professionnels.

Ce logiciel est aujourd'hui gratuit. (http://iut.univ-lemans.fr/ydlogi/rdm_version_6.html). A l'époque où le logiciel était payant, RDM Le Mans était déjà installé sur plus de 1200 sites dont 50% en entreprises.

Une mise à jour compatible en 64 bits (RDM7) a été faite en 2017

Laboratoire de métallurgie

Les relations entre le Département Génie Mécanique et Productique et le Centre de Transfert de Technologie du Mans (CTTM) sont ponctuelles par l'intermédiaire des enseignants du département (et plus particulièrement de l'enseignante exerçant sur un poste PAST).

Ces enseignants font le lien entre les entreprises locales, régionales ou nationales (PME ou grands groupes industriels) pour répondre aux demandes du milieu économique et industriel sur des problèmes récurrents ou ponctuels.

Les domaines d'activité des entreprises demandant des conseils ou des prestations sont très variés allant des transports automobile et ferroviaire à l'aéronautique, en passant par l'industrie textile, l'agro-alimentaire, l'emballage, le bâtiment, la connectique, les sports et loisirs ou encore le domaine biomédical.

Les compétences intellectuelles et matérielles (équipements des salles de travaux pratiques, logiciels...) du département sont utilisées en partenariat avec le CTTM pour des contrats ponctuels, des études de R&D ou des contrôles et vérifications au cours de la production.

Quelques prestations récurrentes qui font appel aux équipements du département Génie Mécanique et Productique, peuvent être citées :

Académie : Nantes

Université : Le Mans Université

IUT : Le Mans

DUT : Génie mécanique et productique

- des coupes métallographiques afin d'identifier et de caractériser des fontes pour du contrôle de matière,
- des préparations de pièces plastiques métallisées (coupes, enrobage, polissage) afin de mesurer et valider les différentes épaisseurs de couches,
- essais mécaniques (traction, dureté Vickers, dureté Rockwell ou micro dureté Vickers pour des contrôles de traitement thermique).

7- Articulation département - IUT

Les emplois du temps sont communs sur tout l'IUT, ce qui permet de mutualiser les ressources.

Des forums (poursuites d'études) et des journées (apprentissage, portes ouvertes, remise des diplômes) sont communes aux départements de l'IUT.

Les critères de répartition de la direction de l'IUT pour les budgets de fonctionnement des départements :

75 € x 1 x nombre d'étudiants pour le département tertiaire

75 € x 3 x nombre d'étudiants pour les départements secondaires

Prestations extérieures : 50 % pour le Service général de l'IUT, 50 % pour le Département

Alternance : 35 % pour le Département, 65 % pour le Service général de l'IUT

Académie : Nantes
 Université : Le Mans Université
 IUT : Le Mans
 DUT : Génie mécanique et productique

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Atouts :

- Le département GMP possède une bonne dynamique et un taux de pression important.
- Le pourcentage d'étudiants recrutés issus de baccalauréat technologique est conforme aux recommandations, à savoir 35%.
- Le PPN est assuré à plus de 90% sur les 2 années.
- Afin d'essayer d'améliorer le taux de réussite, un tutorat pour les étudiants de première année est effectué par les étudiants de deuxième année. Des cours de méthodologie et mise à niveau en conception et en maths sont également effectués en début de première année.
- Le taux de réussite en fin de première année est assez faible mais de nombreux étudiants sont réorientés rapidement en BTS vers des établissements partenaires ce qui permet à ces étudiants de ne pas perdre d'année. De plus, nous retrouvons certains de ces étudiants en licence professionnelle. Ce travail, très important, de suivi est réalisé principalement par la direction des études.
- Le plateau technique est très important est évolue chaque année. Le département est doté de trois techniciens.
- L'insertion des étudiants post DUT est bonne.

Faiblesses :

- Le taux de réussite des étudiants issus d'un baccalauréat technologique reste faible.
- Le nombre d'heures complémentaires très important sur l'ensemble des enseignants et enseignants chercheurs ne permet pas de prendre le temps d'approfondir de nouvelles voies et de participer à tous les projets industriels.
- Le nombre de vacataires est faible dû aux contraintes de recrutement.

Opportunités :

- L'implication de la région et des collectivités permet de déposer des demandes de subventions pour des projets innovants.
- Le département possède une machine de fabrication additive métal permettant de mettre en pratique les modélisations et de former nos étudiants à l'ensemble de la chaîne numérique.
- L'IUT par ses investissements soutien également l'usinage de pièces complexes (5axes).
- Ces deux voies (conception topologique associée à l'impression 3D métal et usinage de pièces complexes) ouvrent une adaptation locale au niveau parcours et compétences du BUT.

Menaces :

- Saturation de l'équipe pédagogique au niveau des services complémentaires (manque de postes et de vacataires),
- Difficultés pour les enseignants d'assurer en parallèle l'enseignement et l'ensemble des tâches administratives,
- L'enseignement distanciel technique.

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

La mise en place de la réforme du DUT (BUT) doit s'articuler entre l'association des chefs de départements GMP et les différents départements de l'IUT.

Cette mise en place doit s'intégrer dans le projet global de l'IUT du Mans, à savoir :

- « faire réussir nos étudiants » en développant les dispositifs d'aide à la réussite, tutorats, soutien, ... et en renforçant le suivi des étudiants en difficulté.

Académie : Nantes

Université : Le Mans Université

IUT : Le Mans

DUT : Génie mécanique et productique

- « innover en pédagogie » en créant par exemple un espace de fablab et en mettant en place les réformes à venir. Mettre en place la réforme du BUT en proposant nos points forts dans l'adaptation locale (procédés complexes, fabrication additive, ...)
- « professionnaliser nos étudiants » en développant une politique forte à l'égard des vacataires professionnels.

La licence Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur, la licence Sciences et Mécanique des Matériaux : Conception et Industrialisation et la plateforme technologique associée en fabrication de pièces complexes permettront de répondre à une partie du cadrage du BUT.

Académie : Nantes
Université : Le Mans Université
IUT : Le Mans
DUT : Génie mécanique et productique

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le/La chef du département,

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT **IUT LE MANS** Saisir code CCN :

Université **UNIVERSITÉ DU MANS**

Académie **NANTES**

Regrpt. universitaire **Comue Angers-Le Mans**

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_B 2022

Année de création du département : **1968**

Sites / Implantations	Département	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT du Mans	GMP	2	5 019 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2020 **220**

Nb étudiant.e.s IUT : **1 023**

% étud dépt GMP / étud IUT **21,5%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT 179	179	0	0	0	0
Etudiant.e.s en LP 41	7	1	33	0	0
Etudiant.e.s en DU 0	0	0	0	0	0
Autres 0	0	0	0	0	0
Total 220	186	1	33	0	0

% étud DUT / étud dépt GMP **81,4%**

% étud LP / étud dépt GMP **18,6%**

% étud autres / étud dépt GMP **0,0%**

Baccalauréat d'origine en DUT		dont 1A
Bac Général	119	59
Bac Technologique	52	32
Bac Professionnel	1	1
Autres	7	4
Dont réorientation	29	13

Nb boursiers en DUT 1A **34**

Nb boursiers en LP **7**

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT **4**

Nb de stages et semestres en LP **0**

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **1**

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **0**

Moyens humains

Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020

PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
2,0	6,0	0,0	0,0	1,0	0,0	9,0	4,0	0,0	0,0

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) : **10 427,9** h

	Etat	Contractuel	Mis à dispo.
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	1,8	0,8	1,0
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	0,8	2,0	0,8

	En DUT	En LP	
h par les enseignant.e.s de l'IUT	8 039,8	1 522,0	
h par d'autres enseignant.e.s de l'université	81,5	0,0	
h par d'autres enseignant.e.s	446,3	75,0	
h par des professionnels vacataires	25,5	141,0	
h par des autres intervenants	74,3	22,5	
Total	8 667,4	1 760,5	

IUT	IUT LE MANS
Université	UNIVERSITÉ DU MANS
Académie	NANTES
Regrpt. universitaire	Comue Angers-Le Mans
DUT	GMP

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_B	2022

Année de création du département : 1968

Recrutement 2019/2020

Indicateur n°1	Taux de pression DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup : 1 282 Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup : 94	13,6 ↑	11,4	Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.
Indicateur n°2	Taux d'appel DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
Nombre de candidatures appelées : 920 Nombre de candidatures classées : 1 014	90,7% ↑	16,5%	Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.
Indicateur n°3	Taux de remplissage DUT 1A	Indicateur national de la spécialité	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A : 96 Capacité d'accueil en DUT 1A : 94	102,1% ●	102,7%	Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.
Indicateur n°4	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT	Indicateur national de la spécialité	Compléments
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup : 31 Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...) : 1 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A : 96	32,3% 1,0% 33,3% →	33,4%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.
Indicateur n°5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	Indicateur national	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A : 13 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A : 96	13,5% ↓	25,7%	Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.
Indicateur n°6	Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A	Indicateur national	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A : 34 Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A : 96	35,4% ↓	43,9%	Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.

Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP	Indicateur national ^U	Compléments
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP	26	63,4% ↑	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	41		

Indicateur n°8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP	Indicateur national ^I	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	25	61,0% ↑	Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	16	39,0% ↓	
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	0	0,0% ↓	
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	0	0,0% ↓	
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	41	34,0%	
		48,2%	
		2,8%	
		15,0%	

Professionalisation ^I

Indicateur n°9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	Indicateur national ^I	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	25,5	0,3% ↓	Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	8 667,4		

Indicateur n°10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	Indicateur national ^I	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	141,0	8,0% ↓	Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠
Nombre totales d'heures réalisées en LP	1 760,5		

Indicateur n°11	Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation	Indicateur national ^I	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	179	100,0% ↑	Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	0	0,0% ↓	
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0% ↓	
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	0	0,0% ↓	
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	179	91,9%	
		5,9%	
		1,0%	
		0,9%	
		0,4%	

Indicateur n°12	Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation	Indicateur national ^I	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	7	17,1% ↓	Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	33	80,5% ↑	
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	0	0,0% ↓	
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	1	2,4% ↓	
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0	0,0% ↓	
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	41	34,3%	
		32,6%	
		25,5%	
		6,8%	
		0,9%	

Réussite et devenir ⁱ

Indicateur n°13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat ⁱ	Indicateur national selon la spécialité ⁱ	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	16	51,6% →	51,3%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	31			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans	43	75,4% →	74,4%	
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	57			
Indicateur n°14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres	Indicateur national selon le baccalauréat ⁱ	Indicateur national selon la spécialité ⁱ	Compléments
Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	19	61,3% →	64,4%	Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un baccalauréat technologique qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.
Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017	31			
Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans	44	77,2% ↓	83,4%	
Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017	57			
Indicateur n°15	Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT	Indicateur national de la spécialité ⁱ	Compléments	
En emploi	29,5%	↑	27,1%	Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.
En recherche d'emploi	4,9%	↑	2,0%	
En poursuites d'études	53,5%	↓	61,3%	
En reprise d'études	7,2%	↑	5,4%	
En inactivité	4,9%	↑	4,2%	
Nb de diplômé.e.s répondant.e.s	41	Taux de retour du département	77,4%	
		Taux de retour national de la spécialité	67,7%	

Pilotage, gouvernance, moyens ⁱ

Indicateur n°16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	Compléments
Nombre d'heures	10 427,9	Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.
Nb d'inscrit.e.s en DUT	179	
Nb d'inscrit.e.s en LP	41	
Indicateur n°17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	Compléments
Potentiel théorique (hTD)	6 624	Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.
Décharges (hTD)	192	
Potentiel réel (hTD)	6 432	
Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")	10 538	

Indicateur n°18	Taux d'heures réalisées par des non-titulaires		Compléments
Nombre d'heures réalisées par des non-titulaires	866,2	8,3%	Cet indicateur permet d'évaluer la part des enseignements pris en charge par des non-titulaires en contrat avec l'IUT, en poste à l'IUT.
Nombre totales d'heures réalisées	10 427,9		
Indicateur n°19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre total d'inscrit.e.s	220	61,1	Cet indicateur indique le nombre d'étudiant.e.s inscrit.e.s pour un personnel BIATSS. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.
Nombre total de postes BIATSS	3,6	38,9%	
Indicateur n°20	Catégories des personnels administratifs et techniques	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre de BIATSS catégorie A	0,8	22,2%	Cet indicateur permet de distinguer la part des trois principales catégories de BIATSS. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT.
Nombre de BIATSS catégorie B	2,0	55,6%	
Nombre de BIATSS catégorie C	0,8	22,2%	
Nombre total de postes BIATSS	3,6	23,2%	
		27,4%	
		49,4%	
Indicateur n°21	Taux d'enseignants-chercheurs		Compléments
Nombre d'enseignants-chercheurs	9,0	40,9%	Cet indicateur mesure la part des enseignant.e.s-chercheur.e.s parmi l'ensemble des équipes enseignantes.
Nombre total de postes	22,0		
Indicateur n°22	Taux de maîtres de conférences	Indicateur national ⁱ	Compléments
Nombre de maîtres de conférences	6,0	75,0%	Cet indicateur mesure la part des maîtres de conférences parmi les enseignant.e.s-chercheur.e.s. L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 54 IUT.
Nombre de professeurs et maîtres de conférences	8,0	81,1%	

N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	13,6		11,4
2	Taux d'appel DUT	90,7%		16,5%
3	Taux de remplissage DUT	102,1%		102,7%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	32,3%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	1,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	33,3%		33,4%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	13,5%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	35,4%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	63,4%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	61,0%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	39,0%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	0,0%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	0,0%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	0,3%	19,8%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	8,0%	34,2%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	100,0%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	17,1%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	80,5%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	2,4%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	51,6%	51,3%	58,8
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	75,4%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	61,3%	64,4%	72,9
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	77,2%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	29,5%		27,1%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	4,9%		2,0%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	53,5%		61,3%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	7,2%		5,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	4,9%		4,2%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	109,4%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	76,3%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	8,3%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	61,1	0,4	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	22,2%	23,2%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	55,6%	27,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	22,2%	49,4%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	40,9%		
22	Taux de maître de conférence	75,0%	81,1%	

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –
-B-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Sommaire

Introduction	3
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	4
1- Formation et professionnalisation	4
2- Recrutement des étudiant.e.s	11
3- Réussite et devenir des étudiant.e.s	12
4- Ouverture internationale	14
5- Vie étudiante et engagement étudiant	14
6- Dynamique de l'équipe de formation	16
7- Articulation département - IUT	16
Partie 2 : Bilan et perspectives	17
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	17
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	19

Page des visas et signatures : dernière page

Département : GEA

Site : Le Mans

Chef du département :

Xavier PALLARD. Enseignant PRCE Economie-Gestion

Date de la prise de fonction : 01/09/2020

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : avenue Olivier-Messiaen 72085 Le Mans cedex 9

Téléphone : 02 43 83 34 19

Télécopie :

Adresse électronique : iut-gea@univ-lemans.fr / xavier.pallard@univ-lemans.fr

Site web : <http://iut.univ-lemans.fr/fr/index.html>

Introduction

Dans un contexte de mutation permanente de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), en lien avec les différentes réformes adoptées durant la dernière décennie et celles à venir (Bachelor Universitaire de Technologie), le département GEA, conscient de ses atouts mais aussi de ses faiblesses, n'a cessé de réfléchir au rôle qu'il peut tenir dans le processus de recomposition de l'offre de formation de Le Mans Université.

Confronté à une concurrence locale forte en ce qui concerne les formations supérieures en gestion de niveau Bac+2 et Bac +3 (BTS, DCG, Licence professionnelle, Bachelor...), il a su s'adapter en permanence pour rester attractif auprès des publics étudiants et alternants. Pour cela, il a saisi toutes les opportunités susceptibles d'assurer son développement dans le cadre de l'offre de l'université.

Depuis la précédente évaluation (mars 2015), l'attractivité du département GEA du Mans ne s'est pas démentie.

Au niveau de la première année de DUT (6 groupes de 1^{ère} année), les 168 places disponibles sont occupées avec un taux de pression de 18.5%.

S'agissant de la deuxième année de DUT, les effectifs évoluent entre 140 et 150 étudiants selon les années. Le département propose les trois spécialités : GRH, GCF et GMO. Sur la répartition des effectifs entre ses trois options, on note, depuis 2107, une stabilité sur la spécialité GRH (1 groupe d'environ 26 étudiants), une diminution des effectifs en GCF (1 groupe de 29 pour la rentrée 2020/2021) et une forte croissance des effectifs en GMO (3 groupes de 27 étudiants en moyenne pour la rentrée prochaine). Les parcours « Approfondissement » et « Ouverture » sont proposés (excepté pour le DUT GEA GRH où un parcours mixte a été mis en place), mais il ne constitue plus un critère de constitution des groupes classes de 2^{ème} année depuis 2018.

Au niveau des licences professionnelles, le département GEA compte actuellement 5 Licences professionnelles (LP). Les LP Assurance-Banque-Finance (ABF) et Gestion de la Paie et du Social (GPS) sont ouvertes en alternance (contrat d'apprentissage à partir de la rentrée 2020/2021 et contrat de professionnalisation), la LP Responsable Portefeuille Clients (RPC) propose un parcours mixte (initiale et alternance avec contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation), les LP Gestion des Ressources Humaines (GRH) et Management et Gestion des Organisations (MGO) sont uniquement proposées en formation initiale. L'ouverture récente des formations en apprentissage en collaboration étroite avec le CFA Pays de la Loire prouve le dynamisme des équipes (des enseignants référents, chef de département et direction de l'IUT) qui ont été fortement mobilisées dans cette démarche. Cette ouverture à l'apprentissage était fortement attendue par certains partenaires économiques et a permis de valoriser ces formations.

Le département GEA présente de nombreux atouts essentiels au maintien de sa forte attractivité sur le territoire (local et régional). Ces atouts vont lui permettent aussi de s'intégrer dans le nouveau cadrage « Bachelor Universitaire de Technologie » (BUT) prévu pour la rentrée 2021/2022.

Lors de la dernière évaluation (2015), il avait été conseillé d'une part, de maintenir l'effort concernant l'internationalisation et sur ce premier point les progrès sur cette dernière période ont été considérables. En effet, que ce soit en termes de mobilité entrante qu'en termes de mobilité sortante : stages à l'étranger, semestres à l'étranger, partenariats avec des universités étrangères et entreprises étrangères... les possibilités offertes aux étudiants ont cru considérablement.

Deux autres recommandations avaient été formulées :

« L'internalisation d'une partie de la procédure de la VAE nous semble nécessaire. En effet, il est dommage que l'IUT ne soit pas identifié comme acteur dans ce processus. Constituer une cellule VAE autonome permettrait d'accroître la notoriété des diplômes ».

Concernant la VAE, il n'a pas été, à ce jour, constitué une cellule VAE propre à l'IUT. En effet, l'université s'est dotée d'un service de formation continue qui centralise l'ensemble de ces dispositifs liés à la formation continue pour toutes les composantes de Le Mans université. Le service de formation continue de l'université travaille en collaboration étroite avec le service scolarité de l'IUT qui transfère les demandes de VAE aux responsables de chaque licence. En effet, ces demandes de VAE concernent exclusivement nos licences professionnelles. Ensuite chaque responsable de LP en collaboration avec le coordinateur des LP du département et la direction de l'IUT, examine le dossier et met en place la procédure adéquate. La collaboration avec le service de

formation continue vient alors en soutien pour tous les aspects légaux et procéduraux, la partie pédagogique et expertise revient au responsable de formation. La procédure est fluide et les différents interlocuteurs de l'université et de l'IUT travaillent en collaboration étroite. En outre, la localisation proche du SFC de l'université et de nos équipes pédagogiques et administratives facilite ce travail collaboratif. Par ailleurs, l'augmentation des demandes de VAE ces dernières années démontrent la notoriété de nos formations ouvertes à ces procédures.

« Enfin, réussir à mettre en place la deuxième année en alternance permettrait d'augmenter son attractivité pour les néo-bacheliers, et d'autre part, d'augmenter l'insertion professionnelle en 2 ou 3 ans vers l'encadrement intermédiaire. Pour cela, l'équipe semble avoir besoin d'appuis et nous lui conseillons de se rapprocher du réseau qui saura lui présenter des exemples de formation en alternance adaptables à son potentiel ».

Concernant la mise en place de l'alternance en 2^{ème} année, l'équipe a, à plusieurs reprises, réfléchi à cette possibilité mais n'a pas souhaité engager pour l'instant ce processus.

Néanmoins, les équipes ont renforcé dans l'esprit du futur BUT, l'ouverture en alternance et plus particulièrement à l'apprentissage pour les licences professionnelles. En effet, aujourd'hui seules deux licences ne sont pas ouvertes en alternance et toutes les autres licences sont proposées en contrat de professionnalisation et d'apprentissage.

Globalement, le nombre d'étudiants alternants a donc augmenté au sein du département.

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1- Formation et professionnalisation

• Offre de formation

Le département propose le DUT GEA en formation initiale uniquement, avec trois options en 2^{ème} année : GCF, GMO et GRH. En 2^{ème} année, les étudiants GCF et GMO peuvent choisir entre un parcours « ouverture » et un parcours « approfondissement ». Les étudiants GRH, qui constituent un seul groupe, ont quant à eux un parcours mixte, combinant des modules des deux parcours.

Parcours mixte en GRH : (S3) Analyses statistiques pour la gestion, Management de projet, Culture générale, Simulation de gestion (S4), Droit administratif, Etudes de cas pratiques, Tableaux de bord sociaux, Gestion de la paie, Gestion des ressources humaines PME/PMI, Responsabilité sociale environnementale

Le parcours ouverture, correspondant globalement à un projet de poursuite d'études longues, offre les modules suivants :

-en GCF (S3), Management de projet, Culture générale, Tests d'hypothèses, Simulation de stratégie d'entreprise. S4 : Préparation tests numériques et logiques, Etudes de cas pratiques (logiciel EBP), Mathématiques approfondies, Comptabilité des sociétés, Fiscalité approfondie, Evaluation des résultats et des performances.

-en GMO : (S3) Management de projet, Culture générale, Tests d'hypothèses, Simulation de stratégie d'entreprise. (S4) Préparation tests numériques et logiques, Etudes de cas pratiques (logiciel EBP), Mathématiques approfondies, Evaluation des résultats et des performances, Dynamiques sociales dans les organisations.

Le parcours approfondissement, pour un projet de poursuite d'études courtes ou insertion rapide sur le marché du travail :

-en GCF (S3) : Analyses statistiques pour la gestion, Méthodologie de gestion de projet, Logiciels métiers, Simulation de gestion ; (S4) : Droit administratif, Applications professionnelles statistiques, Etudes de cas pratiques (logiciel EBP), Spécificités fiscales et comptables des sociétés, tableaux de bord de gestion, logiciel de gestion de la paie

Analyses statistiques pour la gestion, Méthodologie de gestion de projet, Logiciels métiers, Simulation de gestion.

-en GMO (S3) : Analyses statistiques pour la gestion, Méthodologie de gestion de projet, Logiciels métiers, simulation de gestion ; (S4) : Droit administratif, Applications professionnelles

statistiques, Etudes de cas pratiques (logiciel EBP), Gestion appliquée à un secteur d'activité, Tableaux de bord de gestion, gestion des achats et des ventes

Nous réfléchissons tous les ans aux aménagements possibles dans nos maquettes pour s'adapter au mieux aux exigences professionnelles par exemple nous avons étendu l'enseignement des logiciels métiers à tous les parcours à partir de 2018 car nous nous sommes aperçus qu'il s'agissait de compétences attendues en stage.

A noter aussi, la simulation de gestion qui occupe traditionnellement la première semaine de janvier. A cette occasion, les étudiants des trois options sont répartis en groupes mixtes et prennent des décisions dans le cadre d'une entreprise fictive. Cette activité est donc pluridisciplinaire puisque des compétences très diverses sont sollicitées, dans le domaine de la gestion financière, des ressources humaines... L'équipe encadrante est elle aussi composée de cinq enseignants en comptabilité, informatique, finance, communication, GRH. Selon les années, d'autres disciplines peuvent être incluses (langues).

- **Conseils de département**

Ces conseils se réunissent 2 fois par an (novembre, mars). Ce sont des occasions privilégiées d'être à l'écoute de remarques des étudiants sur les modalités de cours, les conditions de travail, les évaluations... Il est cependant souvent difficile de mobiliser les étudiants pour se porter candidats à ces élections, malgré la communication forte réalisée par le service communication de l'IUT.

- **Réseaux (ACD, autres établissements, etc.), relation pédagogique à d'autres départements et d'autres composantes**

- **Avec le réseau des IUT**

Le chef de département participe traditionnellement aux ACD.

Une enseignante du département participe depuis 2014 aux journées PPP organisées par l'ADIUT. Certains enseignants participent occasionnellement à des formations organisées par la Centrale des IUT, mais de façon très ponctuelle.

- **Avec les autres départements de l'IUT**

Un travail collaboratif inter-département a été entrepris dès 2016 animée par la chargée de mission pédagogie- formation devenue directrice adjointe autour de l'enseignement du module PPP. Après de nombreux échanges de pratiques, le groupe de travail a élaboré un carnet de suivi des PPP permettant d'induire une même démarche pédagogique de suivi de la construction du parcours et du projet personnel et professionnel de chaque étudiant de DUT de l'IUT. L'équipe des directeurs d'études du département GEA se sont pleinement inscrits dans ce projet et aujourd'hui chaque étudiant du département a son propre carnet de suivi et les enseignants référents qui enseignent ce module au groupe TD dont ils ont la charge s'appuie sur ce carnet pour animer leurs séquences pédagogiques.

Le département GEA entretient des **liens privilégiés avec la faculté de droit, sciences économiques et de gestion de Le Mans Université**. Plusieurs enseignants-chercheurs sont rattachés à des laboratoires où travaillent aussi leurs homologues de la faculté. Des passerelles existent aussi pour les poursuites d'études post-DUT. Lors du forum poursuites d'études du département GEA, les formations de l'UFR sont largement représentées. Pour les poursuites d'études à l'étranger, les étudiants bénéficient également des nombreux programmes Erasmus de l'UFR, permettant à des étudiants titulaires de DUT GEA d'obtenir à l'issue de leur année à l'étranger une L3 en sciences de gestion. Des cours sont mutualisés pour certaines licences (LP ABF parcours banque du département GEA/LP ABF parcours assurance de l'UFR).

- **Place des Licences professionnelles**

Les licences professionnelles du département sont actuellement au nombre de 5. Deux licences sont en formation initiale : la LP Gestion des Ressources Humaines (GRH) et la LP Management et Gestion des Organisations (MGO). Deux sont en formation alternance (contrat d'apprentissage depuis la rentrée 2020/2021 et contrat de professionnalisation) : la LP Gestion de la Paie et du

Social (GPS) et la LP Assurance, Banque, Finance (ABF). Une licence est ouverte en parcours mixte (alternance et initiale) : la LP Responsable Portefeuille Clients (RPC).

- La **LP GRH** accueille depuis plusieurs années 28 étudiant.e.s (maximum de la capacité d'accueil) aux profils variés (BTS notamment BTS Assistant Manager, DUT GEA, Licence Sciences humaines...). Cette licence est très attractive (plus de 200 candidatures chaque année). Elle accueille des étudiant.e.s de DUT GEA GRH de notre département (autour de 8-10 en moyenne).
- La **LP MGO** accueille, elle aussi, 28 étudiant.e.s chaque année. Les profils sont très divers (BTS à dominante commerciale et gestion, DUT TC et GEA, Licence Eco-gestion...). Le nombre de candidatures est en moyenne de 150 chaque année. On compte environ 5-6 étudiant.e.s de notre département (en particulier ceux et celles qui ont suivi le parcours GMO).
- La **LP GPS** a un effectif plus modeste d'environ 10-12 alternant.e.s chaque année. Les profils sont plus resserrés autour du BTS Comptabilité-Gestion (CG) et du DUT GEA spécialité GCF. Elle accueille aussi des personnes ayant obtenu un titre professionnel « Gestionnaire de paie ». Nous accueillons en moyenne 3-4 étudiant.e.s de notre département (DUT GEA GCF). Le nombre de candidatures est d'environ 70 chaque année.
- La **LP ABF** compte en moyenne 20 alternant.e.s. Les profils sont divers, nous accueillons des diplômé.e.s de BTS commerciaux et gestionnaires (NDRC, Gestion de la PME, CG), des DUT (GEA, TC), des licences Eco-Gestion et quelques reprises d'études. Le nombre de candidatures est en progression et avoisine les 80 pour l'année 2020/2021. Cette licence accueille des diplômés de DUT GEA spécialité GMO de notre département (8 pour l'année 2020/2021).
- La **LP RPC** (parcours mixte depuis 2019) a un effectif de 20 étudiant.e.s et alternant.e.s pour l'année 2019/2020 (7 en formation initiale et 13 en formation alternance). Le nombre de candidatures est plus faible que pour les autres LP (autour de 50). Du fait de sa spécificité, elle accueille principalement des diplômé.e.s de BTS Comptabilité-Gestion et DUT GEA spécialité GCF.

Nos Licences professionnelles répondent aux besoins de recrutement de cadres intermédiaires des entreprises (notamment ETI), des banques et des cabinets d'expertise-comptable. On observe une bonne insertion professionnelle immédiate pour les LP GPS (pas de poursuite d'études), LP RPC (en alternance) et LP ABF ; et une insertion professionnelle à moyen terme pour les LP GRH et MGO (poursuite d'études en Master alternance).

- **Pratique des conseils de perfectionnement LP.**

Les conseils de perfectionnement se tiennent une fois par an, fin juin pour les LP Initiales (LP GRH, LP MGO, LP RPC formation Initiale) et début septembre pour les LP Alternance (LP GPS, LP ABF et LP RPC formation alternance). Ces conseils se composent de l'ensemble de l'équipe pédagogique de chaque LP (enseignants-chercheurs, enseignants, intervenants professionnels).

Les points abordés lors de ces conseils sont les suivants : résultats du jury (délivrance du diplôme), bilan pédagogique de l'année écoulée, effectifs pour la rentrée, résultats de l'enquête Evamaine).

Il a également vocation à analyser le contexte de la formation : opportunités et menaces de l'environnement de la formation (évolution des compétences, évolution des formations en amont et concurrentes, profils des étudiants, perspective d'emplois...).

Ce bilan repose notamment sur la synthèse des enquêtes menées auprès des étudiants via la plateforme EVAMAINE

Le conseil de perfectionnement fait également état du taux de réussite et analyse les résultats en fonction de l'origine des étudiants et de leurs profils (données transmises par le service scolarité de l'IUT). Il analyse le devenir des diplômés (enquête nationale, SUIO-IP et interne de l'IUT). Ce bilan permet de détecter les modifications s'imposant pour la formation afin d'augmenter la réussite des étudiants.

Il permet également de préparer la rentrée en analysant les recrutements en cours : nombre de candidatures, profils et origine des candidats, taux de pression, de sélectivité, évolution et

comparaison avec les années précédentes (données rassemblées par le service scolarité de l'IUT : tableaux synthétiques mis à jour tout au long de la procédure de recrutement et également présenté au CA de l'IUT).

C'est aussi le moment :

-d'analyser et mettre en place de pratiques communes de formation et d'évaluation (planning des contrôles, mise au point sur les contenus de modules)

- d'échanger sur des pratiques pédagogiques variées et sur les modes d'évaluation en continu.

Au vu de l'analyse-bilan de la formation réalisée au cours de la réunion, le Conseil de Perfectionnement vise à améliorer le contenu de la formation en décidant soit de modifications dans la maquette, soit de changements dans les modalités pédagogiques, soit du recrutement de nouveaux intervenants.

Les compte- rendu des conseils de perfectionnement (suivant une trame commune) sont adressés à la direction de l'IUT qui les analyse et harmonise puis les transmet au plus tard le 29 septembre de chaque année universitaire par mail à la Direction des Etudes et de la Formation, pour présentation en CFVU.

• **Pratique de l'évaluation des enseignements**

L'université propose le dispositif « Evamaine » qui permet des enquêtes pour l'évaluation d'un module ou d'une formation. L'enquête « formation » est systématiquement réalisée pour les étudiants de LP. Chaque année, les résultats des enquêtes LP sont présentés par le responsable LP lors des conseils de perfectionnement et sont souvent le point de départ de discussions sur les points forts et points d'amélioration des formations. Les étudiants sont invités à répondre pendant leur cours, ce qui permet des taux de réponses importants.

En DUT, l'évaluation des enseignements est laissée à l'initiative de chaque enseignant.

• **Équipements, plateaux technologiques et supports pédagogiques**

Les cours ont majoritairement lieu dans le bâtiment « GEA » de l'IUT qui comporte :

-9 salles TD de 28 places : toutes les salles sont équipées d'un ordinateur fixe et d'un vidéoprojecteur, plusieurs sont également équipées d'enceintes

-1 salle d'innovation pédagogique (SIP, cf. « innovations pédagogiques »)

-4 salles informatiques (cf. « TICE ») dont 3 équipées de 31 postes fixes chacune et une salle équipée de 15 PC portables : en tout 108 postes.

- Logiciels SAGE, EBP, suite Office installées en salles informatiques

-une salle d'une capacité de 14 places

-une salle de travail pour les étudiants

Les étudiants ont également cours dans :

-des amphithéâtres, d'une capacité de 170 places, mais avec des demi-promotions en première année

-des salles « centre de ressources en langues » ; l'une, située dans le même bâtiment que les amphithéâtres, est utilisée pour certains cours d'anglais ; l'autre, au sein du bâtiment GMP (département Génie mécanique et productique), pour les cours d'espagnol. Ces salles peuvent accueillir un groupe TD complet. Elles disposent de PC équipés pour les langues (micro-casques...) et de ressources variées : papier (ouvrages de grammaire, vocabulaire, méthodes générales, de prononciation...), numériques ; les salles permettent aussi de réaliser des tâches de nature variée grâce à leur configuration présentant plusieurs espaces distincts : salle principale avec tables et postes informatiques, cabines individuelles insonorisées, salle de conversation/exposé/travail de groupe.

• **Innovations pédagogiques**

TICE : de nombreux cours font l'objet d'une mise à disposition de ressources en ligne sur la plateforme UMTICE. Des enseignants ont aussi parfois développé leur propre plateforme, comme en informatique et en communication. Depuis 2013, la plateforme Umotion dédiée à la mise en ligne de vidéos a aussi facilité l'utilisation de la vidéo par les étudiants, qui peuvent y déposer des fichiers d'une taille conséquente. La création de vidéos est ainsi notamment utilisée en cours de langues et pour le module aide à la réussite du semestre 2. Des enseignants peuvent aussi déposer

des vidéos en complément des cours. Les enseignants du département se sont fortement investis dans l'enseignement à distance lors de la crise sanitaire et ont proposé pour une grande majorité d'entre eux en plus des ressources en ligne des cours en visio avec la plateforme Via (proposée par l'université) ou Zoom qui étaient inscrits sur l'emploi du temps des étudiants.

Les équipements du département ont aussi évolué depuis 2015.

-Une salle TD de grande taille a été aménagée avec des tableaux blancs de grand format disposés sur tous les murs, pour que les étudiants puissent écrire « sur les murs » en permanence pendant le cours et traiter ainsi les questions posées (cours d'économie). Cette salle dispose aussi d'un vidéoprojecteur interactif, dont les fonctions avancées semblent toutefois être peu utilisées. La configuration de cette « SIP » (salle d'innovation pédagogique) est également modulable (travail en groupe, individuel...)

-Le département disposait par ailleurs de trois salles informatiques d'une capacité de 28 étudiants chacune. L'une de ces salles a été réaménagée en salle « EPIC », avec des tables prévues pour accueillir des groupes d'étudiants, équipées de prises électriques et d'un écran commun. Il y a également un grand écran interactif et un ensemble mobile d'ordinateurs portables, destinés à être utilisés à la demande. Cette disposition favorise les échanges et l'entraide parmi les étudiants.

-enfin, en face de la SIP, une autre grande salle TD a été réaménagée pour permettre un travail à la fois sur postes informatiques et sur table, individuellement ou en groupe.

Ces changements, impulsés notamment par les deux enseignants titulaires d'informatique, ont permis de répondre à un besoin croissant d'équipement et de salles adaptés pour l'enseignement non seulement de l'informatique, mais de disciplines requérant l'utilisation d'ordinateurs (ex. logiciels métiers, communication, PPP), mais aussi un travail en groupe dans une configuration modulable.

Dans le cadre du projet info-com, une plate-forme de développement de type SAAS (Software as a service) a été mise en place. Chaque étudiant peut ainsi avoir librement accès à des outils pour faire du maquettage de sites web en utilisant Wordpress (Site vitrine) ou Prestashop (Site e-commerce), et pour faire des enquêtes en ligne via LimeSurvey. Ces outils libres sont très utiles pour fournir des prestations de qualité aux organisations qui font appel aux services de nos étudiants.

Modules d'innovation pédagogique

- **Les projets info-com** proposés au semestre 4 : un projet pluridisciplinaire et connecté au monde économique dans le but de promouvoir l'usage des technologies pour la gestion et la communication.

Depuis deux ans, le département GEA a mis en place un module innovant en deuxième année de DUT pour enseigner l'informatique et la communication. L'innovation réside dans le fait de proposer aux étudiants de travailler en équipe et en mode projet sur des cas concrets qui allient les deux matières au lieu de les enseigner séparément. Au semestre 4 (de janvier à avril) les étudiants vont mettre en œuvre des projets qui mobiliseront les notions vues en cours d'informatique et en cours de communication les semestres précédents. Concrètement, les étudiant·e·s de deuxième année de DUT sont amenés à apporter leurs compétences à des entreprises/associations ou à épauler les étudiants entrepreneurs qui ont débuté un projet personnel de création d'entreprise. 40 heures de cours, encadrées par quatre enseignants titulaires d'Informatique et d'Expression-Communication, sont destinées à mener ces projets, auxquelles peuvent s'ajouter du temps de travail personnel de la part des étudiant·e·s. L'objectif pédagogique est de libérer les potentiels et de renforcer l'implication des étudiants dans les disciplines que sont l'informatique et la communication. Ce module aide également les apprenants à prendre conscience des possibilités qu'offre le numérique dans des contextes métier. Ainsi les étudiants ont par exemple pour l'entreprise C'ma beauté, créé une identité visuelle, mis en place un progiciel de gestion, organiser un événement, pour l'entreprise Hoomz, ils ont réalisé une étude de marché, une campagne de mailing avec devis gratuit, un site internet...

Les quatre enseignants du département GEA qui en sont à l'initiative ont obtenu un financement dans le cadre d'un appel à projet d'innovation pédagogique initié par la région Pays de la Loire.

- **Dispositifs d'aide à la réussite :**

Le DUT GEA accueille 27% d'étudiants issus de bacs STMG en 2019-2020, qui sont souvent en difficulté (ex. à l'issue du jury de S1 2019-2020 : 65% étaient AJAC ; autrement dit, 70% des étudiants AJAC étaient issues de bacs STMG alors que ces étudiants ne représentent que 27% de la promotion). Aussi depuis plusieurs années, la question de l'aide à la réussite se pose pour tous les étudiants, mais particulièrement ce public.

Chaque groupe est encadré par un enseignant-référent, qui est un interlocuteur privilégié. Cet enseignant a les étudiants en cours dans deux matières au moins, dont le PPP. Les cours de PPP (en général, une demi-heure hebdomadaire ou une heure toutes les deux semaines) sont l'occasion d'un suivi régulier qui peut prendre la forme d'échange avec le groupe ou d'entretiens individuels, pendant ou en-dehors du cours. Depuis plusieurs années, des entretiens précoces avec les titulaires de bacs STMG étaient systématiquement menés mais cette pratique devrait disparaître à la rentrée 2020, afin de ne pas stigmatiser ces étudiants.

Outre, le principe généralisé du contrôle continu, des contrôles communs dits « intermédiaires » sont organisés dans plusieurs matières représentant la diversité du DUT GEA (comptabilité, sociologie, management, anglais...), avant les vacances de la Toussaint. L'enseignant référent récolte en outre, les notes obtenues en contrôle continu pour faire un bilan intermédiaire à la moitié du semestre. Cette première série de notes permet d'obtenir une première « photographie » de la promotion et d'identifier rapidement les étudiants les plus en difficulté. Ces étudiants sont alors pris en charge par les référents afin de comprendre les causes des difficultés rencontrées et proposer des remédiations.

Depuis la rentrée 2017, un tutorat par les pairs est également organisé (cf Point 3).

Projets

Les étudiants de 2ème année de DUT réalisent un projet tutoré sur le S3 et le S4. Depuis la rentrée 2015, les projets sont élaborés par des groupes d'étudiants dès le S2 dans le cadre du module « Aide à la réussite ». (cf point 3) Ainsi, les projets tutorés commencent dans leur phase opérationnelle dès le début de la 2ème année. Chaque groupe est alors encadré par un enseignant. En moyenne, un enseignant suit un à deux groupes.

Stages ;

Les étudiants sont préparés à rechercher un stage de manière autonome. Cependant, leur recherche est facilitée par plusieurs dispositifs :

- communication régulière par mail ou par voie d'affiche d'offres reçues par l'IUT
- travail important sur la recherche de stage dans le cadre du module PPP. Un carnet de suivi PPP a été mis en place à la rentrée 2019, commun aux quatre départements de l'IUT, afin de fournir des outils pertinents pour les étudiants notamment pour la connaissance de soi, l'identification de ses compétences et le suivi de la recherche de stage. Un suivi régulier est également effectué pendant le cours, animé par l'enseignant-référent de chaque groupe. Ainsi chaque étudiant bénéficie d'un suivi personnalisé.

Depuis la rentrée 2018, les étudiants peuvent aussi bénéficier du Career Center, une plateforme en ligne adossée au SUIO-IP de l'université, dédiée aux offres d'emploi, aux stages et à l'alternance.

Le département GEA est également proactif grâce à la mise en place depuis 2014 d'un événement « stage-dating ». Plusieurs entreprises sont conviées afin de rencontrer des étudiants de 2ème année lors de rendez-vous d'une durée de quelques minutes. Ce stage-dating est lui-même l'objet d'un projet tutoré de 2ème année. De nombreux étudiants ont ainsi pu trouver un stage chaque année, et l'événement leur offre une occasion remarquable de réaliser des entretiens et d'éprouver leurs compétences de communication et leurs savoir-être en entretien, face à de véritables représentants d'entreprises. L'université organise aussi depuis 2017 « Réseastage », un salon du stage pour toutes les composantes, auquel les étudiants GEA participent également.

Alternance ;

Le DUT n'est pas proposé en alternance pour le moment, mais le BUT va amener une réflexion sur la mise en place d'une 3ème année en alternance, sur le modèle des licences professionnelles, mais aussi peut-être sur l'alternance dès la 2ème année. Les équipes pédagogiques y sont préparées et

c'est dans ce sens que l'alternance et plus particulièrement l'apprentissage a été développée ces dernières années au sein de nos licences.

- **Partenariats dont relations avec les milieux professionnels, avec les collectivités, ...**

De nombreux enseignants vacataires issus du monde de l'entreprise ou des collectivités interviennent au département GEA, mais ceci est beaucoup plus marqué en licence professionnelle qu'en DUT.

Les stages permettent d'entretenir des liens privilégiés avec des entreprises et organisations du département de la Sarthe et des environs, ceci notamment lors des visites réalisées en entreprise par les enseignants, et lors des soutenances, auxquelles les maîtres de stage sont toujours conviés. Ceci permet des échanges fructueux sur les besoins des entreprises, l'adéquation des programmes et modalités de cours avec les réalités du terrain...

Le stage-dating a également permis de renforcer considérablement ces liens car de nombreuses entreprises participent tous les ans et sont devenues des fidèles participants à cet événement leur donnant la garantie d'accueillir des stagiaires issus du département.

Les projets tutorés permettent aussi de tisser des relations avec les milieux professionnels, le tissu associatif et les collectivités territoriales de la sarthe et ainsi accroître la notoriété de nos formations. Ainsi de nombreux projets sont valorisés tous les ans dans la presse quotidienne régionale.

Les projets info-com en ce qu'ils proposent d'apporter les compétences en informatique et communication de nos étudiants à des entreprises/associations permettent également de tisser des relations avec les professionnels.

Nous développons également une sensibilisation à l'entrepreneuriat en collaboration étroite avec les services dédiés au sein de l'université comme le programme Pépite.

Nos étudiants participent également à des projets entrepreneuriaux comme le concours national « Les Entrep' » au cours duquel des étudiants de notre département (composé d'étudiants de deuxième année de DUT et de la LP MGO) ont été lauréat au niveau régional en 2019 avec leur projet « La gapette française ». Projet qui avait été développé lors dans le cadre des projets info-com. De même certaines de nos étudiantes se sont illustrées en remportant en 2018 le concours « la starteupeuse mancelle » organisé par Le Mans innovation.

L'ouverture de la LP RPC (responsable de portefeuille client) en groupe « mixte » à la rentrée 2019 (certains étudiants en alternance, d'autre en formation initiale) a également permis un renforcement des liens avec le secteur de l'expertise comptable. Même chose pour le secteur bancaire avec la LP ABF (assurance-banque-finance) parcours banque ouverte en alternance depuis la rentrée 2016 (?). Dans le cadre de cette licence plusieurs rencontres jalonnent l'année et développent les relations avec les professionnels de ce secteur : rentrée des alternants, job-dating, entretiens de mi parcours avec les responsables Ressources humaines des établissements bancaires partenaires et bien sûr soutenances de fin d'année.

- **FTLV et VAE**

La formation tout au long de la vie et la VAE sont intégralement gérées au sein de l'université par le service de formation continue (SFC). Il n'y a, à notre connaissance, aucune demande de formation de type « reprise d'études » ou VAE pour le DUT GEA du Mans. En revanche, de nombreuses demandes de VAE et VAPP sont traitées tous les ans pour nos différentes licences et en particulier pour la licence ABF très demandée dans ce cadre.

- **Certifications**

Certifications en langues : les étudiants de 2ème année sont sensibilisés à l'existence de certifications pouvant être valorisées lors de la recherche de stage ou d'emploi et des demandes de poursuites d'études. Cette sensibilisation s'opère lors des cours d'anglais pendant lesquels, depuis la rentrée 2017, une séquence de cours du S3 est consacrée à la découverte du test TOEIC Listening and reading. C'est le test qui, en l'état actuel, semble le mieux correspondre aux besoins de nos étudiants en filière professionnalisante, car le mieux identifié par les entreprises. A l'initiative de Céline Doukhan, enseignante d'anglais et depuis la rentrée 2019, chargée de mission « certifications en anglais » sur l'université, la responsable « Grand ouest » d'ETS, organisme qui crée et commercialise les tests TOEIC, est également invitée à venir présenter le test aux étudiants ; cette

présentation, selon les années, est obligatoire pour les étudiants de 2ème année et/ou ceux de LP. Aucune passation n'est cependant obligatoire pour les étudiants.

Certification PIX : les étudiants de 1ère année découvrent cette certification lors des cours d'informatique, sans qu'il y ait de module spécialement dédié. Il est par ailleurs difficile de trouver des enseignants compétents pour préparer des contenus spécifiques. L'objectif des enseignants d'informatique est tout de même de faire passer la certification aux étudiants à court ou moyen terme.

2- Recrutement des étudiant.e.s

Les étudiants sont majoritairement issus de bacs ES, STMG et S. La filière reste attractive pour les bacs généraux en dépit de la pression des objectifs en faveur des bacs technos et d'une communication parfois erronée sur le DUT GEA qui serait pratiquement réservé aux bacs technologiques. Depuis 2017, augmentation constante du nombre de dossiers reçus dans toutes les filières (2017 : 1524, 2020 : 3033)

Le département accueille un nombre relativement faible d'étudiants en réorientation (9,5% contre 25,7% nationalement), la priorité étant donnée aux primo-entrants. Il y a par ailleurs une part de boursiers supérieure à la moyenne (49,1% contre 43,9%).

• Relations lycées-IUT

Pendant plusieurs années, un projet tutoré « communication externe de l'IUT » assurait des présentations dans des lycées, dont le contenu était validé par l'enseignant tuteur du projet. Ce dispositif n'existe plus mais des enseignants se rendent dans des lycées dans différents cadres : forum post-bac organisés par les lycées eux-mêmes ou bien présentation spécifique au DUT GEA à la demande d'enseignants de lycée, à l'adresse des élèves de terminale ES ou STMG.

Le département participe aux événements sur l'orientation en Sarthe et en Mayenne : Formasarthe, Studyrama, Forum post-bac de Laval... Le département s'investit dans « Couralafac », une journée fin novembre pendant laquelle des élèves de lycée du Mans et des environs peuvent venir assister à des cours et échanger avec des étudiants et des enseignants. Le but est surtout de leur faire découvrir le campus et de donner un aperçu de l'enseignement et des conditions de travail à l'université. Une journée « Tremplin » est également organisée en novembre, qui fait se rencontrer des enseignants du secondaire et leurs homologues de l'IUT afin d'avoir une meilleure compréhension mutuelle des programmes et attendus, des difficultés potentielles pour les futurs étudiants.

• Accueil des bacheliers technologiques

Nous nous efforçons d'atteindre les objectifs fixés c'est-à-dire 28% et même si le nombre de dossiers reçus par rapport aux places proposées est suffisant pour atteindre l'objectif (779 dossiers reçus dont 645 classés pour 49 places réservées), il faut descendre loin dans la liste d'attente et donc prendre des candidats dont le niveau est trop souvent insuffisant. Ce sont ces mêmes étudiants qui se retrouvent en difficulté ensuite. Il faut donc accentuer notre communication auprès de ce public pour obtenir que notre département soit leur premier vœu d'orientation.

• Diversification des publics

Etudiants étrangers : le département participe aux programmes ADIUT. Le département donne un avis favorable à la venue d'étudiants étrangers mais ces vœux ne sont pas toujours exaucés, le flux d'étudiants (par exemple vietnamiens) étant inférieur à l'offre de places proposées sur le réseau IUT. Le département accueille un nombre stable d'étudiants étrangers, ex. 2019-2020 : 2 (Chine, Maroc). Le programme ADIUT Maroc, établi en 2018 (?), a permis l'accueil d'étudiants qui ont tous correctement réussi. Cependant, l'ADIUT ne pouvant offrir la garantie que ces étudiants aient étudié l'allemand ou l'espagnol, l'une de ces LV2 étant obligatoire, le département ne reconduit pas le programme à la rentrée 2020. Chaque année, le département reçoit plusieurs dizaines de candidatures Campus France, mais les rares candidats retenus ne se présentent généralement pas (ex. 0 sur 2 en 2019-2020).

Bac pro : pour la première fois depuis de nombreuses années, un étudiant de bac pro a été retenu, en raison de son excellent dossier, pour la rentrée 2018. Cet étudiant a très bien réussi et ceci nous a incités à rééditer l'expérience (9 candidats classés sur 41 dossiers reçus pour la rentrée 2020)

Le département accueille également des **sportifs de haut niveau** (SHN), en partenariat avec Le Mans FC (football) et le MSB (basket-ball). Ces étudiants bénéficient d'un cursus aménagé sur trois ans. Un enseignant est spécialement en charge du suivi de ces étudiants et du lien avec le club sportif. La réussite des étudiants est mitigée, et dépend beaucoup de la motivation de l'étudiant pour ses études. On déplore des abandons chez plusieurs étudiants (deux sur cinq cette année), et des résultats parfois médiocres, liés à un manque d'investissement personnel. Cet aménagement devrait en tout cas être étendu dès la rentrée 2020 aux étudiants pratiquant la musique, sous l'impulsion de l'enseignant déjà référent des sportifs.

3- Réussite et devenir des étudiant.e.s

Notre préoccupation pour la réussite et le devenir des étudiants fait partie intégrante de notre formation depuis de nombreuses années, elle est reconnue et attendue par nos publics, qui évoquent systématiquement dans les enquêtes leur satisfaction de l'encadrement et l'accompagnement mis en place dans notre département.

Cet engagement s'articule autour de plusieurs dispositifs mis en place ou renouvelés depuis cinq ans.

La **semaine d'intégration** propose plusieurs ateliers de découverte par groupe-classe, afin de limiter l'effet de masse des grands-messes en amphithéâtre : jeu de simulation de gestion mettant l'accent sur le cœur de métier de la formation GEA, découverte des installations (départements de l'IUT, BU, etc.), rencontre avec les différents acteurs de l'Université (médecine, etc.). Cette semaine d'intégration a été interrompue il y a deux ans, les enseignants animateurs vivant par ailleurs une pression forte en termes de volume de travail. Il serait pertinent de réfléchir sur le renouveau de cette intégration, en sollicitant davantage d'enseignants pour répartir le poids de la tâche.

Un autre dispositif mis en place spécifiquement dès l'application du PPN 2013 pour faciliter la réussite des étudiants de première année a évolué depuis cinq ans : le module « **Aide à la réussite** ». Il vise à accompagner les étudiants dans l'appropriation des codes fondamentaux du travail universitaire, appliqués à une recherche élémentaire (gestion de projet, collecte et organisation d'informations, rédaction, mise en forme matérielle, ébauche d'une réflexion). Ce module entend développer l'autonomie des étudiants dans leurs apprentissages fondamentaux.

Ce module vise aussi à renforcer les liens entre étudiants et entreprises en favorisant un premier contact avec le monde professionnel.

Au premier semestre, Les étudiants réalisent un dossier sur une entreprise locale (une TPE, une PME, un commerçant) à partir d'une collecte d'informations sur site. L'un des points forts de ce module est l'apprentissage de la gestion du temps et des délais, de l'organisation, du travail en équipe et de la répartition des tâches. Ce premier semestre, auquel 21.5h sont allouées, revêt un rôle important qui se ressent au deuxième semestre, notamment dans une mise en place plus rapide et efficace, les étudiants recourant à des automatismes acquis au semestre précédent. Ceci permet l'ébauche des projets tutorés mis en œuvre ensuite aux semestres trois et quatre.

Les **avant-projets tutorés** sont ainsi élaborés dans le cadre de TD (14h) encadrés par plusieurs enseignants ; nous noterons la présence plus forte de l'autonomie. Ce dispositif permet une réelle appropriation des projets tutorés, puisque ce sont les étudiants qui recherchent une organisation partenaire (mis à part les projets dits institutionnels, c'est-à-dire relevant d'une commande de l'IUT) ; exit donc les projets pensés et distribués par les enseignants, démarche que nous avons connue il y a encore moins de dix ans. Il est intéressant de noter la relation d'écoute et d'échange de qualité qui existe entre les enseignants encadrant le module et les étudiants, qui renforce chez ces derniers – n'en doutons pas – le sentiment de faire quelque chose d'utile mais aussi d'appartenir pleinement à un ensemble, en l'occurrence l'IUT. Ces travaux de qualité permettent l'existence d'une offre diversifiée (aide à la création d'entreprise, organisation d'événements, contrôle de gestion, développement d'outils de communication en français et en langues étrangères, etc.). Le lancement officiel des projets tutorés en est facilité, dès la deuxième semaine de cours du S3.

Notre préoccupation pour la réussite des étudiants de première année s'est en outre cristallisée autour d'un **soutien disciplinaire**, favorisé bien entendu par le volume horaire généré par la création de l'Aide à la réussite. Au S1, ce soutien est concrétisé par des TP de comptabilité (18h), le domaine étant en général source du plus grand nombre de difficultés. 18h sont également allouées à ce soutien au S2, mais cette fois-ci via la pratique du logiciel comptable EBP, permettant une vision différente de l'activité. Il s'agit de TD, mais avec l'animation de deux enseignants par classe. Notons en outre le **dédoulement des CM en amphithéâtre**.

Enfin, pour ce qui concerne les actions spécifiques menées auprès des étudiants de première année, nous avons mis en place un **tutorat par les pairs**, qui est activé à partir de la Toussaint, moment à partir duquel nous disposons d'informations chiffrées sur la réussite des étudiants. Le tutorat par les pairs est plébiscité, car étant imparti par des étudiants volontaires de deuxième année (rémunérés), il offre une approche décalée mais tout aussi utile. Si l'évolution des résultats est difficilement quantifiable, les bénéficiaires de ce tutorat montrent souvent un intérêt certain pour cette aide, qui est pourtant contraignante (en fin de journée, chaque semaine).

Nous ne saurions lister nos dispositifs relatifs à la réussite et au devenir de nos étudiants sans évoquer le module « **Projet Personnel et Professionnel** », pierre angulaire de toutes nos actions sur ce thème. Le PPP reflète bien entendu l'image de proximité et d'encadrement qu'attendent nos étudiants. Chaque groupe dispose d'un **enseignant-référent** qui l'accompagne de façon extrêmement régulière (en général chaque semaine) et aussi sous forme de rendez-vous.

Les termes « personnel » et « professionnel » ne sont pas vains, mais bien clairement la colonne vertébrale du module. Depuis deux ans, ce module a connu un essor important via la création d'un dossier, alimenté au fur et à mesure du cursus. Il contient des travaux de recherches (interview d'un professionnel, fiche-métier), des exercices introspectifs (mes compétences, mes savoir-faire, savoir-être), des projections (réflexion sur les stages, sur la poursuite d'études). L'intérêt majeur de ce dossier est qu'il favorise une vision d'ensemble du cursus, quand bien souvent les étudiants le compartimentent en années, voire en semestres, les yeux rivés sur les contrôles à venir.

Le PPP fait d'autant plus sens qu'il est relayé par des événements que nous mettons en place et adaptons au fil des années, et dont le point commun est qu'ils sont facilitateurs de projets : forum des métiers, conférences sur les licences professionnelles et l'alternance, forum Réseautage, stage dating. Autant d'événements qui mobilisent de nombreux acteurs et beaucoup d'énergie, mais qui apportent clairement une valeur ajoutée, une dynamique d'ensemble, et une meilleure lisibilité de notre formation.

Voilà en substance les actions menées au sein de notre département, en collaboration avec les services centraux de l'IUT et l'Université. Il est heureux de constater que non seulement cette préoccupation est présente et active depuis de nombreuses années, mais évolue et s'adapte à nos publics. S'il est difficile de quantifier l'impact de ces dispositifs sur la réussite de nos étudiants, certains chiffres sont toutefois plutôt remarquables et peuvent nous laisser croire qu'il est significatif.

Ainsi, l'illustration des inscrits en 1^{er} année en 2017 est source d'enseignements : le taux de réussite en 4 semestres des bacs technologiques est de 57.8%, dépassant de plus de 6 points l'indicateur national (51.3) ; sur 6 semestres, le taux de réussite est de 68.9% pour ces mêmes bacs technologiques, contre 64.4 au niveau national ; la différence est moindre, mais tout de même de plus de 4 points. Il convient toutefois de constater que malgré une différence notable avec les indicateurs nationaux, le taux reste assez bas : près de 1 étudiant sur 2 est en difficulté, d'où une vigilance de notre part qui doit rester forte et même s'accroître.

La mise en place du BUT supposera un accueil plus important de ces publics ; il est donc impératif de consolider et multiplier nos dispositifs de soutien. Nous devons inciter les innovations pédagogiques allant en ce sens ; les chiffres cités sont particulièrement encourageants, mais la réussite des bacs technologiques demeure fragile et ce sont bien ces publics qui doivent être la cible de nos efforts.

Bien entendu, nos dispositifs profitent également aux étudiants issus de bac généraux, et ce de façon

édifiante : 94.1% de réussite en 4 semestres, soit près de 20 points de plus qu'au niveau national !

Les indicateurs concernant le devenir de nos étudiants font état de taux comparables à ceux du reste du pays. Près de 62% des étudiants, 30 mois après l'obtention de leur DUT, poursuivent leurs études ; en outre, 5 % les ont reprises, après une période d'emploi ou d'inactivité. Par ailleurs, un peu plus de 20% ont un emploi, près de 8% en recherchent un. Enfin, 4.9% d'entre eux sont en inactivité au moment de l'enquête. Cette diversité de profils doit nous inciter à pérenniser les ateliers, tables rondes, conférences, forum, jeux d'entreprises, relatifs à l'orientation et à l'insertion, qui sont autant d'actions permettant à nos étudiants de tracer leur chemin, d'envisager leur avenir professionnel avec sérénité, d'accéder à une citoyenneté pleine et entière.

4- Ouverture internationale

- **Accueil d'étudiants en mobilité entrante** : cf supra « diversification des publics »
- **Mobilité sortante** : elle se compose de trois éléments :

-**Stages à l'étranger** : le nombre d'étudiants en stage à l'étranger stagnait depuis plusieurs années autour de 4-5 par promotion de 150 environ. Un rebond important avait été amorcé mais l'effectif est de nouveau à la baisse : (2015-2016 : 6 ; 2016-2017 : 15 ; 2017-2018 : 13 ; 2018-2019 : 9)

Ceci s'explique par plusieurs facteurs : effort de communication très important envers les étudiants du département par le service des relations internationales de l'IUT, animé de 2015 à 2019 par une enseignante du département, création de supports d'information, recherche active d'offres de stage auprès d'organisations ayant ou pouvant avoir des liens avec l'IUT. Le fait de proposer quelques offres « clé en main » aux étudiants a permis un effet d'émulation très positif. La baisse s'explique sans doute par la baisse parallèle du nombre de ces offres : il faut en effet énormément de temps et d'énergie pour entretenir les partenariats existants et en trouver d'autres.

-**Semestre à l'étranger** : depuis la rentrée 2017, les étudiants de 2ème année ont la possibilité d'effectuer leur semestre 4 à l'UQAC (université du Québec à Chicoutimi). Les étudiants suivent des cours à l'UQAC mais ne réalisent pas leur stage au Canada. Effectifs : 2017-18 : 3, 18-19 : 2, 19-20 : 1.

-**Poursuite d'études à l'étranger** : environ entre 8 et 10 étudiants par an depuis plusieurs années (voir plus haut rubrique « relations pédagogiques avec d'autres départements et d'autres composantes »).

- **Mobilité des personnels** :

-**Accueil de collègues d'universités partenaires** : université de Bolton en 2018-2019, Paderborn). Des projets de déplacements d'étudiants ou d'enseignants, de partage de ressources sont envisagés mais ne se concrétisent pas. Parmi les causes possibles : manque de relais parmi les enseignants dans les disciplines concernées par manque de temps ou de motivation, barrière de la langue.

-**Visites de stages dans différents pays** pour pérenniser les partenariats entreprise (Autriche, Hongrie, Malte, Royaume-Uni...) Ces visites sont assurées par les enseignants de langues mais d'autres collègues pourraient être impliqués. Ils ne le souhaitent cependant pas forcément.

5- Vie étudiante et engagement étudiant

- **L'environnement de travail.**

Les étudiants du département GEA ont un environnement de travail adapté à la formation. Ils disposent, en libre accès, de salles banalisées pour réaliser des travaux de groupes, pour se préparer à des oraux (salles équipées de vidéoprojecteur) et de salles informatiques innovantes (avec accès à leur propre session et partage d'écran) qui permettent un travail collaboratif. Ils peuvent aussi imprimer des documents grâce aux photocopieurs mis à leur disposition pour un usage pédagogique.

Ils ont aussi accès à une salle de « détente » qui permet notamment aux étudiants de 1ère et 2ème année de se rencontrer et d'échanger.

Nos étudiants profitent également des espaces communs de l'IUT comme la cafétéria, le hall central (lieu de détente et d'échange) et nos nombreux espaces verts mais également des services de la reprographie. En outre, notre IUT est implanté au centre du campus de Le Mans université et bénéficie ainsi de toutes les infrastructures sportives, culturelles (Eve : salle de spectacle et expositions...) et pédagogiques (BU, salles de travail...). L'accès à notre IUT est facilité grâce au tramway.

- **L'accueil et politique en matière de handicap**

Nos bâtiments sont adaptés pour accueillir des étudiants en situation de handicap moteur.

L'équipe de pilotage du département travaille en relation étroite avec le relais handicap de l'université et ainsi met en place des modalités pédagogiques adaptées en fonction des difficultés liées au handicap des jeunes étudiants. Ainsi par exemple, un tiers temps peut être accordé pour la réalisation des évaluations, un accompagnement lors des enseignements ou lors des évaluations et même parfois la neutralisation d'une année permettant de réaliser le DUT sur un temps plus long.

- **La participation à la vie du département et de l'IUT.**

Nous avons à cœur d'impliquer les étudiants à la vie de leur département. Le Conseil de département (5 étudiants représentés) est, pour nous, l'occasion d'entendre les demandes de nos étudiants, d'échanger avec eux sur les problèmes rencontrés (emploi du temps, matériels...) et de proposer des actions communes pour améliorer leurs conditions d'apprentissage et de vie étudiante. Nos étudiants de GEA sont aussi représentés (collège des usagers) au Conseil d'Institut (5 étudiants des 4 départements). Certaines années, nos étudiants sont élus au sein des conseils centraux de l'université comme la CFVU.

Leur participation à la vie du département et de l'IUT se concrétise aussi par l'intermédiaire des projets tutorés. En effet, les étudiants participent activement à l'organisation de la journée Portes Ouvertes, aux remises des diplômes, aux différents forums et salons liés aux poursuites d'études et à l'insertion professionnelle. L'organisation de ces différents événements permet de mettre en œuvre des compétences liées à leur parcours de formation (compétences organisationnelles, rédactionnelles...).

- **Le bureau des étudiants (BDE).**

Les étudiants de GEA ont créé (il y a déjà quelques années) un Bureau des étudiants sous le statut d'association 1901. Ce bureau est composé d'une dizaine d'étudiants de 1ère et de 2ème année qui font vivre cette organisation de manière autonome.

Les membres du bureau sont renouvelés en totalité chaque année. L'objectif principal de l'association est de créer du lien entre étudiants notamment en début d'année (organisation d'un week-end d'intégration qui réunit 80 à 100 étudiants).

Les ressources proviennent de la mise en place d'événements festifs (notamment le gala de fin d'année), culturels et sportifs qui supposent une participation financière. Elles proviennent également de la vente de sweat, de tee-shirts à l'effigie du département GEA et du bureau élu.

Le bureau des étudiants est en lien permanent avec la direction du département, les secrétaires et l'intendance. Il faut souligner les très bons rapports entre ces différents acteurs et le professionnalisme des étudiants en charge de la gestion du BDE.

- **L'engagement étudiant.**

L'engagement étudiant est pris en compte au sein de Le Mans Université. Il peut se concrétiser par l'établissement d'une attestation valorisant les compétences développées par l'étudiant. L'engagement inclut notamment les activités bénévoles, les activités d'élus étudiants, les activités de tutorat (en GEA, le tutorat par les pairs s'insère dans ce dispositif). Nos étudiants de GEA peuvent donc valoriser leurs différentes actions réalisées au sein du département et ou de l'IUT mais ne le font pas car ce dispositif est très chronophage et n'est pas compatible avec l'emploi du temps de nos étudiants.

C'est pourquoi, après avoir pris l'attache avec Emilie Denos chargée de cette valorisation au sein de l'université, un CV citoyen a été rajouté au carnet de suivi PPP de l'IUT. Les étudiants de deuxième année sont formés à la réalisation de ce CV en TD d'Expression-Communication puis peuvent l'intégrer à leur carnet de suivi PPP. Ils peuvent également le valoriser auprès des professionnels qu'ils rencontrent pour l'obtention de leur stage (lors du stage dating par exemple). Il s'agit de valoriser non seulement les activités au sein du département mais aussi toutes les actions bénévoles réalisées en dehors du département GEA (actions sociales, culturelles, sportives...).

6- Dynamique de l'équipe de formation

L'équipe pédagogique du département est composée d'enseignants-chercheurs (notamment en gestion, droit, économie, sociologie...), d'enseignants agrégés et certifiés expérimentés et de chargés d'enseignements vacataires (enseignants du 2nd degré et intervenants professionnels). Cette diversité de profils constitue une véritable richesse pour les étudiants tant sur les aspects pédagogiques que sur les retours d'expériences professionnelles.

Plus précisément, l'équipe est constituée de : 13 PRAG/PRCE ; 13 MCF ; 2 ATER ; environ 60 vacataires chaque année, dont 22 enseignent en DUT en 2019-2020 ; 4 BIATS (2 secrétaires à plein temps, 1 secrétaire à mi-temps, 1 opérateur logistique à mi-temps).

Parmi les enseignants vacataires :

- 13 enseignants de métier
- 47 intervenants issus de l'entreprise
- 2 issus des collectivités

Les nombreux intervenants professionnels, notamment au sein des équipes pédagogiques de Licences professionnelles, assurent aux étudiants un ancrage professionnel solide permettant de s'insérer plus aisément dans le monde professionnel. Il se dégage de cette diversité au sein des équipes des complémentarités d'approches très riches pour le public étudiant et alternant.

7- Articulation département - IUT

Le chef de département GEA est membre actif du **conseil de direction** qui se réunit en moyenne une fois tous les 15 jours et qui rassemble les chefs de départements des trois autres départements, le directeur, la directrice adjointe, le responsable administratif de l'IUT. Ces réunions ont pour objectif d'échanger sur les questions portant sur le pilotage des départements et de l'IUT. Régulièrement y sont associés les chefs de service concernés selon les thèmes abordés.

Les questions budgétaires et de gestion des ressources humaines y sont traitées en totale collaboration avec la direction et les arbitrages entre départements y sont tranchés. Une grande diversité des thèmes y est traitée : des questions relevant de la gestion de parcoursup, des arbitrages financiers, en passant par la campagne d'emploi, la carrière des collègues, la gestion du calendrier, l'organisation ou la participation à des événements, offre de formation... Pendant la crise sanitaire liée à la covid-19, ces réunions en visio étaient devenues très régulières (plus d'une fois par semaine) afin de coordonner les réponses à apporter aux collègues, étudiants, aux entreprises... Cette concertation a abouti à des cadrages qui nous ont permis collectivement de répondre aux nécessités du moment.

Au minimum deux fois dans l'année, le directeur élargit le conseil de direction. Ainsi y assistent en plus des membres habituels, les directeurs des études de première et deuxième années du département, les responsables de LP et les responsables des services de l'IUT.

Le chef de département assiste, en tant qu'invité, aux **conseils d'administration** de l'IUT.

Le département GEA bénéficie, au même titre que les trois autres départements, des **services de l'IUT** : service scolarité, service alternance, service relations internationales, une chargée de communication, le service gestion des ressources humaines, le service comptable, le service technique, le service informatique et le service de reprographie. L'ensemble de ces services travaille en collaboration étroite avec les membres de l'équipe administrative et pédagogique du département.

Notre département bénéficie d'un bâtiment bien distinct mais qui s'inclut parfaitement dans un ensemble identifié par une nouvelle signalétique propre à l'IUT (en conformité avec la nouvelle

charte graphique de l'université). Nous bénéficions également **d'espaces communs** aux quatre départements : cafétérias, hall central, espaces verts...mais aussi de salles communes comme la salle d'examen, les amphithéâtres, salles de réunions ou salles dédiées aux licences professionnelles que nous gérons en collaboration avec les collègues des autres départements.

De **nombreux événements** sont organisés au niveau de l'IUT et donc en collaboration avec les autres départements de l'IUT.

Ainsi le département GEA participe à l'afterwork de rentrée organisé par la direction de l'IUT et dont l'objectif est de faciliter l'accueil des nouveaux personnels quel que soit leur statut. Pour les enseignants qu'ils soient titulaire ou vacataire, un enseignant référent du département GEA va leur être présenté et attribué lors de cette soirée. Le chef de département GEA est présent et les directeurs d'études ainsi que les responsables de LP dont les vacataires sont présents. Une visite complète de l'IUT est organisée avec un passage dans le département GEA.

Chaque nouvel arrivant se voit remettre un tote bag avec le livret d'accueil vacataire et nouveaux personnels. Ce livret a été réalisé avec l'IUT de Laval ainsi les deux IUT partagent la même documentation et la démarche qualité pour l'accueil des nouveaux arrivants (personnels comme étudiants d'ailleurs). Cette visite est poursuivie par un cocktail pendant lequel une présentation plus générale est proposée en lien avec l'actualité du réseau, cette année sera présentée le futur BUT.

Nous (enseignants et étudiants) participons également aux événements de promotion de nos formations organisés au niveau de l'IUT : participation aux forums formasarthe, studyrama, forum poursuite d'études de Laval. Nous organisons un accueil bien spécifique des lycéens dans le cadre des événements couralafac et les portes ouvertes organisés au niveau de l'université et de l'IUT. En effet, certains de nos étudiants sont chargés d'organiser ces journées dans le cadre de leur projet tutoré. Ils ont donc à cœur d'innover tous les ans et de surprendre les visiteurs.

En outre, nos étudiants organisent des événements qui profitent à tous les étudiants de l'IUT comme le stage dating ouvert depuis 2018 à l'ensemble des étudiants de l'IUT ou encore de nouveaux événements proposés cette année : la journée de l'alternance, le forum des LP et la semaine des forums métiers. L'ensemble de ces événements sont organisés par des étudiants du département GEA dans le cadre de leur projet tutoré en collaboration directe avec la direction et la responsable communication de l'IUT.

Un groupe de projet tutoré organise tous les ans la participation de notre IUT à la coupe de France des IUT et concoure ainsi à l'esprit d'appartenance à l'IUT.

Des **innovations pédagogiques communes à tous les départements** ont également émergé comme le carnet de suivi des PPP support du module PPP pour tous les étudiants de l'IUT.

Des partenariats avec des universités étrangères bénéficient également à l'ensemble des départements de l'IUT.

Partie 2 : Bilan et perspectives

8- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

1.1 Les atouts du département GEA.

Le département GEA de l'IUT a de nombreux atouts à consolider dans le temps et qui lui permettront d'envisager sereinement la mise en place du BUT.

- Un encadrement et un accompagnement des étudiants confirmés (référent par groupe, PPP, tutorat par les pairs, contrôles intermédiaires, remédiations...).
- Une diversité d'intervenants (enseignants-chercheurs, enseignants, vacataires du 2nd degré, intervenants professionnels) qui permet d'enrichir les apprentissages de nos étudiants.

- Un savoir-faire sur l'accueil du public Baccalauréat technologique (29% de bacs technos en 2020/2021) et d'un public diversifié en DUT et LP (sportifs de haut niveau, reprise d'études, alternants).
- Des relations stables avec le monde socio-économique (stages, projet tutorés, alternance, interventions de professionnels au sein des cursus DUT et LP, Stage Dating, rencontres étudiants-professionnels, partenariat Banque de France, partenariat ANDRH, partenariat DCF, relations avec l'AECS...).
- Des pratiques pédagogiques innovantes qui permettent de développer le travail collaboratif et l'autonomie des étudiants. L'organisation du travail en mode projet (module aide à la réussite, projet info-com en 2ème année, projet tutoré...) facilitera l'insertion professionnelle de nos étudiants dans les organisations (entreprise, cabinet, administration, association).
- Les licences professionnelles proposées par le département vont pouvoir s'intégrer aisément dans l'architecture du BUT.

1.2 Les points de vigilance.

- Le département GEA compte de nombreux vacataires du 2nd degré qui font un travail remarquable sur les modules proposés. Néanmoins, ces collègues ne peuvent pas assurer l'accompagnement et le suivi de nos étudiants (projet tutorés, stages, suivis d'alternants) ni prendre en charge les responsabilités pédagogiques et administratives (référents 1ère, 2ème année et LP, direction des études, coordinateur LP, responsable des emplois du temps...). Ces responsabilités représentent une charge de travail importante pour les collègues qui les assurent. Il faudra réfléchir à une répartition plus équitable de ces différentes charges entre tous les collègues titulaires du département.
- La mise en place du BUT va apporter de nombreux changements (approche par compétences, davantage de bacheliers technologiques, une place accrue aux intervenants professionnels...). Les équipes disciplinaires devront s'appropriier rapidement les nouvelles attentes de ce cursus en 3 ans, ce travail va nécessiter une refonte des contenus et des méthodes pédagogiques.

1.3 Les opportunités à saisir.

- La mise en place du BUT peut être l'occasion de repenser nos approches pédagogiques. L'approche par compétences ne doit pas être perçue comme la disparition de la transmission de contenus notionnels mais comme un alliage nécessaire entre les notions et la mise en pratique professionnelle de ces contenus cognitifs.
- L'accueil des bacheliers technologiques en plus grand nombre est un véritable défi qui s'ouvre à nous. Il doit permettre de réenclencher l'ascenseur social en professionnalisant davantage nos formations mais en permettant aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives en termes de poursuite d'études (notamment les Masters en alternance). Il nous faudra construire des passerelles avec les autres composantes de Le Mans Université entrantes et sortantes, consolider notre alliance avec l'IUT de Laval pour élaborer des parcours mutualisés.

1.4 Les menaces à affronter.

- Nos formations LP Initiales (GRH et MGO) sont en concurrence avec des formations similaires publiques ou privées qui les proposent en alternance. La mise en place du BUT doit permettre de répondre à la demande croissante d'alternance de la part des étudiants et des acteurs économiques (22 à 26 semaines de mise en situation professionnelle sur les 3 ans du cursus BUT).
- Au-delà de l'appellation Bachelor qui est censé être plus attractive pour les étudiants, nous devons travailler sur l'image perçue du BUT par les étudiants de terminale. L'objectif d'un accueil plus important de bacheliers technologiques est louable mais ne doit pas aboutir à un désintérêt de notre formation de la part des bacheliers généraux. La mixité du public au sein de notre département GEA représente une véritable richesse tant pour les étudiants que pour les collègues et intervenants. Nous devons veiller à maintenir cet atout.
- La communication sur ce nouveau cursus BUT devra être fortement développée pour éviter un sentiment de « flou » à la fois pour les étudiants et pour les enseignants des lycées. Cette communication doit passer par des rencontres avec les équipes d'enseignants du 2nd degré, par le biais des événements déjà en place (Journée Tremplin, Portes ouvertes, Couralafac, Salons, Forums...) et par les outils numériques (site internet de l'IUT, réseaux sociaux).

9- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT Quels sont les projets du département ?

Les projets du département à 5 ans vont s'articuler autour de la mise en place progressive du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) prévu pour la rentrée 2021/2022.

Cette mise en place nous impose de travailler sur plusieurs éléments qui faciliteront notre ancrage dans ce nouveau cursus :

- Le renforcement des modalités d'accueil et d'accompagnement des bacheliers technologiques.
- Le développement de partenariats avec les acteurs économiques du bassin d'emploi cible (détection précise des besoins en cadres intermédiaires au sein des organisations, recrutement de vacataires professionnels).
- Le rapprochement avec les formations proposées par Le Mans Université et l'IUT de Laval qui doit permettre la construction de passerelles pour nos étudiants respectifs (flux entrants et sortants).
- La collaboration plus étroite avec les lycées du secteur (Le Mans et ses alentours).
- L'élaboration de méthodes pédagogiques adaptées (apprentissage et évaluation) aux publics (notamment les bacheliers technologiques) et davantage axées sur les compétences.
- Le travail d'équipe entre collègues de même discipline mais surtout de disciplines complémentaires pour aboutir à un décloisonnement des savoirs et savoir-faire et permettre aux étudiants d'avoir une vision globale de la gestion d'une organisation.

Au-delà de cette réforme du DUT, le département devra réfléchir et travailler sur les points suivants :

- La stabilité des équipes pédagogiques notamment les vacataires enseignants et les intervenants professionnels.
- La répartition des responsabilités pédagogiques et administratives entre collègues titulaires du département.
- Le travail collaboratif entre enseignants-chercheurs, enseignants et vacataires pour aboutir à une construction commune des apprentissages.

Les formations proposées par le département répondent aux besoins croissants en cadres intermédiaires au sein des entreprises (ETI, banques, cabinet d'expertise comptable...). Les nombreuses relations avec le milieu professionnel (stages DUT, stage LP, alternance, projets tutorés DUT et LP, intervenants professionnels...) permettent au département d'être reconnu comme un acteur important de la formation professionnelle sur le bassin d'emploi. Ces atouts doivent permettre de s'insérer dans le cursus BUT à la rentrée 2021/2021.

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le _____

A _____, le _____

Le/La chef du département,

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(**date à indiquer**)

A _____, le _____

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A été présenté à la CFVU ou au CAC le (**date à indiquer**) :

A été présenté au Conseil d'Administration le (**date à indiquer**) :

A , **le**

Le/La président(e) de l'université,

IUT **IUT LE MANS** Saisir code CCN :

Université **UNIVERSITÉ DU MANS**

Académie **NANTES**

Regprt. universitaire **Comue Angers-Le Mans**

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_B 2022

Année de création du département : **1967**

Sites / Implantations	Département	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT du Mans	GEA	5	2 252 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2020 **423**

Nb étudiant.e.s IUT : **1 023**

% étud dépt GEA / étud IUT **41,3%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT	319	0	0	0	0
Etudiant.e.s en LP	60	1	0	43	0
Etudiant.e.s en DU	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Total	379	1	0	43	0

% étud DUT / étud dépt GEA **75,4%**

% étud LP / étud dépt GEA **24,6%**

% étud autres / étud dépt GEA **0,0%**

Baccalauréat d'origine en DUT		dont 1A
Bac Général	237	120
Bac Technologique	78	45
Bac Professionnel	1	0
Autres	3	2
Dont réorientation	29	15

Nb boursiers en DUT 1A **82**

Nb boursiers en LP **33**

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT **6**

Nb de stages et semestres en LP **0**

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **2**

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **0**

Moyens humains

Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020

PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
0,0	13,0	0,0	2,0	0,0	0,0	7,0	6,0	0,0	0,0

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) : **11 585,0** h dont

	Etat	Contractuel	Mis à dispo.
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	2,0	1,0	0,0
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	0,0	0,0	3,0

	En DUT	En LP	
	7 598,5	1 851,0	h par les enseignant.e.s de l'IUT
	78,0	138,1	h par d'autres enseignant.e.s de l'université
	565,0	60,0	h par d'autres enseignant.e.s
	245,5	952,5	h par des professionnels vacataires
	42,0	54,4	h par des autres intervenants
	8 529,0	3 056,0	

IUT	IUT LE MANS
Université	UNIVERSITÉ DU MANS
Académie	NANTES
Regrpt. universitaire	Comue Angers-Le Mans
DUT	GEA

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_B	2022

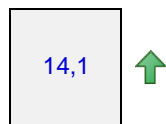
Année de création du département : 1967

Recrutement 2019/2021

Indicateur n°1

Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup	2 376
Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup	168

Taux de pression DUT



Indicateur national de la spécialité



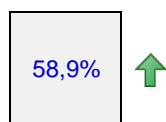
Compléments

Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.

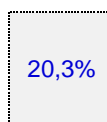
Indicateur n°2

Nombre de candidatures appelées	1 197
Nombre de candidatures classées	2 033

Taux d'appel DUT



Indicateur national de la spécialité



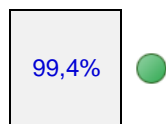
Compléments

Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.

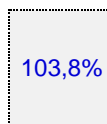
Indicateur n°3

Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A	167
Capacité d'accueil en DUT 1A	168

Taux de remplissage DUT 1A



Indicateur national de la spécialité



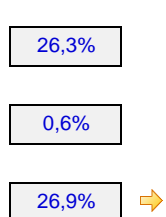
Compléments

Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.

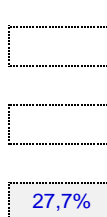
Indicateur n°4

Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup	44
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...)	1
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A	167

Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT



Indicateur national de la spécialité



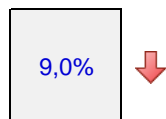
Compléments

Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.

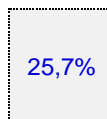
Indicateur n°5

Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A	15
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A	167

Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A



Indicateur national



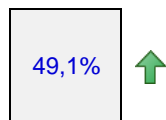
Compléments

Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.

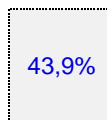
Indicateur n°6

Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A	82
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A	167

Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A

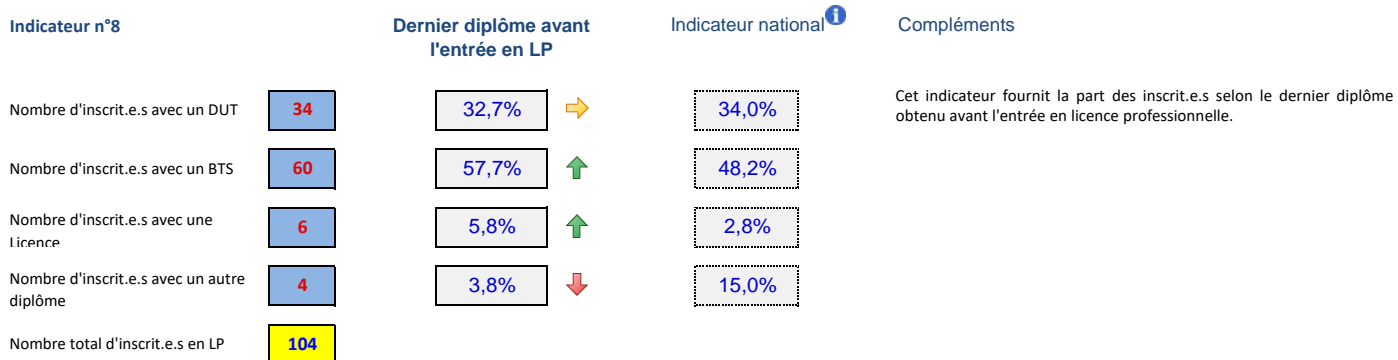
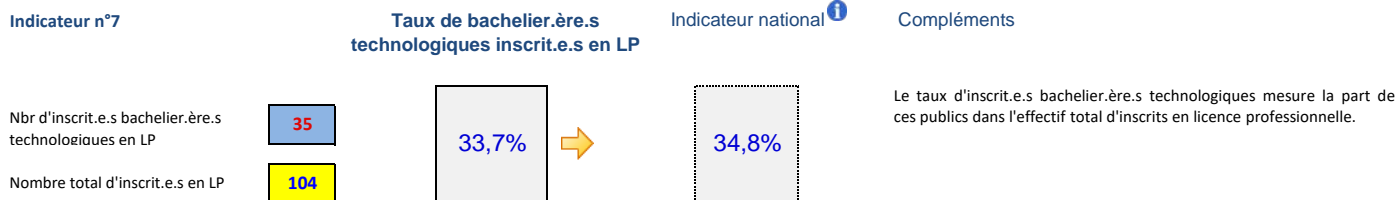


Indicateur national

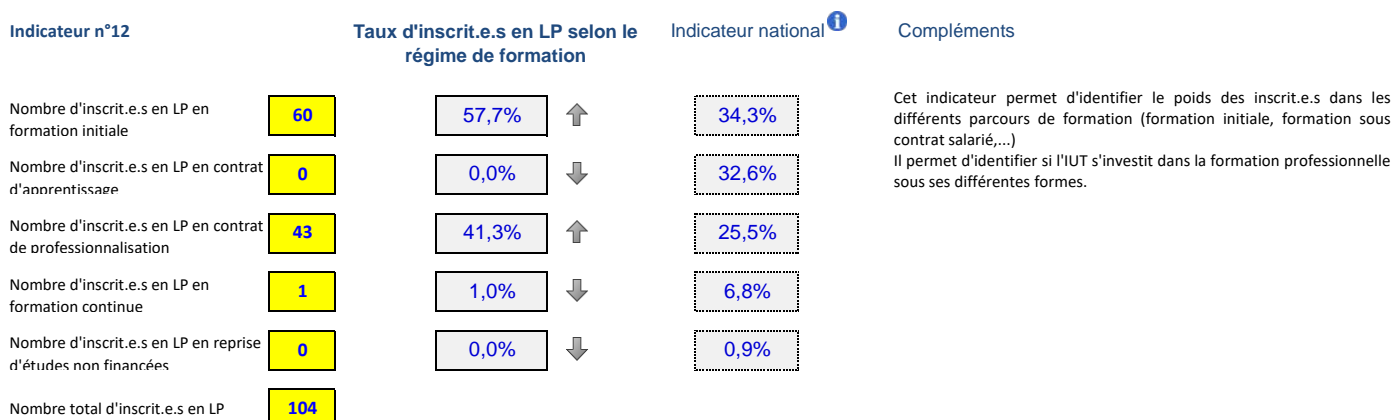
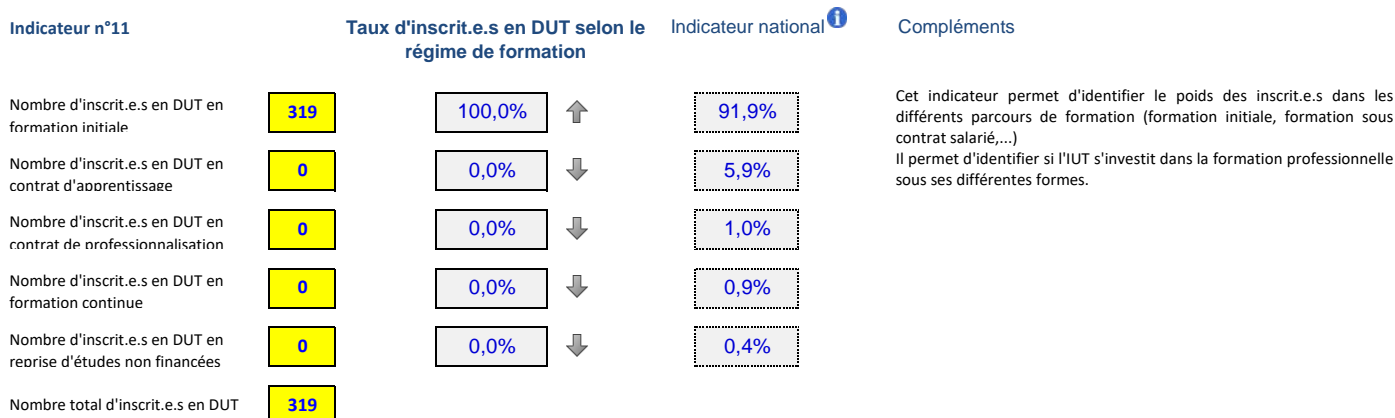
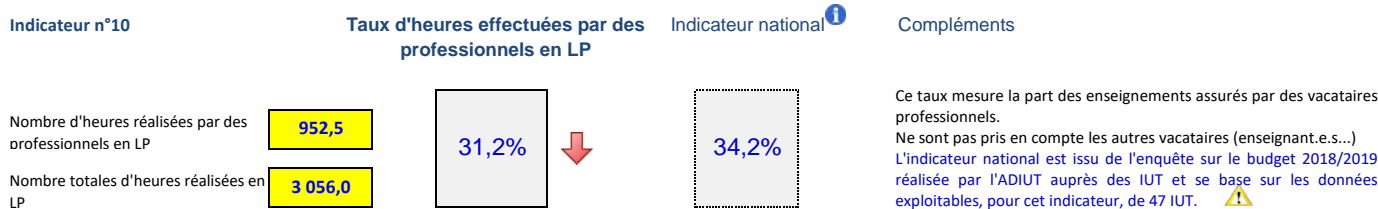
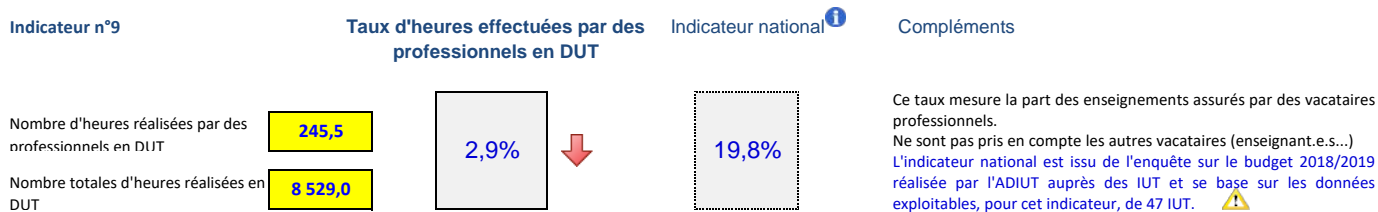


Compléments

Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.



Professionnalisation ¹



Réussite et devenir ¹

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4 semestres

Indicateur national selon le baccalauréat ¹

Indicateur national selon la spécialité ¹

Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans

26

57,8%



51,3%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017

45

Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans

111

94,1%



74,4%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017

118

68,6%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Indicateur n°14

Taux de réussite : DUT en 6 semestres

Indicateur national selon le baccalauréat ¹

Indicateur national selon la spécialité ¹

Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans

31

68,9%



64,4%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017

45

Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans

114

96,6%



83,4%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017

118

77,3%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Indicateur n°15

Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT

Indicateur national de la spécialité ¹

Compléments

En emploi

20,4%

20,4%



25,4%

En recherche d'emploi

7,8%

7,8%



3,2%

En poursuites d'études

61,9%

61,9%



61,5%

En reprise d'études

5,0%

5,0%



4,6%

En inactivité

4,9%

4,9%



5,4%

Nb de diplômé.e.s répondant.e.s

102

Taux de retour du département

77,9%

Taux de retour national de la spécialité

59,8%

Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.

Pilotage, gouvernance, moyens ¹

Indicateur n°16

Taux de réalisation des maquettes pédagogiques

Compléments

Nombre d'heures

11 585,0

89,0%

Nb d'inscrit.e.s en DUT

319

Nb d'inscrit.es en LP

104

Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.

Indicateur n°17

Taux d'encadrement des formations diplômantes

Compléments

Potentiel théorique (hTD)

7 872

74,0%

Décharges (hTD)

224

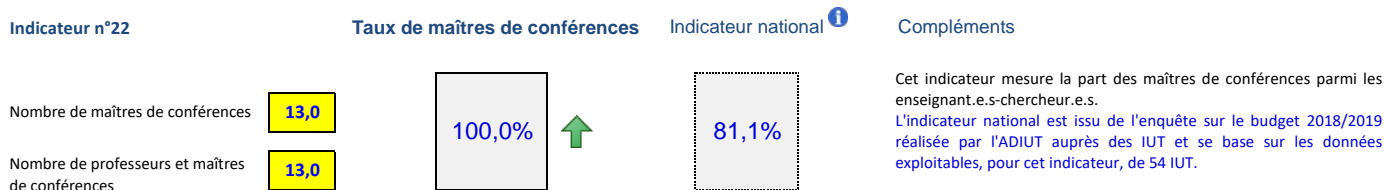
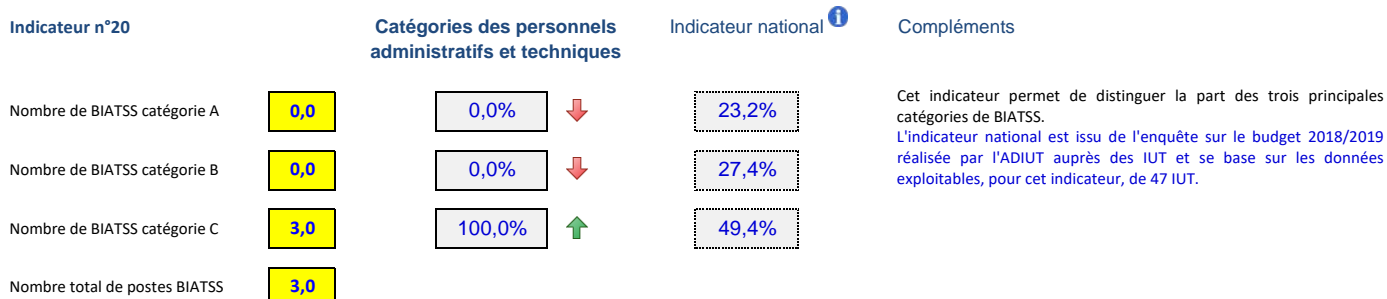
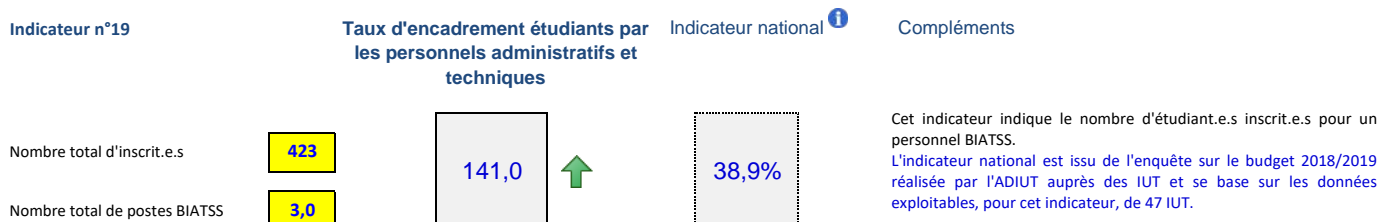
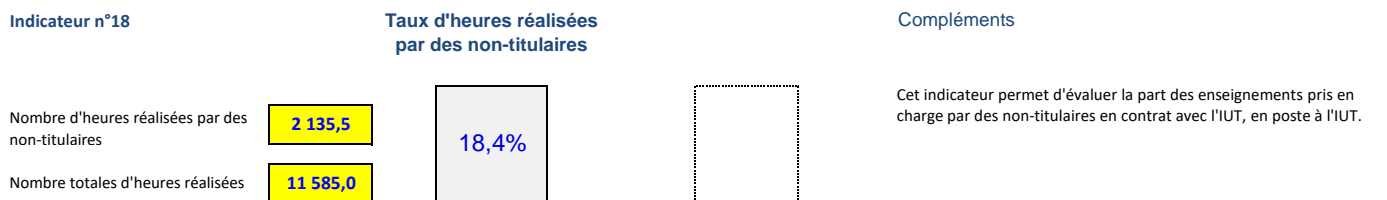
Potentiel réel (hTD)

7 648

Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")

12 912

Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.



N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	14,1		12,8
2	Taux d'appel DUT	58,9%		20,3%
3	Taux de remplissage DUT	99,4%		103,8%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	26,3%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	0,6%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	26,9%		27,7%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	9,0%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	49,1%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP	33,7%	34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT	32,7%	34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS	57,7%	48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence	5,8%	2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre	3,8%	15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	2,9%	19,8%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP	31,2%	34,2%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	100,0%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,0%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale	57,7%	34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage	0,0%	32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.	41,3%	25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue	1,0%	6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	57,8%	51,3%	68,6
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	94,1%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos	68,9%	64,4%	77,3
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	96,6%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	20,4%		25,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	7,8%		3,2%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	61,9%		61,5%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	5,0%		4,6%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	4,9%		5,4%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	89,0%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	74,0%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	18,4%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	141,0	0,4	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	0,0%	23,2%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	0,0%	27,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	100,0%	49,4%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	53,6%		
22	Taux de maître de conférence	100,0%	81,1%	

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation
des instituts universitaires de technologie
et
des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2022 –
-B-

« Partie DUT »

IUT :

Département :

Université :

Académie :

Académie de Nantes
 Le Mans Université
 IUT Le Mans
 DUT Mesures Physiques

Sommaire

Introduction : Prise en compte des préconisations depuis la dernière évaluation.....	4
Partie 1 : État des lieux et analyse du département	4
1 Formation et professionnalisation	4
1.1 Offre de formation.....	4
1.2 Mise en œuvre du PPN 2013.....	5
1.3 Apprentissage.....	5
1.4 Dispositifs d'évaluation	6
1.5 Innovations pédagogiques.....	7
1.6 Livret de compétences	7
1.7 Carnet de suivi de PPP.....	8
1.8 Stages.....	8
1.9 Projets tutorés.....	9
2 Recrutement des étudiant.e.s.....	10
2.1 Evolution des effectifs	10
2.2 Relations lycées-IUT.....	11
2.3 Accueil des bacheliers technologiques et aide à la réussite	11
3 Réussite et devenir des étudiant.e.s.....	12
3.1 Réussite des étudiant.e.s	12
3.2 Devenir des étudiant.e.s.....	13
4 Ouverture internationale	13
5 Vie étudiante et engagement étudiant	14
6 Dynamique de l'équipe de formation	14
6.1 Personnels enseignants et enseignants-chercheurs	14
6.2 Personnels BIATSS.....	15
7 Articulation département – IUT.....	16
7.1 Budget.....	16
7.2 Evolution des ressources humaines	17
Partie 2 : Bilan et perspectives	18
1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)	18
2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT	18

Page des visas et signatures : dernière page

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

La nouvelle forme du dossier d'auto-évaluation (partie rédactionnelle) s'articule avec la nouvelle forme de l'auto-évaluation quantitative.

Ce dossier a pour objectif d'apprécier la capacité des équipes à s'autoévaluer. Il se veut plus analytique et prospectif que descriptif.

Ce dossier rédactionnel s'organise autour de deux parties :
- État des lieux et analyse du département ;
- Bilan et perspectives.

Le dossier se limitera à 15 pages (hors page des signatures).

Département : Mesures Physiques

Site : Le Mans

Chef du département : Irène DENIEV, Maître de conférences

Date de la prise de fonction : 05 juin 2018

Mandat : 1^{er} 2^d

Adresse : IUT Le Mans
Avenue Olivier Messiaen
72085 Le Mans Cedex

Téléphone : 02 43 83 37 10

Télécopie : 02 43 83 37 00

Adresse électronique : iut-mp@univ-lemans.fr

Site web : <http://iut.univ-lemans.fr>

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

Introduction : Prise en compte des préconisations depuis la dernière évaluation.

L'IUT du Mans créé en 1967 comprend quatre départements : Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), Chimie, Génie Mécanique et Productique (GMP) et Mesures Physiques qui est le dernier créé en 1993 et qui délivre le DUT Mesures Physiques avec la spécialisation MCPC (Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques).

Depuis la dernière évaluation, nous avons renforcé l'accueil et le suivi des bacheliers technologiques. Du soutien en mathématiques et en français, du tutorat et de la méthodologie de travail universitaire ont été mis en place. Destinés en priorité aux bacheliers technologiques, ces actions ont ensuite été élargies aux autres bacheliers en difficultés.

Suite aux préconisations de la CPN lors de la dernière évaluation, le département a introduit depuis 2018 l'évaluation annuelle systématique de la formation en réalisant des enquêtes anonymes auprès de l'ensemble des étudiants via l'outil EVAMAINE développé à l'Université du Mans. Des conseils de perfectionnement sont mis en place dans plusieurs matières en s'appuyant sur les résultats de ces enquêtes afin de faire évoluer le cas échéant les pratiques pédagogiques.

Les actions de communication auprès des lycéens ont été renforcées. Des étudiants de 2^{ème} année se rendent dans leur ancien lycée pour présenter leur parcours post-bac et témoigner de leur expérience à l'IUT. Par ailleurs, des lycéens viennent à l'IUT réaliser des mini-projets encadrés par nos étudiants lors de la journée d'immersion « Découverte MP ». Enfin, un groupe d'étudiantes participe à la « journée SI (Sciences de l'Ingénieur) au féminin » organisé par le lycée de Pruillé le Chétif visant à promouvoir les filières scientifiques auprès d'un public féminin, de collégiennes et lycéennes.

Partie 1 : État des lieux et analyse du département

1 Formation et professionnalisation

1.1 Offre de formation

Le département Mesures Physiques a une capacité d'accueil de 78 étudiants en 1^{ère} année de DUT. Depuis la rentrée 2014, la 2^{ème} année peut se faire en apprentissage pour un groupe de 14 étudiants maximum. Nous avons ouvert une licence professionnelle en 2017 dans le domaine de la fonctionnalisation et du traitement des surfaces dénommée LP SURFI « Surface Fonctionnelles pour l'industrie ». Ouverte uniquement en alternance sous contrats de professionnalisation puis en apprentissage depuis janvier 2020, les effectifs attendus n'ont pas été atteints et la LP n'a ouvert qu'en 2018. Dans le cadre de la mise en place du B.U.T. nous envisageons d'étendre l'offre de formation au domaine de l'analyse des matériaux afin d'attirer un public plus large.

A l'université du Mans, la filière des Essais et du Contrôle Non Destructif (ECND) est présente à plusieurs niveaux : DU, LP, DUT, Ecole d'ingénieurs. Ce partenariat Emploi-Formation existe au Mans depuis 2014 sous différentes formes : salon de l'alternance, web-series, vidéos d'apprentis, promotion sur les réseaux sociaux.... Ces actions sont pilotées au sein de l'université par l'ECND Academy, consortium d'industriels et de partenaires publics et privés dont le rôle est de promouvoir la filière ECND qui manque cruellement d'opérateurs et de techniciens.

Le DUT MP du Mans participe à la promotion de l'emploi en ECND. Un stand « métiers des ECND » est présenté aux journées portes ouvertes. Au semestre 4, le module complémentaire « Contrôle Non Destructif » permet chaque année à des étudiants de découvrir cette filière et pour certains d'entre eux d'intégrer la LP ECND de l'université du Mans en apprentissage. Ce partenariat avec la LP ECND au sein de l'ECND Academy pourra conduire naturellement à la création de passerelles lors de la mise en place du B.U.T.

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

L'environnement universitaire local (UFR Sciences et Techniques, laboratoires de recherche, LAUM et IMMM, et école d'ingénieur ENSIM) nous a permis de proposer des modules complémentaires originaux :

- Mécanique vibratoire et acoustique M3204C (LAUM - Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Maine – UMR CNRS n° 6613)
- Contrôle Non Destructif M4202 (IMMM - Institut des Molécules et de Matériaux du Mans – UMR CNRS n° 6283)
- Techniques de caractérisation des matériaux M4202 avec deux thématiques « Micro-technologies » (ENSIM) ou « Analyse des matériaux et surfaces » (IMMM)
- Analyses chimiques et Contrôle industriel M4202. A partir de la rentrée 2020 ce module abordera la mise en œuvre des polymères et la problématique du recyclage des matières plastiques (IMMM) dont la thématique tend à se développer fortement au Mans en s'appuyant sur les compétences locales des équipes de recherche de l'IMMM

Les modules complémentaires du semestre 4 pour l'année 2019-2020 en formation classique et en apprentissage sont donnés dans le tableau ci-dessous :

gr TP S4	MC1	MC2	MC3	MC4	MC5
A	Énergie renouvelable	Optoélectronique	Tech caract mat. 2	Plans expériences	Tech caract mat. 1
B	Énergie renouvelable	Optoélectronique	Tech caract mat. 2	Plans expériences	CND
C	Maths pour la physique	Traitement d'images	Élec instrumentation	Électromagnétisme	POO
D	Maths pour la physique	Traitement d'images	Élec instrumentation	Électromagnétisme	POO
Apprentis	Maths pour la physique	Ana Ch et Contr Industriel	Syst. Mesures en réseaux	Automatique	Plans expériences

1.2 Mise en œuvre du PPN 2013

Dans le tableau ci-dessous figurent les volumes horaires 2019-2020 de MP Le Mans comparés à la maquette du PPN-2013 :

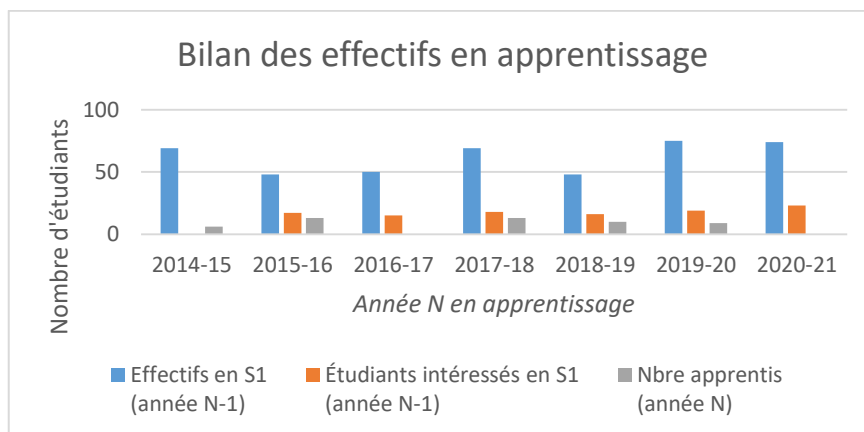
	Heures Maquette MP le Mans				Heures PPN 2013				Différence
	CM	TD	TP	TOTAL MP	CM	TD	TP	TOTAL PPN	
S1	70,8	204,5	176,5	451,8	92,0	189,0	204,0	485,0	-33,3
S2	78,5	237,8	206,8	523,0	103,0	195,0	232,0	530,0	-7,0
S3	104,8	191,0	200,0	495,8	103,0	177,0	220,0	500,0	-4,3
S4	0,0	173,0	130,9	303,9	62,0	107,0	116,0	285,0	18,9
TOTAL	254,0	806,3	714,2	1774,4	360,0	668,0	772,0	1800,0	-25,6

Le programme suivi par les alternants correspond à celui du PPN 2013 sans les heures de PPP-S3 (15h) et de projet tuteuré S3+S4 (180h). De plus, une réduction d'environ 10% des heures est appliquée pour alléger le nombre d'heures hebdomadaires à l'IUT. Le total d'heures de formation académique S3+S4 des apprentis est d'environ 690h (hors DS représentant 50h sur l'ensemble de l'année). Durant le mois de septembre les alternants suivent des cours en commun avec leurs collègues en formation initiale (acoustique, conditionnement des signaux, matériaux, métrologie, pilotage d'instruments, plans d'expériences, statistiques).

1.3 Apprentissage

Suite à l'appel d'offres du CFA Inter-universités des Pays de la Loire "FormaSup" au printemps 2013, l'IUT du Mans a obtenu l'autorisation en décembre 2013 d'ouvrir la 2^e année de DUT Mesures Physiques en alternance sous contrat d'apprentissage pour un groupe de 14 étudiants. Dans la pratique, le groupe d'alternants n'a pas dépassé 13 étudiants jusqu'à présent (cf. graphique ci-après) et constitue un groupe TP sur les semestres S3 et S4.

Académie de Nantes
 Le Mans Université
 IUT Le Mans
 DUT Mesures Physiques



Une des principales difficultés rencontrées dans la recherche d'une entreprise d'accueil n'est pas le manque de propositions (30 propositions reçues pour 2019-20) mais l'appréhension des étudiants quant à l'éloignement géographique entre le lieu de stage et l'IUT par rapport aux frais d'hébergement et de transports occasionnés. L'expérience montre que les aides financières et le montant des rémunérations compensent le surcoût lié aux déplacements et au double logement. Par ailleurs, nombre d'étudiants trouvent une entreprise d'accueil en dehors des offres reçues à l'IUT. Une fois l'entreprise identifiée, le contrat d'apprentissage est mis en place et géré par le service en charge de l'ensemble des formations en alternance à l'IUT du Mans.

L'alternance est de 15j/15j sauf en début d'année où si besoin, le mois de Septembre peut être mis à profit pour finaliser les contrats obtenus tardivement. Un ou deux tuteurs enseignants (en fonction des compétences disciplinaires et des disponibilités) suivent chaque apprenti ; ils ont pour rôle :

- Relations avec l'entreprise. Suivi des activités de l'apprenti. Suivi du carnet de liaison sur AREXIS (logiciel de gestion des relations industrielles de l'IUT) et du livret de compétences (obligatoire au S3, facultatif au S4).
- Organisation des visites. Déplacements sur site pour les visites n°1 et n°2. Rédaction des comptes-rendus de visites, soutenance finale.

L'évaluation par l'entreprise et le maître d'apprentissage intervient dans les notes de PPP-S3 et projets tutorés S3 et S4 au travers des rapports d'avancement et des présentations orales effectuées par les apprentis lors des visites sur site. À l'issue de la soutenance finale, fin août, un conseil de perfectionnement, rassemblant les maîtres d'apprentissage, les tuteurs enseignants et les apprentis permet de faire le bilan de l'année et proposer des évolutions de la formation. C'est ainsi que le volume d'heures de TP a été réduit ou que le livret de compétences a été rendu facultatif au S4 car redondant avec les fiches de suivi sur l'application AREXIS.

1.4 Dispositifs d'évaluation

Suite aux préconisations de la CPN lors de la dernière évaluation, le département a introduit depuis 2018 l'évaluation annuelle systématique de la formation en réalisant des enquêtes anonymes auprès de l'ensemble des étudiants via l'outil d'évaluation **EVAMAINE** de l'université du Mans. Quatre niveaux sont évalués par les étudiants :

- | | |
|--|----------|
| • L'université | niveau 1 |
| • L'UFR de l'étudiant | niveau 2 |
| • La formation (département MP, pour nous) | niveau 3 |
| • Les enseignements | niveau 4 |

En fin d'année et avant le départ en stage des étudiants du semestre 4, le chef de département procède aux enquêtes au niveau de la formation (niveau 3) auprès des étudiants de

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

DUT en formation classique et en apprentissage et des étudiants de la LP. Les taux de participation varient de 63% à 94 % selon les années. Les résultats des enquêtes sont anonymes et sont analysés par l'équipe pédagogique du département.

Les enseignants peuvent procéder à l'évaluation au niveau de leur matière (niveau 4) à tout moment dans l'année. Depuis 2018, en s'appuyant sur les résultats de ces enquêtes, des conseils de perfectionnement ont été mis en place dans plusieurs modules : mathématiques, métrologie-capteurs, méthodologie, matériaux, optique, systèmes électroniques et PPP.

1.5 Innovations pédagogiques

En 2018, le département MP du Mans a fait l'acquisition de boîtiers de votes électroniques (QuizBox). Ils sont utilisés en CM (Amphi) et TD notamment en mathématiques. Ils permettent un contrôle continu des connaissances tout au long de la formation. Ce dispositif ludique, plaît beaucoup aux étudiants et permet de faire cours autrement. Les questions peuvent être sous forme de QCM ou bien totalement ouvertes avec réponse numérique. On peut aussi départager les étudiants par le temps et effectuer des classements, ce qui peut être intéressant également pour les très bons étudiants se destinant à la préparation de concours exigeants lors d'une poursuite d'études après le DUT. Des quizz sont également proposés au public lors des journées portes ouvertes ou à l'occasion de la journée « Découverte MP » (cf 2.2).

Le Pôle de Ressources Numériques (PRN) de l'université propose différents outils numériques permettant de réaliser des enseignements à distance :

- La Plateforme UMTICE est un espace numérique de travail où les enseignants peuvent déposer des ressources accessibles aux étudiants. UMTICE dispose d'un espace permettant aux étudiants de remettre leurs travaux, de répondre à des QCM en ligne, de participer aux forum de discussion... Des outils statistiques permettent aux enseignants de connaître les ressources consultées par les étudiants ou leur temps de connexion.
- Un outil de classe virtuelle pour la réalisation de TD en visios

Lors de la période de confinement liée à la pandémie de covid19, les enseignants ont assuré la continuité pédagogique en mettant en place des Enseignements à Distance (EAD) en s'appuyant sur les outils proposés par le PRN. Selon l'enquête réalisée via EVAMAINE en 2020, les étudiants ont estimé que les EAD ont globalement été bien conçus par les enseignants mais ils préfèrent nettement la pédagogie en présentielle qui permet un accompagnement et un suivi renforcés. Les enseignements en classe virtuelle sous forme de visios ont été les plus appréciés par les étudiants car plus proches du mode d'enseignement présentiel. Les séances de méthodologie de travail universitaire ont été mises à profit par un certain nombre d'étudiants. Il ressort de l'enquête qu'un complément méthodologique pourrait être apporté concernant la planification du travail personnel que requiert l'enseignement à distance.

1.6 Livret de compétences

Dans le cadre d'une réflexion sur les compétences menée avec l'équipe pédagogique du département et accompagnée par Mme Émilie Denos, ingénieure pédagogique de l'université, un livret de compétences – inspiré du document mis en place à l'IUT de Toulouse – a été conçu en 2017. Il prend la forme d'un tableau à remplir par les étudiants au terme de chaque semaine de stage ou chaque période de deux semaines d'apprentissage.

Il vise à consigner les expériences professionnelles pour en dégager des compétences. L'intérêt pour les étudiants est tout d'abord de prendre conscience de la progression de leur apprentissage en termes de compétences professionnelles, mais aussi de les amener à formuler celles-ci précisément, ce qui leur permettra ensuite de les évoquer de manière convaincante dans leurs futures lettres de motivation et entretiens de recrutement. C'est pour cela qu'une séance de PPP en S2 et une séance de TD d'Expression-Communication en S4 sont consacrées à

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

l'identification et la formulation des compétences (en S2 : compétences acquises dans les activités personnelles ; en S4 : compétences acquises en TP ou projet).

Bien que le remplissage hebdomadaire ou bimensuel de ce document représente un travail supplémentaire pour les stagiaires et les apprentis, il est bien accueilli et son utilité reconnue. Les professionnels qui supervisent le remplissage de ce document y trouvent également un grand intérêt, la notion de compétence étant centrale en entreprise.

1.7 Carnet de suivi de PPP

Depuis la rentrée 2017, un carnet de suivi de PPP est fourni à chaque étudiant à son arrivée en S1 ; il le conserve jusqu'à la fin de son cursus. Le carnet compile les différentes activités menées en PPP, semestre par semestre du S1 au S3 ; chaque semestre fait l'objet d'un bilan réalisé avec un intervenant professionnel.

L'objectif d'un tel document est double : il s'agit d'une part de consigner les documents réalisés en PPP (notamment les écrits liés à l'insertion professionnelle, comme les CV et lettres de motivation) et d'autre part d'articuler les 3 semestres de PPP pour conduire à un véritable suivi de la construction du projet professionnel. Sur le plan matériel, il s'agit d'un document numérique (formulaire PDF avec champs à remplir) qui peut facilement être transmis aux tuteurs enseignants par mail ou dépôt dans des dossiers partagés. Dans leur démarche les étudiants sont accompagnés par un enseignant-référent. Plus de 80% des collègues interviennent dans le suivi de PPP du S1 au S3.

Lors d'une enquête Evamaine réalisée en S3 en 2018, 78 % des étudiants trouvaient le carnet « facile à remplir », 87% estimaient que les rubriques du document étaient « cohérentes par rapport aux objectifs du module » et 85% le considéraient comme « utile pour la construction de leur projet professionnel ».

1.8 Stages

D'une durée de dix semaines minimum, les stages sont l'occasion d'une mise en situation professionnelle réelle. Cette immersion dans le monde du travail permet souvent à l'étudiant de recadrer sa position sociale et contribue également à l'élaboration d'un véritable projet professionnel.

Au cours du stage, nous essayons de cerner les aptitudes intellectuelles et professionnelles du stagiaire, mais nous sommes également sensibles à des critères de comportement général en entreprise. L'évaluation des stages se fait sur les critères précédemment cités ainsi que sur :

- le rapport de stage dont nous évaluons à la fois la qualité scientifique et technique mais aussi la structure et la mise en forme
- la soutenance de stage où nous prenons en compte la qualité scientifique et la structuration de l'exposé mais aussi la qualité de l'expression orale
- le livret de compétences (cf 1.6)
- un résumé en anglais décrivant l'entreprise et la mission réalisée par l'étudiant durant son stage

Au cours de la période 2015-2020, un peu plus de 200 entreprises ont accueilli des stagiaires Mesures Physiques du Mans. Une collaboration sans faille existe avec certaines d'entre elles qui accueillent tous les ans un ou plusieurs stagiaires ; on peut citer par exemple N.T.N. Transmissions Europe (72, Allonnes), RENAULT LE MANS, SOURIAU (72, Champagné), LABOSPORT (72, Le Mans), G.K.N. DRIVELINE (72, Arnage). Les services concernés sont ceux de la qualité, de la mesure (étude, tests et essais), ou de la métrologie. Les sujets de stage présentent toujours une grande diversité qui traduit bien la pluridisciplinarité du technicien Mesures Physiques.

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

Concernant la répartition géographique des stages, environ la moitié des stages se situent dans la Sarthe, et près de 70% sur l'ensemble de la région des Pays de la Loire, ce qui témoigne de la richesse du tissu industriel en Sarthe et plus généralement au niveau de la région.

Pour préparer au mieux les étudiants à leur entretien pour trouver un stage, il a été mis en place ces 2 dernières années sur l'IUT du Mans un « stage dating » qui a lieu courant novembre. Durant ce « stage dating » d'une durée totale de 2 h, l'étudiant est mis en relation avec un recruteur d'entreprise et a 3 minutes pour présenter sa candidature. Chaque étudiant peut passer plusieurs entretiens car entre 5 et 10 entreprises, accueillant régulièrement des stagiaires Mesures Physiques, sont présentes à ce stage dating. Ce concept est très intéressant pour les étudiants car, en plus de constituer un excellent galop d'essai pour l'entretien, environ 10% des étudiants obtiennent directement leur stage ce jour-là.

1.9 Projets tutorés

Les projets tutorés commencent au second semestre et se terminent au quatrième semestre. Au premier semestre, les étudiants sont familiarisés aux différentes approches de conduite de projet et de travail en équipe à travers le Projet Personnel et Professionnel (PPP), ce qui leur permet d'être préparés à la conduite des projets tutorés du deuxième semestre. La trame de progression retenue, pour l'essentiel des projets, est :

- semestre 2 : bibliographie associée au sujet d'étude (thème) choisi
- semestre 3 : complément bibliographique et travaux d'approfondissement (théorique et pratique) du sujet d'étude choisi
- semestre 4 : poursuite des travaux d'approfondissement et réalisations techniques

Les étudiants travaillent en équipe (groupe de 3 à 8 personnes), l'enseignant tuteur les accompagne et les guide dans leurs démarches.

Organisation :

Au sein du département Mesures Physiques, il existe un(e) coordinateur(trice) pour l'ensemble des projets et des semestres dont les tâches principales sont :

- constituer la liste des sujets de projet et des tuteurs associés
- constituer les groupes d'étudiant et attribuer un projet à chaque groupe
- informer sur les règles de fonctionnement des projets
- organiser les soutenances et les évaluations

Afin de faciliter les interactions entre les étudiants et les enseignants, les projets tutorés disposent d'une plage horaire fixe dans l'emploi du temps. Un budget spécifique est consacré à l'acquisition des matériels nécessaires à la réalisation des projets.

Challenge Mesures Physiques :

Chaque année (ou presque) un groupe d'étudiant (6 à 10) du département, encadré par Jean-Pierre Fallot, participe au challenge Mesures Physiques. Soulignons que la participation à cet événement impose de la part des acteurs (étudiants et tuteur) un investissement sur tous les aspects qu'ils soient théorique, pratique ou organisationnel plus important qu'un projet classique.

Liste des projets tutorés :

La grande diversité des projets proposés (voir ci-après) montre le caractère pluridisciplinaire de la formation Mesures Physiques. Par ailleurs, certains projets sont liés aux préoccupations sociétales actuelles.

Exemples de Projets tuteurés S2 des dernières années

Académie de Nantes
 Le Mans Université
 IUT Le Mans
 DUT Mesures Physiques

- Mesures de la consommation d'appareils électriques / Electronique - Electricité
- La conjecture de Syracuse illustrée sous Xcas / Mathématiques – Informatique
- La désalinisation de l'eau / Chimie
- Les méthodes de tri automatique des déchets plastiques / Chimie
- L'éco-acoustique. Ecouter la nature pour mieux la préserver / Acoustique
- Les différences entre le système universitaire français et anglo-saxon / Anglais

Exemples de Projets tuteurés S3-S4 des dernières années

- Mise en œuvre d'un spectromètre à fibre optique en vue d'un nouveau TP / Optique
- Optimisation de la mesure de tension de surface des liquides / Mécanique des fluides - Capteurs
- Traitement d'images et micro particules de plastique / Informatique – Physique
- Étude et caractérisation des paraboles acoustiques /Acoustique

A l'issue des projets tutorés, en fonction des projets et de leur personnalité, l'étudiant(e) a pu :

- utiliser ses connaissances pratiques et théoriques et en acquérir de nouvelles
- apprendre à travailler en groupe
- développer son autonomie, sa réactivité en fonction des imprévus, sa créativité

2 Recrutement des étudiant.e.s

2.1 Evolution des effectifs

Rentrée	DUT 1A				DUT 2A			Moyenne sur TOTAL DUT	
	Bacs Techno Primo entrant		TOTAL 1A		Classique	Apprentis	TOTAL 2A		TOTAL DUT
	Effectif	% *	Effectif	% *					
2015	14	18%	51	65%	32	13	45	96	101
2016	15	19%	69	88%	39		39	108	
2017	9	12%	48	62%	37	13	50	98	
2018	17	22%	75	96%	28	10	38	113	121
2019	18	23%	74	95%	44	9	53	127	
2020	14	18%	67	86%	47	10	57	124	

* pourcentage de la capacité d'accueil (78)

La capacité d'accueil en 1^{ère} année de DUT est de 78 étudiants dont 18 places ouvertes aux bacheliers technologiques. Pour le recrutement 2019-2020, 1042 candidatures ont été confirmées sur Parcoursup : 142 bacs technologiques et 900 autres bacs. 911 candidatures ont été classées dont 78% dans le groupe bacs technologiques et 89% dans le groupe autres bacs.

Nous avons observé ces dernières années une augmentation de nos effectifs qui semble se confirmer à la rentrée 2020. L'ouverture à l'apprentissage, la journée « Découverte MP » (cf 2.2) et les présentations dans les lycées ont sans doute contribué à améliorer la visibilité de notre département. Certains étudiants disent venir dans notre formation au Mans spécifiquement parce que la 2^{ème} année peut se faire en apprentissage.

Le nombre de bacheliers technologiques varie peu d'une année à l'autre (excepté la baisse observée en 2017). Malgré nos efforts, ce nombre n'a pas augmenté. C'est en partie dû au fait que le vivier de la filière technologique est localement assez réduit en particulier la filière STL. Il ressort des échanges que nous avons eus avec les enseignants de lycées que les candidats (notamment de la filière STi2D) hésitent à venir à l'IUT par crainte du niveau de difficulté de la formation qui leur semble élevé.

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

2.2 Relations lycées-IUT

La politique de communication est gérée au niveau de l'IUT et de l'université et se traduit par l'organisation de journées « Portes ouvertes », la participation d'enseignants et d'étudiants à des forums d'information (FormaSarthe, Forum de l'Enseignement Supérieur à Laval, Studyràma, Carrefour de l'orientation à Cholet...) et la venue des lycéens lors de la journée « Couralafac » qui a lieu chaque année fin novembre.

Depuis 2018, le département MP accueille des lycéens de première ou terminale lors de la journée d'immersion dénommée « Découverte MP ». A cette occasion, une vingtaine de lycéens réalisent des mini-projets encadrés par les étudiants de 2^{nde} année. Les lycéens s'inscrivent au préalable et choisissent deux mini-projets auxquels ils souhaitent participer parmi dix activités proposées. Un repas est organisé entre les étudiants du département et les lycéens. L'atelier CV-Lettre de motivation organisé par l'enseignante d'Expression et Communication rencontre un franc succès à l'approche de la finalisation des dossiers sur Parcoursup. L'impact réel sur les inscriptions n'est pas immédiat puisque certains lycéens s'inscrivent dans notre formation l'année n+1 ou n+2 (ré-orientation, candidats en classe de première...). Néanmoins le retour semble globalement positif.

Depuis 2019, une collaboration étroite entre le département MP du Mans et le lycée de Pruillé le Chétif, non loin de notre campus, s'est mise en place. L'échange est à double sens, nos étudiantes interviennent dans ce lycée dans le cadre du dispositif « Journée SI (Sciences de l'Ingénieur) au féminin » une demi-journée en début d'année et réciproquement le directeur des études de 1^{ère} année intervient en filière technologique (STI2D) au sein du lycée pour présenter notre formation. Depuis deux ans, les élèves de ce lycée candidatent à notre formation via Parcoursup et contribuent à notre recrutement de bacs technologiques au niveau local. Nous accueillons également ponctuellement l'équipe enseignante du lycée dans nos locaux pour présenter nos contenus pédagogiques.

Chaque année nous présentons notre formation dans le Lycée Notre Dame au Mans, auprès des bacheliers de la filière générale (S) et de la filière technologique (STL). Nous accueillons ainsi régulièrement quelques candidats de ce lycée avec qui nous avons une étroite collaboration et dont tous les bacheliers STL-SPCL ont obtenu le DUT.

2.3 Accueil des bacheliers technologiques et aide à la réussite

Poursuivant l'accueil d'un public diversifié (bacs généraux, bacs technologiques, reprises d'études) le département MP du Mans a mis en place des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite pour ses étudiants comme :

- **Le tutorat** : d'anciens étudiants diplômés du département MP interviennent dans nos locaux les soirs pour donner des cours particuliers à nos étudiants. Les étudiants tuteurs sont rémunérés sur le budget IUT avec 35h de tutorat financées en 2018-2019 et près de 50h en 2019-2020. Le tutorat est ouvert prioritairement aux bac technos et sur la base du volontariat pour les autres bacs. Le dispositif est particulièrement apprécié de nos étudiants et permet à certains de progresser dans un cadre autre qu'un rapport classique étudiant-professeur. Outre l'apport sur la méthodologie, on note une prise de confiance de la part des étudiants suivant le dispositif du tutorat. Les tuteurs ont aussi un rôle pour éviter le décrochage.

- **Le soutien en mathématiques** : cette matière posant en général des difficultés pour les étudiants, du soutien en mathématiques est proposé durant le premier semestre. Il est constitué de dix séances de 1h15 pris sur le volume horaire de la matière. Les étudiants en difficultés, préalablement identifiés par leurs résultats en mathématiques après un test de positionnement, sont invités à surmonter leurs difficultés dans ces séances personnalisées à petits effectifs. La composition (entrées/sorties) du groupe de soutien évolue en fonction des résultats des étudiants

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

lors du contrôle continu. Le soutien est également ouvert aux étudiants volontaires se sentant fragiles.

- Depuis la rentrée 2018, trois enseignants du département (Irène Deniev, Clémentine Hougue, Alain Jouanneaux) animent un module de « **méthodologie du travail universitaire** » au S1 pour l'ensemble de la promotion : il s'agit de 5 séances de TD (6,5 heures au total) visant à aider les étudiants à organiser leur travail personnel. En effet, les enseignants ont constaté que les difficultés de certains étaient liées à des problèmes d'organisation et à un manque d'habitudes de travail.

Après une première séance diagnostic (questionnaire sur les habitudes de travail, test des intelligences multiples, carnet de bord du travail personnel à remplir pour la séance 2), le module se déploie sur 3 séances d'1h30 (« Comment travailler entre deux TD ? » ; « Comment se préparer à un DS ? » ; « Comment préparer un TP ? ») : les étudiants travaillent en petits groupes (4-5), échangent sur leurs pratiques et leurs difficultés, et produisent différents supports (tableau « À faire/ À ne pas faire », planning de travail, carte mentale) qui sont ensuite discutés avec l'ensemble du groupe TD. Le module s'achève par une séance de bilan au cours de laquelle les étudiants livrent leurs impressions sur l'évolution de leurs habitudes de travail au cours du semestre et répondent à une courte enquête : ils dressent dans l'immense majorité (> 90%) un bilan positif du dispositif, précisant qu'il leur a été utile pour mieux organiser leur travail en cours et hors des cours.

- Depuis la rentrée 2017 a été mise en place une « **Cellule d'aide à la rédaction** » visant à améliorer les compétences rédactionnelles des étudiants. Suite à un test de positionnement réalisé à la rentrée, une vingtaine d'étudiants particulièrement fragiles à l'écrit doivent participer aux 7 séances d'1h30 (16,5 heures au total) en S1. D'abord facultatif (2017-2018), ce dispositif a été rendu obligatoire pour les étudiants identifiés comme présentant des difficultés à l'écrit. Reposant sur différents exercices de rédaction (dictée négociée et ateliers d'écriture créative) réalisés en équipe de quatre, la cellule vise à amener les participants à discuter en groupe des choix orthographiques opérés dans un texte remis à la fin de la séance. Son intérêt pédagogique repose sur la verbalisation des connaissances en français et sur une pratique raisonnée de la langue : en confrontant leurs graphies, les étudiants sont amenés à les justifier et doivent pour cela mobiliser leurs connaissances.

Si les résultats obtenus demeurent difficiles à évaluer précisément, le retour des étudiants se révèle positif : lors d'une enquête anonyme menée en janvier 2019, 87,5% des participants pensaient avoir progressé en français. Les 12,5% restants soulignaient la nécessité d'un travail personnel plus approfondi pour une réelle progression.

3 Réussite et devenir des étudiant.e.s

3.1 Réussite des étudiant.e.s

En moyenne sur les 5 dernières années, le taux de réussite en deux ans est de 72% pour les bacs généraux et de 49% pour les bacs technologiques. Ce taux monte respectivement à 82% et 65% en 4 ou 6 semestres. Quel que soit le type de bac, les abandons se font au cours de la 1^{ère} année, et ceci malgré les dispositifs mis en place par le département. Rares sont ceux qui, redoublant la 1^{ère} année, ne valident pas le DUT.

Académie de Nantes
 Le Mans Université
 IUT Le Mans
 DUT Mesures Physiques

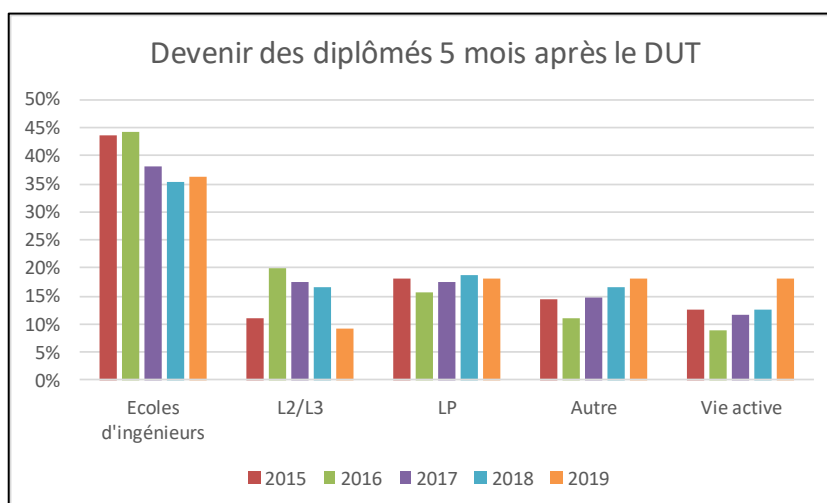
Entrée en 1A	Bacs généraux			Bacs technologiques		
	Nbre étudiants primo-entrant	% DUT (4 semestres)	% DUT (4 ou 6 semestres)	Nbre étudiants primo-entrant	% DUT (4 semestres)	% DUT (4 ou 6 semestres)
2013	60	67%	88%	9	56%	78%
2014	37	84%	92%	4	50%	50%
2015	34	68%	74%	14	57%	79%
2016	50	72%	76%	15	40%	53%
2017	36	69%	81%	9	44%	67%
Taux moyens		72%	82%		49%	65%

Les abandons sont plus nombreux pour les bacheliers technologiques et en particulier pour ceux issus de la filière STI2D. Les chiffres sont difficiles à analyser sur de petits effectifs. Toutefois, on observe qu'en moyenne les étudiants issus de la filière STL réussissent mieux que ceux de la filière STI2D. Leur formation antérieure (contenu, méthodologie de travail, travail rédactionnel en TP ...) semble mieux les préparer au DUT MP.

3.2 Devenir des étudiant.e.s

En novembre, nous réalisons une enquête auprès de nos étudiants lors de leur venue pour recevoir leur diplôme. Le graphique suivant montre les résultats de cette enquête sur les cinq dernières années. Un tiers de nos étudiants poursuit en école d'ingénieur. La baisse observée ces trois dernières années peut être corrélée à l'augmentation de la catégorie « autre » dans laquelle se retrouvent les Prépas ATS. On voit ainsi la volonté de nos étudiants de poursuivre des études longues et moins d'un tiers des diplômés entre dans la vie active ou se destine à une insertion professionnelle rapide en intégrant une LP. On remarque par ailleurs une augmentation des poursuites d'études dans une formation par apprentissage (Ecoles d'ingénieur ou LP). C'est particulièrement le cas de nos apprentis.

Le profil généraliste de nos étudiants se retrouve dans leur choix très varié des formations post-DUT tant sur les écoles d'ingénieurs (génie industriel, thermique, matériaux, ...) que sur les LP (CND, CIM, Acoustique, ...).



4 Ouverture internationale

Le département accueille, depuis plusieurs années des étudiants chinois et gabonais dans le cadre des programmes ADIUT « Gabon » et « Chine ». Les flux sont trop peu importants pour

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

établir des statistiques significatives. En ce qui concerne les étudiants gabonais, nous accueillons des bacheliers technologiques après avoir reçu au début du programme des bacheliers scientifiques. Ces étudiants ont pour la plupart obtenu leur diplôme en 4 semestres. Toutefois, on peut noter que depuis 2015 le niveau des étudiants de ce programme a baissé.

Les étudiants hors programme (et qui n'ont pas obtenu leur bac en France) éprouvent souvent plus de difficultés (accentuées parfois par des problèmes financiers). Par ailleurs, il est très difficile pour nous d'évaluer les dossiers de candidature CAMPUS France de ces étudiants qui comportent parfois trop peu d'indications.

Les enseignants assurent aux étudiants qui arrivent parfois avec 3 ou 4 semaines de retard, des cours de rattrapage dans les matières qui sont nouvelles pour eux (thermique, informatique, ...). Des soutiens en informatique et en chimie, assurés soit par un enseignant ou par un étudiant de master, ont été proposés aux étudiants gabonais ces dernières années. Pour les étudiants de 1^{ère} année non francophones, un quart-temps aux examens est accordé au cours de la première année.

Concernant les stages environ 10% des étudiants choisissent d'effectuer leur stage à l'étranger. Ce nombre peut paraître faible, mais nous avons choisi au sein du département de privilégier la qualité des stages plutôt que la quantité. En effet, nous avons rencontrés au cours de visites à l'étranger les maîtres de stage avec lesquels nous collaborons aujourd'hui. Nous savons que ceux-ci proposent des missions bien en adéquation avec notre formation et qu'ils assurent un encadrement de qualité. Les pays concernés sont le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Italie et la République Tchèque.

5 Vie étudiante et engagement étudiant

Le bâtiment de Mesures Physiques est relativement récent, toutefois nous sommes attentifs à conserver un cadre de vie agréable à nos étudiants. L'architecture ouverte sur les deux étages de notre bâtiment est un des éléments qui contribue à une bonne communication entre étudiants, enseignants et personnels administratif et technique. Le bâtiment a été conçu pour permettre aux étudiants à mobilité réduite de se déplacer (facilité d'accès, toilettes adaptées, ...). Le département met à disposition des étudiants une salle de pause ainsi qu'une salle équipée de 15 postes informatiques en libre accès.

Les étudiants gèrent le fonctionnement du BDE dont une présentation est faite dès la rentrée aux 1^{ère} année. Pour l'année 2019-2020, cinq représentants étudiants ont été élus au conseil de département et une étudiante de 2^{ème} année a été élue au Conseil d'Institut. Ces instances représentent un espace de discussion apprécié par les étudiants qui peuvent ainsi prendre part à la vie de l'IUT et mieux comprendre son fonctionnement.

Depuis plusieurs années, nous accueillons des étudiants en situation de handicap (permanent ou transitoire). Ils sont accompagnés en collaboration avec le relais handicap de l'université et des dispositifs sont proposés : tiers temps, recrutement d'un étudiant scripteur, mise à disposition d'une salle personnelle, etc... Chaque situation étant unique, chaque solution est individualisée et est élaborée en concertation avec le médecin habilité et la direction des études. Les étudiants scripteurs sont des étudiants recrutés et rémunérés par le relais handicap. Cela permet aussi de développer les rapports humains et l'entraide, valeurs qui sont importantes au sein de notre département.

6 Dynamique de l'équipe de formation

6.1 Personnels enseignants et enseignants-chercheurs

Le département compte 16 enseignants titulaires, dont 37,5 % de femmes, 62,5 % d'enseignants-chercheurs et 37,5 % d'enseignants du second degré. La composition de l'équipe enseignante pour l'année 2019-2020 est donnée dans le tableau ci-après.

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

Statut	Potentiel enseignants		Potentiel théorique	
	Nombre	%	h TD	%
PR	3	19%	576	14%
MCF	7	44%	1344	32%
ATER, PAST, Doctorant				
PRAG	4	25%	1536	36%
PRCE	2	13%	768	18%
TOTAL	16			
		Décharge (h TD)	0	
		Pot. Réel (h TD)	4224	

Organisation du département :

- Cheffe de département (MCF-63)
- Direction des études de 1^{ère} année (PRAG Mathématiques)
- Direction des études de 2^{nde} année (MCF-28)
- Responsabilité des projets tutorés de 1^{ère} et 2^{nde} année (MCF-28 et MCF-60)
- Responsable des stages (MCF-28)
- Responsable des apprentis (PR-63)

Le conseil de département se réunit deux à trois fois par an. Compte tenu du faible nombre d'enseignants attachés au département le conseil de département est systématiquement élargi à tous les personnels et les comptes-rendus sont transmis à la direction de l'IUT.

Les enseignants-chercheurs du département Mesures Physiques sont membres d'Unités Mixtes de Recherche (UMR) du CNRS et de l'Université du Mans, et ce dans deux domaines complémentaires : Physique et Chimie des Matériaux (Institut des Molécules et de Matériaux du Mans (IMMM), UMR CNRS n°6283) ; Acoustique (Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Maine (LAUM), UMR CNRS n°6613).

75 % des enseignements sont assurés par les titulaires affectés au département MP complétés par 44 intervenants de différentes origines. Le taux de vacataires professionnels en DUT est de 2,1% pour l'année 2019-2020. En LP ce taux était de 17% du volume horaire total de la LP en 2018-2019. La LP SurFi nous a permis de développer des contacts avec des professionnels, dont une convention avec la société SDI à Evron qui a permis aux étudiants de participer sur site à la préparation de support et de peintures en réalité virtuelle.

Un réseau d'anciens étudiants MP de l'IUT du Mans a été créé fin 2018 sur LinkedIn et compte actuellement 230 adhérents. D'anciens étudiants devenus des professionnels sont venus présenter leurs métiers lors de conférences :

- Technicien Essais en environnement mécanique chez THALES à Quimper (29)
- Directeur adjoint chez RTE (Réseau de transport d'électricité) - Pays de la Loire
- Ingénieur en innovation chez SOURIAU à Champagné (72)

Ce réseau de professionnels devrait permettre de trouver de nouveaux intervenants et contribuer à la professionnalisation de la formation lors de la mise en place du B.U.T.

6.2 Personnels BIATSS

La gestion du personnel administratif et technique est assurée au niveau de l'IUT qui possède son propre service du personnel. La cheffe de département est chargée des entretiens

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

professionnels individuels (EPI). Pour l'année 2019-2020, la répartition des BIATSS dans le département est la suivante :

BIATSS	Nbre	Catégorie	Equivalent temps plein dans le département
<i>Administratifs</i>	2	C	1,3
<i>Techniciens et ouvriers</i>	2	B	1,4

Le technicien en électronique assure la maintenance et le suivi du parc technologique du département et est amené à intervenir dans les autres départements ou à l'IUT de Laval. Il est également assistant de prévention et membre élu au conseil de département. La technicienne en chimie à temps-partiel (80%) est affectée à mi-temps (40%) au département pour préparer le matériel de laboratoire des salles de TP de chimie et assurer les prestations en lien avec l'achat du profilomètre optique.

Après un arrêt de travail d'un an, la secrétaire du département a repris ses fonctions en mi-temps thérapeutique à 50% en septembre 2019. Nous avons bénéficié d'une contractuelle à 80% de septembre 2018 à avril 2019, puis d'une nouvelle contractuelle dont le contrat s'est achevé en juillet 2020. La secrétaire a repris son activité à temps plein en juin 2020 dont 20% en télétravail. Malgré les difficultés qu'a connu le département dans l'organisation du secrétariat ces dernières années, celui-ci a toujours bien fonctionné grâce à l'étroite collaboration qui existe entre l'ensemble de l'équipe de responsabilité et les personnels techniciens et administratifs affectés au département.

Le service général de l'IUT met à la disposition des départements :

- un pôle « entretien » général (électricité, plomberie, peinture, ...)
- un CRI composé de 4 personnes qui interviennent à la demande dans les départements

7 Articulation département – IUT

Des enseignants du département MP assurent une partie de l'enseignement de la physique en 1^{ère} année de DUT Chimie, d'autres interviennent dans les LP « Analyse Chimique et Contrôle des Matériaux » et « Chimie Fine et Synthèse » ; réciproquement l'équipe du département Chimie intervient dans notre département en Techniques spectroscopiques, Méthodes chromatographiques et thermodynamique. Dans les domaines de la métallurgie, de l'étude des matériaux et de la DAO, les formations sont assurées en partie par l'équipe du département GMP.

La mutualisation des moyens sur l'IUT mise en place depuis de nombreuses années nous permet d'avoir des salles de TP communes à plusieurs départements (Electronique, Science des matériaux, Laboratoires de chimie, ...). L'utilisation du logiciel ADESOF dans les quatre départements permet de gérer l'enseignement mais également tous les équipements (salle d'examen, amphithéâtres, ...).

La cheffe de département participe au conseil de direction qui se réunit tous les quinze jours. Il comprend le directeur de l'IUT, la directrice adjointe, le responsable administratif, les chefs des quatre départements, la secrétaire de direction de l'IUT. Deux à trois fois par an, le conseil de direction est élargi à tous les directeurs d'études des quatre départements. Les chefs de départements sont, de droit, membres du conseil d'institut. En 2019-2020, trois enseignants (1PR, 1MCF et 1 PRAG) et une étudiante représentent le département MP au conseil d'institut.

7.1 Budget

Le budget de fonctionnement du département est de l'ordre 35 000 € par an. Depuis 2018 les investissements d'un montant supérieur à 800 € TTC sont mutualisés entre les 4 départements et les achats sont discutés en conseils de direction. Les recettes de l'apprentissage, des contrats professionnels et des prestations sont mutualisées depuis 2016.

Les équipements d'un montant supérieur à 800 € (cf tableau ci-après) peuvent être financés par :

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

- Les crédits de l'IUT
- Les subventions de la région des Pays de la Loire
- Les subventions des collectivités locales sarthoises : Le Mans Métropole (LMM) et le conseil départemental (CD72)
- La taxe d'apprentissage (TA)

2017

Désignation du matériel	Montant (TTC)	Mode financement TA - Region - CL - Crédits IUT
Latitude 7380 DELL	1 603,56 €	Crédits IUT
Système de vote QuizzBox	3 432,00 €	T.A.
TOTAL	5 035,56 €	

2018

Désignation du matériel	Montant (TTC)	Mode financement TA - Region - CL - Crédits IUT
Armoire de Labo - SIDPA	981,59 €	T.A.
Profilomètre optique - SCIENTEC	99 540,00 €	Région (65) CL (35%)
Complement profilomètre Platine motorisée et optique SCIENTEC	21 000,00 €	T.A.
Complement profilomètre Tables antivibration SCIENTEC	4 272,00 €	T.A.
TOTAL	125 793,59 €	

2019

Désignation du matériel	Montant (TTC)	Mode financement TA - Region - CL - Crédits IUT
Distributeur automatique de solutions - METROHM	6 490,56 €	TA
2 potentiostats - ORIGALYS	12 981,60 €	Crédits IUT
Tensiomètre et Goniomètre - LOT QUANTUM DESIGN	57 281,00 €	Région et CL
TOTAL	76 753,16 €	

2020

Désignation du matériel	Montant (TTC)	Mode financement TA - Region - CL - Crédits IUT
Aménagement paillasse Salle TP Matériaux - SIDPA	10 859,78 €	Crédits IUT
5 Centrales d'acquisition Agilent 34972	8 947,49 €	Crédits IUT, T.A.
Banc d'étude du cycle frigorifique - PRODIDAC	11 856,00 €	Crédits IUT
Bain à ultrasons - VWR	1 444,80 €	T.A.
2 calibreurs 9102S	6 378,88 €	T.A.
Pompe à chaleur - PRODIDAC	20 808,00 €	T.A.
Caméra thermique en mode impulsionnel (en cours d'acquisition)	48 000,00 €	Région (80%) et CL (20%)
TOTAL	108 294,95 €	

Le profilomètre optique utilisé en TP de DUT MP pour l'analyse des matériaux et des surfaces, permet également de répondre à des demandes de prestations de service.

La caméra thermique en mode impulsionnel sera complétée par un système de pilotage et d'exploitation des données enregistrées et un dispositif d'excitation thermique des matériaux et structures étudiés financés via l'ECND Academy. Ce banc de mesures, dont le montant s'élève à environ 100 000€ TTC a pour objectif de renforcer la formation au Contrôle Non Destructif en DUT MP ainsi que dans la LP ECND de l'UFR Sciences et Techniques et l'ECND Academy.

7.2 Evolution des ressources humaines

Les campagnes d'emploi ont permis le recrutement de plusieurs collègues sur des postes vacants :

- septembre 2016 : une enseignante PRCE en expression-communication, chercheuse associée au laboratoire 3L.AM (Langues Littératures Linguistique des universités d'Angers et du Mans, chargée de mission au sein de l'AECIUT et responsable de la revue « Pratiques de la communication »)
- septembre 2017 : un enseignant-chercheur PR (28^{ème} section) qui a assuré la fonction de directeur adjoint de l'IUT en 2018-2019

Au 1^{er} septembre 2020 un poste du second degré en Physique était vacant du fait d'un départ à la retraite. Le gel de ce poste lors de la campagne d'emplois 2020 a donné lieu à la publication

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

d'un poste de contractuel pour intervenir dans les enseignements de Physique générale. Le recrutement, infructueux en première publication, a fait l'objet d'une republication de poste pour lequel nous n'avons reçu que deux candidatures. Malheureusement les candidats retenus se sont désistés tardivement et le poste n'a pas été pourvu. Les difficultés de recrutement rencontrées reflètent la faible attractivité des postes d'enseignant contractuel tant en terme de rémunération que de perspectives professionnelles.

Le poste du second degré en Physique sera finalement publié lors de la prochaine campagne d'emplois pour la rentrée 2021.

Partie 2 : Bilan et perspectives

1- Bilan synthétique (atouts, faiblesses, opportunités, menaces)

Le département s'appuie sur une équipe pédagogique dynamique et fortement impliquée dans la réussite des étudiants et dans le fonctionnement des instances de l'IUT et de l'université. Le travail collaboratif des enseignants s'est accru notamment en PPP, en méthodologie de travail universitaire et lors des conseils de perfectionnement. Un premier travail a été initié avec la mise en place du livret de compétences en périodes de stage et d'apprentissage qui sera mis à profit dans l'approche par compétences du B.U.T.

Les relations avec les lycées se sont développées avec la journée « Découverte MP », la « Journée SI au féminin » ainsi que les présentations dans les lycées par les enseignants et les étudiants de 2^{ème} année. Ces actions, ainsi que l'ouverture de la 2^{ème} année de DUT en apprentissage semblent avoir amélioré l'attractivité du département qui a vu ses effectifs augmenter de plus de 20% en moyenne ces trois dernières années.

Le vivier de bacheliers technologiques étant plutôt restreint en région Pays de la Loire, particulièrement en STL, le nombre de candidats de la filière technologique n'a pas augmenté malgré les actions qui ont été mises en place pour favoriser leur accueil et leur réussite. Néanmoins, nous obtenons des taux de réussite moyens pour ces bacheliers (49% en 4 semestres et 65% en 4 ou 6 semestres) un peu supérieurs aux résultats nationaux pour la formation MP (respectivement 33% et 52%).

En LP les effectifs attendus n'ont pas été atteints et la LP n'a ouvert qu'en 2018 mais elle a permis de développer de nouveaux contacts professionnels dans le domaine de l'analyse des matériaux et des surfaces. La thématique devra être élargie afin de maintenir nos effectifs. La professionnalisation de la 3^{ème} année de B.U.T reste un enjeu majeur pour le département. La création du réseau d'anciens étudiants MP du Mans sur LinkedIn nous permettra de trouver de nouveaux professionnels susceptibles de répondre à cet enjeu.

2- Perspectives du département à 5 ans et leur articulation avec le projet de l'IUT

Dans le cadre de la réforme du D.U.T en B.U.T. visant à privilégier la professionnalisation de 50% des étudiants de cette filière, nous menons actuellement une réflexion sur l'opportunité de proposer un parcours s'inscrivant dans la thématique des mesures environnementales et du développement durable portant notamment sur l'amélioration des filières de recyclage des matières plastiques, la valorisation de la matière ou la production d'énergie.

Ce parcours s'intègre parfaitement dans l'écosystème local et répond à la demande d'adaptation locale des formations de B.U.T. Il pourra s'appuyer sur le développement de la filière hydrogène dans la Sarthe et sur les compétences développées au sein de l'Institut des Molécules et Matériaux du Mans (IMMM), dont l'un des domaines d'expertise concerne les matériaux plastiques, leur recyclage et leur impact environnemental. Cette expertise est aujourd'hui reconnue par les industriels via des contrats de collaboration pérennes. De plus, cet axe fait

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

actuellement l'objet du projet contrat plan état région 2022-2027 intitulé « Polymères et Environnement ».

Ce parcours permettra aux étudiants de bénéficier des interventions de chercheurs et d'industriels du secteur, qui ont manifesté leur intérêt et leur soutien. Il s'intègre parfaitement dans la formation Mesures Physiques car la mise en place de nouvelles filières de tri par exemple nécessite des techniciens formés à la caractérisation des matériaux selon des techniques optiques, magnétiques et mécaniques avec des bases indispensables en physique, chimie et mathématiques.

Ce parcours constituerait une particularité au niveau national. En effet, si des formations existent sur le recyclage des matériaux en général, aucune formation de niveau bac + 3, à notre connaissance, n'est spécialisée dans le domaine des matières plastiques alors que cela constitue aujourd'hui une problématique environnementale majeure aux niveaux national et européen.

Académie de Nantes
Le Mans Université
IUT Le Mans
DUT Mesures Physiques

PAGE DES VISAS ET SIGNATURES :

A _____, le

Le/La chef du département,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le :
(date à indiquer)

A été présenté à la CFVU ou au CAC le **(date à indiquer)** :

A été présenté au Conseil d'Administration le **(date à indiquer)** :

A _____, le

Le directeur/La directrice de l'IUT,

A _____, le

Le/La président(e) du Conseil de l'IUT,

A _____, le

Le/La président(e) de l'université,

IUT **IUT LE MANS** Saisir code CCN :

Université **UNIVERSITÉ DU MANS**

Académie **NANTES**

Regrpt. universitaire **Comue Angers-Le Mans**

Evaluation CPN
Fiche identité DUT
 Vague_contractuelle_B 2022

Année de création du département : **1993**

Sites / Implantations	Département	Nb de LP	Surface département (m²)
IUT du Mans	MP	1	2 954 m²

Nb total d'étudiant.e.s du département au 15/01/2020 **127**

Nb étudiant.e.s IUT : **1 023**

% étud dépt MP / étud IUT **12,4%**

	FI	FP	Apprent.	Contr. Pro.	Autres FC
Etudiant.e.s en DUT 127	117	1	9	0	0
Etudiant.e.s en LP 0	0	0	0	0	0
Etudiant.e.s en DU 0	0	0	0	0	0
Autres 0	0	0	0	0	0
Total 127	117	1	9	0	0

% étud DUT / étud dépt MP **100,0%**

% étud LP / étud dépt MP **0,0%**

% étud autres / étud dépt MP **0,0%**

Baccalauréat d'origine en DUT		dont 1A
Bac Général	92	50
Bac Technologique	30	21
Bac Professionnel	0	0
Autres	5	3
Dont réorientation	26	13

Nb boursiers en DUT 1A **25**

Nb boursiers en LP **0**

Mobilité étudiante – Année 2019-2020

Mobilité sortante

Nb de stages et semestres en DUT **4**

Nb de stages et semestres en LP **0**

Mobilité entrante

Nb d'étudiant.e.s accueillis en DUT (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **2**

Nb d'étudiant.e.s accueillis en LP (dans le cadre d'un programme ADIUT, ERASMUS ou autre ...) **0**

Moyens humains

Nb de postes enseignant.e.s au 15/01/2020

PR & SURN	MCF & ASS	Chaire d'excellence	ATER	PAST	Contrats doctoraux	PRAG	PRCE/PLP	ENSAM	Autres
3,0	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,0	2,0	0,0	0,0

Heures assurées en 2019-2020 (hors DU et Autres) :

Total **6 494,7** h

	Etat	Contractuel	Mis à dispo.
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	1,9	0,8	0,0

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Nb de postes BIATSS au 15/01/2020	0,0	1,4	1,3

	En DUT	En LP	
	5 378,5	0,0	h par les enseignant.e.s de l'IUT
	710,3	0,0	h par d'autres enseignant.e.s de l'université
	138,7	0,0	h par d'autres enseignant.e.s
	137,8	0,0	h par des professionnels vacataires
	129,5	0,0	h par des autres intervenants
	6 494,7	0,0	

IUT	IUT LE MANS
Université	UNIVERSITÉ DU MANS
Académie	NANTES
Regrpt. universitaire	Comue Angers-Le Mans
DUT	MP

Evaluation CPN	
Indicateurs DUT	
Vague_contractuelle_B	2022

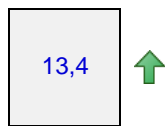
Année de création du département : 1993

Recrutement 2019/2021

Indicateur n°1

Nombre de candidatures confirmées dans Parcoursup	1 042
Nombre de places à pourvoir dans Parcoursup	78

Taux de pression DUT



Indicateur national de la spécialité



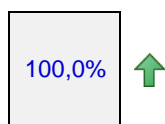
Compléments

Le taux de pression indique le nombre de candidatures validées pour une place offerte.

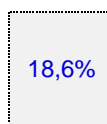
Indicateur n°2

Nombre de candidatures appelées	911
Nombre de candidatures classées	911

Taux d'appel DUT



Indicateur national de la spécialité



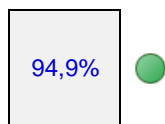
Compléments

Le taux d'appel peut apporter un éclairage sur différents points comme le niveau d'attractivité ou de sélectivité. Un taux égal à 100% signifierait que tous les candidats retenus par l'IUT ont reçu une proposition d'admission.

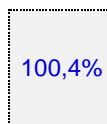
Indicateur n°3

Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A	74
Capacité d'accueil en DUT 1A	78

Taux de remplissage DUT 1A



Indicateur national de la spécialité



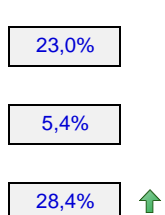
Compléments

Le taux de remplissage en DUT mesure si l'IUT a atteint sa capacité maximale d'inscrit.e.s. Ici, la capacité ne se limite pas aux places à pourvoir dans Parcoursup. Un taux inférieur à 100% peut signifier qu'il y a des places vacantes.

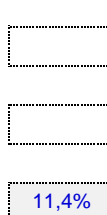
Indicateur n°4

Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A issus de Parcoursup	17
Nb d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en DUT 1A hors Parcoursup (redoublants, étrangers, ...)	4
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A	74

Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en DUT



Indicateur national de la spécialité



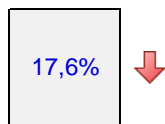
Compléments

Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Cet indicateur prend en compte les inscrits bacs technos issus de Parcoursup et il est complété par le nombre d'inscrits bacs technos d'autres origines (ré-orientations, redoublements, étrangers, ...) Outre le taux national, cet indicateur est à mettre en perspective avec les seuils fixés par les rectorats.

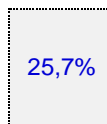
Indicateur n°5

Nombre d'inscrit.e.s en réorientation en DUT 1A	13
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A	74

Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A



Indicateur national



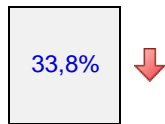
Compléments

Le taux d'inscrit.e.s en réorientation mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année. Il s'agit d'étudiant.e.s ayant déjà effectué des études supérieures ou des personnes en reprise d'études. Il traduit la politique d'accueil de l'IUT vis-à-vis de ces publics.

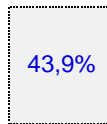
Indicateur n°6

Nombre d'inscrit.e.s boursiers en DUT 1A	25
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT 1A	74

Taux de boursiers inscrit.e.s en DUT 1A



Indicateur national



Compléments

Le taux de boursier.ère.s inscrit.e.s mesure la part de ces publics dans l'effectif total de première année quel que soit l'échelon de bourse. La distinction peut être fournie par les services des CROUS.

Indicateur n°7	Taux de bachelier.ère.s technologiques inscrit.e.s en LP		Indicateur national ¹	Compléments
Nbr d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques en LP	0		34,8%	Le taux d'inscrit.e.s bachelier.ère.s technologiques mesure la part de ces publics dans l'effectif total d'inscrits en licence professionnelle.
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	0			

Indicateur n°8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP		Indicateur national ¹	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s avec un DUT	0		34,0%	Cet indicateur fournit la part des inscrit.e.s selon le dernier diplôme obtenu avant l'entrée en licence professionnelle.
Nombre d'inscrit.e.s avec un BTS	0		48,2%	
Nombre d'inscrit.e.s avec une Licence	0		2,8%	
Nombre d'inscrit.e.s avec un autre diplôme	0		15,0%	
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	0			

Professionnalisation ¹

Indicateur n°9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT		Indicateur national ¹	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en DUT	137,8	2,1%	19,8%	Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠
Nombre totales d'heures réalisées en DUT	6 494,7			

Indicateur n°10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP		Indicateur national ¹	Compléments
Nombre d'heures réalisées par des professionnels en LP	0,0		34,2%	Ce taux mesure la part des enseignements assurés par des vacataires professionnels. Ne sont pas pris en compte les autres vacataires (enseignant.e.s...) L'indicateur national est issu de l'enquête sur le budget 2018/2019 réalisée par l'ADIUT auprès des IUT et se base sur les données exploitables, pour cet indicateur, de 47 IUT. ⚠
Nombre totales d'heures réalisées en LP	0,0			

Indicateur n°11	Taux d'inscrit.e.s en DUT selon le régime de formation		Indicateur national ¹	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation initiale	117	92,1%	91,9%	Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat d'apprentissage	9	7,1%	5,9%	
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en contrat de professionnalisation	0	0,0%	1,0%	
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en formation continue	1	0,8%	0,9%	
Nombre d'inscrit.e.s en DUT en reprise d'études non financées	0	0,0%	0,4%	
Nombre total d'inscrit.e.s en DUT	127			

Indicateur n°12	Taux d'inscrit.e.s en LP selon le régime de formation		Indicateur national ¹	Compléments
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation initiale	0		34,3%	Cet indicateur permet d'identifier le poids des inscrit.e.s dans les différents parcours de formation (formation initiale, formation sous contrat salarié,...) Il permet d'identifier si l'IUT s'investit dans la formation professionnelle sous ses différentes formes.
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat d'apprentissage	0		32,6%	
Nombre d'inscrit.e.s en LP en contrat de professionnalisation	0		25,5%	
Nombre d'inscrit.e.s en LP en formation continue	0		6,8%	
Nombre d'inscrit.e.s en LP en reprise d'études non financées	0		0,9%	
Nombre total d'inscrit.e.s en LP	0			

Réussite et devenir ¹

Indicateur n°13

Taux de réussite : DUT en 4 semestres

Indicateur national selon le baccalauréat ¹

Indicateur national selon la spécialité ¹

Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans

4

44,4%



51,3%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017

9

Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ans

25

69,4%



74,4%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017

36

61,0%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 4 semestres.

Indicateur n°14

Taux de réussite : DUT en 6 semestres

Indicateur national selon le baccalauréat ¹

Indicateur national selon la spécialité ¹

Compléments

Nb d'étudiants bacs technos 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans

6

Nombre total d'inscrit.e.s bacs technos 1A de DUT en 2017

64,4%

Nb d'étudiants bacs généraux 1A inscrit en DUT en 2017 validant le DUT en 2 ou 3 ans

29

80,6%



83,4%

Nombre total d'inscrit.e.s bacs généraux 1A de DUT en 2017

36

78,0%

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat technologique** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Ce taux mesure la part des étudiant.e.s titulaires d'un **baccalauréat général** qui obtiennent leur DUT en 6 semestres.

Indicateur n°15

Situation des diplômé.e.s 30 mois après le DUT

Indicateur national de la spécialité ¹

Compléments

En emploi

19,2%

19,2%



19,9%

En recherche d'emploi

2,2%

2,2%



2,4%

En poursuites d'études

70,2%

70,2%



69,8%

En reprise d'études

4,4%

4,4%



4,9%

En inactivité

4,1%

4,1%



3,0%

Nb de diplômé.e.s répondant.e.s

47

Taux de retour du département

85,5%

Taux de retour national de la spécialité

63,8%

Cet indicateur renseigne sur la situation des diplômé.e.s de DUT en 2015, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et informe sur le taux de retour à l'enquête associée.

Pilotage, gouvernance, moyens ¹

Indicateur n°16

Taux de réalisation des maquettes pédagogiques

Compléments

Nombre d'heures

6 494,7

113,6%

Nb d'inscrit.e.s en DUT

127

Nb d'inscrit.es en LP

0

Cet indicateur permet de mesurer la part des heures réellement effectuées au regard des maquettes nationales pour les DUT ou des maquettes locales pour les LP.

Indicateur n°17

Taux d'encadrement des formations diplômantes

Compléments

Potentiel théorique (hTD)

4 224

80,0%

Décharges (hTD)

0

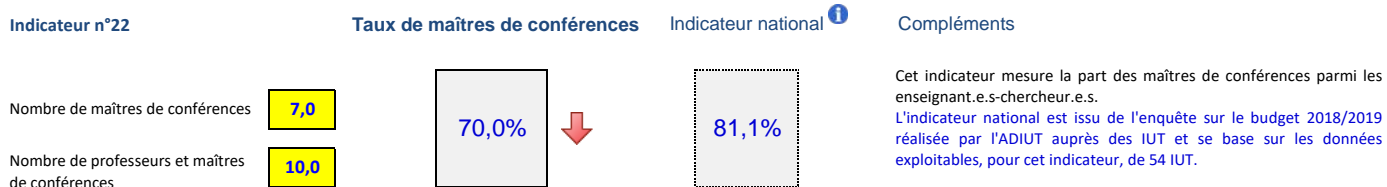
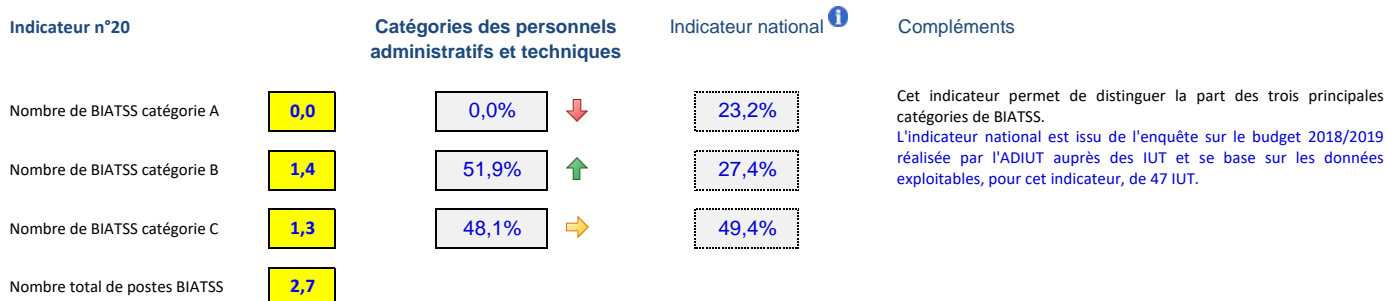
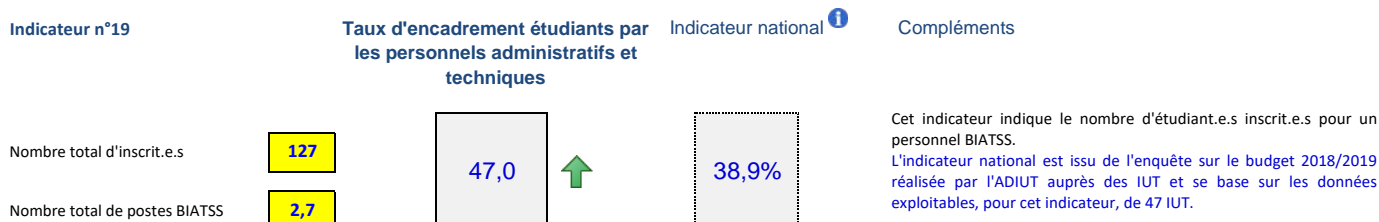
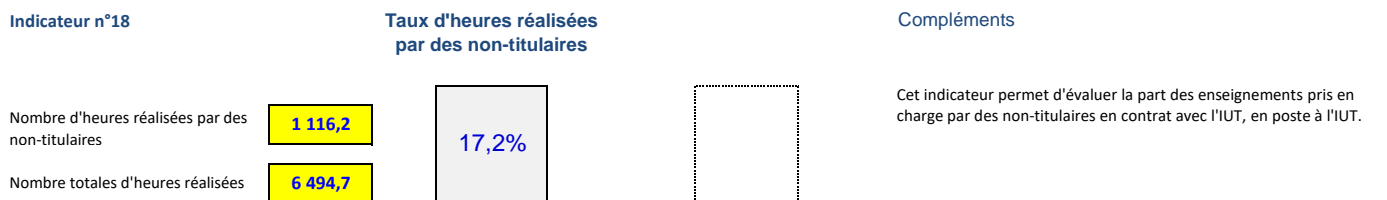
Potentiel réel (hTD)

4 224

Charge d'enseignement (hTD) (hors DU et "autre")

6 604

Cet indicateur permet d'identifier le potentiel dont l'IUT dispose pour assurer la charge d'enseignement prévue tout prenant en compte les responsabilités collectives assumées par certains enseignant.e.s.



N° indicateur CPN	Noms des indicateurs	DUT	National	National de la spécialité
1	Taux de pression DUT	13,4		7,3
2	Taux d'appel DUT	100,0%		18,6%
3	Taux de remplissage DUT	94,9%		100,4%
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : issus de Parcoursup	23,0%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : hors Parcoursup	5,4%		
4	Taux de bacheliers technologiques inscrits en DUT 1A : total	28,4%		11,4%
5	Taux d'inscrit en réorientation en DUT 1A	17,6%	25,7%	
6	Taux de boursiers inscrits en DUT 1A	33,8%	43,9%	
7	Taux de bacheliers technologiques inscrits en LP		34,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : DUT		34,0%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : BTS		48,2%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Licence		2,8%	
8	Dernier diplôme avant l'entrée en LP : Autre		15,0%	
9	Taux d'heures effectuées par des professionnels en DUT	2,1%	19,8%	
10	Taux d'heures effectuées par des professionnels en LP		34,2%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation initiale	92,1%	91,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : apprentissage	7,1%	5,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : contrat pro.	0,0%	1,0%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : formation continue	0,8%	0,9%	
11	Taux d'inscrits en DUT selon le régime de formation : reprise d'études non financées	0,0%	0,4%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation initiale		34,3%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : apprentissage		32,6%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : contrat pro.		25,5%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : formation continue		6,8%	
12	Taux d'inscrits en LP selon le régime de formation : reprise d'études non financées		0,9%	
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs technos	44,4%	51,3%	61
13	Taux de réussite : DUT en 4 semestres : bacs généraux	69,4%	74,4%	
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs technos		64,4%	78,0
14	Taux de réussite : DUT en 6 semestres : bacs généraux	80,6%	83,4%	
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en emploi	19,2%		19,9%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en recherche d'emploi	2,2%		2,4%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en poursuites d'études	70,2%		69,8%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en reprises d'études	4,4%		4,9%
15	Situation des diplômés 30 mois après le DUT : en inactivité	4,1%		3,0%
16	Taux de réalisation des maquettes pédagogiques	113,6%		
17	Taux d'encadrement des formations diplômantes	80,0%		
18	Taux d'heures réalisées par des non titulaires	17,2%		
19	Taux d'encadrement étudiants par les personnels administratifs et techniques	47,0	0,4	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie A	0,0%	23,2%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie B	51,9%	27,4%	
20	Catégories des personnels administratifs et techniques : catégorie C	48,1%	49,4%	
21	Taux d'enseignants-chercheurs	62,5%		
22	Taux de maître de conférence	70,0%	81,1%	

DA10 - LISTE DES LICENCES PROFESSIONNELLES DEVENANT DES BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Établissement : **Le Mans Université – IUT Laval**

Intitulé de la licence professionnelle	Intitulé du Bachelor universitaire de technologie
<p>LP Commerce Distribution</p> <ul style="list-style-type: none"> -Parcours Commerce Agroalimentaire Agrofourniture (CAA) - Parcours Distribution de Produits alimentaires (DPA) 	<p>Techniques de Commercialisation</p> <p><i>CAA => Parcours Business international + Marketing et Management du Point de Vente</i></p> <p><i>DPA => Parcours Marketing et Management du Point de Vente</i></p>
<p>LP Métiers de l'informatique applications web</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours développeur et intégrateur de Webapps (DIWA) 	<p>Métiers du Multimédia et de l'Internet</p> <p>=> Parcours Développement web et dispositifs interactifs</p>
<p>LP Métiers de l'informatique : Conception Développement et Test de Logiciels</p> <ul style="list-style-type: none"> -Parcours test et qualité logiciel (TQL) 	<p>Informatique</p> <p>=>Parcours Réalisation d'applications : conception, développement, validation, + déploiement d'applications communicantes et sécurisées.</p>

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence de Géographie et Aménagement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Métiers de l'Aménagement et Développement Durable Parcours Métiers de l'Enseignement
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans Université

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Présentiel et appui de la plateforme Umtice (ressources et cours en ligne)
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	Environ 1515 h dont 144 h de langues étrangères
Effectifs attendus :	L1 : 90 étudiants L2 : 45 étudiants L3 : 45 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	La licence de Géographie collabore étroitement avec l'INSPE de Nantes (site du Mans), ce qui rend efficace et cohérente la préparation aux concours des métiers de l'enseignement.
Accords internationaux particuliers :	Accords internationaux de l'établissement
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Introduction de deux éléments nouveaux :</p> <p>1. Spécialité d'excellence « Etudes environnementales » :</p> <p>Offre en L1 et L2 d'une mineure « Etudes environnementales » (48h, soit 2 Unités d'Enseignement par semestre). Cette spécialité d'excellence composée de 8 UE sur les deux années pourra être suivie par les étudiants géographes comme par tous ceux intéressés dans les autres départements. Elle s'adosse aux recherches conduites au sein du laboratoire ESO-Le Mans et s'articule aux masters offerts par le Département. La progressivité des enseignements est assurée entre les 8 UE de la spécialité. La mineure permet d'acquérir des compétences dans le champ des études environnementales, tant en termes de compréhension des enjeux environnementaux territoriaux que de connaissances des politiques publiques et modes de gestion de la transition socio-écologique.</p> <p>2. Stratégie d'internationalisation des enseignements :</p> <p>Offre en L2 et L3 d'enseignements proposés sous forme de Virtual Global Exchange, avec un ensemble d'universités partenaires (Etats-Unis, Brésil, Cameroun, Maroc, ...), permettant de faire travailler une promotion d'étudiants mançoux avec des promotions d'étudiants internationaux, à travers des outils développés en distanciel. Expérimenté dès cette année, le dispositif VGE a permis de faire travailler ensemble les étudiants français et états-uniens en petits groupes sur des sujets choisis et co-construits, de développer leurs compétences d'analyse comparative, de coopération et savoir-être multiculturel.</p>	

Cette forme d'internationalisation des enseignements permet de développer des pédagogies actives, de découvrir et se projeter dans des contextes internationaux tout en respectant un principe de neutralité carbone.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Des étudiants peuvent choisir cette option sur Parcoursup depuis 2020 en L1.

L'option Accès santé se prépare :

- * En enseignement à distance
- * Au cours de 2 années de licence L1+ L2, L1+L3 ou L2+L3

10 modules de 16h sont proposés en formation à distance, accessibles à partir de la plateforme MOODLE de UA.

L'examen est en présentiel à LMU pour les étudiants de LMU.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence d'histoire
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	/
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours Métiers de l'Enseignement et de la Formation (1^{er} et second degrés) • Parcours Métiers du Patrimoine et de la Culture • Parcours Recherche • Parcours Métiers de l'Administration • Parcours Études européennes (parcours commun avec le département d'allemand, co-habilitation par l'Université franco-allemande) • Doubles licences : Histoire-Géographie, Histoire-droit.

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p><i>La différenciation des parcours se fait dès la première année avec l'introduction de mineures/majeures puis en L2 et en L3 les parcours se font plus spécialisés.</i></p> <p><i>La première année de la licence mention Histoire est celle d'une mise à niveau méthodologique et scientifique à même de fournir aux étudiants les bases nécessaires d'une spécialisation progressive dans leurs années ultérieures. Outre des cours disciplinaires et méthodologiques dans les 4 périodes de la discipline, elle comporte aussi des cours d'archéologie, d'histoire de l'art et de géographie.</i></p> <p><i>Les modules de préprofessionnalisation (PPE, découverte des métiers) permettent aux étudiants de s'orienter en parfaite connaissance de cause.</i></p> <p><i>Pour les lycéens bénéficiant d'un « oui si » sur Parcoursup, une année de L1 remédiation a été créée incluant des projets tutorés, un soutien en français, un enseignement adapté de renforcement des bases méthodologiques et notionnelles.</i></p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	500 heures par année
Effectifs attendus :	<p>L1 – 150</p> <p>L2 – 70</p> <p>L3 - 65</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	La licence d'Histoire collabore étroitement avec l'INSPE de Nantes (site du Mans), ce qui rend efficace et cohérente la préparation aux concours des métiers de l'enseignement.
Accords internationaux particuliers :	Accords internationaux avec ceux de l'établissement.
Conventionnement avec une institution privée française :	/

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

La restructuration proposée concerne :

- *La consolidation du dispositif de remédiation en L1.*
- *La création d'un système de majeures/mineures en L1 et L2. Les mineures pourront être ouvertes aux étudiant.es d'autres disciplines et proposées en renforcement aux étudiants de la licence d'histoire.*
- *La consolidation des parcours et le renforcement du parcours patrimoine dès la L1 en lien avec le master et les Licences professionnelles culture et patrimoine.*
- *Attention accrue à la possibilité d'accueillir en double licence les étudiant.es souhaitant bénéficier d'un aménagement particulier de leur emploi du temps.*
- *Développement des projets pédagogiques innovants.*
- *Préparation accrue des étudiants à l'orientation en master en fonction de leur parcours : recherche, patrimoine, enseignement.*
- *Renforcement des possibilités de stages en L2 et L3.*

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Des étudiants peuvent choisir cette option sur Parcoursup depuis 2020.

L'option Accès santé se prépare :

* En enseignement à distance

* Au cours de 2 années de licence L1+ L2, L1+L3 ou L2+L3

10 modules de 16h sont proposés en formation à distance, accessibles à partir de la plateforme MOODLE de UA.

L'examen est en présentiel à LMU pour les étudiants de LMU.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence Langues Etrangères Appliquées
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Lettres et Langues
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Etudes Européennes (<i>parcours sélectif, accessible aux étudiants d'Anglais/Allemand, à partir de la L2</i>) Parcours Asie (<i>Coréen ou Chinois, parcours sélectif, accessible à partir de la L1</i>)
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	En présentiel
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	1550 h/étudiant
Effectifs attendus :	280 (estimation) sur l'ensemble des trois années de Licence
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	-Erasmus : Santiago de Compostela, Córdoba, Paderborn, Riga. -Parcours Etudes Européennes : Paderborn
Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p><i>Les évolutions seront décidées à l'issue d'une réflexion, menée par l'équipe pédagogique, dans les prochains mois.</i></p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Sans objet.</p>	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans-Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Lettres modernes
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Lettres et langues
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	<p>Les étudiants inscrits en Licence de Lettres Modernes suivent le tronc commun, composé de trois blocs (disciplinaire, transversal et linguistique, pré-professionnel) en L1 et L2 (semestres 1 à 4).</p> <p>En L3 (semestres 5 et 6) les étudiants se spécialisent en choisissant un des parcours suivants :</p> <p>1. Métiers de l'Enseignement et de la Recherche : orientation CAPES, Agrégation, Master</p>

	<p>2. Métiers de l'administration</p> <p>3. Français Langue Étrangère, FLE</p> <p>4. Métiers de l'enseignement - professorat des écoles</p> <p>5. Sciences de l'Éducation et de la Formation</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université, Campus du Mans
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	En présentiel
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Environ 1510 h / étudiant dont 9% en langues étrangères
Effectifs attendus :	Environ 180 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	La licence de Lettres collabore étroitement avec l'INSPE de Nantes (site du Mans), ce qui rend efficace et cohérente la préparation aux concours des métiers de l'enseignement.
Accords internationaux particuliers :	<ul style="list-style-type: none"> • La mention Lettres modernes sera ouverte aux étudiants de l'université de Paderborn (Allemagne) dans le cadre du parcours binational sélectif « Études Européennes » sous la forme d'un parcours dédié. • Il existe différents accords bi-latéraux Erasmus+ : <ul style="list-style-type: none"> - Allemagne : Universität Paderborn (Paderborn) Universität Bremen (Brême) Universität Rostock (Rostock) Europa-Universität Flensburg (Flensburg) - Belgique : Universiteit Antwerpen (Anvers) ; Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve) - Espagne : Universidad de Santiago de Compostela (Saint-Jacques de Compostelle) ; Universidad de Castilla La Mancha (Ciudad Real) - Hongrie : Université de Szeged - Italie : Università degli studi di Milano (Milan) ; Università degli studi di Padova (Padoue) • Et différents accords hors Erasmus+ : <ul style="list-style-type: none"> -Canada, Québec : Université du Québec à Trois Rivières (candidatures par l'intermédiaire du BIC Bureau

	<p>de Coopération Interuniversitaire), partenariat avec le CEGEP de Saint-Hyacinthe</p> <p>-Etats-Unis, accords bi-latéraux avec l'Université d'Akron (Ohio) ; University of Maine at Farmington</p> <p>- Corée du Nord : Hankuk University of Foreign Studies (HUFS à Séoul)</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>- Conformément à l'arrêté Licence 2018, la nouvelle maquette proposera des enseignements majeurs et mineurs, que les étudiants de Lettres choisiront soit dans leur propre département, soit dans un autre département. Cela leur permettra de construire progressivement leur projet personnel et professionnel.</p> <p>En L1 et L2, chaque semestre comptera désormais un bloc d'enseignements mineurs de 48 h/étudiant. Ces mineurs de L1 et L2 donneront une coloration originale à notre licence et pourront déboucher sur des parcours d'excellence. Elles auront pour but à la fois l'ouverture sur des enseignements pluridisciplinaires et le renforcement disciplinaire, et s'articuleront avec les parcours proposés en L3. Nous envisageons deux mineurs, l'une orientée vers « Littérature, Politique, et Société », l'autre vers « Arts et Création Littéraire ». Ces enseignements spécifiques – quelle que soit la mineure choisie – pourront s'adosser à certaines des activités du laboratoire 3L.AM.</p> <p>- Conformément aux recommandations du Hcéres, l'évaluation de notre formation (via Evamaine) et les enquêtes sur le devenir des étudiants, diligentées par l'observatoire de l'insertion professionnelle, seront renforcées. L'amélioration de notre formation s'appuie sur des réunions régulières du conseil de perfectionnement. Quant aux effectifs, actuellement il y a XXX étudiants.</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Des étudiants peuvent choisir cette option sur Parcoursup depuis 2020 en L1.</p> <p>L'option Accès santé se prépare :</p> <ul style="list-style-type: none"> * En enseignement à distance * Au cours de 2 années de licence L1+ L2, L1+L3 ou L2+L3 <p>10 modules de 16h sont proposés en formation à distance, accessibles à partir de la plateforme MOODLE de UA.</p> <p>L'examen est en présentiel à LMU pour les étudiants de LMU.</p>	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LI- CENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Niveau Licence
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Lettres et langues
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Co-accréditation avec l'université de Paderborn dans le cadre de la licence « Etudes Européennes » (parcours-type Allemand)

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>Parcours-type Allemand Parcours-type Anglais Parcours-type Espagnol Parcours Accès santé LAS (en Espagnol et Allemand)</p> <p>En L3, au sein de chaque parcours-type, les étudiant.e.s suivent des enseignements de tronc commun et choisissent l'un des parcours préprofessionnalisants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métiers de l'enseignement (secondaire) et de la recherche • Métiers de l'administration • Français Langue Etrangère • Métiers de l'enseignement (Professorat des écoles) • Sciences de l'Education et de la Formation
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Le Mans pour tou.te.s les étudiant.e.s sauf les germanistes de L3 : Paderborn obligatoirement, dans le cadre du parcours binational Etudes Européennes</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :</p>	<p>Enseignements présentiels</p> <p>Parcours Allemand, parcours Etudes européennes Stage obligatoire de 6 semaines minimum (financement UFA en complément du financement Erasmus) La L3 est validée à Paderborn (parcours études européennes, financement complémentaire UFA) ou dans une autre des universités partenaires en Allemagne (autres parcours). Eléments d'enseignement hybrides dans le parcours-type Allemand : en L1, UE hybride d'introduction aux humanités numériques ; en L2, lectures et discussions en ligne d'auteurs.rices contemporain.es co-organisées avec l'Université de Flensburg.</p> <p>Parcours Anglais Les possibilités suivantes sont offertes aux étudiant.e.s : *stage en L2 S4 ; *stages hors cursus sous convention avec des établissements d'enseignement primaire et secondaire, dans le cadre de la pré-professionnalisation ; *semestres Erasmus en L3 S5 et/ou S6. *semestre(s) d'échange aux Etats-Unis (Farmington, Akron, West Chester)</p> <p>Parcours Espagnol Les possibilités suivantes sont offertes aux étudiant.e.s : -stage en L2 S4 ; -stages hors cursus sous convention avec des établissements d'enseignement primaire et secondaire, dans le cadre de la préprofessionnalisation ; -semestres Erasmus en L2 S4 ou L3 S5 et S6.</p>

<p>Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :</p>	<p>Volumes horaires actuels de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anglais : 1510 h/étudiant • Espagnol : 1516 h/étudiant • Allemand : 1504 h/étudiant (avec mutualisations avec LEA), dont Etudes Européennes : 958 h/étudiant (total L1 + L2) + L3 selon les modalités pédagogiques propres à l'Allemagne <p>De 70 à 95 % des matières données en langues étrangères, selon le choix de la mineure, d'UE linguistique et de parcours des étudiants</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>entre 460 et 490 étudiants (estimation basée sur les effectifs de 2017 à 2021).</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>La licence LLCER collabore étroitement avec l'INSPE de Nantes (site du Mans), ce qui rend efficace et cohérente la préparation aux concours des métiers de l'enseignement.</p>

<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Parcours-type Allemand</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention Erasmus et UFA avec l'Université de Paderborn : la convention est élargie à la réalisation du diplôme conjoint avec le département des études romanes Romanistik Bachelor of Arts Europäische Studien / « études européennes » - Conventions Erasmus avec les Universités de Flensburg, Rostock et Hildesheim, Paderborn, Cologne, Postdam et Budapest <p>Parcours-type Anglais</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention Erasmus en attente d'évolution (en raison du Brexit) avec les universités de Sheffield et Leicester (Angleterre) - Convention Erasmus avec l'University College Dublin (Irlande) - Convention Erasmus avec l'Université d'Athènes (Grèce) - Convention Erasmus avec l'Université de Wrocław (Pologne), - Convention Erasmus avec l'Université de Flensburg (Allemagne) - Echanges bilatéraux avec les Universités de Farmington, Akron et West Chester (USA) pour l'envoi de 3 lecteurs intervenant au département d'Anglais dans les enseignements de Pratique de la langue à tous les niveaux (L1, L2, L3). - Echanges avec l'Université de Newcastle en Nouvelle-Galles du Sud (Australie). - Echanges avec l'Université du Québec à Montréal (Canada) <p>Parcours-type Espagnol - Convention Erasmus avec les Universités de Saint Jacques de Compostelle, Murcie, Cordoue, Ciudad Real, Logroño (Espagne)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges bilatéraux avec l'Université de Saint-Jacques-de-Compostelle pour l'envoi de lecteurs intervenant dans les enseignements de Pratique de la langue à tous les niveaux (L1, L2, L3) - Partenariat avec l'Université de Buenos Aires et l'Université Autonome de Mexico pour invitations de professeurs ou conférenciers
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Non</p>

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Conformément à l'arrêté Licence 2018, la nouvelle maquette comprendra des enseignements majeurs et mineurs que les étudiants de LLCER choisiront soit dans leur propre département, soit dans un autre, en français ou en langue étrangère.

En L1 et L2, chaque semestre comptera désormais un bloc d'enseignements mineurs de 48 h/étudiant. Ces mineurs de L1 et L2 seront des enseignements d'excellence, ayant pour but à la fois l'ouverture sur les idées et faits culturels transversaux et l'approfondissement des fondamentaux.

Elles seront ainsi articulées autour de l'histoire des idées et de l'histoire culturelle, d'une part, de la civilisation, de la langue et de la littérature d'autre part, chaque parcours-type en proposant sa propre déclinaison. A titre d'exemple, le parcours-type anglais, pour sa part, proposera dans son offre « littérature et écriture » (journalisme, *creative writing*, synthèse de texte journalistique et littéraire, etc.), et « études de genre ». Les parcours-types allemand et espagnol proposeront chacun une offre (encore en cours d'élaboration) qui visera des problématiques adaptées à leur aire culturelle spécifique tout en tenant compte des besoins et des attentes de leurs étudiants.

Dans les 3 parcours-types, elles devraient faciliter pour les étudiants l'accès aux programmes de master qui s'ouvrent à eux en Lettres et Langues à Le Mans Université : master Etudes Culturelles Internationales, master genre, master MEEF.

Dans les deux semestres de L3, en plus du tronc commun à toute la promotion, les étudiant.e.s continueront de choisir un bloc d'enseignements de pré-professionnalisation de 72 h ou 96 h parmi un choix accru en cours de refonte et d'élargissement.

Les enseignements des parcours de préparation à un master recherche pourraient entrer en résonance avec les activités du 3L.AM, voire déboucher sur des journées d'étude.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Les parcours-types Allemand et Espagnol sont accessibles à l'option Santé depuis 2020 en L1.

L'option Accès santé se prépare :

- * en enseignement à distance
- * au cours de 2 années de licence L1+ L2, L1+L3 ou L2+L3

10 modules de 16h sont proposés en formation à distance, accessibles à partir de la plateforme MOODLE de UA.

L'examen est en présentiel à LMU pour les étudiants de LMU.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Métiers de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration (rééquilibrage mineur des volumes horaires et reformulation des titres d'UE)
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Géomatique et e-gouvernance des territoires
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans Université (campus du Mans)

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Présentiel et stages
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Environ 500h + projet tuteuré et stage Part d'enseignement en langue étrangère : 4,78%
Effectifs attendus :	Seuil minimal de 15 personnes et seuil maximal de 20 personnes
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p>L'équipe pédagogique remercie les évaluateurs pour leurs remarques de fond.</p> <p>Les examinateurs soulignent le taux élevé de poursuite d'étude après la formation (69 % et 82 % en 2018 et 2019), et relèvent une probable insertion professionnelle difficile. Le phénomène ne tient pas obligatoirement à une insertion professionnelle difficile, mais relève plutôt d'une volonté ex post de poursuite d'études de la part des étudiant.e.s. au regard de leurs acquis au cours de la formation et des stages réalisés dans les différentes structures d'accueil qu'il s'agisse d'entreprises, de grands groupes ou de collectivités territoriales. A titre d'exemple, lorsque l'un grand groupe de géomarketing propose à un ou une étudiante/stagiaire de poursuivre en master en lui offrant les conditions d'une alternance, comment refuser cette opportunité ?</p> <p>Nous n'avons pas tellement la maîtrise sur les sorties de nos diplômés qui construisent leur parcours au regard du contenu des formations ainsi que des souhaits de leurs familles. Nous observons que les compétences visées dans notre licence professionnelle s'inscrivent aussi dans la construction d'un parcours de formation de plus longue durée pour une partie des étudiant.e.s. Certains profils développent ou retrouvent une certaine confiance, développent des capacités qui leur permettent d'envisager des poursuites d'étude alors même que cet horizon ne s'ouvrirait pas nécessairement en début d'année.</p> <p>Le discours tenu en réunion de rentrée et au long de l'année promeut l'insertion professionnelle en fin de cursus. Pour autant d'autres formations de M1 acceptent les profils de de nos étudiants dans leurs formations compte tenu des CV, expériences acquises, savoir-faire et savoir être.</p> <p>Nous restons néanmoins particulièrement attentifs à ce point de vigilance.</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Sans objet.</p>	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Gestion de projets et structures artistiques et culturelles
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence professionnelle
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université du Mans
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Gestion et Développement des Structures Musicales
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Présentiel
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	Environ 390h (dont 20H d'anglais) + 100h dévolues au projet tuteuré + stage de 4 à 6 mois.
Effectifs attendus :	20 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Trempolino (Nantes)</p> <p>ITEMM (Le Mans)</p> <p>TDM (Théâtre/Danse/Musique, Le Mans) pour les ateliers de « pratique musicale » (16h TP par étudiant)</p>
<p>Une convention de partenariat a été signée avec Trempolino (Nantes) en septembre 2016 : cette structure, spécialisée dans l'enseignement professionnel, prend en charge une grande partie de l'enseignement professionnel. Une autre convention a été signée avec TDM Le Mans pour la mise en place d'ateliers de pratique musicale (16h TP par étudiant). Par ailleurs, l'ITEMM met à la disposition des étudiants ses locaux pour les cours de « Techniques de sonorisation ».</p> <p>Attractivité toujours plus grande chaque année. Diplôme désormais reconnu par le secteur professionnel (licence surnommée en France « La licence du Mans »). Les demandes de VAE et VAPP ont augmenté et 2 personnalités du monde musical ont demandé une VAE ces 2 dernières années.</p> <p>Depuis 3 ans, la Licence a fait évoluer sa maquette vers des problématiques liées aux métiers émergents dans le secteur musical : e-marketing, vidéo, community management, musique et révolution numérique (streaming, sociétés de services, édition, synchronisation, content management, datas et métadonnées etc.).</p>	

Insertion professionnelle des étudiant.e.s :

- deux à **Montréal** (entreprise EDC et Nuits d'Afrique),
- une à **Londres** (groupe BMG),
- une autre à **Dour** (Belgique, Dour Festival).

La langue anglaise est obligatoire dans le milieu musical en raison de l'internationalisation des métiers (émergents ou non), c'est pourquoi l'équipe pédagogique a renoncé à proposer une seconde langue au sein de la formation, la langue anglaise étant une réelle plus-value lors des recrutements.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Métiers du Commerce International
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Lettres et Langues
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Pas de co-accréditation
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours stratégies import-export
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	UFR Lettres Langues et Sciences Humaines, Le Mans Université

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Enseignement en continu et en présentiel de septembre à mars, suivi de 12 semaines minimum de stage à partir de mars. Pas d'alternance envisagée pour le moment car le stage est effectué à l'étranger, exigence incompatible avec l'alternance.
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	Environ 500 h / étudiant
Effectifs attendus :	20 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Aucun
Accords internationaux particuliers :	Aucun
Conventionnement avec une institution privée française :	Aucun
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>La LP Métiers du Commerce International couvrira des domaines identiques à la précédente accréditation.</p> <p>Pistes d'évolution à l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le volume dédié au e-business. Ce domaine était auparavant surtout tourné vers les transactions B2C (Business to Consumer) donc moins pertinent pour la LP qui travaille surtout les transactions B2B (Business to Business) dans le cadre du commerce international ; néanmoins, le e-business est de plus en plus utilisé en B2B et des compétences numériques (en marketing, en communication) sont de plus en plus demandées aux jeunes diplômés. - Etudier la possibilité d'offrir une 3^e langue en option pour les étudiants avec un dossier excellent en s'adossant à la Licence LEA de l'université du Mans qui propose depuis peu un « parcours Asie » avec des cours de chinois ou de coréen. Cette option se baserait sur une mutualisation des cours et doit donc être compatible avec le calendrier de LP, qui n'est pas semestrialisé comme la Licence LEA, et pour lequel les cours se terminent plus tôt dans l'année. 	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web.
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Cette création répond à un besoin sur le marché de l'emploi au niveau de l'animation de réseaux et de la communication interne et externe des entreprises et des collectivités.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Lettres et Langues Sciences Humaines et Sociales
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Gestion et animation de projets multimédia
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Formation hybride
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	400h + 12-16 semaines de stage
Effectifs attendus :	20 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Cette formation s'adresse à des étudiant.e.s en lettres et langues ainsi qu'en sciences humaines bénéficiant d'une solide culture générale, d'une bonne capacité de synthèse, d'une grande fluidité d'expression et de solides compétences linguistiques, et se propose de les former aux métiers de la gestion et de l'animation de projets multimédia.</p> <p>Les compétences acquises seront articulées autour de quatre blocs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Culture numérique et informationnelle : droit de l'internet, sémiologie du web, méthodologie recherche d'information, enjeux sociaux et économiques, fonctionnement des organisations • Communication et compétences éditoriales : graphisme, design, ergonomie, écriture web, curation de contenu, animation de communautés, référencement • Compétences métier : bases de données, sécurité, conception web, gestion de CMS • Projet tutoré : mise en œuvre d'une réalisation web, documentation • Stage (12-16 semaines) : pourra être mené à bien dans des collectivités, entreprises ou institutions patrimoniales au niveau local, national ou international. <p>Outre le recours à des professionnels de divers secteurs (services de communication, collectivités, associations...), cette formation s'appuiera sur l'expérience acquise dans les domaines de l'ingénierie de formation en ligne (CREN), de la mise au point des IHM (LIUM) et des humanités numériques (3L.AM) et de la mise en valeur du patrimoine (TEMOS).</p>	
Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :	
Sans objet.	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	<p>+ Parcours 1 : Développement et protection du patrimoine culturel - médiation du patrimoine) : Renouvellement avec restructuration</p> <p>1° En présentiel</p> <p>La formation a été créée en 2002. Elle est issue d'un partenariat entre la section BTS tourisme du lycée Duplessis-Mornay et l'université du Mans. La LP médiation du patrimoine offrait alors une année de formation supplémentaire aux étudiants en BTS tourisme, dont la formation était alors très axée sur l'histoire et le patrimoine. Il existait alors une synergie forte entre les deux formations.</p> <p>Le BTS tourisme a été réformé en 2012, évoluant vers le marketing touristique au détriment du contenu patrimonial. De moins en moins d'étudiants du BTS intègrent la formation (aucun étudiant depuis trois ans). A l'inverse, la contrainte des deux sites (Le Mans pour le S1 / Saumur pour le S2) limite aussi le choix des étudiants du Mans pour cette formation.</p> <p>En accord avec les enseignants partenaires du lycée Duplessis-Mornay et des intervenants professionnels à Saumur, il a été décidé de mettre fin au partenariat et d'organiser la formation intégralement au Mans.</p> <p>- L'objectif est d'intégrer davantage d'étudiants d'histoire du Mans (1 en 2019-2020 ; 1 en 2020-2021) dans la formation, mais aussi favoriser un élargissement du recrutement (actuellement 50/60 dossiers par an, pour des promotions visées de 15-18</p>

	<p>étudiants ; ce seuil n'a pas été atteint les deux dernières années).</p> <ul style="list-style-type: none"> - La contrainte des deux sites décourage des candidats, alors que les formations en patrimoine de niveau LP et Master se sont multipliées ces dernières années, le tout dans un contexte de baisse des moyens financiers des étudiants, qui privilégient les formations près de chez eux, même si elles ne correspondent pas exactement à leur projet. - Le recentrage de la formation au Mans doit également permettre de renforcer les partenariats avec les acteurs du patrimoine et de la culture du Mans Métropole. - Il favorisera les possibilités d'interaction et de coordination entre les intervenants professionnels et les enseignants de l'université - Il permettra encore de mieux répartir encore les enseignements « disciplinaires » / « professionnels » sur l'ensemble de l'année, tout en développant les possibilités de mutualisation, notamment avec le parcours 2 - Il permettra d'engager les étudiants dans des projets sur le temps long de la formation, plus formateurs et fédérateurs - Il s'agira également d'inscrire la formation dans un parcours patrimoine pensé sur l'ensemble du cursus Licence-Master autour d'une thématique commune : « Patrimoine, citoyenneté, territoire ». Les travaux déjà menés en collaboration avec les collectivités territoriales (classes patrimoines) participent déjà de cette formation à la citoyenneté qui intègre une attention particulière à l'initiative locale et à la protection du patrimoine de proximité. <p>2° En EAD</p> <p>La version EAD de la formation existe depuis 2002. Le contenu a été refondu lors du quadriennal 2017-2021 pour renforcer le lien entre les enseignements et les pratiques professionnelles. Un enseignement en anglais a été ajouté.</p> <p>Depuis l'origine de la mise en place de cette formation à distance, elle n'est ouverte qu'aux candidats à la formation continue.</p> <p>+ Parcours 2 : Conception et mise en œuvre de projets culturels - en présentiel (CMOPC) : Renouvellement avec restructuration</p> <p>1° En présentiel</p> <p>Depuis sa création en 2004, la LP CMOPC a fonctionné en partenariat avec le lycée Victor Hugo de Château-Gontier.</p> <p>Les constats, problématiques et objectifs évoqués précédemment s'appliquant au parcours 2, un regroupement de l'ensemble des enseignements sur le site de l'université du Mans a été décidé en collaboration avec notre partenaire historique, avec lequel tout lien ne sera pas coupé dans la conception puis application de la future maquette de formation.</p>
--	--

	<p>2° En EAD</p> <p>La version EAD de la formation existe depuis 2002. LE contenu a été refondu lors du quadriennal 2017-2021 pour renforcer le lien entre les enseignements et les pratiques professionnelles. Un enseignement en anglais a été ajouté.</p> <p>Depuis l'origine de la mise en place de cette formation à distance, elle n'est ouverte qu'aux candidats à la formation continue.</p>
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Néant
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	<p>Parcours 1 : Développement et protection du patrimoine culturel - médiation du patrimoine (en présentiel)</p> <p>Parcours 2 : Conception et Mise en Œuvre de Projets Culturels (présentiel)</p>
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Université du Mans.
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	Enseignements en présentiel et à distance (FC et FI)
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<p>+ Parcours 1 – médiation du patrimoine présentiel : environ 500 h Dont LVE (anglais) : 48 h</p> <p>EN EAD : idem</p> <p>+ Parcours 2 - CMOPC présentiel : environ 520 h Dont LVE (anglais) : 24h</p> <p>EN EAD : idem</p>
Effectifs attendus :	<p>15-20 étudiants dans chaque parcours (en présentiel)</p> <p>En EAD : 10-15 étudiants par parcours</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non

Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	+ Parcours CMOPC présentiel : Fonds International d' Art Actuel (FIAA)
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> <p>+ Parcours 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le précédent rapport préconisait un renforcement de l'enseignement des langues : l'UE LVE passera de 24h à 48h (soit 24h par semestre). - Le rapport avait identifié des points forts qui doivent être maintenus : place importante des intervenants professionnels ; place du numérique (en lien avec le patrimoine). - Le rapport pointait la faible mobilité internationale des étudiants. Cette question a fait l'objet d'une réflexion. Il est difficile de pousser les étudiants à cette mobilité internationale dans le cadre de la formation. Les dispositifs de médiation et surtout les structures dans lesquelles ils s'insèrent sont très différentes d'un pays à l'autre, ce qui rend difficile la transposition des savoirs issus de la formation, qui sont adaptés avant tout au cadre français. Des étudiants accomplissent des séjours à l'étranger, souvent dans le cadre de services civiques, après la formation, pour perfectionner leur niveau de langue. Il paraît peu possible actuellement d'intégrer la mobilité internationale dans une formation d'un an. <p>+ Parcours 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux trois points précédents s'ajoute pour le parcours CMOPC la possibilité offerte aux étudiants d'effectuer leur stage à l'étranger. Cette option, qui n'est pas sans poser la question de la qualité du suivi du stage, est toutefois rarement choisie par les étudiants. Le souci d'adaptation aux réalités de la vie professionnelle doit par ailleurs amener à diminuer la part des exercices académiques au profit d'exercices professionnalisants, à renforcer les pratiques de gestion et des nouvelles technologies appliquées au domaine culturel. <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). 	
Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Archéologie Sciences de l'Archéologie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>Depuis 2004 et jusqu'au dernier quinquennal, la formation en archéologie de niveau master dans la France de l'Ouest était dispensée sous la mention <i>Archéologie et histoire</i>. Lors du dernier contrat quinquennal (2016-2021), elle a été labellisée avec la mention <i>ASA Archéologie Sciences de l'Archéologie</i>, ce qui rend plus lisible l'archéologie en regard de l'histoire et de l'histoire de l'art. Cette formation était co-accréditée entre Rennes I, Rennes II, Nantes et Le Mans, ces quatre universités assurant 100% des enseignements et constituant les quatre pôles du laboratoire multisite CReAAH Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences histoire UMR CNRS 6665 auquel ce master co-accrédité est adossé.</p> <p>Pour le prochain contrat, la demande est renouvelée à l'identique dans sa structuration et sous sa forme co-accréditée, <u>Rennes II</u> étant l'<u>université remonteuse</u> de cette mention. Cependant, des pourparlers sont en cours avec l'université de Brest pour qu'elle rejoigne éventuellement cette co-accréditation</p>
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines

<p>Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</p>	<p>Université de Rennes II (université remonteuse)</p> <p>Université de Rennes I</p> <p>Université du Mans</p> <p>Université de Nantes</p> <p>Université de Brest (en cours de discussion)</p>
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>- <u>Tronc commun en M1</u> mutualisé à l'ensemble des universités demandant la co-accréditation, rassemblé sur 2 x 6 semaines de cours semestriels de manière à laisser aux étudiants du temps pour leur travail personnel (notamment de terrain) et leur stage. Elle est partagée entre Cours fondamentaux et Outils techniques notamment en Archéosciences qui constitue l'une des spécificités scientifiques du laboratoire CReAAH, auquel la formation est adossée.</p> <p>- <u>Quatre parcours en M2</u></p> <p>Préhistoire (Rennes II) est proposé aux étudiants se destinant à une poursuite d'études en doctorat en Préhistoire.</p> <p>Archéologie des périodes historiques (Rennes II) est proposé aux étudiants se destinant à une poursuite d'études en doctorat pour les périodes protohistoriques, antiques et médiévales.</p> <p>Archéologie des sociétés et territoires, France métropolitaine (Nantes) est proposé aux étudiants se destinant à une poursuite d'études en doctorat pour les périodes protohistoriques, antiques et médiévales, mais uniquement sur la France.</p> <p>Ces trois parcours sont chacun adossé à des thématiques fortes que développe le laboratoire CReAAH UMR CNRS 6566.</p> <p>Métiers de l'archéologie (Nantes)</p> <p>Ce parcours vise à insérer les étudiants dans le milieu de l'archéologie professionnelle, notamment en archéologie préventive auprès des entreprises privées d'archéologie, des collectivités territoriales, des services régionaux de l'archéologie et de l'acteur historique dans ce domaine,</p>

	l'INRAP Institut de Recherche en Archéologie Préventive. Il est adossé à des chantiers-écoles et à des stages auprès des employeurs potentiels.
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Nantes et Rennes
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation en présentiel
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	M1 228 h/étudiant dont 28h présentiels sont assurées par des enseignants de l'université du Mans et 48h sont consacrées à l'anglais obligatoire M2 120 h/étudiant sauf le parcours Métiers de l'archéologie 261 h/étudiants et 36h d'anglais obligatoires
Effectifs attendus :	Autour d'une cinquantaine en M1 à l'échelle de l'ensemble du master, entre 5 et 10 à l'université du Mans
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Mutualisation évoquée avec le master MOSAE (Méthodes, outils de suivi pour l'aménagement et l'environnement) qui pourrait donner lieu à l'ouverture au sein du master ASA M2 d'un parcours spécifique au Mans à effectifs limités à 5
Accords internationaux particuliers :	Accord international de co-diplomation avec l'université de Sienne (Italie) Accord-cadre signé en 2020 entre l'université du Mans et l'université de Haïfa (Israël) permettant l'accueil des mastérants inscrits administrativement dans cette université en Israël et vice versa
Conventionnement avec une institution privée française :	

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

L'intégration de l'université du Mans dans la co-accréditation du master Archéologie Sciences de l'Archéologie lors du dernier contrat quinquennal (2016 - 2021) a permis de rendre lisible l'archéologie dans cette université et aux enseignants-chercheurs du département d'histoire de l'université du Mans d'enseigner l'archéologie, voire leurs spécialités en la matière sur des outils techniques intégrés à leur service d'enseignement. Cette lisibilité nouvelle a permis d'attirer une trentaine d'étudiants inscrits administrativement dans cette université durant le dernier quinquennal et a conduit à l'encadrement spécifique de masters dont deux ont débouché sur des doctorats financés inscrits à l'université du Mans. Ces mastérants inscrits à l'université du Mans entre 2016 et 2021 ont, à seulement une exception près, été licenciés dans une autre université que celle du Mans, ce qui prouve le caractère attractif de ce diplôme. Elle a également permis que la co-accréditation soit parfaitement articulée aux quatre sites pôles du laboratoire multisite CReAAH. Le Hcéres avait déjà fortement souligné cette cohérence et cette lisibilité à l'échelle de la France de l'Ouest lors de la dernière évaluation. L'évaluation du quinquennal écoulé n'est pas encore connue et dépend du calendrier de Rennes II.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Sans objet.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Arts, Lettres, Civilisations
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Lettres et Langues
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	La formation est co-accréditée avec l'U d'Angers
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours 1 : Etudes Culturelles Internationales (U du Mans). Options : Anglais – Espagnol – Allemand - Lettres Parcours 2 : Littératures, langues, patrimoines et civilisations (U d'Angers)

	Parcours 3 : Littérature pour la jeunesse (U du Mans)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans et Angers
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Le parcours 3 est entièrement en EAD, les parcours 1 et 2 sont en présentiel, mais des enseignements à distance (par visioconférence) seront introduits.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Actuellement : environ 420 h / étudiant + mémoires et stage
Effectifs attendus	Parcours ECI : entre 60 et 80 Parcours LIJE : entre 100 et 120
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Université d'Angers
Accords internationaux particuliers :	Université de Farmington (USA)
Conventionnement avec une institution privée française :	<ul style="list-style-type: none"> - Librairie Doucet (Le Mans) - Librairie Thuard (Le Mans) - Sarthe International, Chambre du Commerce et de l'Industrie (Le Mans) - Association les Carrefours de la pensée au Mans. - Forum le Monde Le Mans
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>A remplir plus tard (en fonction du calendrier d'Angers) en concertation avec Anne-Rachel Hermetet, responsable de la mention à Angers, établissement porteur du master.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissements demandant l'accréditation : **Université du Mans, Université d'Angers**

La formation	
Intitulé (conforme nomenclature) :	DIDACTIQUE DES LANGUES
Niveau :	Mention de Master
Origine de la formation (renouvellement avec restructuration) :	<p>La Mention de Master <i>Didactique des Langues</i> (« DDL ») s'inscrit dans l'historique d'une coopération étroite tissée entre les équipes pédagogiques de l'Université du Mans et d'Angers, qui, dès les années 1990, organisent de concert sur les deux sites l'ouverture d'une filière « FLE », Licence (90-91), puis parcours de Maîtrise (92-93) et de DESS (95-96 et 2001-2002) aux intitulés similaires. En 2004 (passage au LMD), c'est ainsi sur la base de cette offre parallèle et conjointement pensée que se fonde la Mention de Master DDL en co-habilitation / co-accréditation (depuis 2016) entre les universités du Mans et d'Angers, le partenariat impliquant en outre (également depuis 2004) l'université de Tours en convention sur 2 parcours (convention tripartite U-Le Mans-Angers-Tours), et l'Institut Catholique de l'Ouest qui organise en autonomie un parcours M1 et un parcours M2 de la Mention DDL (convention U-Angers-ICO).</p> <p>Si les partenariats académiques se sont maintenus, l'offre de la Mention DDL a beaucoup évolué entre 2004 et 2012, avec l'ouverture de différents parcours M1 et M2 en particulier à distance, offrant une richesse de spécialisations professionnelles dans le domaine de la DDL mais aussi complexifiant largement l'architecture générale et la lisibilité de l'offre : en 2012, la Mention comprenait un total de 20 parcours (M1 et M2).</p> <p>Un objectif majeur du projet 2016 était ainsi la simplification de l'offre, ce qui s'est opéré par une réduction forte du nombre de parcours – de 20 à 10, ce travail ayant en particulier concerné l'offre spécifique développée au Mans (refonte de 4 parcours M1 en 1 parcours M1 « DDL-DIV » et de 7 parcours M2 en 1 parcours M2 « DDL-DIV », ouvrant chacun des choix de colorations thématiques diversifiés autour d'objectifs transversaux.</p> <p>Pour le projet 2022, la demande est celle d'un renouvellement avec restructuration légère. La rationalisation de l'offre se poursuit avec notamment la décision de suppression du M1 EAD spécifique LMU (« DDL-DIV »). L'ensemble des autres parcours existants est maintenu avec des propositions d'améliorations qualitatives concertées réaffirmant les liens,</p>

	<p>au sein du Master DDL, entre les équipes co-porteuses LMU-UA, lesquelles participent désormais de la Comue expérimentale Angers-Le Mans officialisée en décembre 2020, instance qui permet une meilleure coordination et un développement de projets communs entre ces deux universités.</p> <p>La nouvelle offre du Master DDL (projet 2022) s'organise désormais en 9 parcours répartis comme suit entre les établissements organisateurs :</p> <p>Légende : P = présentiel ; D = à distance ; R : recherche</p> <table border="1" data-bbox="580 573 1439 927"> <thead> <tr> <th></th> <th>U-Le Mans</th> <th>U-Angers</th> <th>ICO</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M1</td> <td colspan="2">1 parcours commun décliné en présence sur les deux sites (M1-P) et à distance (M1-D LMU-UA + convention Tours).</td> <td rowspan="3">1 parcours M1 et M2</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">M2</td> <td>2 M2-pro spécifiques</td> <td>4 M2-pro spécifiques dont 2 en convention internationale (doubles diplômes).</td> </tr> <tr> <td colspan="2">1 parcours M2-R sur maquette partagée LMU-UA, en convention avec Tours sur un troc commun.</td> </tr> </tbody> </table>		U-Le Mans	U-Angers	ICO	M1	1 parcours commun décliné en présence sur les deux sites (M1-P) et à distance (M1-D LMU-UA + convention Tours).		1 parcours M1 et M2	M2	2 M2-pro spécifiques	4 M2-pro spécifiques dont 2 en convention internationale (doubles diplômes).	1 parcours M2-R sur maquette partagée LMU-UA, en convention avec Tours sur un troc commun.		
	U-Le Mans	U-Angers	ICO												
M1	1 parcours commun décliné en présence sur les deux sites (M1-P) et à distance (M1-D LMU-UA + convention Tours).		1 parcours M1 et M2												
M2	2 M2-pro spécifiques	4 M2-pro spécifiques dont 2 en convention internationale (doubles diplômes).													
	1 parcours M2-R sur maquette partagée LMU-UA, en convention avec Tours sur un troc commun.														
Champ de formation :	Lettres et Langues														
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Le Mans Université (LMU) Université d'Angers (UA)														
Parcours de la Mention DDL	<p>La Mention Didactique des Langues (projet 2022) comprend 9 parcours, conjointement organisés ou spécifiques aux établissements :</p> <table border="1" data-bbox="580 1272 1439 1989"> <thead> <tr> <th colspan="2">Mention « DDL » 2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Parcours communs LMU-UA</td> </tr> <tr> <td>1.</td> <td>Didactique des Langues : Français Langue Etrangère / Seconde Parcours disponible en présence et à distance <ul style="list-style-type: none"> - M1-P DDL-FLE/S : parcours M1 présentiel, maquette partagée, déployé en présence à l'université du Mans et à l'université d'Angers (justifié par les effectifs). - M1-D DDL-FLE/S : parcours M1 à distance commun LMU-UA, en convention avec Tours, hébergé sur la plateforme EAD-LMU, co-organisé et co-animé par les 3 équipes. </td> </tr> <tr> <td>2.</td> <td>Didactique des langues et sociolinguistique : Métiers de la recherche et de l'enseignement <ul style="list-style-type: none"> - M2-H DDL-MER : parcours M2 à orientation recherche, maquette partagée, hybride au Mans, présentiel à Angers, tronc commun en convention avec l'université de Tours. </td> </tr> <tr> <td colspan="2">Offre spécifique LMU</td> </tr> <tr> <td>3.</td> <td>Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde <ul style="list-style-type: none"> - M2-P DDL M-FLE/S : parcours M2 à orientation professionnelle, à dominante présentielle, hybride sur 1 UE à distance obligatoire, jusqu'à 3 UE-D possibles), Le Mans Université. </td> </tr> <tr> <td>4.</td> <td>Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde et Diversité (situations, approches, langues)</td> </tr> </tbody> </table>	Mention « DDL » 2022		Parcours communs LMU-UA		1.	Didactique des Langues : Français Langue Etrangère / Seconde Parcours disponible en présence et à distance <ul style="list-style-type: none"> - M1-P DDL-FLE/S : parcours M1 présentiel, maquette partagée, déployé en présence à l'université du Mans et à l'université d'Angers (justifié par les effectifs). - M1-D DDL-FLE/S : parcours M1 à distance commun LMU-UA, en convention avec Tours, hébergé sur la plateforme EAD-LMU, co-organisé et co-animé par les 3 équipes. 	2.	Didactique des langues et sociolinguistique : Métiers de la recherche et de l'enseignement <ul style="list-style-type: none"> - M2-H DDL-MER : parcours M2 à orientation recherche, maquette partagée, hybride au Mans, présentiel à Angers, tronc commun en convention avec l'université de Tours. 	Offre spécifique LMU		3.	Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde <ul style="list-style-type: none"> - M2-P DDL M-FLE/S : parcours M2 à orientation professionnelle, à dominante présentielle, hybride sur 1 UE à distance obligatoire, jusqu'à 3 UE-D possibles), Le Mans Université. 	4.	Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde et Diversité (situations, approches, langues)
Mention « DDL » 2022															
Parcours communs LMU-UA															
1.	Didactique des Langues : Français Langue Etrangère / Seconde Parcours disponible en présence et à distance <ul style="list-style-type: none"> - M1-P DDL-FLE/S : parcours M1 présentiel, maquette partagée, déployé en présence à l'université du Mans et à l'université d'Angers (justifié par les effectifs). - M1-D DDL-FLE/S : parcours M1 à distance commun LMU-UA, en convention avec Tours, hébergé sur la plateforme EAD-LMU, co-organisé et co-animé par les 3 équipes. 														
2.	Didactique des langues et sociolinguistique : Métiers de la recherche et de l'enseignement <ul style="list-style-type: none"> - M2-H DDL-MER : parcours M2 à orientation recherche, maquette partagée, hybride au Mans, présentiel à Angers, tronc commun en convention avec l'université de Tours. 														
Offre spécifique LMU															
3.	Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde <ul style="list-style-type: none"> - M2-P DDL M-FLE/S : parcours M2 à orientation professionnelle, à dominante présentielle, hybride sur 1 UE à distance obligatoire, jusqu'à 3 UE-D possibles), Le Mans Université. 														
4.	Métiers du Français Langue Etrangère / Seconde et Diversité (situations, approches, langues)														

	<ul style="list-style-type: none"> - M2-D DDL DIV-FLE/S : parcours M2 à orientation professionnelle, à distance avec mode hybride possible sur certaines UE selon le choix des étudiants), Le Mans Université. <p style="background-color: #f2f2f2; padding: 2px;">Offre spécifique UA</p> <p>5. Formation en langue des adultes et mobilités</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2-P FLAM : parcours M2 présentiel à orientation professionnelle, Université d'Angers. <p>6. Didactique des langues, des Littératures et Cultures</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2-D DILALIC : parcours M2 à distance, orientation professionnelle, Université d'Angers. <p>7. Enseignants de langues en Europe : formation à la diversité linguistique et culturelle des publics scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2-P ELE : parcours M2 présentiel international, orientation professionnelle, diplôme conjoint, Université d'Angers, en convention avec l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes, Grèce. <p>8. Diffusion du français en pays anglophones</p> <ul style="list-style-type: none"> - M2-H DIFLANG : parcours M2 hybride international, orientation professionnelle, double diplôme M2-PGCE, Université d'Angers, en convention avec l'Université de Worcester, Angleterre. <p style="background-color: #f2f2f2; padding: 2px;">Offre spécifique ICO (en convention avec l'UA)</p> <p>9. Français Langue Etrangère, Cultures et Médias</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours M1 présentiel, Institut Catholique de l'Ouest, Angers. - Parcours M2 présentiel à orientation professionnelle, Institut Catholique de l'Ouest, Angers.
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Les enseignements s'organisent, selon les parcours de la Mention, à l'université du Mans, à l'université d'Angers, à l'université de Tours, à l'institut catholique de l'ouest, Angers. Les M2 internationaux (ELE et DIFLANG) impliquent le suivi d'enseignements dans les universités partenaires (Athènes, Worcester).
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Selon les parcours, les enseignements s'organisent en présentiel, à distance ou en mode hybride. A distance, les enseignements peuvent s'organiser en des cours asynchrones associés d'activités à réaliser en ligne, seul ou en mode coopératif, soit selon un calendrier imposé, soit dans un ordre et une temporalité à décider en autonomie par l'étudiant.e selon ses besoins et priorités. D'autres enseignements à distance s'organisent en mode synchrone, dans une interaction directe entre enseignants et étudiants via une interface en ligne.</p> <p>A l'appui de l'expérience déjà ancienne des équipes porteuses en matière de formation à distance, adossée, au Mans, aux recherches des enseignants-chercheurs du CREN qui travaillent sur l'innovation éducative, les outils et usages du numérique et la formation à distance, et à l'appui pédagogique du PRN-LMU et du Lab'UA à Angers, cette multi-modalité de la formation permet de s'adapter à une diversité de profils d'étudiant.es en formation initiale ou continue, en reprise d'études ou en reconversion professionnelle, et à diverses problématiques de publics « empêchés » (mobilité réduite, distance géographique, articulation de la formation à une activité professionnelle / à des contraintes temporelles particulières, etc.).</p> <p>La multi-modalité s'associe à une réelle prise en compte des profils et projets des étudiant.es, qui se manifeste dans la diversité des choix offerts pour la composition des parcours M1 et M2 pour une meilleure adaptation aux besoins en termes de compétences professionnelles, ou encore à</p>

	<p>travers la possibilité de rythmes différenciés selon les contraintes et les priorités des étudiant.es, l'ensemble de ces choix étant guidés par les enseignant.es-référent.es au moment des inscriptions pédagogiques.</p> <p>Dans le contexte sanitaire actuel et depuis le premier confinement (2020), cette expérience du numérique éducatif a permis aux équipes d'être réactives pour replier les formations présentielles à distance et assurer la continuité pédagogique, organiser les enseignements en modalité synchrone à distance, par recours aux Environnements numériques de travail (LMU : UM-TICE ; UA : Lab'UA), l'ouverture de sessions en ligne (classes virtuelles), d'espaces de dépôt et de forums.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>M1-M2 : environ 500h / étudiant.</p> <p>Le global ne tient pas compte des heures associées aux soutenances de stages M1 et M2 et de mémoires en M2.</p> <p>Une UE LVE est accessible en M1 pour les étudiant.es ne pouvant pas certifier d'un niveau minimum B2 en LE, ce qui est le cas d'environ 80% des étudiant.es admis à s'inscrire en M1.</p> <p>Au Mans et concernant le M1 EAD commun LMU-UA, l'offre est une UE d'anglais. La situation est légèrement différente à l'UA qui, en plus d'offrir le grec, a opté pour la reconnaissance de diplômes (niveau Baccalauréat) dans toute autre langue que le français.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Mention DDL 2022. Effectifs primo-inscrits annuellement attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LMU : 150 - UA : 120 - ICO : 40 <p>Remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiant.e.s inscrits en présentiel (M1 et M2) relèvent à 95% de la Formation Initiale, tandis qu'en EAD, le taux d'étudiant.e.s relevant de la formation continue est en moyenne de 30%. <p>Au Mans, une réduction des effectifs EAD a été opérée au cours du contrat 2016-2021 pour améliorer la qualité du suivi des étudiant.es, de l'encadrement des stages et des mémoires.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>La Mention Didactique des Langues s'organise en co-accréditation entre Le Mans Université et l'Université d'Angers. Elle repose sur un partenariat académique impliquant également par convention l'Université de Tours (sur 2 parcours, totalement ou partiellement partagés), ainsi que des universités en conventions internationales (Worcester, Athènes).</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Des accords internationaux sont conventionnés pour deux parcours M2 (offre spécifique U-Angers) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours M2 ELE, convention internationale, diplôme conjoint, Université d'Angers - Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes. - Parcours M2 DIFLANG, convention internationale, double diplôme M2-PGCE, Université d'Angers - Université de Worcester.

	<p>D'autres conventions internationales sont signées avec des universités étrangères ou des acteurs internationaux de l'enseignement du FLE, Alliances Françaises, Instituts français, Services culturels des Ambassades françaises</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>LMU</u> : Des accords conclus avec l'Université normale du Sichuan à Chengdu, Chine, et avec l'Université de Zaporozie, Ukraine, ouvrent aux étudiants manceaux la possibilité de stages internationaux dans de bonnes conditions d'encadrement et permettent à des étudiants étrangers de poursuivre leurs études notamment en EAD avec une hybridation des parcours menant à l'obtention des doubles diplômes. D'autres accords, en partenariat avec des Universités ou Alliances françaises, visent à coopérer à la formation des enseignant.es de FLE à l'international, donnent lieu à l'ouverture de Diplômes d'Université en Didactique du Français Langue Etrangère (DU-FLE) pouvant constituer une passerelle vers le Master. - <u>A Angers</u>, des accords internationaux permettent aux étudiants du Master DDL de réaliser leur stage et/ou une partie de leur formation à l'étranger auprès des universités de Murcia (Espagne), l'Université Szeged (Hongrie), l'Université pédagogique de Cracovie (Pologne), les écoles d'immersion et collèges bilingues de Normandale (Minnesota-USA). Il y a actuellement 34 partenariats ERAMUS et de nombreuses conventions bilatérales avec des universités en Palestine, en Chine, au Canada, en Algérie et au Maroc. - <u>A l'ICO</u>, les étudiants bénéficient d'accords de partenariat et de conventions établis par la faculté des Humanités avec 85 universités qui leur permettent de réaliser leur stage, trouver des terrains d'enquête pour leur mémoire ou un emploi une fois diplômés.
Conventionnement avec une institution privée française :	Le partenariat interuniversitaire sur lequel se fonde le Master DDL implique l'Institut Catholique de l'Ouest, par convention avec l'Université d'Angers sur deux parcours (M1 et M2) organisés en autonomie.
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). 	
<p>Les forces de la Mention <i>Didactique des langues</i> sont nombreuses.</p> <p>Reposant sur un partenariat interuniversitaire complexe (co-accréditée LMU-UA, en convention avec l'université de Tours et l'institut catholique de l'ouest d'Angers) elle constitue une offre riche, visible sur la carte universitaire et reconnue de qualité dans le domaine de l'enseignement de langues / la formation linguistique, en particulier du français langue étrangère ou seconde (FLE/S), en contextes socio-éducatifs diversifiés, en France et dans le monde. Elle s'organise en relation forte avec le monde professionnel qui constitue sa cible, en coopération étroite avec les services universitaires numériques (PRN-LMU ; Lab'UA), de la formation continue mais aussi les centres universitaires FLE pour les étudiants étrangers (Maison des Langues-LMU, CeLFE-UA), investis en tant qu'écoles d'application pour les étudiants du Master, et dans un réseau de partenariats nationaux et internationaux donnant lieu au montage de parcours internationaux associés de doubles diplômes et ouvrant dans tous les parcours des possibilités de mobilités étudiantes, de stages et de postes pour les diplômés. Elle se décline en un ensemble de parcours dont les objectifs sont cohérents avec les besoins de terrain, et dont les thématiques sont adossées aux spécialités de recherche des EC pilotant et animant la formation, entre lesquels les coopérations sont anciennes, qui partagent une culture de travail et des référents commun, co-affiliés à des réseaux interprofessionnels et scientifiques (BUFFLE, ASDIFLE, ACEDLE, RFS), et régulièrement impliqués dans des programmes communs (Enjeu[x], Amicae).</p>	

L'évaluation HCERES 2016 relevait aussi **des faiblesses** à partir desquelles ont été définis les **axes prioritaires** d'un travail engagé tout au long du contrat et ayant nourri le projet DDL 2022-2027 déposé :

1. Renforcer les structures de pilotage et la coordination de la formation

La mise en place, à partir de 2016, du **Conseil de Perfectionnement de la Mention DDL**, a constitué une instance transversale qui manquait, rassemblant les EC du Mans, d'Angers, de Tours et de l'ICO et concernant le M1-D commun, des partenaires de services universitaires et du monde professionnel, mais aussi des étudiants délégués représentants M1 et M2. La mise en place du CP a instauré un **rendez-vous annuel de bilan et de concertations**, a permis de confronter les retours des évaluations des enseignements annuellement lancées auprès des étudiants par le recours aux outils numériques de sondage (EVAMAINE-LMU, dispositif Pap'UA), d'échanger sur les projets / chantiers en cours, à propos des évolutions souhaitées et/ou estimées nécessaires. A partir de 2017-2018, un **compte-rendu annuel** a été produit permettant de collecter des données actualisées concernant les effectifs et les taux de réussite, mais aussi de garder trace des problématiques rencontrées, en termes notamment de suppression d'outils numériques de gestion (formations EAD) ou d'instabilisation / fragilisation des équipes (départs, en mutation, à la retraite, congés maternels, disponibilité), tant à LMU qu'à l'UA, avec une fin de contrat marqué par le renouvellement de certaines forces (recrutement d'un PR-UA 2020 et d'un.e MCF-LMU 2021), mais, au Mans, la perspective à deux ans de plusieurs départs à la retraite.

Dans le prolongement du bilan d'auto-évaluation Hcéres 2015, première étape du travail engagé au Mans par A. Bretegnier, responsable de la Mention depuis novembre 2014, la mise en place du CP a permis de renforcer la coordination globale du Master DDL. En 2020, le recrutement à Angers de V. Feussi a permis de réinstaurer une co-responsabilité de la Mention LMU-UA, interrompue depuis 2017. Une **dynamique réaffirmée de coopération transversale** s'est manifestée au sein de l'équipe d'EC porteurs de la Mention DDL, dans le **dépôt d'un projet commun**, en réponse à l'AAP ComUE expérimentale Angers-Le Mans (nov. 2020) : « DILADIV-PRO » : *Didactique des langues, professionnalisation et diversification de compétences*, (2020-2021. Co-porteurs : V. Feussi, CIRPaLL, U-A et A. Bretegnier, CREN, LMU), au service d'une amélioration qualitative des parcours communs du Master DDL (Cf. infra Point4).

2. Maintenir la richesse de l'offre tout en poursuivant l'effort de rationalisation, pour une offre plus lisible

Une seconde préconisation du Hcéres était de travailler sur la lisibilité de l'offre, riche mais complexe.

Au Mans (offre spécifique), un premier travail avait été opéré, en préparation du contrat 2017-2021, de réduction massive du nombre de parcours, par fusion de **5 parcours M1-EAD en un seul** (« M1-DIV ») comprenant un tronc commun et un choix de thématiques permettant de « colorer » le parcours (*Didactique... du plurilinguisme, de l'anglais, de l'allemand, du français langue de l'école*) ; mais aussi de **7 parcours M2 EAD en 1 seul** (M2-DIV), ouvrant aussi un tronc commun et la possibilité d'un choix de 7 spécialisations professionnelles (*diffusion et conseil en langues, numérique éducatif, didactique du FLS / du plurilinguisme / de l'anglais / de l'allemand / du français langue de l'école*). En M2, cette refonte a permis une mise en synergie et plus de souplesse vers un parcours pensé « à la carte ». Elle a aussi permis de renforcer la mutualisation des UE, et réduit en M2 les effets de petits effectifs et d'étudiants isolés. Elle n'a toutefois pas eu tous les effets attendus de simplification, en termes de gestion pédagogique et administrative, et certains cloisonnements ont été maintenus.

Concernant le M2 DIV, les thématiques professionnelles développées dans le parcours ont continué à se révéler pertinentes et en adéquation avec les forces vives des EC, mais le maintien d'un découpage en thématiques de spécialité s'est révélé source de complications administratives et surtout contraignant pour les étudiants pouvant souhaiter de panacher encore davantage leur formation dans la logique de projets professionnels situés. Ces considérations donnent à l'équipe à décider de refondre une nouvelle fois en construisant 1 seul (vrai) parcours, structuré autour d'un tronc commun de deux UE, et accentuant encore les possibilités de choix offertes aux étudiants.

Concernant le M1 DIV, une réflexion s'est amorcée au cours du contrat sur la pertinence de maintenir le parcours. Hérité de parcours M1 EAD conçus au début des années 2000 à destination de publics relevant plutôt de formation continue, mais dont les cibles, à la fois en termes de publics étudiants et en termes d'objectifs formatifs et professionnels, sont progressivement devenues plus floues, ne correspondant plus tout à fait à la réalité des étudiants stagiaires de formation continue, arrivant maintenant clairement avec les prérequis pour rejoindre directement un M2, ou relevant de reconversion professionnelle et ayant en ce sens besoin d'une formation généraliste du M1 DDL-FLE. En lien avec l'évolution des équipes, l'investissement dans les thématiques DIFLEC, DIALL et DIANG, autrefois portées par des collègues des départements de Lettres, Allemand et Anglais, s'est aussi

progressivement étioilé. A l'occasion du présent projet, la décision a été prise de la **fermeture de ce parcours M1 spécifique LMU**. Certaines ressources de ce parcours, retravaillées au cours du prochain contrat, contribueront à enrichir les parcours M1 et M2 disponibles, permettant de maintenir une diversité de l'offre de formation, sur les spécificités qu'elles représentent, et de soutenir la réflexion d'équipe sur l'évolution de cette offre.

A l'Université d'Angers, les 4 parcours M2 à orientation professionnelle sont reconduits pour le projet 2022. L'effort de rationalisation et de lisibilité s'est traduit par la forte mutualisation de l'offre de formation, qui organise les parcours nationaux et internationaux autour de deux axes principaux : le présentiel et le distanciel. Pour les parcours présentiels, le M2 FLAM fournit un socle que partage presque entièrement le M2 ELE : à l'exception de 2 UE spécifiques, le reste des cours est mutualisé soit avec le M2 FLAM soit avec le M2 DILALIC. Pour ce qui concerne les formations à distance, le M2 DIFLANG est entièrement mutualisée avec le parcours DILALIC.

Cet effort de rationalisation s'est également poursuivi dans les adaptations régulières des formations aux forces d'encadrement, traduites par certaines réorientations thématiques. C'est ainsi que la coloration professionnelle du M2-FLAM s'est davantage accentuée avec l'arrivée d'E. Rousseau Gadet et la modification du statut de l'UE4P (qui devient un cours obligatoire) puis la création de l'UE41P qui rend compte de la visibilité donnée sur la professionnalisation en permettant l'enrichissement qualitatif du réseau professionnel des formations FLE. Ces adaptations ont parfois consisté en un allègement des activités et tâches. C'est en ce sens qu'une réflexion a été menée sur la suppression du mémoire en M2 DIFLANG, les exigences des années de probation des diplômés de ces formations étant suffisamment orientées vers la réflexivité enseignante pour autoriser une équivalence avec le mémoire.

Ces modifications, qui seront reconduites ou mises en œuvre dans le projet 2022, sont sans conséquence sur la qualité de l'offre de formation, puisqu'elles sont venues en grande partie de retours d'expériences étudiantes. La prise en compte des besoins d'étudiant.e.s, par ailleurs recommandée par le CP, a également conduit à un travail en rapport avec l'élargissement des partenariats internationaux, dont l'aboutissement a été une reconnaissance des ECTS acquis par pendant leurs séjours formatifs dans les universités partenaires (Athènes et Worcester plus particulièrement). Ce choix présente l'avantage d'une meilleure individualisation des parcours d'étudiant.e.s, ce qui fait de la mobilité étudiante un outil formatif important.

A l'Institut catholique de l'Ouest d'Angers, le parcours M1 et M2 est aussi reconduit.

Ainsi, en dehors de l'offre spécifique développée à l'ICO, la Mention DDL ne comprendra plus, à partir de 2022, qu'**un seul parcours M1 LMU-UA « DDL-FLE/S »**, qui, à partir d'une maquette commune, continuera à se décliner de concert en présentiel chaque année sur les deux sites (M1-P), et à distance dans le M1-D co-conçu / géré / animé par les équipes LMU-UA en convention avec l'université de Tours.

La **cohérence de l'offre se renforce** en conférant pleinement au M1 son **rôle de socle commun** de connaissances et de compétences pré-requises pour l'accession en M2, ouvrant sur d'autres compétences, des approfondissements, une diversification des contextes et des approches didactiques justifiant le déploiement des différents parcours M2 à orientation professionnelle, là aussi en présence / distance / en mode hybride.

3. S'appuyer sur l'expérience de l'équipe en matière de multimodalité pour aller plus loin...

Un autre point fort est la **multimodalité** des enseignements, mis en œuvre, selon les parcours, en présence, à distance, ou en mode hybride, et plus largement la culture et l'expérience des équipes en matière de formation à distance, le numérique constituant ici non seulement un **média éducatif** mais aussi **de professionnalisation** pour les étudiants, d'exercice à la profession d'enseignant-formateur (stages d'enseignement pouvant s'organiser en partie à distance), et encore une **thématique de recherche**, en particulier menée par certain.es EC du CREN (LMU) et interrogeant chacun.e sur les impacts / contraintes / possibles de la distance sur l'enseignement-apprentissage, la relation éducative, le rôle et la posture de l'enseignant.e, les interactions didactiques, etc.

Dans le contexte sanitaire actuel et depuis le confinement, cette expérience solide a permis aux équipes d'être réactives pour replier à distance les formations présentielles, et les échanges à ce sujet au sein de l'équipe de pilotage ont aussi montré que, si les contraintes ont été fortes, de nouvelles manières de travailler avaient aussi commencé à se produire, donnant à envisager la possibilité d'aller plus loin dans l'hybridation de la formation (cf. *infra*).

Au Mans, un chantier de longue haleine porte sur la **qualité du tutorat / de l'accompagnement formatif** en ligne, en lien avec les spécialités recherche de l'équipe pédagogique et son engagement sur la question du Tutorat (PIA THELEME LMU, 2018-2028). En prolongement du dispositif d'accompagnement à distance conçu pour le parcours M1 commun Le Mans-Angers-Tours (2012, UE 102), un dispositif **d'accompagnement spécifique M2** a

été conçu en 2017 (UE 45, obligatoire M2 distance et présence), qui permet de renforcer l'aisance sur la plateforme, d'approfondir la connaissance de ses possibilités, et plus largement de développer des compétences en termes de numérique éducatif dans la perspective d'enseigner des langues / le FLE/S selon des modalités diversement médiatisées et hybrides.

A Angers et dans la même perspective, l'UE213 a été mis en place pour le M2-DILALIC avec pour objectif de fournir un accompagnement réflexif aux étudiants engagés dans l'apprentissage (et l'enseignement) à distance. Dans l'ensemble et pour toutes les formations, le Lab'UA offre des ressources et un accompagnement pédagogique et technique.

Depuis 2018, une session d'**ateliers Tuteurs / pratiques de tutorat** a été menée au Mans co-impliquant tous les enseignants intervenant dans le Master DDL à distance, et ayant abouti à la réalisation d'un Livret de Tuteurs / Tutrices du Master DDL. L'ouverture d'un forum commun, notamment, a créé un lieu d'échanges et de partage d'informations. Une réflexion s'est aussi opérée concernant l'accompagnement des étudiants dans leur professionnalisation et les modalités de validation des stages professionnels obligatoires de Master 2. En 2018, les traditionnels rapports de stages ont été remplacés par une démarche de guidage pour une réflexion sur la professionnalisation à l'œuvre dans l'articulation de la théorie et de la pratique, et la construction d'un **portfolio de compétences professionnelles** valorisables dans le monde du travail. Un document de cadrage a été conçu par l'équipe pour accompagner les étudiant.es dans cette réflexion sur leurs compétences en construction, pour laquelle ils sont invités à se saisir du **Référentiel de Compétences** de la formation (élaboré pour l'ensemble des parcours de la Mention pour le projet déposé en 2016), pour expliciter et traduire leurs expériences en termes de compétences professionnellement valorisables, prendre conscience des acquis et de ce qui est transférable, et renforçant ainsi aussi leur identité professionnelle.

Enfin, une réflexion transversale se porte sur **l'hybridation** des formations. Au Mans, ces formats se pratiquent depuis de nombreuses années : le parcours M2-P comprenant une UE-D obligatoire et un choix possible de 2 autres UE-D ; à l'inverse dans les parcours M2-D, certaines UE s'organisent en présence, au cours d'un **séminaire intensif de regroupement** organisé depuis plus de 10 ans la première semaine de juillet, qui permet de regrouper des étudiants suivant le master en présence et à distance. En 2020, pour s'adapter à la crise sanitaire, ces UE ont été entièrement assurées à distance sur la temporalité prévue (mode synchrone), ce qui s'est avéré répondre très favorablement à certains étudiants pouvant vivre et travailler dans différents pays européens ou non-européens. Pour améliorer l'accès à ces UE, tant des étudiants à distance que des étudiants présents, souvent en stages en juillet, l'équipe prend la décision de repenser la temporalité de ces cours (déplacement du séminaire début janvier) et de les organiser en ouvrant aux étudiant.es la possibilité de les suivre en présence OU à distance (**UE hybride, double disponibilité présence / distance synchrone**).

A Angers, l'équipe s'est saisie du contexte de pandémie et de confinement de mars 2020 pour réfléchir à l'accompagnement en stage des étudiants en situation de présence empêchée. Sollicitée par deux établissements partenaires que sont l'université de Wrocław en Pologne et le CASNAV 49, elle a pensé des modalités de mise en relation à distance des publics ciblés (étudiants en apprentissage du français A1 à B1 en Pologne et élèves allophones niveau A1.1 des collèges du Maine-et-Loire), pour organiser des cours de français et ateliers de conversations assurés par les étudiants de L3, M1 et M2 FLE au printemps 2020. Pour les étudiants de l'UA, ces tandems ont permis de suppléer l'impossibilité d'effectuer le stage initialement prévu en raison de la fermeture des écoles et établissements. Ils ont aussi donné aux étudiants de l'UA la possibilité de faire l'expérience de l'enseignement à distance, devenu depuis une donnée du métier (et non une option pour amateurs de nouvelles technologies).

Depuis la rentrée 2020-2021, ces tandems ont été restructurés dans la perspective du renforcement des partenariats existants et leur élargissement à de nouvelles situations. Ce dispositif a ainsi permis de **proposer aux étudiants des offres de stage en adéquation avec les évolutions des métiers du FLE** (enseignement à distance, présence empêchée, création de ressources pédagogiques en ligne etc.) ; de **développer les compétences professionnelles des étudiants FLE de l'UA** dans la formation et dans les stages pratiques (posture enseignante, travail d'équipe, conception d'activités et formalisation dans un fiche pédagogique, corps et voix, rencontre interculturelle etc.) ; **d'encourager des mémoires de recherche** en M2 portant sur l'expérience des tandems à distance ; d'envisager des offres d'emploi pour les diplômés de l'UA auprès de nos partenaires. Impliquant désormais 7 universités partenaires et les formations de M1 et M2 de l'UA, ces activités ont fait évoluer les UE 15 et 12 du Master 1 FLE désormais pensées sous une modalité hybride articulant à la fois présence et distance.

Un autre chantier d'hybridation concerne le M2-R (Cf. infra Point 6).

4. Finaliser la structuration de l'offre DDL dans une logique de compétences

En novembre 2020, l'équipe s'est saisie d'un APP lancé dans le cadre de la Comue expérimentale UA-LMU et s'est coordonnée pour déposer le projet **DILADIV-PRO**, dont le premier enjeu est de renforcer des pratiques coordonnées inter-sites ne reposant plus sur la seule logique de parcours séparés, de valoriser nos forces collectives et respectives au profit du rayonnement du Master, de réaffirmer une politique formative transversale concertée et ambitieuse.

Conçu pour une année, le projet s'inscrit comme « première brique » pour différents chantiers d'amélioration qualitative qui seront travaillés pour le contrat 2022-2027. Il se définit selon trois axes opérationnalisés en 3 livrables : 1. La construction d'un nouvel outil / portail de présentation dynamique et modernisée de la formation EAD permettant une entrée par les compétences ; 2. La formalisation de « bonnes pratiques » en matière d'enseignements de FLE à distance, à l'appui d'une analyse d'expériences diversifiées et conduisant à redéfinir les modalités de stages ; 3. La structuration d'un module de formation à et par la recherche, au bénéfice d'une professionnalisation réflexive et du rayonnement scientifique du Master DDL.

Après le travail d'élaboration du **Référentiel de compétences** de la mention DDL en cohérence avec les Fiches RNCP et les contenus de la formation, et une réflexion pédagogique pour donner aux étudiant.es à se saisir de ce Référentiel pour un travail sur leur professionnalisation, il s'agit maintenant de **repenser la structuration et la présentation de l'offre à partir de cette approche par les compétences**, au service d'un renforcement accru de sa cohérence, de sa modernisation et de sa meilleure lisibilité, à la fois institutionnelle, auprès des étudiants et des professionnels du champ, mais aussi pour une formation véritablement « à la carte » pouvant répondre à une diversité de projets et besoins professionnels des étudiants et des stagiaires de la FC.

L'**axe1-DILADIV** s'inscrit comme première brique dans cette perspective, tout en se saisissant d'une problématique importante rencontrée par l'équipe DDL au cours du contrat, avec la suppression en 2017, sur décision du PRN-LMU, de l'interface EAD « Itinéraires », outil majeur pour le Master DDL EAD, qui permettait jusque-là le suivi pédagogique et administratif des étudiants à distance, et, concernant le M1 EAD commun Le Mans-Angers-Tours, sur les 3 universités impliquées dans le Master, qui ce a plongé l'équipe pédagogique et les secrétariats dans une confusion profonde, et produit des complications en termes notamment de gestion administrative, d'établissement et de suivi des effectifs, saisie des notes etc. Malgré un cahier des Charges détaillé déposé par l'équipe DDL, le nouvel outil, proposé en 2019 n'a pas totalement remplacé les fonctionnalités pédagogiques et administratifs que cette interface permettait à tous (administratifs, enseignants, responsables des 3 universités) d'accomplir.

C'est donc dans la perspective d'**un outil rénové pour la formation à distance** que s'inscrit l'axe1 du projet DILADIV, dont l'objectif est de créer un nouvel outil de présentation /portail commun de la formation, offrant un **affichage dynamique modulable** selon les besoins des utilisateurs. Dans la temporalité de l'année 2021, l'élaboration de l'outil ne sera envisagée que sous l'angle du **M1-EAD commun Le Mans-Angers-Tours**, l'idée étant ensuite d'élargir pour appliquer le dispositif à l'ensemble des autres parcours de la Mention, voire d'autres Masters. La conception de cet outil visera à **consolider l'approche par compétences**, en proposant une présentation visuelle valorisant l'articulation entre les compétences (Référentiel) et les UE de la formation. Cet outil permettra de moderniser l'accès à l'information, bénéficiera fortement à l'accompagnement des étudiants, mais aussi permettra de répondre au besoin impératif d'une **organisation pédagogique transversale aux établissements** et de restaurer une pleine logique de coopération freinée par les difficultés techniques.

La **logique de compétences** est aussi au cœur de la refonte proposée pour le parcours spécifique LMU « **M2 DIV-FLE/S** », dont l'objectif est de permettre une **simplification** en termes de gestion administrative, tout en continuant à **valoriser la diversité** des thématiques du Master, à la fois spécialités de l'équipe et réels besoins professionnels de terrain (Numérique éducatif, ingénierie de formation, didactique FLS, plurilinguisme, politiques linguistiques), mais aussi en augmentant encore les **possibilités d'adaptation aux projets** des étudiant.es. Un enjeu fort de la refonte de ce parcours est de rendre plus **lisible** l'ensemble riche d'UE qui y sont disponibles, mieux aider les étudiants à s'y repérer mais aussi notamment à construire, en début d'année leur « **itinéraire pédagogique** ». Dans le projet de maquette 2022, un travail s'est engagé de **réorganisation de ces UE en termes de compétences** travaillées en majeur dans ces enseignements, par exemple : « Savoir enseigner une/des langues, diversité des approches, apports et outils pour la compréhension, l'analyse et l'enseignement » ; « Concevoir de ressources adaptées : ressources multimédia pour l'enseignement présentiel ou la FOAD » (ingénierie pédagogique) ; « Analyser et concevoir des dispositifs éducatifs / programmes / environnements / programmation de formation

/ présentiel ou EAD » (ingénierie de formation) ; « Evaluer des offres de formations vers la formulation de préconisations » ; « Coordonner le travail d'une équipe », etc. (finalisation en cours).

Pour les étudiant.es, choisir d'abord à partir d'une entrée « compétences » permet **une posture plus active** dans la prise en main de leur parcours et dans la perspective d'un projet professionnel, et une meilleure compréhension des compétences en travail dans le suivi des cours, à construire, en construction, valorisables dans une démarche d'insertion professionnelle. Comme pour la multimodalité, l'approche par compétence n'est ainsi **pas seulement appliquée, mais pleinement initiée** avec les étudiants, en particulier à l'œuvre dans l'élaboration de leurs portfolios professionnels M2 (Cf. supra Point 3).

5. Tenir compte de la diversification des compétences à l'œuvre dans l'enseignement des langues, du FLE/S en particulier, en situations de distance contrainte / présence empêchée

L'**axe2-DILADIV** va dans le sens d'une réflexion sur l'**hybridation**, la diversification des modalités et formats didactiques présence / distance, dont la première brique, répond, comme dans l'axe 1, à une problématique d'actualité, la situation sanitaire Covid-19, qui, au sein du Master DDL, a posé problème non pas du point de vue du **repli à distance** des enseignements, mais de celui de la mise en œuvre des stages prévus en présence. L'objectif est ici de réfléchir à la diversification des compétences à l'œuvre dans l'enseignement devant s'adapter à des situations de présence empêchée, distancielles / hybrides. La modalité choisie est celle d'un **projet participatif** lancé auprès de l'ensemble des étudiants du Master (LMU-UA) visant à collecter / faire collecter de multiples témoignages, selon des formats guidés, d'enseignants (débutants, confirmés, anciens diplômés du Master...) à propos de leurs pratiques, difficultés, ressources, vécus en situations de « distance contrainte ». La collecte de ces matériaux, associée de **missions de stages M2** gratifiées de coordination / compilation des données, sera suivie d'une **étape d'analyses par l'équipe et avec les étudiants** afin notamment de formaliser certaines « bonnes pratiques » à mutualiser, et permettront de nourrir la refonte des dispositifs / documents cadres d'accompagnement des écrits liés aux stages. Des chantiers sont ainsi programmés en 2020-2021 et 2021-2022 pour un **travail mutualisé** entre les équipes LMU-UA et une **réflexion décloisonnée distance / présence**.

6. Améliorer l'attractivité du M2-R, renforcer l'identité scientifique du Master DDL

Enfin, l'**axe3-DILADIV** qui se saisit de l'arrivée de V. Feussi pour repenser l'identité scientifique du Master DDL et dans la perspective d'accroître l'**attractivité** du parcours recherche (maquette commune LMU-UA) et sa valorisation auprès des laboratoires respectifs des équipes porteuses (CREN et CIRPaLL) élargies à leurs Écoles doctorales.

L'action se concentre ici sur le parcours **M2 Recherche**, qui se décline, sur la base d'une maquette commune, en présentiel à Angers et en mode hybride à dominante distance au Mans, et dont l'intitulé évolue en 2022 : **Didactique des langues et sociolinguistique : métiers de la recherche et de l'enseignement**. Un atout majeur de ce parcours M2-R, existant et pérennisé au prochain contrat, est de comporter un **tronc commun** de 3 UE impliquant par convention l'Université de Tours, organisé chaque année en présentiel à Tours, sous forme de séminaire intensif d'initiation à l'épistémologie et la méthodologie de recherche, co-animé par les EC de Tours, Le Mans et Angers (distance synchrone en 2020 et 2021). Outre ce tronc commun, la parcours comprend aussi un **module « découverte des métiers de la recherche »** validant 4 ECTS mais jusque-là non associé à des pratiques d'accompagnement et des heures d'enseignement. Le projet est de revoir le fonctionnement de ce module en y associant une **session annuelle distance-synchrone** co-animée Angers-Le Mans.

7. Améliorer la réussite des étudiants

Les analyses annuelles des effectifs, inscriptions et taux de finalisation révèlent des taux de réussite problématiques. Au Mans, dépassée par des effectifs trop importants au vu de forces réduites, un travail de régulation s'est opéré à partir de 2018-2019 afin de réduire les effectifs, d'améliorer la qualité du suivi et les taux de réussite, et le bilans 2019-2020 avait révélé, en M2, un taux inédit de soutenances / finalisation. Mais les contraintes depuis 2020 ont ré-inversé cette tendance.

Il est cependant ici important de **resituer ces taux d'échec/réussite**, dans la logique de parcours de professionnalisation associés d'un ou plusieurs stages, en France et/ou à l'international et contribuant pleinement à l'expérience et à la formation des étudiants, et que les étudiants **peuvent aussi choisir d'organiser en deux années** pour prendre le temps de ces expériences, d'un recul en vue de l'élaboration du mémoire. Celles et ceux

qui choisissent la distance le font aussi souvent pour **concilier leur formation à un emploi à plein temps** (et sans pour autant forcément relever de la FC).

Les chantiers « Qualité » engagés pour le contrat 2022-2027 agiront, nous l'espérons, sur les chiffres.

La question du suivi de l'insertion et du devenir professionnel des étudiants diplômés

La question du suivi de l'insertion et du devenir professionnel des étudiants reste un point problématique.

Les listings des étudiants et de leurs mails sont collectés par les secrétariats, dont peut être facilement extrait un annuaire des anciens étudiants, sur lequel va d'ailleurs s'appuyer une des actions pensées dans le cadre de DILADIV-axe2, mais **s'agissant de la mise en place d'un dispositif de suivi efficace et pérenne de l'insertion professionnelle** des étudiants diplômés, les EC de l'équipe considèrent qu'elle ne relève ni de leurs forces, ni de leurs compétences. Il conviendrait néanmoins de signaler d'une part le forum annuel des métiers organisé par la Faculté des Lettres, Langues et sciences humaines de l'Université d'Angers qui permet aux anciens étudiants (de FLE notamment) de témoigner de leurs parcours. D'autre part, certaines initiatives d'étudiants peuvent être considérées comme des éléments de réponse au besoin de suivi et d'insertion professionnelle. A Angers, les ALUMNI de M2 ELE se sont ainsi constitués en une association qui peut être sollicité pour en savoir plus sur le devenir des diplômés de cette formation.

Certains moyens existent au sein des établissements. À Angers la plateforme <https://ipoline.univ-angers.fr> / le réseau ALUMNI. Au Mans : Career Center pour la recherche d'emplois et de stages, mais la plateforme s'avère trop contraignante pour une utilisation efficace, et les offres de stages parvenant régulièrement aux secrétariats DDL sont plutôt relayées via les forums de la formation.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Sans objet.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Etudes sur le genre
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Master co-accrédité : Le Mans, Angers, Nantes, Rennes 2, UBO Rattachement à Angers
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	M1 Etudes sur le genre M2 Corps et biopolitique M2 Discriminations

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Master en EAD
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	EAD Journées de rentrée en présentiel et une semaine en novembre et février pour les M2 Discriminations
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	350 heures en M1 268 heures En M2 corps et biopolitiques 215 heures en M2 discriminations (et stage de 3 mois)
Effectifs attendus :	40 en M1 et 40 en M2 (répartis sur les deux parcours)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Co-accréditation Le Mans, Angers, Rennes 2, Nantes, UBO
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). 	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE,
LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

Document in progress
Construction de la formation en cours

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université d'Angers

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation en cours</i>) :	Etudes sur l'enfance NB : Mention spécifique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Création ex-nihilo Ce master mention spécifique « Etudes sur l'enfance » vise à dispenser une formation pluridisciplinaire de haut niveau à des étudiants en formation initiale et en formation continue. Plusieurs masters de ce type existent en Europe, aucun en France,
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Lettres et Langues Sciences Humaines Autre champ : Santé ?
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université d'Angers Le Mans Université Université de Nantes
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Pas de parcours

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Angers, Le Mans, Nantes
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.) :	Formation hybride : EAD et présentiel
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	350 h/an
Effectifs attendus :	40 étudiants en M1 40 étudiants en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>En cours</p>	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p>Néant</p>	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention Géographie, Aménagement, Environnement et Développement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master 1 et 2
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>Création d'une spécialité nouvelle de Master rattachée aux domaines STS et SHS dans le cadre de la spécialité "Sciences, technologies, santé mention géographie, aménagement, environnement et développement".</p> <p>Ce Master a pour objectif d'offrir aux étudiants une formation articulée sur les outils et méthodes d'acquisition, de traitement, d'intégration et de valorisation des données et leur utilisation dans le cadre de problématiques territorialisées à différentes échelles. Ce Master est construit autour d'un enseignement pluridisciplinaire (aménagement, écologie, géodésie, géomatique, droit, communication...) ouvert aux étudiants issus de la formation initiale (géographes, géomètres/topographes, urbanistes, architectes, écologues...) ou en formation continue.</p>
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	<p>Sciences Humaines (LMU)</p> <p>Sciences Technologies Santé (ESGT)</p>
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	École Supérieure des Géomètres et Topographes (ESGT - Le Mans) sous tutelle du Conservatoire National des Arts et Métiers

Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	Parcours Méthodes, outils de suivi pour l'aménagement et l'environnement – MOSAE
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université (campus du Mans)
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.) :	Présentiel (intégrant la formation en alternance) et stages
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>Environ 350 h total en M1</p> <p>Environ 350 h total en M2</p> <p>Part d'enseignement en langue étrangère : 6 %</p>
Effectifs attendus :	Seuil minimal de 15 personnes et seuil maximal de 25 personnes par année
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Mutualisation évoquée en réunion avec le Master Archéologie, sciences pour l'archéologie : Nantes, Rennes 1, Rennes 2, Le Mans
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Non
<p>Les discussions des différentes réunions ont débouché sur un master spécialisé lié à la maîtrise des outils pour l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement.</p> <p>Il s'agit de proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un socle thématique en aménagement-urbanisme-environnement (foncier, mobilité, habitat, paysage, biodiversité, commerce...) - un socle juridique (droit de l'urbanisme et de l'environnement, droit des collectivités, commande publique) et en collecte, gestion et exploitation de données (droit privé)... - des enseignements de spécialités concernant les méthodes d'acquisition et le traitement de données (topographie, géodésie, photogrammétrie, télédétection, lasergrammétrie, (préparation du brevet de télé pilote professionnel), bathymétrie, traitement des données géographiques, enquêtes quantitatives et qualitatives, focus groupe... <p>2 niveaux de formations : initiation + mise en œuvre</p>	

Des enseignements de spécialités concernant les méthodes d'intégration et de valorisation des données (SIG, webcarto, gestion de bases de données, montage d'observatoire, technique de concertation, prospective territoriale, communication-carto-graphique...)

L'objectif est de former des professionnels impliqués dans les projets d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement à plusieurs échelles capables de mobiliser différentes techniques d'acquisition, de traitement, d'intégration et de valorisation des données.

Le master pourrait être un parcours de la spécialité "Sciences, technologies, santé mention géographie, aménagement, environnement et développement". Le master pourrait être proposé en alternance/apprentissage. La maquette proposée pourrait comprendre un M1 et un M2.

Description générale du contexte

Les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement sont particulièrement dynamiques. Face aux enjeux sociétaux, environnementaux, économiques et numériques actuels, la législation européenne et française évolue rapidement. Les services de l'État, les collectivités et leurs partenaires en maîtrise d'œuvre doivent désormais accentuer leurs dispositifs à la fois de prospective territoriale et d'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques. Dans de nombreuses thématiques liées à l'aménagement (lutte contre l'artificialisation des sols ou la vacance commerciale et résidentielle, prise en compte des problématiques de santé ou encore des mobilités en matière d'urbanisme) ou l'environnement (maintien de la biodiversité, préservation des paysages, transition énergétique), la réalisation de diagnostics, l'usage d'indicateurs de suivi, la construction de scénarii prospectifs impliquent la maîtrise de nouveaux contextes opérationnels et techniques.

Dans ce cadre, le domaine de la production, du traitement de données appliqué aux champs de l'aménagement et de l'environnement est en plein développement notamment depuis l'arrivée à maturité de nouvelles technologies comme la lasergrammétrie ou l'utilisation de drone. En la matière, les besoins importants de la filière géomètre-topographe et géographes-aménageurs en sont le reflet : plusieurs milliers de personnes par an et particulièrement sur les thématiques en développement pour la profession que sont l'urbanisme et l'environnement. De plus, on assiste à une demande émergente et de plus en plus importante en matière de collecte, de structuration, d'analyse et de valorisation de l'information pour le suivi et l'évaluation des projets d'aménagement et plus largement des politiques locales : mise en place de GéoBIM, SIG multi-thématiques, de WebSIG, développement d'observatoires.

C'est dans ce contexte que le master MOSAE, rattaché aux domaines STS et SHS, est proposé pour une création en 2022 dans le cadre de la spécialité "Sciences, technologies, santé mention géographie, aménagement, environnement et développement".

Compétences à acquérir sur le plan des compétences transversales :

- Être capable de mener/appliquer une démarche scientifique
- Être capable d'effectuer une recherche documentaire / bibliographique
- Être capable de rédiger un projet, une étude, un cahier des charges géomatique
- Être capable de rédiger et présenter à l'oral et à l'écrit les résultats d'une étude/recherche
- Être capable de travailler en autonomie, de concevoir et planifier son travail
- Être capable d'animer une équipe et de collaborer avec différents partenaires

- Être capable d'assurer une veille méthodologique et technique
- Être apte à rédiger et communiquer oralement dans une langue étrangère (anglais)

En matière de compétences spécifiques au parcours :

- Savoir analyser, interpréter, synthétiser et faire preuve de réflexion critique;
- Maîtriser les concepts et notions fondamentales en aménagement, urbanisme, et environnement;
- Acquérir une solide connaissance en matière de conception et de mise en œuvre de projets d'aménagements, d'urbanisme et d'environnement (aspects techniques, environnementaux, juridiques et économiques);
- Connaître l'environnement socio-économique autour des enjeux d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement (organismes privés et publics, aperçu des marchés et des appels d'offres, etc.);
- Avoir une vision globale des enjeux d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement (Europe et Afrique) et une véritable culture internationale du projet;
- Maîtriser les concepts fondamentaux sur les méthodes et les outils d'acquisition et de traitement des données topographiques et géographiques;
- Savoir collecter, modéliser, gérer des données spécifiques aux thématiques de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement;
- Maîtriser et mobiliser les méthodes et les outils appropriés dans le cadre de la conduite d'un projet d'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement;
- Être capable de mobiliser les connaissances et compétences acquises sur les différentes étapes de la chaîne d'acquisition et de traitement des données : topographie, photogrammétrie, bathymétrie, conduite de lever par drone, enquêtes quantitatives, etc.;
- Avoir une pratique du terrain et des études de cas auprès des collectivités territoriales et des sites pédagogiques;
- Être capable de mobiliser les connaissances et compétences acquises sur les différentes étapes de la chaîne d'intégration et de valorisation des données : SIG, gestion de base de données, webCato, webSIG, montage d'observatoire, technique de diagnostic et de prospective territoriale, collecte et diffusion des connaissances ;
- Concevoir une chaîne d'acquisition, de traitement, d'intégration et de valorisation reproductible;
- Maîtriser l'anglais;
- Produire des documents techniques de qualité : rédaction de rapport technique, recension et analyse critique des sources, production de éléments graphiques;
- Produire des documents de valorisation destinés à différents publics;

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Mention Gestion des territoires et développement local
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M1 et M2
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	<p>Formation à distance, centrée sur les politiques territoriales de développement durable et de transition écologique, aussi bien dans le contexte des pays développés que dans celui des pays en développement, avec une approche transversale sur les questions urbaines, agricoles, touristiques et d'aménagement.</p> <p>Renouvellement à l'identique pour les parcours POLITER, PANACUI et MATTERRE</p> <p>Renouvellement avec restructuration mineure pour le parcours TREDECA. Ce parcours reprend le socle de l'ancien parcours Transition énergétique et Développement (TRED). Il répond au souhait de former les étudiants de ce parcours en élargissant les enjeux de la transition énergétique pour aborder plus globalement les enjeux de la transition écologique. Il répond aussi à la nécessité de prendre en compte les demandes de formation sur la gestion des déchets dans le cadre de l'économie circulaire (recrutement récent d'une collègue spécialiste de ce sujet). Il répond en outre au besoin d'afficher plus clairement la focalisation sur l'Afrique et les spécificités des territoires africains. Ce parcours permettra également de répondre au besoin de formation d'un certain nombre d'étudiants (5 à 10 chaque année) et candidatures Campus France d'origine africaine d'un bon très bon niveau souhaitant se former sur les</p>

	questions de déchets et d'économie circulaire avec des projets portant spécifiquement sur l'Afrique. Le parcours MIDEDEC du master présentiel VEU ne permet pas très bien de les accompagner dans ces projets puisque les cours et les intervenants professionnels traitent majoritairement de cas français ou européens, notamment en M2.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	LMU
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	<p>Le Master Gestion des territoires et développement local comporte 4 parcours (spécialités):</p> <p>Politiques territoriales de développement durable (POLITER)</p> <p>Ce parcours offre une approche systémique des enjeux de la durabilité et de la transition énergétique territoriale, en montrant la complémentarité des différents angles d'analyse (enseignements modulaires au choix, portant sur les villes durables et post-carbone; l'aménagement durable et l'écologie territoriale; l'agriculture durable, l'évolution des politiques agricoles, etc.).</p> <p>Gestion des patrimoines naturel, culturel et immatériel et tourisme durable (PANACUI)</p> <p>Le parcours PANACUI entend répondre à une demande croissante des gestionnaires et des développeurs de sites patrimoniaux archéologiques et naturels en matière de gestion durable et de valorisation économique de patrimoines mixtes culturels/naturels. Les enseignements s'appuient plus spécifiquement sur les recherches menées sur l'articulation entre développement durable du tourisme et études patrimoniales.</p> <p>Transition écologique et développement, gestion des déchets et économie circulaire en Afrique (TREDECA),</p> <p>Il forme sur des visions intégrées articulant transition écologique et développement socio-économique, gestion des déchets et économie circulaire, pour que soient mieux affrontées en Afrique les questions de gestion de ressources naturelles, d'urbanisation et de pauvreté, dans le contexte actuel où le recours aux énergies fossiles et l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre,</p>

	<p>responsables du changement climatique, soulignent la nécessité des modèles de développement sobre en carbone. La dimension opérationnelle de la formation s'appuie sur de nombreuses études de cas.</p> <p>Management des Territoires en Transition Écologique (MATTERRE) : Ce parcours propose une offre de cours en présentiel associant des thématiques de recherches propres au master en EAD d'une part et au Master Ville et Environnements Urbains d'autre part. Ce parcours est dédié aux personnes désirant s'orienter vers la recherche universitaire. Il fait partie par ailleurs de l'offre que propose le laboratoire « Espaces et sociétés » (ESO UMR 6590) sur l'ensemble de ses sites.</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement à Distance (POLITER – PANACUI-TREDECA) <p>Un examen a lieu en présentiel : la dissertation se tient en mai sur le campus de LMU. Pour les étudiants à l'étranger, qui ne peuvent réaliser le déplacement, cette épreuve est délocalisée dans un établissement partenaire (lycée français, alliance française, universités avec une convention avec LMU). La soutenance en M2 est en présentiel mais elle peut aussi être réalisée par visio-conférence.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Mans pour les enseignements en présentiel (parcours MATTERRE)
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Enseignement à Distance (POLITER – PANACUI – TREDECA)</p> <p>Enseignement en présentiel pour le parcours MATTERRE + un module à distance pris dans les parcours EAD</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>470 h en M1 POLITER et TREDECA et 450 h en M1 PANACUI</p> <p>450 h en M2 POLITER, 470 h pour TREDECA, 550h pour PANACUI</p>
Effectifs attendus :	40 à 50 par promotion de M1 et 40 à 50 par promotion de M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>L'université de Sfax (Tunisie), l'université de Yaoundé 1 (Cameroun), l'Universidade Federal do Rio Grande do Sul (Brésil), Universidade Federal do Pará (Brésil) et l'Instituto Federal do Pará (Brésil).</p> <p>Des enseignants chercheurs de ces établissements ont contribué à la rédaction des cours ou ont participé à des jurys de master ou ont reçu des étudiants du master dans le</p>

	cadre de leurs travaux de recherche, donnant lieu à leur mémoire.
Accords internationaux particuliers :	-
Conventionnement avec une institution privée française :	-
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Le Master Gestion des Territoires et Développement Local est consacré aux politiques territoriales de développement durable, de transition écologique et de patrimonialisation qui font évoluer les champs et les pratiques de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement des territoires, de la gestion des ressources naturelles, de l'agriculture et du tourisme, à des vitesses variables selon les territoires, qu'ils soient macro régionaux, nationaux ou locaux, qu'il s'agisse de pays développés ou de pays en développement.</p> <p>Les cours analysent les enjeux et les politiques de gestion et de conservation des ressources naturelles (eaux, sols, forêts, biodiversité, climat), de transition écologique, d'aménagement, de reconversion ou de renaturation des territoires, et les processus de patrimonialisation et de gestion des patrimoines. Ils interrogent les modèles de développement socio-économique basés sur l'utilisation massive des énergies fossiles et amènent à envisager des modèles de développement bas carbone.</p> <p>Ils s'attachent aux politiques d'urbanisme, d'aménagement, de tourisme et d'agriculture durables, ainsi qu'aux politiques d'atténuation du changement climatique et de déploiement des énergies renouvelables. Ils intègrent de nouvelles approches, notamment la géopolitique et l'écologie politique, pour aborder des problématiques relatives aux inégalités environnementales et sociales, à la justice climatique, aux modes de gouvernance des ressources naturelles, au développement, à l'économie circulaire, à l'éco-ingénierie, etc.</p> <p>Les politiques de durabilité se déclinent différemment sur les territoires. Le master permet de comprendre leurs apports, leurs perspectives et leurs limites. L'enseignement confronte les nouvelles orientations en jeu à leur mise en œuvre concrète, en s'appuyant sur des études de cas dans le contexte français et européen, mais aussi en Afrique, en Amérique du nord et du sud, et en Asie.</p> <p>En termes de positionnement au sein de l'offre globale de formation de l'établissement Le Mans Université, le master GTDL a des liens étroits avec la licence de géographie mais aussi avec d'autres licences de sciences humaines comme celle d'histoire et de biologie.</p> <p>En licence de géographie, la troisième année propose une unité d'enseignement (« initiation à la recherche ») qui permet aux étudiants de licence une première approche du monde de la recherche et de ses méthodologies (état de l'art). Un stage de professionnalisation est possible mais facultatif.</p> <p>Au niveau masters de l'offre de l'Université du Mans, il existe des mutualisations avec le master d'histoire Histoire, Civilisation, Patrimoine (HCP) et son parcours PDL (Patrimoine et développement local). Parmi les cours proposés certains sont également assurés par des enseignants-chercheurs d'histoire, de biologie. Ces enseignants-chercheurs encadrent également des sujets de masters d'étudiants GTDL.</p> <p>Au niveau national, face à de nombreuses formations en politiques de développement durable, le master GTDL se démarque :</p>	

- par son offre de formation à distance, qui est rare en France (les autres masters à distance qui traitent de la durabilité sont spécialisés dans un champ spécifique comme par exemple l'urbanisme durable à l'université de Marne la Vallée)
- par une vision transversale dans 4 champs de la durabilité (ville, agriculture, aménagement, tourisme).

Nos candidats viennent de plusieurs disciplines (géographie, biologie, histoire, écoles de commerce, sciences politiques, anthropologie, langues, tourisme...).

Nous allons relever le niveau de recrutement, ce qui contribuera à réduire le taux d'échec au master.

En 2019-20, nous avons 11 % des étudiants qui sont étrangers et 3 % issus des DOM TOM.

Le parcours TRED, qui ciblait les enjeux de la transition énergétique en Afrique, est renommé TREDECA, afin d'être plus attractif en mettant en évidence l'espace africain pour des publics francophones étrangers. Un élargissement, au-delà des énergies, sera proposé pour englober la thématique de la transition écologique et des déchets gérés dans le cadre de l'économie circulaire. Des compétences opérationnelles seront acquises par des étudiants à travers des cours sur la gestion des projets et le cycle de projets en s'appuyant sur des cas pratiques pilotés par des opérationnels (Bureaux d'études, ONG, etc.) pour travailler sur la mise en place de stratégies d'économie circulaire et de gestion de déchets à l'échelle des territoires (urbains, périurbains et ruraux). Des cours sur les outils (caractérisation des gisements et cartographie des flux de déchets) sont également proposés. Compte tenu des capacités d'encadrement des étudiants, il est proposé avec un seuil de recrutement volontairement bas. Il est fixé à de 10 étudiants en M1 et 10 étudiants en M2 (au regard de nos capacités d'encadrement).

Liste des enseignants du Master GTDL :

Enseignants	Qualité	Discipline	Employeur principal
Adeline Pierrat	MCF	géographie	LMU
Aline Durand	PR	histoire	LMU
Angelina Etiemble	MCF	sociologie	LMU
Anne-Laure Fortin-Tournès	PR	anglais	LMU
Arnaud Gasnier	MCF	géographie	LMU
Aurore Caruso	MCF	biologie	LMU
Céline Chadenas	MCF	géographie	U. Nantes
Cyria Emelianoff	PR	géographie	LMU
Elodie Salin	MCF	géographie	LMU
François Laurent	PR	géographie	LMU
Françoise Denis	MCF	biologie	LMU
Frédéric Fortunel	MCF	géographie	LMU
Gérald Billard	PR	géographie	LMU
Guillaume Bailly	MCF	géographie	LMU
Jean-Baptiste Bahers	CR	géographie	U. Nantes
Matthias Huchet	-	professionnel	privé
Moïse Tsayem-Demaze	PR	géographie	LMU
Rita Soussignan	PR	histoire	LMU
Sandrine Bacconnier-Baylet	MCF	géographie	LMU
Jean-Baptiste Barreau	Ingénieur d'étude	Archéologie 3D	CNRS

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

-

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Histoire, Civilisations, Patrimoine
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	MASTER
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université ; co-accréditation avec l'université d'Angers
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Le Master comprend 4 parcours : <ul style="list-style-type: none"> - SPR : « Société, Politique, Religion » - CST : « Culture, Savoirs, Techniques » - PDL : « Patrimoine et Développement local » - PRH : « Pratiques de la Recherche Historique »

	<p>Les parcours SPR, CST (Le Mans) et PRH (Angers) ont pour objectif la poursuite d'études en doctorat, le parcours PDL vise à l'insertion professionnelle immédiate. Les objectifs généraux de la formation sont communs aux quatre parcours ; l'accent est mis sur l'acquisition d'une solide formation en histoire et culture historique mais aussi sur l'insertion professionnelle, par l'acquisition des compétences propres à la discipline historique et par l'enseignement d'outils professionnels (langues, SIG, multimédia) ainsi que des stages obligatoires.</p> <p>Les parcours SPR et CST ont une forte identité thématique, articulée aux axes de recherche des deux laboratoires CReAAH et TEMOS.</p> <p>Le parcours CST est adossé à l'une des thématiques fortes que développent les deux laboratoires de recherche des enseignants-chercheurs du département, à savoir une approche culturelle des faits historiques et des évolutions sociales, entendues sous l'angle spécifique de la construction des savoirs et de la maîtrise des techniques/savoir-faire qui caractérisent les sociétés de l'Antiquité à l'époque contemporaine.</p> <p>Le parcours SPR est adossé à l'une des autres thématiques prioritaires des laboratoires, à savoir l'interaction entre les sociétés, le politique et les religions, incluant l'analyse du fait religieux sous toutes ses formes depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine.</p> <p>Le parcours PRH a pour objectifs l'approfondissement des méthodes de la recherche historique, avec une ouverture vers toutes les périodes historiques et des champs historiques variés. Les enseignements sont organisés en modules visant les compétences spécifiques des historiens (typologies de sources, méthodes, épistémologie, interdisciplinarité), des compétences transposables à d'autres domaines d'activité (valorisation de la recherche, informatique, langues, gestion de projet). La réalisation de deux mémoires de recherche, en M1 et en M2, permet de mettre à l'œuvre ces compétences. Un stage de 4 semaines minimum et des ateliers professionnels préparent à la poursuite des études et/ou au début de carrière.</p> <p>Le parcours PDL, favorisant l'insertion professionnelle immédiate, vise à former les acteurs de la médiation et de la valorisation du patrimoine sous toutes ses formes (architectural, archéologique, industriel, immatériel, naturel) dans une perspective de développement local à toutes les échelles du territoire (de l'association locale à l'Union Européenne en passant par les diverses collectivités sans oublier les entreprises privées). Il</p>
--	---

	entend former des professionnels chargés de concevoir, mettre en œuvre et assurer le suivi de projets de valorisation et de développement du patrimoine.
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	La formation a lieu au Mans pour les parcours présentiels CST, PDL et SPR et à Angers pour le parcours PRH. Certains séminaires (1 à 2 par an) sont mutualisés entre le parcours PRH d'Angers et les parcours SPR et CST du Mans
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Les parcours PRH, SPR, CST et PDL sont accessibles en présentiel. Les parcours SPR, CST et PDL du Master HCP sont également proposés en Enseignement à Distance au Mans (EAD). Les contenus de la formation y sont adaptés à ses publics spécifiques (Reprises d'études pour les parcours Recherche, étudiant-e-s empêché-e-s ou éloigné-e-s d'une université dispensant des formations patrimoine – DROM par ex. – pour le parcours PDL) et s'appuient sur une offre de cours nombreuse, intégrant des créations, des captations des cours en présentiel, des mutualisations avec le programme HEMED (Histoire euro-méditerranéenne) et avec le Master PANACUI de la mention Gestion des territoires et développement local.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	La formation compte 284 h en M1 et 228 h en M2 pour les parcours CST et SPR, dont 96h d'enseignement en langue vivante étrangère ; le parcours PRH d'Angers compte 367 h. d'enseignement en M1 et 168 h. en M2, auxquelles il faut ajouter les mémoires de M1 et de M2 ainsi qu'un stage (3 000 heures travail étudiant, dont 140 heures de stage minimum). Le parcours PDL, formation professionnalisante, compte en 2 ^e année environ 430 h.
Effectifs attendus :	170, dont 120 au Mans et 50 à Angers (25 en M1 ; 25 en M2)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	

Eléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*

- Attractivité des parcours recherche et augmentation du taux de réussite

- **le continuum L3/M** sera renforcé par plusieurs mesures visant à familiariser les étudiants avec la recherche dès la licence et à améliorer leurs prérequis méthodologiques :

- l'initiation à la recherche sera renforcée par des exercices s'apparentant à des mini-mémoires de recherche fondés sur l'exploitation de sources originales dans les unités d'approfondissement des méthodes de l'histoire en L3

- maintien et renforcement des UE « Approches de la recherche » par parcours en L3 : les étudiants assisteront dans le cadre de ces UE aux présentations orales des étudiants de Master dans les séminaires de recherche ; les étudiants seront aussi accompagnés pour la rédaction de leur projet de recherche dans ces UE

- **la pédagogie par projet collectif** sera étendue dans l'atelier recherche, mais aussi dans les unités d'approfondissement de la recherche, pour lutter contre l'abandon et améliorer le taux de réussite

- **le bilan de compétences en fin de M** : la rédaction de ce bilan sera systématisée dans le cadre de la soutenance de mémoire des M2, et un important travail d'information sur ces compétences, et les débouchés professionnels qu'elles permettent d'envisager, sera réalisé en amont auprès des étudiants de L3

- **l'interaction avec les partenaires professionnels** sera développée dans le parcours recherche : cours de M en commun avec des acteurs de la société

- Evaluation des enseignements

- jusqu'à présent, l'évaluation des enseignements se faisait de manière informelle, par le biais des délégués de Master 1 et 2, présents aux conseils de perfectionnement et aux réunions de département qui ont lieu à chaque fin de semestre ; on veillera à procéder à une évaluation systématique tous les deux ans, via l'outil Evamaine. L'évaluation a été lancée dès cette année pour appuyer la réflexion sur les futures maquettes.

- Internationalisation

- les étudiants devront en fin de M2 passer une certification en anglais ; celle-ci pourra être validée par un semestre à l'étranger : l'information sur les possibilités de mobilité sortante sera renforcée en début de Master ; les étudiants se verront également proposer des stages visant à diffuser à l'international les recherches menées par les laboratoires, en développant l'expérience déjà menée de l'encyclopédie en ligne, DICOPOLHIS, avec rédaction de notices en anglais et diffusion.

- Articulation avec le parcours PANACUI (Master GTDL)

L'articulation avec le parcours PANACUI repose sur la mutualisation de 3UE avec le parcours « Patrimoine et Développement local » en EAD : Patrimoine et numérique ; Anglais pour le tourisme et le patrimoine ; Tourisme durable sur les sites de patrimoine naturel

- Évolution du parcours PDL (Patrimoine et Développement local).

Sans modifier profondément la maquette existante, ce parcours sera davantage inscrit dans le parcours patrimoine pensé sur l'ensemble du cursus Licence-Master autour d'une thématique commune : « Patrimoine, citoyenneté, territoires ».

Les travaux déjà menés en collaboration avec les collectivités territoriales et les associations de gestion du patrimoine participent déjà de cette formation à la citoyenneté qui intègre une attention particulière à l'initiative locale et à la protection du patrimoine de proximité.

L'intérêt pour les publics empêchés sera renforcé.

La réflexion déjà engagée sur le patrimoine sonore sera poursuivie également dans cette optique.

Le co-encadrement des mémoires de M1 par les enseignants et les professionnels partenaires sera développé.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Langues Étrangères Appliquées
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Lettres et Langues
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université (pas de co-accréditation)
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Langues Étrangères Appliquées à Internationalisation des Entreprises Option : anglais-espagnol ou anglais-allemand

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université : site unique.
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.) :	Formation initiale en présentiel
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	En M1 + M2 : 763 h / étudiant Dont 375 heures de langues étrangères
Effectifs attendus :	Capacité d'accueil : 20 étudiants en M1 20 étudiants en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Non
Accords internationaux particuliers :	Non
Conventionnement avec une institution privée française :	Convention entre Le Mans Université et Sarthe International (sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe). Sarthe International est une association regroupant 37 entreprises locales qui ont une activité à l'international.

On trouvera ici :

les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*

- Augmentation du nombre de professionnels intervenant dans la formation : presque toutes les matières professionnalisantes sont enseignées par des professionnels ayant une activité en entreprise.
- En conséquence, les UE « Métiers », au nombre de quatre, seront désormais entièrement dispensées par des professionnels.
- Diversification et enrichissement du thème de l'interculturalité en faisant appel à des intervenants toujours nouveaux.
- Stage à l'étranger de 6 mois, ce qui permet notamment de renforcer le niveau linguistique des étudiants.
- Doublement des interventions de professionnels dans le cadre de « Meet the Managers », notamment au semestre 8, alors que jusqu'à présent « Meet the Managers » se tenait surtout aux semestres 7 et 9.
- Renforcement de la dimension numérique, notamment dans le cadre du marketing et du commerce, en fonction des demandes du marché du travail, et ce en vue d'une meilleure employabilité.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Sans objet.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : **Université de Nantes (INSPE) avec Le Mans Université**

La formation	
Intitulé	Mention de MASTER MEEF PIF : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et Ingénierie de la Formation. Fiche RNCP 31854
Niveau	Master
Origine de la formation (renouvellement avec restructuration)	<p>La filière de formation IFUNO a été créée à l'Université du Mans en 2010, avec ouverture du M1 en 2011 (pour une seule année universitaire) puis du M2 en 2012, jamais interrompue depuis, avec une quinzaine d'étudiants inscrits chaque année. Le public est principalement composé de professionnels du domaine de la formation, en situation de reprise d'études, avec un statut de stagiaire de la Formation Continue.</p> <p>Le contrat actuel 2017-2021 a permis de construire une offre conjointe MEEF PIF entre l'INSPE de l'Académie de Nantes et Le Mans Université (LMU).</p> <p>La mention MEEF PIF propose des formations dans les domaines de l'ingénierie, de la formation, de la formation de formateurs, et de la recherche dans les domaines de l'Éducation et de la Formation. Quatre parcours composent cette mention MEEF PIF : S2EI (Société, Éducation et École Inclusive), EEA (Enseignement Expertise Apprentissage), IFCI (Ingénierie de formation et contextes internationaux), IFUNO (Ingénierie de Formation et Usage du Numérique dans les Organisations). Les trois premiers sont portés par l'INSPE. Le quatrième (IFUNO) est porté par LMU.</p> <p>Le M1 MEEF PIF accueille une quinzaine d'étudiants depuis 2018. Il comprend un tronc commun, mutualisable avec les différents parcours MEEF PIF portés par l'INSPE, et un parcours de pré-spécialisation IFUNO. Le M2 de parcours IFUNO est géré, pédagogiquement et administrativement, par LMU. Il accueille chaque année une vingtaine d'étudiants et stagiaires de Formation Continue.</p> <p>Pour l'accréditation 2022-2027, la demande est celle d'un renouvellement, avec modifications légères, de cette mention MEEF PIF et de son parcours IFUNO.</p>

Champ de formation	Sciences Humaines
Établissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université de Nantes (INSPÉ) Le Mans Université (LMU)
Parcours IFUNO	<p>Le parcours IFUNO – Ingénierie de Formation et Usage du Numérique dans les Organisations – est porté par Le Mans Université. Il s'adresse aux professionnels de la Formation impliqués dans la veille, la transformation et la diversification des offres de formation et des modalités pédagogiques. Les débouchés visés par le parcours correspondent à des métiers en émergence progressivement définis par un contexte en forte évolution.</p> <p>Les contenus de formation du parcours IFUNO correspondent aux compétences attendues de l'Ingénieur Formation intervenant auprès des organismes de formation : conseil en transformation pédagogique, conception et mise en œuvre de dispositifs de formation hybrides et multimodaux, exploitation du potentiel techno-pédagogique du numérique, accompagnement des acteurs.</p> <p>Le parcours IFUNO s'appuie sur le référentiel de compétences de la mention nationale de MEEF PIF, organisé en Blocs de Compétences, et aboutit en M2 à une offre modulaire organisée en 4 axes de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Usage du Numérique en Formation ° Ingénierie Pédagogique ° Ingénierie de Formation ° Ingénierie de Projet
Lieux de la formation	La coordination pédagogique et la gestion administrative du parcours sont assurées par l'Université du Mans.
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation ; à distance, etc.</i>) :	<p>Le parcours IFUNO accueille, en M1 et en M2, un public principalement en situation de reprise d'études et reconversion professionnelle (moyenne d'âge : 40 ans), avec un statut de Formation Continue, ainsi qu'un public en situation de Formation (initiale) en alternance, tel que Contrat de Professionnalisation.</p> <p>En cohérence avec les objectifs personnels et contraintes professionnelles de ces étudiants en situation de formation professionnelle, le parcours de formation IFUNO est proposé dans un format hybride, majoritairement à distance asynchrone, et met en œuvre une grande variété de modalités pédagogiques et d'environnements numériques associés.</p> <p>Au-delà du dispositif, le concept de Format de Formation Hybride est, pour le stagiaire IFUNO, à la fois :</p>

	<ol style="list-style-type: none"> Objet de formation : (Apprendre à) conduire la conception et accompagner à la mise en œuvre des dispositifs hybrides dans le milieu de la Formation Modalité de formation : bénéficier de la souplesse technico-pédagogique d'un dispositif hybride afin d'adapter son rythme et ses activités d'apprentissage à son contexte personnel Objet de questionnement et de recherche : adopter une démarche d'analyse, réflexive et scientifique, sur les situations de formation produites par ces dispositifs
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<p>M1 MEEF PIF parcours IFUNO : 250h dont 100h en Tronc Commun (dont 24h LVE) et 150h de spécialisation. Stage d'observation en organisme de formation : 100h.</p> <p>M2 MEEF PIF parcours IFUNO : 300h (dont 24h LVE, choix de deux modules de spécialisation pour 50h, et un module de méthodologie de mémoire). Stage de 3 mois en organisme de formation (450h) sur des missions d'Ingénierie Pédagogique et d'Ingénierie de Formation.</p>
Effectifs attendus :	<p>M1 : 15 à 20 inscrits en parcours IFUNO</p> <p>M2 : 20 à 30 inscrits en parcours IFUNO</p> <p>Pour soulager la charge de travail cumulée entre l'activité professionnelle et les études universitaires, un parcours de formation de M2 IFUNO peut être organisé sur deux années universitaires.</p>
Pas de partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur public hormis UNantes et LMU	
Accords internationaux particuliers :	Convention de partenariat en cours de préparation avec l'université d'Oran 2 (Algérie) à l'occasion de la conception d'un programme de formation-action à la "Transformation Pédagogique" à destination des enseignants de l'université Oran 2
Pas de conventionnement avec une institution privée française	
<p><i>On trouvera ici les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i></p> <p>L'histoire relativement récente de cette mention MEEF PIF co-accréditée entre les Universités de Nantes et du Mans, ainsi que la réforme en cours de l'ensemble des formations portées par l'INSPE de l'Académie de Nantes font qu'une fiche d'auto-évaluation du parcours IFUNO est disponible (sur demande), mais que la mention MEEF PIF dans son ensemble ne dispose pas pour l'instant de bilan d'auto-évaluation ni de recommandations issues du Hcéres.</p> <p>Le pilotage du parcours IFUNO est cependant assuré à différents niveaux : institutionnel via les instances et services universitaires, académique via le comité pédagogique, pédagogique via les interactions formelles avec les étudiants, professionnel via le Conseil de Perfectionnement. Ce Conseil, qui se réunit chaque année, est composé de représentants du milieu professionnel, d'experts scientifiques du domaine, de représentants institutionnels, de représentants étudiants et de représentants de l'équipe pédagogique. Il a pour mission d'identifier les compétences</p>	

visées, de conseiller le comité pédagogique sur les contenus pédagogiques correspondants, ainsi que sur le dispositif de formation pouvant s'adapter aux contraintes du public, et de proposer des modalités d'évaluation et d'auto-évaluation permettant de fournir des pistes de valorisation et d'amélioration continue de la formation.

Points forts reconnus du parcours

De ces processus d'évaluation et de pilotage, il en ressort que la formation MEEF PIF parcours IFUNO correspond à une offre solide, originale, opportune et adaptée à la demande du public cible. Sur les 5 dernières années, le taux de réussite au master (M2) est de 75% des primo- inscrits (les échecs étant dus à des abandons généralement causés par une surcharge d'activité professionnelle), le taux d'insertion professionnelle est de l'ordre de 90% (étant donné que le public cible est principalement déjà engagé dans le domaine de la formation en amont au parcours et peut, à l'issue du parcours, immédiatement valoriser ses compétences acquises, et attendues, dans le domaine). Au-delà du domaine de spécialité proposé (Ingénierie de Formation), des contenus (connaissances, outils et méthodologies), et des intervenants (impliqués en recherche et dans le milieu professionnel), c'est bien la cohérence du dispositif de formation (modulaire, hybride, accompagné) avec la situation professionnelle des étudiants et stagiaires de Formation Continue qui représente la principale force de l'offre MEEF PIF IFUNO. Cette cohérence entre domaine de formation et modalités de formation n'existe pas dans les autres masters du domaine au niveau national.

Opportunité de développement du parcours

D'un point de vue plus externe aux établissements concernés, les attentes du milieu professionnel représentent une réelle opportunité pour le développement de la mention MEEF PIF et de son parcours IFUNO. La réforme, récente et majeure, de la Formation Professionnelle provoque l'émergence de métiers et d'emplois dans lesquels s'inscrit directement la filière, que ce soit aux niveaux local, inter-régional, ou national : définition et suivi de parcours de formation individualisée, mise en place de multimodalités présence/alternance/distance dans les centres de formation, accompagnement des acteurs de la formation dans ces transformations. Concrètement, les différents partenariats développés par la filière IFUNO depuis plusieurs années démontrent que différents secteurs professionnels ont initié des transformations majeures dans leur politique de formation. Par exemple : santé, centres de formation par apprentissage, éducation et enseignement supérieur.

La mention de master s'appuie par ailleurs sur une équipe d'enseignants-chercheurs engagés dans les activités de recherche du CREN (Centre de Recherche en Éducation de Nantes, laboratoire pluridisciplinaire en Sciences de l'Éducation et de la Formation), en particulier de son Thème 1 "Conception de formation et médiation par le numérique", ce qui garantit une veille scientifique continue sur les transformations en cours dans le milieu de la formation, initiale et professionnelle.

Points de vigilance soulignés pour le parcours

Si la mention de master sait situer son offre de formation dans un champ d'intervention professionnelle (Ingénierie de Formation) de dimensions régionales et nationales, elle bénéficierait cependant d'un soutien à la définition de son identité au sein des réseaux institutionnels concernés. Le manque d'identité et de reconnaissance stratégique de l'offre MEEF PIF (qui, comparativement, se développe dans d'autres établissements) limite son installation dans l'offre globale des deux établissements concernés. Le positionnement de la filière nécessiterait une démarche de consolidation de l'équipe pédagogique autour d'un projet inter-établissement.

Pistes d'amélioration projetées pour le prochain contrat quinquennal

- Mise en place du suivi de l'insertion et du devenir professionnel des étudiant.e.s diplômé.e.s afin de vérifier l'utilité et l'impact de la formation à moyen et long terme.

- Consolidation de l'approche Compétences et Modularisation de l'offre de formation pour répondre aux attentes du secteur professionnel (Ingénierie de Formation) : parcours modulaire, VES, VAE.
- Adaptation continue des contenus de formation aux évolutions des connaissances et des pratiques professionnelles dans le domaine de l'E-Formation. Les retours d'évaluation des étudiants et des partenaires professionnels confirment le besoin de veilles permanentes, autant scientifiques que professionnelles et techno-pédagogiques, pour maintenir le niveau d'expertise revendiqué par le parcours.
- Aménagement des contenus de formation, riches et exigeants, afin d'alléger la charge de travail des étudiants, principalement en M2, et ainsi garantir le maintien de l'engagement en formation.
- Développement du partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. Par son format hybride, le parcours dispense déjà ses contenus de formation dans l'espace francophone, ~~en France~~, en Europe et sur plusieurs continents, mais ne dispose pas encore d'une politique de diffusion de ses contenus, compétences et expertise, à l'échelle internationale.

La mention ne comprend pas une option « accès santé » (L.AS).

Sans objet.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Mention Ville et Environnements Urbains
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Grade Master 1 et 2
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>Le parcours 1 (Midec) caractérise un renouvellement avec restructuration – formation existante depuis 1992</p> <p>Le parcours 2 (Urbanistic) caractérise une création issue d'une restructuration – formation existante depuis 2008</p>
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences Humaines
Établissement (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	<p>La formation s'organise autour de deux parcours en étroite articulation :</p> <p>Parcours 1 Management en ingénierie des déchets et économie circulaire (Midec)</p> <p>Parcours 2 Urbanisme, stratégies territoriales et transitions commerciales (Urbanistic)</p>

	<p>Le parcours 1 Midec poursuit la dynamique initiée depuis plusieurs années. Sa spécialisation et sa professionnalisation sont renforcées dès le M1 (ainsi qu'en M2) grâce à une diminution des heures de cours de tronc commun et une augmentation du volume d'enseignement de parcours (projets tutorés, augmentation des intervenants professionnels, augmentation de l'articulation avec les activités de recherche de l'UMR ESO). Ce renforcement dès le M1 est rendu nécessaire par le développement de l'alternance.</p> <p>Le parcours 2 Urbanistic s'appuie sur la restructuration de l'ancien parcours Management de la transition, urbanisme et e-gouvernance (Matug) dont il garde la spécificité liée aux enseignements de l'urbanisme de l'adaptation aux problématiques environnementales, aménagistes et économiques des transitions socio-écologiques, climatiques et numériques, mais en les appliquant de manière plus approfondie aux champs de la géographie du commerce et de l'urbanisme commercial.</p> <p>Ce nouveau parcours 2 permettra aux étudiants d'acquérir une double compétence en urbanisme et en aménagement commercial, à l'heure où le commerce et les services marchands deviennent à la fois un objectif de régénération économique et un moyen de remédiation urbaine mais aussi un levier opérationnel de plus en plus utilisé dans les politiques de requalification des villes notamment petites (programme national « petites villes de demain ») et moyennes (programme national « action cœurs de ville »).</p>						
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université (UFR LLSH)						
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation, à distance, etc.) :	L'enseignement très professionnalisant est intégré dans deux parcours aux profils très marqués, garantie de bonne insertion des étudiants. La formation s'appuie pour cela sur plusieurs projets tuteurés et ateliers, déjà présents en Master 2, intégrés en 2022 dès le Master 1. Cette formation demeure dispensée en présentiel. Les étudiants ont la possibilité de suivre la 2 ^e année de formation en alternance (contrat de professionnalisation, apprentissage ou stage annualisé) ou sous format plus classique avec stage de 4 à 6 mois à l'issue des cours.						
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>MIDEC</th> <th>URBANISTIC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M1</td> <td>Environ 342 heures + stage (322h de cours + 20h de projets)</td> <td>Environ 334 heures + stage (294h de cours + 40h de projets)</td> </tr> </tbody> </table>		MIDEC	URBANISTIC	M1	Environ 342 heures + stage (322h de cours + 20h de projets)	Environ 334 heures + stage (294h de cours + 40h de projets)
	MIDEC	URBANISTIC					
M1	Environ 342 heures + stage (322h de cours + 20h de projets)	Environ 334 heures + stage (294h de cours + 40h de projets)					

	M2	Environ 408 heures + stage (335h de cours + 73h de projets)	Environ 418 heures + stage (318h de cours + 100h de projets)
Effectifs attendus :	Tous les cours ont lieu en français dans la mesure où une grande partie d'entre eux sont assurés par des professionnels de la rudologie et de l'urbanisme.		
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	15 étudiants par parcours et par année, soit un effectif total de 30 étudiants environ par année de Master.		
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Partenariat avec l'ensemble des universités où est présent l'UMR ESO (Rennes 2, Angers, Nantes, Caen) pour des modules de cours et des ateliers partagés.</p> <p>Partenariat en discussion avec l'École Supérieure des Géomètres et Topographes (ESGT -Le Mans) sous tutelle du Conservatoire National des Arts et Métiers.</p>		
Accords internationaux particuliers :	<p>Une formation ouverte à l'international avec des stages régulièrement réalisés à l'étranger dans le cadre de partenariats opérationnels avec des collectivités locales, des entreprises ou des organismes de recherche.</p> <p>Des réflexions sont en cours dans le parcours MIDEDEC pour mieux répondre aux nombreuses demandes de formation d'étudiants et de professionnels africains, en partenariat avec plusieurs universités de ce continent (Sénégal et/ou Cameroun et/ou Madagascar). Cette réponse sera mise en œuvre à travers le parcours TREDECA (Transition Écologique et Développement, gestion des déchets et Economie Circulaire en Afrique) au sein d'une autre mention de Master GTDL (Gestion des Territoires et Développement Local) de l'Université du Mans.</p>		
Conventionnement avec une institution privée française :	<p>Des partenariats sont envisagés pour le nouveau parcours URBANISTIC avec l'Institut pour la Ville et le Commerce (IVC), association d'études et de recherche indépendante visant à réunir l'ensemble des acteurs publics et privés de la filière de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'immobilier de commerce, afin de mener une réflexion originale et prospective sur les dynamiques du commerce, de la consommation et des territoires. L'Institut pour la Ville et le Commerce rassemble des investisseurs, des promoteurs, des aménageurs, des gestionnaires immobiliers, des commercialisateurs, des commerçants et distributeurs, des élus, des techniciens de services d'État et de collectivités territoriales, des experts et chercheurs.</p> <p>Le parcours MIDEDEC s'appuie également sur de nombreux partenariats avec des institutions privées afin d'assurer la réalisation de nombreux cours par des</p>		

	professionnels, de mettre en œuvre les projets tuteurés et d'assurer les débouchés des étudiants en termes de stages et d'alternance (entreprises de gestion des déchets, bureaux d'études, industries, collectivités locales, associations).
<p><i>On trouvera ici :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <h2>Objectifs de la formation</h2> <p>Suite aux recommandations de l'HCERES, un travail de fond a été initié pour renforcer la spécialisation des deux parcours de ce Master Ville et Environnements Urbains, en minimisant les enseignements de tronc commun et en renforçant les enseignements de parcours, dès le Master 1. Cette évolution permettra de spécialiser plus rapidement les étudiants des deux parcours (dès le M1, afin de mieux les préparer à l'alternance), tout en maintenant le socle commun de connaissance étalé sur les deux années. Ce renforcement des spécialisations permettra ainsi la création du nouveau parcours URBANISTIC (en lieu et place du parcours MATUG).</p> <h3>Objectifs du tronc commun entre les deux parcours</h3> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les notions théoriques d'urbanisme durable, d'écologie territoriale (M1) et de transitions socio-écologiques, climatiques, énergétiques (M1, M2) - Acquérir les compétences d'analyses spatiale et sociale (M1) - Acquérir et mettre en œuvre les compétences de méthodologie de la recherche en sciences sociales (M1) - Renforcer les compétences d'anglais professionnel des étudiants selon leur niveau initial (M1 et M2) <h3>Objectifs du parcours 1 Midec (Renouvellement avec restructuration)</h3> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les déchets et l'économie circulaire : prévention, gestion, traitement, systèmes d'acteurs, politiques, stratégies territoriales, normes. - Savoir identifier et cartographier les gisements et les flux de déchets et élaborer des campagnes de caractérisation. - Approcher les déchets dans une démarche systemique de rudologie en mobilisant des éléments de SHS (géographie, sociologie, sciences politiques, économie, etc.) et des éléments techniques. Pour cela le parcours MIDEc accueille des étudiants de tout profil (géographes, aménageurs, architectes, biologistes, chimistes, écologues, juristes, économistes, communicants, LP environnement, etc.) qui mutualisent leurs connaissances. - Former des spécialistes de la gestion des déchets et des pollutions capables de prendre en compte dans leur analyses et recommandations les dimensions sociales, spatiales, environnementales, administratives et techniques. - Monter des dossiers techniques, administratifs et financiers en lien avec la gestion des déchets (installations classées, appel d'offre prestataires déchets, partenariat financiers...). - S'initier et maîtriser la logique projet (cycle et principaux enjeux de montage, de suivi et d'évaluation des résultats) grâce aux projets tutorés et aux interventions des professionnels (80% des enseignements en M2). - Mettre en place une démarche d'économie circulaire sur un territoire ou dans une entreprise (écologie industrielle et territoriale, consommation responsable, économie de fonctionnalité, circuits courts). - Organiser et/ ou optimiser les circuits de collecte, de tri et de traitement des déchets. Mettre en place des filières de gestion collective. - Analyser les jeux d'acteurs et les stratégies de planification en lien avec la prévention et la gestion des déchets sur un territoire. - Rédiger et mettre en œuvre des plans de prévention et de réduction des déchets à l'échelle d'un territoire, savoir animer de manière concertée des actions de prévention des déchets. - Savoir s'adapter aux contextes socio-culturels et économiques pour mettre en œuvre des actions de réduction et de gestion des déchets en France et à l'étranger. 	

Objectifs du parcours 2 Urbanistic (création à partir d'une restructuration)

- Acquérir des connaissances et **méthodes gestionnaires** en dynamiques du commerce et des espaces commerciaux dans une démarche de **double compétence en urbanisme générique et urbanisme commercial** : croisement des problématiques de planification commerciale (Scot, PLU, PLUI), de régénération économique et de requalification urbaine (plans de remédiation urbaine nationaux et locaux).
- Approcher la production urbaine par la **consommation**, l'**usage**, les **pratiques de chalandises** qui demeurent des formes d'urbanité ou de rusticité fondamentales et rappellent la finalité sociale de l'urbanisme.
- Analyser les liens entre développement commercial et outils d'urbanisme au regard du **contexte législatif et réglementaire**.
- Évaluer les **stratégies d'urbanisme** permettant de réhabiliter les entrées de ville, de renforcer l'attractivité des centres-villes, centres de quartier et centres-bourgs du périurbain, d'améliorer l'accessibilité aux polarités commerciales, etc.
- Considérer l'**activité commerciale comme un levier** de centralité, de développement, de renouvellement urbains et de restructuration suburbaine / PPP et nouvelles démarches aménagistes.
- Appréhender la diversification des modèles commerciaux et des processus en cours de **recomposition marchande** : commerce alternatif, collaboratif, commerce éphémère, commerce de proximité, commerce de détail et intrication logistique, e-commerce et hybridation - digitalisation commerciale, etc.

Débouchés et métiers

Débouchés, métiers du parcours 1 Midec

- Chargé.e de mission prévention, collecte ou traitement des déchets en collectivité.
- Responsable de service déchets ou environnement en collectivité.
- Secteur privé et entreprises de gestion des déchets (collecte, traitement) : responsable d'exploitation, responsable d'agence.
- Responsable Qualité Sécurité Environnement – Hygiène Santé Environnement en entreprise/ industrie.
- Bureau d'étude : expertises, réponses AAP, AO, études, suivi évaluation, capitalisation.
- Métiers de la prévention des déchets (associations, start – up, ressourceries, etc.).
- ONG, associations : chargé de projet
- Création d'entreprises de recyclage - réduction des déchets/ innovation.
- Responsable de projet économie circulaire en entreprise et en collectivité.
- Recherche, recherche appliquée (doctorat)
-

Débouchés, métiers du parcours 2 Urbanistic

- Responsable expansion/développement des grandes enseignes et de la grande distribution
- Développeur économique, chargé de projet commerce de proximité, *retail park*, commerce digital, commerce de gare, etc. au sein de collectivités ou groupes de l'immobilier commercial
- Chargé de mission développement urbain
- Chargé d'opération en aménagement commercial au sein de développeurs immobiliers, de foncières commerciales
- Chef de projet urbain (EPIC, SEM, SPL, etc.)
- Chargé d'étude en bureau d'étude spécialisé en urbanisme commercial, rédacteur de dossiers CDAC, conseil en stratégie d'implantation commerciale
- Town centre manager, animateur d'associations de commerçants
- Conseiller commerce des CCI ou CRCI
- Start up aide à la décision, à la concertation/e-concertation, à l'implantation d'entreprises du commerce, radiographie digitale (réseaux sociaux), etc.

Contenu de la formation

Contenus du parcours 1 Midec (M1 et M2) :

- Un tronc commun maintenu mais allégé avec le parcours 2 Urbanistic (enseignements mutualisés : histoire et droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, gestion de projet, gestion budgétaire, urbanisme durable, temporaire, outils de l'analyse spatiale, méthodologies du diagnostic territorial, langue vivante, etc.)
- Un parcours renforcé dès le M1 par un atelier de caractérisation des déchets et par l'intervention des professionnels de la gestion des déchets (janv.-février), par une collaboration visant un transfert de compétences entre M1 et M2 autour de missions de sensibilisation et de l'atelier de caractérisation.
- Des séances de Co-développement proposés aux M2 pour apprendre à résoudre collectivement des problèmes vécus en alternance ou en projets tutorés et en mobilisant leurs expériences professionnelles passées.
- Renforcement des liens avec la recherche menée au sein du laboratoire ESO Le Mans CNRS 6590 sur l'économie circulaire, les déchets et les transitions socio-écologiques (intervention de chercheurs pendant les cours et participation de certains étudiants à des programmes de recherche).

Contenus du parcours 2 Urbanistic (M1 et M2) :

- Un tronc commun maintenu mais allégé avec le parcours 1 Midec (enseignements mutualisés : histoire et droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, gestion de projet, gestion budgétaire, urbanisme durable, temporaire, outils de l'analyse spatiale, méthodologies du diagnostic territorial, langue vivante, etc.)
- Un parcours renforcé dès le M1 : Enjeux, formes et acteurs du commerce (M1), normes et réglementations de l'urbanisme commercial (M1), ateliers de l'urbanisme commercial à partir de projets commandés par les collectivités locales (M1 et M2), espaces du commerce, reconstruction et régénération urbaines (M2), réseaux, flux du commerce et mobilité des consommateurs (M2), acteurs, planification du commerce et opérationnalité de l'urbanisme commercial (M2), stages et mémoires.

Équipe pédagogique

Équipe pédagogique du parcours 1 Midec :

- Enseignants-chercheurs du département de géographie - aménagement de Le Mans Université : Spécialistes de géographie urbaine, environnement, développement durable et sociétés en transitions, rudologie, économie circulaire, etc. ;
- Un maître de conférences associé (PAST) spécialisé en gestion des déchets, hygiène, sécurité et environnement et qualité de vie au travail
- Enseignants-chercheurs en chimie environnementale de l'IMMM (Institut des Molécules et Matériaux du Mans) et chercheurs du CNRS spécialistes d'écologie industrielle et territoriale (ESO-Nantes)
- Enseignants issus de collectivités locales : Le Mans Métropole, sud-Est du Pays manceaux, Pays du Mans, Valor3E, Maine Cœur de Sarthe, Région Pays de la Loire, Pays de Neubourg, Hôpital du Mans
- Enseignants issus du secteur privé : Véolia, Paprec, Optae, Citeo, Ressourcerie, ValorPlast, Environ'Mans, S3D
- Enseignants professionnels en association : France nature environnement, REFER

Équipe pédagogique du parcours 2 Urbanistic :

- enseignants-chercheurs du département de géographie - aménagement de Le Mans Université : spécialistes de géographie urbaine, environnement, développement durable et sociétés en transitions, géographie du commerce, urbanisme, urbanisme commercial, outils de l'aménagement du territoire, économie circulaire, etc. ;
- juristes (droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, droit foncier, etc.) ;
- acteurs public et semi-publics : économistes, urbanistes, ingénieurs d'études (cartographie, bases de données, outils de mesure territoriale, télé pilotes de drones), chargés de mission de collectivités locales, chargés de mission Scot, gestionnaires, services numériques CCI, CAUE, entreprises publiques locales, foncière intercommunale de portage des RDC commerciaux ;
- acteurs privés du commerce, de la distribution et de l'immobilier commercial : logisticiens, spécialistes de l'urbanisme temporaire, urbanistes commerciaux, foncières commerciales, promoteurs de l'immobilier commercial, plateformes de l'e-commerce, retail & connexions, architectes, *start up* d'aide à l'implantation de commerces et à la concertation de consommateurs-usagers.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence Acoustique et Vibrations
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique. La licence AV remplace depuis 2019 la licence SPI, créée en 2010 (en remplacement du DEUST Vibrations Acoustique Signal depuis 1990) avec 2 parcours Acoustique et Informatique qui ont évolué en 2017 vers deux parcours Acoustique et Coursus Master en Ingénierie (CMI) Acoustique.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences, Technologies, Santé
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>La Licence AV comporte 2 parcours, Acoustique et CMI Acoustique sur l'ensemble de la licence, et un 3ème parcours Mécanique en L3.</p> <p>Le parcours Acoustique est organisé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la L1 est une année générale d'UE scientifiques et d'ouverture socio-économique et culturelle et propose un module de découverte de l'acoustique au S2 - les L2 et L3 se spécialisent progressivement en acoustique (UE disciplinaires), tout en conservant ces blocs d'UE scientifiques et d'ouverture socio-économique et culturelle. <p>Le parcours CMI Acoustique s'étale sur une durée de 5 ans. Il est constitué du parcours Acoustique de la licence Acoustique et Vibrations et du master Acoustique, auxquels s'ajoutent 20% d'ECTS sur les 5 ans (soit 60 ECTS) relatifs au socle scientifique, à la spécialité, à des compléments scientifiques, à l'ouverture socio-économique et culturelle et aux stages.</p> <p>Le parcours Mécanique de la L3 propose des modules spécifiques en mécanique et vibrations pour une spécialisation dans ce domaine en vue du master de mécanique.</p>
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Le Mans</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Enseignement en formation initiale.</p> <p>Les enseignements sont dispensés sous forme de cours-TD (pas de cours magistraux) par groupe TD de 40 étudiants maximum, de TP par groupe TP de 16 maximum (20 à 30 %) et de projets (10%) par équipe de 2 à 3 étudiants.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>1640 h étudiants.</p> <p>Aucun enseignement en langues étrangères</p> <p>Anglais : 90h, soit 5%</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>60 maximum par année en L (nouveaux entrants, étudiants en cours de cursus et redoublants) dans les parcours acoustique et CMI Acoustique.</p> <p>15 dans le parcours L3 mécanique.</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>La convention actuelle avec l'université de Harbin (Chine) s'arrêtera pour la rentrée 2022 au plus tard, faute de moyens d'encadrement suffisant.</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*

- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

En réponse au RAPPORT D'ÉVALUATION – 1ER CYCLE, voici quelques éléments concernant la licence AV.

La licence AV est unique en France et a, à ce titre, changé en 2019 de nom de mention, passant de SPI à Acoustique et Vibrations, afin d'être visible sur Parcoursup de tout étudiant intéressé par les aspects scientifiques et techniques du son. Ceci a permis de passer d'un recrutement régional à un recrutement national. Le CMI a renforcé la visibilité et la qualité de la formation.

La licence AV mène naturellement au Master Acoustique de LMU qui s'appuie sur le plus gros laboratoire d'Acoustique en France, et propose des parcours aux finalités variées (professionnelle ou recherche, thématiques générales ou ciblées). Très peu d'étudiants quittent la L AV en cours de L, hors échec. En revanche, 15 % des étudiants ne poursuivent pas après la L3 dans le master Acoustique car ils souhaitent soit découvrir d'autres villes universitaires, soit faire des masters dans d'autres spécialités que celles que nous proposons. La licence AV permet également aux étudiants qui le souhaitent de finaliser leur parcours en L3 par une Licence Professionnelle et de s'insérer par la suite sans difficulté dans le milieu professionnel. Quasiment tous les étudiants entrant en Master, provenant de L3 ou de l'extérieur, valident leur master au Mans.

Les stages sont obligatoires dans le parcours CMI (fin de 1ère et 3ème année) ou optionnel dans le parcours acoustique en fin de L2 (validé en L3). Certains étudiants font également des stages hors cursus en fin de L1.

Le lien avec le monde socio-économique est naturel dans le parcours CMI Acoustique (100h de cours sur l'entreprise assuré par une intervenante extérieure, stages ouvrier et technicien obligatoires) et en L1 dans les deux parcours grâce aux conférences métiers assurées par des intervenants professionnels extérieurs et le Projet Professionnel de l'Étudiant.

Evolution

Il n'est pas prévu de changement majeur pour la nouvelle accréditation pour la rentrée 2022. Des changements seront opérés au sein de chaque thématique (maths, acoustique, vibrations ...) en termes de progression pédagogique sur les 5 ans (L et M).

Le parcours Mécanique sera proposé à partir de la 3ème année de licence. Il s'agit du renouvellement d'un parcours déjà existant au cours de la période précédente (dans une mention SPI), qui accueille en grande partie des étudiants issus d'un IUT. Bien que sa finalité reste la même, à savoir la préparation à une poursuite d'études en Master ou école d'ingénieurs, ce parcours sera restructuré de manière à tenir compte de la transformation des DUT en BUT. Dans ce contexte, le parcours Mécanique constituera une poursuite d'études possible pour les étudiants faisant le choix de la sortie diplômante à bac+2 pour une entrée en L3. Son contenu devra s'appuyer sur les compétences acquises lors des deux premières années de BUT tout en proposant des éléments différenciants par rapport à une troisième année de BUT, tant du point de vue des objectifs de formation (visant une poursuite en master plutôt qu'une insertion professionnelle à bac+3) que du contenu scientifique et technique (forte coloration vibration et simulation numérique). À cette fin, un rapprochement avec le département GMP de l'IUT du Mans est envisagé afin d'identifier des passerelles et complémentarités entre les deux formations.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.A.S), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Licence informatique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement à l'identique
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Informatique
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Le Mans Université
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations) :</i>	Le Mans

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance</i>)	Formation en présentiel
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	1650 dont 90 heures de langues étrangères
Effectifs attendus :	250
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). 	
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p>	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Licence de mathématiques
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Renouvellement avec restructuration et création d'un nouveau parcours en L3
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	Champs : sciences, technologie, santé Champs principal : Mathématiques Champs secondaire pour certains parcours : économie
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Néant
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Parcours Maths et Applications (M&A) en L1, L2 et L3 Parcours L.AS en L1

	<p>Parcours Double-Licence Math-Eco (DL), anciennement SAF, en L1, L2 et L3</p> <p>Parcours Ecole d'Actuariat (EA) en L3.</p>
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	<p>Le Mans Université (Le Mans, France)</p> <p>Délocalisation de la L3 parcours DL à l'IUC (institut Universitaire de la Côte, Douala, Cameroun)</p>
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	En présentiel
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<p>Parcours M&A et L.AS : entre 1576H et 1581H en fonction des options</p> <p>Parcours DL : 1736H</p>
Effectifs attendus :	<p>En L1, Parcours M&A : 50 étudiants</p> <p>En L1, Parcours L.AS : 2 étudiants</p> <p>En L1, Parcours DL : 40 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Passerelles possibles avec les CPGE du lycée Montesquieu (le Mans), Lycée Touchard (Le Mans) et Prytannée militaire (La Flèche)
Accords internationaux particuliers :	délocalisation de la L3 parcours DL à l'IUC (institut Universitaire de la Côte, Douala, Cameroun)
Conventionnement avec une institution privée française :	Néant

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

La modification de la structure et du contenu de la maquette de licence de mathématiques est une réponse à l'arrivée de bacheliers issus du nouveau BAC.

La modification de la Licence 3, avec la création du parcours école d'actuariat, est une partie du projet de candidature à la demande d'accréditation à l'institut des actuaires.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Les étudiants inscrits dans ce parcours suivent les modules du parcours M&A ainsi que quelques modules spécifiques pour leur préparation aux concours des filières médicales.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence Physique Chimie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>Il s'agit d'un renouvellement de la formation de Licence Physique-Chimie actuelle, avec quelques points de restructuration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence bi-disciplinaire : <ul style="list-style-type: none"> • majeur Chimie/mineur Bio. Les étudiants pourront choisir des modules optionnels de biologie à partir du S4 en remplacement de modules de Physique (le but est de faciliter l'accès des étudiants à des masters de chimie, type « chimie du médicament », « chimie et écologie ». Les discussions sur la mise en place de cette licence sont à reprendre avec les responsables de la mention Sciences de la vie. • majeur Physique/mineur Mathématiques. La structure des semestres S1 à S4 sera modifiée pour limiter la part des modules de Chimie et inclure des modules de mathématiques. Les modules pressentis sont ceux que suivent les étudiants du cursus e-2i (cycle préparatoire intégré pour les écoles d'ingénieurs ENSIM et ESGT) et ceux du parcours Physique Franco-Allemand. - passerelle après la 2^{ème} année de BUT (Chimie et mesures Physiques). Les idées sont encore floues car les programmes de BUT 2^{ème} et 3^{ème} année n'ont pas encore été fixés.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences, Technologie, Santé

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>La formation de Licence en présentiel et en EAD pour la 3^{ème} année, est organisée avec une spécialisation progressive. 4 parcours sont proposés : Physique, Chimie, Sciences Physiques, physique franco-allemand.</p> <p>La différenciation des parcours Chimie et Physique se fait au S4. Les étudiants choisissent des modules optionnels soit en Physique ou en Chimie (9 ECTS/30).</p> <p>Le parcours Sciences Physiques reprend les modules des parcours Chimie et Physique (coût nul).</p> <p>Pour le parcours physique franco-allemand, des modules d'allemand (pratique de la langue et cours de physique en allemand) sont proposés du S1 au S4. Les semestres 5 et 6 (S5-S6) se déroulent à Paderborn.</p> <p>Les semestres 5 et 6 (S5-S6) des parcours Chimie et Physique sont proposés en enseignement à distance (EAD). Ceci répond à divers besoins des étudiants (reprise d'étude, évolution de carrière, étudiant en stage, en double formation...).</p> <p>Le semestre 1 (S1) est commun avec la licence de Mathématiques. Il permet d'acquérir un socle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaissances de bases en Physique et Chimie; - d'outils en Mathématiques, Informatique, <p>et d'unifier les connaissances des étudiants. Pour ce faire, les évolutions des programmes de terminales ainsi que la diversité prévisible de parcours des primo-entrants seront prises en compte par les équipes pédagogiques; des modulations de contenus et tutorats d'accompagnement adaptés pourront être nécessaires à mettre en œuvre dès la rentrée 2021.</p> <p>Le semestre 2 (S2) reste pluridisciplinaire même si les modules de chimie et de physique prennent une part plus importante dans la formation (18 ECTS/30).</p> <p>Une des spécificités de la mention physique-Chimie est de proposer, en L1 et L2, trois parcours (physique-chimie, ingénieur et physique franco-allemand), avec des modules spécifiques à chaque école d'ingénieur (ESGT, ENSIM)</p>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	La formation est proposée en formation initiale en présentiel en L1- L2, en formation initiale et en formation continue en L3 via le parcours EAD.

<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Nombre d'heures CM/TD/TP :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>CM</th> <th>TD</th> <th>TP</th> <th>global</th> <th>Anglais</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>L1</td> <td>0</td> <td>425</td> <td>102</td> <td>527</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>L2</td> <td>111</td> <td>307</td> <td>116</td> <td>533</td> <td>30</td> </tr> <tr> <td>L3*</td> <td>150</td> <td>223</td> <td>102</td> <td>474</td> <td>30</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Moyenne des parcours Chimie et Physique</p>		CM	TD	TP	global	Anglais	L1	0	425	102	527	30	L2	111	307	116	533	30	L3*	150	223	102	474	30
	CM	TD	TP	global	Anglais																				
L1	0	425	102	527	30																				
L2	111	307	116	533	30																				
L3*	150	223	102	474	30																				
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>L1 : 130 L2 : 110 L3 : 50 + LEAD : 30 Total = 320 (à noter en 20-2021 : + 20 en L3)</p>																								
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>																									
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Double diplôme avec l'Université de Ho-Chi-Minh Ville au Vietnam pour le parcours Chimie. - Licence (parcours Physique) délocalisée à l'ISTD de Douala (Cameroun) - Licence Physique Franco-Allemand soutenue par l'Université FA (bourses d'étudiants) 																								
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>																									
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p><u>Immersion en laboratoire de recherche</u> <i>Dans le cadre d'une option de Physique en S4, deux séances de travaux pratiques sont réalisés par petits groupes d'étudiants (5-6) dans deux laboratoires de recherche de l'IMMM.</i> <i>Les étudiants du parcours Physique travaillent sur un projet tutoré au S6 qui les amène à travailler dans les Laboratoires de recherche de l'IMMM.</i> <i>Les effectifs en L3 Chimie (48 étudiants en 2020-21) ne permettent pas d'accueillir tous les étudiants en stage/projet tutoré (les étudiants de M1 et M2 Chimie sont prioritaires pour l'accès aux laboratoires). Cependant, un stage hors cursus est possible au S4 et/ou S6 sur demande de l'étudiant.</i></p> <p><u>Suivi du devenir des diplômés</u> <i>Une enquête de la responsable de Licence Chimie a donné les chiffres suivants (moyenne sur 2 années) : 65% des étudiants poursuivent en Master. La moitié de ces étudiants s'inscrivent dans le master de Chimie du Mans. Environ 5% font une réorientation (en licence Professionnelle notamment) et 5% entrent dans la vie active.</i> <i>Le suivi des demandes de transfert de dossiers pourrait donner des informations sur le devenir des étudiants.</i></p>																									
<p>Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :</p> <p><i>Licence accès santé est ouverte en L1, L2 et L3 des 3 parcours de la licence physique-chimie. L'option accès santé est préparée en plus du programme de la licence. Cette option est organisée et validée par l'Université d'Angers, Faculté de santé.</i></p>																									

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence – Sciences de la Terre
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Nous proposons pour cette nouvelle accréditation un renouvellement avec restructuration. La restructuration que nous présenterons synthétiquement dans ce document repose principalement sur la création de parcours dans la mention de licence Sciences Terre, la mise en place de l'évaluation des compétences et la modification des rythmes d'enseignements.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences – Technologies - Santé
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Aucun
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	<p>Nous proposons deux parcours dans la nouvelle accréditation accessible à partir du S2 OU S3 (fonction des parcours)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours Géosciences - Parcours Géosciences – Environnement - Transition socio-écologique

	<i>Notons que nous intervenons de façon importante dans un troisième parcours ; parcours Biologie-Géologie porté par la mention Sciences de la Vie et que le département co-accrédite une licence professionnelle mention Métiers du BTP : Travaux public – Parcours Géomesures et Aménagement</i>
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université – Campus du Mans Avenue Olivier Messiaen – 72085 Le Mans cedex 09
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Enseignement classique en présentiel avec quelques modules d'enseignement à distance et en autogestion
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	Parcours Géosciences : ~1600 heures (LE : 10 %) Parcours Géosciences – Environnement – Transition Socio-écologique (licence renforcée) : ~ 1850 heures (LE : 10 %)
Effectifs attendus :	30 étudiants par année (20 en Géosciences et 10 en GET)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Aucun
Accords internationaux particuliers :	AUCUN pour le moment, mise en place prochaine avec l'UQUAC (Université du Québec à Chicoutimi) ?
Conventionnement avec une institution privée française :	Aucun
<u>Description des parcours et évolutions/améliorations pour la nouvelle accréditation</u>	
<p>Nous décrivons ci-dessous l'évolution et la création des parcours, la mise en place de l'approche par compétences ainsi que l'évolution des rythmes d'enseignements envisagés dans le cadre de la nouvelle accréditation.</p> <p><u>Parcours Géosciences :</u></p> <p>Le parcours Géosciences est un renouvellement de la précédente accréditation (Licence mention Sciences Terre) tout en faisant quelques ajustements suite aux retours des différents conseils de perfectionnement organisés chaque année depuis 3 ans. Certaines UE seront également créées ou modifiées pour s'adapter à l'évolution de la discipline, des enjeux actuels et des principaux débouchés (exemples d'UE créées ou remodeler : changement climatique, hydrologie-hydrogéologie-hydrochimie, géotechnique, SIG, modélisation numérique en Géosciences).</p>	

Parcours Géosciences Environnement Transition socio-écologique :

- **Objectifs :**

Ce nouveau parcours permettra aux étudiants de suivre en parallèle une partie importante du parcours Géosciences existant et des enseignements supplémentaires et complémentaires de géographie et de biologie dans un parcours centré sur la Terre, notre environnement et les enjeux de la transition socio-écologique.

Ce parcours a pour objectif d'expliquer et de construire les relations entre le fonctionnement physique de la Terre et de son environnement et les enjeux sociétaux, territoriaux, écologiques du monde dans lequel nous évoluons. Ce parcours permettra aux étudiants de maîtriser les concepts, outils et méthodes d'étude de la surface et de l'intérieur terrestre, des risques naturels et des ressources que contient le sous-sol tout en maîtrisant les enjeux environnementaux, écologiques, sociétaux et géopolitiques associés à son exploitation. Ce parcours permettra enfin d'aborder les concepts, indicateurs et méthodes d'évaluation de l'état de l'environnement et de faire le point sur les politiques mises en œuvre dans les territoires dans une période actuelle charnière de changements climatiques, de transition socio-écologique et de transition énergétique.

Ce parcours s'intègre dans le cadre d'une licence dite « renforcée ». C'est un parcours aux exigences accrues proposant un volume horaire renforcé à hauteur d'environ 100 heures par année et pour un total de 205 ECTS. Les étudiants pourront intégrer ce parcours à effectif limité au cours de la L1 ou en début de L2 via un dossier de candidature (lettre de motivation + résultats terminal + L1). Les étudiants qui se verront refuser l'accès à la licence renforcée se verront proposer d'intégrer le parcours Géosciences, toujours dans la mention Sciences de la Terre.

- **Originalité / Atouts pour les étudiants :**

- Enseignements complémentaires dispensés sur 3 départements permettant de former des étudiants aux sciences de la Terre (SIG, géotechnique, sédimentologie, géomorphologie, modélisation, géophysique) , de l'environnement (hydrologie-hydrogéologie-hydrochimie, changement climatique, métiers de l'environnement, climatologie et biogéographie, problèmes environnementaux, etc...), à l'écologie (écologie, écotoxicologie, bioremédiation, ,, etc...) au développement durable et à la transition socio-écologique des territoires (développement durable, développement durable urbain, risques et vulnérabilités, géopolitique, etc...) en combinant sciences dures et sciences humaines.

- La formation proposée associe des enseignements proposés dans 2 UFR et 3 départements dans l'objectif de décroïsonner les sciences dures et humaines pour offrir une formation véritablement multidisciplinaire.

- L'originalité de la formation consiste à combiner les impacts sociologiques et scientifiques des changements que nous connaissons actuellement et des transitions à venir.

- Possibilité de bénéficier d'un parcours renforcé permettant d'élargir les connaissances et compétences acquises au cours de la licence.

- Formation originale à l'échelle régionale.

- Originalité du parcours "renforcé" (e.g., plus d'heures d'enseignements, plus de compétences) permettant d'augmenter l'attractivité pour certains bons étudiants ne se destinant pas à un cursus universitaire.

- **Poursuites d'études possibles :**

Formation multidisciplinaire permettant d'envisager des candidatures dans un plus large panel de masters et de faire valoir un bilan de compétences élargi. Les diplômé.e.s pourront candidater aux mentions suivantes :

- Master en Géosciences
- Master en Environnement
- Master en Géographie et Aménagement

- **Débouchés possibles :**

La licence "renforcée" vise à poursuivre en Master, les débouchés doivent donc être pensés dans la perspective de ceux d'un Master en lien avec les connaissances et compétences acquises durant ce parcours :

- Chargé de mission en environnement et développement durable dans les collectivités territoriales ;
- Chargé de projet dans la conservation, la protection et la préservation de l'environnement ;
- Ingénieur en bureau d'études en environnement et aménagement du territoire ;
- Ingénieur dans les entreprises du domaine de l'environnement (exploration, exploitation et suivi de la qualité des ressources en eau, traitement/gestion des déchets et pollution, etc...) ;
- Responsable du service environnement dans d'autres types d'entreprises ;
- Chargé de la gestion et exploitation raisonnée du sous-sol pour le stockage (CO2, déchets radioactifs) ou la production d'énergie (géothermie) dans des entreprises spécialisées ;
- Etude des risques naturels, des glissements de terrain sur les infrastructures, sur les territoires ;
- etc.

Evaluation des compétences et rythmes d'enseignement

Démarches compétences :

L'évaluation HCERES a pu noter que des discussions sur l'évaluation des compétences avaient commencé au sein de notre formation. Ces discussions ont abouti à la constitution d'une grille d'évaluation des compétences originale, synthétique et simplifiée que nous souhaitons mettre en place dès 2022. Cette grille d'évaluation des compétences complétera la grille d'évaluation actuelle. Nous avons pour objectif de faire valoir cette nouvelle grille d'évaluation des compétences sous la forme d'un supplément au diplôme capable d'évaluer les compétences de chaque étudiant et ce à l'échelle la licence entière. Ce supplément au diplôme permettra aux étudiants de faire un bilan de leurs compétences, de mieux se positionner en identifiant plus facilement leurs points forts et points faibles et constituera un document synthétique certainement utile dans leurs candidatures futures (Master, Emploi).

Rythmes :

Dans le cadre de la prochaine accréditation, de l'arrêté licence et du PIA Thélème, nous avons également pour objectif de modifier les rythmes actuels de notre formation, en proposant une désémestrialisation et la mise en place des secondes chances au fil de l'eau. Cette modification aura pour but d'utiliser le rythme et la durée adéquate pédagogiquement pour chaque module d'enseignement sans se soucier des périodes contraignantes induites par le découpage en semestre et d'éviter le regroupement de contrôles continus sur des périodes restreintes. Dans le même temps, ces rythmes permettront de proposer des secondes chances au fil de l'eau et donc de supprimer les sessions de rattrapage de fin d'année.

Auto-évaluation des formations

Nous continuerons, comme au cours de ces trois dernières années, à organiser des conseils de perfectionnement avec des représentants étudiants de chaque année de la formation, des anciens étudiants et les membres de l'équipe pédagogique. Nous augmenterons également le nombre d'enquêtes via des plateformes type EVAMaine, toujours dans le but d'évaluer la qualité globale des formations.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence Sciences de La Vie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	L
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences, technologies, santé
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours Biologie/Géologie Parcours Biologie Moléculaire et Cellulaire Parcours Biologie des Organismes
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans Université

Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	La formation est réalisée en présentiel mais une part de distanciel sera ajouté pour les CM et éventuellement pour quelques TD. Les TP seront intégralement maintenus en présentiel.
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	1500 h dont 90 h d'anglais
Effectifs attendus :	400 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Néant
Accords internationaux particuliers :	Avec l'Université de Sfax, il s'agit d'un co-diplomation au niveau L
Conventionnement avec une institution privée française :	Néant
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <ul style="list-style-type: none"> • Passage à l'évaluation par compétences • Augmentation du nombre d'enseignements proposés par blocs • Ajout d'une part de distanciel • Poursuite de la formation des membres de l'équipe pédagogique aux nombreux outils d'enseignement à distance disponibles via LMU • Poursuite d'étude en Master : diversification de l'offre de formation après la licence SV avec la création d'un Master mention Sciences du Vivant, parcours : « Réponse au stress, adaptation et molécules bioactives (SAMBA) ». Cette offre viendra compléter l'offre actuelle qui comporte un Master Toxicologie Ecotoxicologie co-habilité LMU-Université d'Angers. Cette diversification répond à la fois à une demande des étudiants et à celle des instances de LMU. 	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

L'option Accès santé se prépare :

- En enseignement à distance
- Au cours de 2 années de licence L1+ L2, L1+L3 ou L2+L3

10 modules de 16h sont proposés en formation à distance, accessibles à partir de la plateforme MOODLE de UA.

L'examen est en présenciel à LMU pour les étudiants de LMU.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	« Sciences et techniques des activités physique et sportives » (STAPS), mention « Activités Physiques Adaptées et Santé » (APAS)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	<p>Champ : Sciences et techniques des activités physique et sportives » (STAPS)</p> <p>Domaine Principal : Sciences, Technologies, Santé (STS)</p> <p>Domaine secondaire : Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ALL SHS)</p>
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Accès L.AS en L2 et L3

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université, Avenue Olivier Messiaen, 72085 – Le Mans cedex 9
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Les enseignements sont dispensés en formation initiale en présentiel. Les étudiants peuvent s'inscrire en formation continue et les demandes de validation d'acquis et de l'expérience sont autorisées.</p> <p>Une partie des enseignements pourra être dispensée en distanciel.</p> <p>Des stages professionnalisants sont proposés en L2 et en L3.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>L1 : 470 – 490 h L2 : 530 – 550 h L3 : 510 – 530 h</p> <p>- Dont enseignement disciplinaire en langue étrangère : 0 h</p> <p>- Dont enseignement de langues vivantes : 30h d'anglais par année en vue de l'obtention d'une certification en langue.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 400 étudiants (toutes mentions confondues) L2 : 80 étudiants L3 : 70 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Convention avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) de Laval pour les étudiants inscrits en L1.</p> <p>Convention avec l'Université d'Angers pour les étudiants inscrits en parcours L.AS en L2 et L3.</p>
Accords internationaux particuliers :	Accord bilatéral ERASMUS+ avec l'université de Castilla-la-Mancha, Toledo, Espagne.
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Nous n'avons pas eu de recommandation spécifiques de l'HCERES dans son rapport d'évaluation pour cette mention.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

- L1 : pas d'option « accès santé » (L.AS), mais un parcours L1 kiné (convention avec l'IFMK de Laval) : 30 places en L1 STAPS-Kiné pour 10 places à l'IFMK sur classement à l'issue de la 1^{ère} année.

- L2 et L3 : en seconde chance après une L1-PluriPASS (après validation de la candidature par la commission pédagogique, 5 places) ou en première chance à partir de la L2 STAPS.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	« Sciences et techniques des activités physique et sportives » (STAPS), mention « Education et Motricité » (EM)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ : Sciences et techniques des activités physique et sportives » (STAPS) Domaine Principal : Sciences, Technologies, Santé (STS) Domaine secondaire : Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ALL SHS)
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Accès L.AS en L2 et L3 Trois parcours différenciés en L3 dès le S5 : - parcours professeur d'Education Physique et Sportive (EPS) - parcours Professeur des Ecoles (PE) - parcours Intervenant au sein des collectivités territoriales (CT)

Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans Université, Avenue Olivier Messiaen, 72085 – Le Mans cedex 9
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	<p>Les enseignements sont dispensés en formation initiale en présentiel. Les étudiants peuvent s'inscrire en formation continue et les demandes de validation d'acquis et de l'expérience sont autorisées.</p> <p>Une partie des enseignements pourra être dispensée en distanciel.</p> <p>Des stages professionnalisants sont proposés en L2 et en L3.</p>
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	<p>L1 : 470 – 490 h L2 : 530 – 550 h L3 : 510 – 530 h</p> <p>- Dont enseignement disciplinaire en langue étrangère : 0 h</p> <p>- Dont enseignement de langues vivantes : 30h d'anglais par année en vue de l'obtention d'une certification en langue.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 400 étudiants (toutes mentions confondues) L2 : 100 étudiants L3 : 80 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Convention avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) de Laval pour les étudiants inscrits en L1.</p> <p>Convention avec l'Université d'Angers pour les étudiants inscrits en parcours L.AS en L2 et L3.</p>
Accords internationaux particuliers :	Accord bilatéral ERASMUS+ avec l'université de Castilla-la-Mancha, Toledo, Espagne.
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Nous n'avons pas eu de recommandation spécifiques de l'HCERES dans son rapport d'évaluation pour cette mention. Cependant, suite i) à la diminution de la capacité d'accueil du master MEEF EPS et ii) à l'augmentation des flux d'étudiants en L3 EM, nous avons souhaité proposer pour la formation STAPS Education et Motricité trois parcours afin de répondre aux différents choix d'orientation des étudiants. Ceux-ci s'orientent en effet principalement vers l'enseignement de l'EPS (enseignement dans le second</p>	

degré, parcours EPS), le professorat des écoles (enseignement dans le 1^{er} degré, parcours PE), ou vers l'intervention au sein des collectivités territoriales (parcours CT).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

- L1 : pas d'option « accès santé » (L.AS), mais un parcours L1 kiné (convention avec l'IFMK de Laval) : 30 places en L1 STAPS-Kiné pour 10 places à l'IFMK sur classement à l'issue de la 1^{ère} année.

- L2 et L3 : en seconde chance après une L1-PluriPASS (après validation de la candidature par la commission pédagogique, 5 places) ou en première chance à partir de la L2 STAPS.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	« Sciences et techniques des activités physique et sportives » (STAPS), mention « management du sport » (MS)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	<p>Champ : Sciences et techniques des activités physique et sportives » (STAPS)</p> <p>Domaine Principal : Sciences, Technologies, Santé (STS)</p> <p>Domaine secondaire : Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ALL SHS)</p>
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Accès L.AS en L2 et L3

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université, Avenue Olivier Messiaen, 72085 – Le Mans cedex 9
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Les enseignements sont dispensés en formation initiale en présentiel. Les étudiants peuvent s'inscrire en formation continue et les demandes de validation d'acquis et de l'expérience sont autorisées.</p> <p>Une partie des enseignements pourra être dispensée en distanciel.</p> <p>Des stages professionnalisants sont proposés en L2 et en L3.</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>L1 : 470 – 490 h L2 : 530 – 550 h L3 : 510 – 530 h</p> <p>- Dont enseignement disciplinaire en langue étrangère : 0 h</p> <p>- Dont enseignement de langues vivantes : 30h d'anglais par année en vue de l'obtention d'une certification en langue.</p>
Effectifs attendus :	<p>L1 : 400 étudiants (toutes mentions confondues) L2 : 60 étudiants L3 : 60 étudiants</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<p>Convention avec l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) de Laval pour les étudiants inscrits en L1.</p> <p>Convention avec l'Université d'Angers pour les étudiants inscrits en parcours L.AS en L2 et L3.</p>
Accords internationaux particuliers :	Accord bilatéral ERASMUS+ avec l'université de Castilla-la-Mancha, Toledo, Espagne.
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Nous n'avons pas eu de recommandation spécifiques de l'HCERES dans son rapport d'évaluation pour cette mention.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

- L1 : pas d'option « accès santé » (L.AS), mais un parcours L1 kiné (convention avec l'IFMK de Laval) : 30 places en L1 STAPS-Kiné pour 10 places à l'IFMK sur classement à l'issue de la 1^{ère} année.

- L2 et L3 : en seconde chance après une L1-PluriPASS (après validation de la candidature par la commission pédagogique, 5 places) ou en première chance à partir de la L2 STAPS.

DELIBERATION

de la Commission de la Formation et Vie Universitaire

☞ Séance du 20 Mai 2021 ☛

CA le 27 Mai 2021

**Présentation de l'offre des formations de l'UFR LLSH pour le dossier d'accréditation 2022 -
Le Mans Université**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.),

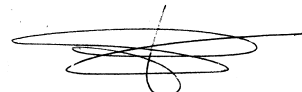
- VU le code de l'Education et notamment son Art. L712-6-1
VU la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et notamment son article 116
VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration, réuni en séance le 12 Octobre 2017,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

- Adopte à l'unanimité : 28 OUI 0 NON 0 ABSTENTION

Le Mans, le 20 Mai 2021

Pour le Président de l'Université,
Le Vice-Président de la CFVU,


Sylvain DURAND

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	Licence Professionnelle Acoustique et Vibrations
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	<p>Renouvellement à l'identique.</p> <p>Cette LP forme des spécialistes de niveau II dans le domaine de l'acoustique et des vibrations, capables d'intervenir dans les secteurs des transports, des services, des matériaux.</p> <p>C'est une formation qui a peu d'équivalents en France : la LP de Saint-Etienne est spécialisée en électroacoustique, et la LP de Montpellier est plus spécialisée que la nôtre (pas de vibrations). Le caractère plus généraliste de notre licence est apprécié par les étudiants, car ils ont accès à un large panel de compétences à leur disposition.</p> <p>Il est à noter que les 3/4 des étudiants viennent de toute la France et sont donc primo-entrants à l'Université du Mans, ce qui montre l'attractivité de la formation. La passerelle entre la licence "Acoustique et Vibrations" de l'Université du Mans et la LP fonctionne tout à fait correctement, les étudiants de L2 les plus faibles étant fortement encouragés à poursuivre en LP.</p>
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Sciences, Technologies, Santé

Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	1 seul parcours
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Enseignement en formation initiale ou en apprentissage ou en contrat de professionnalisation (l'équipe pédagogique laisse la possibilité aux étudiants de choisir de suivre la formation en formation initiale).</p> <p>Presque chaque année, un étudiant plus âgé est en reprise d'étude ou en reconversion thématique via le service formation continue de l'université (taux de réussite de 100%)</p> <p>A noter que les enseignements-chercheurs intervenant dans la formation appartiennent à un laboratoire de recherche reconnu nationalement et internationalement, spécialisé en acoustique, le Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans (LAUM, UMR CNRS 6613).</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>440 h étudiants (dont 180 h d'interventions professionnelles en cours et en TP)</p> <p>Pas d'enseignement en langues étrangères</p> <p>Anglais : 28h</p>
Effectifs attendus :	14 étudiants dont 10 en alternance.
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Un suivi attentif de l'insertion professionnelle des étudiants de la formation est réalisé. 45 % des étudiants sont embauchés en bureaux étude ou bureau de contrôle, 20 % dans des entreprises liées aux transports, 20 % dans des grands groupes dont la spécialité est l'acoustique et les vibrations industrielles, et 3 % dans d'autres types d'entreprises.

Sur les cinq dernières années, 70 % des étudiants sont directement embauchés à l'issue de leur stage et 18 mois plus tard, 92 % ont une situation stable. Il y a environ 8 % de poursuites d'études.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	bio IND ustriEs et BIO otechnologies (INDEBIO)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Création ex-nihilo. L'offre de formation en biologie de la faculté des sciences et techniques propose une LP (mention productions animales, LPPA) qui est en faible adéquation avec la licence sciences de la vie (SV). Après la licence SV, l'unique poursuite d'études est le Master (mention toxicologie-écotoxicologie). Les étudiants de licence SV (L2 et L3), qui souhaitent faire une LP ne suivent que très rarement la LPPA. La LP INDEBIO permettra d'offrir une nouvelle poursuite d'études cohérente avec le contexte socio-économique (biotechnologie, agroalimentaire...) et les problématiques de santé alimentaire en forte émergence. Ces branches professionnelles recherchent des techniciens qualifiés à Bac+3, c'est pourquoi nous souhaitons ouvrir cette formation professionnalisante.
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Sciences, Technologie, Santé
Établissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Le Mans Université

Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	Parcours « développement technique » DETECH Parcours « analyse de données biologiques » ADDBIO
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université (LMU) & Lycée Notre Dame (LND, Le Mans)
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	- Formation initiale - Formation en alternance, contrat d'apprentissage - Formation en alternance, contrat de professionnalisation
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	490h (30h en anglais)
Effectifs attendus :	10 à 20 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Néant
Accords internationaux particuliers :	Néant
Conventionnement avec une institution privée française :	Lycée Notre Dame (LND, Le Mans)
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>La LP INDEBIO pourra permettre aux étudiants de pouvoir s'insérer rapidement dans le monde du travail. Les entreprises qui recrutent en biotechnologie se trouvent dans une situation dans laquelle elles manquent de techniciens qualifiés qui soient en capacité d'analyser des données biologiques. Dans ce contexte, la LP INDEBIO aura un double recrutement. Les étudiants de licence SV (L2 ou L3) ont suivi des enseignements qui leur ont permis de développer des compétences analytiques. La LP INDEBIO leur permettra de rejoindre une formation professionnalisante rapide dans laquelle ils pourront acquérir et développer des compétences techniques au-delà de la formation pratique offerte en licence générale et qui sont appréciées par les entreprises qui recrutent. Les étudiants provenant de formations technologiques (par ex BTS mention bio analyse et contrôle offerte au lycée Notre Dame, Le Mans) ont quant à eux une solide formation technique et pourront développer une spécialisation dans l'analyse de données biologiques. Ce double recrutement est gagnant-gagnant. Les contenus des deux parcours DETECH et ADDBIO seront adaptés aux publics que nous recevrons. Le parcours DETECH permettra aux étudiants qui doivent développer des aspects pratiques et techniques de laboratoire de pouvoir gagner en compétences. Le parcours ADDBIO permettra à un public qui a déjà un socle pratique solide de développer des compétences en analyse de données acquises au laboratoire. Afin d'atteindre ce double objectif, l'association des forces et des installations de LMU et LND est un outil d'une grande richesse. LMU possède déjà dans son offre de formation, des UE accessibles à des étudiants de LP, qui donnent des compétences d'analyse de données en biologie (par ex en mathématiques, biostatistiques, bioinformatique...), aucune création d'UE n'est requise dans la construction de la maquette de la LP INDEBIO. Les UE transversales (anglais, communication...) seront incluses dans la</p>	

maquette de la LP INDEBIO et seront mutualisées avec celles de la licence SV. Les UE permettant de développer les compétences pratiques de laboratoire nécessaires aux étudiants recrutés depuis une licence SV, seront réalisées au LND, Le Mans, qui a un solide outil pédagogique en place. L'enquête que nous avons menée auprès des entreprises montre qu'il existe une demande forte d'apprentis qui seront formés à la fois sur nos campus et au sein de structures professionnelles qui recrutent. Le calendrier de la LP INDEBIO que nous avons construit permettra de pouvoir réaliser l'année tant en formation initiale qu'en alternance (apprentissage). Les équipes pédagogiques impliquées à LMU et au LND sont très enthousiastes et rassemblent toutes les compétences nécessaires à la LP INDEBIO. Des professionnels qui ont validé la formation viendront renforcer les enseignements pratiques et théoriques de la LP INDEBIO (par exemple en : hygiène, qualité, et sécurité, anatomopathologie...). Les étudiants qui valideront la LP INDEBIO auront des compétences techniques et d'analyses de données biologiques. Ils connaîtront l'entreprise et ses modes de gestion. Ils seront formés et seront compétents au niveau de la sécurité, de la qualité, de l'hygiène et de la protection de l'environnement. Ils posséderont les compétences recherchées dans le monde du travail notamment au niveau des savoir-faire et du savoir-être, ils seront autonomes mais sauront également travailler en équipe et auront toutes les aptitudes nécessaires à la bonne communication dans les entreprises.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

Néant.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	LP MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : CONTRÔLE INDUSTRIEL - Essai et contrôle non destructif
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement à l'identique mais avec une pré-rentrée d'une semaine pour une remise à niveau en mathématiques et physiques
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences, Technologie et Santé
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Un seul parcours ; Essai et Contrôle Non Destructif
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	UFR Sciences et Techniques – Le Mans

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Formation initiale, en apprentissage, en contrat de professionnalisation; Hybride (partie théorique à distance, travaux pratique en présentiel)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	491 heures équivalent TD dont 20 heures d'anglais
Effectifs attendus :	12 à 15 en présentiel 12 à 15 en hybride
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	Accord ERASMUS + pour l'accueil d'étudiants (2 par an pour pendant 2 ans, 2021-2023) et formation des formateurs en CND (2 en deux ans) avec la Faculté des Sciences de Sfax – Tunisie
Conventionnement avec une institution privée française :	
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan : - Pour tenir compte de la diversité du public admis en LP ECND, nous proposons de faire une semaine de remise à niveau en Mathématiques et physique (8h de mathématiques et 12h de physique sous forme de TDs et TPs courts). - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). 	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence professionnelle Maintenance des Systèmes Pluritechniques
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Licence créée en 2008. Renouvellement à l'identique, après fusion de deux LP lors du contrat précédent sous un seul intitulé avec mutualisations légères.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	STS (Sciences, Techniques, Santé)
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Parcours « Moteurs et Environnement » ME Parcours « Développement des véhicules de compétition » DVC
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Saumur, Le Mans (Anciennement partenariat avec Lycée Français de Mexico, IUT de Sao Paulo, Brésil)

	Envisagé avec Hanoi
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.</i>) :	<p>Une partie de l'enseignement a lieu en Enseignement à Distance pour limiter les déplacements entre Le Mans et Saumur et faciliter les partenariats avec l'étranger, une partie à l'étranger (stages en Angleterre pour le parcours Développement des véhicules de compétition). Depuis 2018 le parcours Moteurs et Environnement est passé en alternance, avec un mélange d'apprentissage et de contrats de professionnalisation, avec changement des emplois du temps sur l'année.</p> <p>Le parcours Développement des véhicules de compétition est accessible en contrat de professionnalisation depuis 2019.</p>
Volume horaire de la formation (<i>indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères</i>) :	520h par parcours, 20h d'anglais (50h pour le parcours Développement des véhicules de compétition)
Effectifs attendus :	14 dans le parcours « ME », 18 dans le parcours « DVC », avec le maximum possible parmi ceux-ci en alternance/apprentissage.
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Partenariat avec le lycée Carnot de Saumur, avec le lycée Sud du Mans
Accords internationaux particuliers :	Nous espérons pouvoir participer à une licence apparentée avec l'USTH (Hanoi, Vietnam), au moins pour la formation des enseignants ou le conseil en installation de bancs moteurs.
Conventionnement avec une institution privée française :	aucun

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Le partenariat avec les BTS souligné par le HCERES sera poussé plus loin avec une meilleure intégration avec les lycées de la région. Pour le parcours Moteurs et Environnement : L'évolution des débouchés professionnels dans les véhicules particuliers, et même plus généralement, a amené, suite aux recommandations du conseil de perfectionnement, l'évolution vers les motorisations électriques, hybrides, à hydrogène. Plusieurs modules ont ainsi été introduits, et ils vont progressivement être renforcés avec l'introduction d'enseignements et l'acquisition de travaux pratiques (des budgets régionaux ont été obtenus pour leur achat) sur les biogaz, biocarburants, production d'hydrogène et carburants synthétiques, et leurs applications. On constate en effet que l'aspect « pluritechnique » de la formation conduit les étudiants à travailler dans le domaine de la maintenance et la conception de dispositifs innovants dans ces domaines. On voit même arriver un partenariat solide avec des constructeurs de moteurs d'avion, comme Safran, qui envisagent toutes les pistes possibles dans le futur et souhaitent s'appuyer sur nos diplômés.

Le taux de réussite est légèrement fluctuant, mais cette fluctuation est liée à la fois aux exigences disciplinaires, aux faibles effectifs qui amplifient les effets ponctuels, et aux exigences du terrain qui ont fait se réorienter quelques étudiants à l'issue du stage, ayant découvert d'autres milieux comme l'armée, la vente de dispositifs de chauffage écologique, ou la marine marchande ; néanmoins, malgré les remarques du HCERES, le taux de réussite est très satisfaisant de notre point de vue, n'étant jamais descendu au total en dessous de 80%. Une meilleure sélection des étudiants en fonction de leur motivation réelle permettra d'obvier à ce problème.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université du Mans

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Métiers du BTP : travaux publics, parcours Géomesures et Aménagement
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Licence Professionnelle
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Demande de renouvellement à l'identique de la formation en alternance et initiale
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champs principaux : -Géosciences (géologie, géotechnique) -Mesures (topographie et aménagement)
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	CNAM-ESGT (<i>École Supérieure d'ingénieurs Géomètres et Topographes</i>)
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Un seul parcours : Géomesures et Aménagement

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Université du Mans et CNAM-ESGT
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	La formation est accessible en initiale ou alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	516 h
Effectifs attendus :	20
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Co-accréditation avec le CNAM-ESGT (École Supérieure d'ingénieurs Géomètres et Topographes)
Accords internationaux particuliers :	<i>néant</i>
Conventionnement avec une institution privée française :	<i>néant</i>
Évolutions depuis la dernière évaluation :	
<p>- L'évolution majeure de la Formation est son ouverture à l'alternance (contrat de professionnalisation en 2017 et apprentissage en 2018). Le calendrier de la formation a totalement été revu et adapté à l'alternance en concertation avec les acteurs socio-économiques des domaines concernés. Aujourd'hui, la majorité des étudiants suivent la formation en alternance. Pour les étudiants en formation initiale, l'équipe pédagogique a mis en place des projets leur permettant d'aller plus loin dans l'acquisition des compétences en fonction de leur secteur antérieur de formation.</p> <p>-Une autre évolution de la formation concerne la mise en place d'un conseil de perfectionnement qui se réunit en fin d'année (fin août). Ce conseil a notamment abouti à l'adaptation du contenu pédagogique de certaines UE pour les rendre plus ciblées vers les domaines attendus par les professionnels.</p> <p>-Depuis l'année universitaire 2020-2021, nous formons également nos étudiants à l'AIPR afin qu'ils puissent bénéficier des compétences reconnues dans le but d'exercer près des réseaux. 2 membres de l'équipe pédagogique se sont formés et sont ainsi formateurs de l'AIPR.</p>	
Évolution pour la prochaine accréditation :	
<p>-Suite à l'évaluation des formations et aux évolutions citées ci-dessus, nous demandons le renouvellement de formation à l'identique.</p>	

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif : non

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Licence Professionnelle Productions Animales
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	LP
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Il s'agit d'un renouvellement avec restructuration de cette licence qui existe depuis 2005. En effet, le responsable pédagogique change à partir de septembre 2021, de nombreux intervenants seront renouvelés, des conventions entre les différents partenaires seront négociées et la licence ouvrira pour la première fois en alternance et initiale.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Productions animales et transformation de produits animaux Élevage spécialisé, soins aux animaux
Établissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	1 seul parcours qui se fait en 1 an « Filières animales, élevage et transformation ».
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans université, Lycées agricoles partenaires, Exploitations (visites)

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	A partir de la rentrée 2021, la LPPA sera proposée en mode hybride : formation initiale et apprentissage, avec 2 périodes de stage obligatoires pour la formation initiale.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	375h (CM, TD, TP) + 125h projet tutoré + 16 semaines (stage) Pas d'enseignement en langue étrangère mais un module d'anglais (20h). Si les étudiants le souhaitent, ils peuvent passer une certification en anglais dans le cadre de LMU.
Effectifs attendus :	20-25 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Cette licence se fait en partenariat avec 2 lycées professionnels situés dans la Sarthe : le lycée agricole Val de Sarthe (Sablé-sur-Sarthe, 72) et le Lycée agricole de la Germinière (Rouillon, 72)
Accords internationaux particuliers :	/
Conventionnement avec une institution privée française :	LEAP Val de Sarthe (Sablé sur Sarthe)
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>La LPPA n'est pas nommément citée dans le rapport HCERES mais elle pourrait prendre à son compte la critique concernant les taux élevés de poursuite d'étude. En effet, selon les années, une proportion variable (5 à 15 %) des effectifs souhaite une poursuite d'étude, par exemple en Master, ou pour un Certificat de Spécialisation (CS). Dans tous les cas, cette poursuite d'étude repose sur le projet professionnel des étudiantes et étudiants, soit dans le but d'acquérir un niveau de diplomation plus élevé en étroite adéquation avec la formation (ex., Master Durabilité et qualité dans les filières PA, ou encore Master Biologie, agrosociétés, parcours Sciences de l'animal pour l'élevage de demain), soit pour acquérir un bagage technique plus poussé dans un domaine particulier des PA (ex. CS Conduite d'un élevage caprin et commercialisation des produits), avant de s'installer en exploitation.</p> <p>En effet, la LPPA de LMU ne vise pas à former des hyper-spécialistes en zootechnie. Elle est une licence multi-compétences au terme de laquelle les diplômés seront capables d'opérer de façon globale à tous les niveaux de la filière Productions Animales, tant au niveau de l'élevage qu'en transformation et distribution, et ce dans un cadre de développement durable compatible avec les objectifs sociétaux de 2050. En cela, la LPPA portée par LMU est en réelle adéquation avec le contexte local, le cœur de la Sarthe, renommée pour les poulets de Loué et les rillettes, dont les activités d'élevage sont majoritaires (70% de la production agricole). En effet, l'agroalimentaire est le deuxième secteur employeur du département, avec des groupes d'envergure nationale dans le secteur de la production animale, tels que Bigard, Yoplait ou Lhuissier-Bordeau-Chesnel.</p>	

Par ailleurs, la formation qui est offerte à l'Université du Mans depuis 2005, va évoluer au cours de la prochaine accréditation, suite au renouvellement de plusieurs enseignants et du changement du responsable pédagogique à compter de la rentrée 2021.

Premièrement, des négociations entre les lycées partenaires et Le Mans Université sont en train d'être menées afin d'établir de nouvelles conventions entre les différents partenaires de la licence. Ces négociations s'étendront ensuite vers d'autres partenaires afin de renforcer les liens avec la licence, notamment la Chambre de l'Agriculture qui fournit actuellement un intervenant, voire créer de nouveaux liens avec des partenaires privés locaux (Loué, Sanders, CEFIGA).

Deuxièmement, la licence production animale accueillera en septembre 2021, et ce pour la première fois, un étudiant en apprentissage. Le calendrier de la formation initiale sera donc modifié pour le rendre compatible avec celui de la formation en alternance. Les modules professionnalisants tels que les 2 stages obligatoires sont maintenus pour la formation initiale. Le cas échéant, le projet tutoré pourra se faire pour l'alternant au sein de son entreprise. Par ailleurs, les modules d'immersion dans le monde agricole seront maintenus tels quels pour les étudiants en formation initiale et pour les alternants se poursuivront au sein de leur entreprise d'accueil. Si les besoins des entreprises et les opportunités de trouver des contrats d'alternance le permettent, la licence migrera vers une alternance complète au cours du prochain contrat. Pour ce faire, une enquête auprès des entreprises privées sera réalisée.

Troisièmement, des améliorations pédagogiques vont être apportées, notamment au niveau de l'évaluation de la formation par les étudiants. En effet, jusqu'à maintenant, cette évaluation reposait essentiellement sur la bonne volonté des enseignants concernés. Le recours aux dispositifs existant au niveau de LMU, notamment via EVAMAINE, sera donc privilégié. Grâce aux partenariats prévus avec les organismes privés, l'offre de formation pourra évoluer selon les besoins et l'évolution des métiers, tout en maintenant la sensibilisation au développement durable au regard des changements sociétaux.

La LPPA dispose déjà d'une excellente insertion professionnelle. Malheureusement, le suivi d'insertion n'est que parcellaire et repose principalement sur une enquête menée à 30 mois de la diplomation. Ce suivi sera renforcé par au moins une enquête supplémentaire réalisée à 6 mois de la diplomation. La création d'un groupe des anciens diplômés dans les réseaux sociaux (via LinkedIn par exemple) permettra de constituer un réseau facilitant l'intégration des jeunes diplômés, mais également l'amélioration de la formation dans un paysage en mouvance constante.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Sciences du Vivant
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Création ex-nihilo. Il s'agit d'une création de mention dans le but de diversifier l'offre de master en Sciences de la Vie au niveau de LMU et de la région, avec un premier parcours (SAMBA).
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences, Technologie, Santé
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Réponse au stress, adaptation et molécules bioactives (SAMBA)
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans Université
Modalités d'enseignement (<i>préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de</i>	Formation initiale en présentiel

professionnalisation; à distance, etc.) :	
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>≤ 500h en M1 et 200-250h en M2</p> <p>Part des enseignements en anglais : 10%</p>
Effectifs attendus :	20 par année
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	/
Accords internationaux particuliers :	/
Conventionnement avec une institution privée française :	/
<p>- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).</p> <p>La demande de création de la mention de Master Sciences du Vivant répond à plusieurs attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la part des étudiants et de LMU : une demande de diversification de l'offre de formation au niveau master en Sciences de la Vie à LMU pour répondre à la forte demande dans ce domaine, notamment au niveau régional. - De la part de l'Université et du laboratoire BIOSSE (ex-MMS) : une demande de meilleure adéquation entre l'offre de formation en Master et les activités de recherche du laboratoire. Ainsi le parcours SAMBA vise clairement à s'adosser sur l'activité des enseignants-chercheur de BIOSSE dans le domaine des biomolécules actives : production de ces molécules en réponse au stress et effets biologiques de ces molécules en santé animale et humaine. - Il est important de noter que le M1 de cette mention Sciences du Vivant, parcours SAMBA, sera très largement mutualisé avec le M1 de la mention Toxicologie, Écotoxicologie, mention préexistante et co-accréditée entre LMU et l'Université d'Angers (UA) - En perspective, la mention Sciences du Vivant pourrait accueillir un parcours transversal biotechnologie pour la santé, commun avec l'UA. Celui-ci est en cours de réflexion suite à l'appel à projet de la COMUE expérimentale Angers-Le Mans en réponse à la demande de LMU et de l'UA de développer des formations communes. Ce parcours viendrait enrichir et diversifier notre offre de formation dans le domaine des sciences de la vie avec une orientation biotechnologies pour la santé qui correspond aussi au développement du domaine santé tant en enseignement qu'en recherche sur le campus du Mans. <p>Les débouchés professionnels de la mention Sciences du Vivant sont ceux des métiers de la recherche publique (Assistant ingénieur, Ingénieur d'étude) ou fonctions équivalentes dans l'industrie et notamment dans les start-up de biotechnologies ainsi que l'entrepreneuriat.</p> <p>La poursuite d'étude en doctorat offrira aux étudiants la possibilité d'accéder aux métiers de la recherche au niveau supérieur (Ingénieur de recherche, chercheur, enseignant-chercheur) ou d'acquérir une expertise accrue pour entrer dans le secteur privé.</p> <p>L'équipe pédagogique est constituée des enseignants-chercheurs en sciences de la vie de LMU (UFR Sciences et Techniques, Le Mans et IUT Génie Biologique, Laval) selon le tableau ci-après :</p>	

Nom, Prénom	Grade ou fonction	Etablissement	Domaine d'expertise
Caruso, Aurore	MCF-HDR	LMU	Réponse au stress, biotechnologies
Casse, Nathalie	MCF-HDR	LMU	Réponse au stress, adaptation génomique
Chénais, Benoît	PR	LMU	Biologie cellulaire, biochimie, action des molécules bioactives
Fodil, Mostepha	contractuel	LMU	Biologie cellulaire, action des molécules bioactives, entrepreneuriat
Marchand, Justine	MCF	LMU	Physiologie et métabolisme des microalgues, biotechnologies
Mimouni, Virginie	MCF	LMU	Physiologie et biochimie de la nutrition animale et humaine, métabolisme des microalgues, action des molécules bioactives
Schoefs, Benoît	PR	LMU	Physiologie et métabolisme des microalgues, réponse au stress et production de molécules bioactives

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Master Acoustique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Le Master Acoustique existe depuis 2004 (). Il est maintenant constitué de 4 parcours différents : parcours "Acoustique appliquée (AA)", parcours "Acoustique de l'environnement, des transports, du bâtiment et de la ville (AETBV)", parcours international "Electroacoustics (IMDEA)" et parcours international "Wave Physics & Acoustics (WP&A)". Il s'agit d'un renouvellement avec quelques aménagements de l'offre d'enseignements de l'accréditation.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Acoustique
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Le Mans Université

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>Parcours IMDEA : L'objectif du parcours IMDEA est de former des ingénieurs capables de concevoir, prototyper, contrôler, effectuer le suivi de production d'éléments d'une chaîne électroacoustique. Ce parcours se distingue des autres formations par sa spécificité thématique et linguistique. En effet c'est un parcours international, enseigné en anglais, qui prépare aux métiers de l'électroacoustique, ce qui n'existe par ailleurs en France.</p> <p>Parcours WP&A : Le parcours international « Wave Physics & Acoustics » vise à former des étudiants à et par la recherche sur la thématique des ondes, de la physique des ondes, et avec un focus sur l'acoustique. Il a été lancé en septembre 2019 dans le contexte de l'Ecole Universitaire de Recherche « Institut d'Acoustique – Graduate School » (lauréat de la vague 1 du PIA3), pour compléter et faire évoluer l'offre de formation existante en acoustique à Le Mans Université. Le volume de cours est réduit de moitié en comparaison à un master classique pour dégager du temps pour réaliser un projet de recherche tout au long des deux années au sein d'une équipe du LAUM UMR CNRS 6613, avec un encadrement personnalisé. Le mode d'évaluation est sur projets individuels ou collectifs, mobilisant les compétences identifiées comme utiles à la recherche et plus largement au monde du travail. Des bourses de mobilités internationales viennent compléter ce dispositif (par ailleurs accessibles à l'ensemble des étudiants en acoustique), venant renforcer la formation à l'international des étudiants et notre réseau international en recherche. Une majorité des cours sont donnés par des chercheurs CNRS du LAUM.</p> <p>Parcours AA : L'objectif du parcours Acoustique appliquée est de former aux métiers de la recherche pour travailler dans un cadre académique (laboratoire public de recherche) ou dans un laboratoire de recherche et développement (R&D). C'est une formation à large spectre en acoustique (propagation dans les fluides et les solides, vibro-acoustique, traitement du signal, métamatériaux, ..) permettant une continuation en thèse dans tous les domaines de l'acoustique (que ce soit au Mans ou dans des laboratoires extérieurs) ou une insertion dans des structures de Recherche et Développement de grands groupes en tant qu'ingénieur de recherche ou d'études.</p> <p>Parcours AETBV : Le parcours AETBV est à finalité professionnelle et forme des ingénieurs acousticiens spécialisés dans le domaine de l'acoustique de la Ville, de l'Environnement et des Transports au sens large, ce qui inclut l'acoustique urbaine et l'acoustique de l'environnement. Possédant déjà de bonnes bases scientifiques, les étudiants sont formés aux divers aspects de l'acoustique de l'environnement (technologiques, physiologiques et psychologiques, ergonomiques, sociologiques, normatifs, réglementaires et législatifs, et enfin stratégiques). Il s'agit d'une formation unique en France et en Europe, qui est pilotée par un Comité de Perfectionnement regroupant des ingénieurs et des professionnels issus de l'industrie et des grands organismes qui veillent sur le contenu et les orientations de la formation et organisent des cours spécialisés sur leur propre site, dans le cadre du Master. En particulier, l'Unité Mixte de Recherche en Acoustique Environnementale (UMRAE) de l'Université Gustave Eiffel accueille les étudiants sur ses sites de Nantes et de Bron pendant trois semaines en cours délocalisés. Les débouchés sont diversifiés et couvrent tous les domaines associés à l'acoustique de l'environnement, des transports et des infrastructures de la ville en relation avec les moyens de transport.</p>
---	---

Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Les parcours "Acoustique appliquée", "Electroacoustics" (IMDEA) et "Wave Physics and Acoustics" sont en formation initiale. Le parcours AETBV est proposé est formation initiale et en apprentissage à partir de la rentrée de septembre 2021.
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>M1 AA et AETBV : 580 h (dont 300 h mutualisées M1 IMDEA - 50% langue anglaise)</p> <p>M1 IMDEA : 790 h avec 140 h de projet en autonomie (dont 300 h mutualisées M1 AA et AETBV - 100% langues anglaise)</p> <p>M1 WP&A : 240 h (40h mutualisées M1 AA - 100% langue anglaise)</p> <p>M2 AA : 240 h (60 h mutualisées M2 IMDEA et WP&A - 70% en langue anglaise) - 5 à 6 mois de stage</p> <p>M2 AETBV : 480 h avec 100 h de projet en autonomie (20 h mutualisées avec M2AA - 20 h cours anglais) -5 à 6 mois de stage</p> <p>M2 IMDEA : 500 h avec 80 h de projet en autonomie (36 h mutualisées M2 AA - 100% langue anglaise) - 5 à 6 mois de stage</p> <p>M2 WP&A : 120h (40 h mutualisées M2 AA - 100% langue anglaise) - 5 à 6 mois de stage</p>
Effectifs attendus :	M1 : 50 étudiants, M2 : 50 étudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	<ul style="list-style-type: none"> - Unité Mixte de Recherche en Acoustique Environnementale (UMRAE) de l'Université Gustave Eiffel (ex IFSTAR, sites de Bron et de Nantes) - Demande de convention avec le CTM (Centre de Transfert et de Technologie du Mans) - Ecole Supérieure d'électronique de l'Ouest ESEO (parcours IMDEA)
Accords internationaux particuliers :	
Conventionnement avec une institution privée française :	Fondation EMV (Institut de France)

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan

- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

Le master mention Acoustique propose un cursus complet dans le domaine de l'acoustique avec des finalités très variées. Il constitue une offre à large spectre de débouchés dans le domaine de l'acoustique : métiers de l'électroacoustique, de l'acoustique de l'environnement, de la Recherche en physique des ondes et en acoustique appliquée. Ce Master s'inscrit dans un domaine (l'acoustique) très peu développé que ce soit au niveau national ou international. Il a comme spécificité de proposer des débouchés dans de nombreux domaines de l'acoustique (de l'acoustique de l'audible aux ultrasons, de l'électroacoustique à l'acoustique de l'environnement, avec des débouchés professionnels et recherche) ce qui fait de lui un acteur reconnu dans le paysage industriel ou académique (en France et à l'international). Le rayonnement international se traduit par le projet européen Alliance de la Connaissance ASKNOW porté par le Mans Université et comportant 7 autres partenaires européens. Ce projet a pour vocation à développer des cours d'acoustique en ligne et en accès libre qui permettront aux futurs étudiants du master de compléter leurs connaissances.

Ce master est scindé en quatre parcours avec des orientations différentes : deux parcours à finalité professionnelle (parcours international "Electroacoustics" et parcours "Acoustique de l'Environnement, des Transports, du Bâtiment et de la Ville") et deux parcours à finalité Recherche (parcours international "Wave Physics & Acoustics" et parcours "Acoustique appliquée"). Ces parcours s'organisent en un tronc commun et en modules spécialisés liés à leurs spécificités (voir description de chaque parcours).

Le parcours AETBV va proposer à partir de la rentrée de septembre 2021, une possibilité de suivre sa deuxième année en apprentissage. La première année est commune avec la parcours AA avec une différenciation lors du S2 où une option "Professionnelle" (50 h) pour préparer la 2^{ème} année AETBV va être proposée. De la même façon, une option "Recherche" sera proposée aux étudiant.e.s souhaitant se diriger vers le parcours AA. Comme précédemment, de nombreux modules de la première année (50 % du total environ) sont suivis par les étudiant.e.s du parcours IMDEA. En revanche le parcours WP&A reste assez indépendant puisqu'il s'appuie sur un enseignement par la recherche basé essentiellement sur un travail de projet au sein d'une équipe de Recherche du LAUM (faible nombre d'heures de cours par rapport à un Master classique). Pour la deuxième année, les différents parcours sont plus indépendants entre eux (quelques modules restent toutefois communs - autour de 10 % pour chaque parcours) pour mieux s'adapter à leurs spécificités. Dans chaque parcours et pour chaque semestre, des évaluations de chaque module par les étudiants sont réalisées par l'intermédiaire de la plateforme EVAMAIN et sont ensuite discutées lors d'une réunion annuelle ou semestrielle du conseil de perfectionnement et de l'équipe pédagogique. Des ajustements sont ensuite proposés pour tenir compte, le cas échéant, des remarques des étudiants et des enseignants et sont mis en application l'année suivante. Enfin, la plupart des enseignements se font en langue anglaise (100% pour IMDEA et WP&A et plus de 50 % pour AA) ce qui ne nécessite pas de proposer une certification spécifique puisque de nombreuses présentations en anglais sont organisées durant les deux années du Master (présentation de projet, de stage et évaluation de cours).

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.A.S), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCREDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université (LMU)

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Master Actuariat (Mathématiques et économie pour le risque, assurance, prévoyance, santé, finance).
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :</i>	Master Actuariat : crée depuis 25 ans avec l'intitulé «DESS Mathématiciens d'entreprise », il s'agit d'un renouvellement avec la création d'un nouveau parcours à finalité plutôt recherche appliquée destiné à développer principalement des thèses CIFRE. Ce parcours a été validé par le conseil de l'UFR ST et le conseil et du conseil de l'enseignement de LMU en 2020.
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :</i>	<p>Le Master Actuariat s'inscrit principalement dans le champ de formations « Sciences, Technologie, Santé », et d'une manière secondaire dans le champ « Droit, économie, gestion ».</p> <p>Le Master Actuariat fait partie du pôle formation de l'Institut du Risque et de l'Assurance du Mans (IRA) faisant partie des 6 instituts RFI de LMU. A partir de la rentrée 2021-2022, l'IRA va créer l'école d'actuariat du Mans (EA) structurée sur 3 années avec une 1^{ère} année sous forme d'un parcours sélectif de la double licence Mathématiques-Economie et les deux autres années fusionnées avec le Master Actuariat.</p> <p>L'objectif principal de cette réorganisation en école est de se mettre au diapason avec les exigences de l'Institut des Actuaire Français (IA) via une proposition d'un modèle de sélection des candidats. Elle permettra également de donner plus de visibilité et une attractivité plus forte auprès des étudiants à l'instar des</p>

	écoles déjà accréditées par l'IA comme l'ISFA de l'Université de Lyon 1 ou l'ISUP de Sorbonne Université.
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	LMU
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	<p>Le Master Actuariat est conçu sur 4 semestres avec un parcours unique en Master 1 et trois parcours de spécialisation en Master 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Data science pour l'actuariat -Actuariat & Finance -Modélisation aléatoire avancée (plutôt à finalité recherche appliquée)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	<p>Le Mans Université</p> <p>&</p> <p>ESPRIT (Ecole supérieure privée d'ingénierie et de technologie) pour le double diplôme (sans mobilité) délocalisé à Tunis (Tunisie)</p>
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>Le Master Actuariat est proposé en formation initiale et en alternance. Depuis, l'année universitaire 2012-2013, nous avons mis en place au niveau M2 la formation en alternance via l'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation, 90 % des effectifs en contrat d'apprentissage en 2020-2021 (48 sur 53 étudiants).</p>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p>1)Volume horaire en Master 1 : 750h dont 172h assurés par des intervenants professionnels et 110h de cours d'économie mutualisés avec le Master MBFA (Monnaie-Banque-Finance-Assurance) du champs de formation « Droit, économie et gestion ».</p> <p>2)Volume horaire en Master 2 tronc commun aux trois parcours: 415h dont 120h assurés par des intervenants professionnels.</p> <p>a) Volume spécifique parcours Data science pour l'actuariat : 90h dont 15h assuré par un intervenant professionnel.</p> <p>b) Volume spécifique parcours Actuariat & Finance : 80h dont 45h assurés par des intervenants professionnels et 20h cours d'économie mutualisés avec le Master MBFA.</p> <p>c) Volume spécifique parcours Modélisation aléatoire avancée : 170h.</p>

	<p><u>Conclusion :</u></p> <p>Volume horaire total parcours Data Science = 505h (dont 415h tronc commun)</p> <p>Volume horaire parcours total Actuariat & Finance = 490h (dont 415h tronc commun)</p> <p>Volume horaire parcours Modélisation aléatoire avancée : 540h (dont 415h tronc commun)</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>125 étudiants : 50 étudiants par année de Master et 25 étudiants en double diplôme délocalisé à ESPRIT (Tunis, Tunisie).</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Notre partenaire académique principal est l'ISFA (Institut des Sciences Financières et d'Assurances) de l'Université de Lyon 1. Une convention signée depuis 2012 entre le département de mathématiques de LMU et l'ISFA pour la poursuite d'études en 3^{ème} année à l'ISFA de nos meilleurs étudiants diplômés du Master Actuariat dans l'objectif d'obtenir le titre d'Actuaire (entre 6 et 10 étudiants par année).</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Plusieurs partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers ont été développés dans le cadre du Master Actuariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ESPRIT, Tunis (Tunisie) : École supérieure privée d'Ingénierie et de Technologies, mise en place depuis 2015 d'une convention de double diplôme en Master Actuariat avec et sans mobilité des étudiants. Le modèle de convention avec mobilité concerne une dizaine d'étudiants par année. Le modèle sans mobilité ou diplôme délocalisé concerne entre 15 et 25 étudiants chaque année. Il s'agit d'un double diplôme Ingénieur en Informatique financière (INFINI) et Master Actuariat, parcours Actuariat & Finance, ainsi que double diplôme Ingénieur en Data Science et Master Actuariat, parcours Data Science pour l'Actuariat. - ESB, Tunis (Tunisie) : Esprit School of Business fait partie du groupe ESPRIT. Nous avons mis en place en 2020 un double diplôme délocalisé entre le Master Actuariat et le nouveau Master GAMMA (Gestion de l'Aléatoire et Modélisation Mathématiques) d'ESB accrédité pour la rentrée prochaine. - Université Tunis El Manar (Tunisie) : ENIT (École Nationale d'Ingénieurs de Tunis), convention depuis 2012 qui a permis la mise en place d'un parcours Actuariat & Finance dans la spécialité MIndS (Modélisation pour l'Industrie & Service) de l'ENIT. L'objectif est de permettre aux diplômés la poursuite d'études en Master 2 Actuariat puis en formation doctorale. Cette coopération concerne entre 2 et 4 étudiants par année (en moyenne). Une nouvelle convention de double diplôme est en cours de signature entre le Master Actuariat et le Master Mathématiques et Applications, spécialité « Modélisation Mathématiques Déterministe et Aléatoire : Parcours Actuariat et Contrôle stochastique » de l'Université Tunis El Manar et l'ENIT.

	<p>- Université de Sfax : Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Sfax & Faculté des Sciences et Techniques, nous avons relancé et actualisé cette année une ancienne convention de coopération avec l'Université de Sfax pour mettre en place le même modèle de double diplôme qu'avec ESPRIT qui débutera dès l'année 2022 (initialement prévue pour 2021 mais repoussée à cause de la crise sanitaire).</p> <p>- Institut Supérieur des Technologies et du Design (ISTDI) de Douala (Cameroun), mise en place depuis 2010 d'une convention de double diplôme de licence de Mathématiques (Licence délocalisée) et intégration des meilleurs étudiants en Master 1 Actuariat. Cette coopération concerne entre 4 et 6 étudiants par année.</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>La Fédération Française des Assurances (FFA) a intégré depuis janvier 2014 l'IRA et le Master Actuariat au réseau de l'Université de l'Assurance constitué actuellement de six « Pôles d'excellence » avec, outre l'IRA du Mans, les universités Paris Dauphine, Toulouse 1 Capitole, Poitiers, l'ISFA de Lyon 1 et l'heSam. Cette plate-forme permet pour le Master Actuariat d'élargir et d'accentuer les liens avec les professionnels mais aussi avec les autres pôles. Le Master développe des partenariats solides avec beaucoup d'entreprises locales et nationales, en particulier, les Mutuelles du Mans Assurance (MMA), COVEA (MMA-MAF-GMF), Generali, AXA, BNP Paribas Cardif, La Mutuelle Générale, AXA XL, Groupama, Crédit Agricole, CNP Assurance, Société Générale.</p>
<p><i>éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan :</i></p> <p>- Sur la déclinaison en compétences des unités d'enseignements (UE) du Master : j'apporte des explications manquantes sur l'autoévaluation. Les UE sont réparties sous forme de 6 blocs de compétences spécifiques de même nature (à travers les semestres) permettant une montée en puissance dans l'acquisition du savoir-faire et rendant les étudiants très opérationnelles pour les stages en entreprise dès le Master 1 (durée de stage de 5 mois) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fondamentaux en modélisation aléatoire : probabilités, statistique, méthodes numériques - Bases de données et programmation - Actuariat, normes prudentielles et droit. - Economie pour l'assurance - Séminaires d'entreprises et insertion professionnelle. - Langues & Communication <p>Les modalités des contrôles des connaissances imposent la validation des blocs de compétences avec une moyenne minimale de 10/20 et sans note éliminatoire de 5/20 en chaque UE du bloc.</p> <p>De plus, les contenus des UE sont conçus en respectant le Core Syllabus de l'Institut des Actuaire (ce qui définit le minimum des compétences, que doit maîtriser un diplômé admis comme actuaire associé, membre de l'Institut des actuaire).</p> <p>Nous tacherons d'avoir un regroupement optimal des UE pour éviter l'effet de morcellement.</p>	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université du Mans

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Master Chimie
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	<p>Il s'agit du renouvellement de la formation de Master de Chimie actuelle, avec 2 points de restructuration/évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du M2 Chimie en enseignement à distance (EAD) (Ouverture en Septembre 2021) - En M2, l'extension de la formation en apprentissage à l'ensemble de la formation sera étudiée.
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences, Technologie, Santé
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	<p>La formation de Master de Chimie en présentiel et en EAD sera organisée selon une spécialisation progressive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le semestre 1 du M1 sera commun à tous les étudiants, leur permettant d'acquérir un socle de compétences indispensables dans différents domaines de la chimie, complété par un module d'anglais. Au S2, le tronc commun restera majoritaire, constitué de modules analytiques et d'un nouveau module

	<p>dédié à l'insertion professionnelle (CV, bilan de compétences, lettres de motivation, entretiens professionnels). Un début de spécialisation sera apporté à l'étudiant par le choix de modules de spécialité représentant 14% des heures de formation théorique, soit 20% des ECTS de l'année de M1. Cette coloration orientera l'étudiant vers l'un des 3 parcours-types proposés en M2. Un projet d'immersion professionnelle en laboratoire (PIP) de huit semaines minimum, évalué par un rapport et une soutenance orale, compléteront la formation de M1. Le temps consacré à ce module représentera au moins 17% du temps global de la formation.</p> <p>La seconde année du Master de Chimie sera structurée en 3 parcours : Chimie des Matériaux Inorganiques (MI), Méthodologie et Synthèse Organique (MSO), Chimie et Physico-chimie des polymères (POL). Chaque parcours pourra être suivi en formation initiale ou par alternance grâce à un calendrier de formation adéquat. Le semestre 3 sera constitué des modules de spécialité du parcours et d'un module d'ouverture choisi dans les autres parcours. De plus, un projet d'étude en laboratoire (PEL) de 3 mois, fortement professionnalisant, sera réalisé par les étudiants, soit au sein de laboratoires académiques, soit en milieu industriel. Ce projet d'étude sera évalué par la réalisation d'un poster et par une présentation orale. Le semestre 4 sera constitué de 2 modules communs aux 3 parcours (anglais, chimie analytique) et d'un stage en laboratoire académique ou en entreprise de 4 à 6 mois. La formation par alternance sera complétée par plusieurs modules professionnalisants (gestion de projet, management, génie des procédés,...).</p>															
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans Université															
Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	<p>- La formation sera proposée en formation initiale et par alternance.</p> <p>- La formation de Master Chimie pourra être suivie à distance sur les 2 années. Le M1 Chimie - EAD existait mais le M2 Chimie - EAD est actuellement mis en place pour une ouverture prévue en Septembre 2021.</p>															
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	<p><u>Modules théoriques (en nombre d'heures CM/TD/TP) :</u></p> <table border="1" data-bbox="735 1814 1410 1998"> <thead> <tr> <th></th> <th>CM</th> <th>TD</th> <th>TP</th> <th>Global</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M1</td> <td>200</td> <td>140</td> <td>90</td> <td>430</td> </tr> <tr> <td>M2(initial)</td> <td>160</td> <td>90</td> <td>20</td> <td>270</td> </tr> </tbody> </table>		CM	TD	TP	Global	M1	200	140	90	430	M2(initial)	160	90	20	270
	CM	TD	TP	Global												
M1	200	140	90	430												
M2(initial)	160	90	20	270												

	<p>M2(alternance) 220 140 20 380</p> <p><u>Modules Projets (en nombre de mois/étudiant) :</u></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PIP</th> <th>PEL</th> <th>Global</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M1</td> <td>2-4</td> <td></td> <td>2-4</td> </tr> <tr> <td>M2</td> <td></td> <td>3</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table> <p>PIP : Projet d'Immersion Professionnelle PEL : Projet d'Etude en Laboratoire</p> <p>A ces modules s'ajoutera un stage de 4 à 6 mois en M2.</p> <p><u>Part d'enseignement en langues étrangères :</u></p> <p>Environ 50 % des supports de cours seront en anglais au niveau du M2. Plusieurs enseignants de M2 se sont positionnés dans le cadre de l'internationalisation des formations (AAP Bienvenue en France) pour réaliser leurs cours en anglais (support ou oral).</p>		PIP	PEL	Global	M1	2-4		2-4	M2		3	3
	PIP	PEL	Global										
M1	2-4		2-4										
M2		3	3										
Effectifs attendus :	<p>En M1 :</p> <p>Présentiels : 30 EAD : 20</p> <p>En M2 :</p> <p>Présentiels (formation initiale) : 25 Présentiels (alternance) : 10-15 EAD : 10</p>												
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :													
Accords internationaux particuliers :	<p>- Double diplomation avec l'université de Ho Chi Minh Ville au Vietnam (M1).</p> <p>- Mise en place d'une double-diplomation avec l'université de Moulay Ismail - Meknès (Maroc) qui débutera en Septembre 2021. S1-S2 réalisé à Meknès et S3-S4 réalisé à LMU.</p>												
Conventionnement avec une institution privée française :													

On trouvera ici :

- soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, *notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan*
- soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...).

La **structuration pédagogique** du Master de Chimie sera conservée. Les points forts de cette structuration sont : une mutualisation des modules transversaux, linguistiques, professionnalisants, une spécialisation progressive, un appui fort sur les outils numériques, une place importante de la recherche, un pilotage équilibré et concerté ainsi que des spécialisations cohérentes dans le périmètre régional. Le **périmètre régional** des formations de Master dans notre domaine a en effet été considéré* en proposant 3 parcours-types différenciés, qui s'appuient sur 3 thématiques de recherche de l'IMMM, institut auquel est adossé le Master de Chimie.

**Master à Nantes : parcours LUMOMAT (LUMière, MOlécules, MATière) ; A3M (Analyse, Molécules, Matériaux, Médicaments) et CMT (Chimie Moléculaire et Thérapeutique). Master à Angers : Master LUMOMAT ; Master Sciences et Ingénierie de l'environnement.*

Concernant la **professionnalisation** dans la formation de Master Chimie, il est important de noter que, outre le Projet d'Immersion Professionnelle (PIP) et le nouveau module commun « insertion professionnelle » réalisés en M1, puis le stage en M2, l'aspect professionnalisant est assuré au S3 du M2 par un Projet d'Etude en Laboratoire académique ou industriel d'une durée de 3 mois (PEL). Dans le cas d'un suivi de la formation par alternance, des modules professionnalisants complémentaires seront dispensés. L'ouverture du parcours Chimie et Physico-Chimie des Polymères à l'apprentissage a été acceptée par le CFA FormaSup Pays de la Loire et a été appuyée par plus d'une trentaine de lettres de soutien provenant des acteurs du milieu socioprofessionnel régional et national.

En ce qui concerne le point relevé sur la difficulté en terme de **recrutement d'étudiants**, il est à noter que les effectifs du Master de Chimie sont en hausse pour l'année universitaire 2020-2021 avec 32 étudiants en M1-présentiel, 25 étudiants en M1-EAD et 27 étudiants en M2. De plus, les actions entreprises pour **augmenter les effectifs dans les trois parcours** de spécialisation sont : (i) l'ouverture du Master 2 en EAD en septembre 2021, (ii) la signature en mars 2020 de la convention de partenariat de l'Université Moulay Ismail au Maroc pour la mise en place d'une double diplomation permettant l'accueil de 21 étudiants en Master 2 en présentiel (soit 7 étudiants sélectionnés par parcours). Ces actions factuelles entreprises depuis mars 2020 nous permettront de conforter la structuration de la formation avec un affichage de 3 parcours-types, lisibles pour les étudiants, tout en étant attentifs à maintenir une mutualisation importante des enseignements, et une proportion raisonnable d'enseignements de spécialité, spécifiques à un parcours. De plus, la demande d'ouverture en apprentissage des parcours-types MI et SO sera étudiée. Pour renforcer davantage l'**attractivité** du Master de Chimie au Mans, le montage d'une école universitaire de recherche « Graduate School Molécules et Matériaux GS2M » dont les statuts ont été signés en mars 2021 est en cours.

L'amélioration de notre **démarche qualité s'appuiera sur 3 actions** : (i) l'évaluation des enseignements par les étudiants sera renforcée grâce au dispositif Evamaine, (ii) les indicateurs sur le taux d'insertion des diplômés, aujourd'hui suivis par le SUIO devront être complétés et mis à jour par la commission pédagogique avec l'aide de l'assistante de formation à l'alternance de l'UFR Sciences, (iii) la réunion annuelle du conseil de perfectionnement suivie d'un compte-rendu sera assurée.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé <i>(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :</i>	Master informatique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation <i>(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique) :</i>	Renouvellement à l'identique
Champ de formations <i>(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation.) :</i>	Sciences et techniques
Etablissements <i>(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :</i>	Le Mans Université
Parcours <i>(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</i>	Parcours Apprentissage et Fouille de Données Parcours Apprentissage et Traitement Automatique de la Langue
Lieux de la formation <i>(préciser le cas échéant les délocalisations) :</i>	Le Mans
Modalités d'enseignement <i>(préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</i>	Trois modalités disponibles : - Formation initiale - Formation en alternance, contrat d'apprentissage - Formation en alternance, contrat de professionnalisation
Volume horaire de la formation <i>(indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</i>	M1 : 540h environ M2 parcours AFD : 400h environ M2 parcours ATAL : 400h environ Dont langues étrangères : 80h sur les deux ans

Effectifs attendus :	30 en M1, 30 en M2
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	Université de Nantes (pour le parcours ATAL)
Accords internationaux particuliers :	Accords de co-diplomation : Université Honchara de Dnipropetrovsk (Ukraine) Université de Sfax (Tunisie)
Conventionnement avec une institution privée française :	néant
<p>Réponses aux recommandations de l'évaluation HCERES</p> <p>Concernant l'alternance</p> <p>Le master informatique est proposé en alternance dès le master 1 mais les étudiants ont aussi la possibilité de basculer en alternance en master 2. Le faible effectif d'étudiants en alternance en master 1 par rapport au master 2 s'explique par deux raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un point de vue des entreprises, beaucoup préfèrent prendre un étudiant en alternance pour le master 2 à l'issue du stage de l'étudiant en master 1. La période de stage de master 1 est ainsi considérée comme une période d'essai par les entreprises. La formule "stage de M1 puis alternance en M2" est beaucoup moins engageante que de signer directement un contrat de deux ans. - d'un point de vue des étudiants, même s'il y a un petit écart de salaire à l'issue de la formation entre des étudiants en alternance et des étudiants en formation initiale, dans tous les cas les étudiants trouvent rapidement un emploi à l'issue de leur formation (100% des étudiants ont un emploi dans les six mois suivant la fin de leur formation). Les contraintes de l'alternance (double logement, emploi du temps plus chargé, changement de rythme tous les quinze jours) sont donc vues par les étudiants davantage comme une charge que comme un réel apport pour leur future carrière professionnelle. <p>Le stage de master 1 permet aussi de "désacraliser" le monde de l'entreprise et de faciliter la mise en place de l'alternance en master 2. Sur les années passées (hors période de Covid), nous avons reçu plus d'offres d'entreprises que de candidatures étudiantes pour l'alternance en master 1.</p> <p>Nous avons mis en place un ensemble de mesures permettant d'accompagner les étudiants dès la licence 2 et surtout en licence 3 vers l'alternance : rencontres avec les entreprises, simulations d'entretiens et ateliers de rédaction de CV, dispositifs d'accompagnement lors de la rédaction de CV et de lettres de motivation, site web présentant l'alternance (adresses de sites de références et d'emplois, exemples de mémoires des années passées, mises à disposition d'offres d'emploi, FAQ de l'alternance), page linkedin pour établir un réseau entre les anciens et nouveaux étudiants et les entreprises.</p> <p>Concernant le parcours ATAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible effectif <p>Le faible effectif observé sur le parcours ATAL est tout d'abord à relativiser sur deux points : 1 - il représente environ le tiers des effectifs du M2 informatique ; 2 - il est complété par l'effectif nantais qui suit les mêmes cours que la promotion mancelle. De plus, deux modules sont maintenant également mutualisés entre les parcours AFD et ATAL : l'UE apprentissage automatique pour la partie CM en totalité et l'UE Fouille de données supervisées/fouille de texte pour les deux tiers des CM. Ainsi, ces diverses mutualisations (entre parcours manceaux et avec Nantes) présentent le double avantage suivant : 1- réduire fortement le coût du parcours ATAL pour l'Université du Mans (seulement 128hTD) ; 2- permettre aux différents parcours (AFD, ATAL Le Mans et ATAL Nantes) de bénéficier d'enseignements à un niveau d'expertise élevé directement lié à la recherche menée dans les laboratoires.</p> <p>Néanmoins, nous notons qu'il faut travailler sur l'attractivité de notre parcours. En effet, celui-ci n'est ouvert que depuis septembre 2017 et il nécessite un peu plus de publicité. Actuellement, nous avons répertorié ce parcours sur le site de l'AFIA (Association Française pour l'Intelligence Artificielle) qui inventorie toutes les</p>	

formations en apprentissage artificiel et nous passons depuis l'année dernière une annonce de la formation sur la liste de diffusion de l'ATALA (Association pour le Traitement Automatique des Langues). Nous allons continuer nos efforts de communication sur d'autres sites et d'autres listes (par exemple pour cette année celle de l'AFCP – Association Française de la Communication Parlée). Nous espérons, grâce aux listes de diffusion spécialisées dans notre domaine, toucher à la fois des professionnels (pour mettre en œuvre des collaborations – interventions ou alternance) mais aussi des enseignants-chercheurs qui pourraient promouvoir notre formation auprès de leurs étudiants.

Par ailleurs, nous réfléchissons également à l'ouverture de ce parcours en EAD avec l'Université de Sfax (Tunisie) où il existe un vivier d'étudiants très intéressés par le contenu de cette formation. En effet, nous collaborons depuis plus de dix ans avec le laboratoire de recherche MIRACL au travers de l'accueil d'étudiants de leur master en stage ou en M2, ainsi que différentes co-tutelles de thèses.

- Partenariat avec Nantes et lien avec la recherche et le monde de l'entreprise

Le parcours ATAL est spécialisé et lié directement aux compétences des laboratoires des équipes LST du LIUM (Mans) et TALN du LS2N (Nantes). Ainsi la formation bénéficie d'une expertise complémentaire des enseignants-chercheurs des deux sites, principalement : l'apprentissage profond et l'analyse de la parole pour Le Mans et l'analyse du texte et l'intervention d'industriels spécialistes (Dictanova, Verteego, Voxygen) dans le traitement de la langue pour Nantes. Avec la fin du RFI Atlanstic prévue pour 2022, cette collaboration permettra également de garder un lien direct avec Nantes. En effet, cette collaboration sur le plan de la formation permet d'entretenir la collaboration scientifique, nous pouvons citer en exemple le projet RAPACE. Pour finir, ce parcours est un réel atout pour nos laboratoires. En effet, chaque année plusieurs diplômés intègrent un doctorat dans nos laboratoires. La première année une étudiante du Mans s'est vu proposer un doctorat à Nantes. La seconde année, deux alumni du parcours ATAL sont devenus doctorants, l'un au LIUM et le second à Nancy en co-encadrement avec le LIUM. L'année dernière ce sont trois doctorants issus de ce parcours que le LIUM a recrutés. Les autres débouchés possibles pour nos étudiants sont identiques, pour le Mans, à ceux du parcours AFD.

Le parcours ATAL n'est ouvert en alternance que depuis peu, mais les entreprises commencent à le reconnaître et à identifier des besoins par rapport à ces problématiques. Plusieurs entreprises ont manifesté leur intérêt pour prendre des alternants sur ce parcours dans les années à venir (Symbioïde, Covea, Ippon) et développer leurs compétences dans ces domaines très spécialisés.

- Organisation des enseignements

L'organisation des TP est classique malgré la visio. Les étudiants travaillent quasi-exclusivement depuis leur machine personnelle mais ont des postes disponibles dans la salle d'enseignement dédiée au parcours ATAL au Mans. Les étudiants peuvent poser leurs questions à l'oral grâce au canal de visio ou par le chat mis en place pour la communication pour les deux sites : un canal slack par UE et un général. Les étudiants peuvent également partager leur écran via l'outil zoom s'ils veulent échanger avec l'enseignant pendant la séance ou envoyer des mails. Par ailleurs, les étudiants disposent d'un cluster de calculs pour mettre en œuvre notamment les TP d'apprentissage artificiel. Il se compose de sept machines :

- 1 nœud d'entrée servant de filer pour les données (6To en full-SSD)
- 5 nœuds de calcul GPU, disposant chacun de 2 NVIDIA Tesla K20, de 128Go de RAM et de 16 cœurs CPU Intel E5+-2670@2.6Ghz
- 1 nœud de calcul GPU disposant de 2 NVIDIA Tesla RTX6000 (24G) + 1 NVIDIA Tesla RTX8000 (48G), de 192Go de RAM et de 64 cœurs CPU Intel 6226R@2.9GHz

- Évaluation de la formation

Les modalités d'évaluation ne sont pas les mêmes que celles du parcours AFD car une évaluation commune est faite sur le parcours ATAL Le Mans-Nantes et parce que l'outil Evamaine (utilisé dans le parcours AFD) n'est pas accessible aux étudiants nantais. Les réunions de fin d'année sont riches en retours constructifs des étudiants et ont permis de faire remonter des problèmes spécifiques liées à cette collaboration qu'il a fallu prendre en compte, par exemple : un meilleur équilibre sur la semaine ou le semestre des interventions des enseignants sur un site ou l'autre. Depuis l'année dernière, l'emploi du temps a ainsi été repensé en faisant attention à ce qu'il n'y ait pas des semaines quasi-exclusives avec des enseignants d'un des deux sites. De même, dans un premier temps, le projet proposé se voulait transversal à plusieurs disciplines. Après les échanges avec les étudiants, il est apparu que la mise en œuvre était trop compliquée du fait du multi-sites et le projet est maintenant plus spécialisé sur un sujet et suivi par un enseignant du site de l'étudiant.

Concernant le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement est composé de quatre représentants d'entreprises partenaires, quatre étudiants en alternance (au moins un par année et par parcours), ainsi que des responsables pédagogiques du master et de l'alternance. Les tuteurs en entreprise et les autres enseignants du master y sont invités. Il se réunit une fois par an et examine les données disponibles sur l'évolution des effectifs, le nombre d'étudiants en alternance, le taux de réussite, l'insertion des diplômés, etc. Il formule ensuite des recommandations qui peuvent porter sur les contenus de formation, la communication externe et interne, le suivi des stagiaires et des alternants et de manière générale tout ce qui peut améliorer la formation. Les recommandations émises par le conseil de perfectionnement ont permis, par exemple, de mieux équilibrer la répartition des UE sur l'année et de mieux communiquer auprès des étudiants de licence informatique en mettant en place des ateliers CV, des simulations d'entretiens et des rencontres entre les étudiants de licence et les entreprises.

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation :

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Master Mécanique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Mécanique
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Modélisation en Mécanique et Vibrations (MMV)
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	Modalités d'enseignement : <i>En Présentiel</i>
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	M1 Mécanique : 345 HEQTD (dont 20 en anglais) M2 Mécanique : 298 HEQTD (dont 45 en anglais)
Effectifs attendus :	M1 Mécanique : 20 étudiants M2 Mécanique : 38 étudiants (20 M2 + 18 ISMANS) Total = 58 Etudiants
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	En cours (Tunisie, ENIS de Sfax)
Conventionnement avec une institution privée française :	ISMANS - CESI Le Mans
<p>La formation est gérée par un enseignant chercheur (CNU60) qui est secondé par un autre enseignant chercheur de la même section pour le M1, sans quoi la formation ne pourrait pas fonctionner correctement. Le Master Mécanique, accrédité depuis 2017, a une équipe enseignante qui à travers ses activités de recherche et d'enseignement a la culture de la modélisation et du calcul en mécanique et vibrations depuis plus de 15 ans.</p> <p>Ce Master Mécanique est adossé aux deux plus grands laboratoires de Le Mans Université, à savoir le Laboratoire d'Acoustique (LAUM) et l'Institut des Molécules et Matériaux du Mans (IMMM).</p> <p>Des conventions ont été élaborées avec l'école d'Ingénieur du Mans, l'ISMANS-CESI, pour le Master 2 Mécanique ; des co-accréditations sont en cours avec la Tunisie (ENIS-Sfax) et s'initient avec le Maroc (L'ENSET de Rabat).</p> <p>Nos effectifs cités ci-dessus tendent à se stabiliser autant en M1 qu'en M2. Notre vivier d'étudiants est à la fois la licence SPI (aujourd'hui renommée Licence Acoustique avec un parcours « Vibration et Mécanique »), le DUT Génie Mécanique et Mesure Physique (demain BUT GMP et MP), quelques réorientations venant d'écoles d'Ingénieurs ou de formation d'Acoustique, ainsi que quelques poursuites d'études pour des étudiants internationaux (très peu actuellement) via campus France.</p> <p>Il y a une mutualisation des enseignements au niveau du Master 1 Mécanique avec l'acoustique et une progression des mutualisations en M2 avec l'INSMANS –CESI.</p> <p>Pour terminer, en cette période COVID, la quasi-totalité (16/20) des étudiants de Master 2 Mécanique ont un stage (stage de fin d'étude de 6 mois) dont 10 stages sont effectués dans des Laboratoires de Recherche Universitaires (Mines d'Ales, Lamé Blois, Institut Gustave Eiffel, LAUM, ...) ainsi qu'à l'International au sein des Universités de Louvain et de Mons, en Belgique.</p>	

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans université

La formation	
Intitulé (En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :	Master de Physique Appliquée et Ingénierie Physique
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire) :	Physique
Etablissements (indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation) :	Université Angers (Co-accréditation)
Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :	NOA (Nanophysique et Optique appliquée) PSI (Photonique-Signal-Image)
Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :	Le Mans université et université d'Angers

Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :	NOA : Présentiel + M1 en EAD (ouverture en Septembre 2020) PSI : Présentiel + CMI + Alternance en M2
Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :	M1 NOA : 535 h ; M2 NOA : 356 h M1 PSI : 506 h ; M2 PSI : 400 h
Effectifs attendus :	M1 NOA (15) ; M2 NOA (20) M1 PSI (15) ; M2 PSI (15)
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	
Accords internationaux particuliers :	Co-diplomation université de Beyrouth/universités de Fès, de Meknès et de Casablanca/université de Katowice et Czestochowa
Conventionnement avec une institution privée française :	Institut Supérieur des Matériaux du Mans : Accueil d'étudiants de 4ème année en M1 NOA (suivi de 70 % du cursus du M1)
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, <i>notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan</i> - soit les éléments permettant d'apprécier la demande de création de formation (contenus, débouchés professionnels, poursuites d'études, équipe pédagogique...). <p>Réponses aux questions soulevées par le rapporteur:</p> <p>(1) Objectifs de la formation pas clairement mentionnés : Nous rappelons ici les objectifs de la formation, présentés par ailleurs dans la fiche RNCP.</p> <p>Les titulaires du Master intègrent les secteurs d'activités suivants : Matériaux, Recherche, Développement de procédés, Instrumentation, Ingénierie, chaîne de mesure, Contrôle et évaluation, matériaux et structures, procédés industriels, contrôle qualité, études techniques, Imagerie, Optoélectronique, Traitement du signal</p> <p>Les types d'emplois accessibles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> Responsable de projets matériaux Enseignant – Formateur Chercheur de la recherche publique conseil libéral en études techniques Ingénieur et cadre d'études en recherche et développement Chef de projet développement de matériaux Ingénieur et cadre des méthodes de production Ingénieur et cadre du contrôle qualité Manager et ingénieur de production 	

Manager et ingénieur de maintenance
 Manager et ingénieur Hygiène Sécurité Environnement – HSE
 Manager et ingénieur qualité industrielle
 Ingénieur technico-commercial en instrumentation

Mots clefs des emplois accessibles :

Ingénieur, chercheur, développement, qualité, production, projet, maintenance, HSE, management, Enseignant

Le titulaire du Master, sera amené à réaliser les activités suivantes :

- Conception et développement des matériaux aussi bien pour la recherche fondamentale que pour des applications technologiques
- Gestion et exécution d'un programme de recherche dans le domaine de la synthèse et de la caractérisation de matériaux
- Définition et réalisation de chaînes de mesures physiques
- Utilisation de techniques microscopiques, des techniques des capteurs et moyens de mesures physiques
- Conception et optimisation des procédures qualité
- Organisation des moyens techniques, humains et financiers nécessaires au bon déroulement d'un projet technique

Compétences ou capacités attestées :

Au-delà de compétences transversales linguistiques, informatiques et méthodologiques, qui de fait sont communes à tous les Masters, la mention de Physique appliquée et ingénierie physique permet de développer les compétences suivantes :

- Utiliser les théories sur les matériaux fonctionnels (électronique, optique, magnétique).
- Utiliser les principes scientifiques et techniques des capteurs et moyens de mesures en physique appliquée et ingénierie physique.
- Déterminer et développer les méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données.
- Etudier la faisabilité du projet et élaborer des propositions techniques, technologiques.
- Organiser les moyens techniques, humains et financiers nécessaires au bon déroulement d'un projet technique.
- Concevoir et mettre en œuvre des méthodes de synthèse de matériaux en massif, en couches minces organiques, inorganiques, composites ou de nanostructures pour des applications technologiques.
- Analyser les non-conformités des matériaux et préconiser les actions correctives et contrôler leur mise en œuvre.
- Mettre en œuvre et caractériser des propriétés structurales, électroniques, optiques, magnétiques.
- Réaliser des tests et essais, analyser les résultats et déterminer les mises au point du produit, du procédé.
- Elaborer et faire évoluer les dossiers techniques de définition du projet.
- Définir et réaliser une chaîne de mesure physique.
- Superviser et contrôler le déroulement et l'avancement des expériences et des observations scientifiques.
- Concevoir et définir les procédés de fabrication et faire évoluer les projets et les dossiers de fabrication ou d'industrialisation.
- Identifier les solutions techniques d'amélioration des équipements, installations (qualité, capabilité, cycles, sécurité, ...).
- Réaliser les calculs, mesures, expériences et observations et contrôler les résultats.
- Suivre et mettre à jour l'information scientifique, technologique, technique, réglementaire et économique.
- Maîtriser les techniques liées aux domaines de l'optoélectronique, du signal et de l'imagerie pour appréhender et concevoir l'ensemble d'une chaîne informationnelle en optique.

Compétences transversales linguistiques, informatiques et méthodologiques communes à l'ensemble des formations de Master :

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'auto-évaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

(2) **Provenance des étudiants à l'entrée du M1** : Les statistiques ont été données au point 5.1 du document d'auto-évaluation.

(3) **Positionnement de la formation par rapport à l'ENSIM et à l'ISMANS** :

Le M2 NOA bénéficie des modules « imagerie cohérente », « Instrumentation avancée » et « Innovation » mutualisés avec l'ENSIM (parcours ingénieur de 5ème année).

Le M1 NOA accueille dans le cadre d'une convention Le Mans université/ISMANS des étudiants de 4ème année de l'ISMANS (de 3 à 5 étudiants par an) qui suivent 70 % des modules du M1.

(4) **Implication des membres des labos et des membres extérieurs dans l'enseignement et section CNU** :

L'équipe pédagogique du M1 NOA comporte 13 EC en section 28 (IMMM), 2 EC en section 63 (IUT+ENSIM), 1 PRAG et 1 CR CNRS (IMMM). L'équipe pédagogique du M2 comporte 9 EC en section 28 (IMMM), 2 EC en section 30 (ENSIM), 1 EC en section 63 (ENSIM), 1 EC en section 60 (LAUM) et 2 DR CNRS qui sont des intervenants extérieurs : P. Blanchard (DR CNRS Section 13) de l'université d'Angers pour le module « électronique plastique » et R. Kuszelewicz (DR CNRS Section 8) de l'institut de la vision à Paris pour le module « Nanophotonique ».

(5) **Accueil des étudiants sur les plateformes techniques** : Pour le M1 NOA, les étudiants sont accueillis sur les équipements des laboratoires (plateformes) pour les travaux pratiques de : Cristallographie et diffusion des rayonnements (RX), Méthodes spectroscopiques (Raman), Physique atomique et moléculaire (RMN). Pour le M2 NOA, les étudiants réalisent un TP en salle blanche à l'ENSIM (Microsystèmes) et des TP de diffraction sur la plateforme RX de l'IMMM.

En M1 et M2 PSI à l'UA, dans le cadre des stages, projets, mini-projets et pour certains TP, les étudiants ont également accès aux équipements des laboratoires (LPhiA, Moltech et LARIS) ainsi qu'aux plateformes LASIMA (plateau lasers & caractérisations optiques) et PHENOTIC (imagerie du végétal).

(6) **Eléments quantitatifs sur les stages de M1 en Pologne** :

2 à 3 mobilités par an avec l'université de Katowice (Programme ERASMUS et bourse NAWA du gouvernement polonais et bourses des collectivités locales).

(8) **Composition du conseil de perfectionnement** :

Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année début Septembre. Sa composition est la suivante :

Arnaud B. (Pr, Le Mans), Kassiba A. (Pr, Le Mans), Picart P. (Pr, ENSIM), Ruello. P. (Pr, Le Mans)

Belin E. (MC, Angers), Chapeau-Blondeau (Pr, Angers), Chaussedent S. (Pr, Le Mans), Sanchez F. (Pr, Angers), Gindre D. (Pr, Angers)

Boucher Vincent (CEREMA), Naveau F. (Coordinateur HSE), Failleau G. (Ingénieur R&D)

Par ailleurs des étudiants du parcours M2 NOA/PSI sont invités.

(9) **Evaluation de la formation** : Les évaluations de la formation sont effectuées chaque année et transmises à la DEF. Ces évaluations montrent que les étudiants sont globalement satisfaits de la formation.

(10) **Analyse des taux d'échecs en M1** : Le taux d'échec en M1 NOA est lié en partie aux étudiants ISMANS (20-30% des effectifs) qui rentrent dans les statistiques puisqu'ils suivent 70% de la formation mais à qui nous ne délivrons pas le diplôme de M1 (Convention 2017-2022). Nous réfléchissons à une évolution vers une double diplomation.

(11) **Distinction des différentes catégories d'étudiants** : Le nombre d'étudiants concernés par le CMI est de 9 (depuis 2018) et le nombre d'étudiants concernés par l'alternance est de 6 (3 en cours + 3 recrutés) dans le parcours PSI. A noter que les premiers étudiants CMI sont arrivés en Master en 2018, et que le M2 est ouvert à l'alternance depuis 2019.

(12) **Débouchés dans le secteur industriel devraient être mieux analysés** : La plupart des étudiants poursuivent en thèse et seuls quelques étudiants se frottent au milieu industriel. Cette tendance est clairement visible pour les étudiants NOA qui effectuent en grande majorité leur stage de M2 dans un laboratoire de recherche académique. Toutefois, l'embauche durant ces dernières années de deux étudiants dans l'industrie (ST-microelectronics) après un stage de 5 mois dans cette entreprise confirme que la culture acquise par nos étudiants intéresse l'industrie de la microélectronique. Nous souhaitons intégrer ST-microelectronics dans le conseil de perfectionnement du master afin de développer les interactions avec l'industrie.

Compte tenu de l'ouverture à l'alternance du parcours PSI en 2019 et du succès rencontré par cette possibilité, les liens avec le secteur industriel devraient être renforcés et l'analyse des débouchés devrait être affinée.

(13) **Manque de synergie entre les deux parcours** : Les deux parcours se différencient entre NOA (Le Mans) et PSI (Angers) en M2 et aussi à hauteur de 10% des modules lors du S2 du Master 1. Nous échangeons régulièrement et notamment lors du conseil de perfectionnement et songeons à mettre en place un système de séminaires communs, à mutualiser les offres de stages (certains stages PSI peuvent être d'intérêt pour les étudiants NOA et réciproquement). Par ailleurs, nous avons été amenés à déposer un projet dans le cadre de la COMUE Angers-Le Mans, qui a été retenu et dont l'objectif est de renforcer la synergie entre les deux sites avec notamment la mise en place d'outils de communication communs.

(14) **Evaporation des étudiants à la sortie du L3** : Nous présentons chaque année le master de physique aux étudiants du L3 mais il reste difficile de garder les bons étudiants qui partent souvent vers des formations colorées (Physique nucléaire, Astrophysique, ..). Cette observation ne fait que refléter le système LMD qui favorise la mobilité des étudiants à la sortie du L3. Par ailleurs, nous n'attirons que rarement les étudiants issus d'autres L3 de physique en France. Récemment des séminaires illustrant les possibilités d'orientation et insertions professionnelles ont été mis en place en 2021 sur le site d'Angers. Les étudiants de L3 y sont conviés. Cette initiative pourrait favoriser la fidélisation des étudiants de L3 vers le Master. La mutualisation sur les 2 sites de ces séminaires les rendra accessibles aux étudiants de L3 du Mans.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Le Mans Université

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	« Sciences et techniques des activités physique et sportives » (STAPS), mention « Activité physique adaptée et santé » (APAS)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	Master
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Elargissement de l'offre de formation du master Le master STAPS APAS est actuellement co-accrédité entre 5 universités du grand ouest: Le Mans, Brest, Poitiers, Rennes et l'Université catholique de l'Ouest. La restructuration correspond à l'intégration d'une sixième université partenaire (Nantes).
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Champ de formation : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives Domaine de formation des différents partenaires : Brest : Arts, Lettres, Langues - Sciences Humaines et Sociales Le Mans : Sciences, Technologie, Santé Poitiers : Sciences, Technologie, Santé Rennes : Arts, Lettres, Langues - Sciences Humaines et Sociales Nantes : Santé Angers : en convention avec Le Mans
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université de Brest Université Catholique de l'Ouest (Angers) Université du Mans (Porteur), Université de Nantes Université de Poitiers Université Rennes 2

<p>Parcours (préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)) :</p>	<p>Le Master STAPS Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) comprend 5 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice (IRHPM) : sites du Mans et de Poitiers - Approche Pluridisciplinaire des Pathologies Chroniques et Motrices (APPCM) : site de Rennes - Innovation-Prévention-Santé (PréSa) : site de Brest - Évaluation sensorimotrice et Rééducation de l'Appareil Locomoteur (REAL) : site de Nantes - Sport, Santé, Éducation, Réentraînement (2SER) : site d'Angers, convention Université du Mans – Université Catholique de l'Ouest (IFEPSA)
<p>Lieux de la formation (préciser le cas échéant les délocalisations) :</p>	<p>Angers : Institut de Formation en Education Physique et en Sport, 49 Rue des Perrins, 49130 Les Ponts-de-Cé</p> <p>Brest : Université de Bretagne Occidentale, UFR Sport et Education Physique, 20 Avenue Victor le Gorgeu CS 93837, 29238 Brest</p> <p>Le Mans : Le Mans Université, UFR Sciences et Techniques, Département STAPS, Avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans Cedex 9</p> <p>Nantes : Université de Nantes, UFR STAPS, 25Bis Boulevard Guy Mollet, 44322 Nantes</p> <p>Poitiers : Faculté des Sciences du Sport – Campus Poitiers, 8 allée Jean Monnet, TSA 31113, 86073 Poitiers Cedex 9</p> <p>Rennes : Université Rennes 2, UFR STAPS, Campus de la Harpe, 10 Rue Doyen Denis Leroy, 35000 Rennes</p>
<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Les enseignements sont dispensés en formation initiale et en présentiel.</p> <p>Les étudiants peuvent s'inscrire en formation continue et les demandes de Validation des Acquis et de l'Expérience sont autorisées. Elle peut offrir la possibilité de suivre la formation en contrat d'apprentissage ou en alternance.</p> <p>Des stages professionnalisants de 6 à 8 semaines en M1, et de 4 mois minimum en M2 sont proposés au cours de la formation.</p> <p>Un séminaire de rentrée commun à tous les étudiants de M2 des sites co-accrédités sera organisé en septembre avec une rotation pour le site d'accueil.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>En se basant sur le contrat actuel et sur les évolutions de la maquette de formation, la formation comprendra un volume horaire compris entre 400 et 500h maximum en M1, et 250 à 350h maximum en M2 (dont 60h hors site d'inscription en M2). Le volume horaire sera adapté aux capacités d'encadrement sur chacun des sites et permettra pour les sites qui le souhaitent de proposer une formation en alternance.</p> <p>48 h d'enseignements d'une langue étrangère (au moins 24h par année) sont proposées. Ponctuellement, d'autres enseignements et séminaires seront proposés en anglais (10-15%).</p>

Effectifs attendus :	<ul style="list-style-type: none"> • Le Mans : M1 = 35 ; M2 = 35 • Poitiers : M1 = 38 ; M2 = 38 • Rennes 2 : M1 = 30 ; M2 = 30 • Brest : M1 = 20 ; M2 = 20 • Nantes : M1 = 25 ; M2 = 25 • Angers : M1 = 40 ; M2 = 40 • Total mention : M1 = 188 ; M2 = 188 <p>Les capacités d'accueil des différents parcours tiennent compte des capacités d'encadrement locales</p>
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	NA
Accords internationaux particuliers :	<p>Pour Brest : Co-diplomation avec l'Université Santo Tomas (Bogota, Colombie) et Convention Erasmus avec l'Université de Cadix (Espagne)</p> <p>Pour Poitiers: Co-diplomation avec les Universités Santo Tomas du Chili; participation (3 UE) au master européen « Lifelong Well-being and Healthy Ageing (LIFELINE) » de l'alliance EC2U pilotée par l'Université de Poitiers</p> <p>Pour Le Mans : Convention de partenariat avec l'Université de Sfax (Tunisie)</p>
Conventionnement avec une institution privée française :	Université Catholique de l'Ouest (IFEPSA)
<p>On trouvera ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit les éléments supplémentaires permettant d'apprécier les évolutions et/ou améliorations par rapport à la précédente période lors d'un renouvellement, notamment les éléments en réponse aux recommandations de l'évaluation Hcéres du bilan <p>L'Université de Nantes intégrera le réseau des partenaires dans la co-accréditation du master APAS à partir de septembre 2022. Cet élargissement s'appuie sur des compétences scientifiques complémentaires, concernant notamment la plasticité des systèmes musculaires, tendineux et nerveux liée à des atteintes pathologiques et à l'activité physique. L'intégration de l'Université de Nantes dans la co-accréditation permet ainsi de renforcer avec cohérence l'offre de formation en APAS à l'échelle du grand ouest. L'UFR STAPS de Nantes est intégrée au pôle santé de l'Université de Nantes et de nombreuses collaborations pédagogiques ont été engagées avec les partenaires du pôle. Elle dispose depuis 2 ans d'une Licence APAS et souhaite, dans ce cadre, élargir les potentiels débouchés à ses étudiants diplômés à travers l'ouverture d'un master APAS. Enfin, le laboratoire Motricité, Interactions, Performance (EA 4334) a des axes de recherche prioritaires tournés vers des problématiques de santé. Il intègre notamment de nombreux chercheurs praticiens hospitaliers.</p> <p>Par rapport aux remarques de pilotage à l'échelle de la mention, le conseil de perfectionnement qui se déroule déjà annuellement permet de corriger les problèmes rencontrés et de proposer des solutions communes à la mention. La formalisation d'un comité de pilotage, composé des responsables d'années et de site, permettra d'améliorer la cohésion à l'échelle de la mention. Ce comité, qui existait déjà de manière informelle, se réunira au moins 2 fois par an, et plus en cas de nécessité.</p> <p>En parallèle des co-diplomations et conventions existantes, une volonté de développer une politique commune d'actions à l'international (e.g., invitations concertées de professeurs étrangers, développement de partenariats avec des laboratoires étrangers pour l'accueil en stage) va être menée. Par exemple, l'Université de Rennes organisant des séminaires/webinaires en anglais avec des chercheurs étrangers, ceux-ci seront mis à disposition pour les étudiants des différents sites. Ce fonctionnement sera généralisé sur les différents sites, à travers l'utilisation des moyens d'enseignements à distance. Associé aux cours dispensés en anglais, ce dispositif favorisera l'intégration d'étudiants étrangers, et le rayonnement du parcours à l'international.</p>	

Le séminaire mêlant les promotions des différentes universités en M2 sera organisé en septembre (au lieu de décembre actuellement) pour permettre une meilleure cohésion entre les étudiants et faciliter les échanges et l'organisation des enseignements (accueil, hébergement, interactions...) sur les sites partenaires.

Au niveau des stages, l'encadrement continuera d'être assuré par un binôme constitué d'un encadrant universitaire et d'un tuteur professionnel. Lors des stages, les évaluations des compétences professionnelles acquises font l'objet d'observations par le tuteur professionnel au moyen d'une fiche critériée et remise lors de l'établissement de la convention. L'actualisation d'une fiche commune à la mention se fera en regard de l'évolution de la fiche RNCP.

Le prochain contrat sera aussi l'occasion de créer un portfolio/livret de formation commun pour le suivi des compétences acquises tout au long de la formation.

Si la présente mention comprend une option « accès santé » (L.AS), décrire succinctement le dispositif :

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : **Le Mans Université (LMU)**

La formation	
Intitulé (<i>En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation</i>) :	Toxicologie et Ecotoxicologie (TE)
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	M
Origine de la formation (<i>préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création</i>) :	Renouvellement avec restructuration
Champ de formations (<i>indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire</i>) :	Sciences, Technologies, Santé
Etablissements (<i>indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation</i>) :	Université d'Angers (UA)
Parcours (<i>préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS)</i>) :	Toxicologie Humaine et Environnementale (THE)
Lieux de la formation (<i>préciser le cas échéant les délocalisations</i>) :	Le Mans Université (LMU) et Université d'Angers (UA)

<p>Modalités d'enseignement (préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.) :</p>	<p>Les enseignements sont effectués en présentiel sur chaque site durant la 1^{ère} année exceptés certains modules mutualisés (Toxicologie(s), Ecotoxicologie(s)) qui sont réalisés en visioconférence simultanée pour les deux universités partenaires (LMU, UA).</p> <p>Les enseignements de 2^e année étant fortement mutualisés (90%), ils sont réalisés majoritairement en mode hybride, c'est-à-dire en présence des étudiants du site de l'intervenant et en visioconférence synchrone pour les étudiants du 2e site universitaire impliqué dans la co-accréditation.</p> <p>Le Master est une formation initiale qui peut accueillir en deuxième année des étudiants en alternance sous contrat d'apprentissage. Il est également ouvert à la formation continue pour des salariés en reprise d'étude.</p>
<p>Volume horaire de la formation (indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères) :</p>	<p>Le volume horaire de la formation est de 850h.</p> <p>La part des enseignements en anglais est d'environ 15% et correspond aux enseignements dispensés dans les modules d'anglais des deux années ainsi que ceux effectués par des collègues anglophones internationaux et locaux affiliés aux deux établissements impliqués dans la co-accréditation de ce Master (LMU et UA).</p> <p>L'enseignement d'anglais prépare notamment les étudiants volontaires à obtenir une certification en langue étrangère.</p>
<p>Effectifs attendus :</p>	<p>Les effectifs attendus sont de 90 étudiants répartis entre les deux sites universitaires et les deux années de formation :</p> <p>M1 (40) : 20 étudiants à l'UA, 20 étudiants à la LMU ; M2 (50) : 25 étudiants à l'UA, 25 étudiants à la LMU</p>
<p>Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :</p>	<p>Notre master fait intervenir des collègues de plusieurs universités françaises hormis celles impliquées dans la co-accréditation : Université Clermont Auvergne, Université de Lorraine, Université de Nantes, Université de La Rochelle, Université de Reims Champagne-Ardenne, L'institut AgroCampus Ouest, ONIRIS.</p>
<p>Accords internationaux particuliers :</p>	<p>Accords de coopération avec l'Université Libanaise (Tripoli, Liban) et l'Université de Sherbrooke (Canada).</p>
<p>Conventionnement avec une institution privée française :</p>	<p>Conventionnement avec l'Association St Yves (Institut Catholique de l'Ouest) à Angers.</p>

Éléments de réponse aux différents points faibles relevés lors de l'évaluation HCERES :

- 1) « Un dossier qui ne précise pas les objectifs scientifiques et professionnels. »
Réponse : Le master privilégie l'acquisition de compétences complémentaires en toxicologie générale et écotoxicologie. A l'issue, les diplômés pourront gérer des projets impliquant un pronostic (modélisation et définition de biomarqueurs relatifs à une intoxication), un diagnostic (état des lieux d'une contamination unique ou multiple) et/ou une aide à la décision (solutions mises en œuvre pour parvenir à un assainissement/détoxification). En recherche fondamentale, les étudiants évolueront sur des questionnements scientifiques portant sur l'interaction entre un toxique et son environnement ou sur la santé humaine.

- 1) « Un adossement à la Recherche cohérent, mais (d'après les informations fournies dans le dossier) juste suffisant pour une mention de master. »
Réponse : 17 unités de recherche (Universités, EPST, EPIC) sont impliquées dans les enseignements du master.

- 2) « Un devenir des diplômés mal connu et analysé. »
Réponse : Les enquêtes obligatoires à 6 mois et 30 mois sont complétées par une veille sur les réseaux sociaux notamment LinkedIn et lors de moments de convivialité inter promotions. Les diplômés ont trouvé des emplois en tant que chargé d'affaires réglementaires, chef de projet, et ingénieur écotoxicologue par exemple.

- 3) « Un dossier mal renseigné (sur les stages ou les relations à l'international). »
Réponse : les opportunités de stages des étudiants proviennent à la fois des réseaux des responsables d'année des deux sites, des intervenants de la formation et des candidatures spontanées des étudiants. Depuis 2017, environ 20% des étudiants effectuent leur stage à l'international en Europe (Allemagne, Belgique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suisse) et Hors Europe (Australie, Burkina Faso, Canada, Singapour).

Éléments d'amélioration de la formation de Master :

- Développement des enseignements en toxicologie réglementaire qui est un secteur professionnel à forte employabilité.
- Meilleure adéquation des enseignements avec la thématique environnementale (écotoxicologie)
- Renforcement du réseau d'entreprises (2 → 15) et du réseau Alumni
- Renforcement de l'alternance incluant notamment l'ouverture de la 2^e année à l'apprentissage
- Augmentation de la part des enseignements en langue anglaise (6% → 15%)
- Augmentation de la participation des structures privées en 2^e année (10% → 20%)
- Elargissement des modalités pédagogiques (enseignement en distanciel, pédagogie inversée, correction par les pairs, mode projet...).
- Augmentation de la cohésion des promotions des deux années sur chaque site et entre les sites par l'organisation notamment d'un mini-colloque de 2 journées (une sur le campus de LMU, une sur le campus de l'UA) qui regroupe les deux promotions de la 2^{ème} année de Master ainsi que la promotion locale de la 1^{ère} année de Master.

DELIBERATION de la Commission de la Formation et Vie Universitaire

☞ Séance du 20 Mai 2021 ☛

CA le 27 Mai 2021

**Présentation de l'offre des formations de l'UFR ST pour le dossier d'accréditation 2022 –
Le Mans Université**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (C.F.V.U.),

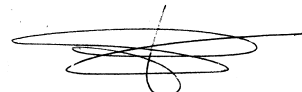
- VU le code de l'Education et notamment son Art. L712-6-1
VU la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, et notamment son article 116
VU les statuts de l'Université du Mans approuvés par le Conseil d'Administration, réuni en séance le 12 Octobre 2017,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

- Adopte à l'unanimité : 27 OUI 0 NON 0 ABSTENTION

Le Mans, le 20 Mai 2021

Pour le Président de l'Université,
Le Vice-Président de la CFVU,


Sylvain DURAND

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le :